



HAL
open science

Mixités familiales et stratégies éducatives parentales : le cas des couples formés par un parent italien et un parent africain en Italie

Claire Lajus

► **To cite this version:**

Claire Lajus. Mixités familiales et stratégies éducatives parentales : le cas des couples formés par un parent italien et un parent africain en Italie. Education. Université de Nanterre - Paris X; Università degli studi (Bologne, Italie), 2018. Français. NNT : 2018PA100027 . tel-01881209

HAL Id: tel-01881209

<https://theses.hal.science/tel-01881209v1>

Submitted on 25 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Membre de l'université Paris Lumières
École doctorale 139 : Connaissance, langage, modélisation
Centre de Recherche Education et Formation (CREF, EA 1589)

Claire Lajus

Mixités familiales et stratégies éducatives parentales

*Le cas des couples formés par un parent italien et un parent africain
en Italie*

Thèse présentée et soutenue publiquement le 09/05/2018

en vue de l'obtention du doctorat de Sciences de l'éducation de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme Geneviève BERGONNIER-DUPUY (Université Paris Nanterre)
et de Mme Alessandra GIGLI (codirectrice)

Rapporteuse :	Madame Josiane Le Gall	Professeure associée, Dép. d'anthropologie, Université de Montréal, Canada
Rapporteur :	Madame Monica Ferrari	Professeure des Universités en Pédagogie générale et sociale, Université de Pavie, Italie
Membre du jury :	Madame Geneviève Bergonnier-Dupuy	Professeure des Universités en Sciences de l'éducation, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Madame Alessandra Gigli	Professeure des Universités en Pédagogie générale et sociale, Université de Bologne, Italie

Mixités familiales et stratégies éducatives parentales :

Le cas des couples formés par un parent italien et un parent africain en Italie

La thèse étudie la socialisation et l'éducation des enfants issus de couples mixtes formés par un parent italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne, en Italie. Le travail s'inscrit dans une perspective écologique des familles et s'appuie sur les acquis théoriques des études sur la mixité et sur les processus d'acculturation. La démarche vise à comprendre les stratégies identitaires, culturelles et éducatives réalisées par les parents à partir de leur point de vue. Trois axes complémentaires sont explorés : expérience migratoire et formation du couple, transmission identitaire et culturelle, et stratégies éducatives parentales. La démarche empirique suit une approche compréhensive. L'étude concerne 19 familles. Des entretiens narratifs ont été menés auprès de 18 mères et 11 pères. Les résultats mettent en évidence les interactions entre expérience migratoire du parent africain et dynamiques familiales. La multi-dimensionnalité des contextes familiaux mixtes (linguistique, religieuse, ethnique, culturelle, sociale) crée des profils familiaux uniques. Une multi-factorialité impacte les stratégies parentales (vécu migratoire, origine socioéconomique, stigmatisation, « migration de contact et intérieure », relations avec les familles élargies et transnationalisme, relations sociales). Le rôle du contexte social est déterminant. La perception de discriminations raciales complique la gestion des différences. L'appartenance à des réseaux sociaux soutenant, la valorisation de la culture du parent migrant et le partage de valeurs communes aident les parents à dépasser ces difficultés. L'étude fournit des connaissances nouvelles sur un milieu familial émergent.

Mots clés : mixité familiale, transmission identitaire et culturelle, stratégies éducatives parentales, expérience migratoire, discriminations raciales

Thèse préparée au sein du Centre de Recherche en Education et Formation (CREF-EA 1589)
Equipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles (EFIS)

Mixed families and parenting strategies:

The case of mixed couples living in Italy formed by Italian and African parents

This research studies socialization and education of children born from mixed-couples formed by an Italian and an African sub-Saharan parent, living in Italy. The study is developed within an ecological framework of families, and it is based on theoretical knowledge gained from studies concerning mixedness and acculturation processes. Our aim is to better understand identity, culture and education strategies developed by parents, and the way parents perceive such strategies. Three complementary directions of research are explored: migratory experience and union formation, transmission of identity and culture, and parenting strategies. The empirical stage of the research is based on a qualitative methodology. The investigation concerned 19 families; 18 mothers and 11 fathers were interviewed by narrative techniques. The results show the interaction between the African parent migratory experience and family dynamics. The various dimensions of the mixed familiar contexts (linguistic, religious, ethnic, cultural, social) create unique family profiles. Several factors impact parenting strategies: migration, socioeconomic background, stigmatization, « migration of contact and internal migration », relationships with the extended family and transnationalism, and social relationships. Social context is decisive. The perception of racial discrimination hinders dealing with differences. Supportive social networks, valorization of migrant culture, and sharing common values help parents to overcome these difficulties. This research provides a new knowledge about an emerging familiar context.

Keywords : mixed families, transmission of identity and culture, parenting strategies, migratory experience, racial discriminations

Thèse préparée au sein du Centre de Recherche en Education et Formation (CREF-EA 1589)

Equipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles (EFIS)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
Chapitre 1	11
PROCESSUS MIGRATOIRES, FAMILLES ET MIXITES CULTURELLES : CADRE SOCIODEMOGRAPHIQUE	11
1.1 L'Italie : terre de migrations	13
1.1.1 Brève histoire des flux migratoires en Italie	13
1.1.2 La population étrangère dans l'Italie du XXIème siècle	17
1.1.3 Profil sociodémographique de la population étrangère résidant à Bologne et sa province	19
1.1.4 La présence de la communauté d'Afrique sub-saharienne en Italie et son territoire	22
1.1.5 Immigration, montée des racismes et discriminations raciales	24
1.2 Evolution de la conjugalité et transformations familiales dans la société italienne aujourd'hui	26
1.2.1 Unions, mariages et séparations : vers une transformation des modèles familiaux	27
1.2.2 Unions, mariages et familles mixtes en Italie	29
Chapitre 2	
MIXITES CONJUGALES ET MIXITES FAMILIALES : LES FAMILLES DE L' « ENTRE-DEUX »	41
2.1 Mixité(s) : concept et construction sociale	42
2.1.1 La « mixité » : histoire de définitions	42
2.1.2 La mixité comme concept de référence	44
2.1.3 La contextualisation sociale et historique comme fondement scientifique de la notion de mixité	47
2.2 La mixité conjugale	48

2.2.1 Le couple mixte : une rencontre entre quelles différences ?	48
2.2.2 La bi-nationalité dans le couple	51
2.2.3 Des couples « interethniques » et/ou « interracialisés »	54
2.2.4 Des couples interreligieux ou interconfessionnels	58
2.2.5 L'expérience migratoire : de la migration géographique au voyage intérieur	60
2.2.6 Entre hybridation et métissage, des couples transnationaux	62
2.2.7 Mixité conjugale et norme sociale : des couples exogames pas toujours hétérogames	66
2.2.8 Evolution des perspectives sociologiques	69
2.2.9 Contact entre les cultures dans le couple mixte : la perspective de la psychologie interculturelle	75
2.2.10 Le point de vue de la « pédagogie du couple »	81
2.3 Du couple conjugal au couple parental : transmission identitaire et culturelle de l'enfant	82
2.3.1 La transmission identitaire et culturelle de l'enfant : choix des marqueurs identitaires et stratégies parentales	85
Chapitre 3	
FAMILLES, EDUCATIONS ET CULTURES	95
3.1 L'éducation de l'enfant au sein de sa famille : évolution et principaux concepts du champ d'étude	96
3.1.1 Les processus éducatifs au sein des contextes familiaux	98
3.1.2 Les principales perspectives théoriques en éducation familiale	106
3.2 L'éducation dans la famille en situation d'interculturalité	112
3.2.1 Les principaux modèles théoriques	114
3.3 Rencontre des cultures au sein du milieu familial : l'éducation des enfants en situation de mixité familiale	128
3.3.1 Diversités culturelles et styles éducatifs au sein des couples mixtes	130
3.3.2 Valeurs éducatives et rapports de genre	132
3.3.3 Couple parental et négociation au quotidien	133
3.3.4 Rôle de la famille élargie et de l'entourage dans l'éducation des enfants	135

3.3.5 Rôle du contexte social et rapport aux préjugés et discriminations	135
3.3.6 Rôle du contexte social comme soutien social	137
Chapitre 4	
CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE	139
4.1 Raisons et objectifs de la recherche	140
4.2 Cadre théorique de la recherche	141
4.3 Axes et questions de recherche	145
4.3.1 Axe de recherche 1 : Couple conjugal et expérience migratoire	145
4.3.2 Axe de recherche 2 : Transmission identitaire et culturelle	148
4.3.3 Axe de recherche 3 : Stratégies éducatives parentales	150
Chapitre 5	
LA RECHERCHE EMPIRIQUE :	
METHODOLOGIE, TERRAIN E POPULATION	157
5.1 Compréhension de l'objet de recherche et méthode qualitative	158
5.1.1 Une démarche compréhensive	158
5.1.2. Une perspective ethnosociologique	160
5.1.3 Questions éthiques en lien avec le recueil de données	162
5.1.4 Subjectivité et intersubjectivité dans la recherche	163
5.1.5 Approche réflexive dans le rapport avec le terrain : écrire et dialoguer	166
5.1.6 Une recherche exploratoire	168
5.2 Présentation des techniques de recueil des données	169
5.2.1 L'entretien de recherche	169
5.2.2 L'entretien biographique : récit de l'expérience migratoire et de l'histoire conjugale/familiale	170
5.2.3 L'entretien narratif semi-directif : saisir les perceptions du couple parental à propos de la transmission identitaire et culturelle et de l'éducation des enfants	171

5.3 Guide d'entretien	173
5.4 Présentation des techniques d'analyse des données	176
5.4.1 Méthode d'analyse de l'entretien biographique	176
5.4.2 Méthode d'analyse de l'entretien semi-directif	177
5.5 Présentation des critères d'inclusion de la population	178
5.6 Terrain d'enquête	179
5.6.1 Modalités d'accès au terrain	179
5.6.2 Modalités de déroulement de l'entretien	181
5.7 Présentation des participants	181
Chapitre 6	
PRESENTATION DE L'ANALYSE DES RESULTATS	191
6.1 Expérience migratoire, couple conjugal et relations familiales	192
6.1.1 Vécu de l'expérience migratoire du parent migrant	193
6.1.2 Rencontre amoureuse et migration de contact	213
6.1.3 Les rapports avec la famille élargie	222
6.2 Transmission identitaire et culturelle	231
6.2.1 Le choix du/des prénoms	233
6.2.2 Les pratiques langagières	247
6.2.3 Appartenances, confessions et pratiques religieuses	262
6.3 Stratégies éducatives parentales	281
6.3.1 Ethnothéories, attitudes et pratiques éducatives des parents italiens et africains	282
6.3.2 Relations familiales et soutien social	291
6.3.3 Perception de la diversité mélanique et somatique et stratégies face aux discriminations raciales	295
6.3.4 Réseau social et soutien social	301

Chapitre 7	
DISCUSSION GENERALE	306
CONCLUSION	316
BIBLIOGRAPHIE	319
ANNEXES	350

INTRODUCTION

Le travail de recherche présenté dans cette thèse s'intéresse à la socialisation et à l'éducation des enfants issus de couples mixtes. L'enquête, menée dans le Nord de l'Italie, concerne les couples dont un parent est autochtone et un parent est originaire d'un pays d'Afrique sub-saharienne. La mixité familiale, lorsque les parents ont des origines géographiques, nationales, linguistiques, culturelles, religieuses et « ethniques » différentes, représente un phénomène récent et en constante augmentation dans la péninsule italienne. Définie à partir de critères selon lesquels un couple est considéré comme mixte au sein d'une société donnée, cette forme conjugale et familiale présente des caractéristiques spécifiques. Au-delà des potentielles diversités qui différencient le patrimoine d'origine des conjoints, les représentations sociales à leur égard ainsi que, dans certains cas, les préjugés et les stéréotypes à propos des unions mixtes entre un conjoint autochtone et un conjoint migrant provenant de pays à forte pression migratoire, sont autant d'éléments qui vont entrer en considération dans la mise en œuvre du processus de transmission identitaire et culturel et de l'éducation par les parents.

Ce projet de thèse naît de la collaboration entre l'équipe du C.R.E.I.F.¹ auprès du Département de Sciences de l'éducation « G.M. Bertin » de l'Université de Bologne et l'équipe E.F.I.S.² du Centre de Recherches Education et Formation de l'Université Paris Nanterre dans le cadre d'un suivi de doctorat en cotutelle. Le projet de thèse a pris forme dans un esprit d'échange des savoirs et des compétences scientifiques dans le champ de l'éducation familiale sur un plan international, à la suite d'un précédent travail de recherche déjà centré sur l'éducation des enfants issus de couples mixtes à partir du point de vue des mères d'origine immigrée en Italie, mené à l'occasion du Master en « Pédagogie » à Bologne.

¹ *Centro Ricerche Educazione su Infanzie e Famiglie*

² Education Familiale et interventions sociales

Ce thème prend aussi certainement ses sources dans mon expérience biographique de personne d'origine française vivant en Italie depuis 15 ans au sein d'une famille franco-italienne.

Toutefois, le choix de s'intéresser de manière si spécifique à la minorité des couples mixtes en Italie dont le conjoint non-autochtone est originaire d'Afrique s'explique par une attention particulière pour l'étude des milieux familiaux présentant un risque de vulnérabilité et des repérages de leurs besoins psycho-socio-affectifs et éducatifs.

De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de famille mixte ? Toutes les familles ne sont-elles pas mixtes ? Avons-nous à faire à un milieu familial spécifique, et dans tel cas, quelles en sont les caractéristiques entrant en jeu dans le processus éducatif et de socialisation ? En somme, que signifie aujourd'hui être parent dans une famille mixte ? Comment s'y joue l'éducation parentale ? Telles ont été les questions initiales que nous nous sommes posées. Une fois passée cette première étape, et face à la multitude des dimensions en jeu et des configurations familiales mixtes possibles, nous nous sommes interrogés sur la possibilité, la faisabilité et l'intérêt d'explorer la réalité des familles mixtes à partir d'un point de vue ample, sans faire de distinctions d'origine géographique, ethnique, religieuse ou sociale du parent migrant comme du parent natif pris en compte, ou bien sur l'opportunité de focaliser plutôt notre attention sur des familles plus spécifiques, en s'axant par exemple sur la variable de l'origine géographique du parent migrant. A ceci, s'est ajoutée l'exigence de construire un questionnement contextualisé tenant compte des caractéristiques sociales, culturelles voire politiques du contexte dans lequel la recherche est menée. Notre investigation portant sur le contexte italien, en particulier sur la région de l'Emilie-Romagne, dans une période historique où les problématiques liées au phénomène migratoire sont omniprésentes et particulièrement sensibles, nos choix ont été largement déterminés par les conditions environnantes et par les questions qu'un travail de recherche sur la mixité familiale pouvait susciter, par rapport à son intérêt scientifique mais aussi fortement social. Dans ces circonstances, tenant compte de la place encore limitée que la question de la mixité familiale occupe dans la littérature concernant le contexte italien, tenant compte de la réalité démographique à propos des unions mixtes présentes en Italie, tenant compte enfin de la récurrence de sollicitations du côté du terrain pour aller explorer les aspects les plus critiques concernant les familles présentant une « forte diversité » (liée à l'origine géographique du parent migrant en provenance de pays à forte pression migratoire et à la question du « préjugé de couleur »), nous avons choisi de centrer

notre questionnement sur les familles formées par un parent italien et un parent provenant d'un pays de l'Afrique sub-saharienne.

Dans le premier chapitre, le contexte socio-démographique italien sera présenté à partir des données sur l'évolution du phénomène migratoire, de la conjugalité et de la présence d'unions mixtes dans le pays. Une centration sera faite sur la description du contexte de l'Emilie-Romagne et sur la province de Bologne, lieu de déroulement de l'enquête.

A partir d'un approfondissement de la notion de mixité, le second chapitre sera consacré à la présentation de l'état des connaissances concernant la mixité conjugale à partir d'une approche multidisciplinaire.

Le troisième chapitre poursuivra la revue de la littérature en se focalisant sur les concepts et approches théoriques du champ de l'éducation familiale, avec une attention particulière sur les travaux concernant les contextes de contact entre les cultures. Un panorama des recherches sur la mixité familiale sera proposé.

Le quatrième chapitre présentera la construction de l'objet de recherche. A partir de l'explication des raisons et des objectifs de notre recherche, nous décrirons les éléments constitutifs du cadre théorique adopté en expliquant l'intérêt d'adopter une approche écologique pour répondre à nos questions de recherche. Cela nous amènera à définir notre problématique ainsi que les trois axes de recherche retenus.

La mise en œuvre de la recherche empirique, à travers l'explicitation des choix méthodologiques relatifs au recueil, au traitement et à l'analyse des données sera exposée dans le cinquième chapitre. Le terrain et les caractéristiques de la population seront présentés.

Le sixième chapitre sera consacré à la présentation des résultats de notre recherche. Il s'articulera autour de trois parties, représentatives des trois axes de recherche empruntés. Une première partie exposera l'analyse de l'expérience et du parcours migratoire des parents d'origine africaine et de la rencontre conjugale avec le conjoint autochtone. La seconde partie rendra compte des processus de transmission identitaire et culturelle au sein des familles. Enfin, la troisième partie s'attachera à analyser les stratégies éducatives mises en œuvre par les parents.

Le septième chapitre discutera l'ensemble des résultats en les mettant en perspective avec le cadre théorique adopté.

1 CHAPITRE

PROCESSUS MIGRATOIRES, FAMILLES ET MIXITES CULTURELLES : CADRE SOCIODEMOGRAPHIQUE

Ce chapitre initial a pour objectif de décrire le contexte sociohistorique dans lequel le phénomène de la mixité familiale est étudié. Avant de décrire l'actuelle situation démographique des familles mixtes en Italie, nous contextualisons l'objet de notre étude en adoptant une perspective macrosociale. Tout d'abord, un rappel est fait du contexte migratoire contemporain et de son évolution au cours des dernières années. La description des tendances de la situation matrimoniale actuelle nous permet ensuite d'approfondir ce qu'il en est pour la nouvelle composante émergente du marché matrimonial : les unions mixtes. Il s'agit ainsi de mettre en lien l'évolution des phénomènes migratoires concernant l'Italie et les transformations qu'ils entraînent au niveau démographique au sein des modèles familiaux.

La rencontre amoureuse entre deux individus, la formation d'un couple, le projet familial que ses membres construiront pour donner naissance à une famille, à des enfants, ce parcours de vie fait de choix, de sentiments, d'actes de la vie quotidienne si intimes s'inscrit pourtant dans un contexte global dont les dynamiques, de manière parfois imperceptible, vont avoir un rôle déterminant dans la sphère privée des personnes. A travers notre travail de recherche nous focalisons l'attention sur le milieu familial, sur ce qui se joue dans un microsystème fait de relations interpersonnelles entre conjoints, entre parents, entre parents et enfants. Nous nous intéressons à la singularité des histoires de vie, faites de la subjectivité de chaque individu. Mais ces expériences vécues se situent dans un contexte sociohistorique global

déterminé. Elles en font partie et y contribuent tout autant que le contexte les influencent de manière plus ou moins implicite. Le premier pas vers la compréhension de la réalité familiale et éducative qui nous intéresse passe par un travail de contextualisation approfondie du phénomène social de la mixité conjugale et familiale. Dans quel cadre démographique évolue-t-il ? Quelles sont les tendances repérées par les études statistiques sur le comportement des populations concernées ? Quelles sont les caractéristiques propres au territoire italien et à la région de Bologne, terrain de notre enquête ?

Contrairement à d'autres pays européens comme la France ou la Grande Bretagne, là où les transformations sociales liées aux flux migratoires amènent aujourd'hui les démographes à s'intéresser au phénomène de la mixité conjugale concernant les générations issues elles-mêmes de couples mixtes (Munoz Perez, Tribalat, 1993 ; Collet, Régnard, 2008 ; Unterreiner, 2015), en Italie la thématique des unions mixtes a commencé à trouver sa place dans les études statistiques à partir de 1991 (Maffioli et al., 2009). Au même moment, les données statistiques en matière d'immigration se sont multipliées. Alors qu'en 1981 les premières données relatives à la présence des étrangers³ dénombrèrent près de 300.000 individus, dix ans plus tard elles doublent, annonçant une tendance qui se poursuivra de manière de plus en plus consistante jusqu'à nos jours. La migration est considérée comme un « fait social total » (Sayad, 1999), qui concerne non seulement les individus, les groupes mais également les équilibres politiques internationaux. Selon Camillo Regalia, « *la migration comme fait social total requiert de nous focaliser à la fois sur les dynamiques méso et macro, comme les routes migratoires, et les aspects microsystemiques concernant les ajustements personnels et sociaux des immigrants* » (Rania, Migliorini, 2017). Ainsi, si la migration impacte sur les divers aspects de la vie de tous les jours et sur les différents domaines de vie, la connaissance de l'évolution du phénomène migratoire au sein du contexte italien constitue une étape initiale essentielle afin de saisir ses implications au niveau des relations de l'intimité et de l'affectivité que sont les rapports conjugaux et familiaux. La description du cadre socio-démographique du pays, en lien avec l'évolution du phénomène migratoire au cours des dernières décennies, permet de mieux comprendre aujourd'hui le phénomène de la mixité conjugale (Crespi, 2015). Selon les

³ Nous utiliserons ici le terme « étranger » en référence à la définition qu'en donne l'Institut de Statistique Italien (Istat). Cette catégorie se réfère aux personnes qui résident en Italie et n'ont pas la nationalité italienne ainsi qu'aux apatrides. Pour l'Istat, les personnes résidant en Italie ayant une nationalité étrangère et la nationalité italienne sont comptabilisées parmi les ressortissants italiens (Site Istat). Cette définition s'aligne avec celle du droit international selon lequel l'« étranger » est la personne physique et juridique qui, bien que se trouvant sur le territoire d'un Etat déterminé, appartient à la nationalité d'un autre Etat. (Treccani)

sociologues de l'immigration, d'ailleurs, la mobilité internationale et les flux migratoires liés au processus de globalisation représentent un facteur déterminant de mélange des populations (Saraceno, 2007). Les mariages mixtes seraient le résultat de l'incidence des processus migratoires sur les relations sociales de genre, voire un indicateur d'intégration sociale (Tognetti Bordogna, 1996).

Par ailleurs, parallèlement à la description du phénomène migratoire qui concerne l'Italie et de ses spécificités, le travail de contextualisation du phénomène des familles mixtes exige de s'intéresser aux caractéristiques du contexte matrimonial dont elles représentent désormais une des composantes inévitables. Les données statistiques en matière de conjugalité et l'étude de son évolution fournissent les éléments nous permettant de situer l'objet de notre étude au sein des tendances macrosociales d'une société en mouvement.

1.1 L'Italie : terre de migrations

Alors que l'Italie a longtemps été un pays d'émigration, en quelques décennies le processus de globalisation et le phénomène croissant des mobilités internationales ont contribué à positionner la péninsule italienne parmi les cinq premiers pays d'immigration en Europe (Ined, 2015). Aujourd'hui l'actualité italienne est en grande partie connue pour la crise migratoire qu'elle traverse et l'attention des discours médiatiques et politiques est amplement focalisée sur la gestion de l'urgence humanitaire de l'accueil des réfugiés faisant du thème de l'immigration une situation d'urgence qui ne l'est qu'en partie. En effet, les premiers signes du phénomène migratoire ont commencé à être enregistrés dès le début des années 1970 pour revêtir un caractère plus consistant seulement vingt ans plus tard. Depuis le début des années 1990, le pays connaît à la fois une pression migration constante mais également une stabilisation d'un phénomène devenu structurel (Rayner, 2009).

1.1.1 Brève histoire des flux migratoires en Italie

Une approche historique des flux migratoires concernant l'Italie constitue une première étape afin de situer l'objet de notre recherche et d'expliquer la portée de son étude. Un regard vers le passé permet de mettre en perspective le contexte actuel et les dynamiques qui y prennent part aujourd'hui.

Si actuellement en Italie l'immigration, la présence des migrants, voire des nouvelles générations de descendants d'immigrés représentent des questions au centre d'un débat public animé où s'expriment des tensions sociales et politiques enracinées, historiquement, et il y a de cela encore une quarantaine d'années, la problématique liée aux mobilités internationales en Italie concernait la forte émigration des italiens vers d'autres pays d'accueil. Le rapport de recherche mené par Bettin et Cela (Bettin & Cela, 2014) offre un cadre synthétique de l'évolution des flux migratoires en Italie. Les auteurs nous rappellent que jusque dans les années 1970, contrairement aux autres pays d'Europe du Nord et d'Europe Centrale jouissant d'une économie dynamique, la situation du marché de l'emploi en Italie et des conditions de vie de la population incite de nombreux italiens à migrer. C'est à la suite du boom économique des années 1950-1960, s'associant à une amélioration des conditions de vie et à la hausse des revenus, que naît une demande de main d'œuvre étrangère requise afin d'occuper les emplois moins qualifiés et moins acceptés par les travailleurs italiens (Einaudi, 2007). Le passage de pays d'émigration à pays d'immigration date des années 1970, même si concrètement les flux migratoires massifs ne s'observeront que quelques décennies plus tard. Ainsi, les premiers immigrés choisissent l'Italie comme destination pour leur projet migratoire pour des raisons avant tout professionnelles. On constate alors une mobilité aussi bien internationale qu'interne chez les autochtones et une arrivée de travailleurs étrangers en provenance de « pays en voie de développement ». Jusque-là, les premiers flux migratoires intercontinentaux provenaient des pays d'Europe du Nord et Occidentale, pays qui sont devenus à leur tour pays de destination pour les migrants provenant des zones les plus pauvres de la planète. L'attractivité des pays d'Europe du Sud, dont l'Italie, est plus tardive. Contrairement aux pays d'Europe du centre-Nord, où l'immigration est organisée à travers un recrutement organisé et institutionnalisé, en Italie l'immigration recouvre un caractère spontané fondé sur l'initiative individuelle des immigrés ou sur le soutien de petites organisations à caractère religieux. Ceci explique l'hétérogénéité des provenances de la population immigrée.

A la même époque, de nombreux pays du monde, notamment dans la région asiatique, connaît un processus de décolonisation dont les effets jouent notamment un rôle dans les dynamiques de mobilité internationale, en favorisant les premiers flux migratoires pour raisons professionnelles d'immigrés en provenance d'ex-colonies telles que les Philippines, l'Ile Maurice, le Sri Lanka, l'Inde, le Bangladesh, Ceylan et le Pakistan amis aussi le Cap Vert. Ces immigrations sont soutenues par des organisations religieuses.

1973 est la première année où l'on constate un solde positif des immigrés dans le pays. Le thème de l'immigration commence alors à prendre une certaine importance lorsque l'on constate une progressive augmentation du taux de chômage parmi la population italienne au même moment où sont diffusées les premières données sur les immigrés. L'association de ces deux phénomènes favorisent l'émergence de la peur de la compétition entre travailleurs italiens et travailleurs étrangers. C'est en 1981, avec la diffusion des données du Recensement général de la population, que « *L'Italie découvre qu'elle est devenue la destination définitive des immigrés de pays en voie de développement* » (Bettin & Cela, 2014, p.17).

En 1989, avec la chute du mur de Berlin, l'Italie devient une des destinations privilégiées d'une population provenant des pays d'Europe de l'Est. Les populations provenant d'Afrique du Nord et d'autres pays d'Europe de l'Est encore présents dans les années 1990, seront rapidement dépassées par la communauté roumaine et albanaise. Ces nouveaux flux modifient progressivement la structure des âges et des genres de la population étrangère résidant en Italie. En deux décennies, la composition des flux migratoires et avec elle la démographie du pays se modifient de manière significative.

Le suivi du phénomène migratoire réalisé par l'Institut de Statistique Italien (Istat) se réfère à deux types de sources. D'une part, les données de stock relevées lors des recensements de population tous les dix ans depuis 1981 permettent de saisir la portée et l'évolution globale du phénomène. D'autre part, les données de flux migratoires recueillies annuellement à partir des registres d'état civil fournissent des renseignements sur les variations et les tendances de la population (Archives de l'Istat en ligne). Les « séries historiques » des archives de statistique italienne de l'Istat permettent de suivre l'évolution de la présence étrangère en Italie à partir des recensements de la population, en fournissant les chiffres des résidents de nationalité étrangère à partir de 1981. Le tableau suivant fournit des indications sur les recompositions de la population étrangère lors des quatre dernières décennies selon les principales nationalités des résidents.

Tableau 1

Population étrangère résidente selon le pays de provenance (en %)					
Pays de provenance	Années	1981	1991	2001	2011
	Albanie		---	3,0	13,0
Allemagne		7,0	6,4	2,6	1,0
Bangladesh					2,0
Chine		---	2,1	3,5	4,8
Egypte					1,6
Equateur					2,0
Etats-Unis		8,8	4,2	1,3	
Ex-Yougoslavie (depuis 2002 comprend Serbie et Monténégro)		2,4	4,8	3,7	1,0
France		10,9	4,4	2,2	---
Ghana					1,1
Inde		---	1,2	2,0	2,9
Macédoine (République de)					1,8
Maroc		0,5	11,2	13,5	10,1
Moldavie		---		0,3	3,2
Nigeria					1,2
Pakistan					1,7
Pérou		---	0,9	2,2	2,3
Philippines		0,7	4,3	4,0	3,2
Pologne		---	1,6	2,0	2,1
Royaume Uni		5,3	3,9	1,5	---
Roumanie		---	2,7	5,6	20,5
Sénégal		---	3,0	2,3	1,8
Sri Lanka					1,8
Tunisie		3,9	4,7	3,6	2,1
Ukraine		---		0,6	4,4
Autres		60,4	41,7	35,9	18,1

Source : Elaboration à partir de données Istat (Recensements généraux de la population 1981-2011)

Dans une certaine mesure, on assiste à un remplacement des communautés présentes sur le territoire national entre 1970 et 1990. La population étrangère formée jusque-là pour la plupart de ressortissants de pays occidentaux diminue progressivement, tandis que la population dite « extra-communautaire »⁴ augmente de manière significative, tout comme celle provenant de pays ayant adhéré récemment à l'Union européenne (U.E.) comme la Roumanie. Alors qu'en 1998 l'Italie compte moins de 2% de résidents étrangers (1,96%) en 2011 ceux-ci représentent

⁴ Le terme « *extracomunitario* » indique en italien les personnes dont le pays d'origine n'appartient pas à la Communauté Européenne. Le terme « extra-U.E. » est préféré car moins empreint de préjugés que le précédent. « *Extra-comunitario* » peut en effet être utilisé avec une connotation péjorative.

7,9% de la population. Depuis les premiers flux des années 80, l'Italie est devenue un pays multiethnique et l'immigration est marquée par la fragmentation et la globalisation des pays de provenance de la population étrangère. Après les années 1990, bien qu'un nombre de plus en plus réduit de communautés représentent la tranche la plus importante de la population étrangère (formées principalement par des individus originaires de Roumanie, Albanie, Moldavie, Maroc et Russie) cette hétérogénéité persiste.

1.1.2 La population étrangère dans l'Italie du XXIème siècle

L'ampleur et la rapidité du phénomène migratoire en Italie s'expliquent, d'une part, par des caractéristiques géographiques (sa position dans la région méditerranéenne et l'étendue de ses frontières aux 7000km de côtes) et économiques du pays. D'autre part, les conditions socioéconomiques des pays de provenance, d'abord, mais de plus en plus souvent l'instabilité de leur situation politique et les conflits armés qui s'y déroulent sont parmi les principaux facteurs qui ont amené et continue d'amener les populations provenant des « pays à forte pression migratoire »⁵ à entreprendre la migration vers les pays Européens, et notamment vers l'Italie. De plus, au-delà de la situation géopolitique internationale, les stratégies d'intégration ainsi que les politiques d'immigration menées par les gouvernements successifs ont contribué au cadre sociodémographique actuel (Ambrosini, 2011).

Les données fournies par l'Istat offrent un cadre statistique actualisé de la population étrangère résidant en Italie⁶ et de sa continue évolution (Istat, 2017). Aujourd'hui, sur une population comptant 60 millions et demi d'individus, 5 millions sont de nationalité étrangère, soit 8,3% de la population. Le phénomène migratoire qui concerne l'Italie présente des caractéristiques spécifiques et peut être lu à travers de multiples dimensions. L'histoire des flux migratoires, les pays de provenance, les raisons de leur migration, la distribution territoriale de la population immigrée le long de la péninsule, mais également le genre et l'âge des immigrants, sont autant d'aspects qui permettent de décrire une situation migratoire italienne qui évolue au fur et à mesure que les mouvements de population ont lieu. Pour exemple, le simple fait de

⁵ L'Istat définit les « pays à forte pression migratoire » les Pays appartenant à l'Europe Centrale et de l'Est, à l'Afrique, à l'Asie (exception faite d'Israël et du Japon) et à l'Amérique Centrale et du Sud ; par extension, les apatrides sont aussi inclus dans ce groupe.

⁶ « Les étrangers résidents en Italie » sont définis par l'Istat comme la population étrangère résidant en Italie et étant inscrit à l'état civil des communes italiennes à une certaine date.

constater que parmi l'ensemble de la population étrangère sont représentées deux cents nationalités est un indicateur de sa diversité.

En 2017, on estime que près de la moitié de la population étrangère en Italie est Européenne dont plus de 30% appartient à un pays de l'U.E. et plus de 23% provenant de pays hors-U.E. (principalement Roumanie, Albanie, Ukraine et Moldavie). L'Afrique est le deuxième continent de provenance (20,7% de la population étrangère), avec une surreprésentation de ressortissants de pays d'Afrique du Nord (12,9%) et d'Afrique occidentale (6,6%). Les citoyens Marocains représentent la communauté non-communautaire la plus importante, suivie de Tunisie, Egypte, Sénégal, Nigeria et Ghana. Enfin, 20,2% de la population étrangère vient d'Asie (pour la plupart de Chine, Philippines, Bangladesh et Sri Lanka) et 7,3% du continent américain (principalement d'Amérique Centrale et du Sud, dont Pérou, Equateur, Brésil). Parmi cette diversité de provenances géographiques, dix communautés représentent 64% de toute la population étrangère, dont les cinq principales les plus représentées sont la Roumanie (23,2%), l'Albanie (8,9%), le Maroc (8,3%), la Chine (5,6%) et l'Ukraine (4,6%) (Istat, 2017).

Les sociologues s'intéressant au phénomène migratoire en Italie ont mis en évidence la multiplicité des indicateurs de la stabilisation du phénomène migratoire (Colombo, 2014 ; Pugliese, 2006). Tout d'abord, la mise en place d'une législation en matière d'immigration régularisant la situation juridique des étrangers présents sur le sol italien, connue comme la loi Martelli ratifiée en 1990, marque un passage important dans le parcours de la population immigrée. Dans cette tentative de réguler le processus migratoire, l'Etat reconnaît la présence des étrangers et la nécessité de leur fournir un statut juridique plus stable. Avec l'augmentation du nombre de permis de séjour s'associe l'augmentation des demandes de rapprochement familial et, progressivement, la croissance de la population étrangère de moins de 18 ans. Cette dernière est la conséquence des rapprochements familiaux mais également des naissances d'enfants de parents étrangers sur le territoire italien. Dans un pays où les naissances sont en baisse depuis 2008, près de 15% des nouveau-nés sont étrangers, des naissances d'ailleurs elles aussi à la baisse selon les derniers chiffres de 2017. Un autre indicateur observé plus récemment est l'augmentation croissante des acquisitions de la nationalité italienne. Ce phénomène s'observe principalement parmi les personnes appartenant aux premières communautés installées en Italie et ayant réuni les conditions requises pour être naturalisées (Albanais,

Marocains et Roumains). Dans un tiers des cas, l'acquisition de la nationalité concerne des mineurs. L'hypothèse évoquée est celle de la transmission automatique de la part d'un des parents ayant lui-même acquis la nationalité. Enfin, les unions mixtes, sont considérées comme un ultérieur indicateur de la structuration de la population immigrée (Callia, 2009).

De manière générale, selon les démographes, l'immigration est un phénomène qui continuera à croître, pouvant atteindre jusqu'à 14 millions d'étrangers d'ici cinquante ans (Caritas Migrantes, 2012).

Une autre donnée significative concerne le genre de la population étrangère. Bien que l'on observe des différences selon les communautés, de manière générale les hommes sont surreprésentés tandis que l'on observe pour la première fois une diminution des femmes étrangères.

Enfin, les données relatives à la répartition géographique de la population étrangère sur le territoire italien sont significatives de dynamiques d'attractivité diverses selon les régions. La tendance déjà observée lors des années précédentes est confirmée dans le Rapport Istat de 2017 qui confirme une nette distinction entre le Nord et le Sud du pays. 33,8% de la population résidente étrangère est installée dans le Nord-Ouest, un sur quatre dans le Nord-Est et dans le Centre. Dans le Sud 11,8% des résidents sont étrangers, dans les îles 4,7%. Au sein même des régions la distribution de la population étrangère varie.

1.1.3 Profil sociodémographique de la population étrangère résidant à Bologne et sa province

Après le premier rapport sur l'immigration étrangère résidant à Bologne et sa province publié en 2012 à partir de chiffres de 2010, deux ans plus tard le nouveau rapport permet d'avoir une vision globale du phénomène à partir de données sur le contexte actuel et sur son évolution dans une perspective diachronique (Colombo & Mantovani, 2014). Aujourd'hui, dans la province de Bologne, plus d'un résident sur dix est étranger, résultat d'une tendance continue se renforçant au fil des années. Alors qu'en 1992, première année dont on dispose pour établir la première série historique, le taux de population étrangère dans cette province de l'Emilie-Romagne était de 1,2%, la vague migratoire (notamment en provenance des Balkans et de l'Albanie) a largement contribué à sa croissance faisant plus que doubler les chiffres en 1998. Cette tendance à l'augmentation concerne l'ensemble du territoire national, régional et

provincial et, comme nous l'avons vu précédemment, se répartit différemment selon les aires géographiques du pays. Au sein même d'un contexte local on observe des variations d'incidence de la population étrangère selon les districts et les zones du territoire provincial. En ce qui concerne Bologne et sa province, au 31 décembre 2012, les étrangers résidents dans le chef-lieu représentent désormais 14,5% de la population résidente, un taux légèrement plus élevé que le taux régional (12,2%) et provincial (11,4%). Par ailleurs, d'autres villes d'Emilie Romagne comptent une population étrangère résidente supérieure à celle de Bologne. Globalement, depuis 2009 et jusqu'à aujourd'hui, l'Emilie Romagne reste la région avec la présence la plus élevée de citoyens étrangers résidents.

Ces chiffres indiquent l'incidence que la présence de la population étrangère a sur l'évolution générale de la communauté de personnes dont elle est une composante structurelle. D'une part, l'âge de la population étrangère impacte de manière significative sur la structure de l'âge et les caractéristiques d'une population globale vieillissante. L'âge moyen des résidents étrangers est plus bas que celui des résidents italiens, avec un âge moyen de 32,5 ans ayant augmenté progressivement au cours de années (en 2012, 38% des résidents étrangers a entre 30 et 44 ans et 16,6% des résidents de moins de 14 ans sont étrangers).

D'autre part, le taux de peuplement de la province de Bologne, avec l'augmentation de sa population entre 1992 et 2012, est exclusivement dû à la présence des résidents étrangers (la population de nationalité italienne ayant, elle, augmenté seulement de 0,4%) avec une augmentation de +937,8% entre 1992 et 2012 de la population étrangère.

Tout comme dans le reste du pays, on observe à Bologne et sa province une diversité des pays de provenance liée à la diversité des flux migratoires. En 2012, parmi les pays d'origine des résidents étrangers dans la province de Bologne les plus représentés on compte la Roumanie (18,5%), le Maroc (13,4%), l'Albanie (7,2%). Au niveau provincial, 75,3% des résidents étrangers proviennent d'un pays hors-U.E, 79,9% dans la ville de Bologne. Dans la province comme dans la ville de Bologne, on observe des différences de genre selon les régions/aires de provenance. La composante féminine prévaut pour les étrangers résidents provenant de l'Europe de l'Est et centrale et d'Amérique centrale et du sud, tandis que les régions qui enregistrent une majorité d'hommes proviennent d'Afrique de l'Ouest. Les chiffres indiquent une tendance de la population étrangère à résider plus en zone urbaine qu'en zone rurale. Presque la moitié des résidents étrangers vivent dans le chef-lieu. Par rapport à cette

moyenne globale, on observe que certaines aires présentent une incidence plus significative dans la ville chef-lieu. C'est le cas de la communauté d'Afrique de l'Est (Erythrée, Ethiopie et Somalie) et de l'Asie de l'est (Philippines et Chine).

L'entité du phénomène migratoire observé à Bologne et sa province s'explique par les caractéristiques économiques et du marché de l'emploi propres à ce territoire. Malgré une relative dégradation du contexte lors des dernières années due à la crise financière mondiale ayant touché le système économique et le marché de l'emploi local, Bologne et sa province présentent un taux d'emploi élevé et un faible taux de chômage. Ceci explique l'attractivité de la zone pour les phénomènes migratoires ordinaires (en excluant les phénomènes liés à l'urgence humanitaire) et confirme la position de l'Emilie Romagne et de Bologne parmi les destinations privilégiées pour les flux migratoires (non seulement de citoyens étrangers mais également d'italiens provenant d'autres régions).

En accord avec la tendance nationale, un certain nombre de phénomènes indiquent la stabilisation du phénomène migratoire à Bologne et sa province. On observe, tout d'abord, une augmentation constante de la présence de mineurs et de naissances au sein de la population étrangère. En 2012, les enfants nés étrangers dans la province de Bologne représentent 22% des naissances, soit une augmentation de 131,5% entre 2002 et 2012. Pour la seule ville de Bologne, l'incidence est supérieure avec 27,5% des naissances et une augmentation de 189,7% en dix ans. Ensuite, l'augmentation des acquisitions de la nationalité, passant de 7,8 ‰ en 2002 à 16,5‰ en 2012 dans la province de Bologne, est un constat ultérieur de la consolidation et de la progressive stabilisation du phénomène migratoire à Bologne et sa province. Encore, l'augmentation de la présence des femmes étrangères résidentes, signe de l'augmentation des rapprochements familiaux, indique une transformation des dynamiques migratoires. Dans la plupart des communautés, les hommes sont les premiers acteurs de la migration. Les femmes et les enfants recomposent le noyau familial lorsque la situation migratoire est stabilisée. Aujourd'hui, dans la province de Bologne comme au niveau national, on compte légèrement plus de femmes que d'hommes étrangers. (En Italie, 51,9% des citoyens étrangers sont des femmes, en Province de Bologne 53,3% des étrangers résidents sont des femmes). La différente répartition de la population étrangère en fonction du genre est à mettre en lien avec les différences de flux migratoires selon le pays de provenance. Enfin, l'augmentation des familles étant composées d'au moins un membre étranger, est le marqueur du passage d'un projet

migratoire transitoire à une sédentarisation des personnes qui va nous intéresser de manière plus spécifique dans le cadre de cette recherche. Si l'on constate une augmentation significative des unions entre concitoyens étrangers sur le territoire italien, ce sont les familles formées par un citoyen italien et un citoyen étranger qui ont pris des proportions plus importantes ces dernières années. Par exemple, sur 13% des mariages dont au moins un des partenaires est étranger en 2011, 9% concernent les mariages mixtes. Nous allons approfondir cet aspect dans le prochain sous-chapitre.

1.1.4 La présence de la communauté d'Afrique sub-saharienne en Italie et son territoire

Les Africains provenant de pays subsahariens font partie des premiers à migrer vers l'Italie lors des premiers flux migratoires du début des années 90. Du point de vue générationnel comme du projet migratoire, la population ayant une ascendance africaine vivant en Italie est hétérogène. En effet, si la partie la plus visible (car fortement médiatisée et politisée) est constituée par les migrants débarquant sur les côtes méridionales (mais qui ne représentent qu'une faible minorité) la majorité est une population sédentarisée, dont le projet migratoire initialement transitoire est devenu permanent. Cette stabilisation se manifeste notamment à travers des dynamiques familiales telles que regroupements familiaux, la natalité et les comportements matrimoniaux, comme les unions entre concitoyens et les unions mixtes (Caritas/Migrantes, 2010).

En 2017, les citoyens étrangers provenant d'Afrique et résidant en Italie représentent 20,75% de la population étrangère. Parmi eux, les ressortissants d'Afrique sub-saharienne sont une minorité. Au niveau national, les communautés les plus représentées sont le Sénégal (2,01%), le Nigeria (1,75%), le Ghana (0,95%), la cote d'Ivoire (0,52%) et le Mali (0,29%) (Istat, 2017).

L'Emilie-Romagne est une des régions d'Italie les plus attractives pour la population en provenance d'Afrique. C'est la deuxième région, après la Lombardie, avec le plus de ressortissants africains. Alors que la population maghrébine représente plus d'un tiers (principalement Maroc et Tunisie), les immigrés provenant d'Afrique sub-saharienne sont originaires pour la plupart du Ghana (2,9%), du Sénégal (2,4%) et du Nigeria (2,4%) (UNAR, 2013). En 2017, on observe dans la région une augmentation de la population résidente provenant de divers pays africains, principalement du Nigeria (plus 14,6%), du Sénégal (plus

3,1%), de la Gambie (plus 71,9%) et du Mali (plus 42,4%) qui sont parmi les communautés les moins représentées, il s'agit pour la plupart de réfugiés, arrivés par la mer et demandeurs de protection humanitaire (Istat, 2017).

En 2012, dans la province de Bologne, le nombre de résidents en provenance de pays africains sub-sahariens continuent à augmenter (hormis l'Erythrée), demeurant toutefois une minorité parmi les autres pays d'origine. La population africaine (hormis la population d'Afrique du Nord, comptant à elle seule 17% de la population étrangère résidant dans la province) provient du Nigeria (1,1%), du Sénégal (0,7%), de l'Erythrée (0,7%), du Cameroun (0,7%) et du Ghana (0,5%). Pour chacune de ces communautés le nombre d'homme est supérieur au nombre de femmes (ceci dans des proportions significatives pour le Sénégal dont les ressortissants sont près du triple des sénégalaises). Les chiffres concernant les pays d'origine des résidents étrangers africains de la ville de Bologne présentent de légères variations mais les tendances générales sont identiques à la situation provinciale. On note par exemple une plus grande présence érythréenne qu'en province.

Les pays d'Afrique sub-saharienne font partie de ceux considérés comme des « pays à Forte Pression Migratoire ». Cette catégorie inclut des pays en voie de développement, des pays à revenu moyen-bas, qu'ils fassent ou non partie de l'Union Européenne. Pour la majorité des immigrants provenant des « pays à forte pression migratoire », les raisons de la migration sont liées à un besoin de quitter des conditions de vie précaires (aussi bien pour raisons économiques, politiques, environnementales ou autre).

Les immigrants originaires du continent Africain sont porteurs d'une telle hétérogénéité de par la multiplicité de leurs origines nationales, géographiques, ethniques, religieuses et linguistiques qu'il pourrait sembler non-pertinent de chercher à souligner des éléments d'homogénéité. Pourtant, données statistiques à l'appui, il est possible de repérer un certain nombre d'éléments communs à la population d'origine subsaharienne immigrée en Italie (Caritas/Migrantes, 2010). Parmi ceux-ci, nous nous arrêterons sur cinq aspects principaux : *la forte pression migratoire*, l'histoire de la migration, le genre, la distribution géographique et les discriminations ethno- raciales (Unar, 2013).

La forte pression migratoire : les pays d'Afrique sub-saharienne font partie de ceux considérés comme des Pays à Forte Pression Migratoire (PFPM), catégorie qui inclut des pays en voie de développement, des pays à revenu moyen-bas, aussi bien dans et hors UE. Pour la

majorité des immigrés provenant des PFP, les raisons de la migration sont liées à un besoin de quitter des conditions de vie précaires (aussi bien pour raisons économiques, politiques, environnementales ou autre).

L'histoire de la migration : les Africains provenant de pays subsahariens font partie des premiers à migrer vers l'Italie lors premiers flux migratoires du début des années 90. Du point de vue générationnel comme du projet migratoire, la population ayant une ascendance africaine vivant en Italie est hétérogène. En effet, si la partie la plus visible (car fortement médiatisée et politisée) est constituée par les migrants débarquant sur les côtes méridionales (mais qui ne représentent qu'une minorité) la majorité est une population sédentarisée, dont le projet migratoire initialement transitoire est devenu permanent (stabilisation qui se manifeste par l'augmentation des demandes de regroupements familiaux, les unions entre co-nationaux et les unions mixtes, la présence de la deuxième génération, née en Italie ou arrivée enfant ou adolescent, acquisition de la nationalité italienne.)

Le genre : Les hommes représentent 60 % des immigrés africains, avec toutefois de fortes distinctions selon le groupe national d'appartenance (par exemple, la communauté sénégalaise compte 80% d'hommes tandis que les capverdiens immigrés en Italie sont pour 73% des capverdiennes).

La distribution géographique : Après la Lombardie, l'Emilie Romagne est la deuxième région avec le plus de ressortissants africains.

Les discriminations ethno-raciales : selon l'UNAR⁷, les discriminations basées sur la couleur de peau sont en augmentation (voir 1.1.5).

1.1.5 Immigration, montée des racismes et discriminations raciales

Des études s'intéressant à l'opinion publique à propos de l'immigration mettent en lien les représentations sociales par rapport au phénomène migratoire et à la figure de l'immigré avec les discours publics. L'image véhiculée à travers les mass-médias et les discours politiques joue un rôle déterminant dans le climat social et la perception du phénomène et de la présence de la population étrangère (Colombo, 2004). On constate une recrudescence des sentiments nationalistes dans de nombreux pays européens, dont l'Italie, prônant des mesures

⁷ Ufficio per la promozione della parità di trattamento e la rimozione delle discriminazioni fondate sulla razza o sull'origine etnica (Bureau pour la promotion de la parité de traitement et l'élimination des discriminations fondées sur la race ou sur l'origine ethnique).

particulièrement restrictives en matière d'immigration (ISMU, 2017). Le cas du débat politique actuel à propos d'une reformulation de la législation relative à l'acquisition de la nationalité italienne est emblématique.

Dans ce contexte particulièrement tendu, les organismes de suivi des phénomènes de racisme, discrimination raciale et xénophobie européens et italiens observent une augmentation des discriminations ethno-raciales relatives à la couleur de peau aujourd'hui en Italie. Les ressortissants africains, mais également les descendants d'africains sont les plus exposés (Unione Nazionale Anti-discriminazione razziale, 2013 ; ECRI, Organisme de la Communauté Européenne contre le racisme et l'intolérance). En général, les cas de discriminations concernent des « *comportements ou des attitudes, messages ou propos qui, concrètement ou symboliquement, alimentent, légitiment ou justifient la marginalisation, hiérarchisation, infériorisation, déshumanisation ou les harcèlements ou les disparités de traitement envers les citoyens porteurs de différences phénotypiques et extérieurs qui manifestent ou sont perçus comme ayant une appartenance ethnique ou nationale, religieuse, culturelle différente* » (IDOS, 2013, p.189). L'Union nationale anti-discrimination raciale qui accueille et recense les plaintes pour discrimination (lié non seulement à l'origine ethnique, culturelle ou religieuse, mais aussi à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, au handicap) présente des chiffres où les discriminations à fond ethno-raciales sont fortement majoritaires (plus de la moitié des 1283 plaintes enregistrées en 2012). L'augmentation du nombre de cas est à mettre en perspective avec la mise en place d'un réseau et d'outil au niveau territorial et du travail des institutions et des associations pour lutter contre ces discriminations, comme le Réseau UNAR, composé de 12 régions, 36 provinces et 5 grandes villes qui coordonne les actions de prévention et de tutelle. Toutefois, un tel phénomène est difficilement visible et ces chiffres ne sont pas représentatifs d'une réalité souterraine non saisissable. Les informations reportées par les médias fournissent une image du contexte actuel. La discrimination raciale est un phénomène diffus qui touche l'ensemble de la société (Rapport Amnesty International, 2017). Les cas de discrimination dans le monde du sport (insultes racistes envers les joueurs noirs, présence enraciné de groupes de supporters ouvertement racistes et en lien avec les mouvements fachistes), dans le monde de la politique (récurrence d'agressions verbales envers les personnages politiques d'origine africaine, dont les insultes répétées et l'envoi de peaux de bananes à l'ex-ministre de l'Intégration Cécile Kyengé, d'origine congolaise, sont un des exemples), dans les lieux publics (les médias font de plus en plus souvent état de faits de société

où des personnes, de tous âges, sont agressées verbalement ou physiquement en raison de la couleur de peau. Le cas de l'agression survenue en novembre 2017 à Turin⁸, lorsqu'une jeune fille de 15 ans issue d'un couple mixte dont la mère est italienne et le père est africain a reçu coups et insultes de la part d'un homme italien l'invitant à « retourner dans son pays », et ce dans un bus plein sans que personne ne la défende, est emblématique de l'état des discriminations dans le pays).

A l'heure où nous écrivons, la situation politique du pays est particulièrement instable à la suite des élections parlementaires du 4 mars 2018. Le climat de la campagne électorale a été placé sous le signe de l'accès de partis d'extrême droite à la candidature et des faits de société concernant des agressions à caractère raciste ont été enregistrés en augmentation. Le cas des « faits de Macerata » en est emblématique. Dans cette petite ville du centre de l'Italie, en réponse au meurtre d'une jeune italienne dont le suspect est Nigérian un militant d'extrême droite a tiré dans la rue sur des personnes africaines en blessant six d'entre elles. Actuellement, il est possible de constater une mobilisation de la part de la population civile dans la lutte contre le racisme et ses formes les plus violentes et dans la sollicitation des forces politiques afin de mettre en œuvre des politiques égalitaires et de condamnation des formes de fascisme et de racisme.

1.2 Evolution de la conjugalité et transformations familiales dans la société italienne aujourd'hui

L'analyse du phénomène de la mixité conjugale s'inscrit dans un contexte social en mutation non seulement du fait des processus migratoires décrits jusqu'à présent, mais également en raison des transformations à l'œuvre au sein des institutions sociales telles que la famille. Les unions mixtes représentent une des composantes des changements observés au cours des dernières années au niveau des modèles conjugaux et familiaux. Pour saisir ce qui l'en est, il convient donc de prendre le temps de s'arrêter sur l'évolution que les relations de couple et les relations familiales ont connu d'un point de vue statistique. Le rapport annuel de l'ISTAT sur la situation du pays publié en 2016 confirme l'état d'un pays en transition avec une tendance à la diversification des modèles familiaux (Istat, 2016). Comme dans les autres

⁸

http://torino.repubblica.it/cronaca/2017/11/13/news/torino_1_appello_degli_investigatori_aiutateci_a_trovare_il_razzista_del_bus_-180951540/

pays d'Europe du Sud, au cours des dernières décennies l'Italie a connu de profondes transformations démographiques. Le passage d'un système parental communautaire à une structure familiale nucléaire simplifiée s'accompagne d'une pluralisation des modèles familiaux et d'une fragilisation des liens matrimoniaux (Stranges, 2008). Toutefois, il existe de grandes diversités au niveau territorial. Tandis que le Sud présente un modèle dit « méditerranéen », le Nord du pays se rapproche du modèle dit « continental ». L'attachement aux valeurs traditionnelles et religieuses de la famille, du mariage et des enfants s'oppose à une tendance post-moderne à l'individualisation, à la privatisation des rapports personnels et à la parification dans les relations de genres (Zanatta, 2010).

1.2.1 Unions, mariages et séparations : vers une transformation des modèles familiaux

Depuis les années 1970, les démographes constatent une tendance continue à la diminution de la nuptialité. Lors des dernières années celle-ci s'est accélérée avec une baisse de l'ordre de 4% des mariages entre 2008 et 2014. Ce sont surtout les premiers mariages entre citoyens italiens qui diminuent. Ils représentent 89,7% des mariages. Le vieillissement progressif de la population lié à la baisse de la natalité, qui a démarré au milieu des années 1970, a impliqué une diminution de la population en âge de se marier (en moyenne entre 16 et 34 ans). Celle-ci continue à diminuer chaque année. A ceci s'ajoutent les mutations sociales profondes qui ont transformé les rapports entre l'individu et la société, notamment les attitudes vis-à-vis des institutions telles que le mariage et la famille. On a assisté à une diversification des manières de « faire famille » et à une large diffusion des unions libres. En six ans, les unions de fait ont plus que doublé, entre 2008 et 2014. L'augmentation des naissances d'enfants dont les parents ne sont pas mariés confirme la tendance à la stabilisation de ce nouveau modèle familial (Istat, 2015).

Les données de 2014 confirment la tendance générale à la diminution des mariages selon le rite religieux et l'augmentation continue de rites civils, qui représentent 43,1% de l'ensemble des mariages. Bien que les mariages religieux aient diminué ils demeurent le choix le plus suivi dans les unions entre italiens (63,3% de mariages religieux contre 36,7% de mariages civils). En revanche, dans près de neuf cas sur dix, les unions dont au moins un des partenaires est étranger sont célébrées selon le rite civil. Les unions mixtes représentent 72,2% de celles-ci.

Dans 85,5% des cas les conjoints choisissent l'union civile. Nous reviendrons plus amplement sur ce point dans le prochain chapitre.

Parmi les spécificités de la conjugalité en Italie on constate ces dernières années une augmentation de l'âge moyen au premier mariage et à la première mise en couple, phénomène s'associant à un prolongement de la permanence des jeunes adultes dans les familles d'origine. L'augmentation diffuse de la scolarisation et l'allongement de la période de formation, mais aussi un contexte économique difficile, la précarité du travail et la difficulté d'accéder à un logement sont les principaux facteurs qui déterminent la situation actuelle. La conjoncture économique du pays ces dernières années a contribué à accélérer le phénomène et à retarder toujours plus l'entrée dans la vie active et la formation d'une famille pour les jeunes italiens.

Par ailleurs, les chiffres concernant les séparations et les divorces indiquent une tendance générale à l'instabilité conjugale en Italie. Entre 1995 et 2015, on constate une augmentation de 68,8% des séparations et de près de 50 % des divorces. Si la durée moyenne des mariages est estimée à 16 ans, les mariages les plus récents durent de moins en moins longtemps. A ces mutations s'ajoute le constat d'un léger ralentissement de l'instabilité des mariages, données qui s'expliquent peut-être par les raisons économiques ou par l'âge tardif à laquelle les personnes se séparent. Plus de la moitié des couples qui se séparent ont des enfants. Dans la plupart des cas, au moment de la séparation les enfants ont atteint l'âge de l'adolescence. Dans 90% des cas, les parents demandent la garde partagée.

La distribution de ces dynamiques sur le territoire national est inégale. On constate des spécificités territoriales telles que la proportion des unions civiles ainsi que des séparations et des divorces est plus élevée dans les régions du Nord que dans celle du Sud de l'Italie (Istat, 2014).

Enfin, l'augmentation des seconds mariages et la présence croissante des « familles recomposées » contribuent également à redessiner le paysage des familles italiennes. Le terme « familles recomposées » est utilisé dans le cadre d'études statistiques pour indiquer les familles au sein desquelles au moins l'un des deux conjoints a déjà eu une expérience matrimoniale précédente. Selon les chiffres de l'Istat, les familles recomposées semblent diminuer, avec moins 10% entre 2008 et 2010, mais ces chiffres ne tiennent compte que des couples ayant célébré leur union. Les unions de fait ne sont pas comptabilisées. Les familles recomposées italiennes présentent pour la plupart une structure dite « simple » formée un couple dont l'un

des deux partenaires a déjà un enfant d'une précédente union. Les structures dites « complexes » sont plus rares et présentent des familles dont les deux partenaires ont des enfants d'une ou de plusieurs unions précédentes Enfin, de manière générale, on constate que les hommes se remarient plus que les femmes (Istat, 2014 ; Gigli, 2016).

Dans ce contexte, les transformations économiques, sociales et culturelles ont donné lieu à une restructuration des rôles parentaux et à de nouvelles modalités éducatives (Milani, 2001 ; Contini, 2010 ; Gigli, 2007, 2016). Bien que subsistent des inégalités de genre dans la répartition des tâches familiales au sein du couple conjugal/parental (Istat, 2010), on constate un changement dans la conception du rôle paternel et dans les pratiques marquées par un engagement majeur dans les relations de soin et d'éducation (Gigli, 2016). Parallèlement les fonctions normatives paternelles s'en trouvent diminuées. Les fonctions de leadership organisatrices sont remplies principalement par les mères (Gigli, 2010).

C'est au sein de ce contexte général que la mixité conjugale s'inscrit. Si l'on constate que les unions mixtes tendent à suivre une évolution similaire aux autres modèles familiaux, elles présentent une grande hétérogénéité et des caractéristiques propres.

1.2.2 Unions, mariages et familles mixtes en Italie

Un aperçu de la littérature dans le domaine de la démographie permet de se rendre compte que jusqu'à présent la question de la mixité conjugale a fait l'objet de peu de recherches dans ce champ en Italie. Ce n'est que depuis la moitié des années 1990 qu'elle commence lentement à susciter l'intérêt des spécialistes (Maffioli et al., 2009 ; Tognetti-Bordogna, 1996 ; Bertolani, 2001). Tout comme pour le phénomène migratoire, les données statistiques concernant le phénomène de la mixité conjugale sont issues d'un nombre relativement limité de sources : les recensements généraux de la population réalisés par l'Istat tous les dix ans à partir de celui de 1991, les rapports annuels relatifs aux tendances matrimoniales, les registres d'état civil des municipalités enregistrant les mariages (à partir de 1984 les données de l'état civil se sont adaptées au changement de la composition de la population en spécifiant la nationalité dans les actes de mariage, de naissance et de décès) ainsi si que les naissances (entre 1984 et 1999) . Par ailleurs, une série d'aspects liés aux critères utilisés pour saisir la mixité et la conjugalité d'un point de vue quantitatif soulève une difficulté à rendre compte de manière exhaustive du phénomène (Maffioli et al., 1996, 2009).

D'une part, les études menées dans ce domaine se réfèrent à la catégorie « union mixte » pour indiquer l'union, civile ou religieuse, entre citoyens de nationalités différentes. A partir de cette définition, il faut ainsi tenir compte que les données statistiques présentées peuvent parfois agglomérer aussi bien celles concernant les unions entre un citoyen italien et un citoyen étranger que celles entre deux citoyens étrangers de nationalité différente. Or, il s'avère que ces deux configurations conjugales présentent des différences significatives et les enjeux de leur étude sont bien distincts. Si toutes les deux suivent la même tendance à l'augmentation, les unions italo-étrangères représentent, elles, près des trois quarts des unions entre deux citoyens étrangers.

D'autre part, étant donné qu'en Italie, pour l'heure, le seul critère de définition des unions mixtes repose sur la différence de nationalité entre les conjoints, les données ne prennent pas en considération les couples dont l'un des membres est d'origine immigrée et a acquis la nationalité italienne. Or, tenant compte notamment de l'augmentation relativement récente du nombre des acquisitions de nationalité, il est probable qu'un certain nombre de couples présentent les caractéristiques de la mixité culturelle sans pour autant que le couple soit binational, les conjoints étant devenus entre temps des concitoyens. En plus de la nationalité, il faudrait ainsi prendre en compte le lieu de naissance des conjoints afin d'en établir une mixité fondée sur la différence de pays d'origine.

Enfin, le phénomène de la nuptialité en Italie est suivi statistiquement à travers la prise en compte des unions effectivement célébrées en Italie, que ce soit selon le rite religieux ou bien le rite civil. Parmi ces données, les unions de fait se retrouvent du coup excluent des enquêtes. Pourtant, nous venons de le voir, bien que difficilement saisissable, les couples de fait représentent un phénomène en pleine expansion dont le suivi pourrait intégrer les mariages enregistrés auprès de l'état civil. De même, les chiffres relatifs aux unions ne tiennent pas compte des mariages célébrés à l'étranger, phénomène lui-même en augmentation.

Ainsi, les limites liées aux sources à disposition mais également aux critères utilisés pour définir les couples mixtes expliquent au moins en partie les difficultés liées à la saisie de l'entité du phénomène. En tenant compte de ces problématiques nous sommes conscients d'une certaine marge d'erreur et d'approximation des données présentées. Nous faisons l'hypothèse que l'ensemble de ces éléments nous permettent d'estimer à la hausse les données à disposition

à propos des unions mixtes (Colombo & Sciortino, 2004 ; Peruzzi, 2008 ; Maffioli et al. 2009 ; Zanatta, 2010 ; Cerchiaro, 2016).

1.2.2.1 Evolution des unions mixtes en Italie

Les traces des unions mixtes dans les registres d'état civil remontent à l'année 1984 et il faut attendre 1991 pour voir apparaître des données dans les sources statistiques officielles italiennes. L'étude des actes de mariage et de naissance publiés entre 1984 et 1991 montrent une augmentation de 73% des mariages mixtes au cours de cette période (Maffioli, 1996). Lors du recensement de 1991 on compte 65.100 couples mixtes. Alors, dans 67% des cas le conjoint étranger provient d'un pays dit « développé ». Les couples dont l'un des membres est originaire d'un pays en « voie de développement » demeurent alors un phénomène marginal. Sur l'ensemble des unions mixtes, 68% sont formées par des couples dont la femme est étrangère. La composition des couples entre hommes italiens et femmes étrangères et cette asymétrie de genre s'explique alors par l'impact de l'émigration italienne et son incidence sur le « marché matrimonial ». Dix ans plus tard, lors du recensement de 2001, les chiffres font plus que doubler avec 198.347 mariages mixtes. En 2011 on compte 320.234 unions mixtes. L'augmentation des unions entre un partenaire italien et un partenaire d'une autre nationalité a été particulièrement significative entre 1995 et 2007 où une hausse annuelle de 9,4% a été enregistrée.

Les tendances observées précédemment quant à l'augmentation progressive de ces « nouvelles familles » sont confirmées dans le dernier Rapport Istat Matrimoni, separazioni e divorzi relatifs à l'année 2014 (Istat, 2015). Les unions entre un italien et un étranger représentent alors 9,2% des mariages. L'évolution du phénomène et le rythme auquel la mixité conjugale a pris place au sein de la société italienne est à la fois caractéristique et révélateur des dynamiques liées aux mouvements migratoires à l'œuvre dans la péninsule, et qui se distinguent des phénomènes observés dans d'autres pays d'Europe. Les études démographiques permettent de dégager des spécificités ultérieures et qui mettent en évidence les multiples facettes d'un modèle conjugal et familial qui dans les représentations apparaît souvent comme uniforme. En déchiffrant les composantes liées au pays de provenance du partenaire étranger, aux différences de genre selon la typologie de couple, à l'âge des conjoints et à la distribution géographique des unions mixtes recensées sur le territoire italien, on dessine alors un cadre multiforme et complexe.

1.2.2.2 Qui sont les partenaires étrangers formant des unions mixtes aujourd'hui ?

Tout comme la multiethnicité est devenue un des traits de caractère de la société italienne, les couples unissant un citoyen italien à un citoyen étranger présentent une grande diversité des pays de provenance du conjoint venu d'ailleurs. Lors des dernières années, la tendance à l'augmentation des couples mixtes dont le partenaire étranger est originaire d'un pays à forte pression migratoire s'affirme. Parmi ceux-ci, six pays concernent 43% de l'ensemble des unions mixtes. Il s'agit de la Roumanie (15%), l'Ukraine (6,6%), la Pologne (6%), le Maroc (5,6%), l'Albanie (5,1%) et le Brésil (4,9%). L'aire Européenne est la plus représentée, les unions dont l'un des conjoints est originaire d'un pays d'Europe de l'Est représentent la majorité des unions mixtes (Istat, 2011).

La composition en genre des flux migratoires impacte sur les déséquilibres de genre dans la répartition des hommes et des femmes italiens et étrangers formant des couples mixtes. Selon les nationalités prises en considération l'asymétrie entre le genre est plus ou moins significative. De manière générale, en Italie les unions mixtes concernent en grande majorité des unions entre un homme italien et une femme étrangère (82% des unions mixtes). Dans ces cas, près de la moitié des unions mixtes adviennent entre un homme autochtone et une femme originaire d'un pays d'Europe de l'Est, dont la Roumanie (19,6%), l'Ukraine (10,7%), La Pologne (8%) et la Russie (6,6%). Dans les couples mixtes entre une femme italienne et un homme de nationalité étrangère près de trois époux sur dix sont originaires d'un pays africain. Parmi les nationalités des partenaires les plus représentées nous retrouvons les communautés étrangères les plus présentes sur le territoire : 13,5% conjoints sont Marocains, 8,2% Albanais, et 6,3% Tunisiens. Par ailleurs, 22% des époux provient d'un pays d'Europe de l'Est ou des Etats Unis. Parmi les unions mixtes, les italien.ne.s en couple avec une personne originaire d'un pays d'Afrique sub-saharienne représentent une minorité. Selon les récents chiffres relatifs à l'année 2015, la tendance se poursuit.

Tableau 2

Mariages mixtes par typologie de couple et principales nationalités en pourcentages . Année 2015			
Pays d'origine	Epoux italien Epouse étrangère	Pays d'origine	Epoux étranger Epouse italienne
Roumanie	20,0	Maroc	13,1
Ukraine	12,0	Albanie	11,1
Russie	6,2	Roumanie	6,1
Moldavie	5,5	Tunisie	5,6
Albanie	5,4	Royaume- Uni	3,7
Brésil	5,1	Allemagne	3,3
Pologne	4,3	Nigéria	3,2
Maroc	3,4	Egypte	3,0
Pérou	2,3	France	2,7
Cuba	2,3	Etats-Unis	2,5
Equateur	1,8	Sénégal	2,4
Rép. Dominicaine	1,8	Brésil	2,4
Rép. Pop. De Chine	1,6	Espagne	2,0
Allemagne	1,5	Ukraine	1,8
Nigéria	1,5	Cube	1,8
Autres pays	25,3	Autres pays	35,2
Total	100,0	Total	100,0

Source : Notre élaboration à partir des données Istat (Istat, 2016)

1.2.2.3 Distribution géographique et spécificités de Bologne et sa province

La répartition des unions mixtes sur le territoire italien suit de près celle de la présence de la population étrangère, là où les communautés sont sédentarisées et stables. Alors que dans les régions méridionales et dans les îles les unions mixtes représentent une faible partie des unions célébrées, elles sont beaucoup plus fréquentes dans les régions du Nord et du Centre de l'Italie (Istat, 2015). En 2014, un quart des unions mixtes est célébrées dans le Nord (12,9% au Nord-est et 11,6% au Nord-Ouest ; 12% au Centre et 10% dans le reste du pays (respectivement 5,1% et 4,9% dans le Sud et dans les îles).

En 2012, parmi les mariages célébrés en Emilie-Romagne, 13,2% sont des mariages mixtes (Colombo & Mantovani, 2014). Il est important de souligner que les données à disposition ne comptabilisent pas les mariages déjà célébrés et ceux qui le seront à l'étranger. Comme dans le reste du pays, on constate une tendance à l'augmentation du phénomène qui confirme la tendance déjà observée à partir de 1995 et qui s'accroît. D'un point de vue

diachronique, on observe une augmentation entre 1995 et 2011 avec 6,6% des mariages avec au moins un membre étranger (dont la plus grande partie sont des mariages mixtes). Afin de pallier aux lacunes ne prenant en compte ni les unions de fait ni les mariages célébrés à l'étranger, il convient de prendre en considération la composition des familles des ressortissants étrangers en comptabilisant les familles composées à la fois de citoyens italiens et de citoyens étrangers.

Tableau 3

Mariages dont un conjoint est italien et l'autre est étranger 1997 - 2014	
Année	Nombre de mariages
1997	108
1998	121
1999	152
2000	145
2001	197
2002	207
2003	200
2004	211
2005	226
Total	1567

Sources: Notre élaboration à partir de « Mariages célébrés à Bologne, dont au moins un des conjoints est de nationalité étrangère », Commune de Bologne - Dipartimento Programmazione

1.2.2.4 L'instabilité matrimoniale des unions mixtes en Italie

L'augmentation de l'instabilité des mariages entre conjoints de nationalité différente est un phénomène relativement récent. Il s'explique en partie par l'augmentation de ce type de mariages. En 2015, 9,4% des séparations concernent des couples mixtes, une tendance similaire à celle de 2014. Les couples mixtes qui se séparent sont dans 7 cas sur 10 (67,7%) formés par un conjoint italien et une épouse étrangère (ou ayant acquis la nationalité par le mariage). Une tendance représentative de l'asymétrie de genre qui caractérise les typologies de couples mixtes. Bien que les divorces de couples mixtes aient augmenté en valeurs absolues, ils ont diminué en termes relatifs, car si, en 2015, ils représentant 8,7% des divorces, l'année précédente ils représentaient 9,5%. (Istat, 2016)

1.2.2.5 Les enfants de couples mixtes en Italie

Selon les données des registres des naissances, entre 1984 et 1995, les naissances au sein de couples formés par un parent italien et un parent étranger résidant sur le territoire italien se sont multipliées par trois. Durant cette période, la fécondité au sein des couples mixtes reste relativement basse par rapport à celle des autres familles (Maffioli, 1996).

De 1999 et 2014, de nouveau le nombre de naissances d'enfants issus de couples mixtes en Italie a plus que triplé, passant de 6 à 20,7%, avec une augmentation beaucoup plus significative au Nord. En 2001, les auteurs de la publication consacré à la population étrangère à l'issue du recensement soulignent que « *le nombre de mineurs qui vivent en couples mixtes constituent eux aussi un indicateur de la maturité du processus d'intégration de la population immigrée dans le pays d'arrivés* » (Ferruzza et al., 2014, p.94).

En quinze ans, l'Emilie-Romagne, qui réunit le plus grand nombre d'enfants nés d'un parent Italien et d'un parent étranger, est passée de 10 à 32% d'enfants issus de couples mixtes (ISTAT, 2015). Au cours de notre travail d'exploration des données statistiques auprès du secteur Démographie de la Ville de Bologne, Chef-Lieu de la Province où se déroule notre recherche, nous avons pu constater que les données ne remontent pas au-delà de 1989. Les chiffres fournis mettent en évidence l'augmentation constante de cette nouvelle génération d'Italiens ayant une double origine nationale/géographique parentale. Le tableau suivant publié sur le Site Internet du service de Statistiques de la Ville permet de mieux cerner la réalité du phénomène au niveau territorial, dans la ville de Bologne. Les naissances d'enfants issus de couples mixtes sont situées dans la catégorie des naissances dont au moins l'un des parents est étranger. Tandis que les premières colonnes concernent les enfants dont les deux parents sont étrangers, la 6^{ème} colonne indique le nombre de naissances d'enfant de père étranger et de mère italienne, la 7^{ème} colonne le nombre de naissances d'enfant de mère étrangère et de père italien et la 8^{ème} colonne, le total des enfants nés de couples mixtes de 1992 à 2016.

Tableau 4

Nati vivi residenti con almeno un genitore di cittadinanza straniera - serie storica

Anno	Cittadinanza Nato / Cittadinanza genitori			Totale Citta dinanza Nat o	Italiana		Totale Citta dinanza Nat o	Totale
	Straniera				Padre straniero e Madre italiana	Padre italiano e Madre straniera		
	Entrambi Stranieri	Riconosciut o solo dal Pa dre ..	Riconosciut o solo dalla Madr..					
1992	57	2	4	63	46	65	111	174
1993	63	1	1	65	29	51	80	145
1994	65	3	8	76	44	60	104	180
1995	78	2	4	84	39	51	90	174
1996	150		3	153	31	77	108	261
1997	172	1	8	181	43	73	116	297
1998	168		7	175	50	75	125	300
1999	226	2	10	238	70	89	159	397
2000	290	1	15	306	66	97	163	469
2001	301	1	10	312	48	122	170	482
2002	320		20	340	60	108	168	508
2003	362		14	376	58	116	174	550
2004	407	1	22	430	65	133	198	628
2005	452	2	20	474	60	138	198	672
2006	471		30	501	61	150	211	712
2007	535		32	567	68	155	223	790
2008	556		24	580	56	179	235	815
2009	728	2	22	752	90	172	262	1 014
2010	747		16	763	82	174	256	1 019
2011	766		33	799	77	181	258	1 057
2012	802	1	40	843	86	177	263	1 106
2013	868	1	33	902	90	192	282	1 184
2014	881		38	919	94	208	302	1 221
2015	887	1	26	914	98	205	303	1 217
2016	815		31	846	116	229	345	1 191

Sources : « Nés vivants résidents ayant au moins un parent de nationalité étrangère – Série historique », à partir de la nationalité étrangère ou italienne de l'enfant et des parents, 1992-2016, Commune de Bologne - Dipartimento Programmazione

Ces chiffres confirment la tendance générale repérée au niveau national au niveau des mariages mixtes et qui se perpétuent au moment de la naissance des enfants. Il y a une augmentation constante d'enfants Italiens dont l'un des parents est étranger et dans environ la moitié des cas c'est la mère qui est originaire d'un autre pays.

A travers les données concernant la zone géographique d'origine du parent étranger fournies dans le Tableau 5 relatif aux naissances d'enfants dont au moins l'un des parents est étranger selon la région de provenance du parent étranger, les différences numériques selon l'origine géographique des parents ainsi que l'évolution du phénomène au cours des trois dernières décennies apparaissent clairement.

Tableau 5

Naissances d'enfants issus d'unions mixtes selon la typologie du couple selon la région de provenance du parent étranger											
Origine ----- Années		U. E.	Autres Pays d'Europe	Asie de l'Ouest	Autres pays d'Asie	Afrique du Nord	Autres pays d'Afrique	Am. Du Nord	Amér. centrale	Amér. du Sud	Total
1989	P.I./M.E.	19	10		2	1	2	3	2	4	43
	P.E./M.I.	9	1	1	2	4	1	2	2	1	23
1999	P.I./M.E.	16	25	2	9	2	7	4	7	16	88
	P.E./M.I.	31	10		1	12	6	5	3	2	70
2000	P.I./M.E.	28	26		5	5	5	7	10	11	97
	P.E./M.I.	13	9	2	6	18	7	2	4	5	66
2001	P.I./M.E.	24	38	1	11	5	9	4	12	18	122
	P.E./M.I.	11	9		4	10	5	5	2	2	48
2002	P.I./M.	27	39	5	10	3	9	1	7	7	108
	P.E./M.I.	9	15	2	3	22	3	4		2	60
2003	P.I./M.E.	31	43	3	7	2	10	2	5	13	116
	P.E./M.I.	21	9		3	10	7	4	3	1	58
2004	P.I./M.E.	41	34	2	12	2	6	6	13	16	132
	P.E./M.I.	20	4	2	2	16	11	3	4	3	65
2009	P.I./M.E.	68	40	2	12	17	6	7	6	14	172
	P.E./M.I.	25	7	1	6	29	11	3	3	5	90
2016	P.I./M.E.	73	58	2	45	17	5	1	5	23	229
	P.E./M.I.	20	20	2	11	35	13		4	11	116

Sources : Notre élaboration à partir du tableau « Nés vivant résidents ayant au moins un parent de nationalité étrangère selon la zone géographique », 1989 – 2004

Dans ce Tableau 5, nous avons voulu mettre en évidence les premiers chiffres dont les démographes disposent et qui indiquent qu'au cours de l'année 1989 seulement 66 enfants issus de couples mixtes sont nés à Bologne sur un total de 2263 naissances (Statistiques des Services Démographiques de la Mairie de Bologne). Cette année-là, alors que les enfants dont les parents d'origine étrangère non-européens sont quelques unités, la plupart des enfants nés de couples mixtes ont un père italien et une mère européenne (provenant principalement d'un pays appartenant à l'Union Européenne).

Près de 10 ans plus tard, en 1999, nous voyons que la tendance se maintient mais que le nombre des naissances au sein des couples mixtes augmentent de manière constante avec 158 cette année-là. On constate que certaines régions du monde sont de plus en plus représentées parmi les zones géographiques d'origine des parents étrangers, notamment la zone de l'Europe ne faisant pas partie de l'Union, ainsi que l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud. Le nombre d'enfants dont l'un des parents est ressortissant d'un autre pays d'Afrique a plus que triplé et

commence à être lui-même numériquement significatif. S'il n'y a pas de nette distinction entre les genres des parents, on peut faire l'hypothèse que selon les pays d'origine il y aura plus d'enfants dont la mère italienne et le père est Africain que le contraire. Ces chiffres montrent que, suivant la tendance générale des autres familles mixtes, les naissances au sein de couples Italo-africains se multiplient au cours des deux dernières décennies.

Au commencement de la mise en place de notre travail de recherche nous avons choisi de focaliser notre attention sur les familles ayant des enfants nés entre 1997 et 2015 afin de saisir l'entité du nombre de familles mixtes dont un parent est Africain et dont les enfants sont encore mineurs ou jeunes adultes. Au moment de l'écriture nous sommes en mesure d'ajouter les données mises à jour avec les dernières données concernant l'année 2016. Afin de ne pas appesantir le tableau de données superflues nous avons retenues les années les plus significatives : les trois décennies de 1989, 1999 et 2009, 2016. Nous avons calculé qu'entre 1997 et 2016, 335 enfants sont nés à Bologne d'un parent Italien et un parent Africain. Près de la moitié d'entre eux a une mère originaire d'un pays Afrique (autre que le Maghreb) et l'autre moitié en revanche a un père originaire d'Afrique.

Si l'on prend en considération l'ensemble du phénomène de la mixité familiale en train de se développer sur le territoire Bolognais, nous constatons que les familles ayant une composante Africaine sont certes minoritaires par rapport à d'autres types de familles telles que les familles Italo-Européennes ou les familles Italo-Maghrébines, mais elles y sont plus en plus ancrées.

Pour finir, les chiffres relatifs aux naissances lors des dernières années nous permettent d'avoir accès aux principales nationalités des parents ayant eu un enfant au sein d'un couple mixte à Bologne. Parmi l'ensemble des nationalités représentées, ces chiffres permettent de constater notamment la plus grande présence de naissances, avec une tendance à l'augmentation, au sein de couples Italo-Marocains et Italo-Tunisiens. Dans le cadre de la recherche, nous retenons ici les nationalités appartenant à la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale. Nous constatons alors la présence d'enfants issus de couples Italo-Camerounais (avec un nombre équivalent de couples dont la mère est Camerounaise et de couples dont le père est Camerounais), d'enfants issus de couples Italo-Nigériens (les enfants dont la mère est Nigérienne sont plus du double des enfants dont le père est Nigérien), et de couples Italo-Sénégalais (dont le parent originaire du Sénégal est le père).

Tableau 6

	Naissances d'enfants résidents avec une mère de nationalité étrangère et un père italien					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun			2	3		3
Nigeria	3	4	2	3	5	
Total mères	181	177	192	208	205	229

Sources : Notre élaboration à partir du tableau « Nés vivant résidents ayant au moins un parent de nationalité étrangère-principale nationalité des mères », 2011-2016

Tableau 7

	Naissances d'enfants résidents avec un père de nationalité étrangère et un père italien					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	1		3		3	4
Nigeria	1	1	2	1		2
Sénégal	4	5	6	1	4	3
Total pères	77	86	90	94	98	116

Sources : Notre élaboration à partir du tableau « Nés vivant résidents ayant au moins un parent de nationalité étrangère-principale nationalité des pères », 2011-2016

2 CHAPITRE

MIXITES CONJUGALES ET FAMILIALES.

LES FAMILLES DE L' « ENTRE-DEUX »

Dans ce chapitre, à partir d'un approfondissement de la notion de mixité, une notion transversale et polysémique, nous décrivons l'évolution du concept appliqué à la conjugalité. Dans un premier temps, nous proposons un éclairage sur l'histoire de la notion de mixité et sur le cadre théorique et conceptuel qui l'accompagne. Nous abordons la mixité conjugale en tant que catégorie complexe et multidimensionnelle dont la définition de critères possibles de définition des couples mixtes contribue à en faire un outil scientifiquement valable. Dans un second temps, nous explorons le panorama des recherches qui se sont intéressées aux unions mixtes en adoptant une approche pluridisciplinaire. Le recours à diverses disciplines des sciences sociales ayant trait à des champs divers apparaît comme une nécessité épistémologique afin d'étudier une notion transversale comme celle de la mixité. A partir de l'étude du choix du conjoint, les couples mixtes ont été l'objet de travaux s'intéressant au rapport entre l'intimité du choix amoureux et de la relation conjugale et les normes sociales et la construction que les acteurs sociaux élaborent autour de ces choix. Enfin, dans un troisième lieu nous affrontons le thème de la mixité familiale en évoquant les travaux menés autour de la parentalité et de la transmission identitaire et culturelle dans les familles mixtes. La revue des recherches menées autour de la mixité familiale nous amène à mettre en évidence l'intersection entre deux champs de recherche : celui de la mixité et celui de l'éducation familiale. Quand l'étude de la parentalité et des attitudes et pratiques éducatives s'intéresse aux contextes interculturels comme les familles mixtes, les cadres d'analyse et les apports des recherches menées autour des processus éducatifs parentaux sont sollicités. Tout comme l'évolution de l'étude de la mixité et des perspectives théorico-méthodologiques qui y ont été développés sont intrinsèquement liées aux

caractéristiques des contextes sociohistoriques au sein desquelles elles prennent forme, les axes de recherche explorés dans le domaine de l'éducation familiale reflètent les réalités familiales contemporaines et répondent aux questions que leurs transformations posent dans la société actuelle.

2.1 Mixité(s) : concept et construction sociale

Le concept de « mixité conjugale » constitue l'une des diverses déclinaisons de la notion de mixité. Cette dernière a fait l'objet d'une analyse conceptuelle et linguistique approfondie jusqu'à donner naissance à une branche de la sociologie : la sociologie de la mixité (Varro, 2003). Les auteurs qui jusqu'à aujourd'hui ont fourni leurs contributions au développement de ce champ de recherche ont d'ailleurs systématiquement souligné combien la réflexion sur la définition et l'usage des termes autour de la mixité représentent une partie intégrante de la démarche de recherche dans ce domaine (Schnapper, 1998 ; Caballero et al., 2008, 2010 ; Collet & Philippe, 2008 ; Rodriguez-Garcia, 2012 ; Varro, 1998, 2003, 2012). Une absence de consensus autour de la terminologie de la mixité et de la nature même de ce qui est mixte a amené à l'élaboration d'un cadre conceptuel en mesure de fournir les outils pour analyser une réalité sociale complexe. Une brève approche historique de cette notion et des questions qu'elle soulève d'un point de vue épistémologique, théorique, méthodologique, mais aussi éthique fournit les éléments préliminaires afin d'approfondir par la suite la mixité dans les relations conjugales et familiales.

2.1.1 La « mixité » : histoire de définitions

Etymologiquement, le terme « mixité » renvoie à l'adjectif « mixte » existant depuis le Moyen-âge et venant du latin « *miscere : mélanger, mêler* ». Employé dans de nombreux domaines, son sens le plus courant se réfère à la co-présence de personnes de sexe opposé, dont l'école mixte est l'exemple le plus fréquent (Dictionnaire historique de la langue française, 1992). En lexicologie, le terme « mixte » signifie : « *composé de plusieurs choses de nature différente* » (Petit Robert, 1968). Ce n'est qu'en 1994 que le terme « mixité » apparaît dans le dictionnaire du Petit Robert. Alors, son emploi exprime une évolution de la place de la femme et de la fille dans l'espace public tel que l'école, soulignant une aspiration à une égalité entre les sexes (Varro, 2003). En italien, le terme mixité n'a pas d'équivalent et l'adjectif « *misto* » est défini comme « *se référant à ce qui est mélangé avec d'autres choses ou d'autres éléments, avec lesquels il se fonde de manière plus ou moins homogène* » (Tognetti Bordogna, web site

Treccani). Il recouvre également une multitude de domaines (l'école, la cuisine, la géométrie, le transport maritime, les populations, etc.).

Les premières tentatives de conceptualisation datent du début des années 90, à travers des travaux ne prenant pas toujours en compte le domaine de la mixité conjugale (Baudoux & Zaidman, 1992). A la même époque, on constate un essor des premières recherches consacrées à ce thème spécifique, avec des auteurs s'attachant à en définir les contours (Barbara, 1985 ; Collet & Philippe, 1991 ; Delcroix, 1993 ; Neyrand & M'Sili, 1995 ; Philippe, 1998 ; Streiff-Fénart, 1989 ; Varro, 1993 ; 1998). Au début des années 2000, face au constat du retour du terme « mixité » dans le discours public, des sociologues français s'intéressant pour la plupart aux couples et aux familles interculturelles et interreligieuses, proposent une approche analytique de la notion. Ils constatent que la notion de mixité présente des spécificités propres à la langue française (Collet & Philippe, 2008). C'est dans ce contexte que les travaux menés par la sociolinguiste Gabrielle Varro éclairent la notion de « mixité » en proposant une perspective historique du mot et de ses usages (Varro, 2003).

Si le terme « mixité » a été traduit dans d'autres langues pour donner lieu à des néologismes tels que « mixedness » en anglais ou bien « mixität » en allemand en référence aux contextes conjugaux et familiaux interculturels et/ou interethniques et aux individus issus de ceux-ci, il ne trouve pas d'équivalent dans certaines langues (comme par exemple en italien). Dans ces contextes-là il est évoqué dans sa langue originale. En français, la notion de « mixité » est utilisée de manière transversale à propos de domaines divers et distincts. Mixité de genre, mixité sociale et ethnique, mixité scolaire et mixité matrimoniale, un même terme décrit différents types de diversités dans des domaines variés. Béate Collet et Claudine Philippe distinguent cinq domaines où le terme trouve un nouvel usage dans l'espace public : les rapports de genre au travail, la parité en politique, les rapports sociaux de l'espace résidentiel urbain et péri-urbain, la mixité garçons-filles dans le milieu scolaire et la mixité socio-culturelle dans les relations conjugales. Ces auteures s'interrogent d'ailleurs sur la prolifération d'un terme polysémique qui semble propre au contexte français. « Tout se passe comme si le terme « mixité » pouvait à lui seul synthétiser des préoccupations diverses » (Collet & Philippe, 2008, p.220). Cette transversalité pourrait être due au fait que, à l'instar de la « diversité », quel que soit le domaine dans lequel on en appelle à elle, la « mixité » présente des implications politiques. Qu'elle évoque un rapport entre les sexes, entre des catégories sociales, ethniques ou culturelles, la mixité apparaît comme une direction à travers laquelle promouvoir une forme

d'égalité. Le langage étant intrinsèquement lié au contexte social au sein duquel il est utilisé, les auteures postulent que l'utilisation de ce terme serait associée à un contexte idéologique et politique propre à la réalité française d'encouragement à la reconnaissance des différences. La mixité serait une des facettes des valeurs républicaines d'égalité (que ce soit dans le domaine politique, social, conjugal ou des rapports de genre) et une des voies pour atteindre un idéal démocratique (Schnapper, 2005). Toutefois, dans un contexte marqué par des inégalités sociales enracinées et des situations de non mixité, cet appel à davantage de mixité apparaîtrait en décalage avec la réalité sociale. Cette distance par rapport aux problématiques de séparation et de ségrégation entre les catégories prises en compte ajouterait au « *discrédit qui entache la notion [...] lui conférant un sens peu dynamique au regard des termes plus mobilisateurs du combat politique tels que discrimination ou inégalités* » (Collet & Philippe, 2008, p.10). Par ailleurs, selon les auteures, la référence à une « mixité ethnique » dans le domaine des rapports interethniques dans le langage politique pourrait être l'expression d'un rapport aux différences traduisant en réalité une aspiration à les faire disparaître. Le regain d'intérêt et de préoccupation par rapport à la mixité dans l'espace public se manifeste à travers une multiplication des travaux analysant la réalité sociale au prisme de l'aspiration à la mixité, mais sans que des mesures concrètes soient assez efficaces pour que celle-ci soit appliquée. En revanche, pour les sociologues, interroger la notion signifie : « *se poser plutôt la question de savoir comment la mixité se met en œuvre dans les relations sociales concrètes, en termes de sexe, de classe, d'appartenance ethnico-culturelle (certains diraient « race ») et comment elle est susceptible de modifier les rapports sociaux dans leur ensemble* » (Collet & Philippe, 2008, p.237).

2.1.2 La mixité comme concept de référence

Si la polysémie de la notion de « mixité » dans le langage courant pourrait faire penser à la présence d'un « mot-valise » simplificateur, les auteures invitent à interroger la possibilité d'en faire un concept scientifique permettant de saisir la complexité d'une réalité plurielle et mouvante. L'anthropologue espagnol Dan Rodriguez-García rappelle que « *la création de concepts est un élément fondamental pour la formulation de théories. Nous nous munissons de termes analytiques pour nous approcher d'une meilleure compréhension du monde. De cette façon, lorsque nous définissons les concepts que nous utilisons, nous détaillons exactement à quelle réalité (groupes, variables, relations entre phénomènes, etc.) nous nous référons, en essayant ainsi de réduire le biais, afin que notre appareil théorique et technico-méthodologique serve plus à expliquer la réalité de façon critique qu'à la restreindre.* » (Rodriguez-Garcia,

2012, p.44). Cette nécessité de conceptualisation est d'autant plus urgente que le terme recèle des significations implicites qui se transmettent à travers le temps et les époques et qui impacte sur la perception de la notion.

Selon Collet et Philippe, au-delà de l'usage descriptif d'un terme appartenant au langage courant, la mixité peut être conceptualisée et devenir une notion scientifiquement valide à travers laquelle analyser la réalité sociale. Il s'agit d'opérer un passage d'une notion idéologiquement connotée à une perspective tendant à la neutralité, afin de se détacher d'une approche normative et d'adopter une perspective sociologique. Ladite « mixité » peut recouvrir une valeur heuristique dans la mesure où elle permet d'observer les faits sociaux d'un point de vue dialectique, interrogeant les contradictions et les points de tensions entre les valeurs et le discours public et la réalité sociale expérimentée par les acteurs sociaux. La question qui se profile alors est la suivante : en quoi la notion de mixité permet d'interroger les processus sociaux décrits comme mixtes ? Tenant compte de l'hétérogénéité des éléments qui la constituent, la construction conceptuelle de la mixité analyse les rapports entre les éléments hétérogènes en présence dans une dynamique transversale. *« Au-delà d'une définition descriptive mobilisée pour constater ou dénoncer une présence ou une absence de mixité, l'usage analytique de la notion impliquerait qu'elle cherche conjointement à dévoiler les enjeux des constructions sociales diverses - sous l'angle du genre, de l'ethnicité, des classes sociales, des générations – et à analyser les rapports de domination spécifique à l'œuvre »* (Collet & Philippe, 2008, p.238).

Dans l'étude des contextes sociaux marqués par la différence (de genre, d'origine sociale, culturelle, ethnique...) la mixité s'inscrit dans le débat entre différenciation et indifférenciation. *« Si l'on considère que la mixité réunit des éléments hétérogènes, caractérisés par une différence intrinsèque – fruit de l'héritage des processus de constructions sociales sédimentées – se pose alors la question de l'égalité des statuts de ces différents éléments et le rapport de domination subi »* (Collet & Philippe, 2008, p.239.) En considérant les processus de différenciation et d'indifférenciation comme le résultat de rapports sociaux basés sur les inégalités, la mixité permet de déconstruire des attributions héritées (sexuelles, sociales, culturelles) afin de les étudier empiriquement au sein même des processus sociaux. Ainsi, une analyse en termes de mixité part du cadre de valeurs dénonçant les discriminations. A travers l'étude des rapports sociaux caractérisés par la mixité ce sont les rapports de domination qui sont interrogés (Parisi, 2014).

Toutefois, d'un point de vue logico-sémantique, la définition de ce qui est « mixte » n'implique pas de déséquilibre ou de rapports hiérarchiques entre les parties. Idéalement, les éléments en coprésence sont certes de « nature diverse » mais pas inégaux. D'ailleurs, le philosophe Pierre Achard évoque des éléments « éthiquement équivalents ». « *Contrairement à son histoire, souvent faite de discriminations et de souffrances, le terme mixité présuppose, sur le plan du langage philosophique, plutôt un rapport égalitaire, les éléments en présence étant différents mais égaux ou au moins non nécessairement inégaux* » (Achard, 1998, p.61). Faisant l'exemple des unions mixtes, la catégorie de la différence de nationalité devrait établir un rapport éthiquement équivalent entre les conjoints. En suivant cette logique, Gabrielle Varro suggère que la mixité, conçue selon cette optique, constitue une notion favorisant la reconnaissance des différences formant une réalité complexe dans un mouvement de rapprochement et non de distanciation de celles-ci (Varro, 2003).

Partant du principe que la réalité sociale est formée de dimensions multiples et que l'étude de contextes mixtes se situe à l'intersection de ces multiples dimensions, le concept de mixité pose un cadre transversal qui tient compte de ces éléments et les articule entre eux. « *La valeur heuristique du concept de mixité impliquerait sa transversalité, c'est-à-dire la même validité analytique, quel que soit son domaine d'application (travail, système scolaire, cadre résidentiel, famille, politique) en tenant compte des dimensions sexuées, culturelles, sociales et aussi intergénérationnelles* » (Collet & Philippe, p.242). Les auteurs posent le postulat que l'étude de la mixité implique « *d'étudier les formes concrètes, les conséquences et l'incidence spécifique de la coprésence d'hommes et de femmes, d'étrangers et de nationaux, de personnes d'origine culturelle, de génération ou de classe différente, etc. dans les différents segments de la société (famille, travail, école, voisinage) ou dans l'ensemble de la société par rapport à un cadre politique qui prône l'indifférenciation* » (Collet & Philippe, 2008, p.244). Selon les domaines auxquels elle est rattachée, la mixité permet d'analyser différemment les phénomènes sociaux en question. Ainsi, elle peut être considérée comme un véritable « *outil de questionnement dans des champs scientifiques* ». L'important est d'être en mesure de décrire et comprendre les contextes au sein desquels elle apparaît.

2.1.3 La contextualisation sociale et historique comme fondement scientifique de la notion de mixité

Quel que soit le domaine auquel elle se réfère, la notion de mixité, quand elle est employée en tant que concept, a comme fondement le travail de contextualisation sociale et historique de la réalité sociale observée (Breger & Hill, 1998 ; Schnapper, 1998 ; Le Gall, 2003, 2014 ; Varro, 2003 ; Collet & Philippe, 2008). Aussi bien le cadre conceptuel et les modèles d'analyse que les dynamiques relationnelles à l'œuvre dans les contextes mixtes (dans le couple et en famille, mais également à l'école, en politique, dans les rapports de voisinage) nécessitent d'être analysés en tenant compte du contexte dans lequel ils adviennent. La mixité est ainsi définie comme telle selon le contexte social et historique pris en compte. La sociologue québécoise Josiane Le Gall précise que « *la notion de mixité est relative à un temps, à une société et à un milieu social spécifique (Schnapper, 1998). Ainsi, selon la période historique et le contexte, pour une même société, la mixité change de formes et d'objets* » (Le Gall, 2003, p.6). La réflexivité par rapport au point de vue du chercheur représente un élément épistémologique et éthique fondamental du travail de contextualisation. S'adressant à ses confrères, Varro affirme que « *nous avons l'obligation de reconnaître que nos plus intimes convictions sont déterminées par le contexte politique et historique dans lequel nous évoluons, autrement dit que nous sommes produits par notre temps* » (Varro, 2012, p.25). Ainsi, se pencher sur les questions liées à la mixité signifie avant tout prendre conscience de ses propres idées et des propres conditionnements sociohistoriques à travers lesquelles elles ont été forgées.

Le principe de contextualisation s'appuie sur l'idée que les termes utilisés pour nommer un phénomène, tout comme le phénomène lui-même, sont le résultat de constructions sociales. « *Les catégories elles-mêmes résultent de contextes historiques, sociaux, économiques et politiques bien déterminées* » (Rodriguez-Garcia, 2012, p.45). En tant que tels ils suscitent des réactions, voire des contestations. La difficulté de définition de la mixité et les polémiques que le terme peut susciter sont d'ailleurs emblématiques du contenu idéologique et émotionnel des représentations sociales qui l'entourent. Si cette constatation peut s'appliquer à l'ensemble des domaines de la mixité, à partir de maintenant nous focaliserons notre attention sur les rapports conjugaux, en montrant comment les chercheurs ont mis en évidence la nécessité d'une épistémologie de la mixité et comment ils y contribuent (Caballero, 2010).

2.2 La mixité conjugale

Qu'est ce qui fait qu'un couple est mixte ou ne l'est pas ? Qu'est-ce qui amène les autres à le définir comme tel ? Les conjoints se reconnaissent-ils dans cette catégorie ? Quels choix conjugaux peuvent être à l'origine de la mixité du couple ? Qu'est-ce que ces choix impliquent dans la vie du couple, dans les relations conjugales, familiales et dans les interactions sociales en général ? Que dit le couple mixte des relations entre « nous » et les « autres », entre relation amoureuse et vie sociale, entre vie intime et vie publique ? A travers les contributions pluridisciplinaires dans le champ de la mixité nous répondrons à ces questions afin de définir le cadre théorique actuel de la mixité conjugale.

2.2.1 Le couple mixte : une rencontre entre quelles différences ?

De manière générale, les auteurs s'accordent sur la difficulté de tracer les contours de la catégorie « mariage mixte », une catégorie qui peut être perçue comme ambiguë et imprécise (Le Gall, 2003 ; Gritti, 2004). La multiplicité des dimensions qui la composent, le poids des représentations qui l'entourent et l'influence du discours public à son égard rend la notion à première vue peu accessible. Mais finalement, de quelle mixité parle-t-on lorsque l'on parle de couples mixtes ou de familles mixtes ? Tout couple ne serait-il pas mixte par définition ? Voici quelques exemples de questions que soulève l'emploi du terme « mixte » quand il s'applique à la conjugalité. Or, affirmer que tout couple serait mixte présuppose, d'une part, de concevoir le couple uniquement à travers le prisme du modèle traditionnel hétérosexuel fait d'une mixité de genre qui ne reflète pas complètement la réalité des modèles conjugaux dont l'homosexualité est une composante désormais reconnue et légitimée à travers les premières réformes législatives nationales en la matière (Fruggeri, 2005 ; Bastionani & Taurino, 2007 ; Gigli, 2010). Aujourd'hui, la mixité n'étant plus directement liée à la différence de genre dans le couple, elle recouvre donc un sens plus ample et peut signifier tous les types de distinction entre les conjoints. Mais, d'autre part, proposer une universalité de la mixité conjugale impliquerait de la concevoir comme la manifestation d'une hétérogénéité touchant chaque individu dans sa singularité. Alors, tout être humain étant unique, tout couple serait la rencontre de deux différences singulières. Cette dernière affirmation, certes indéniable, s'éloigne de la mixité telle qu'elle est conçue dans les sciences sociales. Ainsi, si « *tout couple met en présence deux individus non identiques, les définitions adoptées dépendent des contextes historiques, sociaux, juridiques et des points de vue des acteurs et des chercheurs (Varro, 1998)* » (Le Gall, 2003). Les questions quant au bien-fondé de l'appellation « mariage ou union mixte » trouveront donc

une réponse non seulement dans le rappel des spécificités de la notion de mixité, mais également dans la mise en lien entre le type de mixité conjugale observée et le contexte dans lequel elle l'est (Gallissot, 2004). Gabrielle Varro souligne combien l'identification d'autrui passe par le langage. « *La désignation des groupes, des langues et des nations, mais aussi des individus, et la nomination fait advenir des réalités, exprime des solidarités et des inimitiés, crée – ou supprime – des frontières* » (Varro, 2003, p.26). C'est pour cette raison que l'étude de la mixité conjugale passe en premier lieu par les termes et leurs définitions.

L'importance accordée à la définition des critères de mixité conjugale a grandi au cours des années, un signe probable de la remise en question des approches initiales à travers lesquelles s'exprimaient les préjugés et les stéréotypes à propos d'une catégorie sociale longtemps considérée comme déviante. Aujourd'hui, pour les sociologues, le « couple mixte » est une catégorie hétérogène qui se décline autour d'une série de différences : différence de nationalité (couples binationaux), de religion (couples interreligieux), d'origine ethnique (couples interethniques), de culture (couples interculturels). Les déterminants de la mixité sont multidimensionnels. Ces éléments de diversité entre les membres du couple ne sont pas tous saisissables de la même manière car ils se fondent davantage sur des points de vue subjectifs et sur des représentations sociales que sur des éléments objectifs (Varro, 2003). De plus, ces critères constituent une tentative de catégoriser une réalité sociale fluide et dynamique qui ne se laisse pas figer dans des dimensions rigides et séparées entre elles (Morin, 1990). C'est pourquoi il est fondamental de les expliciter et de saisir dans quels contextes ils prennent forme.

Un premier examen des définitions de l'expression « mariage mixte » à travers celles que les dictionnaires proposent représente un premier accès à la signification d'un phénomène. Nous comprenons à travers le travail de Gabrielle Varro, que les évolutions que connaît la définition de « mariage mixte » dans la langue française au cours du temps est représentative de contextes qui eux-mêmes changent et au sein desquels une catégorie donnée assume des significations différentes. Si en 1968 le dictionnaire se réfère seulement aux mariages interreligieux, près de trente ans plus tard le mariage mixte est défini comme un mariage « *entre deux personnes de religion, de race (interracial), ou de nationalité différentes. Couple mixte, formé de personnes de races différentes* » (Petit Robert, 1994). A la différence de l'appartenance religieuse entre les conjoints, s'ajoute donc une différence d'origine et/ou de nationalité. En 1994, l'apparition du terme « race » pose question et rappelle les raisons pour lesquelles la mixité peut être perçue comme un terme polémique. Nous y reviendrons plus loin. Dans le dictionnaire italien Treccani, le mariage mixte se réfère aux « *mariages entre personnes d'ethnie, de religion ou de cultes différents* » (Treccani en ligne). En 2014, le terme « mariages

mixtes » trouve sa place dans le *Dictionnaire des inégalités* à travers la définition qu'en fait Laura Odasso. Au-delà des critères supposés objectifs de la mixité conjugale, la question de la construction sociale de la notion et des rapports de domination qu'elle présuppose entrent en scène. En effet, il y est dit que « *le mariage est appelé mixte dès lors qu'il franchit une frontière réelle ou symbolique liée à l'appartenance nationale et/ou à l'affiliation religieuse, raciale, etc. provoquant une réaction de l'environnement social.* » Cette définition est le fruit d'un travail de conceptualisation de la notion de mixité, de repérage des domaines auxquels elle peut s'appliquer et des critères d'analyses des réalités sociales concernées.

Les travaux menés en sociologie de la mixité mettent en évidence combien les critères de définition de la mixité sont multiples et étroitement liés aux normes sociales à travers lesquelles la différence qui distingue les membres des couples en question est perçue comme relevant d'une différence justifiant de différencier ces couples des autres, et de les qualifier de mixtes (Streiff-Fenart, 1994). Quelque soient la nature des critères choisis (juridique, religieux, ethnique ou culturel) la notion de mixité conjugale implique toujours un rapport aux normes. Dans toutes les populations considérées, la mixité se pose comme en opposition avec une non-mixité, et donc comme une non-conformité par rapport à la norme en matière de formation du couple et des caractéristiques des membres du couple dans une société donnée à un moment donné (Le Gall, 2003). « *On parle, dans la vie sociale, de mariages « mixtes » quand on a le sentiment que la norme de la proximité sociale entre les conjoints est, d'une manière ou d'une autre transgressée* » (Schnapper, 1998, p. x). Ainsi, la définition même de mixité dépend du regard porté sur le couple en rapport aux normes implicites ou explicites de la société d'appartenance et/ou d'origine (Bensimon & Lautman, 1974 ; Guyaux & Delcroix, 1992). Finalement, l'élément à l'origine de la différenciation entre les conjoints (la religion, la culture ou l'origine ethnique) ne compterait pas autant que la perception subjective extérieure d'une séparation entre un « nous » et un « eux » (Varro, 2003).

La définition de paramètres de la mixité basés sur la différence de nationalité, de religion, d'appartenance ethnique et culturelle pose problème dans la mesure où dans la réalité sociale ces catégories sont mouvantes et correspondent à des construits sociaux. En plus de ne pouvoir être définies une fois pour toutes, elles peuvent être associées à d'autres paramètres (comme la différence linguistique ou de classe sociale), se sommer ou s'entrecroiser. De plus, le repérage de critères de différenciation qui se fonderaient sur des catégories rigides entraîne un risque d'homogénéisation de la culture ou de l'ethnie, sans tenir compte des variations internes au groupe et à l'individu lui-même. C'est donc bien la difficulté à situer des frontières

floues qui sépareraient le « normal » du « transgressif » qui rend difficile le repérage de critères efficaces et valables afin de définir la mixité (Le Gall, 2003).

Dans la littérature, la complexité de la catégorie des familles mixtes se manifestent à travers les diverses manières de les nommer : « mixtes », « binationales », « biculturelles » ou « multiculturelles », « multiethniques » ou interethniques, « interraciales », « interreligieuses » et « interconfessionnelles » (D'ignoti, 2010). A travers les époques et les sociétés, quatre critères principaux ont été repérés comme indicateurs de la mixité dans le couple : la différence de nationalité, la différence de « race », la différence d'appartenance ethnoculturelle et la différence de religion.

2.2.2 La binationalité dans le couple

De manière générale, d'un point de vue démographique, l'unique variable prise en compte pour déterminer la mixité d'un couple est la différence de nationalité des conjoints. Par exemple l'organisme italien de statistiques définit le mariage mixte comme « *le mariage célébré entre une personne de nationalité italienne et une personne de nationalité étrangère* » (Web site ISTAT). Le critère de référence de la mixité du couple repose ici sur la différence de nationalité entre les conjoints.

Si l'on considère que ce lien d'appartenance nationale entre un citoyen et un Etat confère un statut juridique, la mixité peut être envisagée comme une véritable catégorie juridique. Elle acquiert ainsi une valeur symbolique mais aussi pratique (Varro, 2003). De ce point de vue, la complexité de la mixité conjugale réside dans le fait que les pratiques administratives pour se marier, s'unir civilement ou se séparer peuvent rencontrer des obstacles d'ordre juridique (Panzeri et al., 2013). Les normes nationales en matière de mariage, de séparation et de divorce sont différentes d'un pays à l'autre et les unions binationales peuvent ressentir de ces différences. D'une part, les normes autour des mariages binationaux sont le fruit des politiques en matière d'immigration et de l'évolution des réglementations au cours des époques. Ce lien entre pratiques matrimoniales et régulation de l'immigration s'explique principalement par le fait que le mariage avec un citoyen autochtone donne au conjoint étranger la possibilité d'acquérir la nationalité du pays d'installation, selon certaines conditions et de manière discrétionnaire (Odasso, 2017). D'autre part, bien souvent des complications administratives et juridiques émergent en cas de divorce du couple binational, pouvant avoir des conséquences spécifiques au sein du système national. La séparation peut s'accompagner d'un conflit

législatif entre les normes des deux Etats. Les tensions et les contradictions entre les Etats peuvent alors alimenter le conflit conjugal jusque-là plus ou moins latent. Un pan de la recherche dans le domaine de la mixité se consacre à l'étude de l'interaction entre les systèmes juridiques nationaux et la vie des acteurs sociaux qui s'y trouvent confrontés. A travers le recueil de récits de vie, l'étude de l'expérience subjective vécue par les conjoints mais aussi des formes d'organisation associatives qui agissent en soutien aux couples et luttent contre les discriminations institutionnelles (Comme l'association Les amoureux aux bords publics en France ou l'Association AIFCOM en Italie) ces recherches mettent en avant l'impact des décisions et de l'action de l'Etat à travers les politiques migratoires sur les couples binationaux et leur vie quotidienne et leur accès à la citoyenneté. (Parisi, 2014 ; Odasso, 2015 ; Neveu Kringelbach, 2013).

Pour le chercheur, l'usage de la nationalité comme indicateur de la mixité du couple a plusieurs fonctions. En plus d'être un critère clair et opérationnel, il consent « *d'effectuer des distinctions et des regroupements qui repèrent des aires géographiques homogènes, particulièrement significatives par rapport à la provenance des citoyens étrangers* » (Peruzzi, 2008, p.41). C'est le cas par exemple des recherches qui voient dans le type de pays d'origine du conjoint étranger (pays européens ou non-européens, pays à forte pression migratoire, pays en voie de développement, pays émergents...) une variable déterminante pour l'étude de la configuration de couples mixtes prise en examen. Par exemple, dans les travaux de Maria Tognetti Bordogna la mixité concerne de manière spécifique les couples dont le conjoint étranger est originaire d'un pays non-européen (Tognetti Bordogna, 1996). Ce critère est retenu car il présuppose que la différence de pays d'origine implique une différence de background culturel mais aussi une expérience migratoire qui va être prise en compte dans l'analyse de la vie des couples en question.

Toutefois, bien que le critère de la nationalité ait l'avantage d'être objectivable, une donnée directement accessible, il perd sa stabilité et son sens lorsque les nationalités changent. La perte de la nationalité d'origine, l'acquisition de la nationalité du pays de résidence ou bien la naissance dans un pays déterminé de parents ou de grands-parents immigrés sont autant de situations qui peuvent occulter une diversité culturelle pourtant bien présente. On a à faire alors à ce que Gaia Peruzzi appelle des « mariages mixtes invisibles » (Peruzzi, 2008) ou à une « mixité fantôme » (Odasso, 2016), laissant dans l'impossibilité de la saisir à partir des données accessibles telle que la nationalité.

En France, les études à propos des descendants d'immigrés ont souligné la nécessité de renouveler les outils de repérage des couples mixtes (Collet & Régnard, 2011). Si la nationalité des conjoints ne suffit pas à mettre au jour une différence d'origines, il s'agit de recourir à l'information de la nationalité des parents des conjoints. En effet, pour les auteures, bien que l'union entre un.e français.e de parents français et un.e français.e dont l'un des parents ou les deux parents sont étrangers ne peut être recensée comme binationale, elle diverge toutefois d'une union dont les parents des deux conjoints sont autochtones. « *Les français descendants d'immigrés et les immigrés naturalisés maintiennent des liens avec leur pays d'origine ou celui de leurs parents, ce qui se reflète dans les pratiques matrimoniales et conjugales. Présenter les couples mixtes selon une typologie dépassant l'unique approche par la nationalité française permet donc d'étudier plus aisément la réalité socio-culturelle de ces couples franco-étrangers* » (Collet & Régnard, 2011, p.8). La même observation est valable pour le contexte italien, où tout du moins l'avancée de ce phénomène se vérifiera très probablement au cours des prochaines années (Saraceno, 2007).

Même si la nationalité représente une catégorie a priori des plus objectives, l'appartenance à un Etat déterminé est une condition qui n'est pas privée de connotation subjective. En effet, celle-ci incite à présupposer une série de différences qui sont la conséquence apparente de la différence de nationalité. A l'appartenance nationale sont attribuées des appartenances culturelles, religieuses, ethniques et pour certains même de « races ». Ces catégories sont de l'ordre de la subjectivité et se réfèrent à une catégorisation obsolète des frontières entre culture, nation et ethnicité. Aujourd'hui on ne peut désormais plus considérer comme automatique le rapport entre appartenance nationale et appartenance ethnique et culturelle (Price & Zubrzycki, 1962 ; Morin, 1990 ; Hannertz, 2001). Ainsi, même si le pays d'origine constitue une donnée objective qui fournit un élément de distinction entre les partenaires, sa valeur symbolique en devient plus significative à travers le vécu et l'interprétation qu'en font les individus, aussi bien au niveau des représentations sociales et des interactions sociales qu'au niveau de la construction socio-psychologique de la personne migrante. A propos de son travail sur les couples mixtes dans la région de Milan, Gaia Peruzzi souligne que « *toutes les recherches rencontrées traitent d'unions mixtes nées de deux personnes provenant de deux territoires, physico-géographiques ou symboliques, différents [...] La différence de nationalité se configure donc comme une condition actuelle et importante de mixité culturelle, en mesure d'en orienter les explorations dans les contextes contemporains* » (Peruzzi, 2008, p.42).

2.2.3 Des couples « interethniques » et/ou « interracial »

L'usage scientifique du terme « ethnie » se réfère à « *un ensemble linguistique, culturel et territorial d'une certaine grandeur, le terme tribu étant généralement réservé aux groupes de dimensions plus réduites* » (Bonte & Izard, 2006, p.321). D'un point de vue épistémologique, depuis longtemps les anthropologues reconnaissent dans ce vocable l'héritage d'une science sociale nait en contexte colonial à partir d'une vision ethnocentrique de l'Autre. Résultats de découpages géopolitiques arbitraires, les « ethnies » sont des constructions sociales dans lesquelles il est en réalité bien difficile d'enfermer les individus. Les limites territoriales, culturelles et linguistiques d'un groupe ne sont pas univoques (Amselle & M'Bokolo, 1985). A partir des années soixante, la notion a été remise en question notamment à travers les travaux de Barth, inspiré au courant interactionniste (Barth, 1995). « *Barth et ses élèves s'engagent à démontrer que l'ethnie est surtout une catégorie dont la continuité dépend du maintien d'une frontière et donc d'une codification constamment renouvelée des différences culturelles entre voisins* » (Bonte & Izard, 2006, p.322).

A l'instar de la notion de « mixité », « l'ethnie » est devenue une catégorie fluctuante à travers laquelle les mécanismes « d'ethnisation », de catégorisation des groupes sociaux en fonction de leurs différences, peuvent être observés. D'ailleurs, on retrouve dans l'approche actuelle de « l'ethnicité » la dimension des rapports de domination qui sous-tendent de telles catégories sociales (Poutignat & Streiff Fenart, 1995). Pour Bonte et Izard en effet, « *la cristallisation des ethnies renvoie toujours à des processus de domination politique, économique ou idéologique d'un groupe par rapport à un autre* » (Bonte & Izard, 2006, p.322). A partir de là, la question se pose de la définition des couples interethniques et des tensions sous-jacentes à une telle délimitation des limites du couple.

Tout comme la « race », « l'ethnie » demeure une catégorie ambiguë et fortement connotée. Pour Gallissot, « *la composition de la société par la distinction première des groupes ethniques tient au fait que ceux-ci sont effectivement les produits du développement de sociétés d'immigration sur fond de sociétés coloniales ; la représentation, l'imaginaire et l'ordre symbolique demeurent intrinsèquement marqués par le racisme de couleur* » (Gallissot, 2004, p.21). A travers l'étude des couples mixtes c'est justement les fragments de ce contexte sociohistorique apparemment lointain qu'il s'agit de repérer, jusque dans les termes qui ont traversé les époques. La reconnaissance de ce passé et de sa contribution dans les dynamiques relationnelles inter-ethniques présentes représente un passage obligé afin de comprendre le phénomène contemporain de la mixité conjugale.

Parmi les paramètres relevés pour définir la mixité, la référence à l'appartenance ethnique se retrouve principalement en contexte anglosaxon, dans le cadre d'une sociologie des groupes ethniques. Mais le rappel à l'ethnie n'est pas sans soulever des interrogations voire une réelle préoccupation quant au risque d'ethnisation de la question (Varro, 2003). Les premières études menées aux Etats-Unis, font référence aux différences ethniques entre les conjoints, quand dans les années trente les premiers couples entre blancs et noirs suscitent l'intérêt des chercheurs (Foeman & Nance, 1999). Alors, dans une société américaine où le rapport à « l'autre » se base sur la différenciation entre les supposées « races », la mixité est saisie à travers la différence interracial. Développées dans une société marquée par un passé de colonisation, d'esclavagisme et de rapports « racisés », ces études laissent apparaître une conception des rapports sociaux et conjugaux inégalitaires. « *La hiérarchie du racisme de couleur est un racisme blanc qui situe dans la cascade de dévalorisation du classement ethnique qui est donné comme du fait de différence de nature ; la société nationale est cloisonnée par les discriminations raciales et leurs degrés de métissages.* » (Gallissot, 2004, p.21). Les lois « anti-miscegenation » qui s'imposeront aux Etats Unis sont l'expression de cette idéologie raciale qui s'intéresse à l'intimité du choix amoureux, en rappelant la mixophobie (Taguieff, 1987), c'est-à-dire la peur du mélange, la crainte du métissage. De la même manière, dans d'autres sociétés de par le monde et à des époques diverses, les interdictions matrimoniales relèvent d'une présomption de l'existence de catégories ethniques rigides dont le mélange n'est pas envisageable, que ce soit dans les pays d'Amérique de colonisation espagnoles, dans des pays comme la France, l'Angleterre ou l'Australie pendant l'époque coloniale et post-coloniale, en Allemagne pendant la période nazie, en Italie sous le fascisme ou enfin en Afrique du Sud durant l'apartheid. Dans ces contextes un passage s'opère d'une délimitation entre les « ethnies » à une distinction entre les « races ». La couleur de peau devient un des critères principaux de distinction entre les membres de l'union interethnique (Porterfield, 1978).

L'histoire nous rappelle que les mariages entre personnes de couleur de peau différente n'ont pas toujours été légaux. Jusqu'à la fin du XXème siècle, des lois interdisaient la célébration des unions entre blancs et noirs. En Afrique du Sud il faut attendre 1994 et la fin de l'Apartheid pour que ces mariages soient autorisés. La « ligne de couleur » qui divisait les groupes selon la couleur de leur peau délimitait les frontières au-delà desquelles la formation du couple était considérée comme une transgression (Beck & Beck-Gernsheim, 2011). En 1952, Franz Fanon considérait que seule une « restructuration du monde » pouvait permettre de pouvoir imaginer la possibilité d'unions entre noirs et blancs sans qu'elle soit chargée de préjugés et de connotations asymétriques (Fanon, 1952). Si aujourd'hui ces unions ne sont pas

seulement imaginables mais font partie intégrante de la réalité sociale, elles ne sont pas exemptes des pourtant lointains « préjugés de couleur ».

Pierre André Taguieff nous éclaire sur l'histoire de la rationalisation de la domination et de la légitimation des préjugés ethnocentriques, dont le « préjugé de couleur ». Il rappelle qu'avant d'être dirigée vers la couleur de peau, la catégorie de « race » faisait référence à l'idée de lignée, de lignage, de famille. Durant le XVIème et XVII siècle, l'appartenance à un même groupe ayant des ancêtres communs, et ainsi la différence des origines, déterminait la « race ». Ce n'est qu'au cours des XVIIIème et XIXème siècles que le concept de « race » va prendre la signification de sous-espèce ou de « type ». Alors seulement, naturalistes et anthropologues mettent au point une classification hiérarchique de l'espèce humaine en « races » prenant en considération des caractéristiques humaines différentes comme la couleur de peau, la taille, la forme, les traits somatiques. Ainsi, « la référence au « sang » a précédé la référence à la « race » au sens classificatoire, la hantise du mélange des « sangs » et l'obsession de la pureté du sang » ont fait surgir un imaginaire protoraciste longtemps avant la construction de la catégorie classificatoire de « race humaine » et l'élaboration d'une échelle unilinéaire permettant de hiérarchiser les « races » distinguées selon un modèle vite standardisé » (Taguieff, 1998, p.19). Cette hantise du mélange des sangs traverse les époques et les Etats. Du XVème au XVII siècle, la « limpieza de sangre » reflète une hantise vis-à-vis de l'union entre « vieux chrétiens » et nouveaux convertis (descendants de juifs ou de « Maures ») en Espagne et au Portugal. Ce protoracisme occidental, se manifeste en France à travers la « doctrine des deux races antagonistes », doctrine aristocratique française selon laquelle la race des vainqueurs (descendants « Nobles de race » de germains ou Francs) diffère de la race des vaincus (descendants de Gallo-Romains, roturiers), traduisant une hantise des mésalliances.

Dans les Antilles et les deux Amériques l'imaginaire mixophobe se décline autour de la peur de l'union entre maîtres européens blancs et esclaves africains noirs. Le sang « noir » souillerait la race, la lignée de sang blanc. « *« Le sang « noir » est dès lors fantasme comme une puissance de contamination, modèle lointain de la hantise, située au cœur de l'antisémitisme racial à l'allemande, d'une « infection » du « sang allemand » par le « sang juif » assimilé à un « poison » »* (Taguieff, 1998, p.20).

La mixophobie et ses pratiques consistent à défendre une idéologie basée sur l'inégalité de « races » présumées. Pour l'auteur « *la différence des couleurs de peau va progressivement devenir l'indice visible d'une différence de nature des « sangs », porteurs visibles de qualités héréditaires supérieures ou inférieures »* (Taguieff, 1998, p.20). C'est au cours du XVIIIème et du XIXème que se développera une pensée raciale fondée sur

l'ethnocentrisme à travers le projet positiviste de fondation de la « science de l'homme ». Ce projet présuppose une classification des « races humaines » avec à l'appui une « description scientifique » des « caractères distinctifs » et « aptitudes respectives ». Taguieff définit les approches raciales comme des « *élaborations idéologiques centrées sur une visée explicative et « raciste » en tant qu'elles comportent des prescriptions, définissent des valeurs et des normes, qui se traduisent par des discriminations ou des ségrégations, des expulsions ou des persécutions, voire des exterminations* » (Taguieff, 1998, p.17).

« *Avec le racisme qui se manifeste comme une sécularisation du mystère religieux, mais en concordance de l'évolution du droit, le fondement est postulé dans l'ordre de la nature ; les mariages mixtes sont jugés non seulement hors normes mais perçus comme des mariages contre-nature.* » (Gallissot, 2004, p.20). Les exemples historiques de nations ayant mis au point des lois anti-métissage en suivant une logique de « mixophobie d'état » sont représentatifs de l'expression d'un sentiment diffus « d'abomination du mélange » (Rodriguez-Garcia, 2013).

Encore aujourd'hui, dans le milieu anglo-saxon il est d'usage de se référer au terme « race » et « interracial » ou encore « mixed race » pour désigner des distinctions entre des individus et des groupes ne partageant pas les mêmes origines. Ainsi, dans la littérature anglo-saxonne actuelle, mais on s'en rendra compte également dans la littérature italienne, « interethnique » et « interracial » sont interchangeable. Toutefois, ce dernier possède une connotation biologique, faisant de la « race » un concept qui décrirait des traits somatiques et phénotypiques.

Les recherches consacrées aux couples dits « interraciaux » se sont développées principalement dans le milieu anglo-saxon autour notamment des « mixed-race studies » (Caballero, 2008). Dans d'autres pays européens quelques rares études s'intéressent de manière spécifique aux couples dont l'un des membres a une descendance africaine, nous citerons par exemple les travaux de Dan Rodriguez-Garcia sur les couples Africains-Espagnols en région Catalane qui porte un regard spécifique sur les couples dont l'un des conjoints est Sénégalais ou Gambiens (Rodriguez-Garcia, 2002) ou ceux de l'anthropologue Hélène Neveu Kringelbach sur le rôle joué par les récentes politiques de migration familiale sur l'expérience de la citoyenneté dans les mariages binationaux franco-sénégalais. Concernant les enfants d'unions « afroeuropéennes » nous rappellerons l'étude exploratoire menée en Belgique auprès d'adolescents belgo-congolais (Bruyninckx et al., 2008).

Par ailleurs, le concept « d'ethnicité » a été élaboré pour souligner une valeur positive de l'identité (Gallissot, Kilani & Rivera, 2001). La conscience ethnique serait la suite logique

de la conscience de classe. Elle est forgée de l'intérieur, dans le sens où elle n'est pas attribuée par les dominants mais revendiquée par ceux qui se reconnaissent en elle, en se réappropriant une notion. (Bonte & Izard, 2006). Si cette notion entre en contact avec celle de « mixité », elle s'en écarte du fait de son essentialisme (Collet & Philippe ; 2008, Payet, 2008). Utilisée pour qualifier les identifications vécues comme culturelles ou ethniques, l'ethnicité, ou « ethnicity », est une notion qui s'intègre difficilement dans le contexte français où la notion d'identité ethnique va à l'encontre d'un idéal républicain ne reconnaissant que l'identité nationale. De plus, elles ne partagent pas les mêmes fondements. « Alors que la mixité a l'universalisme comme horizon de référence, l'ethnicité est plutôt pensée comme une critique de l'universalisme et ne pose pas un cadre transversal au-delà des différences (Collet & Philippe, 2008, p.241) ». Or, l'on constate un retour de « ethnicité » et de « race » dans les sciences sociales. Aujourd'hui, si le terme « race » est utilisé c'est davantage pour indiquer l'assignation d'une altérité visible et productrice de stigmatisation qu'il faut nommer pour ne plus faire obstacle à la connaissance (Fassin & Fassin, 2006).

2.2.4 Des couples interreligieux ou interconfessionnels

D'un point de vue historique, un couple dont ses membres ne partagent pas la même foi religieuse a toujours été considéré comme un couple mixte. La différence de religion, qui se manifeste à travers non seulement l'affirmation d'une confession religieuse, mais aussi par l'appartenance à une communauté religieuse ou encore par des prescriptions données par l'autorité religieuse de référence, représentent un paramètre à partir duquel délimiter le choix du conjoint. Toutes les religions déterminent des règles en matière d'union matrimoniale, posant des limites qui ont pour fonctions de consolider le propre monopole religieux, mais aussi d'éviter la perte de fidèles et la dissolution de la communauté (Gritti, 2004). Jusqu'au XVIème siècle par exemple, en France, les mariages entre un.e catholique et un.e protestant.e célébrés sans la présence d'un prêtre n'étaient pas considérés comme mixtes parce qu'ils n'étaient simplement pas reconnus et demeuraient donc inexistantes aux yeux des autorités (Varro, 2003). En Italie, jusque dans les années 1980 la mixité conjugale était uniquement associée aux unions interconfessionnelles. C'est à la suite des transformations sociales liées à la fois à l'émergence et à la structuration du phénomène migratoire et à la diminution des mariages religieux que les unions mixtes ont acquis de plus amples significations et une perspective transversale a commencé à s'installer (Saraceno, 2007). Toutefois, aujourd'hui encore, dans les pays occidentaux comme dans les pays non-occidentaux, selon les pays et selon la place qu'y occupe

la Religion, la différence de confession entre les conjoints est plus représentative de mixité que dans d'autres. De même, selon la religion en question, la mixité sera plus ou moins ressentie, la perception d'une distance religieuse entre les partenaires sera plus ou moins grande (Kalmijn & Van Tubergen, 2006).

Pendant longtemps les études ont traité des unions entre juifs et chrétiens (aux Etats-Unis, au Canada et en France) (Mayer, 1979, 1991 ; Bensimon & Lautman, 1974) ou entre catholiques et protestants (Larson & Munro, 1990 ; LeBlanc, 2001). Aujourd'hui, en Occident, parmi les diverses configurations possibles de mariage mixte, le mariage entre un.e chrétien.ne et un.e musulman.e est celui qui suscitent le plus d'interrogations, voire d'appréhensions, de peurs, d'hostilités (Muller, 1987 ; Gritti, 2004). Dans un contexte où les phénomènes racistes et l'islamophobie sont en augmentation, les unions dont un des membres est musulman, ou perçu comme tel, en sont l'une des cibles principales. Ces phénomènes soulignent de nouveau la tendance à construire des catégories rigides et homogénéisantes qui ne sont pas représentatives d'une réalité où les appartenances sont flexibles et les identifications à un pays, une nation, une religion, une communauté jamais tenues pour acquises. A propos de cette constatation, Stefano Allievi remet en question l'expression mariage « islamo-chrétien » et suggère plutôt de se référer au terme « couple musulmano-occidental » ou « musulmano-européen », qui permet la neutralité du point de vue sur le membre du couple autochtone (Allievi, 2002). De son côté, Laura Odasso a choisi de se focaliser sur les couples « européens-arabes » (avec un centrage territorial sur les couples franco-arabes en Alsace et italo-arabes en Vénétie) afin de palier au risque de réductionnisme que la référence à la seule catégorie religieuse musulmane pouvait comporter.

Les mariages interreligieux font l'objet de représentations sociales marquées, de préjugés négatifs voire d'interdits. En suivant les faits d'actualité concernant la mixité conjugale, on se rend compte que dans certaines trajectoires de vie, c'est justement la pratique des mariages arrangés et le refus de telles pratiques matrimoniales qui cause la fuite et devient un des motifs pour certains migrants d'entreprendre le voyage vers l'Italie ou vers d'autres pays d'Europe. Si l'on considère que la différence de couleur de peau et l'appartenance à la religion musulmane (ou la supposée appartenance) représentent les deux éléments les plus susceptibles de stigmatisation, il est alors possible d'en déduire, comme le propose Chiara Saraceno que « *le couple « le plus mixte qui soit » est celui entre une italienne et un africain de religion islamique.* » (Saraceno, 2007, p.2).

Parmi les domaines spécifiques de l'étude des couples mixtes en Italie, celui de la mixité interreligieuse est au centre des interrogations des sociologues des religions (Allievi, 2001 ; Alotta, 2004 ; Cerchiaro, 2017). Le phénomène y est en effet interprété comme un indicateur de la sécularisation de la société. Cette lecture du phénomène s'accorde avec le concept de « démographie de la sécularisation » proposé par le sociologue britannique David Voas qui explique que plus le nombre de religions présentes dans une même société est élevé et plus il y a de mariages interreligieux, plus ladite société suit un processus de sécularisation. (Voas, 2003). Parmi les recherches les plus récentes celle de Francesco Cerchiaro interroge les stratégies de gestion des différences religieuses au sein du couple familial et dans la vie de tous les jours. A partir d'une étude ethnographique menée auprès de couples chrétien-musulmans vivant en Vénétie, il définit 4 types de stratégies pour négocier le pluralisme religieux : la « renonciation », la « confidentialisation », la « conversion » et la « spiritualisation ». Il souligne que, tandis que les couples interreligieux chrétien-musulmans peuvent être perçus comme une forme paradigmatique de la mixité conjugale, il s'avère que dans le contexte familial eux-mêmes n'expérimentent pas toujours la présence de différences.

2.2.5 L'expérience migratoire : de la migration géographique au voyage intérieur

Pour certains auteurs, enfin, ce qui va plus que tout caractériser le couple mixte se situe au niveau de la dimension migratoire présente au sein du couple dans le vécu de chacun, aussi bien du point de vue du conjoint migrant que du conjoint autochtone.

La prise en compte de l'expérience de la migration comme indicateur de la mixité émerge à partir des années quatre-vingt-dix, lorsqu'un changement de perspective s'opère dans les études sur les couples mixtes. Le point de vue du partenaire migrant, jusque-là peu approfondi, devient central. En effet, les recherches sur les migrations ont permis de souligner sa dimension systémique. Pionnière dans ce domaine, Mara Tognetti Bordogna rappelle que « *l'expérience de l'émigration, avec ses ruptures, culturelles et affectives, détermine la redéfinition, la réorganisation des réseaux relationnels, en particulier les rapports homme/femme, mère/père, mari/femme, père/enfants, mère/enfants.* » (Tognetti Bordogna, 2001, p.26). Pionnière dans ce domaine, la sociologue des migrations considère l'expérience migratoire comme un véritable critère de l'union mixte qu'elle définit comme « *une union entre individus appartenant à des contextes culturels différents, à des pays différents, concernée par une expérience migratoire* (Tognetti Bordogna, 1996, p.27) ». L'évolution du point de vue des chercheurs par rapport aux membres du couple mixte se constate également dans les recherches

menées en France ou au Québec où l'attribution de la catégorie de « l'étranger » assigné au partenaire venu d'ailleurs est remplacé par la catégorie de « l'immigré ». Ce n'est plus tant la différence de nationalité qui est retenue pour appréhender la mixité dans le couple mais plutôt la distinction du vécu des conjoints par rapport à leur origine et à leur pays d'origine (Fihlon & Varro, 2005). Ce qui va donc caractériser « l'Autre » c'est désormais le lieu de sa naissance et le lieu où s'est déroulée sa socialisation primaire. Selon Filhon et Varro « *donner la prévalence au lieu de socialisation primaire plutôt qu'aux statuts juridiques de l'individu pour chercher à comprendre les "stratégies" matrimoniales qui en découlent, c'est reconnaître que la différence culturelle des conjoints s'est construite en rapport avec les cadres nationaux et sociaux dans lesquels ils ont grandi.* » (Fihlon & Varro, 2005, p. 483). L'expérience migratoire devient un véritable paramètre de définition de la mixité dans la mesure où elle constitue une caractéristique propre au couple mixte, l'un des partenaires étant autochtone et l'autre ayant vécu dans un autre contexte socioculturel avant de migrer, caractéristique qui s'ajoute à d'autres variables comme celle d'une origine nationale différente, la présence d'un background culturel, linguistique, social différent entre les conjoints.

Dans les années 2000, l'expérience migratoire géographique et physique d'un des deux conjoints du couple va être associée à la dimension symbolique de la migration en tant que déplacement d'un territoire vers un autre territoire, à travers l'émergence de la notion de « migration intérieure ou de contact » vécue par le conjoint natif (Gritti, 2004 ; Gozzoli & Regalia, 2005 ; Odasso, 2013, 2016 ; Cerchiaro, 2017). A l'origine de cette notion, il faut se référer aux études relatives aux familles migrantes dans le champ de la psychologie sociale. L'expérience migratoire y est considérée comme un « événement familial » à proprement parlé, impactant non seulement l'individu mais également l'ensemble des membres de sa famille avec lequel celui-ci entretient des relations affectives et sociales (Scabini & Rossi, 2008). Dans le cas spécifique des couples mixtes, l'effet de l'expérience migratoire sur le partenaire autochtone est interprété comme une forme de « migration intérieure ou de contact » (Gozzoli & Regalia, 2005). En partageant sa vie avec un conjoint migrant, le partenaire appartenant à la population majoritaire opère un rapprochement, réduit les distances sociales et culturelles (Le Gall, 2014). Ainsi, dans une optique transversale du couple et une vision dynamique de la culture, s'affirme l'idée que « *la mixité conjugale, et plus largement la famille mixte, se construisent autour d'une « double migration » : la migration spatiale et géographique du conjoint étranger et la migration « intérieure et de contact » effectuée par le/la conjoint.e du pays de résidence* » (Varro, 2016). Les membres du couple mixte vivent une migration conjointe de mutuel rapprochement culturel de l'autre. Dans cette optique, la mixité conjugale est considérée comme

un voyage vers l'autre, une forme de « distanciation avec le « home » de l'enfance » (Therrien, 2014).

Par ailleurs, à travers un travail de recherche consacré aux formes de discrédits mais aussi aux formes de résistances dans les couples franco-arabes et italo-arabes, Laura Odasso approfondit la notion de « migration de contact ». Pour elle, « *le projet familial traduit une dialectique entre intériorité et extériorité, public et privé, et la mixité jalonne ce mouvement avec des contraintes et des ouvertures inattendues.* » (Odasso, 2013, p.30). Elle met en évidence combien la dimension de la stigmatisation et des discriminations vécues par le partenaire étranger se répercutent à son tour sur le partenaire autochtone. Comme si, en choisissant de vivre avec une personne dont les origines portent la marque du préjugé, le conjoint natif était amené à subir les mêmes conséquences du racisme et des préjugés envers les « étrangers ». C'est dans les domaines administratifs et juridiques que ce phénomène se constate de manière la plus évidente (D'Aoust, 2012 ; Neveu Kringelbach, 2013 ; Odasso, 2013, 2016).

En tenant compte du contexte de globalisation caractérisé par un pluralisme culturel et une tendance croissante à l'hybridation, les couples mixtes deviennent un symbole de la rencontre des cultures et des origines. Pour cela, Roberto Gritti suggère que « *plus que jamais les unions mixtes représentent (ou plutôt, devrait représenter) une immigration intérieure réciproque dans le contexte culturel (ou religieux, ou ethnique, etc.) de l'autre. C'est en somme la renonciation consciente à certains territoires personnels pour la formation d'une zone commune. Tout comme la migration, l'union mixte requiert un effort supplémentaire de re-socialisation de la part des deux partenaires c'est-à-dire une négociation continue de l'identité à partir justement de l'interprétation de cette origine.* » (Gritti, 2004, p.45). A travers la référence à une migration en quelque sorte symbolique et réciproque, les auteurs permettent de représenter la mixité conjugale non plus comme le lieu de la coprésence de catégories rigides et monolithiques (la « culture », « l'ethnie », la « religion »), mais comme un espace de cohabitation et de rencontre des différences culturelles, ethniques, religieuses, linguistiques, etc. (D'Ignati, 2010).

2.2.6 Entre hybridation et métissage, des couples transnationaux

L'étude de la mixité conjugale et de ses implications sur les dimensions relationnelles, affectives et éducatives du couple et de la famille s'inscrit dans ce que Homi Bhabha appelle les « espaces interstitiels » (Bhabha, 2001). La notion de « l'entre deux » reprise par grand nombre d'auteurs du champ de la mixité représente de la manière la plus efficace la mixité

conjugale. « *Théoriquement innovateur et politiquement essentiel, est le besoin de penser au-delà des traditionnelles narrations relatives aux subjectivités originaires et aurorales, en se focalisant en revanche sur ces moments ou ces processus qui se produisent dans les interstices, dans l'articulation des différences culturelles. Ces espaces « inter-médiaires » (in-between) constituent le terrain pour l'élaboration de stratégies du moi – comme individus ou groupes – qui ouvrent la porte à de nouveaux signes d'identité et lieux innovateurs où développer la collaboration et la contestation dans l'acte même où se définit l'idée de société* (Bhabha, 2001, p.12) ». Cette référence à la notion d'hybridation s'inscrit dans une approche socio-anthropologique se référant aux études post-coloniales. Celles-ci se fondent sur l'idée selon laquelle les dynamiques migratoires doivent être envisagées dans une perspective sociohistorique prenant en compte le passé colonial et post-colonial des sociétés d'installation des migrants (Mazzella, 2014). Les migrants sont considérés comme des acteurs et leurs parcours et les relations transnationales qu'ils développent comme le résultat de compétences et de stratégies pour faire face à une situation d'inégalité.

Les approches théoriques des *cultural studies* et postcolonial propose une interprétation du transnationalisme comme « *le nouveau paradigme des questions migratoires actuelles, imposé par le contexte mondial, et venant renouveler un certain épuisement des idées d'Etat-nation, d'appartenance nationale, mais aussi d'ethnicité et de pluralisme culturel.* » (Mazzella, 2014, p.23). Dans cette perspective, l'idée de frontières est remise en question et n'est plus un élément de référence sur lequel se fonder pour interroger la construction de l'identité et de l'appartenance. En effet, « *les groupes sociaux ne sont pas définis par un territoire national donné, mais eux-mêmes créent par leurs mouvements, leurs réseaux ou encore leur imaginaire, la connexion à des espaces déterritorialisés.* » (Mazzella, 2014, p.24). Par exemple, Dan Rodriguez-Garcia affirme que « *les unions/familles mixtes ou biculturelles constituent un espace hybride et dynamique socio-culturel paradigmatique, où les différences d'origine ethnoculturelles, de classe sociale et de genre s'intersectionnent et se transforment, une sorte « d'espace tiers » (Brah, 1996, 195, 208), producteurs d'espaces ou de cultures « hybrides », « mixtes » ou « créolisés » (Hall, 1991), « post- raciales », « diasporiques » (Brah, 1996), « biculturelles » ou « multiples » (Werbner et Modood, 1997 ; Leinonen, 2010) » (Rodriguez-Garcia, 2013). Encore, l'espace interstitiel que forment les couples mixtes est celui que décrit ainsi Bhabha : « *Privé ou public, passé et présent, la psyché et le social créent une intimité interstitielle : c'est une intimité qui défie les divisions binaires à travers lesquels ces sphères de l'expérience sociale sont souvent spatialement opposées* » (Bhabha, 2001, p.27). On*

s'éloigne alors d'une vision dualiste et réductrice d'un rapport entre un « nous » et un « eux » entre les sociétés dominantes et les sociétés dominées et qui se manifesterait dans le couple mixte à travers les rapports conjugaux de gestion des différences. Là aussi, au sein de l'intimité du noyau familial, les frontières culturelles, ethniques, religieuses s'effacent pour laisser place à des espaces de co-costruction d'une identité nouvelle, une identité métissée, créole (Bauer, 2010).

Ayant la même origine étymologique que « mixité », le « métissage » fait historiquement référence à un registre biologique, utilisé dans les colonies pratiquant l'esclavage en référence au mélange des « races ». Aujourd'hui, le métissage est surtout utilisé dans le sens métaphorique du terme dans le champ de l'art, du religieux, de la linguistique. Selon Laplantine et Nous (1997) : « *Le métissage s'offre comme une troisième voie entre la fusion totalisante de l'homogène et la fragmentation différentialiste de l'hétérogène. Le métissage est une composition dont les composantes gardent leur intégrité* ». Contrairement à la mixité, qui s'apparente à un processus dont l'observation permet de repérer les éléments qui y participent, le métissage désigne davantage le résultat de la rencontre entre ces multiples éléments qui se croisent et se transforment (Collet & Philippe, 2008).

Entre la menace de l'intégrité d'un groupe et l'opportunité d'enrichissement dans la rencontre interculturelle jusque dans la vie privée des individus, la mixité conjugale a interrogé les chercheurs sur sa capacité de jouer le rôle d'une sorte de « laboratoire interculturel » où observer les dynamiques de l'« intégration ». L'observation de l'évolution du phénomène des couples mixtes permettrait de mesurer le degré « d'intégration » de la population immigrée dans la société d'installation. La plupart des sociologues s'accordent à dire que les unions entre autochtones et ressortissants de pays étrangers, en particulier provenant de pays à forte pression migratoire, peuvent être considérées comme des indicateurs de l'intégration de la population immigrée. (Tognetti Bordogna, 1996 ; Saraceno, 2007). Pour cette raison, « *la mixité est donc une catégorie utile à la reconnaissance de la pluralité des appartenances qui aide à déconstruire des préjugés dangereux* » (Odasso, 2013, p.31).

L'approche sociologique des migrations s'entrecroise avec celle des autres sciences sociales et permet d'interpréter les faits éducatifs en tenant compte de dimensions sociales intrinsèquement ancrées dans les relations sociales. Le regard du sociologue, en interrogeant les rapports de dominations et les stratégies de contournement et les formes de résistance développées par les acteurs sociaux, peut fournir une clé d'interprétation des pratiques éducatives et des stratégies parentales dans les relations entre famille et contexte social, selon une perspective postcoloniale des relations sociales (Zoletto, 2011 ; Burgio, 2015).

Nous voyons bien là que l'attention requise pour établir une définition initiale des familles « mixtes » constitue un enjeu crucial non seulement d'un point de vue épistémologique, mais également d'un point de vue éthique. Il s'agit de répondre aux risques de stéréotypes et d'amalgames entre origines géographique, ethnique, culturelle et religieuse qu'une telle catégorie pourrait subir.

Parmi les diverses appellations possibles, les auteurs ayant choisi le terme « mixte » l'ont explicité et l'ont justifié en argumentant que, contrairement aux autres termes utilisés, sa signification était assez large pour englober la multiplicité des déclinaisons de la mixité, dans une approche transversale tenant compte aussi bien de la possibilité de la combinaison de différences multiples au sein du même couple, de nationalité, et/ou de langue, de religion, de groupe social et ethnoculturel (Tognetti Bordogna, 2001). Plus générique que les catégories faisant référence à des dimensions spécifiques (l'appartenance ethnique, culturelle ou religieuse), son usage évite d'exclure des aspects transversaux de la réalité sociale des couples pris en considération et tient compte de la complexité du phénomène (D'Ignoti, 2010). Comme le remarque Cerchiaro, à propos de l'héritage de l'usage de la notion de « mixité » : « *la leçon de l'école française souligne combien les concepts qui interrogent la mixité conjugale sont inadaptés à l'actuel cadre sociale de plus en plus caractérisé par la cohabitation et l'intersectionnalité de multiples différences* (Cerchiaro, 2017) ». Par ailleurs, dans les pays anglosaxons, le développement des *mixed race studies* puis des *Critical Mixed Race studies* s'inscrit dans une dynamique similaire, avec dans ce cas une attention particulière au processus de racialisation qui touche les couples dits « interracialisés » et les générations qui en sont issus (Rosenblatt, 1995 ; Ali, 2003 ; Root, 2001). De chaque côté de l'océan, les chercheurs vont axer leur travail sur le repérage des situations dominants - dominés et sur l'analyse des inégalités et des discriminations qui interfèrent dans les relations conjugales mixtes.

Un des aspects centraux qui a intéressé les sciences sociales en matière de mixité conjugale concerne les raisons du choix du conjoint. Quelles logiques sociales sont à l'origine d'un choix exogames ? Qu'est-ce qui amène les individus à chercher un.e conjoint.e en dehors de leur groupe social, loin de leurs références culturelles, « ethniques », religieuses ? Quelle est la part de facteurs sociaux et la part de subjectivité dans ce choix apparemment intrinsèquement intime et personnel ?

2.2.7 Mixité conjugale et norme sociale : des couples exogames pas toujours hétérogames

L'étude du choix du conjoint représente une voie d'accès à la compréhension des stratifications sociales et de la reproduction des inégalités (ISTAT, 2014). L'union entre deux conjoints est un lien social fondé à la fois sur les ressemblances et sur les différences. Toutefois, les recherches ont montré que ce sont les ressemblances, les affinités que l'individu recherche au moment de choisir son partenaire plutôt que les éléments de distinctions (Kaufman, 1996). Les études menées dans le domaine de la sociologie du couple, notamment à travers les travaux d'Alain Girard au début des années soixante, ont permis de décrypter les dynamiques à l'origine de la formation du couple. L'enquête psychosociologique sur « Le choix du conjoint » publiée en 1964 révèle la tendance homogame de la population française. La même tendance à choisir son conjoint se retrouve en Italie et dans les autres pays (Arosio, 2004 ; Istat, 2014). De manière générale, on constate que les individus ont tendance à chercher leur partenaire dans un groupe social équivalent à leur groupe social d'appartenance. Le choix homogame s'oppose/s'impose au choix hétérogame qui consiste en revanche à se marier (ou tout du moins à s'unir) en dehors de son groupe social. En croisant les catégories socioprofessionnelles des pères et des mères des conjoints, les sociologues repèrent le degré de distance ou de proximité sociale entre les membres du couple. Ils évaluent ainsi le degré de ressemblance et de différence entre les conjoints, dans une étude comparative des statuts sociaux tenant compte de diverses variables telles que l'origine géographique, socio-professionnelle et économique, du niveau d'instruction, de l'âge, de caractéristiques somatiques, intellectuelles (Girard, 1964). Clé de voute de la sociologie du couple, les utilisations du concept d'homogamie ont été l'objet de critiques, en raison d'un risque de généralisation d'une règle qui n'en serait peut-être pas vraiment une. Ce que constate Girard en 1964, et qui se confirme dans les travaux de Bozon et Héran vingt-cinq ans plus tard, est certes le constat d'une tendance matrimoniale mais ne peut être assimilé ni à une forme de déterminisme ni à un comportement à suivre (Bozon & Héran, 1987 ; De Singly, 1987). D'ailleurs, une approche longitudinale des couples permet de constater que l'homogamie de départ n'est pas toujours définitive mais qu'elle peut évoluer tout au long de la vie de couple et selon les parcours individuels (suite à la mobilité sociale chez les membres du couple et aux changements dans la vie de couple, séparations, remariages...). De plus, il faut prendre garde de ne pas associer l'homogamie sociale à la stabilité conjugale, une correspondance qui n'a pas encore été prouvée (Arosio, 2004 ; Kaufman, 1996). Les recherches récentes, constatant une progressive ouverture des mariages vers l'hétérogamie tentent aujourd'hui d'étudier le lien entre hétérogamie et instabilité conjugale, un domaine qui

permettrait de mieux connaître les dynamiques du couple et d'éventuelles vulnérabilités (Arosio, 2004).

Les concepts d'endogamie et exogamie indiquent, quant à eux, le choix conjugal qui se fait à l'intérieur ou en dehors du groupe d'appartenance. Bien que l'homogamie renvoie au partage d'un même statut social entre les conjoints, dans une conception stratifiée de la société, (en opposition avec la diversité de statut social dans l'union hétérogame), par extension on utilise souvent l'adjectif « hétérogame » pour désigner les couples dont les partenaires présentent des caractères distincts (Arosio, 2004). Il s'agira de différences socialement significatives en fonction de l'époque et du contexte social dans lequel elles sont observées, et qui ne touchent donc pas seulement la différence de classe sociale mais également des diversités concernant l'éducation, la religion, l'appartenance ethnique ou territoriale. Selon Gaia Peruzzi, endogamie et exogamie peuvent à la fois signifier un type de comportement conjugal défini en fonction d'une norme mais aussi la norme à suivre en matière de conjugalité. Elle en donne les définitions suivantes : « *L'endogamie est la règle qui prescrit le choix du conjoint à l'intérieur de son propre groupe d'appartenance, en revanche l'exogamie est la norme sociale qui impose de se marier avec une personne en dehors de ce cercle.* (Peruzzi, 2008, p. 27) ».

Tout comme l'homogamie, l'endogamie représente la majorité des types de choix conjugaux. « *Le plus généralement les unions se réalisent à égalité de classe et de statut, dans l'espace relationnel de rencontres de travail, de proximité d'habitat, et d'appartenance communautaire* (Gallissot, 2004, p.19) ». De ce point de vue, l'union exogame peut être interprétée comme une forme de pratique émancipatrice des individus (Gallissot, 2004). Elle est révélatrice d'une ouverture entre groupes différents. Si les couples mixtes peuvent être assimilés à des couples exogames de par la coprésence des différences précédemment citées, en revanche ils ne sont pas forcément hétérogames.

D'un point de vue sociologique, les motivations à l'origine du choix du conjoint sont mises en lien avec les enjeux de l'homogamie pour un groupe ou une société donnée. La question de la marge de manœuvre de l'individu par rapport au groupe et à la norme sociale peut s'observer dans les choix hétérogames. Ceux-ci deviennent ainsi le résultat de la qualité des interactions sociales (Arosio, 2004). Lorsqu'ils se trouvent décalage avec les comportements conjugaux prédominants ils peuvent être interprétés à la fois comme la conséquence de la composition de la population, et à la fois comme un comportement déviant.

D'une part, une vision globale du phénomène pris en considération permet d'interpréter la formation des couples mixtes comme une composante du « marché matrimonial ». Dans un parallèle entre « marché économique » et « marché matrimonial », ce concept s'explique en

fonction de la « disponibilité » des partenaires et de leur « valeur d'échange ». Le choix du conjoint serait donc en partie le fruit d'un calcul des ressources conjugales afin de répondre aux attentes et aux finalités que chacun élabore vis-à-vis de la vie en couple (De Singly, 1987).

D'autre part, ce qui pourrait paraître comme l'un des choix les plus personnels et intimes comme le choix amoureux est considéré comme un « fait social total » (Varro, 2003, Odasso, 2016). En tant que tel, un des indicateurs de l'interaction entre le sujet et la collectivité repose sur les processus de stigmatisation. Reprenant les concepts de stigmaté et de « marqué » élaboré par Erving Goffman, Varro met en évidence la dimension de la déviance dont sont marqués les couples mixtes. En fonction de la définition des normes sociales et du degré de limitation qui est posé implicitement ou explicitement dans le choix du conjoint, le choix de la mixité sera plus ou moins repéré comme déviant, plus ou moins marqué. La définition de la norme sociale étant intrinsèquement liée au contexte sociohistorique dans lequel elle s'affirme, le degré de perméabilité entre les groupes formant une même collectivité impactera l'écart par rapport à la norme des couples mixtes (Rodriguez-García, 2013). Ainsi, *« une union mixte, et l'hybridation qui en résulte, entre individus appartenant à des groupes polarisés socialement au sein d'un contexte segmenté aura des contraintes et des implications très différentes que celle d'une union /hybridation dans un contexte moins segmenté d'un point de vue socioéconomique et ethnique pour ces mêmes catégories. En général, nous pouvons dire que plus le contexte est segmenté, plus la marque qui conditionne la catégorisation individuelle et groupale permettant de parler de groupes distincts et de « mélange » sera définie. (Rodriguez-García, 2013, p.4) ».*

Les normes qui définissent les frontières de la famille et de la parenté dans une société donnée ont une fonction protectrice, d'un point de vue économique, politique et social. *« Le mariage mixte marque une forme de rupture, réelle ou symbolique, avec la communauté d'appartenance, mais est également une attaque importante à la continuité économique, culturelle, et politique d'un pays, d'une région. »* (Tognetti Bordogna, 1996, p.39). Cette rupture peut être perçue comme une menace. Les recherches sur les réponses des personnes relatives aux couples mixtes mettent en évidence des attitudes critiques voire agressives. A l'idée de rupture s'ajoute la force d'un imaginaire enraciné qui représente l'union mixte comme le symbole d'une liberté excessive, voire d'immoralité. Plus la différenciation entre les conjoints est grande plus les préjugés sont puissants, la différence de couleur de peau étant la diversité visible provoquant le plus de réactions. Il apparaît ainsi clairement que ce ne sont pas tant les diversités en tant que telles qui caractérisent les couples mixtes mais le fait que ces différences enfreignent une norme sociale (Arosio, 2004). A la perception d'une forme de

déviance intrinsèque à la mixité conjugale s'ajoute l'idée que celle-ci ne peut que fragiliser le couple, être un facteur de conflit voire de séparations et de divorces Neyrand (2006).

2.2.8 Evolution des perspectives sociologiques

Au fil des années et des époques, différentes perspectives théoriques vont contribuer à structurer le champ des études de la mixité conjugale. Près de 10 ans après la publication d'une recension des écrits consacrée à la transmission identitaire et les mariages mixtes dans les recherches francophones et anglophones, Josiane Le Gall et Catherine Therrien coordonnent un numéro d'*Enfances, familles, générations* qu'elles consacrent à l'actualité de ce champ de recherche (Le Gall & Therrien, 2012). Les chercheuses constatent que l'évolution de ces approches s'est faite au profit de l'individu et en contrepied d'un certain déterminisme social pendant longtemps prédominant. Tout en mettant en lien contexte macrosocial et contexte microsociale, les approches théoriques les plus récentes expliquent les choix à l'origine de la mixité conjugale en se focalisant sur la dimension individuelle, des trajectoires de vie et des dynamiques identitaires, dans la prise en compte d'une marge de manœuvre des acteurs sociaux face à un contexte macrosocial longtemps considéré comme facteur déterminant des choix individuels.

Les premières théories élaborées aux Etats-Unis dans les années 1940 considèrent le choix matrimonial comme le résultat d'une régulation sociale qui obéit à des règles culturelles et sociales. Les structures sociales telles que le degré et le type de contrôle des unions et la catégorisation des statuts sociaux (parenté, « race », classe sociale, religion) d'une société donnée influencent les relations interpersonnelles qui se jouent dans les choix matrimoniaux. Dans ce contexte, les mariages mixtes sont considérés comme une forme d'« échange compensatoire » (Merton, 1941). Les individus choisiraient leur conjoint en fonction de la possibilité d'échanger par exemple un capital social donné contre un statut économique. Selon certains auteurs, la théorie de l'« échange compensatoire » propose une vision mercantile et réductrice du mariage (Spickard, 1989 ; Breger & Hill, 1998). La notion de « marché matrimonial », (fondée sur l'image du « marché économique ») est un concept sociologique qui se développe en revanche dans les années 1970 (Desrosières, 1978 ; Singly, 1987) selon lequel les choix matrimoniaux dépendent de facteurs tels que la « disponibilité » des partenaires et leur « valeur d'échange ». Le choix du conjoint serait donc en partie le fruit d'un calcul des ressources conjugales afin de répondre aux attentes et aux finalités que chacun élabore vis-à-vis de la vie en couple (De Singly, 1987). Pour Outembazet (2000), la théorie de

l'échange compensatoire pourrait être associée à la notion de « don/contre-don » de M. Mauss, en considérant le mariage comme un lieu d'échange de ressources échangeables.

Par ailleurs, depuis les premières études remontant aux années trente aux États-Unis, jusqu'à aujourd'hui, la question de la mixité conjugale a toujours été mise en lien avec celle des rapports des immigrants avec la « société d'accueil » (Le Gall & Therrien, 2012). Celle-ci a été théorisée par la perspective assimilationniste. Park et Burgess, en 1921, définissent l'assimilation comme : « *un processus d'interpénétration et de fusion où les personnes et les groupes acquièrent les souvenirs, les sentiments et les attitudes d'autres personnes ou d'autres groupes, et, en partageant leur expérience et leur histoire, sont incorporés avec eux dans une vie culturelle commune* » (Park & Burgess, 1921, p.735). La mixité conjugale en est une forme particulière appelée « amalgamation », et indique un processus biologique de « fusion des races », un phénomène favorisant l'assimilation. Selon la perspective assimilationniste, les mariages mixtes seraient des indicateurs de l'assimilation de la population migrante dans le pays d'installation. Le taux d'unions mixtes serait en quelques sortes équivalent au degré d'assimilation de la population immigrée (Gordon, 1964). Cette perspective associe l'assimilation d'une culture à la perte des liens avec la culture et le groupe d'origine. A partir des années soixante-dix et du constat que le contact entre les cultures n'implique pas automatiquement la disparition des liens avec la culture d'origine (Streiff Fenart, 1993), la théorie de l'assimilation culturelle par le mariage mixte a été largement infirmée (Spickard, 1989 ; Caballero, 2008 ; Rodriguez-Garcia, 2006). Breger et Hill critique la perspective assimilationniste qu'elles considèrent comme simpliste et homogénéisante, fonder sur une idée rigide et homogène de la culture et niant la place de l'individu en tant qu'acteur social capable de changement. Aujourd'hui, on explore la mixité conjugale comme un « point de contact interethnique » (Le Gall & Therrien, 2012 ; Odasso, 2016) sans que l'une des deux cultures (bien souvent la minoritaire) soit absorbée par l'autre.

Dans le cadre d'une étude sur les couples italo-maghrébins en 2000, parmi les perspectives théoriques sur la mixité conjugale, Stefania Alotta distingue deux grands types de facteurs : ceux d'ordre social et ceux d'ordre psychologique. Parmi les premiers, elle repère les caractéristiques du contexte socioculturel, les conditions les plus favorables se trouvant là où la multiculturalité est encouragée et où les partenaires partagent une même idéologie de défense de l'altérité. Puis, les spécificités d'un marché matrimonial limité en raison de la concentration d'individus migrants de même sexe entraînent une réduction de la possibilité d'union dans le même groupe d'origine. Ensuite, le « désir d'élévation sociale » chez le partenaire autochtone ou le désir « d'intégration » dans la société d'installation pour le partenaire migrant peuvent

être également déterminant. Enfin, le besoin de stabilité à la suite d'un parcours migratoire en voie de stabilisation favorise le choix exogame (Alotta, 2000).

Dans le courant des années quatre-vingt-dix, à partir des travaux d'Augustin Barbara, qui seront repris par les sociologues en milieu francophone et en Italie notamment, le couple mixte est considéré comme un laboratoire social d'où observer, à une échelle microsociale, les dynamiques « interculturelles » à l'œuvre au niveau macrosocial (Barbara, 1992). Ainsi, le couple mixte serait le miroir des relations interculturelles qui adviennent dans la société où ils sont observés (Tognetti Bordogna, 1996 ; Peruzzi, 2008). A travers l'étude de la mixité conjugale on entend étudier les dynamiques d'intégration de la population. De plus, l'étude des stratégies de négociation de la différence au sein des couples mixtes pourrait fournir des éléments de compréhension des problématiques de communication présentes au sein de tous les couples (Varro, 1995). Véritables « laboratoires permanents de recherche, de réflexion et d'expérimentation de la société multiculturelle et de ses problèmes », les couples mixtes peuvent être une source de connaissance des capacités de communication et d'innovation conjugales (Delcroix, 1993).

D'autres approches plus récentes, enfin, ont accordé une place déterminante aux structures macrosociales et leur impact sur la formation des couples mixtes. Ils seraient le résultat des processus de globalisation et de l'augmentation de la mobilité internationale. Les populations se déplaçant plus qu'auparavant, les individus seraient amenés à s'unir davantage en dehors de leur groupe d'origine (Cottrell, 1990 ; Imamura, 1990). Par ailleurs, des auteurs voient dans les facteurs sociodémographiques de la composition sociale des sociétés selon le genre comme un déterminant d'une plus ou moins importante présence de couples mixtes selon le nombre d'hommes et de femmes composant la société en question (Beck & Beck Gernsheim, 2012). Enfin, la condition socioéconomique des membres du couple est prise en considération par Streiff-Fenart comme facteur déterminant de l'union.

Au début des années 90, Mara Tognetti Bordogna publie les résultats d'une des premières recherches menées en Italie sur le choix du conjoint en contexte de migration auprès de couples mixtes (Tognetti Bordogna, 1993). Quelques années plus tard, l'ouvrage collectif *Legami familiari e immigrazione : i matrimoni misti* qui réunit plusieurs auteurs dans une optique interdisciplinaire et aborde non seulement la mixité conjugale mais également la mixité familiale deviendra un ouvrage pionnier en la matière (Tognetti Bordogna, 1996). L'étude présentée a été menée en Lombardie, selon une approche qualitative. Elle a permis de repérer les principaux facteurs ayant une incidence significative sur les couples et propose une typologie des raisons qui poussent les individus à former un couple mixte. Elle repère sept types

de mariages : le « mariage blanc » ou « mariage pour les papiers », où l'union serait pour le partenaire migrant est un moyen légal pour migrer et acquérir un statut juridique dans le pays d'accueil ; les « mariages facilitateurs », choix à travers lequel l'intégration serait rendue plus facile, les « mariages réparateurs » qui officialisent une relation conjugale à la suite de la naissance d'un enfant ; le « mariage électif », dans le cas d'unions basées sur un sentiment amoureux partagé ; le « mariage intellectuel », motivé par le désir d'atteindre la modernité représentée par la société occidentale ; le « mariage d'agence matrimoniale ou négocié » ; le « mariage pour raisons culturelles », manifeste un désir de rupture avec ses propres origines et son groupe d'appartenance en raison d'un non partage des valeurs traditionnelles promues par le groupe culturel d'origine. A travers cette recherche deux thèmes récurrents sont soulevés : d'une part, même dans les cas où la relation se fonde sur la négociation des différences, il existe une forme de pouvoir dominant unilatéral ; d'autre part, le mariage mixte est très souvent une forme de refus des règles traditionnelles des mariages arrangés selon lesquels le choix du partenaire est affaire de la famille d'origine. Ces typologies ne mettent en lumière qu'une partie des configurations possibles.

Bien que l'influence des conditions sociales et culturelles des milieux environnant soient prises en considération pour étudier les dynamiques à l'œuvre au sein des couples mixtes il est intéressant de noter que les dernières recherches mettent toujours plus en évidence les potentialités et les ressources des acteurs concernés. Si l'on peut continuer à considérer que l'union conjugale n'est pas (uniquement) un fait privé mais bien un fait social régi par des normes sociales définissant comment et avec qui s'unir (Saraceno, 2007), l'étude de la mixité aujourd'hui consent de s'intéresser à la marge de manœuvre de l'individu par rapport au groupe social dans lequel il évolue. Des approches sociologiques axées sur la notion d'identité personnelle, la distinguant de l'identité sociale permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Dans la lignée des travaux de Varro et de Delcroix, Béate Collet et Emmanuelle Santelli proposent d'envisager la mixité conjugale à travers les notions d'identité « pour autrui » et d'identité « pour soi » (Dubar, 1998). En effet, à travers leurs recherches sur les descendants d'immigrés maghrébins elles montrent que le choix conjugal peut être une réponse au besoin de négocier des attributions héritées. En s'intéressant au point de vue des sujets et en interrogeant leur définition d'identité « pour soi » les chercheuses mettent en avant le processus d'individualisation à l'œuvre dans le choix conjugal mixte. L'étude des trajectoires biographiques permet de mettre en lumière ces dimensions. A travers les recherches sur l'identité nationale des enfants issus de couples mixtes ce courant se poursuit au-delà des générations (Unterreiner, 2015).

En reconnaissant la part subjective dans le choix du partenaire, les recherches envisagent l'individu en tant qu'acteur social en mesure de négocier des identités multiples. En particulier, des études menées au Québec ont montré que les membres des couples rencontrés ne se définissent pas tant en se référant à une identité collective mais plutôt en tant que sujet individuel (Meintel, 2008). Le même mécanisme est relevé par Le Gall dans ses travaux sur la transmission identitaire et culturelle au sein de familles mixtes à travers lequel elle met en avant les projets identitaires parentaux (Le Gall, 2014). La négociation identitaire devient alors un domaine où repérer la part que chacun des membres du couple occupe dans le couple, en tant que sujet porteur d'un patrimoine culturel et personnel. Outre le fait de ne plus considérer l'héritage culturel comme une entité figée et imperméable à la rencontre interculturelle, ces récentes approches introduisent également la notion d'*agency* et redonne aux sujets leur pouvoir d'action. Suivant une approche interactionniste, dans un aller-retour entre micro et macro, ces récentes études se centrent sur le sujet-acteur (à partir de son point de vue et la singularité des trajectoires), tout en tenant compte du contexte socio-historique au sein duquel les acteurs sociaux se trouvent insérés (Odasso, 2013). Ainsi, selon Le Gall, « *ces chercheurs redonnent aux acteurs sociaux leur pouvoir d'action en explorant les aspects créatif, plastique et pluriel de l'ethnicité et en mettant au jour la géométrie variable (Gallissot, 1987) de l'identité personnelle et en replaçant le sujet et l'action humaine au cœur de la recherche* » (Le Gall & Therrien, 2012, p.9)

De plus en plus de recherches choisissent une approche qui mettent en avant non seulement les aspects critiques possibles de la mixité conjugale mais surtout ses aspects positifs, pour les sujets concernés, pour leurs enfants et pour la société en général. Les « défis » de la conjugalité en contexte mixte s'accompagnent des « ressources » qui en émergent.

La rencontre interculturelle est considérée comme une opportunité. Les stratégies conjugales passent à travers une « incorporation créative » des éléments culturels respectifs des deux conjoints. Pour les anthropologues Breger et Hill, ceux-ci se livrent à un bricolage culturel fait d'arrangements réciproques où chacun prend une part active dans le travail de construction identitaire et culturelle du couple (Breger & Hill, 1998). La différence peut être comprise en fonction des techniques spécifiques selon lesquelles les personnes interprètent l'« autre » et son « étrangeté », dans un contexte déterminé où toutes les différences interculturelles ne sont pas différentes à la même manière. L'innovation donne lieu à une troisième culture, nouvelle et unique (Debroise, 1998 ; Peruzzi, 2008).

La place donnée à l'individu amène la sociologie mais également l'anthropologie à prendre en compte le sentiment amoureux et la place que celui-ci occupe au niveau des relations

sociales (Kaufman, 1993). En allant saisir le quotidien des familles et en recueillant les discours des conjoints, certaines recherches suivant une approche ethnographique ou socio-anthropologique, notamment sur les couples italo-marocains (Parisi, 2008) et les couples chrétien-musulmans (Cerchiaro, 2016), permettent de redimensionner les facteurs sociaux qui participent à la formation du couple et à sa construction au cours du temps et de les replacer auprès de facteurs individuels plus intimes de l'ordre des sentiments. Par exemple, parmi les couples rencontrés par Rosa Parisi, la rencontre amoureuse est passée notamment par une attirance et une affection pour le pays d'origine du conjoint. L'espace domestique est représentatif de la présence des deux patrimoines culturels. Souvent, une place y est consacrée au pays de l'autre à travers la présence d'objets qui représentent « le village de la mémoire » du conjoint Marocain et le « voyage intérieur » du conjoint italien. Ces couples marquent une rupture avec un modèle conjugal imposé par la tradition et les familles d'origine et représente un « acte qui unit deux personnes qui se constituent comme individus uniques, et devient ainsi le symbole de choix individuels.

Rappelant les travaux de Simmel (2003), Francesco Cerchiaro remarque que dans le cadre de l'étude de la mixité conjugale, parler de son amour apparaît comme un acte social, un moyen de communication pour passer de la narration de soi au rapport à l'autre et au contexte social environnant. « *Le recours à l'amour romantique devient une ressource discursive à laquelle on fait appel pour exprimer son propre vécu, pour y donner un sens transmissible, communicable et cohérent* » (Cerchiaro, 2016, p.205). Cerchiaro remarque qu'à travers le discours amoureux, il y a chez le partenaire étranger une façon de justifier explicitement ou implicitement son choix exogame, comme pour répondre aux critiques souvent entendues telles que « tu as choisi une femme italienne donc tu as trahi ton pays (ou ta culture) », « tu l'as fait pour avoir la nationalité », « tu l'as fait pour t'enrichir ». Pour les deux conjoints, le discours amoureux devient la réponse aux questions que la mixité conjugale suscite chez les autres : l'amour explique le projet migratoire et il en devient la raison, il justifie la renonciation dans le travail de négociation dans le couple, il devient également force de résistance face aux pressions extérieures, mais aussi critique du nouveau contexte hégémonique migratoire, enfin l'amour explique la réussite du dépassement de différences religieuses. « *L'amour, dans cette dimension narrative, devient un moyen tendant à déconstruire le discours-même sur les couples mixtes, sur la diversité et sur la rupture de ces règles sous-jacentes enfreintes avec sa propre union.* » (Cerchiaro, 2016, p.209). La sociologie de la mixité devient alors « sociologie de l'amour », où comment l'étude de l'intimité amoureuse permet d'accéder à la compréhension des modes de communication et des structures sociales (Cerchiaro, 2016).

Par ailleurs, alors que pendant longtemps la notion de différence, en tant que caractéristique de la mixité conjugale, a revêtu une signification dévalorisante, péjorative et le signe d'une situation problématique, les études récentes mettent en exergue la valeur positive que celle-ci possède, en premier lieu aux yeux des acteurs directement concernés (Le Gall, 2012, 2014). On remarque qu'au sein même du couple, la diversité n'est pas toujours perçue et, quand elle l'est, elle est considérée comme une véritable richesse. Loin du modèle assimilationniste, les couples mixtes apparaissent comme des espaces de création, de médiation et de valorisation des différences. A ce titre, l'identité personnelle des sujets constitue une ressource créatrice pour faire face aux défis qui se présentent (Cerchiaro, 2017 ; Odasso, 2013 ; Le Gall, 2014 ; Therrien, 2012). Les membres de couples mixtes apparaissent dotés de compétences et d'esprit d'innovation pour faire face non seulement à la gestion des différences au sein du couple mais également et aux pressions sociales ou familiales extérieures. A travers les études menées auprès de familles mixtes au Québec, les anthropologues Le Gall et Meintel ont donné à voir une des formes familiales de la société pluraliste en devenir. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré à la mixité familiale.

2.2.9 Contact entre les cultures dans le couple mixte : la perspective de la psychologie interculturelle

La psychologie interculturelle, dite également « psychologie interculturelle interactionniste », s'intéresse à l'étude du lien entre psychisme et cultures notamment autour de la question du contact entre cultures et de l'impact que la rencontre interculturelle va avoir sur les stratégies identitaires des individus. Elle s'appuie sur la notion d'acculturation, qui indique « *l'ensemble des phénomènes résultant du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différents, avec des changements subséquents dans les types de cultures originaux de l'un ou des deux groupes.* » (Social Science Research Council, 1936). Au contact prolongé et continu avec une culture, en plus de celle d'origine, l'individu développe une identité biculturelle (Huynh, Nguyen & Benet-Martinez, 2011). Face à cette double appartenance culturelle, le modèle de l'acculturation psychologique proposé par John Berry met en relief l'interaction entre cultures et individu en soutenant qu'en présence d'au moins deux cultures, des changements adviennent aussi bien au niveau psychologique/individuel qu'au niveau culturel/groupal. A partir du cas des individus appartenant à des minorités culturelles, Berry a établi un processus d'acculturation psychologique se déclinant à travers la mise en place de stratégies d'acculturation, il en repère quatre possibles : l'intégration, l'assimilation, la séparation et la marginalisation (Berry, 2006). Au contact des cultures autres

et au fur et à mesure que l'individu déploie des stratégies pour s'acculturer, il va développer des capacités d'adaptation à son environnement, des réponses aux exigences environnementales. « *Les capacités d'adaptation correspondent au bien-être, à l'estime de soi, et implique que l'individu possède une idée claire de son identité personnelle et culturelle.* » (Linata & Heine, 2012) Selon le modèle de Berry, les facteurs d'adaptation avant même que ne commence le processus d'acculturation sont les suivants : le sexe, l'éducation, le statut, le projet migratoire, la distance culturelle, la personnalité. Tout au long du processus d'acculturation, un ensemble de facteurs vont déterminer son déroulement : la phase d'acculturation à laquelle se trouve l'individu par rapport à l'ensemble du processus ; le type de stratégies d'adaptation suivies, le soutien social dont le sujet va bénéficier, notamment à travers le maintien des liens avec la famille d'origine mais également avec des autochtones permet de réduire le stress d'acculturation. Enfin les préjugés et les discriminations sont une entrave évidente à la bonne adaptation voire un facteur de stress pouvant fragiliser la santé mentale.

Le modèle de McFadden présente les différents stades portant à la progressive acceptation des mariages interethniques de la part des familles d'origine en lien avec le parcours fait par le conjoint migrant en couple avec une personne autochtone, par rapport à la culture de l'autre. Le niveau de maturité sociale par rapport aux positions culturelles de préjugé, racisme et égalitarisme déterminant les stades d'acceptation sociale qui vont de l'hostilité à l'universalisme (McFadden, 2001).

Les perspectives de la psychologie interculturelle ayant étudié les couples mixtes ont mis en lien mixité conjugale et processus d'acculturation. La rencontre interculturelle conjugale y est interprétée à travers trois approches du processus d'acculturation possible : unidimensionnelle, bidimensionnelle et bidirectionnelle. Dans le premier cas, l'acculturation suit un modèle linéaire et la stratégie identitaire du partenaire migrant est l'assimilation. Le mariage mixte représente alors l'assimilation par excellence dans la mesure où il élimine toute sorte de frontière sociale, culturelle et psychologique entre les groupes ethniques d'appartenance plus profondément que n'importe quelle interaction sociale, à travers surtout une adhésion totale aux valeurs de l'autre de la part du partenaire étranger (Kulczycki & Lobo, 2002). L'approche bidimensionnelle propose une perspective biculturaliste selon laquelle l'adaptation et la construction identitaire au sein du couple mixte advient lorsque le conjoint étranger accepte la culture autochtone sans renoncer pour autant à la sienne. Dans cette configuration l'effort d'acculturation demeure uniquement celui du partenaire migrant, dans

une vision unidirectionnelle du processus. Enfin, dans une approche bidirectionnelle du processus d'acculturation il y aurait une corrélation entre les processus sociaux influencés par les politiques migratoires et les « *stratégies de restructuration de son propre patrimoine culturel en lien avec celui de la société d'accueil* » dans une relation entre les migrants et les autochtones. (Fenaroli & Panari, 2006).

Alors que les sociologues interrogeaient les facteurs macrosociaux et les logiques sociales à l'origine du choix exogame, les psychologues vont dès la fin des années soixante-dix questionner les raisons propres à l'individu qui l'amène à choisir un partenaire appartenant à un autre groupe social et culturel que le sien. Il est possible de repérer une évolution des approches proposées à travers les époques.

Au cours des années 1980, les études qui interrogent le phénomène des couples mixtes sont pour la plupart influencées par les préjugés liés au contexte social de l'époque. Ainsi, la transgression que représente le choix exogame, au nom de la revendication de valeurs universalistes et de respect des diversités, apparaît comme une forme de pathologie (Porterfield, 1978). Par ailleurs, à l'origine du couple il y aurait un déséquilibre intrinsèque entre les deux partenaires dans la mesure où le groupe appartenant à la « société d'accueil » est considéré comme supérieur par rapport au groupe minoritaire. Le cas des études sur les couples entre blancs et noirs américains est emblématique de l'omniprésence des préjugés raciaux. En analysant la littérature sur les couples entre afro-américains et européen-américains, Anita Kathy Foeman et Teresa Nance mettent en lumière un certain nombre de « mythes » qui circulaient à propos de la mixité conjugale dans les années 1980 aux Etats Unis. Cinq « aires mythologiques » sont ainsi décrites : le « mythe » de la sexualité, celui du changement de statut, celui du conflit névrotique, le mythe génétique et enfin celui concernant les enfants issus des unions mixtes. Ces derniers auraient une identité personnelle fragile et instable qui les amènerait à avoir une position marginale dans la société (Foeman & Nance, 1999). Face à ce pessimisme des études soulignent les ressources et les potentialités de ces couples. Les auteurs appréhendent le couple mixte selon une approche évolutive et établissent un modèle de développement du couple suivant quatre étapes. La première correspond à la « prise de conscience raciale », phase initiale de familiarisation avec l'autre, ses références culturelles et son groupe d'appartenance. Au cours de cette étape qui demande une communication dans le couple, les partenaires revoient leurs habitudes quotidiennes. Au cours de la seconde étape, le couple va faire face à la « définition sociale de la race » et aux situations potentiellement néfastes pour sa stabilité qui en découlent. Les partenaires vont déployer des stratégies de coping autour notamment de la

négociation des décisions liées aux habitudes familiales et aux rites religieux. Les comportements qui se mettent alors en place vont devenir les caractéristiques du couple. Une troisième étape concerne « l'urgence de l'identité », centrée sur l'importance de redéfinir une identité conjugale en se concentrant surtout sur les éléments de ressemblance qui unissent les conjoints. Enfin, le « niveau de maintien » consiste dans le temps à construire un projet parental stable et durable (Foeman & Nance, 1999).

A la même époque, Lyza Cerroni-Long propose une approche des implications psychologiques des mariages mixtes qui va au-delà des préjugés raciaux. Elle tient compte de multiples variables qu'elle classe en trois catégories: physique (composition démographique d'une société, distribution géographique des groupes sociaux et rapport numérique entre homme et femme) ; contextuel (type de normes, ouverture à la diversité religieuse et juridique et degré de ségrégation/concentration résidentielle et professionnel) ; psychologique, entendue comme attraction, similarité dans les valeurs défendues et satisfaction liée aux attentes par rapport aux rôles (Cerroni-Long, 1984).

Si, comme nous l'avons vu pour la perspective sociologique, une dimension structurelle de la mixité conjugale s'affirme, les aspects motivationnels propres à l'individu sont de plus en plus choisis pour accéder au sens que la mixité a pour les acteurs sociaux. A l'origine de cette approche, il y a l'idée que les raisons du choix du partenaire ne changent pas, quel que soit son background culturel. Les couples se forment parce que les personnes se rencontrent, tombent amoureuses et décident de se marier. Parmi les facteurs à l'origine de la formation du couple les auteurs en repèrent trois principaux. D'une part, la différence culturelle et l'attraction pour cette diversité serait une des raisons qui pousseraient les individus à faire ce choix. James et Tucker proposent la notion de complémentarité selon laquelle « *les individus se cherchent ou se marient plus quand les traits et les caractéristiques de chacun diffèrent ou se complètent avec ceux de l'autre* » (James & Tucker, 2003). D'autre part, la « ressemblance perçue » au contraire motiverait le choix du conjoint appartenant à un autre groupe socioculturel. La similarité des caractéristiques entre les conjoints (d'âge, d'éducation, de statut socio-économique et les valeurs de référence) aurait plus de poids que les différences et rendrait ainsi l'union plus acceptable. Enfin, le « choix anti-conventionnel révélerait une volonté de la part des deux conjoints de se distancier de la norme du groupe d'appartenance, un choix considéré comme une attitude rebelle et anticonformiste par rapport aux règles sociales de référence.

Certains auteurs considèrent que facteurs macrosociaux et facteurs individuels doivent être intégrés afin d'interpréter le phénomène dans toute sa complexité. Porterfield, par exemple, fait une classification des motivations à l'origine du choix exogame selon trois catégories : les

motivations liées à la « race » (attirance pour la diversité), les motivations qui ne sont pas liées à la race (comme l'amour et la compatibilité), et les opportunités de la rencontre. On peut penser que les catégories ne s'excluent pas entre elles et peut s'entrecroiser (Porterfield, 1978).

Les psychologues italiens Gozzoli et Regalia évoquent de leur côté un « pacte motivationnel », une notion qui « *explique la rencontre et le croisement des motivations et des attentes partagées des deux partenaires* » et se présente sous forme de trois formes distinctes. Tout d'abord, en cas de « pacte de convenance » se joue dans le cas d'une relation instrumentalisée où chacun entend atteindre des objectifs individuels. Bien que l'investissement affectif ne soit pas central, si le niveau d'attente respectif est partagé l'union n'est pas considérée comme dysfonctionnante. Ensuite, il y a les « pactes consolatoires » où le lien conjugal remplit la fonction d'annuler le sentiment de solitude et de marginalité éprouvé par les individus au sein de leur contexte social et familial d'appartenance. Enfin, les « pactes intégratifs » se nouent lorsque chacun des membres du couple a une idée claire de son identité personnelle et sociale et qu'ensemble ils construisent une alliance pour élargir leur propre sentiment de soi (Gozzoli & Regalia, 2005).

Certaines approches psychanalytiques interprètent la mixité conjugale comme le symptôme d'un mal-être intérieur vécu par les membres du couple, un comportement déviant en réaction à un conflit intérieur avec les images parentales (Tico, 1998). Les conjoints souffriraient d'un complexe d'infériorité qui serait dépassé par le choix exogame, réunissant ainsi leurs deux solitudes (Abdouh, 1989). Pour d'autres, le sentiment de rejet ressenti au sein de son propre groupe d'appartenance et entraînant une faible estime de soi serait à l'origine du choix de la mixité (Desruisseaux, 1990).

Le sentiment amoureux et la force de changement qu'il déploie apparaît comme un ultérieur aspect décisivement positif soulevé par les approches psychologiques. Selon la psychologue clinicienne Root, le sentiment amoureux ressenti par les membres du couple devrait être reconsidéré dans la mesure où il peut jouer un rôle déterminant dans la force de résistance aux préjugés et dans l'effort de gestion des différences au sein du couple (Root, 2001).

En second lieu, les facteurs psychologiques concernent les dynamiques individuelles et le rapport intime à soi, à sa famille et aux autres. En particulier, pour certains auteurs le choix conjugal mixte répond à un fort besoin d'indépendance par rapport au contrôle familial en se distanciant ainsi de son groupe et de ses parents, comme si le choix endogamique était perçu comme un choix incestueux (Saucier, 1967 ; Barbara, 1988). L'affirmation d'une autonomie

par rapport à la famille d'origine exprime également le choix d'un projet de vie innovant (Streiff-Fenart, 1989). La force des sentiments ensuite est considérée par certains auteurs comme un facteur clé de l'union mixte. Enfin, l'attraction pour la diversité et donc pour la nouveauté qui intrigue peut être un des moteurs de la formation du couple (Alotta, 2000).

Par ailleurs, dans leur étude menée en Italie auprès de couples mixtes dont le conjoint provient d'un pays à forte pression migratoire, Panari et Fruggeri (2010) interrogent le rôle du rapport au contexte social en abordant la question de l'activité professionnelle des parents. Ce thème fait émerger la question du genre et la présence de stéréotypes quant aux différences entre l'homme et la femme dans le rapport à l'emploi et à la division des tâches entre vie domestique et vie professionnelle. La perception d'une asymétrie entre les genres est commune à tous les participants. Quel que soit son origine, l'homme est identifié comme ayant accès du pouvoir économique dans la famille, la femme étant associée aux soins des relations familiales. Il est intéressant de noter que dans les couples où la femme est italienne la question professionnelle devient une question familiale car « *seulement dans ces familles, le niveau relationnel devient central et se traduit par l'aide et le soutien donné au mari étranger pour qu'il puisse entreprendre un parcours professionnalisant qui soit adapté à ses attentes. La femme a en effet, dans ces cas, un fort rôle de médiateur dans l'aide fournie au mari pour atteindre des positions de majeur pouvoir au sein de la société, en devenant plus compétent et en s'affirmant, aussi du point de vue professionnel* » (Panari, 2010, p.53). On constate alors un effet positif sur le couple dû au fait que la reconnaissance sociale du mari de la part du contexte extérieur contribue à atténuer le déséquilibre entre les conjoints et rendre le rapport plus symétrique. En revanche, dans les couples dont la femme est étrangère, le travail devient une question individuelle. C'est elle qui doit déployer ses propres ressources pour s'affirmer dans la culture autochtone. Le fait qu'elle doive s'adapter aux travaux plus humbles, même s'ils ne correspondent pas à ses aspirations, est une idée qui prévaut dans les entretiens et une condition pour son insertion sociale. Dans ces couples il ne semble pas y avoir de négociation interpersonnelle vis à vis de la problématique professionnelle. Cette situation correspondrait à une stratégie dite « dominante » (Gudykunst & Ting-Toomey, 1994) dans la mesure où l'homme contrôle le parcours professionnel de sa femme. Le manque de reconnaissance sociale de la femme peut impliquer une inégalité entre les conjoints et le partenaire étranger risque de ressentir une forte pression à l'assimilation. Ainsi, sur le thème du travail c'est la question du genre qui prédomine et non celle de l'appartenance culturelle. Les auteurs remarquent que dans

les couples mixtes rencontrés, les femmes étrangères vivent le double désavantage de faire partie de deux groupes dominés (McGoldrick, 1991).

2.2.10 Le point de vue de la « pédagogie du couple »⁹

Rares sont les experts en éducation familiale qui se sont intéressés à la question des couples ou mixtes. C'est bien souvent le moment critique du conflit conjugal ou de la séparation qui devient un déclencheur de l'intérêt pour la question (Cottrel, 1990). En Italie, Alessia Mutti propose ses réflexions pédagogiques à propos des familles mixtes et indique les tâches de développement que le couple va être amené à traverser au cours de son histoire conjugale (Mutti, 2001). La construction de l'identité du couple représente tout d'abord une mise à distance des modèles familiaux et leur réélaboration, ce qui permet aux conjoints d'élaborer des stratégies inédites pour créer une identité nouvelle, mais non définitive. En effet, l'identité conjugale est dynamique et requiert de ajustements continus. Après quoi, la vie quotidienne va confronter les conjoints à un nécessaire travail de négociation lié aux aspects de la vie tous les jours. Il consiste à établir un dialogue, reconnaître les différences culturelles de l'autre et les cultiver en permettant ainsi à chacun des conjoints d'avoir sa propre autonomie. La capacité de cultiver les différences favorise la qualité de la relation conjugale dans le temps. C'est la durée et le passage du temps qui va consentir de réaliser un rapport de pleine réciprocité, dans le respect de l'autre. Mutti évoque un bilinguisme symbolique, non pas basé sur la connaissance de deux langues mais de deux langages, c'est-à-dire « *être capable de sortir de soi pour habiter l'autre et revenir enrichi, en accompagnant ce processus avec affect, disponibilité et flexibilité* » (Mutti, 2001, p.8). Le processus évolue lorsque le couple conjugal se projette dans un projet parental et se confronte un travail de renégociation et re-visitation des attentes et des projets personnels. Parmi les tâches à affronter, celui concernant les rapports avec les familles d'origine et la recherche d'un équilibre entre fidélité envers la famille d'origine et à celle envers le conjoint est des plus complexes. Enfin, Mutti suggère que le couple va réaliser une mise en commun des appartenances réciproques de manière à construire une relation partagée. L'ouverture au dialogue et le respect des diversités demande un effort et une constance qui requiert dans le couple une « *forma mentis* » ouverte et flexible qui va jouer un rôle déterminant pour la durée, la qualité et l'authenticité du rapport conjugal. Cette succession de tâches n'est

⁹ L'utilisation de la traduction littérale de l'expression italienne « *pedagogia della coppia* », en français « *pédagogie du couple* », a été choisie pour faire une référence à la terminologie utilisée en langue italienne pour désigner le domaine scientifique appartenant au champ de recherche de l'éducation familiale (« *pedagogia delle famiglie* ») dont l'axe de recherche concerne l'étude des relations conjugales.

pas linéaire mais un processus dynamique et en continue évolution. Comme chaque famille, le couple mixte change au cours du temps. De la même manière, la conscience des différences varie et se modifie dans le temps et au cours des différentes phases auxquelles le couple va être amené à faire face tout au long du parcours.

Plus récemment, à partir d'une étude comparative entre l'Italie et l'Espagne, Gianluigi Moscato contribue à l'approfondissement des connaissances dans le champ de la mixité conjugale du point de vue de la question du bien-être du couple. En particulier, avec son équipe, il a mené une étude innovante sur les facteurs interpersonnels et psychosociaux comme facteurs de protection pour les familles mixtes en Espagne, à partir d'une perspective multidimensionnelle qui tient compte des facteurs culturels, sociaux, d'interaction sociales et dyadiques. L'interdépendance entre les sujets a été analysée à partir de l'*Actor Partner Interdependence model* (Kenny, Kashy et Cook, 2006). Les résultats de l'étude montrent que les stratégies de gestion des différences valorisant la double culture et le sentiment de communauté déterminent la satisfaction familiale et vitale au niveau individuel (intrasubjectif) et dyadique (intersubjectif) (Moscato et al., 2017).

2.3 Du couple conjugal au couple parental : transmission identitaire et culturelle de l'enfant

Du couple à la famille, après s'être longtemps focalisé sur la conjugalité, le champ de la mixité s'est ouvert progressivement aux enjeux liés à la parentalité à travers l'étude de la transmission culturelle et identitaire au sein du groupe familial, des stratégies mises en place par les parents pour la réaliser et des facteurs qui la favorisent ou qui au contraire constituent des obstacles dans le couple parental et dans les relations avec les contextes environnants, dont la famille élargie (Streiff-Fenart, 1989 ; Varro, 1990 ; Caballero, 2010 ; Le Gall, Meintel, 2014 ; Crespi, 2015 ; Cerchiaro, 2016). Bien souvent, la question de l'éducation des enfants ne constitue pas un objet de recherche à part entière mais est envisagée comme une des dimensions à propos de laquelle les couples mixtes se trouvent concernés. L'arrivée d'un enfant et le passage du statut de conjoint à celui de parent représente pour chaque couple un événement dans le cycle de vie familial qui va amener les sujets à opérer des ajustements au sein des dynamiques interpersonnelles aussi bien au niveau intrafamilial qu'interfamilial (Sugarman, 2001). L'ensemble des recherches sur les couples mixtes soulignent combien pour ces derniers ce passage peut se révéler plus complexe du fait de la multiplicité des dimensions que les

parents vont être amenés à gérer dans leur nouveau rôle de parent et également en raison de l'enjeu que l'enfant représente par rapport à son inscription dans une lignée familiale (Delcroix, 1990 ; Barbara, 1993 ; Breger, Hill, 1998 ; Le Gall, 2003 ; D'Ignoti, 2010). De multiples variables entrent en jeu dont les différences de genre, l'influence des familles d'origine, le niveau d'instruction, les conceptions de la division des rôles et l'appartenance à des groupes culturels et la définition de soi que celle-ci peut impliquer. En particulier, les choix concernant les marqueurs identitaires, les pratiques éducatives de la vie quotidienne et les valeurs transmises représentent à la fois le cœur du processus de socialisation et les principaux espaces de gestion des différences. Le choix du ou des prénoms, le choix de la nationalité, les pratiques langagières, la transmission des traditions et des croyances religieuses et aussi la transmission de principes d'éducation pratiqués dans la vie de tous les jours représentent les principaux domaines où s'actualisent les projets parentaux (Le Gall, 2012). Les relations avec l'entourage familial et amical fait partie des domaines qui participent à la socialisation des enfants et entrent en jeu dans ces stratégies parentales (Varro, 1998 ; Le Gall, 2003, 2014 ; Crespi, 2015).

La négociation des différences à travers ces aspects concrets de la vie de tous les jours pour lesquels les parents sont sollicités dès la naissance de l'enfant (et même déjà pendant la grossesse) et qui comportent des implications significatives dans les rapports avec l'environnement extérieur, avec les familles respectives, a souvent été considérée comme une occasion de conflit potentiel (D'Ignoti, 2010). Le fait de ne pas avoir toujours la possibilité de partager cette expérience avec d'autres parents l'ayant déjà vécue constitue un facteur de fragilité ultérieur. « *On demande aux jeunes parents de concilier entre leurs divers savoirs et modèles dont ils sont porteurs, souvent sans avoir le soutien de quelqu'un qui aie fait une expérience similaire* » (D'Ignoti, 2010, p.33). Certains domaines apparaissent plus problématiques que d'autres, comme l'éducation religieuse ou les tâches du quotidien. Les représentations sociales autour du couple conjugal mixte portent elles-mêmes un regard pessimiste quant au bon fonctionnement du couple, au maintien d'un équilibre suffisamment stable pour durer sans que les différences aient le dessus sur les conjoints. La fragilité du couple n'est pas seulement une construction sociale car le constat de la réalité sociodémographique amène à rendre compte d'une tendance à l'augmentation des séparations chez les couples mixtes. Toutefois, cette tendance s'aligne avec celle des autres couples et représente une minorité de l'ensemble des couples en question (Neyrand, 2008)

Parmi les images associées au conflit conjugal, voire à une forme d'incompatibilité entre les parents, se dresse la menace ultime de l'enlèvement des enfants en cas de séparation du couple. Les données du ministère de la justice italienne concernant les enlèvements internationaux de mineurs décrivent un phénomène en augmentation constante depuis la fin des années 1990. On compte 341 cas en 2016 contre 88 cas en 1998. A ceci s'ajoute un travail de surenchère médiatique qui favorise une visibilité et un alarmisme face à un risque certes réel mais qui est le cas de situations qui restent rares (Philippe, 1998). Cela concerne le plus souvent des couples dont le parent étranger s'éloigne physiquement du pays de résidence pour se rendre dans son pays d'origine avec son enfant, le soustrayant de fait à l'autre parent resté dans le pays de résidence. Envisagée comme la conséquence la plus dramatique des mariages mixtes, le cas des enlèvements d'enfants ne représente qu'une partie minime de la multitude des réalités familiales mixtes en Italie et de par le monde.

Ainsi, face aux études soulignant les risques de conflictualité potentielle pour les couples mixtes, dans la même mouvance des recherches axées sur la mixité conjugale, nous notons qu'à l'heure actuelle le champ d'étude de la mixité familiale connaît un renouveau avec l'essor de recherches mettant plutôt en avant les potentialités liées justement à la présence de diversités au sein de la famille. Ces recherches sont centrées sur le sujet, considéré en tant qu'acteur et placé au cœur de l'analyse (Therrien et Le Gall, 2012). Au niveau international, la tendance est à privilégier l'exploration des trajectoires individuelles, de la construction et de l'expression d'une identité personnelle créatrice.

La prise en compte des contextes d'appartenance familiale, sociale, culturelle au sein desquels les familles évoluent et dont elles sont issues revêt un aspect essentiel pour la compréhension des relations et des interactions entre les différents acteurs. Selon que les familles d'origines sont présentes ou lointaines, la présence d'une communauté d'origine sur le lieu de résidence, le degré de multiculturalité/interculturalité du lieu de résidence, le type de contexte (urbain ou rural), les politiques d'immigration, etc. la manière de vivre la mixité familiale variera. Les recherches existantes ont en effet mis en avant les interconnexions entre les caractéristiques des contextes de vie et les stratégies adoptées par les membres des couples conjugaux et parentaux mixtes (Gozzoli & Regalia, 2005 ; Fenaroli & Panari, 2006).

Par ailleurs, l'expérience de la migration se révèle déterminante. Du côté de la clinique, certains auteurs soulignent l'importance que joue la dimension migratoire pour les familles au sein desquelles au moins l'un des membres est immigré. Le psychologue Salvatore D'Amore montre combien l'impact profond de l'expérience de migration et du vécu de perte que celle-ci entraîne au niveau individuel se diffuse au niveau de l'ensemble du système familial impactant

ainsi l'organisation identitaire familiale (D'Amore, 2010). De même, une analyse des couples mixtes du point de vue de la psychologie sociale fait de la migration « *un évènement critique qui catalyse la confrontation entre sa propre culture et celle du pays d'accueil donnant lieu à divers résultats possibles au niveau personnel, familial, social.* » (Gozzoli & Regalia, 2005, p.159).

Dans les familles mixtes, se joue pour les parents le rapport à soi et aux autres, le rapport avec ses identités multiples (sociale, culturelle, ethnique et nationale) et celles du conjoint.

2.3.1 La transmission identitaire et culturelle : choix des marqueurs identitaires et stratégies parentales

Si l'on constate dans la littérature que la vie du couple mixte peut être faite de la rencontre ou de la confrontation entre des différences avec lesquelles les conjoints sont amenés à entrer en contact, à connaître, à négocier, c'est surtout lorsque les conjoints deviennent parents que ces différences se manifestent de manière concrète à travers les choix concernant l'enfant, son éducation, sa socialisation. A partir de sa propre histoire, de son propre background familial, social et culturel, chaque parent s'est construit une image de l'enfant et de l'éducation, deux images qui vont se rencontrer lors de la formation du couple parental.

L'ethnopsychiatre Marie Rose Moro affirme que « *le métissage dans le couple l'oblige à anticiper et à négocier ce qui pourrait faire problème pour les enfants ou pour les familles* ». Il s'agit d'un véritable « *travail de métissage* » dans le sens où, si jusqu'à présent les conjoints pouvaient vivre le couple en laissant à distance certaines questions liées à la culture de chacun, « *l'enfant du couple mixte incarne ce métissage et contraint à le penser et à le faire vivre. C'est la naissance de l'enfant qui figure le métissage, le présentifie, le vivifie.* » (Moro, 2010, p.21). Le sens que ces différences vont revêtir pour les parents, mais aussi pour les familles d'origine, va déterminer la manière dont celles-ci vont être appréhender dans le processus de parentalité et dans les stratégies éducatives (Moro, 2010). Dans cet espace tiers, les parents se livrent à un travail de médiation au sein duquel les figures entrant en jeu ne se limitent pas aux membres du couple, mais comprennent également les grands-parents d'ici, et d'ailleurs, la famille élargie, mais aussi les amis, l'école, les contextes sociaux environnants la famille en général (Favaro, 1996). Ainsi les parents issus de deux backgrounds culturels distincts se trouvent face à un « *effort biculturel* » qui va orienter leurs attitudes et leurs choix éducatifs, voire la qualité des relations et de la vie familiales (Andolfi et al., 2011). « *Au-delà des désirs de transmission de chacun des conjoints, comme dans toute famille, la parentalité concrète va ouvrir l'espace*

conjugal à l'acceptation d'un éventuel métissage, dont les nuances variées sont loin d'avoir été toutes restituées. » (Philippe, 2008, p.118)

Les travaux de Josiane Le Gall menés auprès de familles mixtes vivant au Québec montrent que les parents « *expriment une volonté de maximiser les possibilités de ressources symboliques de leurs enfants* » (Therrien & Le Gall, 2012, p.10) à travers la reconnaissance de la multitude des références culturelles et identitaires. L'auteure constate que la mixité demande de mettre en place une réflexivité participant à la construction des attitudes éducatives et à l'actualisation de pratiques au quotidien. Cette réflexivité se manifeste à travers l'élaboration d'un projet identitaire parental : « *Lorsque des enfants ont plusieurs affiliations ethniques ou nationales possibles, que ce soit de par leur ascendance généalogique ou pour des raisons sociohistoriques, telles que la migration, leurs parents formulent des projets qui visent à orienter leurs identifications à venir [...] il ne s'agit pas simplement de « transférer » un patrimoine à la nouvelle génération, mais plutôt de mettre à sa disposition des « ressources symboliques* » (Le Gall, 2014, p.36).

Ceux qui sont considérés comme des marqueurs identitaires ne revêtent pas forcément la même signification pour tous les sujets et ne sont donc pas tous investis de la même valeur symbolique pour les acteurs concernés. Ainsi, il n'existe pas de marqueurs universels (Philippe & Varro, 1994). Pour certains la transmission de la religion et de valeurs aura plus d'importance que la transmission de la langue ou que le choix du prénom (Streiff-Fenart, 1990 ; Varro, 1993). Ainsi, le couple conjugal ne se trouve pas systématiquement en situation de devoir négocier, mais ce cas de figure se constate lorsque la transmission d'un trait culturel représente pour l'un ou l'autre des parents un enjeu identitaire qu'il revendique. « *Les grands marqueurs que sont la langue, la religion, la nationalité, etc. ne sont pas toujours ce qui compte le plus dans la vie quotidienne d'un individu ou d'un couple. Parce que la notion de culture et celle d'identité ne détiennent pas toujours le même poids pour tous, il est nécessaire de nuancer le concept de négociation* (Philipp & Varro, 1994) » (Le Gall, 2003).

Par ailleurs, les variables socioéconomiques et de genre sont rarement prises en compte dans les recherches, or il s'avère qu'elles jouent un rôle déterminant dans la conception de la culture. Alors, les nœuds d'achoppement ne sont pas toujours les mêmes pour le père ou pour la mère. Si pour l'un la langue ou la religion peuvent être plus importants, pour l'autre ce sera la question de la gestion du temps, de l'argent et de l'espace qui pourra être vécu comme plus critique.

Le Gall constate que les divergences au niveau des principes et des pratiques de transmission identitaire et culturelle varient non seulement en fonction de l'origine respective

des partenaires mais également en fonction de facteurs individuels liés aux conjoints eux-mêmes. L'auteur remarque l'importance de poursuivre les recherches pour approfondir l'examen des stratégies des marqueurs identitaires au sein de groupes variés culturellement et socialement, ainsi que les facteurs qui y participent (Le Gall, 2003).

Parmi les choix identitaires et culturels qui sont l'expression du projet éducatif et des pratiques éducatives parentales les recherches existantes se focalisent sur les domaines suivants : le choix du prénom, la transmission linguistique, la transmission religieuse, les différences phénotypiques et les principes éducatifs.

2.3.1.1 Le choix du/des prénom de l'enfant

Dans l'ensemble des recherches sur la mixité dans les familles, le choix du prénom de l'enfant est le premier domaine de la parentalité qui apparaît comme central (Streiff-Fenart, 1989 ; Barbara, 1993 ; Muller, 1987 ; Passerieux, 1989 ; Varro & Lesbet, 1986 ; Parisi, 2008 ; D'Ignoti, 2010 ; Le Gall, 2003, 2014). En nommant leur enfant, les parents effectuent un acte d'une importante portée symbolique, sociale et culturelle (Streiff-Fenart, 1990). Le prénom est un marqueur identitaire dont le choix soulève des enjeux liés d'une part aux aspirations parentales quant à la construction identitaire de leur enfant et d'autre part aux rapports de force entre les lignées familiales. « *Derrière la recherche du prénom, c'est bien l'identité de l'enfant à naître qui commence à devenir une préoccupation pour les parents, les grands-parents et tout l'entourage familial (Barbara, 1993, p.70).* »

Selon les cultures, les pratiques d'attribution du prénom varient et dans les couples mixtes elles vont révéler les dynamiques à l'œuvre dans les relations conjugales et intrafamiliales (Varro, 1990). En effet, de manière implicite ou explicite la question du choix du prénom de l'enfant pose l'attention sur le pouvoir de l'un ou l'autre des parents face à cette décision importante. De plus, il peut révéler le rapport de force existant entre les deux lignées familiales. Le cas des familles franco-maghrébines en est un exemple emblématiques (Muller, 1987 ; Varro & Lesbet, 1986 ; Streiff-Fenart, 1989). S'il attribue une identité individuelle, le prénom relève également de l'identité sociale, mais aussi nationale, familiale, ethnique, religieuse qu'il fait endosser à l'enfant (Varro & Lesbet, 1986, 1995).

Interroger la nomination de leur enfant permet d'interroger la dimension de réflexivité qui se traduit dans les stratégies parentales mises en place au moment de la naissance de l'enfant (Le Gall, 2014). Parmi celles-ci, les auteurs ont repéré deux types de stratégies principales :

l'affirmation ethnique et le compromis. Dans le premier cas, le choix d'un prénom marqué ethniquement a comme fonction de rappeler le lien avec la lignée maternelle, ou paternelle, ou les deux. Dans les études existantes, c'est le choix du père qui prédomine (Varro, 1995). Dans les familles franco-maghrébines, les rapports de pouvoir autour du choix du prénom ne sont pas les mêmes selon que l'origine du père ou celle de la mère (Streiff-Fenart, 1989). Dans le second cas, le choix de l'« invisibilisation » est le fruit du partage du choix d'un prénom neutre « *visant à éviter les effets stigmatisants qu'entraîne la possession d'attributs culturels caractéristiques d'un groupe socialement méprisé* » (Streiff Fenart, 1989, p.118), par exemple à travers le choix d'un prénom à faible connotation religieuse dans un couple interreligieux.

2.3.1.2 *Les pratiques langagières*

La ou les langues transmises à l'enfant par les parents font partie des marqueurs identitaires constitutifs de la mixité (Barbara, 1993). Les pratiques, voire les choix linguistiques, sont étroitement liés au statut des langues respectives des membres du couple. Dans un contexte social monolingue, la langue du parent migrant est minoritaire. Selon les représentations sociales à l'égard de celle-ci, sa transmission va être plus ou moins valorisée et encouragée au sein de la famille, dans l'entourage du couple parental ou encore dans les divers milieux dans lequel la famille évolue (Abdelilah-Bauer, 2006 ; Panari & Fruggeri, 2010). L'enjeu est de taille, car il pose la question non seulement du rapport à la langue dans le couple, mais aussi avec l'entourage. La ou les langues transmises ont des implications relationnelles, affectives et sociales (Fenaroli & Panari, 2006). En particulier, la question de la transmission de la langue d'origine du parent migrant est empreinte d'une dimension émotionnelle autour de laquelle se joue le rapport à la langue maternelle, à la culture d'origine et à sa propre identité (Akhtar, 1999). Ainsi, le monolinguisme, le bilinguisme ou le plurilinguisme des enfants vont être les fruits de pratiques langagières parentales et de stratégies éducatives parentales plus ou moins explicites.

L'étude menée par Panari et Fruggeri auprès de 20 couples dont les parents d'origine immigrée proviennent de divers pays à forte pression migratoire montrent que, d'une part, les modalités de gestion des diverses situations d'interactions ne sont pas déterminées par les orientations culturelles des conjoints et que, d'autre part, le contexte spécifique croisé avec les facteurs individuels, interpersonnels et macrosociaux jouent un rôle déterminant (Panari, Fruggeri, 2010). Selon les auteures, l'analyse des données permet d'affirmer que « *Les stratégies de problem solving repérées et pratiquées émergent plutôt du croisement de divers*

facteurs allant des situations contingentes (« quel est le parent qui passe le plus de temps avec les enfants »), au processus identitaire de couple (« quelle valeur est attribuée aux cultures d'appartenance dans la construction de l'identité du couple »), au genre (« indépendamment des appartenances culturelles, le rôle féminin dans le contexte social a un poids inférieur au rôle masculin), aux histoires personnelles (« quand est ce que j'arrive à englober les différences sans avoir la sensation de perdre des morceaux de moi »), à la négociation interpersonnelle orientée surtout aux liens affectifs (« Noël en Italie ça se fête comme ça !), à la perception de la menace dérivant du contexte social par rapport à la diversité (« la double appartenance facilitera ou sera un obstacle pour les enfants ? ») » (Panari et al., 2010, p. 55). Ainsi, elles ont pu repérer que les stratégies varient selon les situations et dans un contexte multifactoriel (individuel, interpersonnel, social). Selon elles, « les négociations conjugales sont le résultat de la manière dont, situation par situation, les appartenances culturelles interagissent avec les rôles parentaux, les rôles sociaux et avec les plus spécifiques contextes interactifs. » (Panari et al., 2010, p. 56).

2.3.1.3 Les traditions et croyances religieuses

Le domaine de la transmission religieuse constitue un domaine ultérieur où la négociation entre les parents peut être nécessaire. La religion, la foi religieuse et ses pratiques renvoient à un système de valeurs et de croyances qui traversent tous les aspects de la vie de l'individu orientant ainsi les aspects les plus concrets de la vie quotidienne (D'Ignoti, 2010). Les configurations sont tellement diverses (entre couple interreligieux, couples partageant la même religion, conversion d'un des conjoints, neutralité des deux parents) que Barbara affirme qu'il est difficile d'élaborer une théorie par rapport à ce domaine (Barbara, 1993). Bien que dans les représentations sociales la diversité religieuse au sein du couple, en particulier en ce qui concerne les couples chrétiens-musulmans, apparaisse comme l'un des aspects les plus problématiques de la mixité conjugale, dans les études la différence interreligieuse n'est pas repérée comme la source de conflit la plus importante dans le couple (D'Ignoti, 2010). Des recherches montrent que pour les familles la diversité religieuse n'est pas considérée comme un enjeu dans le couple, ou ne sont pas pratiquantes (Varro, 1995 ; Streif-Fenart, 1989 ; Abdouh, 1989 ; Barbara, 1993 ; Lee, sung, 1990).

Les études dans ce domaine ont mis en évidence des types de stratégies éducatives parentales. D'Ignoti en évoque cinq principaux : le report du choix parental en attendant que l'enfant soit en mesure de choisir par lui-même, le laïcisme, la transmission des aspects plus

marquants de chacun des deux religions en privilégiant les aspects communs et l'universalisme, renoncer à transmettre sa foi, la transmission des deux religions en considérant que la diversité religieuse est une ressource, une ouverture à l'échange réciproque (D'Ignoti, 2010).

Lorsque la transmission de croyances et de pratiques religieuses représente un aspect central de l'éducation des enfants, certains auteurs observent une prédominance de l'appartenance religieuse paternelle, notamment quand elle est musulmane (Abdouh, 1989 ; Martin, 1995). La conversion de la mère, qui comporte des incidences d'un point de vue social et sur la manière dont elle va être perçue par les autres, est une stratégie pour éviter que les enfants se trouvent dans un conflit d'allégeance envers leurs parents (Allievi, 1996).

La pratique de la circoncision des garçons est générale dans les couples dont le père est musulman (Streiff-Fenart, 1989). Dans les familles franco-américaines s'est également la religion catholique du père qui prédomine (Varro, 1993).

Dans les couples interreligieux, les institutions religieuses et la transmission de règles et leur application dans le groupe d'appartenance peuvent influencer les choix parentaux en exerçant une pression sociale. L'Eglise par exemple, bien que ne les interdisant pas, déconseille les mariages mixtes entre musulmans et catholiques et invite les fidèles à la prudence (Cerchiaro, 2016). De plus, l'entourage familial joue un rôle important sur les dynamiques au sein du couple, soit en étant permissif soit en étant très normatif et exerçant une forte pression (Barbara, 1993).

Selon une perspective socio-éducative, les difficultés rencontrées par le couple dans ce domaine relèvent de la communication et du langage mais sont également liées au prénom donné à l'enfant et à la langue parlée avec lui. Le prénom a une importance significative dans le monde arabe. La langue arabe quant à elle est considérée la « langue de Dieu » et est utilisée pour parler aux hommes à travers le Coran. Elle revêt donc une signification particulière pour les parents musulmans arabophones (Favaro, 1996).

Dans sa recherche auprès couples parentaux mixtes dont les enfants fréquentent les services à la petite enfance dans la région Emilie Romagne, Graziella Favaro interroge la négociation des choix éducatifs parentaux. Selon cette auteure, la prise en compte de la dimension migratoire et de son impact sur la question de la transmission culturelle d'une génération à une autre constitue un des aspects fondamentaux de l'étude des familles mixtes. Elle affirme que : « *pour les couples mixtes, en particulier, les choix éducatifs sont le fruit d'une double négociation au sein du couple et entre le couple et l'extérieur (ou plutôt les deux espaces extérieurs, représentés par la famille d'origine et par la communauté d'appartenance). Transmettre signifie donc passer, pour que les références culturelles, les appartenances*

religieuses, les systèmes linguistiques, les traces de la mémoire, c'est-à-dire « l'hérédité familiale » soient réinterprétés » (Favaro, 2001, p.129).

Les données émergent des entretiens indiquent que les bases de l'appartenance culturelle se situent au niveau linguistique et religieux. D'une part, parmi les choix que les parents sont amenés à faire pour leur enfant, les plus significatifs sont pour la plupart déterminés par l'appartenance religieuse, comme le choix du prénom, le choix de la pratique de la circoncision, l'inscription symbolique dans le groupe ou la communauté (par le baptême ...). D'autre part, la transmission linguistique est perçue comme un moyen « *d'établir un lien profond avec le parent d'origine étrangère et avec sa famille d'origine, la possibilité de communiquer avec le groupe élargi des parents, d'être accepté par la communauté d'origine* » (Favaro, 2001, p.129). Toutefois, ces questions relèvent plus de l'ordre de la conviction que d'une pratique, dans le quotidien en effet le bilinguisme est peu développé et les choix religieux sont souvent reportés.

Favaro établit une typologie des principales modalités de gestion des différences. Elle en repère trois : le choix biculturel, l'assimilation et la négociation conflictuelle. Dans le premier cas, le choix de la bi-culturalité est valorisé et les différences culturelles sont perçues comme un enrichissement. Les choix liés à la transmission religieuse sont reportés à plus tard, laissant la liberté à l'enfant de choisir. La négociation des différences a commencé avant même la naissance de l'enfant. On constate une relation paritaire entre les parents et celle-ci s'exprime en particulier à travers le bilinguisme des enfants. La seconde typologie présente un modèle assimilationniste. La culture du parent migrant y est mise de côté au profit de la culture du parent italien. Difficilement reconnue et acceptée par la société, elle est considérée comme un obstacle à l'intégration et à la réussite de l'enfant du couple. Son insertion dans la société comme celle de son parent migrant passerait par une assimilation de la culture du parent natif. Les pratiques langagières de monolinguisme italien et le choix du nom traduisent ce principe assimilationniste. Selon l'auteur ce modèle correspond à une stratégie de défense face à d'éventuelles menaces ou agressions de type raciste. « *Les choix éducatifs tendant à l'assimilation par défense ont un prix élevé – la négation de soi- et doivent donc produire un résultat : l'insertion positive et la politique. Toutefois, elles ne semblent pas toucher ni modifier certaines convictions profondes comme le rôle de la femme, les comportements avec les filles, les rapports entre les sexes, la pudeur* » (Favaro, 2001, p.133). Ce mode de gestion des différences présente un risque élevé de conflictualité intra-familiale, non seulement au sein du couple conjugal mais aussi entre le parent migrant et les enfants. La cohabitation de convictions, valeurs et représentations de rôles parentaux liés à la culture d'origine avec celles par la culture

du pays de résidence est rendue difficile. Parmi les points de tension repérés émergent les difficultés dues au décalage entre les attentes des pères maghrébins quant à l'éducation de leurs filles et un contexte social perçu comme trop permissif. Enfin, une troisième manière de gérer les différences dans le couple mixte se réfère à une négociation conflictuelle. Lorsque l'écart entre les différences culturelles est trop grand, celles-ci ne peuvent être gérées qu'à travers le conflit. Parmi les domaines plus sensibles on retrouve les choix éducatifs et les choix identitaires (comme le choix du prénom), mais également les pratiques langagières, les pratiques religieuses (circoncision, choix alimentaires), les modes d'insertion des enfants dans les services à l'enfance. Lors de l'enquête les cas de conflits concernent essentiellement les couples dont le père est originaire du Maghreb. Les observations du personnel éducatif des services concernés permettent de constater que ces conflits se manifestent par exemple par des pratiques de nomination de l'enfant divergentes ou bien des choix alimentaires divers (la mère autorisant la consommation de porc tandis que le père le refuse). « *Les mots des couples mixtes qui vivent des situations de malaise montrent que le conflit devient réel quand la prise de conscience que les différences doivent être négociées de manière égalitaire ne s'impose pas à tous les deux* » (Favaro, 2001, p.136). Le couple se trouve alors dans une position asymétrique avec le parent natif en position dominante cherchant à imposer ses choix et le parent migrant en situation de dominé contraint à s'adapter et à effacer toute trace de différence.

De manière générale c'est la langue du parent natif qui est la plus transmise. Bien que les parents migrants expriment un fort besoin de transmettre leur propre langue, le contexte environnant ne favorise pas telle pratique. Une des stratégies adoptées est le recours à l'enseignement linguistique au sein d'écoles spécialisée dans l'enseignement de la langue maternelle du parent migrant. Le monolinguisme est souvent accepté avec regret et un sens de perte.

Selon Favaro, si cette recherche contribue à analyser le potentiel conflictuel lié aux différences culturelles propres aux familles mixtes, elle permet surtout de souligner l'importance de la reconnaissance de ces différences et de la négociation des choix éducatifs. En cela, la pédagogue considère le contexte familial mixte comme un lieu de médiation culturelle, médiation à travers laquelle s'opère un travail d'intégration des deux cultures au sein du noyau familial mais aussi du contexte social environnant.

Il est intéressant de noter que selon certaines études, les enfants issus de couples interreligieux seraient moins religieux que ceux nés au sein de couples dont les partenaires partagent la même croyance. Ils s'identifieraient moins à l'une ou à l'autre croyance (Voas, 2003).

2.3.1.4 Les différences phénotypiques et somatiques

La différence de couleur de peau et de trait somatique entre les partenaires formant un couple interethnique fait partie des critères de définition de la mixité (bien souvent placés sous la catégorie « différences de « race », en référence à des différences biologiques et physiques entre les individus). Pourtant, comme nous l'avons déjà souligné, le terme de « race » constitue une notion obsolète (Taguieff, 1987 ; Burgio, 1998 ; Wieworka, 1998). Les études sur les relations conjugales dites « interraciales », notamment en milieu anglo-saxon, portent explicitement sur les dynamiques sociales à l'œuvre quand les variables de l'origine sociale et du genre s'intersectionnent avec celle de la différence de couleur de peau, en particulier concernant les unions entre « blancs » et « noirs » (Varro, 2003 ; Caballero, 2008, 2010). La question de cette « diversité visible », peu ou pas perçue dans l'intimité de la famille, peut soumettre les conjoints à une pression extérieure repérée comme un facteur de stress significatif (Fenaroli, 2006). La confrontation avec les stéréotypes et les préjugés liés à la couleur de peau et aux traits somatiques influence les modalités d'interaction au sein même du groupe familial (D'Ignoti, 2010 ; Passerieux, 1989). Pour les enfants issus de couples mixtes, l'apparence physique, la manière dont ils se perçoivent par rapport aux autres et la manière dont ils sont perçus dans les divers groupes d'appartenance va jouer un rôle déterminant dans la construction de leur identité. En cela, cette question constitue un véritable enjeu éducatif qui peut amener les parents à négocier et mettre en place des stratégies de promotion de la socialisation des enfants pour faire face aux situations de racisme (Roseblatt, 1999).

Dans les familles dont les membres du couple et parents et enfants n'ont pas la même couleur de peau ni les mêmes traits somatiques, ces diversités mélaniques et phénotypiques peuvent s'avérer un aspect problématique et amener à la mise en place de stratégies parentales. En particulier, les enfants risquent de se confronter à une réalité sociale caractérisée par des comportements racistes. Les préjugés et les stéréotypes liés à la couleur de peau influencent de manière déterminante les façons d'interagir au sein du noyau familial. Cette question peut être un sujet de discussion entre parents et enfants et peut s'imposer aux parents comme un sujet de réflexion nécessaire sur les possibles stratégies à mettre en place. Selon D'Ignoti, « *Les stratégies qu'ils tentent d'enseigner sont variées : nier que l'ethnie est importante, en posant l'être humain comme fondement ; promouvoir l'identité ethnique d'un seul parent (mais avec le risque que l'autre se sente discriminé et exclus au sein de la famille) ; tenter de faire développer chez les enfants une identité plurielle.* » (D'Ignoti, 2010). Les familles soumises à

un stress par rapport aux perceptions de la part de l'environnement développent un style éducatif ayant comme objectif de préparer l'enfant à avoir une attitude défensive.

2.3.1.5 Les divers contextes sociaux et familiaux d'ici et d'ailleurs

Les contextes d'appartenance familiale, sociale, culturelle (ex : présence/absence des familles d'origine, d'une communauté d'appartenance, lieu de résidence multiculturel ou pas, urbain/rural, politiques d'immigration) au sein desquels les familles évoluent et dont elles sont issues sont déterminants pour la compréhension des relations et des interactions entre les différents acteurs. Les recherches existantes ont en effet mis en avant les interconnexions entre les caractéristiques des contextes de vie et les stratégies adoptées par les membres des couples conjugaux et parentaux mixtes (par exemple en termes de choix du conjoint ou de stratégies éducatives) (Gozzoli, Regalia, 2005 ; Fenaroli, Panari, 2006 ; Varro, Collet, 2008). En particulier, les lignées familiales et le groupe d'origine (mais aussi les appartenances sociales, le statut de la langue et de la culture d'origine, le lieu d'origine et le pays de résidence sont des déterminants possibles).

D'après les recherches auprès de couples parentaux mixtes, les relations avec la famille d'origine s'avèrent être l'un des aspects les plus potentiellement problématiques à gérer pour les jeunes parents. L'enfant est porteur d'un enjeu symbolique important de continuité de la lignée familiale. En cas de pressions exercées par l'une ou l'autre famille ou les deux, la transmission de l'héritage culturel devient un véritable défi. En effet, le risque sous-jacent de perte d'une partie du patrimoine culturel, linguistique ou religieux et social peut être à l'origine de la rupture.

3 CHAPITRE

FAMILLES, ÉDUCATION ET CULTURES

Les thématiques faisant l'objet d'études dans le champ de l'éducation familiale sont représentatives à la fois des questions émergentes qui se présentent aux chercheurs, des questions jusque-là peu traitées, non approfondies ou révélatrices de l'état de la famille et de ses évolutions, et à la fois de l'état de la recherche du champ, au niveau théorique et méthodologique. Ce domaine des sciences de l'éducation relativement récent a connu une évolution significative au cours des dernières décennies et fournit aujourd'hui un important corpus de connaissances sur les processus éducatifs intrafamiliaux et les relations intrafamiliales (Milani, 2001 ; Gayet, 2004 ; Contini, 2010 ; Bergonnier Dupuy et al, 2013 ; Gigli, 2016). C'est l'interaction entre des besoins exprimés par les professionnels de l'éducation, le développement et l'élaboration de politiques éducatives et les intérêts théoriques des chercheurs qui a contribué à l'émergence de ce champ. La constitution de l'éducation familiale en tant qu'objet de recherche correspond à un besoin de répondre aux questions éducatives d'une époque en grande transformation mais également aux questions sociales concernant la famille et les enfants (échec scolaire, délinquance, vulnérabilité des familles...) (Durning, 1995, ; Gigli, 2007, 2016). Le changement du regard posé sur l'enfance, sur l'adolescence et sur la/les famille.s (Contini, 2010) amène à réorienter l'action sociale dans une optique de prévention et d'intervention pour faire face aux défis éducatifs et relationnels de notre temps. On constate alors que les pistes de recherche évoluent au fur et à mesure de l'évolution des représentations et des pratiques sociales (Bergonnier Dupuy et al., 2013). Il en est ainsi pour le thème qui nous intéresse (Lajus, 2014). En effet, explorer la mixité familiale à partir du cadre de référence de l'éducation familiale répond à une nécessité de s'intéresser à l'une des facettes de la parentalité jusqu'à présent peu considérée et de contribuer ainsi au champ de connaissances relatives aux stratégies éducatives parentales. Nous avons vu constater jusqu'à présent que, quelques soient les disciplines, qu'il s'agisse de la psychologie (sociale,

interculturelle et transculturelle), de la sociologie ou encore de l'ethnologie, la question de la transmission identitaire et culturelle est centrale au sein des recherches existantes. En revanche, si parmi celles-ci certaines d'entre elles ont inclus les « principes éducatifs » en tant que domaine de la parentalité et de la gestion des différences dans le couple parental mixte, la question des attitudes et des pratiques éducatives demeure peu explorée. En Italie, depuis quelques années et compte tenu de la visibilité grandissante d'un phénomène jusque-là en sourdine, quelques représentants de la pédagogie de la famille et de la pédagogie interculturelle ont commencé à s'intéresser à la question (Favaro, 1996 ; Mutti, 2001 ; D'Ignoti, 2010 ; Lajus, 2014). Ils ont débuté une réflexion sur les enjeux et les défis éducatifs de la parentalité en contexte mixte. La thèse s'inscrit d'ailleurs dans la continuation de ces questionnements, au croisement de multiples thématiques, et appelant à se nourrir de la richesse de l'interdisciplinarité afin de proposer des éléments de réponses prenant en compte la complexité et la multidimensionnalité du sujet traité (Gayet, 2006).

Ce chapitre propose, tout d'abord, de saisir les enjeux et les perspectives de l'éducation familiale, aussi bien dans son acception de pratique sociale que dans celle de champ de recherche, en rendant compte des éléments historiques centraux qui ont contribué à son essor. En particulier, les apports théoriques élaborés au cours des dernières années à propos des dynamiques éducatives à l'œuvre au sein des contextes familiaux fournissent des éléments à partir desquels analyser les réalités éducatives nouvelles telles que les familles mixtes. Ensuite, un éclairage est apporté sur les contextes éducatifs interculturels en rappelant les principaux travaux ayant contribué à la conceptualisation du champ lors des dernières décennies, en particulier à travers les auteurs s'étant intéressés aux dynamiques interculturelles en situation d'immigration. Les modèles théoriques et concepts élaborés notamment en psychologie interculturelle représentent un cadre d'analyse de référence incontournable pour le sujet qui nous occupe. Enfin, le chapitre se conclut par un état des connaissances concernant l'éducation au sein des familles mixtes à partir des résultats des études au niveau international.

3.1 L'éducation de l'enfant au sein de sa famille : évolution et principaux concepts du champ d'étude

Bien que la réflexion à propos de l'éducation au sein du milieu familial et de la formation des « citoyens susceptibles de fonder un système politique nouveau » est objet d'attention depuis l'antiquité, l'étude des processus éducatifs au sein de la famille a une histoire récente

(Gayet, 2004). L'essor de ce champ d'étude remonte aux années 1970 aux Etats Unis, et aux années 1980 dans les pays latins. Il est le fait non seulement de chercheurs en sciences de l'éducation mais également de psychologues, sociologues, historiens, ethnologues et juristes, démographes, historiens et philosophes. Son émergence correspond à une forme de prise de conscience de l'importance du rôle que joue la famille dans la formation de l'individu. L'éducation n'est plus l'apanage exclusif de l'école. Malgré les progrès du système éducatif liés à la démocratisation de la scolarisation dans les années 1960 aux Etats-Unis et 1970 dans les pays européens, les recherches montrent que la réussite scolaire reste déterminée par le statut professionnel des parents des élèves (Bourdieu & Passeron, 1970). Aujourd'hui, on remarque que « *de plus en plus semble s'imposer l'idée que les dysfonctionnements de la famille seraient à l'origine des dysfonctionnements de la société* » (Gayet, 2004, p.10). Pendant longtemps centrées sur l'éducation formelle et sur le système d'enseignement, les recherches en éducation se sont progressivement orientées vers la question de la coordination entre éducation familiale et scolaire et vers celle des compétences de l'enfant avant son arrivée à l'école ainsi que sur les différentes institutions scolaires. Les figures parentales acquièrent alors un statut d'acteurs dont la prise en compte participe à l'amélioration de la réussite scolaire et de ce fait de la formation des futurs citoyens (Milani, 2001).

Les réticences initiales par rapport à l'intérêt d'interroger de manière académique et formelle l'éducation des enfants dans et par les familles relèvent de questions idéologiques, scientifiques, politiques et aussi économiques (Durning, 1995). Pendant longtemps, et en quelque sorte encore aujourd'hui, ce processus éducatif a été perçu comme apparemment banal et réservé au domaine de l'intime. Finalement, élever des enfants apparaît comme une pratique ordinaire et anodine, commune à tous, chacun pouvant donc exercer son propre jugement et prétendre une expertise résultant de sa propre expérience personnelle. Ainsi, s'intéresser à l'éducation des parents pourrait être considéré comme une forme d'ingérence dans la sphère privée des personnes. Mais derrière cette idée, ce qui questionne c'est la perception d'un risque voire d'une menace de vouloir promouvoir une conception normative ou même réactionnaire de la famille et de son rôle éducatif. La manière dont la famille a été considérée au cours de l'histoire et selon les contextes socioculturels, notamment à travers les politiques familiales, constitue un héritage qui pèse sur la façon d'appréhender les secteurs de la recherche, de l'éducation et de la formation s'intéressant à l'aspect éducatif des relations familiales (Gayet, 2004 ; Gigli, 2007). Selon Paul Durning, « *la répartition des responsabilités éducatives entre la sphère domestique et les institutions relevant de l'Etat a toujours été en quelque sorte*

problématique » (Durning, 1995, p.8). Celle-ci pose en effet la question du statut et de la place de l'enfant entre Etat et famille et en conséquence celle de la place occupée par Etat dans la famille. C'est la formation du citoyen qui est en jeu, à travers une possible « normalisation » voire uniformisation de ses comportements suivant ceux de la classe ou du groupe sociale et « ethnique » dominant.

3.1.1 Les processus éducatifs au sein des contextes familiaux

Mais qu'entend-on exactement par éducation familiale ? Quelles significations et quels domaines de la vie recouvre cette expression ? Un des apports du champ de recherche est justement de répondre à ces questions par la conceptualisation d'une réalité sociale qui ne se laisse pas appréhender facilement. L'ouvrage homonyme de Paul Durning permet de faire le point sur les avancements dans ce domaine jusqu'aux années 1990 ainsi que sur ses notions fondatrices. En particulier, le caractère polysémique de l'expression « éducation familiale » et la définition que l'auteur en donne sont, à près de vingt ans de distance, encore valables aujourd'hui. Elle recouvre trois domaines distincts mais liés entre eux. L'éducation familiale se réfère en premier lieu à l'activité éducative parentale, ou *parenting*, c'est à dire aux pratiques éducatives et de soin portées à l'enfant par ses parents mais également par les autres adultes composant le groupe familial, et par tout adulte recouvrant d'une manière ou d'une autre une figure parentale pour l'enfant. Dans un second lieu, elle indique une pratique sociale éducative qui comprend aussi bien les pratiques parentales que les activités éducatives menées par des intervenants sociaux afin de fournir un soutien aux parents, les accompagner et dans certaines situations les suppléer dans leurs tâches éducatives. La dimension sociale de l'éducation familiale se décline dans cette configuration à travers l'éducation/formation parentale, les interventions socio-éducatives (de prévention ou d'action envers et avec les familles) et la suppléance familiale. Enfin, en troisième lieu l'éducation familiale est constituée en tant que champ de recherche. Il s'agit alors d'un des domaines des sciences de l'éducation, au sein duquel les chercheurs ont élaboré des outils conceptuels et méthodologiques et des cadres d'analyse théoriques en mesure d'étudier les deux premiers aspects (Durning, 1995 ; Gayet, 2006). L'éducation familiale représente un champ pluridisciplinaire dont les approches, qu'elles soient descriptives ou bien prescriptives, reposent sur un postulat commun : « *l'éducation familiale est déterminante dans la socialisation et la personnalisation de l'enfant (Tap, 1995) même si nous savons pertinemment que les conduites socialement ou psychologiquement pathologiques de l'enfant ne résultent pas uniquement de l'éducation*

familiale - ce qui pose la question de la responsabilité des parents et renvoie aussi au problème insoluble de l'inné et de l'acquis dans la genèse des conduites sociales » (Gayet, 2004, p.20).

Le cadre sociodémographique établi dans le premier chapitre a permis de mettre en lumière les transformations qui ont eu lieu au sein de la famille au cours des dernières décennies. Nous avons vu que les manières de se rencontrer, les rapports affectifs, les manières de former un couple et de faire famille ont évolué en même temps que la société et que le processus de globalisation (De Singly, 2007). Si le modèle traditionnel d'une famille nucléaire autochtone, formée par un homme et une femme, parents biologiques de leur enfant, demeure la tendance démographique générale, elle n'est plus représentative d'une réalité familiale devenue désormais plurielle et en évolution continue (Gigli, 2007, 2017 ; Fruggeri, 2005 ; D'Amore, 2010 ; Contini, 2010 ; Bergonnier Dupuy et al, 2013). Au cœur du processus de diversification des modèles familiaux et de la famille se joue le passage d'une vision naturaliste de la famille à une vision plus complexe, ouverte aux possibilités de liens d'affiliation basés sur d'autres critères que celui du lien biologique. Il n'est rien de moins naturel et de plus socialement construit qu'une famille (Saraceno, 2012).

Cette évolution structurelle des formes familiales est intrinsèquement liée à une autre évolution déterminante dans la manière de concevoir l'éducation au sein de la famille, celle concernant les rôles parentaux et l'entrée de la place du père dans l'étude des dynamiques familiales. Pendant longtemps, les travaux sur le lien parent-enfant et sur l'attachement affectif se sont focalisés sur la dyade mère-enfant (Bowlby, 1972). La place donnée à la mère dans l'établissement du lien avec l'enfant reléguait alors le père à un rôle de médiateur extérieur à la dyade et incapable de prendre soin de son enfant comme la mère (Winnicott, 1957). Tout au long d'une période de profondes transformations sociales (émancipation féminine, remise en cause des principes d'une société paternaliste et de la structure traditionnelle du couple et de la famille), la vision maternaliste de la socialisation de l'enfant est progressivement remplacée par une conception co-parentale. L'opposition entre les rôles maternels et paternels est de plus en plus contestée, notamment grâce aux travaux menés dans le champ de la psychanalyse et dévoilant notamment le rapport imaginaire de l'homme à la grossesse et à l'enfantement, comme par exemple dans les cas de « couvade masculine », forme de participation inconsciente du père à la gestation de l'enfant (Neyrand, 2013). Les études mettant en avant les compétences paternelles vis-à-vis de la socialisation et de l'éducation de l'enfant favorisent la reconnaissance du rôle du père dans la famille. L'évolution des connaissances sur l'attachement confirment l'adaptabilité de l'enfant et sa capacité à développer des attachements multiples (Schaffer &

Emerson, 1964 ; Ainsworth, 1967). Les travaux menés sur l'accueil des enfants à l'Institut Loczy ont permis de montrer la capacité de l'enfant en situation de carences affectives à développer des liens d'attachement avec des figures éducatives différentes de celle de la mère biologique (David & Appel, 1973). L'étude du développement d'un attachement sécure aussi bien dans l'interaction mère-enfant que dans l'interaction père-enfant auprès de nouveaux nés confirme la nouvelle centralité de la figure paternelle (Lamb et al., 1982). Un champ de recherche axé sur les « nouveaux pères » se développe, donnant une nouvelle dimension aux rôles maternel et paternel dans la socialisation de l'enfant (Le Camus et al., 1997 ; Le Camus, 1999, 2005, 2011 ; Stramaglia, 2008 ; Gigli, 2016 ; Caldin & Cinotti, 2016).

3.1.1.1 La parentalité

La notion de parentalité naît de ce changement de vision de la famille et des rôles que chacun y joue dans le couple conjugal et parental et dans les relations entre ses membres. *« D'une centration sur les processus éducatifs, au sens strict du terme, et sur les processus psychologiques en jeu dans la relation parent- enfant, les chercheurs sont passés à la prise en compte du vécu de la parentalité et à l'intérêt pour la relation entre les parents (De Singly, 1996 ; Neyrand, 2000) »* (Bergonnier Dupuy, 2013, p.216). S'il devient difficile de donner une définition de la famille tant cette réalité dépend de la manière dont chacun la conçoit et se réinvente en permanence (De Singly, 2007 ; Fruggeri, 2001), elle peut être alors envisagée comme un « *groupe domestique ou familial* » formé d'agents de socialisation ayant un rôle de figure parentale et caractérisé par la corésidence de ses membres sous un même toit. Le groupe familial comprend l'enfant et, outre à la mère et/ou au père, d'autres individus peuvent en faire partie, les frères et sœurs (biologiques ou « acquis » du conjoint de l'un des parents), le conjoint de l'un des deux parents, mais également d'autres adultes apparentés (grands-parents, oncles...) ou non apparentés (Durning, 1995). En plus des membres du groupe familial cohabitant avec l'enfant, d'autres instances éducatives prennent part à son éducation familiale. Il s'agit de « *constellations familiales* » composées des « *personnes de la parenté consanguine (kinship) ou par alliance (affinity) (et parrains, marraines, amis de longue date) avec lesquels l'enfant entretient des relations régulières et durables sans vivre avec eux* » (Durning, 1995, p.98). En effet, loin d'être un îlot séparé du reste des milieux sociaux avec lesquels l'enfant interagit, dans cette optique contemporaine, la famille et la question de l'éducation par les parents est à mettre en perspective avec l'ensemble des différents réseaux d'amis, de voisinages dans lequel le groupe familial s'inscrit.

Dans cette optique, on ne naît pas parent, on le devient. Le lien biologique et la parenté ne suffisent plus à faire d'un géniteur un parent pour l'enfant. Le parental est déterminé avant tout par sa dimension relationnelle. La parentalité se distingue de la parenté par le processus de « parentalisation », la dynamique constitutive de la situation de parent, en mettant en évidence que la dimension première du parental c'est l'affiliation réciproque, psychologique et sociale, de l'enfant et ses parents (Neyrand, 2002). Se distinguant de la paternalité et de la maternalité, de la paternalisation et de la maternalisation, basée sur une différence des sexes entre figure paternelle et figure maternelle, la parentalité se réfère à une « *position parentale neutralisée du point de vue de la sexuation et qui a à voir avec l'expérience partagée par les deux sexes de l'humanité et s'applique à ce qui dans la prise en charge de l'enfant reste indifférenciée* » (Neyrand, 2002, p.132). En ôtant la dimension sexuée de la pratique et de l'attitude parentale, la figure parentale n'est plus le fait des seuls parents mais également de tout autre figure jouant un rôle d'éducateur auprès de l'enfant « *sans nécessaire distinction de sexe... ni de race, ni d'âge, ni de milieu social* ». Pour le dire avec les mots de Neyrand, « *s'il faut bien une mère et un père pour faire un enfant par le biais d'une relation sexuelle, il n'est pas besoin de sexe pour faire un parent ; ou plutôt, chaque personne étant sexuée, que la sexuation est secondaire par rapport à la parentalité, que l'on peut être un parent quel que soit son sexe (et a fortiori ses choix sexuels)* » (Neyrand, 2002, p.132). La parentalité représente donc un phénomène multidimensionnel au sein duquel s'entrecroise les dimensions biologiques, psychologiques et culturelles. Ainsi, par-delà le processus de parentalisation à travers lequel l'individu construit socialement son statut de parent, il existe une forme de parentalisation psychologique fondamentale à travers le processus d'attachement liant les parents et l'enfant à l'origine de la création des liens familiaux (Lebovici, 1989). Lamour et Barraco (1998) définissent le processus de parentalisation comme : « *l'influence positive [...] exercée par une personne [...] sur le sentiment qu'a un adulte [...] d'être parent. Elle fait donc référence au vécu de l'“identité parentale” et aussi au sentiment de compétence. La paternalisation est la parentalisation appliquée au père, la maternalisation à la mère.* » (Lamour & Barraco, 1998).

En 1999, au terme d'un travail interdisciplinaire requis par le Ministère des Affaires Sociales français et coordonné par Didier Houzel, une définition de la parentalité se déclinant autour de trois axes principaux est proposée. Elle concerne :

- L'exercice juridique de la parentalité qui comprend l'ensemble des droits et des devoirs parentaux, dans l'intérêt de l'enfant. La responsabilité parentale y est centrale ;

- L'expérience subjective de la parentalité qui se réfère à la dimension psychique et affective d'être parent. Cela concerne les expériences affectives et imaginaires à l'égard de l'enfant. Dans cette dimension-là, selon Lamour et Barraco, « *la parentalité est l'ensemble des restructurations psychiques qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de l'enfant à trois niveaux : le corps, la vie affective et la vie psychique.* » (Lamour & Barraco, 1998). Il s'agit d'un processus de maturation psychique qui consiste à réélaborer sa propre expérience d'enfant. En prenant de la distance avec sa propre histoire familiale, le parent réorganise psychiquement son nouveau rôle de parent ;
- La pratique de la parentalité indique enfin les actions concrètes de la vie quotidienne et renvoie aux soins parentaux et aux interactions interfamiliales dans le contexte du quotidien, de l'éducation et de la socialisation des enfants.

La définition que propose Catherine Sellenet synthétise le sens de la notion de la manière suivante : « *La parentalité est l'ensemble des droits et des devoirs, des restructurations psychiques et des affects, des pratiques de soins et d'éducation, mis en œuvre pour un enfant par un parent (de droit ou électif), quelle que soit la configuration choisie* » (Sellenet, 2007). Les pratiques de la parentalité renvoient à la dimension éducative et relationnelle du parental dans la vie de tous les jours. Le processus éducatif parental est multidimensionnel et comprend les objectifs et les finalités recherchés par les parents, les techniques pédagogiques qu'ils pratiquent, leurs rôles éducatifs et la coordination entre les différents agents de l'éducation. L'éducation au sein de la famille est ainsi considérée comme « *une pratique sociale finalisée qui associe des valeurs éducatives, des représentations relatives à l'action à mettre en œuvre et des pratiques effectives en direction des enfants élevés.* » (Durning, 1995, p.107). Les auteurs définissent l'éducation de l'enfant comme « *l'ensemble des actions que divers agents sociaux entreprennent délibérément pour intégrer l'enfant à la vie sociale* » (Kellerhals & Montandon, 1991, p.14). Celle-ci représente l'un des aspects du processus de socialisation et comprend également des influences involontaires et inconscientes exercées par le milieu sur l'enfant. Entre l'éducation explicite et les aspects implicites de la socialisation, certains aspects peuvent être complémentaires, d'autres en revanche peuvent se trouver en conflit (Pourtois & Desmet, 2004).

Selon la perspective de la psychologie du développement du *lifespan* qui envisage le développement humain comme un processus se déroulant tout au long des âges de la vie, la parentalité s'inscrit comme l'un des événements clés marquant le cycle de vie de l'individu et

de la famille et comporte certaines tâches de développement spécifiques (Baltes et al., 1980). L'attente et l'arrivée de l'enfant implique une restructuration des équilibres personnels et interpersonnels et l'élaboration d'une identité parentale (Guidi & Cardinali, 1992 ; Cigoli & Scabini, 2000). En particulier, l'une des premières tâches des nouveaux parents consiste à créer un espace mental et physique pour l'enfant à venir. Ce faisant, ils reconnaissent sa place et ses droits en tant que membre de la famille, l'incluant dans l'histoire tri-générationnelle familiale. « *Le couple parental, se trouvant dans une position intermédiaire, non seulement entre nouvelle et vieille génération, mais aussi entre l'ensemble des valeurs et des codes de deux lignées, remplit une fonction de médiation pour la transmission intergénérationnelle, dans la transmission de l'histoire familiale, le passage des mythes et des mandats, de « bas » en « haut » et d'une appartenance à l'autre* » (Grillo, 2011, p.88). Une autre tâche de développement consiste à distinguer la fonction conjugale de la fonction parentale, dans la recherche d'une autonomie entre les deux niveaux tout en maintenant un canal de communication continue entre les sous-systèmes (conjugal/parental). Enfin, devenir parent modifie les relations avec ses propres parents, dans le passage du statut de fils/fille à celui de parent, positionnant les nouveaux parents dans une situation paritaire et dans une meilleure compréhension et respect réciproque des rôles parentaux (Grillo, 2011). Ainsi, cette conception contemporaine de la parentalité est le résultat d'une vision systémique et multidimensionnelle de la famille (Belsky, 1984). Parmi les multiples dimensions entrant en jeu dans l'exercice de la parentalité, les recherches mettent en lumière l'importance de tenir compte de l'expérience conjugale du couple (avant et après l'arrivée de l'enfant) ainsi que de la personnalité et du comportement de l'enfant. Par exemple, avec l'arrivée de l'enfant et l'accumulation de nouvelles tâches, la surcharge de tâches provoque une diminution de satisfaction dans le couple (Rollins & Galligan, 1978) et peut avoir des répercussions sur la qualité des modes éducatifs (Kellerhals, & Montandon, 1991).

3.1.1.2 Valeurs, attitudes et pratiques éducatives : les stratégies parentales

Les études sur les processus éducatifs intrafamiliaux permettent de définir la notion d'éducation et ses composantes ainsi que de repérer les types de styles éducatifs parentaux. L'observation des pratiques et des attitudes éducatives parentales recouvre quatre domaines fondamentaux de l'éducation menée par la famille : les savoirs, à travers l'acquisition des aptitudes nécessaires pour participer à la production sociale ; la morale, par l'intériorisation des croyances et des valeurs cimentant l'action sociale ; les techniques d'interaction, avec

l'acquisition des normes et des rites régulant les relations interpersonnelles et enfin les marqueurs d'identité transmis par le biais du maniement des signes et des symboles de l'identité sociale. Durning repère quatre composantes du processus éducatif parental : les dimensions affectives et relationnelles, les objectifs éducatifs, les acquisitions à transmettre et les stratégies éducatives. Dans une approche psychosociologique, les phénomènes relationnels au sein de la famille sont pris en compte afin de saisir les effets du groupe familial dans lequel l'enfant est élevé. La famille est considérée comme un système sous-divisé en trois sous-systèmes : les relations conjugales, les relations parents-enfants et les relations familiales. Pour pouvoir rendre compte de la qualité du système relationnel familial mais aussi de son incidence sur le développement de l'enfant, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des composantes du groupe familial, que l'enfant vivent avec eux ou non. De plus, la prise en compte de la dimension affective dans les processus éducatifs familiaux doit être intégrée à celle des valeurs parentales et des aspects cognitifs. On peut distinguer deux types de valeurs. Les valeurs terminales représentent les finalités essentielles de la vie (le bonheur, la paix, la sagesse...). Les valeurs instrumentales, ont une fonction de transmission et d'orientation car elles donnent une définition des façons d'agir et d'être qui sont désirables par rapport à un but à atteindre. (Durning, 1995). Elles peuvent être saisies à travers le point de vue des parents. A travers les représentations qu'ils se font de l'éducation et des objectifs éducatifs transparaissent les valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent. « *Lorsque ces valeurs sont orientées vers l'éducation elles sont appelées valeurs instrumentales d'éducation ou valeurs éducatives. Ces valeurs peuvent être d'ordre moral comme l'honnêteté ou le courage ou de compétence telles que l'actualisation de ses capacités ou la confiance en soi* » (Terrisse & Trottier, 1994). Les valeurs éducatives se réfèrent à la fois à des finalités d'ordre morale et à la fois à des compétences à atteindre pour l'enfant à travers l'actualisation de ses capacités ou de sa confiance en soi (Kellerhals, 1991).

Les attitudes des parents vis à vis de l'éducation créent un lien entre les valeurs à transmettre et les pratiques éducatives. En 1935, Allport définit l'attitude comme un : « *état mental et neurophysiologique, constitué par l'expérience qui exerce une influence dynamique sur l'individu, le préparant à réagir d'une manière particulière à un certain nombre d'objets et de situations.* » (Allport, 1935). Les études menées dans le champ de l'éducation familiale montrent que valeurs et attitudes sont reliées autour de 3 dimensions : cognitives, affectives et conatives. Ainsi, dans le cadre de l'éducation parentale, les attitudes sont considérées comme «

l'évaluation que les parents portent sur les comportements éducatifs qu'ils peuvent considérer souhaitables ou indésirables pour leurs enfants » (Verquerre, 1994, p.108).

Dans une approche psychosociologique, les phénomènes relationnels au sein de la famille sont pris en compte afin de saisir les effets du groupe familial dans lequel l'enfant grandit. Etant donné le décalage possible entre les valeurs et attitudes visées et les pratiques effectivement mises en œuvre et le lien entre l'un et l'autre avec le développement de l'enfant il est nécessaire de ne pas abandonner l'un ou l'autre mais de les étudier de concert. *« L'étude des valeurs et attitudes éducatives ne peut être abandonnée au profit d'une approche exclusive des pratiques ou des comportements. En d'autres termes, le contexte idéologique et normatif participe grandement de l'influence éducative. Il reste à étudier comment les différences ou les contradictions entre pratiques et valeurs sont appréhendées par les acteurs et interviennent dans les processus » (Durning, 1995, p.111).* Les études sur les dissonances éducatives ont montré l'intérêt de comparer des contextes familiaux ou de telles contradictions sont verbalisées et celles où elles ne le sont pas. (Gayet, 2006).

Dans les recherches sur les attitudes éducatives, surtout menées en milieu anglo-saxon, des typologies sont élaborées et distinguent divers styles d'attitudes éducatives, ce qui soulève des enjeux idéologiques et moraux. *« Les pratiques explicitement ou implicitement supposées souhaitables se situent sur les versants acceptation et permissivité sans pour autant être à l'extrême de ces axes, évitant une trop grande fusion affective, une permissivité excessive ou un laisser-faire identifié à un non-intérêt (Olson et al, 1979, 1983, 1985) » (Durning, 1995, p.109).* Les recherches étudiant les styles éducatifs parentaux explorent des domaines variés et spécifiques tels que les processus d'intégration des populations immigrées (Terrisse & Trotter, 1994 ; Terrisse & Palacio-Quintin, 1994 ; Bronfenbrenner, 1958), les différences entre les divers milieux sociaux populaires (confirmation d'une tendance à la rigidité et punition dans les familles ouvrières par rapport aux familles de classe moyenne ou élevée), les différences entre les générations selon le sexe de l'enfant ou selon son âge.

« Valeurs », « attitudes » et « pratiques » éducatives sont autant de composantes de la catégorie des « stratégies éducatives ». Cette notion multidimensionnelle appréhende les processus éducatifs familiaux en tenant compte non seulement de ce qui s'observe et se fait dans l'action d'éduquer l'enfant mais également de ce qui ne se voit pas mais peut être une forme de moteur à l'action, les valeurs et les attitudes vis à vis de l'éducation. En 1995, Kellerhals et Montandon étudient les styles éducatifs parentaux chez les parents de préadolescents en tenant compte de la classe sociale. Selon les auteurs, les dimensions liées au

pouvoir social des parents, mais aussi au mode de cohésion familiale et enfin à l'identité des enfants vont déterminer les types de styles adoptés par les parents. Les travaux sur l'influence des attitudes et des pratiques parentales sur le développement cognitif des enfants de trois ans menés par Geneviève Bergonnier Dupuy amènent des éléments supplémentaires au travail de conceptualisation de la notion de « stratégies éducatives ». A partir de la définition du terme « stratégie » proposée par Block : « *la coordination planifiée des moyens pour atteindre un but, les moyens étant en psychologie les connaissances, les opérations cognitives, les actions* » (Block, 1991, p.152, cité dans Bergonnier-Dupuy, 1995, p.122), la catégorie est déclinée dans le champ de l'éducation familiale comme « *toutes les interactions entre les parents et leur(s) enfant(s), que ce soit au niveau de la transmission des valeurs, des objectifs d'apprentissage, des attitudes, des pratiques et des comportements éducatifs quotidiens.* » (Bergonnier Dupuy, 2013, p.210). Ainsi, aborder les représentations que les parents ont de leur éducation et des moyens qu'ils mettent en œuvre pour tendre vers cette adéquation à cette conception est un moyen d'accéder à la réflexivité de ces acteurs à travers leurs théories sur l'éducation de l'enfant pour stimuler et contribuer à son développement.

3.1.2. Les principales perspectives théoriques en éducation familiale

Parmi les recherches empiriques qui se sont déjà intéressées aux styles éducatifs les auteurs, distinguent deux perspectives principales : une approche structuraliste et une approche interactionniste. La première s'occupe de mettre en lien les caractéristiques structurelles ou statiques des familles avec les comportements parentaux (Kellerhals & Montandon, 1991). Les styles éducatifs parentaux sont définis à partir de la position occupée par les attitudes et les pratiques parentales sur deux axes principaux : l'axe qui va de la permissivité à la contrainte et l'axe allant de la chaleur à l'hostilité (Rollins & Thomas, 1979 ; Maccoby, 1980 ; Pourtois & Desmet, 1989). Baumrind (1973) établit une typologie de styles parentaux à partir du modèle de Reuchlin (1972) et repère trois styles parentaux. Le style autoritaire correspond à un contrôle élevé et à un soutien faible et se manifeste par le respect de l'autorité, la tradition, le travail et l'ordre. L'éducation est structurée autour de la question du respect et de l'obéissance aux règles. Le style permissif correspond à un contrôle faible et un soutien élevé. Les parents valorisent et acceptent les désirs et les comportements des enfants, sans exiger un ordre et un respect des règles strictes. Enfin, le style « authoritative » correspond à la fois au contrôle et au soutien élevés. L'attitude parentale est avant tout rationaliste. Le dialogue et l'échange sont centraux. Tout en expliquant les raisons de leurs choix éducatifs les parents font preuve d'autorité quand

elle est nécessaire. Leur attitude est un encouragement vis à vis de leurs enfants pour devenir indépendants.

Selon une perspective structuraliste des processus éducatifs parentaux, un ensemble de composantes structurelles de l'environnement des familles vont avoir une incidence sur les types de styles adoptés. Selon le contexte socioculturel familial, comprenant l'origine sociale, le niveau d'instruction, la profession et le revenu (Kohn, 1959). De même, les valeurs éducatives et les styles adoptés varient en fonction de la position occupée par le / les parents dans la hiérarchie sociale (Bronfenbrenner, 1958 ; Hess, 1970 ; Gecas, 1979, Lautrey, 1980). Par ailleurs, la variation des styles parentaux est également déterminée par l'origine culturelle et ethnique. Les recherches sur l'étude de ces facteurs sont les héritières des travaux anthropologiques de Mead, et Whiting et Child. En mettant en relation les stratégies éducatives des parents avec leur origine culturelle elles contribuent à réfuter les hypothèses de l'existence d'un « handicap » ou « déficit » culturel chez les familles qui ne correspondent pas au modèle de fonctionnement de la famille occidentale bourgeoise (Allen, 1978 ; Cross, 1981 ; Hill, 1981 ; Ogbu, 1981 ; Peters, 1981) (Kellerhals, 1991). Enfin, la composition du groupe familial, ses caractéristiques, (l'âge et le sexe) ainsi que l'identité sociale de l'enfant vont avoir un impact significatif sur la manière dont les parents conçoivent l'éducation et la pratiquent.

Les approches interactionnistes, plus récentes, explorent en revanche les liens entre les pratiques éducatives des parents et les aspects interactionnels, ou dynamiques, du fonctionnement familial. Selon la théorie constructiviste il importe de tenir compte d'un certain nombre de variables pour saisir la portée de ces dimensions sur les processus éducatifs parentaux telles que l'âge des enfants, leur statut dans la famille (genre, cadet/ainé), la composition de la famille et les trajectoires sociales et culturelles de la famille et de ses membres.

La dimension interactionniste des recherches menées dans le champ de l'éducation se vérifie par la mise en exergue du lien entre les pratiques et attitudes éducatives parentales et le développement des enfants. Alors les parcours scolaires et sociaux des enfants vont être analysés en tenant compte de variables macrosociales et microsociales telles que les transformations sociales du contexte sociohistorique global (et son incidence sur les représentations de la famille, de l'enfance et l'adolescence de l'éducation, des rôles éducatifs...), l'appartenance sociale et culturelle, l'histoire familiale et sa dimension transgénérationnelle, les facteurs personnels (intelligence et personnalité des parents) et les facteurs intrafamiliaux (histoire familiale, attitudes et représentations parentales, style éducatif

parental). L'approche interactionniste part du principe que tous les sujets sont également des acteurs qui participent de manière active à leur développement et dont les interactions jouent un rôle déterminant dans les dynamiques familiales. Les recherches vont mettre de plus en plus l'accent sur la dimension interactive et systémique des relations intrafamiliales. De fait, du centrage sur la dyade mère-enfant, l'attention se déplace vers la triade père-mère-enfant. En accordant sa place au père, de nouvelles questions sur l'impact de la relation père-enfant sur son développement s'ouvrent. Ainsi, les compétences éducatives paternelles ou bien l'absence du père vont être mis en lien avec le développement psychoaffectif et relationnel de l'enfant. Certaines études s'intéressant au couple parental vont examiner les similitudes et les différences entre les pratiques maternelles et paternelles mais également les diversités des pratiques et des vécus entre les pères et les mères.

Autour de ce thème, les approches mixtes ou purement qualitatives se multiplient et ont comme objectif de donner la parole aux acteurs directement concernés. Les pratiques éducatives sont étudiées à partir de dimensions telles que l'implication parentale (comme le temps passé auprès de l'enfant, les tâches domestiques...) et l'engagement parental dans les tâches éducatives quotidiennes (soins, jeux...)

L'ouverture du regard sur la famille passe également par la prise en compte des figures éducatives parentales jouant un rôle dans le développement des enfants sans pour autant que des liens de parenté ou biologiques soient établis. En considérant que l'éducation des enfants n'est pas le seul fait des parents, les études vont s'interroger sur l'impact que la diversité mais également l'instabilité des figures jouant un rôle paternel ou maternel auprès de l'enfant ont sur son bien-être. La dimension temporelle entre en jeu de manière déterminante, et les auteurs vont alors se référer aux notions de cycle de vie et de transition au cours de l'histoire familiale.

3.1.2.1 Approches interactionnistes ou systémiques et multidimensionnels des dynamiques familiales

Les approches interactionnistes « *font intervenir la dynamique des relations entre les divers acteurs ou instances d'éducation dans l'explication des formes de cette dernière.* » (Durning, 1994, p.25). On reconnaît le rôle actif de l'enfant, acteur dont l'influence impacte le comportement des parents, effets en retour des comportements enfantins sur les attitudes des parents : la socialisation est un processus interactif. Par exemple, les études menées dans le domaine de la psychologie du développement ou de la psychanalyse à propos des relations parents-enfants en bas âge montrent que selon le comportement de l'enfant celui des parents

sera plus ou moins dans le contrôle ou bien dans le soutien. Sont mis en avant les effets réciproques des attitudes et attentes enfantines et celles des parents. (Peterson & Rollins, 1987).

De son côté, le modèle systémique des déterminants du fonctionnement parental proposé par Jay Belsky en 1984 rend compte de l'importance de tenir compte à la fois du rôle de la mère et de celui du père dans l'éducation de l'enfant, mais aussi de la relation parent-enfant et des relations conjugales. Pour Belsky, le fonctionnement parental, est le résultat de l'interaction de plusieurs déterminants qui s'influencent mutuellement. Il repère trois types de variables susceptibles d'influencer le fonctionnement parental : les caractéristiques individuelles, l'histoire de développement et la personnalité des parents, les caractéristiques personnelles de l'enfant et les sources contextuelles de soutien et de stress (qualité de la relation conjugale, les conditions socioéconomiques et le réseau de soutien social et relationnel et professionnel) (Belsky, 1984). La parentalité est une construction multidimensionnelle dont il faut prendre en considération l'ensemble de ces facteurs.

Par ailleurs, le modèle écologique de Peter Sidebotham (2001) analyse l'interdépendance entre les convictions des parents par rapport à leur rôle, le milieu extérieur et la qualité de l'interaction parent-enfant. Selon cet auteur, le *parenting* est déterminé par un ensemble de facteurs liés aux sous-systèmes composant l'ensemble système social, c'est à dire: l'histoire de développement de l'enfant et sa personnalité, l'histoire des parents comme individus et comme couple ainsi que leur statut socioéconomique, les attentes sociales et culturelles par rapport aux attitudes éducatives et les contenus de la socialisation adaptée au contexte d'appartenance ; les opportunités d'égalité au niveau social offertes par les équilibres de pouvoir entre groupes autochtones et groupes minoritaires (Sidebotham, 2001).

La recherche en éducation familiale tend à chercher des liens entre les processus éducatifs parentaux, les modalités de structuration familiale et le développement de l'enfant, cognitif, affectif et social dans un souci d'expliquer l'adaptation ou l'inadaptation sociale, l'échec ou la réussite scolaire. L'éducation familiale est un phénomène complexe où de multiples variables interdépendantes rentrent en jeu. Le modèle théorique interactif proposé par Durning, à partir d'une perspective psychosociologique, permet de rendre compte de la complexité des phénomènes. Il distingue les principaux facteurs constitutifs du processus éducatif, prend en compte les dimensions temporelles et diachroniques, et souligne l'inscription du groupe familial dans un environnement social qui interagit largement avec les phénomènes en jeu (Durning, 1994)

3.1.2.2 *Le modèle écologique de Bronfenbrenner*

Ce constat nous a amené à nous inscrire dans une approche écologique qui répond à la fois au besoin de tenir compte de la complexité du phénomène étudié et de le problématiser, en adoptant un regard global sur la réalité éducative en question. Nous nous référons en cela au modèle théorique de Bronfenbrenner. Sa perspective bioécologique du développement humain est fondée sur une vision systémique de l'environnement dans lequel évolue le sujet, formée par une série de structures concentriques incluses les unes dans les autres qui entretiennent des rapports d'interdépendance et d'influence réciproque. Tout au long de la vie, le processus de développement individuel tout comme les processus familiaux vont être influencés par les interactions avec les diverses situations environnementales dans lesquelles les sujets se situent.

Selon cette perspective, l'étude des dynamiques intrafamiliales et du développement du sujet en devenir ne peut se limiter aux interactions parents-enfants. Au-delà des divers microsystèmes au sein desquels le sujet est en interaction directe avec ses différents milieux de vie, Bronfenbrenner repère trois autres systèmes qui, bien que les interactions y soient indirectes, vont jouer un rôle déterminant sur le développement des individus. Il s'agit du système de relations entre les différents microsystèmes (le mésosystème), des institutions et structures sociales formelles ou informelles (l'exosystème) et de la culture et des sous-cultures, souvent implicites, mais explicitées à travers les lois et les normes sociales transmettant les systèmes de valeurs d'une société donnée et qui englobent l'ensemble de l'écosystème (le macrosystème).

Cette perspective se fonde sur le principe selon lequel : « *l'individu influence le milieu tout comme le milieu influence l'individu* » (Sugarman, 2001, p.24). Ce mécanisme d'influence réciproque n'est pas figé mais s'inscrit dans une vision dynamique des éléments en présence. Aussi bien les milieux et les divers systèmes se modifient au cours du temps et des changements socioculturels influençant le développement de l'individu, aussi bien le sujet lui-même vit une évolution continue tout au long de sa vie et influence l'environnement dans lequel il évolue. La dimension temporelle occupe une place importante dans le modèle de Bronfenbrenner pour devenir un système à part entière, le chronosystème. Pour le fondateur du modèle écologique, « *le temps n'apparaît pas seulement comme un attribut de l'être humain qui grandit, mais aussi comme une propriété de l'environnement tout autour* » (Bronfenbrenner, 1992, p.201). La dimension chronosystémique tient compte des événements de la vie et les expériences liées aux modifications de l'environnement et se situe aussi bien sur le plan des événements ayant lieu dans le monde extérieur (comme la naissance d'un frère ou l'entrée à l'école) que sur le plan

personnel (comme lors de la survenue d'une maladie ou de la période de la puberté) (Varin, 1995).

L'influence de l'individu sur son milieu telle que décrite par Bronfenbrenner se traduit par une conception du sujet comme agent actif et compétent. Nous nous inscrivons dans cette conception de l'individu, notre posture épistémologique s'appuie sur ce principe partagé à travers de multiples disciplines en sciences sociales s'intéressant à la place du sujet dans les phénomènes sociaux étudiés (psychologie, sociologie, pédagogie, anthropologie) selon lequel l'individu participe activement aux éléments sociaux avec lesquels il entre en interaction. Il dispose de ressources à travers lesquelles il interprète le monde et peut y agir de manière active. Afin de comprendre les phénomènes tels qu'ils adviennent par exemple au sein du milieu familial, il est nécessaire de prendre en compte non seulement les conditions objectives dans lesquelles évolue l'individu mais de s'intéresser aussi à la manière dont l'individu interagit avec et comment il les perçoit. Bronfenbrenner traduit ceci par le concept de « vécu expérientiel » qu'il érige comme l'un des premiers principes fondateurs du champ d'étude de « l'écologie du développement humain » dans la refonte de sa théorie en 2001 (Bronfenbrenner, 2001). Il le définit de la manière suivante : « *Pour que chaque caractéristique de chaque milieu soit scientifiquement importante pour le développement humain, elle doit inclure non seulement les propriétés objectives du contexte mais également la façon dont la personne qui vit dans un milieu expérimente subjectivement ces propriétés* » (Bronfenbrenner, 2010, p.43).

Tenir compte du « vécu expérientiel » de l'individu ne signifie pas seulement prendre en compte la manière dont celui-ci comprend son environnement mais également la manière dont il le ressent et comment il s'y projette, en s'attachant aux sentiments subjectifs qu'il a à son égard. Le vécu expérientiel possède des dimensions émotionnelles et motivationnelles et présente aussi bien des sentiments négatifs que positifs, dans un équilibre d'interdépendance entre les deux. Restant dans une optique écosystémique, l'intérêt de s'appuyer sur le concept de « vécu expérientiel » repose sur le fait que celui-ci se réfère à soi-même mais également aux autres (la famille, les amis, les personnes proches) ainsi qu'aux activités, plaisantes ou déplaisantes, menées par l'individu. Il exprime des forces en présence, positives et négatives, qui vont influencer le développement de la personne tout au long de sa vie (Bronfenbrenner, 2001).

Les modèles proposant une approche multidimensionnelle et systémique à la famille et aux processus éducatifs qui y prennent place ont l'avantage de mettre en lien la dimension

exosystémique et les relations entre le microsystème le mésosystème. Ainsi, tenant compte de l'ensemble des facteurs tant personnels et intrafamiliaux que relationnels et contextuels, il est possible de tenir compte de l'ensemble des facteurs, et de pouvoir ainsi mettre en œuvre des mesures pour les contraster, mais aussi sur les facteurs de protection, les ressources personnelles, sociales, et liées au contexte. Les études montrent que la présence de ressources joue un rôle de modération des incidences négatives des facteurs de risque et aident les parents et les enfants à mieux faire face à la situation.

3.2 L'éducation dans la famille en situation d'interculturalité

« *Il n'existe pas de définition universelle et absolue des pratiques normales ou des valeurs familiales normales (...) la norme n'est jamais absolue mais toujours liée à des systèmes de représentations* » (Gayet, 2004, p.25). Les études en anthropologie sociale ont amplement souligné la relativité des pratiques et des valeurs éducatives selon les systèmes culturels au sein desquels elles sont observées. La culture est considérée comme « *une série de valeurs, de coutumes et d'habitudes, une manière d'appréhender le monde et les interactions de l'homme avec son environnement qui donnent sens aux actions et les guident* » (Avezou-Boutry & Sabatier, 2013, p.372). Ainsi, les aspects et les étapes de la vie humaine telle que la grossesse, la naissance, les soins et la prime éducation des jeunes enfants sont des exemples emblématiques de la diversité culturelle des comportements sociaux (Lallemand, 2002 ; Guidetti et al., 1997). Le rôle éducatif de la famille étant de transmettre aux enfants les normes de la société, pour faire d'eux des adultes en accord avec les représentations de la communauté, pour chaque société la conception de l'éducation, des valeurs et des normes à inculquer peuvent diverger. En effet, « *les méthodes d'éducation ne sont significatives qu'en tant que mécanismes de transmission et on ne peut les comprendre correctement que si on comprend d'abord quel genre de personnalités sont désirables et nécessaires dans une culture donnée* » (Fromm, 1956, in Gayet, 2004). Cette attention à la diversité des conceptions de ce qu'est un enfant, un adolescent, un parent, et de ce que signifie éduquer et socialiser les futurs adultes d'une société donnée s'est largement introduite dans les disciplines s'intéressant à l'éducation dans la famille (Malewska-Peyre & Tap, 1991 ; Bril et al, 1999). Les « théories implicites » du développement, de l'éducation et du succès dans une société donnée sont définies par Vandenplas-Holper (1987) comme les « *connaissances relatives aux besoins de l'enfant, aux processus de développement et à l'action éducative des parents* ». Les études en contexte interculturel tentent d'analyser le

rapport entre ces conceptions, les valeurs dominantes, les tâches culturelles imposées par une société donnée et les tâches développementales assignées aux enfants et aux adolescents (Ogbu, 1981 ; Bergonnier Dupuy, 2013).

Les apports conjoints de l'anthropologie et de la psychologie dans une approche interdisciplinaire ont favorisé le développement d'une réflexivité quant au regard du chercheur sur son sujet d'étude (Jahoda, 1989). Il s'agit de relativiser le point de vue ethnocentrique occidental et de se distancier d'une vision dichotomique du monde (un occidentalocentrisme que l'on retrouve de manière diffuse dans les études cross-culturelles, Green, 2005), notamment à travers la prise en compte de perspectives interactionnistes ou constructivistes attribuant une place centrale aux actions et aux choix des individus et à leurs capacités à interagir avec le contexte culturel et à faire face aux conflits identitaires potentiels (Licata & Heine, 2012). Cette attitude n'est pas sans poser la question du positionnement à adopter vis à vis de la culture et de son influence sur la personne. Il s'agit d'éviter toute forme de conception déterministe, aussi bien du point de vue d'un relativisme culturel qui justifierait tout comportement humain en fonction du cadre culturel spécifique dans lequel il est observé, que du point de vue d'un universalisme généralisant les comportements à partir d'un point de vue unique fondé sur un seul contexte culturel de référence, au risque de l'ethnocentrisme.

La prise en compte de la dimension culturelle et interculturelle dans le domaine de l'éducation familiale s'inscrit dans l'évolution d'un champ de recherche attentif aux problématiques de son temps. Si le fait migratoire n'est pas un phénomène nouveau, l'histoire de l'immigration contemporaine en tant que phénomène social est relativement récente (Avezou-Boutry & Sabatier, 2013). Les contacts entre les cultures au sein d'une même société sont devenus un phénomène structurel (Camilleri, 1996) et leurs effets impactent sur la vie de chacun (Troadec, 2001). Avec la métamorphose démographique des sociétés occidentales, liée au processus de globalisation et aux migrations internationales, l'émergence de réalités éducatives et sociales nouvelles mais également de problématiques propres aux contacts interculturels entre une population autochtone et une population immigrée (des rapports où une division entre un "nous" et un "eux" se fait ressentir de manière sensible), se multiplient les recherches s'intéressant de manière spécifique aux populations migrantes ou issues de l'immigration à travers l'étude des dynamiques familiales en situation d'immigration (Sabatier, 1991; Bril et al., 1999; Camilleri & Vinsonneau, 1999 ; Abdallah-Preteille, 2005). Dans le domaine de la psychologie interculturelle, notamment, sont mis au point des concepts en mesure d'affronter la problématique de l'adaptation à un milieu culturel différent du milieu d'origine

et les stratégies d'adaptation des populations. Alors que dans les représentations sociales, le phénomène migratoire est de plus en plus perçu comme un problème ayant des implications négatives sur les individus et sur les sociétés d'accueil, les auteurs soulignent que « *si l'immigration constitue un facteur de stress, elle n'est pas en soi une source de mal-être psychologique, de difficultés de comportements psychosociaux ou de retards scolaires (Sabatier, 1999)* » (Avezou-Boutry & Sabatier, 2013, p.370). Nous verrons qu'une approche multidimensionnelle capable de saisir la complexité des enjeux et des facteurs en présence permet de déconstruire les préjugés vis-à-vis de l'Autre et de l'expérience migratoire et ainsi de mettre en évidence la dimension systémique d'une telle thématique.

3.2.1 Les principaux modèles théoriques

Les modèles théoriques issus de l'étude des populations migrantes et de leurs enfants fournissent des cadres d'analyse permettant d'appréhender les processus de socialisation en contexte interculturel ainsi que la complexité de mécanismes individuels, interpersonnels et sociaux et représentent des points de repère utiles à l'approche de la mixité familiale. Parmi les principaux travaux nous nous attacherons à évoquer les principales approches développées en psychologie interculturelle. Celles-ci mettent en perspective le développement de l'enfant avec le contexte culturel dans lequel il se déroule. A travers les modèles éco-culturels qui ont été élaborés, notamment dans les contextes anglo-saxons, une perspective constructiviste du développement de l'enfant est appliquée, alliant à la fois le point de vue individuel de la psychologie et la dimension culturelle de l'anthropologie (Dasen, 2000). Les recherches croisant les questions éducatives et familiales aux contextes caractérisés par l'interculturalité mettent notamment en lumière les diversités des conceptions de l'enfant et de l'adolescent et la normativité des conceptions et des pratiques éducatives selon les sociétés (Bril, 1999 ; Dasen, 2000 ; Keller, 2005).

3.2.1.1 Le modèle éco-culturel de John Berry

A partir des années 1970, John Berry met au point un modèle éco-culturel fondé sur le postulat que le développement humain est le fruit des interactions entre l'individu et son environnement. En particulier, Berry tient compte de deux contextes interagissant avec les caractéristiques psychologiques individuels : le contexte écologique et le contexte socio-politique. Alors que le premier désigne l'environnement physique, dont ses facteurs climatiques et naturels, le second se réfère à l'histoire des sociétés humaines et de leurs interactions tenant compte de la structure sociale, du niveau économique et des relations de pouvoir entre les

sociétés. Il met en évidence les rapports d'interdépendance dynamiques entre les divers composants du système en soulignant la part active de l'individu au sein des contextes sociaux et environnementaux. Pour Troadec, selon le modèle éco-culturel : « *la relation des variables écologiques et socio-politiques avec le développement psychologique individuel est fonction d'un contexte épistémologique d'élaboration des connaissances par le sujet, sous l'effet du processus d'enculturation durant l'enfance* » (Troadec, 1999, p.38). Selon l'auteur, il existe un lien entre l'adaptation biologique et l'adaptation culturelle des populations à leur environnement. Le processus d'adaptation de l'individu dépend d'influences écologiques directes ou indirectes mais aussi de la transmission génétique et de la transmission culturelle. A ce propos, « *d'après Berry et al. (2011), il est erroné d'opposer processus culturels et processus biologiques lorsque l'on tente d'appliquer le comportement humain car les deux sont étroitement liés* » (Licata & Heine, 2012, p.39). Toutefois, tous deux suivent des dynamiques distinctes, si la transmission génétique se réalise de manière verticale (des parents vers l'enfant), la transmission culturelle (processus qui a pour fonction de perpétuer les caractéristiques comportementales d'un groupe culturel) s'inscrit dans une dimension dynamique telle qu'elle peut s'opérer verticalement (parent-enfant) mais aussi horizontalement (à partir des pairs de la culture d'origine et de ceux appartenant à la nouvelle culture) et transversalement (par d'autres figures que les parents, adultes et institutions de la culture d'origine et de la nouvelle culture).

Le modèle éco-culturel de Berry est centré sur le processus de transmission de la culture au cours du développement de l'être humain dans les contextes caractérisés par la coexistence de plus d'une culture (Berry, 2011). Il développe ainsi le concept de processus d'acculturation en lien avec les processus de socialisation et d'enculturation décrivant la transmission, implicite ou explicite, des comportements et valeurs d'une société à travers ses agents à un individu. Enculturation et socialisation sont des notions proches qui se distinguent par la dimension de l'intentionnalité qui les sous-tend. Tandis que la première décrit un processus d'apprentissage sans enseignement délibéré, l'enculturation étant considérée comme le résultat d'une influence non volontaire de la part des agents en présence (aussi bien du point de vue de celui qui transmet que de celui qui reçoit), la seconde résulte d'une influence intentionnelle de la part d'agents de socialisation (parents, enseignants, pairs, etc.) afin de former l'individu à la société dans laquelle il évolue. A la suite d'une vision unilatérale de la socialisation, Child et Zigler ont proposé une définition qui tient compte de sa dimension transactionnelle. La socialisation est considérée comme « *le processus par lequel l'individu développe, au travers de transactions avec les autres personnes, ses modèles propres de comportements sociaux appropriés et son*

expérience (Zigler & Child, 1969) » (Malewska-Peyre & Tap, 1991). Dès lors, c'est l'interaction entre l'enfant, l'adulte, et son environnement qui va être centrale pour saisir de manière dynamique ce qui se joue dans l'adaptation de l'individu à son milieu. Les processus d'enculturation et de socialisation amènent à la fois à des similarités de comportements au sein d'un même groupe et aux différences comportementales entre les groupes. Dans les contextes multiculturels, une dynamique ultérieure se met en place dans la mesure où à l'influence de la culture d'origine des parents s'ajoute celle de la culture de la société d'accueil sur les populations migrantes. Berry conceptualise ce processus à travers la notion d'acculturation psychologique.

Le processus d'acculturation est au centre de l'attention des sciences sociales, notamment en anthropologie, psychologie et sociologie depuis l'émergence des premiers phénomènes sociaux liés à l'immigration aux Etats-Unis à la fin du 19ème siècle (Powell, 1880). Dans les années 1930, les anthropologues proposent une définition de l'acculturation qui demeure encore aujourd'hui une référence. Elle représente « *l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact direct et continu entre les groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les cultures originales des deux groupes impliqués* » (Redfield et al., 1936, p.146). L'acculturation d'un groupe ou d'un individu a lieu quand un groupe culturel extérieur au groupe de référence l'influence et ce de manière réciproque, le groupe d'appartenance influençant lui-même les autres groupes avec lesquels il est en interaction, dans un contact durable entre les cultures. Généralement, les relations entre les groupes sont caractérisées par des rapports de pouvoir où l'un des groupes exerce une influence culturelle plus forte que les autres et se situe de ce fait dans une position de « groupe dominant » tandis que l'autre ou les autres ont une position de « groupe dominé », ce dernier étant souvent celui des populations minoritaires (comme les migrants et leurs descendants) (Berry & Sam, 1997 ; Amin, 2012).

Parmi les modèles d'acculturation, le modèle bidimensionnel de Berry retient l'attention des chercheurs. Il permet de conceptualiser le processus d'adaptation mis en place par l'individu migrant au sein du nouveau groupe culturel représenté par la société d'accueil en tenant compte de la tension qui s'exerce pour lui face à deux questions centrales : d'un côté, celle du maintien de l'identité culturelle, de la culture et des coutumes de son groupe d'origine au sein de la société d'accueil; et de l'autre, celle de la recherche et du maintien de relations et de participations avec le groupe culturel dominant et de l'adoption de ses valeurs. L'individu va recourir à des stratégies d'adaptation comprenant deux dimensions : une dimension

culturelle/groupale (comprenant caractéristiques des cultures en présence, nature des contacts, interactions et changements qui se produisent entre les cultures) et une dimension psychologique/individuelle (c'est à dire le processus d'acculturation psychologique de l'individu et la qualité de l'adaptation au nouveau cadre culturel). Cette adaptation psychologique se joue sur deux autres niveaux : celui des attitudes d'acculturation (le positionnement adopté par l'individu entre les deux cultures (ou plus) en contact) et celui des comportements (à travers le changement des comportements individuels et de conduite sociale dans la nouvelle société parfois résultant de contraintes sociales) (Sabatier & Berry, 1994). La situation d'acculturation peut comporter des difficultés d'adaptation allant jusqu'à des situations de stress d'acculturation pouvant devenir pathogènes (Berry, 1980, 2000 ; Berry & Sabatier, 2010). Ce type de stress est spécifique au processus d'acculturation et présente un ensemble de comportements exprimant des troubles de la santé mentale (confusion, anxiété, dépression, symptômes psychosomatiques, troubles de l'identité, sentiment d'être marginalisé). Toutefois, la majorité des individus parvient à une adaptation positive et à dépasser ce type de stress (Berry & Kim, 1988). Pour Berry, les comportements de l'individu tout comme le sentiment de stress d'acculturation sont déterminés par les attitudes individuelles vis à vis des deux cultures et du processus d'adaptation.

Afin de saisir comment l'individu tente de se positionner face aux choix dus à l'interculturalité, à partir du croisement des attitudes entre une plus ou moins forte tendance au maintien de la culture d'origine et une plus ou moins forte tendance à l'interaction et à la participation à la société d'accueil, Berry repère quatre types de stratégies d'acculturation possibles : l'intégration, l'assimilation, la séparation et la marginalisation. La stratégie d'intégration consiste, pour l'individu, à maintenir à la fois son identité culturelle et sa culture d'origine tout en participant activement à la vie sociale de la société d'installation. Le mélange et la coprésence de valeurs d'origine et acquises représente une forme de multiculturalisme. En revanche, en adoptant la stratégie d'assimilation, l'individu renonce à son identité et à sa culture d'origine et privilégie l'apprentissage des valeurs, coutumes et comportements de la société d'accueil. Un groupe assimilé peut être considéré comme absorbé par le groupe dominant (Sabatier & Berry, 1994). Par ailleurs, la stratégie de séparation s'oppose à l'assimilation dans la mesure où l'individu entend conserver identité et culture d'origine et éviter les relations avec le groupe dominant. Quand elle est imposée, la séparation représente une forme de ségrégation. Enfin, en suivant une stratégie de marginalisation l'individu va être amené à se distancier de sa propre identité culturelle et de sa propre culture sans pour autant développer de relations avec

le contexte de la société d'accueil. On observe alors une situation de confusion identitaire collective et individuelle, d'anxiété et de stress. Des expériences de discrimination, d'exclusion ou d'assimilation forcée vécues par le migrant pourraient être à l'origine de ce type de stratégies allant vers des formes psychopathologiques (Berry, 2000). Alors que l'intégration et la séparation sont des stratégies collectives, dans la mesure où la conservation de sa culture d'origine implique une dimension groupale liée aux rapports avec la communauté minoritaire, l'assimilation et la marginalisation constituent des stratégies individuelles qui ne nécessitent pas l'appui d'un groupe.

Les différences de genre s'observent vis à vis du rôle joué par le père ou par la mère dans le processus d'acculturation. Les études de Colette Sabatier et Barry par exemple montrent que la tendance au maintien de la culture d'origine sera plus le fait de la mère tandis que le père tendrait davantage à inscrire l'enfant dans la culture et les valeurs de la société d'accueil (Sabatier & Berry, 2011).

L'étude du processus d'acculturation permet d'observer les capacités d'adaptation des individus à leur nouvel environnement, au niveau psychologique (une adaptation qui se manifeste à travers le bien-être, l'estime de soi et une bonne définition de son identité personnelle et culturelle), et au niveau socioculturel (avec l'acquisition de compétences sociales et culturelles et de la culture de la société d'accueil).

Selon Berry, le processus d'acculturation est déterminé par un ensemble de facteurs dont certains interviennent avant même le début du processus. Tout d'abord, l'âge et le sexe : plus l'individu est âgé et plus le processus pourra se montrer compliqué de même, il le serait davantage pour les femmes que pour les hommes. Les difficultés d'adaptation à la situation d'acculturation peuvent être liées à la distance entre les représentations des rôles féminins dans la culture d'origine et dans la culture d'accueil. Ensuite, le niveau de scolarisation détermine l'adaptation, un bon niveau d'instruction favorise le processus. Par ailleurs, le statut social de l'individu et la perte de statut qui s'opère au moment de l'arrivée dans le nouveau pays met à mal le projet migratoire initial et l'espoir de le réaliser. Le projet migratoire est lui-même un facteur déterminant de l'adaptation au processus d'acculturation, notamment par rapport à la nature des raisons ayant motivées la migration. Berry distingue deux types de motivations à la migration : les motivations réactives qui sont les conséquences de la précarité des situations et des conditions de vie dans le pays d'émigration (telles que pauvreté, chômage, qualité des systèmes éducatifs et médicaux, corruption, persécution, guerres civiles, conflits politiques, ethniques ou religieux, problèmes climatiques) et les motivations proactives représentées par

les aspirations à rejoindre de meilleures conditions de vie (à travers l'accès à un emploi ou à de meilleurs services éducatifs et médicaux). Dans une certaine mesure, cette dernière configuration serait plus favorable à l'adaptation à la situation d'acculturation (Berry, 2006). Les migrants poussés à quitter leur pays sont plus vulnérables et à risque de problème d'adaptation psychologiques. Outre le stress d'acculturation, ceux-ci peuvent également vivre un stress post-traumatiques liés à leur expérience dans le pays d'émigration. Un facteur ultérieur repose sur le degré de distance culturelle entre la culture d'origine et la culture de la société d'accueil influence l'importance des changements comportementaux nécessaires à l'adaptation des individus. Enfin, la personnalité de chaque individu joue un rôle significatif dans sa capacité d'adaptation au nouveau contexte. « *Les individus dotés d'un lieu de contrôle interne - ayant le sentiment que leur destin dépend de leur volonté et de leurs actes - auraient tendance à s'adapter plus facilement que les personnes dont le lieu de contrôle est externe - ayant le sentiment que leur destin dépend de forces extérieures non-contrôlables* » (Licata & Heine, 2012, p.224).

Au cours du processus d'acculturation, d'autres facteurs vont rentrer en jeu et participer à l'adaptation de l'individu et au développement de ses capacités à s'adapter. Berry en repère quatre. Tout d'abord, le processus d'acculturation suivant une courbe marquée par des phases successives, l'individu rencontrerait plus ou moins de difficultés à s'adapter en fonction de la phase. Selon ce point de vue, l'adaptation serait plus difficile lors d'une phase intermédiaire entre la période de l'arrivée et la réussite du dépassement de problèmes liés au vécu migratoire. Ensuite, selon Berry le processus d'adaptation est fortement déterminé par le type de stratégie d'acculturation empruntée. La solution la plus favorable à une bonne adaptation serait la tendance à l'intégration, suivie de celle à l'assimilation. Tendre à la séparation rendrait l'adaptation plus difficile. Le renoncement à toute forme d'appartenance à travers la marginalisation constituerait un véritable obstacle à l'adaptation. Par ailleurs, la dimension du soutien social représente un facteur favorisant l'acculturation. Le maintien des liens avec les familles d'origine, mais également la présence de liens sociaux stables avec des membres de la société d'accueil participe à minimiser le stress d'acculturation. La possibilité d'adaptation est maximisée lorsque des liens sont entretenus dans les deux contextes sociaux majoritaire et minoritaire. Enfin, les préjugés et les discriminations représentent des obstacles incontestables à l'adaptation et peuvent impacter la santé mentale des migrants.

Les travaux de Berry ont évolué au cours des décennies et des auteurs tels que Colette Sabatier ont permis d'adapter le modèle nait en contexte canadien, caractérisé par un contexte

multiethnique et des politiques axées sur la promotion du multiculturalisme proposé au contexte européen, en particulier français, dont le rapport à la diversité culturelle varie de celui outre-Atlantique.

3.2.1.2 *Les niches de développement de Super et Harkness*

Le modèle proposé par Super et Harkness s'inscrit dans la lignée des modèles éco-culturels et permet d'appréhender de manière spécifique les processus de transmission culturelle (Super & Harkness, 1986). La niche de développement correspond à un écosystème formé de trois sous-systèmes interagissant entre eux : celles du contexte physique et social, celles des traditions culturelles et de soin et d'éducation et celles des ethnothéories parentales. Au centre du système se trouve l'enfant dont le développement est déterminé par les interactions entre ces trois sous-systèmes. Suivant une perspective constructiviste, Super et Harkness considèrent que l'ensemble des composantes de l'écosystème (les sous-systèmes et l'enfant) interagissent entre eux.

Le contexte physique et social est constitué des « *caractéristiques matérielles, qu'elles soient naturelles ou construites (caractéristiques géographiques, habitat, objet à disposition, etc...), l'organisation familiale, (famille nucléaire ou étendue, regroupement par classe d'âge ou par sexe, etc.) toutes ces données correspondant à autant d'éléments qui vont structurer les expériences de l'enfant* » (Bril, 1994, p.127). Les études comparatives sur le développement cognitif et psychomoteur chez les jeunes enfants, en confrontant des contextes de sociétés dites « traditionnelles » et des contextes occidentaux permettent d'interroger la question de l'influence du contexte culturel sur l'enfant (Segall, et al.1999). Le type d'entourage social plus ou moins élargi, le type d'activités auxquelles les enfants prennent part (par leur présence), les conditions climatiques et leur impact sur le choix des techniques de portage, l'exposition aux objets du quotidien sont autant de dimensions qui varient selon les cultures et ont une incidence sur la manière et le rythme avec lequel l'enfant va acquérir ses compétences motrices, langagières, sociales et cognitives.

Les traditions de soin et d'éducation sont définies par Super et Harkness comme : « *les séquences mises en œuvre habituellement par les membres d'une communauté et si parfaitement intégrées dans la culture au sens large du terme qu'elles ne nécessitent pas de rationalisation individuelle particulière et ne sont pas non plus nécessairement conscientes* » (Super & Harkness, 1986, p.555). Ces pratiques apprises au cours du processus d'enculturation, de manière involontaire, ne sont pas remises en question et déterminent les attitudes et les

pratiques éducatives des parents. Si certaines pratiques sont communes à différentes cultures, comme le langage bébé, on constate des distinctions d'une culture à une autre et même au sein d'une même culture. Ces variations impactent sur le développement de l'enfant. Les auteurs s'intéressent en particulier aux différences de techniques de portage des bébés entre celles pratiquées dans les sociétés traditionnelles (Par exemple chez les Kipsigis, au Kenya, et celles pratiquées aux Etats-Unis. De même, les approches concernant le temps et les modalités du sommeil (Super & Harkness, 1986), les temps de jeux, ou encore l'autorité, etc. font l'objet de comparaison mettant en évidence des diversités multiples selon les contextes culturels pris en considération.

Le troisième sous-système de la niche de développement considéré par Super et Harkness sont les ethnothéories parentales. Avec ce concept, les auteurs décrivent les représentations mentales, les théories de sens commun à la fois formelles et informelles, conscientes et non conscientes, des parents vis à vis de l'enfance, son développement et son éducation. Les ethnothéories « *forment un cadre de référence, servant à l'interprétation de la réalité et des évènements comme à la mise en œuvre des conduites et actions pour tout ce qui concerne l'éducation et le développement de l'enfant* » (Conus & Ogay, 2014). Selon les auteurs, ce concept se réfère aux croyances en matière de pratiques éducatives, présupposant des objectifs éducatifs implicites. Les ethnothéories sont le résultat d'un processus dynamique alliant la culture, l'histoire et l'éducation du parent ou la figure parentale. Selon les auteurs, les ethnothéories sont à la fois intrinsèquement liées à l'histoire personnelle de chacun et la manière dont chacun interprète ce qui se joue dans l'éducation des enfants et à la fois à une dimension collective au sein de laquelle on peut observer des tendances au sein d'une même société (Aukrust et al., 2003). Les ethnothéories s'insèrent dans un système de croyances culturel général (Keller, 2003, 2007). Dans la mesure où les ethnothéories influencent les stratégies parentales (c'est-à-dire les relations entre les objectifs éducatifs parentaux et les comportements des parents durant l'enfance, Keller, 2007) elles déterminent la manière dont l'enfant va être amené à se développer ainsi que les différenciations qui s'observent selon les groupes culturels. Les travaux de Keller et ses collègues montrent que les modèles culturels sont intrinsèquement liés aux objectifs de socialisation (styles parentaux) et aux ethnothéories. Les modèles culturels sont opérationnalisés en tenant compte de deux dimensions : la distance interpersonnelle (séparée vs reliée) et le degré d'autonomie (autonome vs hétéronome). Ils comparent trois types de modèles : le modèle d'indépendance (séparé-autonome), le modèle d'interdépendance (relié-hétéronome) et le modèle relié-autonome. « *Les modèles d'indépendance sont associés à des*

*but*s de socialisation axés sur l'autonomie, contrairement aux modèles d'interdépendance, associés aux aspects relationnels, et que les modèles autonomes reliés sont associés aussi bien à l'autonomie qu'au relationnel. » (Linata & Heine, 2012, p.197). De nombreuses recherches menés dans des contextes socio-culturels très divers, en Afrique, en Asie, en Australie, en Europe ou en Amérique du Nord, mettent en évidence les liens entre les ethnothéories parentales et les pratiques éducatives. En particulier, un ensemble de recherches menées dans divers pays d'Afrique contribue à repérer l'existence d'une conception africaine de l'enfance tout en soulignant les spécificités de chaque contexte national, mais aussi régional, voire ethnique étudié. (Dasen, 2002 ; Erny, 2001 ; Nsamenang, 2001, 2005).

L'utilisation du modèle de la niche de développement en contexte de migration tient compte des changements sociaux qui adviennent au cours de la vie des individus et des sociétés. La présence de groupes ne partageant pas les mêmes valeurs, pratiques et représentations entraîne une perte d'homogénéité par rapport aux contextes n'étant pas concernés par la rencontre entre les cultures. Ceci donne lieu à des réaménagement culturels et identitaires qui vont jusqu'à impliquer des processus de désocialisation et de resocialisation successifs tout au long de la vie (Camilleri & Malewska-Peyre, 1997).

3.2.1.3 Pierre Dasen, développement de l'enfance et cultures

Parmi les auteurs qui se sont intéressés à l'enfance et son éducation en contexte africain, Pierre Dasen fait figure de précurseur. Disciple de Piaget, il a développé des travaux centrés sur l'influence des facteurs culturels sur le développement cognitif des enfants en Côte d'Ivoire, mettant ainsi en avant l'importance d'introduire une approche ethnographique aux conditions socio-éducatives du développement des enfants (Lallemand, 2002). Ces travaux permettent notamment de remettre en question les outils d'évaluation du développement cognitif établis en Europe et inadéquats à un contexte dont les références culturelles se distinguent nettement du cadre socioculturel occidental. A son égard, Conus et Ogay écrivent : « *Dans son cadre théorique intégré du développement humain, Dasen (2004), reprend le modèle de la niche développementale de Super et Harkness, qu'il complexifie en l'articulant avec le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) et avec le cadre théorique éco-culturel de Berry (Berry, Poortinga, Segall, et Dasen, 2002). La niche de développement correspond au microsystème de Bronfenbrenner. Elle est influencée par le macrosystème (contextes écologique et socio-politique, valeurs, cosmologies, religions, adaptation biologique et culturelle). Le mésosystème fait le lien entre les niveau macro- et micro-, par le biais des*

processus mis en avant dans le cadre théorique écoculturel de Berry, à savoir les processus d'influence écologiques, de transmission génétique, de transmission culturelle et d'acculturation. » (Conus & Ogay, 2014).

D'autres auteurs occidentaux mais également provenant des pays pris en considération ont contribué à enrichir les études africanistes. En 1992, Nsamenang mène une étude au Cameroun qui montre la place occupée par le couple mère-enfant à venir et l'appartenance de l'enfant à toute la communauté après sa naissance (Licata & Heine, 2012).

3.2.1.4 La théorie des stratégies identitaires de Carmel Camilleri

Carmel Camilleri a consacré son œuvre à l'étude de la question interculturelle en s'intéressant de manière approfondie aux situations d'immigration. Ses travaux portent principalement sur les familles d'origine maghrébines et leurs enfants en France (Camilleri, 1990). En situation d'interculturalité, le processus de construction identitaire et du concept de Soi qui se constitue dans la relation avec les autres et les contextes environnants est mis en difficulté car il se confronte à un système culturel différent de celui du cadre familial et social au sein duquel l'individu a grandi et s'est socialisé. Selon Camilleri, « *c'est l'intégration du système culturel qui permet à l'identité de fonctionner de manière opérationnelle.* » Il définit les stratégies identitaires comme des « *procédures mises en œuvre (consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des, finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction (...) des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation* » (Camilleri, 1990, p. 84). Cet auteur a mis au point la théorie des stratégies identitaires fondée sur quatre points centraux: la configuration identitaire (résultat d'une négociation de l'individu autour de trois pôles identitaires dont, "l'identité de fait" qui correspond à la représentation de soi, "l'identité de valeur" qui se réfère à la valeur que l'on attribue à son identité et "l'identité prescrite" qui nous est attribuée par autrui); les perturbations subies par la configuration identitaire en situation d'acculturation, la nature des stratégies identitaires mises en place pour affronter les perturbations et les fonctions de ces stratégies. Selon l'auteur l'identité représente « *une dynamique d'aménagement permanent des différences, y compris les oppositions, en une formation perçue comme non contradictoire* » (Camilleri, 1990). Tant que face aux changements l'individu parvient à maintenir le sens de la continuité son identité perdure. Elle entre en crise en revanche lorsque le sens de la continuité est altéré. Dans le cas des changements liés aux contacts interculturels, la disparité culturelle représente un élément

de complexité pouvant entraîner des difficultés supplémentaires par rapport à la dynamique identitaire. Son étude auprès de populations d'origine maghrébine immigrée en France et de leurs enfants adolescents a permis de repérer deux types de perturbations de la configuration identitaire : d'une part une atteinte à l'auto-attribution de valeur (dévalorisation liée aux stéréotypes et préjugés négatifs induits par les rapports asymétriques entre la société d'accueil et le groupe d'origine) et d'autre part l'atteinte à l'unité de sens. « *L'équilibre entre les besoins ontologiques et pragmatiques de l'individu est troublé. Les valeurs auxquelles s'identifiaient les personnes et par lesquelles elles donnaient sens à leur être (besoin ontologique ou Soi idéal) ne leur permettent plus de s'accorder à leur nouvel environnement (besoin pragmatique ou identité réelle).* » (Licata & Heine, 2012, p.247). L'analyse de ces dynamiques internes vient expliquer les perturbations et le malaise des enfants issus de familles de migrants et vivant entre deux cultures, celle du pays de résidence et celle du pays de leur parent.

Selon la théorie de Camilleri, les stratégies identitaires mises en place par l'individu pour faire face à ces perturbations ont deux fonctions : une fonction ontologique de restauration de valeur et d'unité de sens et une fonction pragmatique d'adaptation à la société dominante à travers l'intégration de l'influence sociale dans sa propre configuration identitaire. Lorsque les valeurs auxquelles l'individu s'identifie lui permettent de s'accorder avec son environnement, l'équilibre identitaire est rejoint. Les stratégies identitaires mises en œuvre par les individus dépendent de la fonction qu'elles doivent recouvrir. Celles qui ont pour buts de rétablir un sentiment de valeur et de sens se divisent en trois modalités distinctes : l'identité dépendante, l'identité par distinction et l'identité réactionnelle. La première stratégie, de l'identité dépendante, est une forme d'acceptation de la situation de dévalorisation à l'égard du groupe d'appartenance minoritaire dans la société d'accueil. Elle peut donner lieu à une identité négative où l'individu, ayant intériorisé le jugement dépréciatif de son identité, se définit de manière négative ; ou bien à une identité négative déplacée, à travers une négation de la dépréciation et une assimilation auprès du groupe dominant. Le jugement dévalorisant est alors transféré sur les membres de la communauté d'origine. La stratégie de l'identité par distinction en revanche consiste en une prise de distance par rapport aux dévalorisations ressenties mais, du coup, non intériorisées et en une prise de conscience de sa singularité par rapport au reste de la population majoritaire. Enfin, la stratégie de l'identité réactionnelle qui se traduit par un repli communautaire, peut donner lieu à trois types d'identité : l'identité de défense (la culture d'origine devient une forme de protection contre la dévalorisation), l'identité polémique (distinction du groupe dominant et sur-affirmation de son identité culturelle d'origine), et

l'identité de principe (conduite paradoxale qui se traduit par un sentiment contradictoire d'appartenance à la communauté d'origine tout en en rejetant les valeurs traditionnelles et une adhésion aux valeurs de la société d'accueil tout en ne s'y sentant pas membre à part entière.

Les stratégies identitaires sont mises en place par l'individu en fonction d'un contexte sociohistorique et culturel qui joue un rôle décisif dans les orientations identitaires individuelles. Ainsi, dans une société d'accueil où la dévalorisation de l'étranger est diffuse, les stratégies réactionnelles sont favorisées.

Face à la perturbation et à l'incohérence de sens dans la rencontre entre son propre système culturel de référence et celui d'un autre groupe culturel, l'individu va mettre en place des stratégies pour rétablir l'unité de sens et éviter les conflits identitaires. Camilleri a défini deux types de stratégies possibles. Dans un premier cas, l'individu tend vers une cohérence simple qui passe par l'élimination d'un des deux termes. Cette stratégie d'évitement des conflits identitaires par la cohérence simple se traduit soit par une survalorisation de la préoccupation ontologique (un surinvestissement dans la culture et les traditions d'origine et un rejet de l'autre culture, comme par exemple dans le cas du fondamentalisme religieux) ou soit par survalorisation de la préoccupation pragmatique (détachement de la culture d'origine et surinvestissement de la culture du groupe majoritaire selon des nuances plus ou moins fortes). Dans un second cas, l'individu va tendre vers une cohérence complexe. Ces choix stratégiques permettent à la personne de s'investir affectivement (fonction ontologique) tout en s'adaptant à la réalité concrète (fonction pragmatique). Ces stratégies seraient les plus efficaces pour l'équilibre identitaire et le bien-être psychologique. Camilleri décrit trois catégories de stratégies par cohérence complexe: 1/ les liaisons entre les deux systèmes indifférentes à la logique rationnelle (à travers un bricolage identitaire l'individu élabore une identité de type syncrétique plutôt que synthétique, faite d'éléments en contradiction en eux-mêmes mais qui ne le sont pas pour la personne); 2/ les efforts de liaison selon la logique rationnelle (recherche d'une synthèse cohérente entre culture d'origine et nouvelle culture, à travers une réinterprétation personnelle de la relation entre valeurs et comportements) 3/ les stratégies de modération des conflits de codes (tentative de modération du conflit inévitable en pondérant les valeurs traditionnelles pour les rendre plus compatibles avec celle de la nouvelle culture).

3.2.1.5 L'acculturation du point de vue des parents migrants : transmission culturelle et socialisation des enfants selon Colette Sabatier

A partir des modèles théoriques proposés par Berry et présentés précédemment, Sabatier et Avezou-Boutry se sont intéressées à la question de l'adaptation des enfants issus de familles migrantes au sein du pays d'accueil en tenant compte des objectifs parentaux (Avezou-Boutry et al., 2007 ; Boutry & Sabatier, 2006 ; Sabatier & Avezou-Boutry, 2012). Elles soulignent une mise en tension entre à la fois le désir du maintien d'une identité et des caractéristiques culturelles d'origine chez leur enfant et celui d'établir et maintenir des relations au sein des groupes de la société d'accueil. Les auteures repèrent ainsi quatre types d'objectifs parentaux d'acculturation : l'intégration (les parents souhaitent que leur enfant participe à la vie sociale de la société d'accueil tout en maintenant une identité et des caractéristiques culturelles d'origine), l'assimilation (les parents désirent que leur enfant devienne un membre de la société d'accueil, l'identité et les caractéristiques culturelles d'origine étant mises de côté), la séparation (le désir des parents est centré seulement sur le maintien du patrimoine culturel, sans intégration de la culture de la société d'accueil) et la marginalisation (les parents perçoivent vis-à-vis de leur enfant un rejet de la part des deux cultures). Il est intéressant de noter que les recherches montrent que les attitudes d'acculturation des mères migrantes pour elles-mêmes sont différentes de celles qu'elles expriment pour leurs enfants. Les mères jouent un rôle central dans le processus d'acculturation de leurs enfants. La manière dont elles s'occupent des tâches de la vie quotidienne (organisation de la vie quotidienne, des devoirs, contrôle du comportement, Avezou-Boutry et al., 2007) est déterminé par leurs attitudes d'acculturation vis-à-vis de leurs enfants et influence le développement d'une identité biculturelle essentielle au bien-être psychologique des enfants des familles migrantes (Avezou-Boutry & Sabatier, 2012). « *Les parents offrent un point d'ancrage, canalisent le développement et servent de base solide pour l'exploration de l'identité. La qualité de la relation adolescent-parent et l'attachement de l'enfant à ses parents agissent comme des courroies de transmission qui favorisent le relais entre les valeurs des parents et celles de l'adolescent* » (Sabatier, 2013, p.49).

Parmi les recherches qu'elle a menées aussi bien en France qu'au Canada, Sabatier a étudié les processus conjoints de transmission parentale des valeurs de la société d'accueil et de la culture d'origine et examiné les articulations entre les différentes sources d'influence, aux niveaux sociétal et familial, dans le processus de transmission des valeurs culturelles, celle de la société dans sa globalité et celles de la culture minoritaire (Sabatier, 2013). En référence à

Troadec elle met en évidence le fait que pour que la transmission réussisse il est nécessaire qu'un certain nombre de conditions soient réunies dont les caractéristiques du contexte, un sujet apprenant suffisamment malléable et désireux d'apprendre, des agents de socialisation, la présence d'une communauté apprenante (communauté de pairs). Les stratégies de transmission impliquent des courroies de transmission qui sont : les stratégies et volontés de transmettre, les perceptions par l'apprenant des valeurs et identités auxquelles on voudrait qu'il adhère et qu'on voudrait qu'il s'approprie et enfin l'acceptation par l'apprenant de ces valeurs et identités.

Les recherches de Sabatier sur les sujets apprenants concernent principalement la socialisation des adolescents issus de minorités, où la conjonction entre les valeurs et pratiques de la société en général (macrosystème) et l'environnement des familles (microsystème) ne va pas de soi, sans pour autant que ces valeurs et pratiques soient en opposition ou en conflit. (Sabatier, 2013, p.48). Elle repère les facteurs participant à la socialisation pour l'acculturation : la société d'accueil, les groupes sociaux environnant et les parents, dans un processus interactif complexe. La socialisation culturelle parentale remplit plusieurs fonctions. Tout d'abord, elle entend de permettre aux groupes sociaux d'optimiser leurs ressources et leurs savoir-faire. De plus, à travers la transmission de la culture de ses codes, ses valeurs et ses pratiques, la socialisation contribue à favoriser l'adaptation aux contraintes de l'environnement et la flexibilité entre la conservation de compétences à travers les générations et l'acquisition de nouvelles compétences pour optimiser la qualité de la vie et l'adaptation à un environnement en transformation permanente. Enfin, elle permet la continuité des valeurs et un ancrage culturel à travers le passage de mémoires collectives et individuelles, une continuité basée sur l'enculturation.

Selon Sabatier, « *les changements de valeurs et d'attitudes sont fonctionnels, ils favorisent l'innovation, la créativité et l'adaptation à de nouvelles circonstances. (...) les changements de valeurs proviennent de deux sources : changement social au sein d'une même société (changements internes, économiques, sociaux et culturels) et changements dus aux contacts avec d'autres modes culturels de vie (acculturation)* » (Sabatier, 2013, p. 49). Chez les parents, on constate une distinction entre leurs attitudes et celles qu'ils souhaitent que leurs enfants adoptent (Youniss, 1994). « *Les parents sont capables de faire la distinction entre ce qu'ils souhaitent pour eux-mêmes, parce qu'ils se sont construits ainsi, ce qu'ils projettent sur leurs enfants, et ce qu'ils souhaitent leur inculquer à la fois comme capacité d'adaptation à de nouvelles situations – dont la modernité – et comme conservation de la culture* (Sabatier, 1991 ; Sabatier et Holveck, 2001). » (Sabatier, 2013, p.49).

Pour conclure, l'analyse des processus éducatifs intrafamiliaux impose d'adopter une optique multifocale en mesure de tenir compte de trois dimensions centrales et interactives : « *les capacités parentales à fournir à l'enfant et à l'adolescent les soins de base, la sécurité, l'amour et l'affection, la stimulation, l'encadrement et la stabilité (dans les relations, de l'environnement), l'autonomisation (...), les facteurs familiaux et environnementaux (autres sphères de la vie adulte, intégration sociale, revenu et emploi, habitation, ressources de la communauté, fonctionnement familial, famille élargie) ainsi que sur le point de vue des enfants et des adolescent et leurs besoins de développement relatifs à la santé, au développement cognitif, affectif et social, à l'identité, à la présentation de soi, aux habiletés à prendre soin de soi...* » (Bergonnier Dupuy, 2013, p.224). L'éducation familiale participe largement à la formation de ces deux dimensions (internalité et estime de soi) La négociation parent-enfant est le garant d'un grand nombre d'effets positifs sur le développement de l'enfant (Pourtois et al, 1997).

L'interculturalité présuppose un dialogue entre les cultures, une communication possible entre les systèmes culturels interagissant (Abdallah-Preteuille, 2005). Ceci implique que les deux parties en présence soient ouverts et intentionnés à communiquer, à reconnaître l'autre et s'y intéresser (Malewska Peyre, 1991).

3.3 Rencontre des cultures au sein du milieu familial : l'éducation des enfants en situation de mixité familiale

La parentalité, en tant que phase du cycle de vie de l'individu et du couple, est un processus qui peut présenter des aspects particulièrement complexes et sensibles pour les familles mixtes. Les études (Fruggeri, 2001 ; Fenaroli & Panari, 2006 ; D'Ignoti, 2010 ; Andolfi et al., 2011) s'accordent à dire que le passage du statut de « conjoint-fils/fille » au statut de « conjoint-parent » au sein des contextes familiaux interculturels présente des aspects spécifiques et nécessite un travail de re-négociation ultérieur des habitudes, des règles et des valeurs définies précédemment au moment de la formation et de la consolidation du couple conjugal. A ce propos Fenaroli affirme que : « *Au sein de cette typologie familiale, l'appartenance ethnique, influençant la définition identitaire que chaque partenaire a de lui-même, peut également peser sur la gestion de la parentalité : être parent, en ce sens, peut être vu comme la « différence parmi les différences » du fait des multiples répercussions que l'autre*

culture peut avoir sur la perception des parents dans la réalisation de leurs fonctions » (Fenaroli & Panari, 2006, p.76-77).

Dans les contextes où la mixité familiale est un phénomène relativement récent, deux principaux problèmes se posent d'emblée autour de la question de la parentalité. D'une part, le nombre restreint de familles mixtes peut faire de l'expérience parentale en milieu culturellement mixte une situation isolée. Les occasions de partager son expérience avec d'autres membres de familles mixtes sont alors rares pour les parents concernés (Mutti, 2001 ; Favaro, 1996 ; D'Ignoti, 2010). D'autre part, pour l'entourage, (la famille d'origine, la communauté d'appartenance, l'école, les institutions...) la nouveauté de ce type de modèle familial risque d'entraîner des réactions stéréotypées, voire des formes de préjugé et de stigmatisation des familles. Nous verrons plus loin l'importance que les recherches ont accordé au rôle joué par l'entourage dans les dynamiques éducatives et familiales des familles mixtes (Fenaroli & Panari, 2004 ; Panari & Fruggeri, 2010 ; D'Ignoti, 2010).

Nous pouvons constater que les recherches concernant la mixité et centrées sur les couples parentaux privilégient l'étude des dimensions des processus de transmission de l'identité et de la culture des parents (précédemment présentées dans le chapitre 2). La dimension éducative des soins à l'enfant, les principes éducatifs et la transmission de valeurs et de règles à travers les attitudes et les pratiques parentales, la manière dont les parents la pensent et la réalisent, n'a été que peu étudiée jusqu'à aujourd'hui.

Ce qui va attirer l'attention des chercheurs s'intéressant à l'éducation des enfants au sein des familles dont les parents sont originaires de deux milieux culturels distincts, porteurs d'un bagage culturel, mais aussi ethnique, linguistique, religieux divers, repose sur les différences entre les styles éducatifs parentaux, considérés comme potentiellement distants, et sur la manière dont le couple parental va les mettre en œuvre. Les chercheurs interrogent la négociation des différences au moment de penser et de pratiquer l'éducation des enfants (Fenaroli & Panari, 2006 ; D'Ignoti, 2010 ; Novara, 2013). En effet, chaque culture présente des notions implicites quant à la place de l'enfant dans la famille et dans la société (Delcroix, 1990). Chaque parent possède des ethnothéories à propos de l'éducation des enfants et de son développement au cours de sa vie ainsi que de valeurs à leur transmettre et sur la manière de le faire (Bril, 1999). Ainsi, les familles mixtes vont être le lieu de rencontre de ces deux patrimoines. Etant donné que chaque partenaire se réfère à ses propres expériences et modèles éducatifs, les aspects de l'éducation peuvent devenir l'occasion de divergences (Muller, 1987).

A partir de recherches menées en psychologie interculturelle comparative et sur les processus d'acculturation concernant les familles en situation d'immigration, que quelques études ont vu le jour dans ce domaine (Fenaroli & Panari, 2006).

3.3.1 Diversités culturelles et styles éducatifs au sein des couples mixtes

Les études qui se sont intéressées à la question des pratiques éducatives au sein des familles mixtes dans le champ de la psychologie interculturelle, ont pris appui sur les recherches comparatives, menées notamment dans les années 1990 aux Etats-Unis, et fondées sur une approche comparative du développement et des dynamiques conjugales et familiales entre les cultures. Elles expliquent la parentalité principalement en fonction de l'appartenance culturelle et ethnique. Les différences d'attitudes et de pratiques éducatives dépendraient surtout des différences d'orientation culturelle des sociétés d'appartenance des parents. Les différents styles éducatifs au sein des couples parentaux formés par des individus originaires de pays voire de continents différents s'avèrerait difficilement compatible (McGoldrick, Giordano & Pearce, 1996). De manière générale les études menées dans ce domaine opposent les styles éducatifs occidentaux aux styles non-occidentaux.

Le type de culture, collectiviste ou individualiste, au sein de laquelle l'individu grandit depuis sa naissance influencerait l'élaboration des styles parentaux futurs mais également les représentations que les individus ont des styles parentaux développés dans la culture non autochtone. Ainsi, selon cette approche, les styles éducatifs parentaux de type autoritaire constitués au sein de cultures collectivistes (non-occidentales) se distingueraient des styles parentaux de type démocratique développés au sein de cultures individualistes (occidentales) (Maiter & George, 2003). La tendance individualiste des sociétés occidentales selon laquelle l'enfant et ses besoins doivent être au centre de l'attention des parents est ainsi mise en opposition avec la tendance collectiviste des sociétés non-occidentales, au sein desquelles le groupe et la communauté sont centraux (Leyendecker & Lamb, 1999 ; Maiter & Georges, 2003).

Par ailleurs, à partir d'une enquête sur les perceptions, les attitudes et les comportements parentaux comparant des parents appartenant aux quatre principaux « groupes ethniques » présents au sein de la population américaine (caucasien, afro-américain, hispanique et américain d'origine asiatique), Julian et ses collègues ont mis en évidence les différences spécifiques des styles parentaux selon les groupes d'appartenance. En particulier, ils opposent le style plus « démocratique » des parents occidentaux axés sur l'enfant et la construction d'une

image positive de lui-même grâce au soutien parental et le style plus autoritaire des sociétés orientales valorisant l'obéissance et le respect à travers l'usage de la coercition et de la punition (Julian et al., 1994).

Hines Moore et ses collègues, (Hines Moore P. et al., 1999) étudient le processus de socialisation qui a lieu au sein de la famille africaine, caractérisée par une orientation culturelle collectiviste. Dans un tel contexte, la famille élargie est mise au premier plan par rapport aux membres de la famille. L'individu n'existe pas sans la famille. Celle-ci constitue un réseau de soutien fondamental aussi bien sur le plan de l'assistance envers les aînés que dans les situations de risque comme la migration.

En partant du principe qu'il existe une dichotomie entre les sociétés de type collectiviste (non-occidentales) et celle de type individualiste, les études interculturelles ont relevé des antagonismes significatifs entre les modalités d'être parents d'une culture à l'autre. Les choix qui marquent le parcours parental par rapport à leurs enfants (par rapport à la langue et la religion mais aussi à la vie quotidienne, l'alimentation, l'école, les rapports intergénérationnels) et les modalités de définition des rôles éducatifs et des tâches parentales sont influencées par le patrimoine culturel des parents. Les familles mixtes représentent un lieu par excellence d'opposition et de contradiction entre deux macro-cultures et sont donc potentiellement conflictuelles. Par exemple, dans une communauté de type individualiste, l'adulte aura tendance à privilégier les besoins de l'enfant, son rythme alimentaire ainsi que son rythme de sommeil aux dépens de son propre rythme et de son organisation du temps qu'il devra adapter. En revanche, au sein d'une culture collectiviste, où le groupe et la communauté sont centraux, ce sera l'enfant à devoir s'adapter aux horaires et aux modalités de vie des autres, en partageant des moments et des espaces avec les membres du groupe (Fenaroli & Panari, 2004).

Des recherches portant sur le contact entre les cultures ont toutefois mis en lumière le rôle joué par le contexte et l'effet du processus d'acculturation sur les styles éducatifs parentaux (Chen, 2001). Les attitudes et les pratiques éducatives des parents sont alors envisagés selon une optique interactionniste selon laquelle les relations d'interdépendance entre la famille et ses divers contextes de vie influencent l'exercice de la parentalité. L'étude des styles parentaux de parents immigrés semblent montrer que le contact avec la culture d'accueil, à travers un processus d'acculturation porte des changements significatifs au sein du contenu des valeurs parentales et éducatives de ces parents (Chen, 2001). En montrant le lien étroit qui relie les

contextes sociaux aux styles parentaux, cette recherche met en évidence le caractère dynamique et perméable au changement des parents.

Malgré un centrage sur la conflictualité et la complexité de la négociation de l'éducation des enfants au sein des couples mixtes, certaines études ont tenté de montrer l'enrichissement que comporte la différence culturelle des familles. En particulier, l'attention portée aux stratégies de coping des couples interculturels permet de constater les ressources des familles. Par exemple, dans une étude menée aux Etats Unis à propos du développement de l'identité raciale et ethnique chez des mères blanches ayant des enfants « biraciaux » dont le père est afro-américain, O'Donoghue examine le processus de « biculturalisme alterné » selon lequel : *« on fait référence aux valeurs et aux normes des deux ethnies en fonction des tâches parentales, pour le bien général de l'équilibre identitaire et de l'enrichissement culturel de l'enfant »*. Selon l'auteur, dans ce cas, le double aspect de la richesse et de la complexité du biculturalisme est reconnu et transmis par les parents aux enfants (O'Donoghue, 2004).

Dans la même perspective interactionniste, des recherches plus récentes, comme celles de Fenaroli et Panari, considèrent que les styles parentaux doivent être envisagés selon deux points de vue complémentaires. Il s'agit d'observer, d'une part, le climat émotionnel de la relation parent-enfant et le type de valeurs qui sous-tendent la socialisation culturelle des enfants et, d'autre part, de considérer les styles d'éducation comme des processus dynamiques. Ceux-ci représentent des agrégats et des constellations de comportements culturellement déterminants qui décrivent l'interaction parent-enfant dans un vaste ensemble de situations ayant une dimension interculturelle (Fenaroli & Panari, 2004). Ainsi, selon ces auteures, l'étude des effets des contacts entre les cultures à partir d'une optique interactionniste présente une vision multidimensionnelle et complexe de la mixité familiale. L'influence du patrimoine culturel d'origine et de la socialisation primaire s'entrecroisent avec l'agentivité des individus. En même temps qu'ils accommodent leurs comportements, les représentations et conceptions de l'éducation au sein de leurs contextes de vie les parents évoluent dans un processus dynamique participant au processus de construction culturelle de la société dans laquelle ils vivent.

3.3.2 Valeurs éducatives et rapports de genre

Parmi les thèmes abordés, nous trouvons principalement les rapports de genre, l'éducation selon le genre des enfants et le rapport à l'autorité.

Les attentes de la société vis-à-vis de la distribution des rôles entre homme et femme selon le genre des parents dans le soin et l'éducation des enfants peut constituer un aspect problématique au sein de la famille mixte et dans les relations avec les autres membres de la famille élargie (Fenaroli, 2004).

La recherche menée par Passerieux auprès de familles avec un parent québécois et un parent haïtien ou africain mettent en évidence que le concept d'autorité constitue un des aspects les plus cruciaux pour les parents. Le rôle des femmes et la place qu'elle occupe auprès de l'enfant, notamment dans ses premières années de vie est déterminante. « *Le pouvoir des mères est immense dans la mesure où les gestes éducatifs ou les soins répétés comptent beaucoup pour l'enfant, et cela en fonction de la multitude de connivences qui se nouent dans les échanges quotidiens.* » (Muller, 1987, p.164-165).

Par ailleurs, dans son étude menée en Catalogne et portant sur les couples et les relations interethniques entre migrants sénégalais et Catalans, Dan Rodriguez-García met en évidence les spécificités des questions éducatives concernant ces couples mixtes. Au sein de ces familles, le parent originaire de la région du Sénégal et de la Gambie à majorité musulmane est le plus souvent musulman. Ainsi, la question de l'éducation des enfants amène à considérer le lien entre transmission culturelle, appartenance à l'Islam, rôle du père et respect de préceptes socio-religieux liés à l'affiliation à l'islam, surtout pour les plus pratiquants. En ce qui concerne les attitudes éducatives, l'auteur de la recherche constate que l'une des principales différences entre Sénégal et Catalogne repose sur le respect et l'obéissance au père ainsi que sur le respect des aînés, des valeurs plus difficiles à transmettre pour le parent migrant vivant en Catalogne. En comparaison avec les familles migrantes dont les deux parents proviennent de Sénégal, pour la personne en couple avec une personne autochtone, la transmission culturelle et la transmission des valeurs du pays d'origine sont plus difficiles à réaliser. La sécularisation, la perte des valeurs et des traditions du pays d'origine sont vues avec préoccupation mais également avec compréhension et résignation. Le plus commun est une posture intermédiaire : montrer les deux réalités, et laisser les enfants choisir. L'importance de faire connaître son pays et sa culture est un point commun à tous les cas étudiés. Les familles se situent dans un projet de transmigration (Rodriguez-García, 2003).

3.3.3 Couple parental et négociation au quotidien

Les modalités relationnelles et les stratégies mises en place par les conjoints afin de négocier les différences culturelles dans le quotidien sont une des thématiques centrales

étudiées au sein des couples parentaux mixtes. Les familles mixtes sont envisagées comme lieux de médiation culturelle quand il y a espace pour le dialogue, la reconnaissance de l'opportunité du biculturalisme et des avantages des deux cultures (Favaro, 2001 ; Bertolani, 2001)

Favaro affirme que « *la famille mixte fonctionne comme un lieu, réciproquement enrichissant, de médiation entre deux mondes, rendue possible par le fait que les parents établissent une « double autorisation »* (Favaro, 2001, p.138) ». La position de la médiation constitue pour les parents un effort de tous les jours et passe par l'acceptation de voir grandir les enfants différemment des attentes parentales initiales. En effet, « *les histoires des deux générations s'articulent et se développent alors selon une continuité qui voit la présence non seulement d'éléments de ressemblance mais aussi de différence, dans une alchimie qui mélange des aliments fondamentaux comme l'amour, le respect réciproque, l'échange entre pairs* » (Favaro, 2001, p.138). L'auteure établit une typologie de familles mixtes présentant chacune des caractéristiques distinctes :

- l'instabilité et les tensions à cause des différences existantes et le modèle relationnel conflictuel. Les cultures respectives ne sont pas considérées sur un plan égalitaire entre les conjoints. Chaque choix éducatif et identitaire est source de conflit. Les relations familiales sont stressantes aussi bien pour les parents que pour les enfants. Les parents oscillent entre les choix ambivalents et conflictuels guidés davantage par des événements extérieurs que par une parentalité partagée ;

- l'assimilation et la prédominance d'une culture par rapport à l'autre, souvent la culture autochtone. L'autre culture est dévalorisée (perçue comme culture mineure, dominée), et vécue comme un obstacle pour l'intégration de la famille. L'invisibilisation de cette culture est une stratégie pour éviter la discrimination des enfants. Selon Favaro, « *Les parents qui tendent vers l'assimilation font disparaître toute trace de mémoire et d'appartenance de la culture minoritaire* » (Favaro, 2001, p.39)

- le cosmopolitisme et la valorisation des deux cultures. La double appartenance est vécue comme un enrichissement pour soi, pour les autres et pour les enfants. A travers une attitude ouverte à la diversité et au dialogue, les parents tentent de construire des liens et des appartenances plurielles pour leurs enfants à travers des espaces/temps et des décisions quotidiennes.

3.3.4 Rôle de la famille élargie et de l'entourage dans l'éducation des enfants

Les études s'accordent à reconnaître l'influence que jouent les familles d'origine sur les choix éducatifs parentaux ainsi que sur les possibles tensions au sein des relations parentales (D'Ignoti, 2010 ; Fenaroli, 2006 ; Panari & Fruggeri, 2010). En outre, dans les sociétés où la mixité familiale représente un phénomène récent, le faible nombre de familles mixtes laisse peu d'occasions pour les parents de se confronter avec des parents vivant la même situation. « *Les couples interculturels sont impliqués sur deux fronts : négocier en leur sein les significations culturelles de leurs communautés d'origine et négocier avec les communautés extérieures les nouvelles significations culturelles portées amenées par leur union* » (Fenaroli, 2006, p.116)

Selon l'étude menée par Panari et Fruggeri (2010), les rapports avec les familles d'origine et la négociation des traditions reflètent une propension à maintenir et à privilégier les liens interpersonnels avec les familles. La culture italienne et ses traditions sont considérées comme prioritaires. Pour certains, les rapports avec les familles d'origine ont été une occasion de confrontation au début de la relation jusqu'à la reconstruction d'un équilibre, et à l'acceptation et au partage affectif, empathique. Ainsi, avec le temps, on constate que les membres du couple mixte opèrent un mélange de traditions et d'histoires dans le but de définir de nouveaux langages et une culture personnelle familiale (Scabini & al, 2007). Cette recherche permet de souligner de manière incisive que la complexité qui caractérise les processus à l'œuvre au sein des couples mixtes nécessitent d'une approche dynamique et sociale (Monacelli & Mancini, 2005).

De même, D'Ignoti constate que les familles sont soumises à un stress lié à la perception d'un milieu hostile qui entraîne la mise en place de stratégies pour préparer l'enfant à développer en œuvre des attitudes défensives (D'Ignoti, 2010). « *Pour les couples, les choix éducatifs sont le fruit d'une négociation interne au couple et entre le couple et l'extérieur (familles d'origine, société d'accueil). De ce fait, l'éducation constitue l'un des terrains les plus difficiles à gérer* » (D'Ignoti, 2010, p.37).

3.3.5 Rôle du contexte social et rapport aux préjugés et discriminations

Les fondements des stéréotypes touchant les familles mixtes consistent à assimiler les individus à leurs groupes d'appartenance et à considérer ainsi la famille comme l'union de deux groupes sociaux opposés et non pas de deux individus. Les manifestations de désapprobation

et la perception de préjugés de la part de la société peut impacter la construction identitaire et la perception de soi du couple et la socialisation des enfants (dans un paradoxe entre « *se sentir normal et différent à la fois* ») (Lewandowsky, 2001 ; D'Ignoti, 2010).

En ce qui concerne les relations avec le contexte social et en particulier le milieu scolaire des enfants issus de couples mixtes catalan-sénégalais, les stéréotypes et préjugés négatifs vis-à-vis des immigrants et des aspects qui y sont associés (comme la religion) se produisent au sein même de l'école. Les préjugés vis-à-vis des couples mixtes au sein des milieux scolaires sont exprimés de la part de professeurs et directeurs avec des répercussions négatives sur les enfants et sur leurs idées de ce qui est normal et ce qui ne l'est pas. (Rodriguez-Garcia, 2002).

A travers une étude exploratoire menée dans plusieurs villes italiennes auprès de couples mixtes dont les conjoints non-autochtones proviennent de pays européens et non-européens, Novara et Verso (2013) ont pu repérer des éléments du contexte interagissant avec les milieux familiaux mixtes. Notamment, ils ont repéré les perceptions des discriminations, les préjugés sur la diversité mélangée et des traits somatiques, la distance culturelle, l'identité de contexte et de quartier, impact des enfants sur le couple. Deux tendances principales émergent. D'une part, dans les couples avec un conjoint non-européen, la tendance est à la perception de discrimination relative à la diversité de couleur de peau et des traits somatiques et à la diversité religieuse. D'autre part, dans les couples dont le conjoint étranger est européen, d'autre part, les chercheurs observent une tendance à la non-perception de discriminations. Dans ces cas, la présence d'autres couples mixtes a en effet sur les représentations sociales de la diversité au sein du couple et contribue à diminuer les préjugés.

Par ailleurs, cette étude souligne le rôle du système de soutien social informel. Grâce à la création de liens avec le voisinage le sens d'appartenance au quartier augmente et empêche la marginalité et la nostalgie du parent migrant par rapport à l'éloignement de ses racines. Du point de vue des styles éducatifs, deux styles principaux sont observés. Le style de l'élargissement des possibles (Bertolani, 2001), qui se manifeste à travers la valorisation de manière créative du patrimoine culturel des deux parents et le style de l'assimilation, où le parent migrant se détache de manière « artificielle » de sa culture d'origine pour éviter les discriminations (Novara & Verso, 2013).

3.3.6 Rôle du contexte social comme soutien social

Voisins, amis, institutions (école, organisations religieuses, associations socio-culturelles, services de santé) sont autant d'agents sociaux formant le réseau social des familles et pouvant jouer un rôle déterminant de point de repère et de soutien au couple. (Gozzoli & Regalia, 2005). Selon D'Ignoti, « *Le support du réseau social peut favoriser l'activation des ressources des conjoints et permettre aux familles d'accomplir leur tâche de développement* » (D'Ignoti, 2010, p.47).

A propos du rôle du contexte social dans l'éducation parentale au sein des familles mixtes, MacPhee et ses collègues (MacPhee et al., 1996) repèrent trois fonctions principales des réseaux sociaux : 1/ une fonction normative (de guide par rapport aux modèles à suivre) ; 2/ une fonction de support matériel (informations, assistance et aide économique) ; 3/ une fonction de soutien émotionnel. Pour ces auteurs, cette fonction influence l'estime de soi des conjoints et le sens de cohésion du couple. Ils ajoutent que, selon le degré d'ouverture et de fermeture de la communauté vis-à-vis des couples mixtes, le soutien du réseau social est plus ou moins ressenti et efficace. Dans le cas de communautés fermées, les problématiques peuvent subvenir dans divers domaines (habitation, travail, école, enseignant, pairs).

Ainsi, au centre des interrogations concernant le couple parental, on trouve le rapport aux différences et à l'altérité dans les relations interpersonnelles au sein du couple et de la famille et avec les autres contextes sociaux. Les études s'intéressent principalement à la négociation des diversités et aux stratégies que les conjoints mettent en place pour y faire face (Favaro, 1996 ; Fruggeri, 2005). D'une part, le patrimoine culturel, les différentes appartenances culturelles et le rapport à l'identité culturelle entre les parents sont considérés comme des facteurs jouant un rôle déterminant sur le développement de l'identité du couple et sur la qualité des relations intrafamiliales (D'Ignoti, 2010 ; Panari & Fenaroli, 2006) ; d'autre part, les interactions avec les acteurs sociaux au sein des divers milieu de vie, mais également la dimension du genre qui vont être pris en considération comme influençant de manière déterminante les dynamiques au sein du couple parental. La persistance au sein de la société de stéréotypes négatifs vis-à-vis des sujets faisant le choix de la mixité traduit un ancrage encore profond sur les appartenances culturelles plutôt que sur les individualités (Lombardi, 2009). Il semblerait que l'on tende plus à voir les unions mixtes comme des unions entre deux groupes sociaux en opposition entre eux plutôt qu'entre deux individus porteurs de dimensions multiples (Fenaroli & Panari, 2006). Ces a priori se traduisent notamment dans les orientations suivies dans le domaine de la recherche. La diversité est alors appréhendée comme un potentiel facteur

de conflit, un conflit qui apparaît presque comme inéluctable et difficile à contenir (Edelstein, 2005). Toutefois, de plus en plus souvent dans les études les plus récentes (Andolfi, 2011 ; Cerchiaro & al, 2015 ; Cerchiaro, 2016), en accord avec les tendances au niveau international dans le champ de la mixité, on constate une focalisation sur les aspects positifs et les compétences et les ressources des parents en couple mixte.

Le processus de socialisation est inséparable du processus de construction identitaire dans la mesure où la position occupée par chaque individu, son processus d'adaptation à des normes et des comportements sociaux, font partie intégrante de son identité. De même, les caractéristiques culturelles, le sentiment d'appartenance culturelle, la vision du monde se croisent dans ce processus complexe. Les parents ne provenant pas du même contexte socioculturel se trouvent face à un travail propre à la situation de mixité : un « *travail de discernement, de reformulation, d'intégration des valeurs fondant leur propre identité familiale avec celle portées et soulignées par le partenaire* » (Gozzoli & Regalia, 2005, p.198). La mixité familiale, justement parce qu'elle demande aux parents d'introduire dans leurs attitudes et leurs pratiques éducatives la dimension de la reconnaissance réciproque de la diversité de l'autre et de la dignité de l'identité culturelle de chacun, leur permet de développer des compétences déterminantes pour la socialisation de leur enfant (Favaro, 1996). Les auteurs repèrent un ensemble de compétences dont l'ouverture mentale, les compétences linguistiques, la flexibilité et la capacité d'adaptation personnelle et sociale (Lombardi & Ardone, 2008). L'alliance éducative est un aspect crucial afin de créer un contexte assez solide pour faire face aux potentielles difficultés de socialisation et d'individuation des enfants, notamment celles liées aux rapports avec les autres milieux sociaux et aux préjugés face à la diversité (Mutti, 2001).

4 CHAPITRE

CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE

C'est un exercice bien délicat que de retracer le cheminement suivi par le chercheur tout au long des multiples mouvements d'allers et retours menés au cours du travail de construction de l'objet de sa recherche. Dans le cadre de notre étude, ce processus a débuté durant la phase d'exploration de la littérature internationale, à travers l'établissement de l'état des connaissances à propos du thème traité. Parallèlement, il s'est poursuivi lors des premiers pas sur le terrain d'enquête, par le biais des rencontres et des entretiens exploratoires menés auprès de parents, d'adultes issus de couples mixtes ainsi que d'experts en éducation interculturelle. Nos questions ont émergé en même temps que, progressivement, l'objet de recherche se construisait suscitant de nouvelles questions, précisant toujours plus ce que nous entendions explorer dans cette étude. Les idées, suggestions et pistes possibles se sont entrecroisées au fil de l'avancement de la recherche, tels les fils de coton que l'on tire et entrelace pour la réalisation d'un tissu de dentelle. Arrivés à ce stade de la présentation de notre travail, nous entendons exposer les étapes de ce processus. « *Que se joue-t-il autour de l'éducation familiale au sein des couples mixtes, aujourd'hui en Italie ?* » C'est à partir de cette question de départ générale que nous avons déterminé les objectifs, les jalons du cadre théorique ainsi que les axes et les questions de recherche définissant notre problématique de recherche.

4.1 Raisons et objectifs de la recherche

La thèse s'intéresse à l'étude de l'éducation des enfants au sein des familles mixtes du point de vue des parents. Notre intérêt se porte sur la perception que les membres du couple parental ont de leur expérience conjugale et parentale, dans les relations intrafamiliales et sociales.

Le terrain d'enquête se situe au Nord de l'Italie, dans la Province de Bologne. Parmi la multiplicité des formes de mixités familiales présentes sur le territoire, nous avons choisi de nous centrer sur les couples formés par un parent Italien et un parent originaire d'un pays d'Afrique Sub-saharienne. L'intérêt de nous focaliser sur l'étude de l'éducation des enfants au sein des familles dont un des parents est Africain se fonde sur trois constats principaux concernant à la fois les caractéristiques du contexte italien et l'état des connaissances à propos des questions éducatives en milieux familiaux mixtes.

D'une part, le contexte démographique italien est caractérisé par l'augmentation constante du nombre d'unions mixtes et du nombre de naissances d'enfants issus de couples mixtes. La mixité conjugale et familiale y est liée aux caractéristiques des phénomènes migratoires et à la stabilisation de la population en provenance de pays à forte pression migratoire. Elle représente un changement social en expansion. Les unions entre citoyens Italiens et citoyens provenant de pays d'Afrique sub-saharienne y représentent une minorité de plus en plus nombreuse, en particulier dans le Nord du pays.

D'autre part, le contexte italien est actuellement marqué par une période historique où les problématiques sociales liées au phénomène migratoire et aux représentations sociales de l'immigration et des immigrés sont omniprésentes et particulièrement sensibles. La couleur de peau et l'origine africaine comptent parmi les premiers motifs des situations de discriminations raciales dont on observe actuellement une augmentation constante dans le pays. Lors du travail exploratoire sur le terrain, nous avons été particulièrement sensibles à la récurrence de témoignages d'expériences de discrimination liées à l'origine géographique et au « préjugé de couleur » concernant les parents migrants en provenance d'Afrique sub-saharienne mais touchant parfois également leurs enfants.

Enfin, la littérature scientifique concernant la mixité culturelle en contexte italien fait état de connaissances limitées et principalement centrées sur la conjugalité. Alors que la naissance des enfants et leur éducation entraîne une ultérieure négociation des diversités culturelles au sein du couple et dans les interactions avec les divers milieux de vie du groupe familial (famille

élargie, entourage, communautés d'appartenance) encore peu d'études ont approfondi la dimension éducative de la mixité familiale. De plus, pour l'heure, si certaines recherches se sont intéressées de manière spécifique aux problématiques rencontrées par les couples conjugaux dont l'origine du conjoint migrant est marquée et discréditée, comme c'est le cas des familles italo-maghrébines, aucune étude ne concerne les familles dont l'un des membres est originaire d'un pays d'Afrique sub-saharienne en Italie. Le panorama actuel appelle donc à poursuivre l'exploration de ces modèles familiaux, en particulier de ceux présentant des éléments de vulnérabilité dus aux risques de stigmatisation liée à leurs origines.

Face à ces constats, l'objectif de la thèse consiste à comprendre ce qui se joue dans l'éducation et la socialisation des enfants au sein des familles mixtes à partir du point de vue des parents. Notre intérêt se porte sur la perception que les membres du couple parental ont de leur expérience conjugale et parentale, dans les relations intrafamiliales et sociales en nous focalisant sur les familles formées par un parent Italien et un parent né et socialisé dans un pays d'Afrique sub-saharienne aujourd'hui en Italie. La place de l'expérience migratoire dans le couple conjugal, la transmission identitaire et culturelle et les stratégies éducatives parentales sont les trois domaines que nous explorons.

4.2 Cadre théorique de la recherche

La recherche se situe au croisement du champ d'étude de la mixité et de celui de l'éducation familiale. Pour cela, nous avons construit un cadre théorique s'appuyant sur des approches conceptuelles complémentaires utilisées dans ces champs et qui semblent particulièrement adaptées pour étudier la perception que les parents ont de leur expérience éducative et parentale en contexte familial interculturel.

Tout d'abord, nous nous référons à la notion de « mixité ». Notion polysémique, la mixité revêt une valeur heuristique permettant d'analyser les rapports existants entre les éléments hétérogènes qui la constituent ainsi que d'interroger les processus sociaux qui s'y jouent, selon une approche transversale (Collet & Philippe, 2008 ; Varro, 2003 ; Rodriguez Garcia, 2012 ; Le Gall, 2003, 2015 ; Le Gall & Therrien, 2012). « *Au-delà d'une définition descriptive mobilisée pour constater ou dénoncer une présence ou une absence de mixité, l'usage analytique de la notion impliquerait qu'elle cherche conjointement à dévoiler les enjeux des constructions sociales diverses - sous l'angle du genre, de l'ethnicité, des classes sociales, des générations - et à analyser les rapports de domination spécifique à l'œuvre* » (Collet &

Philippe, 2008, p.238). Parmi les multiples définitions possibles de « couple mixte », dans cette étude nous faisons référence à l'union entre deux personnes (quel que soit leur genre) ayant deux origines géographiques distinctes, l'une des deux étant autochtone et l'autre ayant immigré dans le pays de résidence. Nous utilisons le terme « famille mixte » en référence au « groupe familial » comprenant au moins l'un des membres du couple parental et l'enfant ou les enfants.

Bien que statistiquement, une union mixte soit définie à partir de la différence de nationalité entre les conjoints (ISTAT, 2015), ce critère manque de stabilité (Peruzzi, 2008 ; Odasso, 2016). C'est donc le vécu de la migration à l'âge adulte qui est retenu dans cette enquête. En effet, « *dire d'un couple qu'il est "mixte" lorsque les deux conjoints sont nés dans des pays différents, c'est faire l'hypothèse que le lieu de naissance et au moins en partie de socialisation peut induire des différences de valeurs, de comportements, ou de pratiques plus marquées que pour d'autres couples "non mixtes"* » (Fihlon & Varro, 2005, p.485). Ces différences qui s'observent dans l'intimité de la vie quotidienne des familles sont inhérentes aux contextes socioculturels d'origine des membres du couple. A ceci s'ajoute que, dans le cadre d'une étude sur les couples mixtes dont un partenaire est italien et l'autre partenaire est originaire de la région africaine du Sud Sahara, les caractéristiques des contextes géographiques d'origine et les rapports qu'ils entretiennent s'inscrivent dans une dimension postcoloniale aux multiples implications pour la compréhension de l'expérience éducative des familles (Parisi, 2014 ; Lombardi-Diop & Romeo, 2014). Alors que le parent autochtone appartient à l'un des principaux pays d'immigration d'Europe du Sud qui compte avec un passé colonial dont aujourd'hui le retour des questions du rapport à l'identité et à la « race » semble être un reflet (Alietti et al., 2014), le parent provenant d'Afrique sub-saharienne est originaire d'un pays connaissant un phénomène d'émigration important, avec tous les aspects géopolitiques, socioéconomiques et culturels que cela comporte, et appartient, en Italie, à une « minorité visible ». A travers la notion de mixité, l'analyse des rapports conjugaux/parentaux au sein desquels l'un des partenaires appartient à la société majoritaire tandis que l'autre fait partie d'un groupe minoritaire met en lumière les ressorts de cette asymétrie majoritaire/minoritaire, dominant/dominé entre les statuts sociaux des conjoints/parents. Aborder les dynamiques familiales entre parents provenant de contextes géographiques et socio-culturels divers à travers la notion de mixité appelle à adopter une approche systémique et interactionniste de la famille.

Nous nous appuyons sur deux modèles théoriques complémentaires : le modèle bioécologique du développement humain proposé par Bronfenbrenner (1977, 1986, 2010 ; Di Blasio, 1995) et le modèle éco-culturel de Berry (Berry, 2006).

Le modèle proposé par Bronfenbrenner fournit les outils conceptuels utiles à saisir toute la complexité de l'écologie de la famille en tant que contexte du développement de l'individu (Bronfenbrenner, 1986). Les recherches s'étant intéressées à la mixité familiale montrent que les milieux familiaux mixtes sont caractérisés par la présence d'une multiplicité de dimensions (linguistique, religieuse, culturelle, sociale, historique, etc.). En outre, de multiples variables telles que les rapports avec les familles élargies, le réseau social mais aussi les caractéristiques socioculturelles du contexte environnant jouent un rôle déterminant dans les choix conjugaux et parentaux concernant l'éducation et la socialisation de l'enfant (Tognetti Bordogna, 1996 ; Le Gall, 2003 ; Gozzoli & Regalia, 2005 ; Fruggeri, 2005 ; Varro, 2005 ; Fenaroli & Panari, 2006 ; Scabini & Rossi, 2008). Les composants du macrosystème interagissent avec les dynamiques intrafamiliales (Tognetti Bordogna, 2001 ; Peruzzi, 2008 ; Odasso, 2013, 2015, 2017 ; Cerchiaro, 2016). Au centre de cet écosystème, les plus récentes études menées en Italie mais également en France ou au Québec ont mis en exergue la place de l'individu et ses compétences dans la gestion de la diversité culturelle au sein du couple conjugal/parental et dans les relations avec les autres contextes (Cerchiaro, 2017 ; Odasso, 2013 ; Le Gall, 2014). Les individus y sont considérés comme des acteurs dotés d'un pouvoir d'agir jouant un rôle décisif sur les choix conjugaux et familiaux (Le Gall, 2012). Ainsi, aux vues de l'ensemble de ces éléments, dans le cadre de notre étude, nous considérons que la prise en compte des divers niveaux systémiques de la niche écologique des membres des couples parentaux et des interactions entre eux mais également du « vécu expérientiel » des acteurs vis-à-vis de leurs divers milieux de vie, peut permettre de comprendre ce qui se joue pour les parents dans l'éducation et la socialisation de leur enfant (Bronfenbrenner, 2010). En particulier, nous nous focalisons sur le niveau microsystémique en nous intéressant aux relations intrafamiliales entre parents et entre parents et enfants. Nous tenons compte des niveaux mésosystémiques (dans les interactions entre les divers microsystèmes auxquels l'enfant appartient dont les services éducatifs et scolaires et les familles élargies), exosystémiques (en référence à l'activité professionnelle, associative et politique des parents) et macrosystémiques (en considérant la dimension postcoloniale des rapports entre l'Italie et les pays africains, le transnationalisme des familles, les normes et les systèmes de valeurs des sociétés de provenance de chacun des conjoints, les caractéristiques des milieux culturels environnants et les idéologies de la société

majoritaire). Il s'agit, en particulier, de faire le lien entre certains aspects du macrosystème tels que la médiatisation, la politisation de l'actuel phénomène migratoire et la montée des racismes en Italie (alimentant stéréotypes et préjugés vis-à-vis des « étrangers » et des personnes dont la peau est plus foncée que celle de la majorité des Italiens) et leurs interactions avec le microsystème familial (Tognetti Bordogna, 2001 ; Gozzoli & Regalia, 2005 ; Peruzzi, 2008 ; Scabini & Rossi, 2008 ; Odasso, 2013, 2015, 2017 ; Cerchiaro, 2016). Un intérêt particulier est accordé à la dimension chronosystémique, sur le plan individuel et sur le plan social. Nous tenons compte de la temporalité de l'expérience migratoire des parents et de la trajectoire du couple conjugal/parental (Bronfenbrenner, 1992) mais également des caractéristiques sociohistoriques du contexte dans lequel se situe l'objet de recherche (Varro, 1995, 2005 ; Collet et al., 1995). En plaçant la question de l'éducation parentale dans une telle perspective, il est envisageable d'analyser les fonctionnements et les dysfonctionnements, les risques et les vulnérabilités dans les relations entre le microsystème familial et les divers contextes formant l'écosystème du groupe familial (Bronfenbrenner, 1979 ; Di Blasio, 1995).

La situation de migration du parent d'origine africaine et la situation d'interculturalité constitutive de la mixité conjugale/parentale est envisagée à travers des aspects centraux du modèle écoculturel de Berry (Berry et al., 2011). Le couple conjugal/parental mixte est lieu emblématique de la rencontre entre la culture de la société d'installation et celle de la société d'origine de l'un des parents. Dans cet espace interstitiel (Bhabha, 2001), les individus se trouvent à s'adapter et à négocier leurs « différences dans la différence » (Fruggeri, 2005). Nous nous intéressons au processus d'acculturation du parent migrant et au stress que celui-ci peut engendrer en tenant compte des multiples facteurs d'adaptation (genre des parents, origine géographique, culturelle et sociale mais aussi âge du parent et âge de l'enfant, trajectoire et vécu migratoire, raisons de la migration et distance culturelle entre la culture d'origine et la culture de la société d'accueil) mais également au processus d'acculturation concernant le conjoint autochtone vis-à-vis de la culture de son partenaire (Berry, 2006, 2011 ; Gozzoli & Regalia, 2005). Notre attention se porte sur les enjeux de la transmission culturelle et identitaire aux enfants tenant compte de la position des membres du couple et de leurs groupes d'appartenance au sein de la société et sur les rapports de domination pouvant en découler au sein du couple et/ou dans les relations mésosystémiques (Berry & Sam, 1997 ; Amin, 2012 ; Licata & Heine, 2012).

Enfin, la perspective de l'interactionnisme symbolique et certains concepts élaborés dans ce courant fournissent un cadre théorique récurrent dans les études de la mixité conjugale et parentale (Goffman, 1963). Ainsi, ces catégories peuvent être utiles à l'élaboration du cadre d'analyse de notre objet de recherche. Parmi celles-ci, nous faisons appel à la notion de stigmatisation afin de saisir la perception et les pratiques des parents vis-à-vis de phénomènes ayant un impact systémique sur l'ensemble de la famille (Odasso, 2013). Comme le souligne Berry, préjugés et discriminations sont des déterminants de l'adaptation des individus en situation d'interculturalité (Berry & Sabatier, 2010). Les stratégies parentales face aux discriminations jouent un rôle important dans la construction identitaire de leurs enfants (Sabatier, 2011, 2013).

4.3 Axes et questions de la recherche

Notre problématique s'articule autour de trois axes de recherche complémentaires que nous entendons suivre à travers notre travail d'investigation. Un premier axe de recherche est consacré au couple conjugal et interroge l'histoire de la formation du couple en lien avec l'expérience migratoire afin de saisir les éléments de contexte (migratoire, social, familial, affectif) significatifs donnant un premier éclairage sur les dynamiques intrafamiliales. Les deux autres axes de recherche se focalisent sur le couple parental. D'une part, nous explorons la question de la transmission identitaire et culturelle mise en place par les parents au cours du processus de socialisation de leurs enfants notamment à travers les dimensions des choix parentaux liés au prénom, à la langue, la religion et la culture. D'autre part, nous focalisons notre attention sur les stratégies éducatives parentales afin d'explorer les dimensions constitutives des processus éducatifs, les attitudes, les valeurs et les pratiques des membres du couple parental ayant comme objet l'éducation des enfants en tenant compte du rôle des relations avec les familles élargies.

4.3.1. Axe de recherche 1 : Couple conjugal et expérience migratoire

Les dimensions temporelle et migratoire de la mixité parentale représentent des aspects centraux de l'analyse des contextes mixtes (Tognetti Bordogna, 2001 ; Fihlon & Varro, 2005). Consacré au couple conjugal, ce premier axe de recherche interroge la formation et la trajectoire du couple en lien avec l'expérience migratoire géographique et symbolique de chacun des conjoints, ainsi qu'avec les relations avec les familles d'origine et la communauté d'appartenance.

- *Dimension 1 : Expériences migratoires géographique et symbolique*

Comme pour les familles migrantes, pour les couples mixtes l'« expérience migratoire » est un « évènement familial » (Scabini & Rossi, 2008 ; Mazzella, 2014). L'acculturation concerne toute la famille (Sabatier, 2008, 2011). En cela, on peut considérer que la migration ne commence pas vraiment au moment du départ du pays d'origine ni ne s'achève au moment de l'arrivée dans le pays de destination. Elle contient une dimension temporelle, psychoaffective, sociale et culturelle (Stern, 1996). L'usage-même du terme « migrant » est là pour souligner l'idée d'un processus en train de se faire et auquel l'acteur prend part (Gozzoli, Regalia, 2005). L'expérience migratoire a des implications multidimensionnelles dans les dynamiques intrafamiliales et dans les relations conjugales (Gritti, 2004 ; Gozzoli & Regalia, 2005 ; Odasso, 2013, 2016 ; Cerchiaro, 2017). C'est ce que nous souhaitons comprendre en approfondissant les dimensions du « vécu migratoire », de la « migration de contact » et de « l'immigration intérieure ».

D'une part, dans des couples où le parent migrant provient d'une région du monde où les raisons de la migration sont souvent liées à des conditions socioéconomiques, politiques et sanitaires précaires, tenir compte de son vécu et de son histoire migratoire apparaît essentiel. Le vécu de l'émigration et ses implications sociales et affectives, du point de vue personnel et interpersonnel, est l'un des premiers éléments que nous interrogeons. Il soulève à la fois la question de la souffrance de l'éloignement du pays d'origine et du sentiment de « perte relationnelle » vis-à-vis de la famille et du réseau social (Sayad, 1999 ; Jammoule, 2013 ; D'amore, 2010) et à la fois celle de la différenciation entre les statuts des conjoints. Tandis que le partenaire migrant se trouve dans la situation de devoir construire un réseau social dans le pays d'installation, le partenaire autochtone possède un réseau relationnel établi (familial, amical, professionnel) (Fruggeri, 2005). De nombreuses études ont souligné que cette différence substantielle au niveau de la socialité des conjoints joue un rôle significatif sur la construction identitaire des membres du couple conjugal et sur l'équilibre des relations conjugales (Fenaroli & Panari, 2006 ; Peruzzi, 2008). Dans une optique systémique, tenir compte du vécu migratoire du parent Africain permet de poser la question de la place que celui-ci occupe pour le parent directement concerné comme pour l'autre parent dans le quotidien de la vie familiale.

D'autre part, au-delà de l'expérience de migration physique vécue par le partenaire migrant, sur un plan symbolique un autre type de migration a lieu au sein du couple. Cette « migration de contact » indique le « travail biographique » de remise en question de soi et de

transformation que le conjoint appartenant à la population majoritaire est amené à vivre au niveau personnel et interpersonnel, dans les relations avec les autres acteurs sociaux, jusqu'à parfois lui faire expérimenter la situation d'étranger (Gozzoli & Regalia, 2005 ; Odasso, 2014).

Enfin, la conjugalité mixte est considérée comme une « immigration intérieure réciproque » (Gritti, 2004). Les membres du couple réélaborent leurs propres références culturelles et créent une « zone de compatibilité entre les différences » (D'Ignoti, 2010). Ce travail d'accommodation par rapport à l'autre représente une forme d'acculturation réciproque (Bourhis et al., 1997). D'une certaine manière, chacun est amené à quitter son territoire d'appartenance pour rencontrer, découvrir et se familiariser avec celui de l'autre, voire créer un nouvel espace tiers, un « entre-deux » interstitiel (Bhabha, 2001). La mixité conjugale peut être alors envisagée comme un « voyage », un éloignement d'un lieu connu avec le potentiel positif que ceci peut comporter (Therrien, 2012, 2009, 2008). Alors que dans les représentations sociales les couples mixtes entre Européens et Africains peuvent être perçus comme porteurs d'une distance culturelle importante, interroger la « migration intérieure et de contact » permet de déconstruire ces représentations et de mettre en lumière la mise en place d'un processus d'adaptation interdépendant.

- *Dimension 2 : Les rapports avec la famille élargie et les groupes d'appartenance*

Le choix du conjoint en dehors du groupe culturel, national, religieux et « ethnique » d'appartenance peut susciter des stéréotypes, des préjugés voire des discriminations au sein-même des familles élargies d'ici et/ou de là-bas et au sein de l'entourage (Tognetti Bordogna, 1996 ; Peruzzi, 2008 ; Arosio, 2004 ; Odasso, 2016 ; Cerchiaro, 2016). Ceux-ci participent à l'histoire du couple et à son évolution. Si les parents ou les membres de la famille élargie peuvent représenter un soutien social (par exemple par rapport à un contexte social potentiellement discriminant) (Rosenblatt, 1995), ils peuvent inversement contribuer à la fragilité du couple à travers l'expression de préjugés à caractère raciste et/ou mixophobe (Taguieff, 1998). Selon la perspective postcoloniale, le contexte historique des pays ayant participé à la colonisation continue à jouer un rôle dans les rapports sociaux entre ressortissants des anciennes colonies et les Européens (Lombardi-Diop & Romeo, 2014). Se pose la question du rapport à l'Autre et d'une dimension transgénérationnelle des formes de racisme qui peut se manifester dans les relations interfamiliales. Dans le cadre de notre étude, la prise en considération des rapports avec la famille élargie et avec le groupe d'appartenance contribue à la compréhension des dynamiques conjugales et des stratégies mises en place par les membres

du couple en tenant compte d'une perspective chrono-systémique selon laquelle la qualité des relations évolue au cours du temps et de l'histoire du couple/de la famille (Grillo, 2011 ; Cerchiaro, 2016).

L'axe 1 pose la question suivante : *Au sein du couple mixte, lorsque le couple est formé par un parent Italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne, quelle place occupe l'expérience migratoire dans la formation du couple et dans les relations conjugales et intrafamiliales ?*

4.3.2 Axe de recherche 2 : La transmission identitaire et culturelle

La transition de la conjugalité à la parentalité et à la coparentalité marque un passage particulièrement délicat dans le cycle de vie familial (Sugarman, 2001). Les changements qui accompagnent la naissance de l'enfant amènent les membres du couple à de nécessaires ajustements (Bergonnier Dupuy & Robin, 2007). La présence de différences linguistiques, culturelles ou encore religieuses au sein du couple constitue un ultérieur élément de complexité pour le couple mixte (Streiff-Fenart, 1994 ; Varro, 1998, 2003, Fenaroli & Panari, 2006). En effet, « *les parents en union mixte font émerger des dynamiques qui demeurent implicites dans les modèles de socialisation d'autres couples* » (Le Gall, 2014 p.35). L'arrivée de l'enfant dans la famille pousse les nouveaux parents à « penser le métissage » (Moro, 2010). Quel nom, quelle nationalité, quelle langue, quelle culture ou encore quelle religion lui transmettre vont être autant de questions auxquelles le couple parental va être amené à répondre (Delcroix, 1990 ; Barbara, 1993 ; Breger & Hill, 1998 ; Le Gall, 2003 ; D'Ignoti, 2010). Celui-ci se trouve face à un double défi : la négociation au sein du couple, tenant compte des différences culturelles réciproques, et la négociation des choix éducatifs vis-à-vis des familles d'origine et du contexte socioculturel environnant (Gozzoli & Regalia, 2005 ; Fenaroli & Panari, 2006 ; Andolfi et al., 2011). Les pratiques parentales en ce domaine dépendent du contexte considéré et de la portée symbolique qu'y ont les marqueurs identitaires (Varro, 2003).

- *Dimension 1 : Le choix du/des prénoms*

Autour de la nomination de l'enfant se joue un acte d'une importante portée symbolique, sociale et culturelle. Celle-ci soulève la question de la place de l'enfant dans la lignée parentale (Streiff-Fenart, 1989 ; Barbara, 1993 ; Muller, 1987 ; Passerieux, 1989 ; Parisi, 2008 ; D'Ignoti, 2010 ; Le Gall, 2003, 2014). La manière dont les membres du couple appréhendent cet aspect de l'identité de leur enfant dont ils ont la responsabilité questionne les aspirations de chacun des parents mais également les dynamiques à l'œuvre dans les relations conjugales et

intrafamiliales (Varro & Lesbet, 1986 ; Varro, 1990 ; Le Gall, 2014). Dans le contexte italien où les prénoms majoritaires sont des prénoms italiens et où la tradition de la transmission du prénom de l'un des grands-parents est encore usuelle (notamment dans la région méridionale) il est important de comprendre quels types de stratégies les couples parentaux vont adopter, notamment lorsque l'un des parents provient d'un pays africain et d'un groupe « ethnique » dont les pratiques de nomination divergent.

- *Dimension 2 : Les pratiques langagières*

La/les langue/s transmise à l'enfant constitue un marqueur de son identité (Barbara, 1993). La façon dont se mettent en place les pratiques langagières entre les conjoints, entre l'un et l'autre parent et leur enfant, mais aussi entre les membres du groupe familial, les membres de la famille élargie et les autres acteurs sociaux révèle les stratégies identitaires des parents (Streiff-Fenart, 1989 ; Varro, 1995 ; Favaro, 2001). Notamment, en s'intéressant aux langues parlées en famille il est possible de saisir la place accordée à une partie de la culture du parent migrant ainsi qu'à l'intentionnalité de la transmettre à l'enfant (Le Gall, 2014 ; Crespi, 2015). Le genre du parent migrant impacte le maintien ou l'abandon de la langue du pays d'origine, les mères ayant plus tendance à parler la langue maternelle (Burk, 2004). Les stratégies de bilinguisme varient selon la langue du parent migrant et l'origine géographique, sociale et culturelle du couple parental (Varro, 2005). Dans les couples dont l'un des parents est Africain, le parent migrant provient de pays où en plus de la langue officielle, héritage de la période de colonisation telle que l'anglais, le français ou l'italien dans les pays d'Afrique sub-saharienne, les individus possèdent le plus souvent une autre langue ou un dialecte propre au groupe ethnique d'origine. Interroger la transmission linguistique interroge le statut de chacune des langues possédées par les parents et l'investissement dans leur transmission.

- *Dimension 3 : Traditions et croyances religieuses*

La diversité religieuse est considérée comme l'un des critères de définition de la mixité (Allievi, 1996), et bien que tous les couples mixtes ne soient pas concernés par une différence d'appartenance religieuse, la question de l'éducation religieuse reste un domaine incontournable de l'éducation parentale (Barbara, 1993 ; D'Ignoti, 2010 ; Cerchiaro, 2016). Le degré de complexité que cette question soulève dans la famille dépend du degré de religiosité des parents mais aussi de l'influence jouée par le réseau familial et par la communauté d'appartenance (Le Gall, 2014 ; Cerchiaro, 2016). Le genre du parent représente une variable significative dans les stratégies de transmission religieuse (Abdouh, 1989 ; Streiff-Fenart,

1989 ; Varro, 1993 ; Martin, 1995). Pour les parents, l'enjeu des choix de l'orientation religieuse des enfants concernent trois aspects principaux : la transmission d'un patrimoine acquis par les parents au cours de leur socialisation religieuse, le maintien de rites et pratiques fortement ancrés dans le groupe culturel d'appartenance, et, au contraire, l'élaboration par les conjoints de choix personnels alternatifs aux orientations religieuses des familles et des communautés d'origine (Fenaroli & Panari, 2006). Dans le contexte italien actuel, l'islamophobie est grandissante et les amalgames entre « étranger », Africain et Musulman au sein de l'opinion publique instille un climat de défiance vis-à-vis de la religion musulmane. Pour cela, en abordant la dimension de la transmission de pratiques traditionnelles et de croyances religieuses il est possible de saisir la réalité du quotidien des familles et la multiplicité des configurations possibles (Odasso, 2013). En interrogeant la manière dont chacun des parents envisage la dimension religieuse et la manière d'en transmettre des composantes à leur enfant nous nous intéressons en particulier à la réflexivité et à la créativité que ces choix entraînent.

L'axe 2 pose la question suivante : *Lorsque le couple est formé par un parent Italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne, comment les membres du couple parental mettent-ils en place le processus de transmission identitaire et culturelle en direction de leur enfant ?*

4.3.3 Axe de recherche 3 : Les stratégies éducatives parentales

Ce dernier axe de recherche se focalise sur l'éducation des enfants. De notre point de vue, s'interroger sur la parentalité au sein des familles mixtes nécessite non seulement d'aborder ce que les parents transmettent à leurs enfants du point de vue de la construction de leur identité et de leur patrimoine culturel mais également de s'intéresser aux attitudes éducatives et aux pratiques d'éducation des enfants dans le quotidien. Car si les différences d'origine culturelle, ethnique, religieuse, se manifeste à travers les choix des marqueurs identitaires, elles s'expriment également dans les manières de concevoir et de mettre en œuvre l'éducation. Nous nous intéressons aux « stratégies éducatives parentales », une notion qui met en lien les conceptions éducatives parentales avec les objectifs éducatifs que les parents entendent suivre, les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leur enfant et la façon dont effectivement ils pratiquent l'éducation dans leurs comportements quotidiens. (Kellerhals & Montandon, 1991 ; Bergonnier-Dupuy, 1995 ; Kanga, 2013). Les études montrent qu'attitudes, valeurs et pratiques éducatives sont indissociables car leur mise en dialogue permet de repérer les cohérences et les

dissonances éducatives pouvant exister notamment à deux niveaux : entre principes et pratiques mais aussi entre les différents agents éducateurs (Gayet, 2006). Dans le cadre de notre objet de recherche, considérant que les différentes origines des parents et la dimension interculturelle (mais aussi interethnique, interreligieuse, multilingue) qui caractérise le couple peut amener une plus grande complexité dans la mise en place de l'éducation familiale (Gozzoli & Regalia, 2005 ; Berry, 2006 ; Vinsonneau, 2001) l'attention est portée sur la négociation des différences (Favaro, 1996 ; Bertolani, 2001 ; D'Ignoti, 2010 ; Novara, 2011, Crespi, 2015). Nous avons retenu trois dimensions jouant un rôle significatif dans les stratégies éducatives en situation de mixité familiale : les ethnothéories et valeurs éducatives, les pratiques éducatives parentales dans le quotidien, les relations familiales et le soutien social.

- *Dimension 1 : Ethnothéories, valeurs et pratiques éducatives parentales*

Chaque société produit des ethnothéories à propos de l'éducation et de l'enfant (Super & Harkness, 1986, 1996 ; Conus & Ogay, 2014). Les études en psychologie interculturelle ont mis en évidence les différences entre le caractère individualiste des conceptions culturelles des relations sociales et familiales dans les sociétés occidentales et la tendance de type collectiviste des sociétés non-occidentales (Fenaroli & Panari, 2006). L'orientation culturelle d'une société donnée peut être mise en lien avec les modes de socialisation familiale. Les parents provenant de deux milieux culturels distincts sont chacun porteurs de conceptions de l'enfant et de l'adolescent, de son développement, de sa place, de son statut dans la famille et de son éducation, propres aux références culturelles et idéologiques de leur milieu d'origine (Muller, 1987 ; Delcroix, 1990 ; Bril, 1999).

La tendance collectiviste observée au niveau de l'orientation culturelle globale de la société africaine se reflète notamment dans les dynamiques familiales à travers la place occupée par la famille élargie dans le processus de socialisation des enfants (Hines Moore et al., 1999). L'individu n'existe pas sans la famille qui constitue un réseau de soutien fondamental (par exemple dans les relations intergénérationnelles ou la situation de migration). Ainsi, alors qu'en Europe l'enfant est au centre de l'attention parentale de la famille nucléaire, en contexte africain la place de l'enfant est au centre de la famille étendue (Guidetti et al., 1997 ; Kamga, 2013).

Au sein d'un couple italo-africain, le parent Italien et le parent originaire d'Afrique subsaharienne peuvent avoir des conceptions distinctes de l'éducation et des valeurs éducatives à lui transmettre et sont amenés à les renégocier (Passerieux, 1994 ; Rodriguez Garcia, 2002 ; Crespi, 2015). Dans le souci d'éviter toute sorte de généralisation et ayant à l'esprit la diversité

des influences culturelles (selon la zone géographique, le groupe ethnique, la/les langues maternelles, sociale, de genre), la présente recherche n'a pas l'ambition d'amener un approfondissement de chacune des cultures auxquelles les parents Africains participant à la recherche pourraient faire partie mais d'en souligner les traits les plus significatifs. Il s'agit de repérer les ressemblances et les divergences entre les ethnothéories évoquées par les parents et le rôle que celles-ci peuvent avoir dans l'éducation des enfants.

Par ailleurs, la transmission de valeurs morales et de savoirs advient à travers les comportements parentaux, à travers l'éducation implicite et explicite qu'ils mettent en œuvre (Gayet, 2004 ; Pourtois & Desmet, 2010). Les valeurs indiquent des objectifs ayant pour fonction de guider l'action éducative parentale mais ne sont pas systématiquement mis en pratique dans la vie de tous les jours (Durning, 1995). Il peut y avoir des discordances éducatives entre attitudes, valeurs et pratiques (Gayet, 2005). Ceux-ci vont être amenés à se positionner par rapport à leur rôle parental et par rapport à la façon dont ils entendent le remplir. Se pose la question des typologies de style éducatif adopté (Durning, 1994 ; Bertolani, 2001) et notamment du rapport à l'autorité et/ou à la permissivité et du rapport à l'autonomie.

L'étude des attitudes vis-à-vis de l'éducation, des valeurs et des ethnothéories éducatives parentales est multidimensionnelle implique de tenir compte des dimensions sociales et culturelles et de genre pouvant les déterminer (Passerieux & Muller, 1987). La distinction entre les rôles maternels et les rôles paternels est largement influencée par le contexte social et culturel dans lequel évolue la famille (Crespi, 2015). Selon les groupes socioculturels, ces rôles ne sont pas conçus ni vécus de la même manière. Notamment, les dynamiques liées à la mixité familiale et à la situation d'asymétrie entre le parent autochtone, appartenant à la société majoritaire et le parent migrant en position de minorité peut impacter l'équilibre conjugal et parental par rapport aux changements que la situation d'acculturation implique pour chacun des membres du couple (D'Ignoti, 2010 ; Odasso, 2013 ; Novara & Verso, 2013 ; Cerchiaro, 2016). L'exploration de ces dimensions nous permet de repérer des styles éducatifs à partir des notions d'autorité et de permissivité en lien avec les attitudes éducatives des parents, des valeurs transmises, du genre et de l'origine des parents.

- *Dimension 3 : Perception de la diversité mélanique et somatique et stratégies face aux discriminations raciales*

La perception de la couleur de peau et de la diversité somatique constitue une dimension ultérieure qui occupe un rôle déterminant dans le processus de socialisation auxquels les parents

prennent part ainsi que dans le travail de construction identitaire des enfants (Berloncioni, 2012 ; Sabatier, 2013 ; Novara & Verso, 2013 ; Odasso, 2016). Dans les familles mixtes présentant une diversité visible liée à la différence de couleur de peau entre les conjoints, mais également entre les parents et leur enfant, la question de l'apparence physique constitue une dimension à part des stratégies éducatives parentales (Rosenblatt, 1995 ; Caballero, 2010). Les discriminations liées à la diversité somatique est une préoccupation des couples dont le parent n'est pas occidental (Novara, 2011). A partir des représentations des parents nous entendons comprendre de quelle manière cette dimension prend part au processus éducatif. Tout comme les études auprès de populations migrantes ont pu le souligner, la dimension des préjugés et des discriminations raciales jouent un rôle décisif dans le vécu migratoire, le processus d'acculturation et les stratégies d'adaptation des membres des familles concernées (Sayad, 1999 ; Sam, Berry, 2010). Les stratégies éducatives mises en place par les deux parents face aux situations de discrimination touchant aussi bien les parents que leurs enfants jouent un rôle déterminant dans le processus de socialisation des enfants (Sabatier, 2013). La perception des différences d'apparence physique, la perception et le vécu de discriminations raciales liées à la couleur de peau chez les membres des familles mixtes, parents et enfants, amènent à questionner la manière dont les parents se positionnent et mettent en place une réflexion et des actions éducatives pour accompagner leur enfant (D'Ignoti, 2010). Dans le contexte sociohistorique italien actuel au sein duquel l'objet de la recherche est exploré, l'étude des pratiques et des valeurs transmises dans l'expérience quotidienne des relations familiales autour de cette thématique peut permettre de mettre en perspective la question du préjugé de couleur et ses implications au niveau éducatif et relationnel.

- *Dimension 4 : Relations familiales et soutien social*

Les familles mixtes possèdent une dimension transnationale spécifique qu'il est possible de saisir en tenant compte des relations avec la famille et l'entourage du parent migrant (Rodriguez-Garcia, 2006 ; Le Gall, 2011). La présence/absence de la famille élargie, les rapports avec celle-ci et les stratégies de maintien des liens transnationaux participent aux dynamiques relationnelles conjugales et familiales au sein des familles mixtes (Guyaux et al., 1992 ; Delcroix, 1990 ; Tognetti Bordogna, 1996 ; Varro, 2005 ; Le Gall, 2014). Pour Gozzoli et Regalia « *la migration pose la question du soin des liens entre ceux qui restent et ceux qui partent et ceux qui naissent ailleurs* » (Gozzoli & Regalia, 2005, p.26). L'étude des pratiques et des stratégies de maintien des liens à distance permet de saisir les ressources matérielles, affectives mais aussi symboliques associées à la constellation familiale liées au groupe (par

exemple par rapport aux relations intergénérationnelles entre petits-enfants et grands-parents) (Le Gall, 2005 ; Mazzella, 2014). Les rapports intergénérationnels et la place des grands-parents dans l'éducation des enfants représentent un aspect de l'éducation familiale faisant l'objet d'un intérêt grandissant au sein de ce champ d'étude (Attias-Donfut, 2008). Peu traité dans le champ de la mixité il peut contribuer à comprendre de quelle manière les familles mixtes maintiennent les liens intergénérationnels et quels rôles ces liens jouent dans l'éducation et la socialisation des enfants (Andolfi et al., 2011, Le Gall, 2011). De même, en l'absence de liens ou quand ceux-ci sont fragilisés il est intéressant de repérer le type de réseau social et de soutien existant autour de la famille. Interroger ce domaine de vie des familles mixtes signifie s'intéresser à la place que celui-ci occupe dans l'expérience quotidienne des familles et aux enjeux qu'il pose dans les stratégies éducatives parentales, notamment en termes de transmission identitaire et culturelle et d'inscription dans la biographie familiale (Ackers & Stalford, 2004 ; Goulbourne et al, 2010).

L'axe 3 pose la question suivante : *Quelles stratégies éducatives les membres du couple parental formé par un parent Italien et un parent originaire d'un pays d'Afrique subsaharienne mettent-ils en œuvre ?*

En résumé, parmi les « nouvelles familles » (D'amore, 2010, Gigli, 2011, 2017 ; Bastianoni & Taurino, 2007) composant la société italienne contemporaine, jusqu'à présent, les familles mixtes n'ont trouvé que très peu de place dans le débat public et scientifique (Tognetti Bordogna, 2001). Elles constituent pourtant l'un des acteurs centraux de la rencontre interculturelle découlant du phénomène migratoire (Saraceno, 2007 ; Zanatta, 2010 ; Ambrosini, 2011 ; Istat, 2015). Elles sont, de fait, parmi les interlocuteurs que les professionnels de l'éducation et de l'intervention socioéducative auprès des familles vont être amenés, de plus en plus souvent, à rencontrer sur le terrain (Favaro, 1996 ; Mutti, 2001 ; Edelstein, 2007). Caractérisées par une grande hétérogénéité, les couples parentaux mixtes présentent des spécificités dont la connaissance peut permettre un meilleur accompagnement de la parentalité (Mutti, 2001 ; Fenaroli & Panari, 2006 ; Andolfi et al., 2011). Parmi celles-ci, l'origine géographique du parent migrant, les relations sociales et les « fortes diversités », réelles ou supposées, peuvent représenter des facteurs de vulnérabilité pour les familles et leurs enfants, aussi bien au sein des relations intraconjugales/intrafamiliales que dans les relations avec les contextes de vie auxquels les membres des familles prennent part (Odasso, 2013, 2015, 2016 ; Parisi, 2016). L'absence d'études sur les familles dont l'un des parents est originaire d'un pays

d'Afrique sub-saharienne confirme la nécessité d'apporter une contribution au champ des connaissances sur ces familles en particulier.

Cette recherche a pour objectif de comprendre comment se jouent l'éducation et la socialisation au sein des couples mixtes formés par un parent Italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne à partir de la perception que les pères et les mères ont de leur expérience éducative parentale. En considérant la place occupée par le vécu migratoire au sein du couple conjugal/parental, nous focalisons l'attention sur les processus de transmission identitaire et culturelle et sur les stratégies éducatives en direction des enfants mis en place dans la vie quotidienne par les parents. La mixité conjugale et familiale est une construction sociale qui acquiert toute sa signification lorsque la subjectivité des acteurs concernés est prise en considération et située au sein d'un contexte socioculturel et historique déterminé. La démarche du travail de recherche s'appuie sur un paradigme compréhensif basé sur le sens des phénomènes pour les sujets/acteurs. En cela, elle se distingue d'une démarche explicative où l'on chercherait à trouver des rapports de causes à effets pour expliquer le phénomène observé. Dans un souci du respect de la parole des participants et de leur vécu émotionnel, le travail de recherche répond à des principes déontologiques et éthiques du chercheur. Tout au long du projet, nos choix ont répondu à une exigence de rigueur scientifique passant par l'explicitation des étapes de la construction de l'objet et, nous le verrons par la suite, par la réflexivité du chercheur quant à son objet et au terrain d'enquête.

Notre étude concerne dix-neuf couples parentaux dont l'un des parents est italien et l'autre parent est né et a grandi dans un pays de l'Afrique sub-saharienne pour immigrer en Italie à l'âge adulte. Ces caractéristiques de parcours de vie déterminent la différence de contextes socioculturels et géopolitiques au sein desquels a eu lieu la socialisation primaire des membres du couple. Considérant que même séparés, les parents ne forment plus un couple conjugal mais continuent à remplir un rôle et des fonctions parentales, l'étude a inclus couples unis et couples séparés. Nous avons considéré les familles ayant des enfants âgés au moins de trois ans, une période d'expérimentation de la parentalité suffisante pour que les parents aient pu se confronter aux thématiques qui nous intéressent. Nous n'avons pas déterminé de limite d'âge des parents, permettant ainsi d'accéder à des générations différentes, ayant vécu la mixité conjugale et parentale et la parentalité à des époques variées, mettant ainsi l'accent sur la variabilité du contexte.

La focalisation sur le vécu migratoire des migrants et de leur famille et sur les phénomènes de discriminations raciales nous a amené à focaliser notre attention sur un modèle de famille mixte spécifique. Toutefois, loin de vouloir apporter un point de vue généralisant sur les « familles italo-africaines », d'un point de vue scientifique et éthique, notre préoccupation est de mettre en lumière la singularité de chaque sujet/acteur et de chaque parcours familial.

Ainsi, la définition de l'objet et de la problématique de recherche nous amène à préciser notre questionnement. Tenant compte des pistes de recherche et des dimensions que nous avons repérées, celui-ci se décline autour de trois questions complémentaires qui nous permettront d'opérationnaliser notre travail de recherche.

En synthèse, le questionnement s'articule autour des trois questions suivantes :

Question 1

Au sein du couple mixte, lorsque le couple est formé par un parent Italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne, quelle place occupe l'expérience migratoire dans la formation du couple et dans les relations conjugales et intrafamiliales ?

Question 2

Comment les membres du couple parental mettent-ils en place le processus de transmission identitaire et culturelle en direction de leur enfant ?

Question 3

Quelles stratégies éducatives mettent-ils en œuvre ?

5 CHAPITRE

LA RECHERCHE EMPIRIQUE

METHODOLOGIE, TERRAIN ET POPULATION

« *Ne penser qu'à une chose : il y a un monde à découvrir, plein de richesses inconnues. Chaque univers personnel a ses richesses, qui ont immensément à nous apprendre* » (Kaufman, 2016, p.51). Nous pourrions ajouter, des « richesses inconnues » dont seule la rencontre avec l'autre peut nous permettre d'y accéder, d'en découvrir les aspects inattendus et de tenter de les comprendre. Telle a été la conviction qui a orienté nos choix méthodologiques.

La mise en œuvre de la partie empirique de la recherche a nécessité un travail de réflexion préalable à propos de la cohérence entre les choix de méthodologie de recherche possibles et la nature de l'objet de recherche, les spécificités de notre cadre théorique de référence ainsi que les différents aspects de notre questionnement. Nous nous sommes demandé quel aurait été le moyen le plus efficace, mais également le plus en accord avec notre posture épistémologique, nous permettant de répondre à nos questions de recherche.

Pour rappel, notre questionnement est le suivant :

Quelle place occupe l'expérience migratoire dans la formation du couple, dans les relations conjugales et intrafamiliales ? Comment le processus de transmission identitaire et culturelle et les stratégies éducatives sont-ils mis en œuvre dans les couples mixtes formés par un parent italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne, aujourd'hui, en Italie ?

Ce chapitre présente l'ensemble des étapes que nous avons suivi dans la mise en œuvre de notre démarche empirique. Tout d'abord, nous explicitons notre posture épistémologique

ainsi que notre approche éthique et les questions qui se sont posées à nous en ce qui concerne la dimension subjective/intersubjective d'une démarche de recherche qualitative. Ensuite, nous présentons la population concernée par la recherche ainsi que nos choix méthodologiques de recueil, de traitement et d'analyse des données. Enfin, nous décrivons les caractéristiques du terrain d'enquête et de la population incluse dans le travail d'investigation.

5.1 Compréhension de l'objet de recherche et méthode qualitative

5.1.1 Une démarche compréhensive

Les questions méthodologiques d'une recherche sont intrinsèquement liées au paradigme épistémologique à travers lequel le chercheur entend approcher son objet. La définition de la posture épistémologique du chercheur constitue une nécessité (Charmillot & Dayer, 2007). Dans le cas de notre recherche nous nous situons dans un paradigme compréhensif. Charmillot et Dayer rappellent que les dimensions principales qui caractérisent ce paradigme « *consistent à envisager la personne humaine en tant qu'acteur et à centrer l'analyse sur la dialectique individuel/collectif* » (2007, p.132). Ce type de posture constitue l'une des orientations suivies (de manière exclusive ou bien associée à un paradigme descriptif) à la fois dans le champ de recherches de la mixité et dans celui de l'éducation familiale. Lahaye affirme que « *le paradigme compréhensif recherche le sens des phénomènes et non l'explication car celle-ci en cacherait le sens. Il utilise l'attitude phénoménologique qui s'efforce d'explicitier le sens que le monde objectif des réalités a pour les hommes dans leur expérience quotidienne. Il cherche donc à appréhender les phénomènes de conscience vécus qui sont chaque fois des constructions humaines. L'approche compréhensive consiste dès lors en des constructions (objectives) de constructions (subjectives) faites par les acteurs* » (Pourtois, et al., en ligne, p.4).

Le choix d'adopter un paradigme compréhensif répond à la nécessité de décrire les mécanismes et les logiques en jeu au sein du phénomène étudié et de saisir la façon dont les acteurs se le représentent et l'expérimentent. En cela, la posture se démarque d'une approche de type explicatif qui chercherait à fournir des explications à travers la vérification d'hypothèses et la recherche d'un rapport de causes à effets à l'œuvre dans le phénomène étudié. Nous nous appuyons sur les propos de Schumans selon lequel, « *si les déterminismes existent – biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux - ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes socio-humains, car ils ne permettent pas d'aborder le travail constant de*

production de sens qui caractérise notre humanité. L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, ils sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes » (Schurmans, 2003).

Les recherches qui suivent un paradigme compréhensif s'inscrivent dans une « perspective qualitatif-phenoménologique » (Boutin, 2011). Elles soutiennent que l'investigation de la subjectivité, du cadre de référence à travers lequel les individus interprètent leurs pensées, leurs sentiments et leurs actions est nécessaire pour comprendre le comportement humain (Boutin, 2011). Saisir le « vécu expérientiel » des individus à partir de leur point de vue suggère alors de s'orienter vers une approche qualitative.

Mucchielli définit la méthode qualitative comme « *une stratégie de recherche utilisant diverses techniques de recueil et d'analyse qualitatives dans le but d'explicitier, en compréhension, un phénomène humain ou social* » (Mucchielli, 1996, p.129). Le choix de cette approche nous paraît particulièrement pertinent afin d'étudier les processus de socialisation et d'éducation à travers la perception qu'en ont les parents dans la mesure où, comme l'affirme Durning : « *le recours à une approche qualitative ou clinique permet d'appréhender de manière complexe la façon dont un ou des sujets se représentent leur position, leurs relations, leurs pratiques et leurs projets. Le primat est accordé ici à la subjectivité des acteurs et postule une forte liaison entre les représentations, le fonctionnement subjectif et les pratiques concrètes effectivement mises en œuvre* » (Durning, 1994, p.57). Nous considérons, en outre, que l'approche qualitative est une invitation au dialogue, à la remise en question de ses propres préjugés voire la manifestation de l'intention et du choix éthique du chercheur à créer un espace, à travers la recherche, pour donner la voix aux acteurs concernés par l'enquête. « *Toute la démarche de recherche est sous-tendue par la nécessité absolue de respecter cette réalité, cette entente initiale entre chercheurs et informants* » (Boutin, 2011, p.99).

L'état des connaissances ainsi que les caractéristiques de la population étudiée nous ont amené à définir nos choix épistémologiques et méthodologiques. Les études montrent que la mixité conjugale et la mixité familiale sont des constructions sociales définies en fonction du contexte socio-historique dans lequel elles sont repérées (Schnapper, 1998 ; Le Gall, 2003, 2014; Varro, 2003 ; Collet & Philippe, 2008). Selon les critères de définition de la norme sociale en matière de conjugalité et de modèle familial, les familles mixtes peuvent être l'objet de préjugés, de stéréotypes voire de stigmatisation (Odasso, 2016). Face à ces aspects structurels macrosociaux du phénomène et à l'importance de la place que les représentations sociales y

jouent, une immersion dans la dimension microsystémique et expérientielle à travers le point de vue des acteurs directement concernés paraît nécessaire et utile (Rodriguez-Garcia, 2006 ; Odasso, 2013 ; Cerchiaro, 2016). Une telle approche consent de saisir la réflexivité, le ressenti mais aussi la capacité d’agir des parents, mettant ainsi en lumière les aspects positifs de la mixité familiale (Breger & Hill, 1998 ; Therrien & Le Gall, 2012).

5.1.2. Une perspective ethnosociologique

Notre démarche de recherche a pour référence la perspective ethnosociologique. Celle-ci propose une posture qui met en tension le particulier et le général, le micro, le méso et le macrocosme en tenant compte de la dimension historique des phénomènes étudiés (Bertaux, 1997). Le mésocosme (le « monde social ») tout comme les microcosmes qui le composent sont régis selon la même logique. L’observation approfondie et la saisie des logiques d’action qui sont à l’œuvre au sein d’un microcosme, ou bien de quelques-uns d’entre eux, peut alors fournir des éléments de description des logiques sociales au sein du mésocosme. Cette conceptualisation des « mondes sociaux » proposé par Daniel Bertaux apporte un regard systémique sur les objets de recherche, considérant les milieux de vie comme des « *micro-milieux de relations intersubjectives où dominant non pas les rapports instrumentaux mais les rapports affectifs, moraux, et « sémantiques », c’est à dire générateurs de « sens »* (Bertaux, p.41, 2005) ».

Dans le cadre d’une étude sur les dynamiques conjugales et familiales, cette perspective permet de mettre en exergue les rapports d’interdépendance et les interactions existants entre les divers composants des milieux étudiés. Le parcours biographique individuel d’un membre d’un couple est envisagé en tenant compte des interactions constantes avec celle du parcours de son conjoint. « *L’espace conjugal apparait comme un champ constant d’interférences, montrant que ce qu’il y arrive est rarement sans incidence sur le devenir de l’autre* » (Battagliola, 1993, p.334). De même, le milieu familial représente une « catégorie de situation sociale » typique au sein de laquelle s’exercent des contraintes et se joue des logiques d’action où le rapport entre collectif et individuel impacte les choix et les parcours de vie de chacun des membres. C’est le lieu où sont impliqués des « *engagements émotionnels et moraux plus ou moins réciproques vis-à-vis des autres membres du groupe, des sentiments, des devoirs, des responsabilités spécifiques, des attentes de solidarité* » (De Singly, 1996, 2000). Dans ces dynamiques relationnelles où chaque membre du groupe familial exerce une certaine pression afin que les conduites individuelles soient conformes aux attentes partagées par les autres

membres, la compréhension du sujet, et de la dimension biographique qu'il apporte, serait vaine si l'on ne tenait compte du groupe dans lequel il évolue et duquel il fait ou il a fait partie (Bertaux, 2005).

Par ailleurs, la perspective ethnosociologique accorde une place centrale à la dimension temporelle des objets étudiés. Les phénomènes sociaux sont examinés en tenant compte à la fois du contexte sociohistorique dans lequel ils ont lieu, en considérant notamment les processus historiques à l'origine des transformations sociales, et de la dimension temporelle spécifique à chaque mésocosme, phénomène social spécifique, voire à chaque microcosme.

Une telle approche s'articule et s'intègre à notre cadre théorique de référence. L'approche écologique propose un regard global sur le développement du sujet capable de repérer les liens d'interdépendance entre les divers niveaux de l'écosystème. Elle n'exclut pas toutefois de se focaliser sur un de ces systèmes, selon l'échelle choisie pour aborder un objet déterminé. Ainsi, focaliser son attention sur le microsystème ne signifie pas pour autant faire abstraction des autres systèmes dont il fait partie, bien au contraire. Le microsystème est le point névralgique du dispositif théorique écologique à partir duquel peuvent s'établir des relations et peuvent être repérées des interactions entre les divers milieux de l'écosystème en question (Bronfenbrenner, 2010). C'est justement ce que propose la perspective ethnosociologique, son objectif étant de « *remonter du particulier au général grâce à la mise en rapport de cas particuliers, de ce qu'ils contiennent de données factuelles replacées dans leur ordre diachronique, d'indices descriptifs ou explicatifs proposés par les sujets, grâce à la découverte de récurrence d'un parcours de vie à l'autre et à la mise en concepts et en hypothèses de ces récurrences* » (Bertaux, p.21, 1997).

A partir de la perspective ethnosociologique, dans le cadre d'une recherche située dans le domaine spécifique de l'éducation familiale, il nous paraît important de souligner que l'objet de notre investigation est un objet social et éducatif. Il s'agit de focaliser notre analyse sur les dynamiques et les implications éducatives au sein de la catégorie sociale prise en considération. La dimension sociale des dynamiques observées est prise en compte, selon une logique interactionniste, pour mieux décrire et saisir des éléments de compréhension des processus éducatifs à l'œuvre. Ce questionnement fait écho à l'approche pragmatique de l'éducation proposée par John Dewey et l'idée selon laquelle toute action sociale est éducative quand il y a communication et transmission (Dewey, 1916).

5.1.3 Questions éthiques en lien avec le recueil de données

La présentation de la mise en pratique des choix éthiques et méthodologiques, ainsi que l'explicitation de la dimension réflexive de la relation entre le chercheur, l'objet et le terrain nous amène, dans cette partie de la thèse, à recourir à l'usage du « je ».

La responsabilité professionnelle vis-à-vis des interlocuteurs de la recherche et la dimension éthique du recueil des données constituent l'un des aspects centraux intrinsèques à l'enquête en sciences humaines et sociales. En particulier, dans le cadre de la présente recherche, compte tenu de la modalité du recueil des données et de la teneur des thèmes abordés relevant de l'intime et de l'expérience biographique personnelle, la nécessité d'apporter une attention particulière à l'aspect déontologique de la démarche entreprise m'est apparue fondamentale. Mon positionnement s'inscrit dans la perspective proposée par Durning et Boutin à propos des enjeux éthiques en matière de recherche auprès des familles et appliquée par l'Equipe Education familiale et interventions socioéducatives auprès des familles du Centre de recherche Education et Formation de l'Université Paris Nanterre (Durning, 1994 ; Boutin, 2011). Ce positionnement se fonde sur l'importance de porter un regard attentif à ses propres valeurs et au contexte dans lequel l'activité éducative est observée. En particulier, dans le cadre de recherches sans expérimentation ni intervention, comme c'est le cas de celle que je présente, il est essentiel d'avoir conscience des potentielles incidences négatives de l'enquête sur les sujets rencontrés. Pour y pallier, j'ai appliqué les principes suivants (Durning, 1994, p. 77-78) :

- le volontariat des personnes, des groupes et des institutions ;
- l'absence de nocivité de l'ensemble du dispositif de recherche à l'égard des personnes, des groupes et des institutions ;
- l'information des sujets objectifs, des enjeux et des méthodes mis en œuvre.

Tout d'abord, en plus d'exprimer une grande reconnaissance envers les personnes qui ont accepté de participer et de livrer leurs points de vue, le vécu de leur quotidien familial, leurs peines mais aussi leurs joies de leur expérience personnelle, j'ai adopté une attitude fondée sur le respect des participants, leur dignité et leur intimité. Les circonstances du passage des entretiens ont été créées avec l'intention de protéger les conditions physiques, sociales et psychologiques des interviewés, selon le principe d'absence de nocivité du dispositif de

recherche et dans un souci de sauvegarde de leurs droits, leurs intérêts et leur sensibilité (Boutin, 2011). Une attention particulière a été donnée au cadre de l'entretien. Le lieu de déroulement de la rencontre a été décidé en accord avec les participants, privilégiant le domicile en tant qu'espace familial pouvant favoriser l'établissement un « climat d'entretien » propice à l'échange (Milani & al, 2011). Lorsque les participants ont proposé de se rencontrer dans un lieu public ou sur le lieu de travail, j'ai veillé à ce que les propos tenus lors de l'entretien ne soient pas audibles par les autres personnes présentes.

Ensuite, une attention particulière a été donnée au respect de la vie privée des personnes. En collaboration avec le *Centro di Ricerche Infanzie e Famiglie* de l'Université de Bologne, sa responsable et directrice de thèse au moment de la recherche, Mme Contini, les formulaires relatifs à la protection des données personnelles ont été établis (*Lettre d'informations sur le traitement des données personnelles* et *Déclaration de consentement au traitement des données personnelles* (Annexes 1 et 2)). Avant de commencer les entretiens, j'ai systématiquement informé les participants des raisons de leur invitation à participer à la recherche, du cadre de la recherche, du déroulement de l'entretien (questions thématiques, temps approximatif, enregistrement) et de leurs droits en matière de données personnelles (respect de l'anonymat, accès à l'enregistrement). Après une lecture individuelle de la part du participant ou d'une lecture commune les formulaires ont été datés et signés par chaque participant et par moi-même.

5.1.4 Subjectivité et intersubjectivité dans la recherche

Contrairement aux entretiens construits autour d'une structure rigide et formelle, en utilisant l'entretien narratif « *l'enquêteur s'engage activement dans les questions, pour provoquer l'engagement de l'enquêté.* » (Atkinson, 2001, p.19). Il favorise la co-construction du sens dans un rapport d'intersubjectivité entre le chercheur et le participant. L'entretien peut être envisagé comme une rencontre au cours de laquelle se crée, à un moment donné, dans un lieu donné, un espace unique d'intersubjectivité. Au moment de réaliser et d'analyser l'entretien, le chercheur doit tenir compte de la multitude d'éléments contextuels, sociaux et individuels qui entrent en jeu dans l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté (Milani & Pegoraro, 2011 ; Sauvayre, 2013).

Au cours du travail de terrain, j'ai observé avec attention les aspects contextuels des entretiens tels que les caractéristiques du lieu de son déroulement (domicile, lieu public, lieu de travail), les circonstances de l'entretien (éventuelles interruptions). J'ai tenu compte également des circonstances du contexte sociohistorique et des faits de société marquants ayant pu avoir

un impact sur le contenu du discours au cours de l'entretien (comme ceux liés par exemple aux attaques terroristes survenus en France à partir de 2015).

Par ailleurs, les caractéristiques socioculturelles et personnelles de chacun des acteurs en présence vont être déterminantes dans la relation entre enquêteur et enquêté et par là-même dans la phase si délicate du recueil de données (Bourdieu, 1993). En particulier, dans le cadre d'études menées dans le champ de la mixité, les dimensions intersubjectives de l'enquête constituent un domaine à part entière du traitement de la question de recherche. La perception de la mixité et la perception des « limites de couleur et de culture » ont une importante composante émotionnelle qui impacte le processus de recherche (Caballero, 2010). Les représentations et les émotions perçues au moment de l'interaction entre le chercheur et son interlocuteur, par l'un et par l'autre, représentent en-soi des éléments de connaissance sur l'objet de la recherche (Van der Maren, 2006).

Au cours du déroulement de l'enquête, j'ai accordé une importance significative à la réflexivité que suscitait la dimension intersubjective des entretiens, tenant compte aussi bien des caractéristiques des participants que de mes propres caractéristiques. Cet aspect était d'autant plus prégnant du fait de mon « profil » et de celui des participants impliqués. Doctorante au sein de l'Université de Bologne et de l'Université de Paris Nanterre, je suis française et je vis en Italie depuis plus de 13 ans. Je parle couramment italien avec un accent français prononcé. Je dois à mes origines normandes une peau claire et des yeux bleus. J'ai deux enfants dont le père est italien. Mes origines (repérables à mon accent) ont été presque systématiquement l'un des premiers sujets abordés au moment de la rencontre. Ces aspects biographiques se sont révélés être un point d'ancrage pour amorcer le dialogue. En particulier, le fait de me savoir étrangère et installée en Italie a créé un espace commun avec les parents migrants, dans le partage de l'expérience de l'éloignement de leur pays, des liens familiaux et de leur entourage. De plus, le partage de la langue française avec certains des interviewés a été l'occasion de mener l'entretien dans ma langue maternelle et une des langues officielles et apprises depuis l'enfance par des participants sénégalais et camerounais. Après avoir demandé leur préférence aux parents francophones, cinq entretiens ont pu être ainsi menés en français. Dans ces cas-là, l'usage de la langue maternelle ou d'une des langues d'origine a créé une proximité et une familiarité qui a aussitôt favorisé un climat de confiance propice au déroulement de l'entretien. Mes connaissances en langue italienne et française m'ont permis de saisir les modifications des mots dans le passage d'une langue à l'autre. Par ailleurs, l'identité et la culture française sont généralement perçues de manière positive et valorisées en Italie. La

langue française et l'accent français sont par exemple explicitement appréciés. Ceci a contribué à faciliter l'échange également avec les participants italiens. Enfin, mon expérience de la parentalité et de la mixité conjugale et familiale a constitué un élément ultérieur de proximité avec les participants. Bien que la mixité entre une famille européenne et une famille euro-africaine présente d'évidentes distinctions et des implications diverses au niveau social, le fait de partager une expérience parentale en contexte mixte constituait un espace commun facilitant la compréhension et l'expression. Evoquer des éléments de ma propre biographie en fin d'entretien a été pour moi une forme d'échange et de remerciement symbolique envers les personnes ayant accepté de se livrer à une inconnue.

Par ailleurs, mes origines françaises ont été associées par certains interlocuteurs italiens, camerounais et sénégalais au passé colonial de l'Etat français en Afrique. Lors du travail exploratoire sur le terrain, il est arrivé que je sois interpellée sur mon positionnement par rapport aux politiques migratoires et au rapport que la France entretient avec les pays africains. Dans un cas en particulier, une participante a expliqué le refus du père, d'origine sénégalaise, de me rencontrer et de participer à l'étude en raison mes origines et du thème de la recherche. Il ne voulait pas prendre part à « *un truc de blancs* »¹⁰. Etant donné la complexité de la situation familiale et l'instabilité qui a caractérisé le parcours de ce père, il est possible d'envisager que d'autres raisons plus intimes, au-delà de différences culturelles et d'origine, se trouvaient à l'origine de ce refus de me rencontrer.

Si jusqu'à présent l'approche méthodologique classique recommandait à l'enquêteur de maintenir une certaine distance, une neutralité face à l'interlocuteur, la tendance est désormais au contraire à l'engagement du chercheur. L'enquêté a besoin de situer l'enquêteur, d'avoir des repères pour développer son propos (Gotman, 1985). Afin de pouvoir se livrer, en particulier à propos de thèmes sensibles et personnels, l'informateur doit pouvoir considérer l'enquêteur à la fois comme un inconnu (hors de son réseau social et qui garantit son anonymat) et à la fois comme un intime à qui on se livre intimement (Kaufman, 2016, p.52). J'ai eu l'occasion de constater que si l'engagement dans la recherche comporte une prise de risque, il représente une opportunité pour créer une relation authentique avec l'interviewé et bâtir ainsi les bases pour le « travail d'équipe » qu'est l'entretien. J'ai envisagé le recueil en considérant les enquêtés comme les experts de leur propre expérience, les détenteurs d'un savoir précieux qu'eux seuls possèdent et peuvent transmettre (Kaufman, 2016).

¹⁰Propos reportés par la mère.

Chaque rencontre avec les participants m'a porté à saisir de manière sensible ma responsabilité vis-à-vis d'eux. Cette expérience a été cruciale. Demander à l'autre de se raconter, de se souvenir, d'évoquer son histoire et ses liens affectifs mais aussi son présent et son quotidien, a impliqué pour moi de tenir compte de la teneur émotionnelle du contenu de l'entretien. En tant que forme de reconnaissance de l'éprouvé de l'interlocuteur, l'empathie constitue le principal outil du chercheur car elle permet la découverte et compréhension de l'autre (Rogers, 1942 ; Kaufman, 2016). J'ai tenté d'adopter une attitude empathique, faite d'une écoute attentive et bienveillante du discours de l'interlocuteur mais aussi de ses silences. Cela a été fondamental pour accueillir les émotions émergeant parfois au cours des entretiens. Selon Milani et Pegoraro, « *il peut arriver qu'il y ait du silence, surtout après une question sur l'état d'âme se référant à l'ici et maintenant de l'entretien ou à une situation que l'interviewé est en train de raconter et qui a une forte valeur émotionnelle. Il est important donc de ne pas se sentir obligé de rompre le silence et de savoir attendre que la personne contacte son propre vécu et trouve ses propres mots pour l'exprimer, sans qu'une intervention de la part de l'intervieweur ajoute une ultérieure stimulation ou ne respecte pas les défenses psychologiques* » (Milani & Pegoraro, p.51). Dans cette forme d'accompagnement du ressenti de l'interviewé, j'ai fait appel à ma sensibilité et j'ai tenté d'encourager l'expression de soi, en communiquant mon intérêt pour l'autre, en étant « avec l'autre » et non avec ma « théorie sur l'autre ».

5.1.5 Approche réflexive dans le rapport avec le terrain : écrire et dialoguer

Dès les premiers contacts avec le terrain et ses acteurs, l'usage de la prise de notes de terrain après chaque rencontre a été un outil essentiel pour enregistrer ce que le dictaphone ne pouvait enregistrer, la description des lieux, des odeurs, des musiques-mêmes, mais aussi les sensations et les émotions perçues au moment des entrevues et enfin les réflexions qui en sont nées. Le passage par l'écrit permet cette distanciation nécessaire, dans un dialogue intérieur avec soi-même, qui aide certes à ne pas oublier, mais qui accompagne surtout le chercheur dans l'élaboration des émotions que l'écoute des récits biographiques et de ce qu'elles renvoient au plus intime de nous-même, provoquent. Au cours de ma formation doctorale, j'ai eu l'occasion de participer à des Ateliers d'écriture proposés par Françoise Bréant, Professeure de Science de l'Éducation à l'Université Paris Nanterre, pour accompagner les doctorants dans leur parcours d'écriture de thèse au sein de l'Université de Paris Nanterre. Axés sur le rapport à l'écrit et à la production de la thèse de doctorat, ces ateliers ont été également un moyen de travailler sur la prise de notes dans le cadre du rapport au terrain. De cette expérience, dont je témoigne dans

un bref écrit (Annexe 3) j'ai appris l'importance de créer un espace de liberté de l'écrit, la confiance dans la capacité de l'esprit à trouver les mots et à les associer afin de donner forme à une pensée complexe, affectée (Cifali & Giust-Desprairies, 2008).

Cette dimension « dialoguante », je l'ai retrouvée également dans les échanges avec les personnes, lors des discussions animées avec mes collègues doctorant.e.s, en France et en Italie, mais également lors des discussions formelles ou informelles avec les divers membres des équipes de recherche des deux universités. C'est notamment dans le partage et le travail de réflexion commune sur les données recueillies, sur le vécu du chercheur et sur l'implication de cette subjectivité/intersubjectivité dans la saisie de la réalité observée, qu'une mise à distance et une approche analytique des situations rencontrées a pu se mettre en place. L'exposition de mon propre vécu et l'attention à ce qu'il génère en l'autre, dans un climat de bienveillance et de construction collective du savoir, a participé à mieux appréhender l'élaboration des connaissances nées du travail d'enquête sur le terrain auprès de la population rencontrée.

Les « émotions dans la recherche » sont d'ailleurs le thème autour duquel les séminaires des doctorants de l'Equipe Education familiale et interventions socio-éducatives auprès des familles a travaillé au cours de l'année universitaire 2016/2017 sous l'impulsion du groupe de doctorant.e.s et avec l'accueil et l'encouragement de la part des professeurs de l'équipe (Annexe 4).

Enfin, d'un point de vue personnel, le parcours de psychanalyse que j'ai entrepris au cours de ces années de thèse a été un espace important pour dire et faire face à mes doutes, mes questions, mes craintes et débloquent les situations dont la charge émotionnelle et la portée inconsciente risquaient parfois de faire obstacle à l'avancement du travail de recherche. La souffrance des personnes côtoyées brièvement le temps de certains entretiens a parfois fait écho à des expériences de pertes ou de deuils liées à mon histoire personnelle. Mon expérience psychanalytique a été alors une forme d'accompagnement essentiel pour déconstruire les mécanismes cristallisés et les dépasser. Le choix de l'objet de recherche n'est pas anodin. Le chercheur entretient un rapport particulier avec celui-ci car, au-delà de la valence scientifique et sociale du choix de la thématique étudiée, celle-ci recèle une signification plus ou moins apparente pour le chercheur, en fonction de ce qu'elle représente pour lui/elle par rapport à son propre vécu. Entreprendre un travail de prise de conscience par rapport à ces significations constitue une démarche qui relève de l'intime mais dont la dimension subjective et intersubjective entre inévitablement en contact avec la figure professionnelle du chercheur. Le

fait d'évoquer ces aspects au moment de l'exposition de la démarche de recherche, répond au besoin de rigueur et d'honnêteté scientifique qu'exige l'utilisation de méthodologies qualitatives.

Bien que le présent travail n'ait pas pour objectif d'appréhender les questions de la mixité familiale à travers une approche clinique, dans la mesure où, comme cela a déjà été explicité précédemment, les choix théoriques et méthodologiques se sont tournés vers d'autres aspects du phénomène étudié, je le garde clairement à l'esprit. Accorder une place à la dimension inconsciente des dynamiques conjugales et familiales, mais également des rapports intersubjectifs entre l'objet de recherche et le chercheur, nécessiterait la définition de nouveaux objectifs de recherche et de nouvelles modalités de recueil et d'analyse des données et, en somme, d'un tout autre projet de thèse. Dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons à donner à voir les ressorts des interactions chercheur-acteurs du terrain, en tant qu'éléments essentiels à la contextualisation du recueil des données et de leur interprétation. L'affirmation de la dimension subjective de l'usage d'une méthodologie qualitative et de son bien-fondé appelle le chercheur à expliciter, pour lui-même et pour le lecteur, le vécu expérientiel et émotionnel des contextes d'enquête. Il s'agit de reconnaître la place de la sensibilité du sujet-chercheur et de ses émotions, voire de les considérer non pas comme des entraves mais comme des outils utiles pour la recherche, tant est qu'elles soient reconnues et prises en considération.

5.1.6 Une recherche exploratoire

Nous avons vu que nombre de recherches menées dans le champ de la mixité aujourd'hui s'intéresse aux points de vue des sujets à propos de leur expérience du quotidien, leur vécu personnel quant à la gestion et la négociation des différences dans le couple conjugal et/ou parental et également à leur perception de la manière dont la mixité conjugale/familiale est représentée et accueillie dans les relations avec les autres. Ces recherches s'appuient pour la plupart sur des dispositifs méthodologiques de type qualitatif ou mixte (Rodriguez-Garcia, 2012 ; Therrien & Le Gall, 2012). Dans des pays d'immigration récente tels que l'Italie, où la mixité familiale demeure un phénomène relativement nouveau, bien souvent les études existantes sont de type exploratoire. Elles se situent dans un territoire donné, régional voire provincial (Parisi, 2008 ; Edelstein, 2008 ; Odasso, 2013 ; Cerchiaro, 2016). Le plus souvent, elles se focalisent sur un type de mixité définie en fonction de l'origine nationale ou géographique du conjoint étranger. Dans ces cas-là, le choix du pays de provenance est lié à sa représentativité au niveau national ou local par rapport à l'ensemble des couples mixtes, ou bien

aux représentations sociales qui peuvent y être associées, notamment celles concernant l'appartenance religieuse. C'est le cas, par exemple, pour les plus nombreuses études portant sur les couples italo-maghrébins (Alotta, 2001 ; Parisi, 2008, Odasso, 2013 ; Cerchiaro, 2016). Jusqu'à présent, aucune étude italienne ne s'est occupée de manière spécifique aux couples ou familles mixtes dont l'un des membres est originaire d'Afrique sub-saharienne. En l'absence de données concernant ces familles dans le contexte italien, notre démarche s'inscrit dans cette dynamique exploratoire d'un phénomène peu connu.

5.2 Présentation des techniques de recueil des données

5.2.1 L'entretien de recherche

L'entretien de recherche recouvre une grande variété de méthodes de recueil de données supposant la rencontre entre le chercheur et les participants à la recherche (Boutin, 2011 ; Van Campenhoudt & Quivy, 2011). Selon les caractéristiques de l'objet de recherche et la démarche adoptée pour l'appréhender, le choix du type d'entretien peut répondre à un besoin de plus ou moins grande flexibilité (Sauvayre, 2013). Quelle que soit la configuration choisie, « *l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux évènements dont ils ont pu être témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent* » (Blanchet & Gotman, 2007, p.24). L'objectif de l'entretien est ainsi d'accéder à des domaines d'expériences humaines multiples à travers le point de vue des personnes. Autrement dit, « *l'accès privilégié au monde du sujet est l'entretien et l'analyse des discours produits, en dépit des incertitudes entourant les façons dont il convient de les interpréter et les usages qui peuvent en être fait* » (Varro, 2003, p. 10). Notre recherche étant axée sur le vécu expérientiel des parents par rapport à l'histoire du couple conjugal/parental, tenant compte de la dimension migratoire physique et symbolique, et par rapport à leurs attitudes et pratiques de socialisation et d'éducation familiales, les données recherchées concernent à la fois des aspects de leurs trajectoires de vie, dans leurs dimensions sociales et individuelles, et à la fois les perceptions et les émotions liées à leurs expériences et aux systèmes de relations dans lesquels ils évoluent. Ainsi, nous avons considéré que la technique retenue devait être gage d'une flexibilité suffisante pour recueillir et interpréter leur histoire et leur vécu (Van Campenhoudt & Quivy, 2011) Nous avons donc choisi d'adopter une « démarche hybride » (Sauveray, 2013), en utilisant deux types d'outils répondant respectivement aux

interrogations sur la biographie des individus et sur les domaines de la socialisation et de l'éducation des enfants : l'entretien biographique et l'entretien narratif semi-directif.

5.2.2 L'entretien biographique : récit de l'expérience migratoire et de l'histoire conjugale/familiale

Rappel de la question 1 :

Au sein du couple mixte, lorsque le couple est formé par un parent italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne, quelle place occupe l'expérience migratoire dans la formation du couple et dans les relations conjugales et intrafamiliales ?

Pour y répondre, nous avons besoin de saisir la manière dont les membres du couple appréhendent l'expérience migratoire personnelle et de l'autre parent (entendue comme migration géographique et physique pour le parent migrant, comme « migration de contact » pour le parent autochtone, voire comme « migration intérieure » pour chacun des partenaires) en lien avec le parcours de vie de leur couple /famille. Pour cela, l'entretien narratif biographique paraît l'outil le plus adapté.

Selon Peneff, la méthode biographique comprend « *les récits travaillés et construits selon un schéma préétabli, d'une longueur conséquente avec des précisions et une chronologie suivie* » (Peneff, 1990, p.102-103). Ce type de technique de recueil amène le participant à se remémorer, raconter et réfléchir sur des périodes de sa vie (Peneff, 1994). Il est particulièrement indiqué lorsque l'enquête s'adresse à des sujets dont l'expérience personnelle et le vécu d'évènements particulièrement douloureux pourraient rendre difficile l'expression de soi. « *Ainsi, quand des questions courtes et directes difficiles à administrer pour des raisons psychologiques, sociales ou techniques (expériences délicates à évoquer, épreuves morales ou trop grande distance sociale entre enquêteur et enquêté : on pense ici à des évocations de guerre, de répression, des conflits politiques ou professionnels, des engagements clandestins), le chercheur invite l'enquêté à évoquer l'ensemble de cette séquence de vie.* » (Peneff, 1994, p.28). Le rôle du chercheur consiste à suivre la direction narrative prise par l'enquêté en approfondissant les thématiques inscrites dans le guide d'entretien à travers des questions ciblées (lorsqu'elles ne sont pas abordées spontanément par l'enquêté).

Parmi les diverses approches biographiques ayant été utilisées dans le cadre d'étude sur la mixité conjugale et familiale, nous avons pu constater que les chercheurs ont plutôt recours au « récit de vie » (Delcroix et al., 1989 ; Thiann-Bo Morel, 2009 ; Odasso, 2016 ; Cerchiaro,

2016). Dans le cadre de notre recherche, étant donné les objectifs de recherche que nous nous sommes fixés portant sur un large éventail de thématiques complémentaires (du parcours de vie aux processus de transmission et d'éducation) nous avons choisi d'utiliser une approche biographique plus contenue et plus ciblée. L'entretien biographique permet la liberté de parole nécessaire au récit du vécu tout en contenant le discours avec l'utilisation de questions ciblées. Ce choix s'est révélé efficace lors de l'accès au terrain d'enquête compte tenu des contraintes rencontrées en termes de limites de temps et de disponibilité des participants. Il nous a permis de conserver le temps nécessaire pour le recueil consacré à transmission identitaire et culturelle et aux stratégies éducatives.

Ainsi, nous avons ainsi privilégié une démarche hybride, associant l'enquête biographique et l'entretien narratif semi-dirigé.

5.2.3 L'entretien narratif semi-directif : saisir les perceptions du couple parental à propos de la transmission identitaire et culturelle et de l'éducation des enfants

Rappel des questions 2 et 3 :

2) Comment les membres du couple parental formé par un parent Italien et un parent originaire d'Afrique sub-saharienne mettent-ils en place le processus de transmission identitaire et culturelle en direction de leur enfant ?

3) Quelles sont les stratégies éducatives mises en œuvre par les membres des couples parentaux dont l'un des parents est Italien et l'autre est originaire d'un pays d'Afrique sub-saharienne, en Italie ?

Ces deux questions se réfèrent au monde des attitudes et des comportements des personnes relatifs au processus de socialisation, qu'il s'agisse aussi bien des choix parentaux par rapport à des marqueurs identitaires et culturels (prénom de l'enfant, transmission linguistique, religieuse et culturelle) que des conceptions et des pratiques relatives à l'éducation des enfants dans le quotidien. Milani et Pegoraro considèrent l'entretien narratif semi-directif comme une des techniques les plus adaptées dans le cadre d'études sur les contextes éducatifs adoptant une approche qualitative (Milani & Pegoraro, 2011). Celle-ci allie à la fois flexibilité et centrage sur des thématiques données en portant une attention particulière aux relations entre les divers milieux de vie des acteurs concernés.

Ce type d'entretien a pour objectif de se focaliser sur un sujet et de faire émerger les réflexions et les vécus des sujets. Il se déroule comme « *processus de communication interpersonnelle ou évènement communicatif complexe* » (Gianturco, 2005, p.84). Caractérisée par un aspect libre et informel, contrairement à une conversation, l'interviewé y a une place centrale (Atkinson, 2002). L'intervieweur guide le discours dans le suivi des thématiques abordées tout en suivant l'interviewé qui l'oriente dans le monde de son expérience subjective. L'utilisation de ce type d'entretien narratif nécessite de trouver le juste équilibre entre une ouverture suffisante de la part de l'intervieweur, afin de faciliter l'expression personnelle des sujets, et la focalisation de l'attention sur les thématiques traitées, pour que l'entretien fonctionne et atteigne les objectifs déterminés au préalable (Sorzio, 2005). La flexibilité de l'entretien narratif semi-dirigé a l'avantage de permettre le recueil d'un grand nombre d'informations. De plus, elle donne la possibilité de pouvoir demander des précisions en cours d'entretien et de varier l'ordre des questions en fonction du contenu du discours de l'interviewé et des thèmes abordés dans une interaction personnalisée, flexible et spontanée (Milani & Pegoraro, 2011). Si l'entretien narratif semi-dirigé s'appuie sur un guide d'entretien constitué de questions et de thématiques spécifiques à traiter au cours de l'entretien, l'une de ses spécificités repose dans la formulation de questions adaptées au contexte, à l'interaction et à l'unicité de la relation qui se crée entre les deux interlocuteurs, dans la recherche de la « bonne question » (Kaufman, 2016).

La qualité de l'interaction qui s'établit entre intervieweur et interviewé est décisive afin de mener à bien l'entretien. Il s'agit de créer un climat propice à l'expression de soi et à l'échange. Cet aspect est d'autant plus important compte tenu de la teneur émotionnelle des thèmes abordés et de leur impact sur les sujets-acteurs qui se racontent. Chaque entretien annonce une nouvelle rencontre, le renouvellement de la mise en jeu de ses propres compétences en tant que chercheur, et c'est justement à travers l'expérience répétée que la pratique se consolide. Notre expérience précédente dans l'utilisation de méthodologies qualitatives (en particulier lors d'études en anthropologie à l'Université Aix-Marseille et lors du mémoire de master mené à l'Université Bologne en Pédagogie et portant sur la mixité familiale du point de vue des mères d'origine étrangère) est un bagage qui nous a accompagné lors de ce travail de recherche. De plus, la phase de pré-test du guide d'entretien, lors de la réalisation d'entretiens exploratoires durant la phase initiale de la recherche a permis de préparer la mise en œuvre des entretiens de recherche.

Au cours de l'entretien se réalise une co-construction des données, dans l'interaction entre l'intervieweur et l'interviewé. Non seulement les questions sollicitent la recherche et l'élaboration de réponses de la part de l'interlocuteur, mais, à travers les relances et l'échange qui s'établit entre les deux individus en présence, un véritable travail de réflexivité en action se met en œuvre. On émet des hypothèses, on cherche des facteurs explicatifs, on cite des exemples se référant à l'expérience d'autres personnes qui viennent confirmer ou bien infirmer les hypothèses évoquées. « *L'entretien connaît ses meilleurs moments quand l'intervieweur et l'interviewé sont tous les deux parties prenantes du phénomène soumis à l'exploration. Quand tous les deux souhaitent véritablement comprendre* » (Weber, 1986, p.66). Considérant le travail de recueil de données par entretien comme un travail de co-construction dans l'intersubjectivité, les rencontres entre la chercheuse et les interlocuteurs ont été l'occasion de créer un espace unique de dialogue, favorisant ainsi le travail de compréhension (dans une attention constante à la nature des questions, à la façon de les poser, les mots et la langue utilisés, aux caractéristiques de chaque personne interviewée, son histoire et son vécu sur le moment, et à celles du chercheur).

5.3 Guide d'entretien

L'entretien a été pensé en deux temps dans une continuité entre la phase biographique et la phase semi-directive. Un guide d'entretien unique est utilisé pour ces deux phases (Annexe 5). Il a été élaboré à partir des travaux internationaux concernant la transmission identitaire et culturelle (Varro & Lesbet, 1986 ; Varro, 2005 ; Le Gall, 2003, 2014) et les styles éducatifs parentaux (Mutti, 2001 ; D'Ignoti, 2001 ; Novara, 2013) au sein des familles mixtes. La définition des thèmes et des sous-thèmes ainsi que la formulation des questions retenues dans le guide sont le résultat du travail d'opérationnalisation préalable mis en évidence dans la définition des axes de recherche et des dimensions explorés. Il est composé de sept parties.

- **Parcours migratoire et histoire familiale**

La première partie de l'entretien intitulée « Parcours migratoire et histoire familiale » comprend une question ouverte non-directive qui amorce la phase de l'entretien axée sur la narration biographique. Parmi les participants italiens, si la plupart sont originaires de la ville ou de la province où s'est déroulée l'enquête, sept d'entre eux sont originaires d'autres régions italiennes (principalement du Sud de l'Italie). A la suite des premiers entretiens, nous avons ajusté cette question initiale en y ajoutant une partie concernant les origines géographiques du

parent italien. Une question concernant le vécu de la migration (du parent africain comme du parent italien migrant interne d'une région à une autre) a été envisagée dans le cas où aucun élément n'émergeait de manière spontanée à ce sujet. Les aspects abordés au cours du récit biographique concernent :

- le parcours migratoire (origine, motifs, conditions, vécu émotionnel) ;
- la formation du couple (quand, comment, réactions de l'entourage) ;
- la formation de la famille (quand, comment, réactions de l'entourage).
- Le vécu émotionnel de la migration.

▪ **Transmission identitaire et culturelle**

La seconde partie du guide d'entretien s'intitule « Transmission identitaire et culturelle ». Les questions abordent les stratégies, attitudes et pratiques parentales, à partir de la naissance de l'enfant/des enfants, vis-à-vis de la transmission des marqueurs identitaires suivants :

- le choix du ou des prénoms ;
- les pratiques langagières des membres du couple parental et de l'enfant ;
- la transmission religieuse (confession, attitudes et pratiques religieuses).

▪ **Stratégies éducatives**

La troisième partie du guide d'entretien s'intitule « Stratégies éducatives » et est composée de questions abordant les domaines suivants :

- l'organisation de la vie quotidienne et répartition des tâches dans le couple ;
- l'éducation des enfants, transmission des règles et valeurs éducatives.

▪ **Relations avec les familles d'origine italiennes et africaines**

Cette partie aborde les relations du parent avec la famille proche (les grands-parents) et avec la famille plus élargie (oncles, tantes, cousins...) en Italie, dans le pays d'origine du parent africain et, lorsque c'est le cas, dans d'autres pays de la diaspora de la famille africaine. Les aspects traités sont les suivants :

- les rapports entre couple parental-enfant-famille élargie ;

- la fréquence des rapports et les modalités de maintien des liens transnationaux (langue.s, voyages, communications par téléphone, skype, réseaux sociaux....).

- **Les enfants et leurs relations sociales**

Centrée sur l'enfant et la perception que les parents ont de son vécu expérientiel, cette partie aborde les domaines suivants :

- L'enfant dans son milieu familial (relations entre l'enfant et les divers composants du groupe familial) ;
- L'enfant dans la famille élargie : les relations entre l'enfant et la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, cousins) ;
- L'enfant dans son milieu scolaire : les relations avec ses pairs (amis, camarades), les enseignants et l'entourage ;
- Le rapport à soi et aux autres par rapport à la perception de l'aspect physique et de la couleur de peau.

- **Perception du terme « famille mixte »**

Le terme « famille mixte », tant analysé dans les recherches (Varro, 2003 ; Philippe & Collet, 2008 ; Caballero, 2010), est questionné à travers le point de vue des participants. Mixité conjugale et familiale étant des constructions sociales, il paraît crucial d'interroger les individus inclus dans une catégorie le plus souvent définie par les autres (et utilisée lors de l'enquête). Les participants sont amenés à s'exprimer sur leur perception de la différence, de la mixité et, en particulier, sur leur manière de se définir en tant que famille dont un des parents est africain. L'insertion de cette question finale envisagée dès le départ de la phase exploratoire de l'enquête (Unterreiner, 2015 ; Cerchiaro, 2016), est apparue comme une nécessité pour répondre aux interrogations nées du constat de l'impact que cette terminologie provoque aussi bien dans le milieu universitaire et socio-éducatif, que dans certains milieux familiaux. Les réactions et les critiques reçues par rapport à l'utilisation des termes « mixité » « couple ou famille mixte » et « famille italo-africaines ou afro-italiennes » nous ont confirmé l'importance de saisir le point de vue des personnes directement concernées. Considérés en tant qu'experts de leur propre expérience, les entendre à ce sujet nous a semblé relever d'une question éthique et d'une cohérence avec l'approche compréhensive adoptée.

Conclusion

En phase de conclusion de l'entretien, une ultime question ouverte permet aux participants de compléter ce qui a déjà été dit ou bien de parler d'un aspect qui n'a pas été traité au cours de l'entretien et qu'ils souhaitent évoquer.

Le guide d'entretien se conclut par une question invitant l'interviewé à évaluer le déroulement de l'entretien et à donner son vécu de l'entretien.

5.4 Présentation des techniques d'analyse des données

5.4.1 Méthode d'analyse de l'entretien biographique

Tous les entretiens ont été retranscrits intégralement et ont été analysés de manière « manuelle », sans l'utilisation de logiciel d'analyse des données qualitatives. Après une première lecture flottante visant à repérer les thèmes et les « unités de sens », nous avons procédé par analyse thématique du texte. Nous avons découpé le corpus selon des unités thématiques abordées par les sujets (Barbillon & Le Roy, 2012).

En particulier, dans cette partie biographique de l'entretien, nous avons choisi de suivre une méthode d'analyse thématique verticale, par entretien (Ghiglione & Matalon, 1978). Elle se déroule de la manière suivante : « *le choix du découpage du corpus se fait en fonction des unités de sens. Il s'agit d'établir, pour chaque entretien, la logique suivie par l'interviewé, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les sujets abordent les thématiques, reviennent plus ou moins régulièrement sur certaines, les associent entre-elles.* » (Barbillon, Le Roy, 2012, p.52). Ce choix d'analyse est intrinsèquement lié à la typologie d'entretien, et aux types d'informations qu'ils contiennent. Dans le cas d'entretien biographique : « *chaque structure d'entretien est riche d'informations psychologiques ou sociologiques pouvant apporter un éclairage à la problématique. De manière générale, l'analyse par entretien s'intéresse plus spécifiquement au construit et au processus de pensée d'un individu.* » (Barbillon, Le Roy, 2012, p.52). Ce type de procédé répond entre autres à des objectifs biographiques.

Exemple de grille d'analyse pour une analyse verticale d'un entretien :

ENTRETIEN 1				
U	Corpus	Non verbal	Thème	Sous-thèmes
1	<i>extrait d'entretien</i>			
2	<i>extrait d'entretien</i>			

U = unité de découpage

Les données recueillies ont été analysées pour identifier :

- Les origines des parents : le parcours migratoire du parent africain, la période d'arrivée en Italie, la durée de la présence en Italie, les motifs de la migration, l'éventuel parcours migratoire interne du parent italien ;
- La trajectoire conjugale du couple : le moment de la rencontre, le contexte de la rencontre, la cohabitation, l'éventuel mariage, les relations avec les familles d'origines et l'entourage, l'éventuelle séparation ;
- La trajectoire familiale : la naissance du ou des enfants, le moment de leur entrée à la crèche ou à l'école, les relations avec les grands-parents, les familles d'origines et l'entourage ;
- La situation familiale actuelle : composition familiale, écoles fréquentées par les enfants ;

Une fiche d'informations générales a été complétée par les participants en fin d'entretien, dans le but d'intégrer, dans la mesure du possible, les données sociodémographiques éventuellement manquantes (prénom, nom, date et lieu de naissance des parents et des enfants, diplôme et profession des parents, lieu de résidence actuel, écoles fréquentées par les enfants).

5.4.2 Méthode d'analyse de l'entretien semi-directif

L'entretien narratif semi-dirigé a été retranscrit intégralement à la suite de la retranscription de l'entretien biographique. La même approche de type « manuel » a été utilisée pour l'analyse (Milani & Pegoraro, 2011).

Une première analyse thématique a été réalisée entretien par entretien, à travers une « lecture flottante » permettant de nous approprier le corpus et de choisir les pistes d'analyse et

les choix du découpage. Pour chaque entretien, nous avons tenu compte de la logique reliant le corpus des données recueillies à nos questions de recherche (Blanchet & Gotman, 2007). &

Dans un deuxième temps, nous avons adopté une démarche transversale de découpage du discours à partir des catégories repérées dans l'ensemble des entretiens (Boutin, 2011). Les passages du corpus ont été regroupés en fonction de ces catégories. Une partie des catégories a été établies préalablement au moment de l'élaboration de la problématique et de la construction du guide d'entretien, tandis que d'autres ont émergées au moment de la lecture du corpus.

Le corpus a été analysé à l'aide de la méthode d'analyse thématique horizontale davantage utilisée pour les entretiens semi-directifs. L'intérêt est porté sur la structure du discours et sur les unités thématiques repérées dans le corpus de texte. L'observation de chaque thématique est réalisée de manière transversale à tous les entretiens. « *Chaque entretien sera ainsi découpé et les informations ventilées dans une grille d'analyse organisée par thématique* » (Barbillon & Le Roy, 2012, p.54).

Exemple de grille d'analyse pour une analyse horizontale

Thématique	P = participant	Corpus	Sous-thèmes
	M1	<i>extrait d'entretien</i>	
	M2	<i>extrait d'entretien</i>	

5.5 Présentation des critères d'inclusion de la population

Dans le cadre d'une recherche qualitative la définition des caractéristiques de la population étudiée ne répond pas à une exigence de représentativité. « *Dans la recherche qualitative, le caractère significatif des critères habituels (âge, profession, situation familiale, résidence) devient moins opérant : ils fixent le cadre mais n'expliquent pas, alors que l'histoire de l'individu explique* » (Kaufman, 2016, p.40). L'idéal est de pondérer les critères (par exemple, l'âge, la profession, etc.) en ayant conscience qu'il ne s'agira pas d'un échantillon représentatif. Dans le cas de la présente recherche l'intention est effectivement de comprendre un phénomène en soulignant la diversité et l'unicité des manières de le percevoir et de se le représenter (Milani & Pegoraro, 2011). A partir de la problématique de recherche et des questionnements de recherche, un certain nombre de critères ont été établis pour donner une homogénéité au groupe de participants impliqués dans la recherche.

Cette étude a concerné des pères et des mères. La constitution du groupe de participants à l'étude a répondu aux critères d'inclusion suivant :

- Le couple parental est marié, en cohabitation ou séparé ;
- Les parents ont au moins un enfant de trois ans et plus ;
- Un des parents est italien et l'autre parent est originaire d'un pays d'Afrique subsaharienne (qu'il soit de nationalité étrangère ou bien qu'il ait acquis la nationalité italienne) ;
- Le parent immigré est né et a grandi dans un pays d'Afrique sub-saharienne et a immigré en Italie à l'âge adulte ;
- Au moins l'un des parents réside à Bologne et sa province.

Compte tenu des difficultés que nous avons rencontrées pour accéder au terrain et former un groupe de participants suffisamment consistant pour arriver à saturation des informations, nous avons décidé d'accepter un certain degré d'hétérogénéité des variables. Ainsi, tout en répondant aux critères retenus, parmi les familles rencontrées on constate des différences au niveau du pays de provenance du parent migrant, des générations et de la composition familiale. Dans le cadre d'une étude fondée sur une approche compréhensive, ayant une ambition exploratoire de la réalité étudiée, ces aspects hétérogènes sont considérés comme une richesse permettant d'avoir une plus large déclinaison du phénomène, à travers les expériences individuelles et uniques des familles incluses dans la recherche.

5.6 Terrain d'enquête

5.6.1 Modalités d'accès au terrain

La stratégie mise en place afin d'accéder au terrain d'enquête et d'entrer en contact avec les futurs participants s'est déroulée sur plusieurs niveaux.

D'une part, j'ai réalisé un repérage des services et institutions publiques et associatives considérés comme des terrains favorables à la présence de couples mixtes. Ainsi, j'ai rencontré les responsables d'associations socio-culturelles et d'institutions publiques et religieuses locales œuvrant dans le secteur de la promotion de l'interculturalité et du vivre ensemble entre population locale et communautés de migrants sur le territoire bolognais. En particulier, je me

suis adressée au responsable du Centre Interculturel de la ville¹¹ ainsi qu'aux représentants d'associations de médiation interculturelle, d'associations de la communauté sénégalaise et de la communauté camerounaise, à des acteurs participant à des projets pour l'accueil des migrants. J'ai également rencontré les responsables des bibliothèques interculturelles de la ville. Les personnes-ressources rencontrées ont collaboré à la recherche en partageant leur perception du contexte interculturel actuel au niveau territorial et, pour certains, en me fournissant les premiers contacts avec des membres d'unions mixtes.

D'autre part, j'ai fait appel à mon réseau social, amis, collègues et personnes rencontrées sur le terrain d'enquête.

La formation de la population a été réalisée à travers la technique de la boule de neige. A partir du premier noyau de personnes-ressources et de participants, par effet boule de neige, les nouveaux contacts fournis ont permis d'étoffer le groupe et d'atteindre un nombre satisfaisant de participants. La technique utilisée a fonctionné mais de manière limitée. Dans certaines situations, elle s'est révélée stérile.

La non-participation, a priori problématique dans la mise en œuvre de la recherche empirique, s'est avérée une occasion de réfléchir sur des possibles éléments de connaissance sur le phénomène étudié. En dehors d'une question pratique de temps à disposition pour prendre part à un entretien de recherche, j'ai pu comprendre que la difficile adhésion à l'enquête est significative de la délicatesse du sujet traité. Le thème de la recherche a pu susciter des résistances voire des craintes d'affronter des questions jugées trop intimes ou trop conflictuelles pour les acteurs concernés. Parler de son couple et de sa famille, dans un contexte sensible et potentiellement vulnérable en raison de la stigmatisation dont les membres des familles africains peuvent être victimes, peut s'avérer particulièrement délicat voire impossible. En particulier, dans les cas spécifiques d'instabilité conjugale voire de séparation, pour certains parents la situation d'entretien a pu être perçue comme une source de déstabilisation voire de souffrance à éviter.

¹¹ Le Centre Interculturel Zonarelli est un lieu de rencontre et de rassemblement des associations communautaires présentes sur le territoire bolognais et de socialisation avec la population locale. Lors d'un entretien avec son responsable, Fausto Amelii, celui-ci a partagé sa réflexion à propos de la société italienne contemporaine, une société faite de contradictions qui à la fois exprime une peur face à la diversité et à l'Autre et à la fois est attirée par cet Autre. A travers le rôle des médias et des politiques, la société a emphatisé le rôle de la peur mais pas le côté Eros, fascination, de la diversité. En alimentant « l'industrie de la peur » la politique travaille sur la peur de l'autre. Il cite Francois Tosquelles, médecin psychiatre catalan parmi les inventeurs de la psychothérapie institutionnelle, pour affirmer que « l'autre est notre analyste », celui qui fait émerger nos contradictions et nous en fait prendre conscience, dans une tentative de relier et d'intégrer ces deux pôles.

5.6.2 Modalités de déroulement de l'entretien

De manière générale, les entretiens se sont déroulés le plus souvent au domicile des participants. Dans trois cas ils ont été menés sur le lieu de travail de l'interviewé et dans cinq cas dans un lieu public (parc et cafés).

Après avoir été prévenus au préalable par la personne m'ayant donné leurs références, j'ai contacté les participants par téléphone. Ce premier échange téléphonique a été l'occasion de présenter la recherche et d'expliquer les modalités de déroulement de l'entretien. Généralement, l'entretien a été une rencontre unique. Lorsque cela s'est avéré nécessaire (et possible) un deuxième entretien a été organisé.

J'ai mené moi-même tous les entretiens. Excepté dans deux cas où la mère et le père ont été présents ensemble pendant une partie de l'entretien, tous les autres se sont déroulés exclusivement de manière individuelle. Les entretiens ont duré entre une heure et deux heures et demi.

5.7 Présentation des participants

▪ Nombre d'entretiens

L'étude a concerné 19 familles¹². Au total, 35 entretiens ont été menés auprès de 29 parents (18 mères, 11 pères). Dans 10 cas, il a été possible d'interviewer la mère et le père du couple parental, marié ou en cohabitation, en entretien individuel.

▪ Age des parents

Les interviewés appartiennent à des générations différentes, allant du début des années 1950 aux années 1980.

A propos de la différence d'âge dans le couple parental, nous notons que :

- Dans trois couples, les parents ont le même âge ;
- Dix pères sont plus âgés que la mère. La différence d'âge entre les parents va de 4 ans à 15 ans ;

¹² Une famille franco-sénégalaise avait été considérée initialement comme participant à la recherche, mais bien que s'agissant de couple afro-européen, les caractéristiques spécifiques de ce couple dont aucun des deux conjoints n'est autochtone nous a amené à ne pas les intégrer dans le groupe des participants. D'un point de vue exploratoire, l'entretien mené auprès de la mère et les thématiques soulevées à propos de l'éducation des enfants nous a apporté des éléments utiles à la construction de notre objet et à la définition de notre population.

- Six mères sont plus âgées que le père. Ils ont entre 3 à 13 ans de différence d'âge.

	30-40 ans	40-50ans	50-60ans	Plus de 60 ans
Mère	6	5	6	2
Père	2	8	6	3

▪ Sexe et âge des enfants

Le nombre total de filles et de garçons issus des couples mixtes participant à l'enquête est presque équivalent (23 garçons, 20 filles).

L'âge des enfants présente une grande amplitude liée à l'amplitude générationnelle observée dans le groupe des parents. Au moment des entretiens, l'âge des enfants varie du jeune enfant (de quelques mois) à l'adulte (né dans les années 1980).

Sexe		Age			
Masculin	Féminin	0-12 ans	12-18 ans	18-24 ans	Plus de 24 ans
23	20	23	9	6	1

▪ Composition familiale

Le groupe est formé de 11 familles nucléaires, 5 familles recomposées et 4 familles monoparentales.

Parmi les familles nucléaires nous comptons 3 couples mère africaine-père italien et 8 couples mère italienne-père africain.

Hormis le cas d'une famille formée par un père sénégalais et une mère italienne, divorcée et ayant eu deux enfants d'une précédente union avec un homme italien, les quatre autres familles sont formées par une mère italienne et un père africain ayant eu des enfants d'une précédente union en Italie avec une femme italienne et, dans un cas, en Afrique.

Dans une seule des familles monoparentales, les parents, aujourd'hui séparés, vivent dans la même ville d'Italie. Dans deux autres cas, le père d'origine africaine ne vit plus en Italie et les contacts avec les mères et avec les enfants sont très rares. Dans un cas enfin, depuis la séparation, le père originaire d'Afrique sub-saharienne vit toujours en Italie (où habite l'ainé aujourd'hui adulte) tandis que la mère italienne a quitté le pays avec les cadets aujourd'hui adolescents. Parents et enfants se voient régulièrement.

Famille nucléaire	11
Famille recomposée	4
Famille monoparentale	4

▪ **Situation socio-professionnelle**

Parmi les familles rencontrées, 15 d'entre elles présentent une situation d'hétérogamie sociale. Dans plus de la moitié des familles, le parent italien a un statut professionnel plus élevé que le parent migrant. Dans quatre cas, l'écart est relativement important dans la mesure où la mère italienne, issue d'un milieu aisé, a un statut socio-professionnel moyen-élevé (chef d'entreprise, consultante, responsable marketing) tandis que le père a un emploi peu qualifié (cantinier, ouvrier, maçon) ou est au chômage.

Dans quatre cas, le statut socioprofessionnel des parents est équivalent, qu'il corresponde à un niveau social bas (ouvrier) ou moyen (employé).

Dans trois cas, le statut socioprofessionnel du parent migrant est moyen-élevé et supérieur à celui du parent italien. C'est le cas de deux commerçants (le gérant d'un restaurant et la gérante de centres de beauté) et d'un ancien sportif de haut niveau.

Les trajectoires professionnelles des participants ont parfois évolué dans le temps, et ont été marquées par des changements. Pour deux mères et dix pères originaires d'Afrique subsaharienne le parcours professionnel est caractérisé par une précarité de l'emploi et par l'expérience du chômage. Les parents italiens ont pour la plupart des carrières stables.

▪ **Pays d'origine des parents**

Parmi les mères, 16 sont italiennes. Nous observons une distinction d'origine entre les 13 mères originaires de la région Emilie-Romagne et les trois autres ayant réalisé une migration interne, en provenance d'autres régions (Pouilles, Campanie et Haut-Adige).

Les trois mères originaires d'Afrique subsaharienne proviennent respectivement de Somalie, Cameroun et Sénégal.

Parmi les pères, trois sont italiens, dont l'un a quitté la Calabre pour vivre dans le Nord depuis plus de 30 ans. Les pères originaires d'Afrique sub-sahariennes proviennent du Cameroun (1), Erythrée (1), Ethiopie (1), Nigeria (4), Sénégal (6) et Tanzanie (1).

	Afrique Sub-saharienne									
	Italie (Bo)	Italie (Sud)	Burundi	Cameroun	Erythrée	Ethiopie	Nigeria	Sénégal	Somalie	Tanzanie
Mères	13	3		1				1	1	
Pères	2	1	2	1	1	1	4	6		1

La composition du groupe des participants, guidée par la technique de la boule de neige, n'est pas sous-tendue par une intentionnalité de représentativité de « l'échantillon » par rapport à la situation démographique des unions mixtes entre citoyen italien et un citoyen d'origine africaine au niveau national. Pourtant, avec seulement trois couples formés par un homme italien et une femme africaine on constate une nette surreprésentation des hommes. En lien avec celle que l'on observe au niveau de la population générale, cette surreprésentation peut également s'expliquer par un effet de la technique de la formation du groupe et par les caractéristiques des participants rencontrés (principalement des hommes et principalement originaires de pays dont la population masculine migrante est plus nombreuse que la population féminine en Italie).

▪ Parcours migratoire

Les parcours migratoires présentent de multiples diversités aussi bien du point de vue des caractéristiques du pays d'origine, de la période historique de l'immigration, de ses conditions et de ses raisons.

Nous avons choisi de considérer les parcours à partir de la variable du pays d'origine, créant ainsi une homogénéité entre parents provenant des mêmes pays ou bien de la même région africaine. C'est le cas en particulier des parents provenant de pays de la Corne d'Afrique (Somalie, Erythrée et Ethiopie).

- Parcours migratoires des parents originaires des pays de la Corne d'Afrique

Arrivés en Italie entre 1974 et 1988, ils ont grandi dans des pays en guerre et en proie à la pauvreté et la famine. Par le biais de leur famille au pays et de réseau de connaissances

présentes en Italie ils ont pu rejoindre la péninsule et y trouver du travail ou y mener des études grâce à une bourse d'études.

Le père éthiopien immigré à 17 ans est le parent arrivé le plus jeune en Italie pour travailler dans une famille italienne comme domestique dans la ville où il vit encore aujourd'hui.

Le père érythréen arrive à 19 ans dans la ville où il vit encore aujourd'hui pour y suivre une formation technique financée par une bourse, dans le projet de repartir mettre en application ses compétences. Il change d'orientation et poursuit des études de médecine en travaillant avant d'ouvrir un restaurant.

La mère somalienne débarque à Rome pour y suivre des études grâce à une bourse avec le projet de poursuivre son voyage jusqu'en Amérique du Nord pour y rejoindre des membres de sa famille. Elle commence à travailler, ne finit pas ses études et rencontre son conjoint qu'elle rejoint dans la ville où ils vivent encore aujourd'hui.

	Pays d'origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Principales raisons de la migration
Mère	Somalie	1988	28	Politique (guerre) Etudes
Père	Ethiopie	1974	17	Politique (guerre) Travail
	Erythrée	1981	19	Politique (Guerre) Formation professionnelle

- Parcours migratoires des pères originaires du Sénégal

La mère sénégalaise est arrivée à 28 ans dans la ville où elle vit aujourd'hui et où elle a rencontré son conjoint. En cours d'études universitaires en langue italienne son projet était de compléter ses deux ans d'études et de retourner au Sénégal pour passer son diplôme et trouver un emploi. Elle rencontre son conjoint peu de temps après son arrivée en Italie et ne retourne pas à temps dans son université pour obtenir son diplôme. Elle commence à travailler et fonder une famille.

Quatre pères sénégalais sont venus en Italie dans l'espoir de trouver du travail et d'améliorer leurs conditions de vie et de celles de leurs familles restées au pays. Ils représentent

diverses générations ayant effectué la migration vers l'Europe, se retrouvant parfois dans des situations de grande précarité et d'irrégularité au cours des mois voire des premières années de leur arrivée en Italie.

Après une formation comme médiateur interculturel, un père devient employé auprès d'un service pour les réfugiés de sa commune. Son contrat n'est pas renouvelé après plus de 20 ans de service. Il entreprend une activité commerciale entre l'Italie et le Sénégal.

Un père venu avec le projet d'entreprendre une carrière de footballeur professionnel finit par trouver un emploi de manœuvre qu'il a conservé à ce jour.

Un autre père est d'abord arrivé dans le sud de l'Italie avant de venir rejoindre la nombreuse communauté sénégalaise qui vit dans une région touristique de la côte Adriatique et y travailler.

Après plusieurs années passées dans le sud de l'Italie, où ils se sont rencontrés avec une mère participant à l'enquête et où ils ont eu une fille et formé une famille unie jusqu'au 8 ans de l'enfant, un père a quitté le pays pour poursuivre les activités commerciales de sa mère, se marier et fonder une famille dans son pays d'origine.

Deux pères sénégalais ont rencontré leur conjointe en Italie, dans le cadre d'un voyage de tourisme pour l'une et dans le cadre d'un voyage professionnel et de coopération internationale pour l'autre. Après une vie commune au Sénégal, le couple décide de repartir vivre ensemble dans le pays d'origine de la mère et d'y fonder une famille.

	Pays d'origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Principales raisons de la migration
Mère	Sénégal	2002	27	Poursuite des études
Père	Sénégal	1980	19	Economique
	Sénégal	1994	20	Economique
	Sénégal	1995	21	Economique
	Sénégal	1998	25	Familiale
	Sénégal	2004	24	Economique
	Sénégal	2006	33	Famille

- Parcours migratoires des parents originaires du Nigeria

Deux pères nigériens sont venus en Italie grâce à une bourse d'étude et ont commencé des études à l'université qu'ils ont interrompu pour travailler. Parmi eux, le père arrivé en 1979 est parmi les premiers immigrés en provenance du Nigeria en Italie. Il est venu dans l'intention de poursuivre des études au sein de l'Université pour les étrangers de l'Université de Pérouse grâce à une bourse d'études mais il abandonne rapidement pour trouver du travail. Il quitte le centre de l'Italie pour une ville du Nord où il a rencontré sa conjointe et où il vit encore aujourd'hui.

Les pères arrivés dans les années 1990 ont des parcours atypiques.

L'un d'eux a quitté le Nigéria à 18 ans et a vécu plusieurs années en Lybie et en Turquie avant de venir vivre en Italie pour des raisons sentimentales. Cette première liaison s'interrompt mais il reste en Italie et s'installe dans une ville du Nord de l'Italie où il rencontrera sa conjointe.

L'autre est né au Nigeria mais a passé une partie de son enfance aux Etats Unis. Il est retourné vivre au Nigeria pendant son adolescence et y a fait ses études. Après une période en Allemagne il est venu travailler dans le nord de l'Italie comme journaliste indépendant au sein d'une base militaire américaine. C'est à ce moment-là qu'il rencontre la mère de ses enfants. Par la suite son parcours sera chaotique, jusqu'à ce qu'il reparte au Nigeria.

	Pays d'origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Principales raisons de la migration
Père	Nigeria	1979	26	Instabilité politique du pays /Etudes
	Nigeria	1990	24	Instabilité politique du pays/ Travail
	Nigeria	1990	21	Instabilité politique / Economique Etudes
	Nigeria	1995	27	Instabilité politique du pays / Travail

- Parcours migratoires des parents originaires du Cameroun

La mère camerounaise arrive à 26 ans dans une ville du Nord de l'Italie où vivent ses sœurs. Elle a laissé au pays une fille de 8 ans confié à sa famille. Elle trouve du travail comme employée de ménage et peut ainsi contribuer à subvenir aux besoins de sa famille au Cameroun.

Le père camerounais quitte son pays à 24 ans alors qu'il est encore étudiant car il fuit la répression du régime dictatorial en place. Militant engagé, sa situation est en danger au Cameroun encore aujourd'hui. Il reprend des études et travaille parallèlement. Il devient médiateur interculturel avant de devenir formateur.

	Pays d'origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Principales raisons de la migration
Mère	Cameroun	2008	26	Economique /Travail
Père	Cameroun	1994	24	Politique /Etudes

- Parcours migratoires des parents originaires du Burundi

Arrivé presque à la même époque en Italie, les deux pères burundais ont des parcours distincts.

Le premier d'entre eux a rencontré sa conjointe au cours d'études universitaires en Chine. Il est retourné au Burundi et, pour un temps, ils vivent leur relation à distance. Lorsque la situation de guerre devient trop dangereuse, il quitte son pays et vient rejoindre sa femme dans la ville où ils vivent encore aujourd'hui.

L'autre père originaire du Burundi quitte son pays en 1993, à 20 ans, pour entreprendre une carrière sportive professionnelle qui lui vaudra un succès international.

	Pays d'origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Principales raisons de la migration
Père	Burundi	1992	28	Politique (guerre) / Famille
	Burundi	1993	20	Politique (guerre) / Carrière sportive

- Parcours migratoires du parent originaire de la Tanzanie

Le père originaire de la Tanzanie est un des rares ressortissants de son pays dans la région. Après avoir grandi jusqu'à 22 ans dans un orphelinat il parvient à quitter son pays, où il rencontre des problèmes avec la mafia locale, grâce à l'intermédiaire d'une organisation non gouvernementale italienne. Après une période de précarité, il arrive dans le nord du pays où il connaît une famille de missionnaire italienne. Il est accueilli dans une paroisse avant de trouver un emploi et de rencontrer sa conjointe bénévole dans l'enseignement de l'italien aux étrangers au sein de la paroisse.

	Pays d'origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Principales raisons de la migration
Père	Tanzanie	2004	24	Politique / Travail

▪ **Parcours familial**

Des fiches synthétiques présentent les histoires familiales de chacune des familles (Annexe 6). Elles sont articulées autour des principales étapes ayant marqué le parcours individuel de chaque membre du couple jusqu'au moment de leur rencontre et de la formation du couple et de la famille. Les principaux éléments de contexte situent les circonstances dans lesquelles les parcours ont pris forme.

Tableau des informations concernant les participants																	
Mères					Pères					Enfants**							
Code	Année de naissance	Pays d'origine	Nationalité	Année d'arrivée en Italie	Diplôme le plus élevé	Activité actuelle	Code	Année de naissance	Pays d'origine	Nationalité	Année d'arrivée en Italie	Diplôme le plus élevé	Activité actuelle	1	2	3	4
M1	1952	Italie	Italienne		Equivalence du brevet	Employée	P1	1952	Ethiopie	Italo-éthiopienne	1974	Equivalence du brevet	Retraité - Ancien manoeuvre	1980			
M2	1985	Italie	Italienne		Licence en sciences politiques	Educatrice	P2	1970	Cameroun	Italienne	1994	Licence Business administration	Formateur	2010	2013		
M3	1959	Italie	Italienne		Niveau baccalauréat	Employée	P3	1953	Nigeria	Italo-nigériane	1979	Licence Economie et commerce	Traducteur pour réfugiés/ Employé	1992	1994		
M4	1960	Somalie	Italo-somalienne	1988	Licence de Lettres	Médiatrice socioculturelle	P4	1951	Italie	Italo-somalienne		Licence Arts, musique et spectacle	Retraité - Ancien éducateur socioculturel	1996			
M5	1980	Italie	Italienne		Maîtrise en Communication	Employée / Marketing	P5	1980	Tanzanie	Tanzanienne	2004	Equivalent du baccalauréat	Cuisinier	2003	2009	2010	2013
M6	1969	Italie	Italienne		Maîtrise en musique	Employée / Professeure de piano	P6	1973	Sénégal	Sénégalaise	2006	Élémentaire	Danseur - Professeur de danse	2007	2010		
M7	1977	Italie	Italienne		Licence	Assistante sociale	P7	1984	Sénégal	Sénégalaise	2007	Diplôme professionnel Electricien	Ouvrier	2001	2006	2012	
M8	1966	Italie	Italienne		Licence	Employée	P8	1969	Nigeria	Italo-nigériane	1990	Licence	Chauffeur Président Coop. Sociale	2008			
M9	1975	Sénégal	Sénégalaise	2002	Licence en Langue italienne	Employée	P9	1964	Italie	Italienne		Licence	Employé	2004	2009	2015	
M10		Italie	Italienne		Maîtrise	Enseignante	P10	1973	Burundi	Italo-burundaise	1993	Equivalent du baccalauréat	Employé marketing - Ancien athlète	2000	2001	2015	
M11	1971	Italie	Italienne		Maîtrise en psychologie	Travailleur social auprès de migrants	P11	1966	Nigeria	Italo-nigériane	Années 1990	Equivalent du baccalauréat	Chauffeur	2007	2010		
M12	1980	Italie	Italienne		Equivalent du Bac en gestion	Employée	P12	1974	Sénégal	Sénégalaise	1999	Diplôme commerce	Magasinier	2006	2013	2015	
M13	1964	Italie	Italienne		Maîtrise en langue chinoise	Commerçante	P13	1964	Burundi	Italienne	1992	Maîtrise	Sans emploi	1994	1996	2000	
M14	1982	Cameroun	Camerounaise	2008	Equivalent du brevet	Sans emploi	P14	1966	Italie	Italienne		Equivalent du BacPro	Ouvrier	2000	2011	2014	
M15	1965	Italie	Italienne		Diplôme d'infirmière	Infirmière	P15	1973	Sénégal	Italienne	1998		Sans emploi	1999	2001		
M16	1961	Italie	Italienne		Equivalent Bac <u>Proen</u> agriculture	Employée de cantine	P16	1974	Sénégal	Sénégalaise	1994	Diplôme technique en électronique	Commerçant	1999			
M17	1976	Italie	Italienne		Equivalent du baccalauréat scientifique	Employée	P17	1968	Nigeria	Nigériane	1995	Licence en business administration	Travailleur autonome	2001	2008		
M18	1953	Italie	Italienne		Equivalent du Brevet	Chef d'entreprise	P18	1961	Sénégal	Italo-sénégalaise	années 1980	Equivalent du baccalauréat	Commerçant	1992			
M19	1971	Italie	Italienne		Equivalent du baccalauréat scientifique	Aide à domicile	P19	1962	Erythrée	Italien	1981	Diplome de médecine	Restaurateur	1991	2004	2004	

*Les diplômes soulignés ont été obtenus dans le pays d'origine.

**Les informations en italique indiquent la date de naissance d'un enfant d'un des deux parents d'une précédente union.

6 CHAPITRE

PRESENTATION DE L'ANALYSE DES RESULTATS

A propos des verbatim

Tous les prénoms des participants ont été modifiés.

Le codage de nomination des interlocuteurs dans les verbatim est le suivant :

M : mère

P : père

E : enquêtrice

Les entretiens en italien ont été traduits en français par moi-même.

Le texte des entretiens en français est laissé tel quel.

Lorsque l'enquêté utilise un mot italien il est traduit entre parenthèse dans le texte.

Lorsque l'enquêté passe du français à l'italien, les phrases entières en italien sont traduites en notes de bas de page.

Ce chapitre présente les résultats de la recherche. Il s'articule autour de trois sous-chapitres définis suivant les axes de recherche retenus. Le premier sous-chapitre expose l'analyse des résultats concernant l'expérience migratoire et la formation du couple conjugal tenant compte des relations familiales à travers le récit biographique des pères et des mères. Le deuxième sous-chapitre rend compte des processus de transmission identitaire et culturelle à travers les trois marqueurs identitaires principaux (prénom, langue, religion). Le dernier sous-chapitre affronte les stratégies éducatives parentales tenant compte des dynamiques à l'œuvre au sein des microsystèmes et des mésosystèmes. Chaque chapitre se clôture par une synthèse des résultats.

6.1 Expérience migratoire, couple conjugal et relations familiales

Nous présentons ici la première partie des résultats ayant émergés de l'analyse du corpus de données recueillies concernant la dimension biographique de notre objet de recherche. Nous avons tenté de suivre une logique chronologique permettant de saisir les multiples aspects des parcours individuels propres au vécu migratoire des parents originaire d'Afrique subsaharienne en commençant par tenir compte de leur contexte d'origine pour parvenir jusqu'à croiser leurs parcours avec celui des parents autochtones. Ce travail nous amène à mettre en lumière la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu dans l'expérience migratoire. La prise en comptes des divers milieux de vie avec lesquels les personnes se trouvent nous permet d'avoir une perspective globale de leur vécu expérientiel (milieux familiaux, professionnels, amicaux et socioculturels).

Dans un premier temps, nous abordons les résultats relatifs à l'expérience de l'émigration et de l'immigration. Nous présentons les divers contextes d'origines des parents migrants ainsi que la diversité des conditions de leur migration. Ensuite, nous exposons les caractéristiques des projets migratoires et la manière dont ils sont mis en œuvre. Ceci nous amène à évoquer la question des difficultés de vivre l'immigration pour le migrant africain en Europe, et en particulier en Italie. Nous voyons enfin comment l'insertion dans le monde du travail, la réussite professionnelle et le développement d'un réseau social contribuent au projet migratoire.

Dans un second temps, nous en arrivons au moment de la rencontre du parent migrant avec une personne italienne et aux conditions principales de la formation du couple. Tout d'abord, nous avons repéré les caractéristiques des lieux de la rencontre. Puis, les résultats nous

amènent à mettre en évidence l'incidence que la rencontre amoureuse et la formation du couple a sur les conjoints, en particulier du point de vue du parent migrant. Enfin, nous exposons la manière dont ce manifeste la « migration intérieure » vis-à-vis de la culture africaine du point de vue du parent italien.

La dernière partie est enfin consacrée aux rapports avec la famille élargie et en particulier aux attitudes et aux comportements observés de la part des conjoints chez leurs parents au moment de l'annonce de leur union avec un/e italien/ne ou avec un/e personne africain/e. Sont abordés, tout d'abord, les diverses approches vis-à-vis du choix de célébrer l'union par un mariage. Nous présentons ensuite l'ensemble des facteurs que nous avons repérés et qui entrent en jeu dans les réactions familiales des familles italiennes. Ceci nous amène ensuite à décrire les diverses typologies de couple et de réactions familiales que l'analyse des résultats nous a permis de mettre en évidence, aussi bien en ce qui concerne les familles d'origine italiennes que les familles d'origine africaine.

6.1.1 Vécu de l'expérience migratoire du parent migrant

L'analyse des entretiens biographiques menés auprès des parents provenant d'Afrique sub-saharienne nous informe sur leurs origines mais également sur leur parcours et leur vécu migratoire. En tentant de comprendre les raisons de leur émigration, nous nous intéressons à la fois à leur contexte de vie d'origine et à leur vécu expérientiel de la migration dans une perspective dynamique qui tient compte de la double situation d'émigré et d'immigré du parent concerné.

La dimension émotionnelle des discours est palpable. Le souvenir des événements passés, des personnes chères qui sont restées au pays et des difficultés rencontrées le long du chemin est chargé des émotions ressenties alors et qui refont surface. Certains participants, à travers la ré-évocation de leur histoire, laissent entrevoir un désir de se raconter et de partager leur expérience.

6.1.1.1 Des contextes de migration variés

Les pays d'origine des parents africains rencontrés sont multiples et renvoient à des contextes politiques et socioéconomiques variés. Les circonstances de la migration et les raisons qui en sont à l'origine sont une question abordée avec peine, rarement approfondie, parfois évoquée rapidement ou, dans certains cas, évités. Ainsi, dans quelques cas, l'accès à ces données s'est révélé difficile. Nous avons constaté que certains participants provenant de pays

en guerre, dans une grande instabilité politique ou touchés par une forte pauvreté, n'ont pas abordé les caractéristiques des contextes qu'ils ont quittés. Nous avons été amenés à nous interroger sur la difficulté de définir les motifs de leur migration. Nous nous sommes rendu compte que dans certains cas, les raisons présentées par les participants étaient les raisons dicibles, occultant peut-être d'autres raisons plus difficiles à exprimer.

Pour la plupart des parents africains rencontrés, au moment de la migration les pays d'origine sont gouvernés par des régimes autoritaires. Leur pays traverse une période de crise politique, de répression ou de guerre. En particulier, les parents provenant de pays de la Corne de l'Afrique ont quitté des pays en guerre. Issus de milieux sociaux divers et ayant suivi des parcours scolaires, de formation et professionnels distincts, le père éthiopien parvenue en Italie en 1974 et le père érythréen ayant immigré en 1981¹³ ainsi que la mère originaire de Somalie arrivée en Italie en 1988¹⁴ sont nés et ont grandi dans des pays marqués par une grande instabilité politique, des violences interethniques et des régimes dictatoriaux.

A la situation politique s'ajoute une situation économique et des conditions de vie difficiles. Les familles ayant un capital économique suffisant et un réseau social à l'étranger parviennent à financer et à organiser le voyage de leurs enfants. Les membres d'une même famille, des frères et sœurs, des oncles, tantes et cousins quittent le pays et leurs parents et participent ainsi à la diaspora de leur communauté. Les conditions de vie et l'expérience de la situation de guerre marque les parcours et les choix futurs.

Le récit biographique de ce père originaire d'Erythrée fournit les éléments décrivant son expérience comme enfant et adolescent grandissant et étudiant au sein d'un pays colonisé par le pays voisin. Il explique l'influence qu'a pu avoir la colonisation de son pays sur son éducation et notamment sur le contexte linguistique dans lequel il a mené sa scolarité.

Je suis né en 62 et jusqu'à 9 ans j'ai été dans ma famille, dans la petite ville dans laquelle je suis né, en Erythrée qui à l'époque était sous l'Ethiopie ... donc il y avait un gouvernement éthiopien, et donc, j'avais la nationalité éthiopienne. Et cela, disons ... que ... que, disons que ça a déterminé que nous devons étudier, apprendre et étudier la langue éthiopienne, toutes les matières en langue éthiopienne, ça s'appelle l'amharique. Donc, j'ai étudié, disons élémentaire,

¹³ Colonie de l'Ethiopie, l'Erythrée obtient son indépendance en 1991. La guerre pour l'indépendance avait commencé en 1961. L'année 1974 marque le début de la révolution éthiopienne. (Goy, 1993).

<http://www.unhcr.org/pubs/sowr2000/italian/ch05.pdf>

¹⁴ 1988 est une année où le pays est particulièrement meurtri par les affrontements entre les troupes du régime de Syaad Barre et le Somali National Movement.

collège, lycée... Jusqu'à 9 ans j'ai été dans ma famille, et puis, après, je suis allée dans un séminaire religieux catholique où j'ai étudié et terminé jusqu'au baccalauréat, lycée scientifique. Et les cours du soir, je faisais ... euh ... l'école hôtelière, parce que, pour mon intérêt personnel, pour mon plaisir.

P19 (54) d'origine érythréenne, trois enfants (25, 12,12)
Mère (45) italienne

Les marqueurs identitaires tels que la nationalité et la langue étaient ceux d'un pays dans lequel il ne se reconnaît pas aujourd'hui, car il se définit comme Erythréen et qu'il considère l'érythréen comme sa langue maternelle. Au cours de sa jeunesse, le contexte de guerre fait partie de son quotidien et il raconte comment une rencontre marquante au cours de son adolescence influencera plus tard son orientation et son parcours universitaire dans le pays d'immigration.

P19 : Après avoir fini le lycée, euh... J'ai gagné une bourse d'étude en Italie pour deux ans. Le programme prévoyait de faire, en gros, un ... une école professionnelle du genre hydraulique ou bien électricien ou bien quelque chose de ce genre, dans tous les cas, quelque chose de beaucoup plus pratique, avec la prévision de revenir au pays et de réaliser ces choses qui manquaient énormément. Ça c'était le projet. Mais, moi, quand j'étais petit, étant donné qu'à l'âge de 10 ans, 9 - 10 ans, j'avais rencontré un médecin de Médecins sans Frontières ... il s'appelait Walter, espagnol et ... en dialoguant avec lui... Considère que, quand je l'ai rencontré, c'était une période de guerre. Il opérait. Il était chirurgien. Donc, je l'ai rencontré là-bas, et alors, à force de parler avec lui il m'a mis la graine de la passion pour faire médecine, disons, comme ça, sur le terrain... Ça m'a plu énormément. Parce que lui, quand même, il prenait des congés sans soldes de son travail, et il payait son billet d'avion, etc., etc. Quand je lui ai dit : « Mais, excuses-moi, je ne vois pas le retour, qu'est-ce que tu y gagnes personnellement ? » Alors, il m'a amené dans un hôpital où il opérait et il m'a montré un enfant qui ne marchait pas depuis sa naissance, mais, grâce à une intervention chirurgicale qu'il avait fait à plusieurs enfants dont celui que j'ai connu personnellement, je l'ai vu marcher. Alors, j'ai dit : « Je le vois marcher mais il n'avait jamais marché avant ! » Et ça, c'est ...ma passion, je veux dire, la chose la plus.... Et à partir de là, cette histoire m'a clairement touché. Alors, j'ai dit : « Tu sais quoi, plus grand, je deviendrai médecin. » Donc, quand je suis arrivé ici à Bologne, j'ai fait... au lieu de faire cette école qui avait été prévue pour moi, le professionnel, moi je me suis inscrit à l'Université de médecine.

E : vous aviez 18 ans ?

P19 : eh bien, non. J'avais 19 ans déjà. Donc, je me suis inscrit à médecine, j'ai fait médecine à Bologne, je me suis diplômé.

P19 (54) d'origine érythréenne, trois enfants (25, 12,12)
Mère (45) italienne

Dans le cas des parents originaires des pays de la Corne de l'Afrique, l'immigration vers l'Italie s'explique par les rapports existants entre les anciennes colonies italiennes et la péninsule méditerranéenne. L'un des héritages du passé colonial demeure la langue. Les parents ont tous appris à parler italien avant d'arriver en Italie. Dans la famille italo-érythréenne, la mère est germanophone car elle est originaire du Haut Adige, une région bilingue à la frontière avec la Suisse et l'Autriche. Cette sorte de décalage linguistique est l'occasion de plaisanteries de la part du père.

Elle, elle a appris l'italien ici (à Bologne). C'est un paradoxe, mais moi ... c'est pratiquement moi qui lui ait appris l'italien. D'ailleurs, je lui dis souvent : « Excuses-moi, hein, je dois venir de l'Afrique pour enseigner l'italien à une européenne. Je ne comprends pas ! » (rires) une blague, comme ça.

P19 (54) d'origine érythréenne, trois enfants (25, 12,12)
Mère (45) italienne

Pour ce père éthiopien dont le discours ne laisse pas transparaître de lien entre la situation politique et économique de son pays dans les années 1970 et son départ en Europe, le rapport conflictuel avec sa langue maternelle laisse entrevoir les émotions qu'il nourrit pour son pays d'origine. A propos du fait qu'il n'a pas parlé tigrigna à sa fille, il explique :

Ça ne s'est pas produit, ça ne s'est pas produit, et puis...la question de...Quand il y a la colère, parce que moi, l'histoire de mon pays m'énerve beaucoup, dans le sens où la situation là-bas n'était pas tranquille, maintenant non plus d'ailleurs c'est pas tranquille.

P1 (62), père d'origine éthiopienne, une fille (34)
Mère (62) italienne

Ainsi, parmi les motifs du parcours migratoire, au-delà de raisons évoquées en premier lieu, telles que la poursuite d'études à l'étranger (avec l'obtention d'une bourse d'études et d'une inscription dans une université italienne) ou bien la recherche d'un emploi, pour certains

des participants, l'éloignement du pays d'origine révèle des situations plus complexes et douloureuses.

Parmi celles-ci, l'histoire d'un père qui a dû fuir le Cameroun pour protéger sa vie est emblématique. Outre le fait qu'il exprime un sentiment d'un entre-deux entre la sensation de migration choisie et celle de migration forcée, il se trouve également dans l'impossibilité de retourner dans son pays d'origine, de revoir ses proches et, de fait, de faire connaître cette partie de son histoire à sa conjointe et ses enfants. Il est intéressant de croiser le discours de ce père d'origine camerounaise avec celui de sa conjointe. Cet ancien étudiant engagé politiquement dans son pays, explique avec force détails les événements qui ont déclenché son départ dans les années 1990. Son histoire est emblématique de l'entrecroisement de facteurs qui participent de manière plus ou moins évidente et consciente, pour lui, à son départ. En effet, alors que la première phase de son récit est axée sur l'objectif qu'il avait pour aller en Europe, au fur et à mesure du récit, on se rend compte que des circonstances dramatiques vont finir par le contraindre à quitter son pays, où il n'est plus retourné depuis lors.

P2 : Moi quand je suis arrivé ici, j'étais d'une famille pauvre, j'avais 20.000 liras en poche, euh, 20.000 liras ça fait 10 euros.

E : Ah oui !

P2 : Oui ! (rire) 10 euros en poche et je ne connaissais personne.

E : Mais comment tu es arrivé, ici ?

P2 : Bon, je suis arrivé comme étudiant à l'université. Je me suis inscrit à l'université. Donc, j'ai fait tous les documents pour venir comme étudiant. Venir comme étudiant il fallait avoir 6 millions de liras dans un compte bancaire.

E : Hum

P2 : Mais en Afrique, l'argent sur carte ça ne correspond avec l'argent réel. Pas seulement en Afrique ! (rires) En Europe c'est la même chose. Donc si on demande de montrer de l'argent.

E : Sur papier.

P2 : Sur un bout de papier, en Afrique ça peut se faire, partout ça peut se faire. Donc, la réalité c'était différente. (...)

E : (...) Quand tu es arrivé, tu es venu étudier, tu as étudié à l'université, mais tu travaillais aussi ?

P2 : Heu je suis arrivé comme un étudiant, en réalité, hum, je voulais venir en Europe.

E : Mais, c'est toi qui as décidé ?

P2 : Oui.

E : Qu'est ce qui t'a poussé ?

P2 : Hum.

E : *Qu'est ce qui t'a donné envie ?*

P2 : *Deux motifs. Une partie, bon, quand j'étais à l'université on avait toujours parlé bien de l'Europe. J'étais à l'université en 89. Qu'est-ce qu'il y a eu d'important au monde en 89, le mur de Berlin croule, le père Bush décide, gentiment de porter la démocratie en Irak (rires) avec les bombes (rires) Oui, il était très très gentil ! Il a dit : « Non, la démocratie c'est très important, je bombarde bien pour entrer la démocratie ». Et à l'époque j'étais à l'université, dans les premières années, en 89¹⁵, et à l'université, chaque jour à 11 heures on allait manger et pour aller manger il fallait faire le rang, un rang très long (...) et en rang, on parlait, on parlait, on parlait du football, et en 89 on pouvait seulement parler de politique. Euh, on a commencé à se demander qu'est-ce que c'est que la démocratie. Pourquoi Bush porte la démocratie en Irak. Mais nous en Afrique peut-être que, nous au Cameroun on a déjà la démocratie, parce que notre dictateur, Paul Biya, qui est devenu président en 82 (...) Quand on s'est mis devant la mensa (cantine) on parlait et ... de la démocratie (...) et nous on on a dit : « Mais, comment ? La démocratie suppose qu'il y ait deux candidats ! »*

E : *au moins.*

P2 : *Mais pourquoi on a seulement un candidat ? Pourquoi on a seulement un parti ? ça suppose qu'il y ait plus d'un parti. C'était le 26 mai 1989 (la marche a eu lieu en 1990) (...) donc ce jour, ce 25 mai on a décidé de faire une manifestation, on a fait un petit tract, là, où c'était écrit : « Pour la démocratie contre le parti unique. » Et j'ai photocopié 15.000 copies. On a distribué sous les portes des étudiants. Donc, le lendemain, le 26, à 11 heures on s'est donné rendez-vous à 11 heures devant la mensa (cantine) (...) il y avait 15.000 étudiants, le 26 mai, et comme ça une grande manifestation.*

E : *Beaucoup de participation.*

P2 : *Beaucoup de participation. Maintenant, beaucoup de morts aussi (...) Quand les militaires sont arrivés avec les lacrymogènes tout le monde fuyait, beaucoup de personnes sont mortes (...) beaucoup de personnes ont été piétinées. Le lendemain, il fallait voir, il y avait plus de 1000 paires de chaussures différentes. L'image que je me rappelle de ce jour est le lendemain avec les chaussures.*

E : *Hum.*

P2 : *Hum. Effectivement, le ministre de la communication a déclaré qu'il y avait eu zéro mort. Mais il y avait eu plus de 100 morts ... connus.*

E : *Oui.*

P2 : *Et puis, on ne pense pas à ceux que l'on ne peut pas se rappeler.*

E : *Qui ont disparu.*

P2 : *Qui ont disparu. Hum. Donc, en effet, même jusque-là je n'avais pas l'intention de laisser le pays (...) Quand il a gagné en 90, après, il a commencé à remercier tout le monde qui lui avait créé des problèmes. (rires) Les remerciements ça voulait dire des personnes qui disparaissaient, des personnes*

¹⁵ Damian parle en réalité des événements de 1990.

qui avaient des difficultés qui ne pouvaient pas avoir rien du tout. Donc, tout le monde a commencé à fuir du pays, c'est là où ...

E : C'était un danger permanent.

P2 : Oui. En fait, je ne préfère jamais penser que je suis venu parce que j'avais le danger. Mais, peut-être, quelque part, il y avait aussi cela qui m'a motivé, parce que, je serai resté dans mon pays, on ... Je me suis organisé. Je me suis inscrit ici à l'université.

E : A Bologne directement

P2 : Oui, j'ai pris un visa normal et je suis arrivé comme un étudiant.

E : hum.

P2 : Je suis arrivé déterminé à rester en Europe. Au début je voulais aller en Allemagne, mais...je suis arrivé, je me suis trouvé bien en Italie. Après un peu de temps, je suis allé en Allemagne, je suis allé en France, je suis allé en Belgique, je suis allé en Hollande, en Angleterre. J'ai fait le tour, je me suis rendu compte que je voulais rester en Italie.

P2 (46) d'origine camerounaise, deux filles (6, 3)

Mère (31) italienne

Ce père décrit comment il s'est retrouvé partie prenante des événements de l'histoire de son pays. S'il a toujours souhaité aller en Europe, les circonstances ont poussé sa décision. Les mots suspendus et les phrases tronquées ne disent pas ce qu'en revanche sa conjointe exprime quand elle parle de lui. Elle a la perception que pour Damian les événements et le départ de son pays sont une blessure encore ouverte qui reste latente et qui nécessite d'être prise en compte et comprise. Au moment de la construction de leur couple, le récit de soi mutuel lui a permis de connaître et d'accueillir cet aspect biographique de son conjoint. Aujourd'hui, en tant que mère, elle perçoit ce domaine comme une limitation, un obstacle à l'établissement de rapports avec le pays d'origine du père de ses filles.

Les tous premiers mois où on était ensemble, ça a été que ça, ça a été un temps où se raconter. Même à un niveau très profond, aussi sur toutes ces choses qu'il avait du mal à dire, qui sortaient...et... puis une fois qu'on se les ai dites, enfin, réciproquement, maintenant on les sait, je perçois qu'il préfère comme ça, les laisser là, sans les ouvrir tout le temps ... Moi, de temps en temps, je pousse. Je dis : « Allez, cet été on pourrait aller au Cameroun ! » Mais c'est vraiment un sujet qui le fait souffrir, quoi ... donc... Il dit toujours : « Non, pas encore c'est trop tôt on attend, on attend. » Donc, c'est des trucs qui, enfin, c'est des événements, les choses qui C'est un domaine qui lui appartient, très personnel, probablement aussi très douloureux.

M2 (31) italienne, deux filles (6, 3)

Père (46) d'origine camerounaise

6.1.1.2 *Elaboration et réalisation du projet migratoire*

Les études et l'obtention d'une bourse d'études en Italie sont une des raisons pour lesquels le parent quitte son pays. Dans certains cas, l'inscription à l'université est un moyen d'accès à un pays européen et à des conditions de vie meilleures. Les jeunes adultes se rendent alors dans la ville italienne où se trouve leur université et commencent un parcours universitaire qui est souvent interrompu avant son achèvement. En effet, des pères originaires du Nigéria expliquent, par exemple, qu'après la première année d'études, bien que travaillant en parallèle, leurs conditions économiques ne leur ont pas permis de poursuivre. Ils ont alors quitté l'université et ont poursuivi une activité professionnelle sans avoir obtenu leur diplôme. La recherche d'un emploi ou la présence d'un membre de la famille ou de la communauté d'origine les amène au bout d'une première période passée dans une ville du Sud de l'Italie à se rendre dans le Nord. C'est là qu'ils rencontreront plus tard leur conjointe.

Dans d'autres cas, le passage en Italie fait partie d'une étape provisoire dans un projet migratoire dont la destination finale est un autre pays occidental où rejoindre la famille. Les circonstances de la vie, la présence d'un réseau social, un travail ou des problèmes de santé interviennent dans le projet provisoire qui devient alors permanent. Par exemple, la mère somalienne explique :

M4 : Alors. Moi je suis venue en Italie parce que j'avais de la famille. Mais j'avais un visa touristique en Italie. Mais j'avais ... euh ... bourse d'études en Amérique. Alors, j'étais en transit ici, pour rester avec ma famille, un peu, et repartir. Et ces membres de ma famille, les ami.e.s m'ont dit : « Restes ici, mais qu'est-ce que tu vas faire là-bas ? Allez, reste ici, allez ! Pars la semaine prochaine, ou l'autre semaine encore ! » ... et ... des mois. « Y a du travail, ici tu trouves du travail. Allez, travaille. Pourquoi tu veux faire peser à tes parents, tes parents pour payer l'université. Fais-toi un petit pécule pour payer tes études. » Et alors, j'ai accepté pour travailler. (rires)

E : (rires)

M4 : Pendant un an, deux ans. J'ai pensé : « Je suis jeune, pendant un an ou deux je travaille, je prends l'argent et je pars. »

E : Hum.

M4 : et ... j'ai commencé à travailler ... et au bout de deux ans je n'ai pas réussi à renouveler le visa. Comme ça s'appelle, la bourse d'études que j'avais. Je n'ai pas réussi à renouveler. Mais (...) j'ai continué un peu.

E : À travailler.

M4 : Travailler. Après j'ai été malade, je suis allée à l'hôpital (?) j'ai eu un peu des problèmes, je n'ai pas réussi à faire plein de choses, etc, etc. Après quoi, j'ai

*dit : « Maintenant je suis là, je suis bloquée là. Et qu'est-ce que je dois faire ? »
Je me suis inscrite à l'université. J'ai dit : « Au moins j'étudie. » Je travaillais
et j'étudiais, comme ça.*

E : et qu'est-ce que tu faisais ?

*M4 : mais les choses habituelles. Baby-sitter, je faisais les familles, je faisais ce
que je trouvais pour gagner ma vie. Qu'est-ce que je pouvais faire ? (rire)*

M4 (56), d'origine somalienne, une fille (19)
Père (65) italien

Dans de rares cas, les études constituent la continuité d'un parcours entrepris dans le pays de provenance, dans le projet d'y retourner pour se diplômer et y travailler. La rencontre avec le conjoint et la formation d'une famille vient modifier le projet initial. C'est le cas d'une mère sénégalaise qui auraient eu l'opportunité de trouver un bon poste à son retour à Dakar, mais qui est restée vivre avec son conjoint et travailler en Italie.

Par ailleurs, la recherche d'emploi et d'un revenu pouvant subvenir à ses besoins et à ceux de la famille restée au pays est l'un des objectifs centraux de parents migrants rencontrés. Ils ont quitté des conditions de vie difficile et se sont rendus en Italie en quête d'un travail. Le cas d'Albert est significatif des difficultés du parcours migratoire entrepris, des expériences endurées au long de plusieurs années entre plusieurs pays, pour finalement trouver une situation professionnelle qui lui permette de vivre.

Dès la fin de sa scolarité, Albert, originaire de Dakar, désire entreprendre une carrière de joueur de football. Sa mère lui conseille d'étudier d'abord et d'obtenir un diplôme. A la suite de formations techniques et l'obtention d'un diplôme d'électricien, voyant le temps passer et ses amis partir jouer au Sénégal mais aussi en Europe comme dans des équipes de foot, il réussit à convaincre sa famille et décide de tenter sa chance. Il entre dans un club de l'Université de Dakar mais ne persévère pas. Il envisage alors de rejoindre des membres de sa famille en France. Sa demande de visa est refusée. Par le biais d'un oncle footballeur au Maroc, il reprend la possibilité de suivre une carrière sportive et se rend au Maroc pour des sélections. Il n'est pas pris et rentre au Sénégal. C'est à ce moment qu'il organise son départ pour l'Europe.

*P7 : Y'avait un pote, un pote, c'était un pote, un manager, qui a ... qui avait un
tournoi de foot en Europe. Il m'a dit : « Si tu es intéressé, moi je te mets dedans. »
J'ai dit : « Ok ! » Y avait deux copains ... qu'on jouait ensemble. C'est comme
ça que je suis venu en Europe.*

E : D'accord.

P7 : Ouais. C'est comme ça, j'suis venu en v-, comme, ... c'est pas clandest-, j'suis venu avec des papiers en règles (rires). J'avais le visa, je suis venu en règle en Italie ! En Belgique ! Dopo (Après) je suis passé par la France, je suis venu en Italie con visa en cours de ...

E : validité

P7 : validité, ecco (voilà) (rires) (...) A la suite, je suis venu là et j'ai pas trouvé de travail. J'ai arrêté le foot parce que j'étais ... y'avait plus de moyens. Le visa il va finir.

E : Hum.

P7 : J'ai pensé tout le ... tout l'effort que ma maman a fait. J'ai dit : « Non, moi je ne peux pas retourner à Dakar. » Y'avait mon pote qui jouait là, il m'a mis chez lui.

E : qui jouait où ?

P7 : En Italie. Il jouait dans des ... catégories ... On le payait. On le payait bien, avait une maison très bien, j'étais avec lui. A la suite, le visa était expiré. Je pouvais plus rentrer. Ormai (désormais) c'est fini. « Ok, je vais, je vais trouver un club. » Mon pote, il travaillait et il jouait au foot. Son patron il m'a mis en rapport avec son patron, je suis allé voir son patron. Il m'a dit : « Moi j'ai un club, mais c'est pas une catégorie grande, c'est les amateurs »

E : Hum.

P7 : Basta (Tant) que je joue et chissà domani (Qui sait, demain). Et comme ça j'ai commencé à jouer là-bas. Cioè (Enfin), ils me font travailler parce que ce sont des cultivateurs, ils ont des terres de pommes, des terres de raisin. Je travaillais, j'allais jouer ...

E : Hum.

P7 : A la fin, c'est lui, le patron, qui m'a mis en règle. Il m'a fait les papiers, que j'ai les papiers en Italie.

E : mais, dans la région ?

P7 : C'était vers Ravenna. No Bologna, Ravenna. J'ai eu les papiers. Et lui, lui m'a mis en contact, parce que lui a un un dir- ... c'est pas un directeur, c'est un responsable de magasin, grand magasin qui font les fruits. Il m'a mis en contact avec les gars. Un jour j'y suis allé. Il m'a dit : « Si tu veux travailler après je te mets lì (là), je te fais travailler avec les gars. » J'ai dit : « Ok, » J'ai attendu, il m'a rien dit. J'ai attendu. (...) il m'a fait attendre. Peut-être il voulait pas que...il fallait attendre. Après il m'appelle, il me dit un jour : « Viens, viens un jour où je travaille, tu vas au moins les occupations. » Parce que je dormais, je foutais rien...J'allais jouer au foot, le matin je dors. J'avais les documents. Y avait pas de boulot, c'était dur, parce que l'hiver je peux pas travailler sur les champs, il fait froid, tout ça. Il me dit : « Maintenant le matin, tu viens, y'a des élévateurs, des carrelles (chariots) élévateurs, tu vas apprendre. » J'étais là, il fait froid, il pleut.

E : Hum.

P7 : J'apprends, j'apprends, pendant deux mois, un mois et demi.

E : Hum.

P7 : Tout le monde me regardait, prendre les choses. Un jour il m'a appelé, il m'a dit : « Viens et tu vas ... tu vas signer ton contrat de travail. » Je suis allé ... faire mon premier contrat. Je l'ai fait. On m'a embauché. J'ai travaillé. Mon premier salaire, je m'en rappelle très bien ! C'était 400 euros et les 400 euros, crois-moi, le jour que je l'ai pris, j'ai donné à mon copain pour payer ça, payer ça...il me restait 15 euros en poche (rires)

E : Aïe, aïe, aïe.

P7 : 15 euros en poche ! Je m'suis débrouillé jusqu'à la fin. Maintenant, regarde, ça va, je travaille, je peux aller où je veux. Je peux aller à Dakar, je peux aller faire des vacances.

P7 (32) d'origine sénégalaise, un garçon (4)

Mère (39) italienne

Après s'être installé en Italie, mais avant de pouvoir trouver un emploi, le parcours migratoire d'Albert est marqué par une période de grande difficulté due à ses problèmes économiques et à l'expiration de son visa. Pendant près d'un an, sa condition d'immigrant sans papiers détermine sa vie quotidienne. Il se trouve pris entre deux feux, dans l'impossibilité de rentrer au pays sans porter les fruits de l'investissement de sa mère et dans la crainte d'être expulsé et renvoyé au Sénégal à la suite de contrôles d'identité. Sa réalité se détache de la construction idéalisée qu'il avait de la vie en Europe.

E : Ça fait un bon moment que tu vis en Italie.

P7 : Si, ça fait maintenant 9 ans.

E : Hum.

P7 : Ouais, en aout 2017, ça fait 10 ans parce que je suis venu là en aout. Je me rappelle. Ça fait 10 ans, ça fait 10 ans (...) en aout ça fait 10 ans. Et j'ai galéré, j'ai galéré en Europe.

E : Hum.

P7 : J'ét- ... c'était pas ... facile. Touj- Je pensais au Sénégal que je voulais aller en Europe, je voulais aller en Europe. Mais quand je suis venu là j'ai trouvé que c'était totalement divers.

E : Hum.

P7 : Ouais, ouais, ouais. Je suis resté quasi (presque) un an sans travailler, sans les papiers en règles. Alla fine dell'anno, à la fin de de ... j'ai fait quasi (presque) 9 ou 10 mois sans que rien ne ... rien ne bougeait, rien. Cioè (J'veux dire), j'allais là, j'avais peur.

E : Hum.

P7 : Parce que quand ... quand je me baladais, j'ai la tête que si on m'arrête. On me demande mes papiers, je l'ai pas. Cose, cioè (Ces choses-là, enfin) parce que ce que j'ai, ce que j'ai laissé à la maison, c'est tipo (par exemple) ma maman.

Elle a ... a fait tout pour moi. Elle a investi pour que je pars. Les billets que j'ai achetés, les frais de visa, c'est de sa poche tout ça. Je peux pas (re)tourner, comme ça ... J'ai pas d'autre choix. C'est, parce que le Sénégal, l'Afrique, si tu sais ... l'Afrique, c'est comme ça. Si tu ne travailles pas t'as rien. Si tu es pauvre tu deviens pauvre. Si tu es riche tu deviens riche. Il y a pas de motivation pour les jeunes africains, y a rien, y a rien, y a personne qui ... qui ... les gouverneurs, quelli (ceux) qui gouvernent, le président...la politique, c'est ... il faut faire la politique pour faire de l'argent en Afrique. Soit, tu es chanceux ... tu fais quelque chose, tu fais des millions. Tu as hérité des millions, tu fais d'autres trucs. Mais les jeunes, les jeunes ...

P7 (32) d'origine sénégalaise, un garçon (4)
Mère (39) italienne

Enfin, des raisons familiales liées à l'histoire du couple sont à l'origine de la venue du parent migrant en Italie. Trois des familles rencontrées se sont formées en dehors de l'Italie. Pour elles, le projet migratoire est intrinsèquement lié au projet familial. Après une période de vie commune à l'étranger, pour des raisons variées, le couple décide de vivre ensemble en Italie. Par exemple, dans un des couples italo-sénégalais, la mère explique que leur décision a été inattendue et guidée par les sentiments. Elle dit :

Tu vois, lui, il aurait jamais voulu, enfin, je crois avoir trouver un des rares sénégalais qui n'aurait jamais voulu épouser une blanche, ni jamais n'émigrer. Et moi, jamais voulu me marier, tu comprends ? Moi je voyageais, et en revanche, ça s'est passé comme ça.

M15 (51), italienne, un garçon (18) et une fille (16)
Père (43), d'origine sénégalaise

Une famille italo-burundaise présente un profil atypique. Les conjoints se sont rencontrés à Pékin en 1988 dans le cadre de leurs études. Etudiants étrangers en Chine, leur relation a commencé loin de l'Italie et du Burundi. Elle s'est poursuivie à distance lorsque la mère italienne est rentrée en Italie après la fin de sa période à l'étranger pour passer son diplôme de fin d'étude. A la suite des événements historiques de la Place Tien an Men, la situation des étrangers en Chine devient compliquée et les conjoints doivent reporter leur projet de vivre dans ce pays. Le conjoint quitte Pékin et rentre au Burundi après 5 ans d'absence. En 1992, la guerre explose dans son petit pays. Très effrayée par la situation, sa compagne organise sa venue et parvient à obtenir les documents nécessaires afin d'obtenir un visa temporaire grâce à l'aide de

son père. Il quitte sa famille et débarque en Italie. L'expiration du visa d'une durée de 2 mois s'approche quand le couple décide de se marier, afin de permettre au conjoint de ne pas retourner dans un pays en guerre. Ils resteront vivre en Italie, malgré leurs projets de retourner habiter en Chine.

Là encore, cette histoire conjugale qui traverse les époques et les évènements historiques met en évidence la superposition de facteurs qui déterminent la migration et les conditions du projet migratoire. Le parent migrant émigre pour fuir la guerre mais aussi dans le but de rejoindre sa conjointe. Cette tension entre devoir et vouloir partir s'ajoute à l'impact de l'expérience d'immigration qui suit son arrivée en Italie.

6.1.1.3 De la difficulté de vivre l'immigration

Pour la plupart des parents migrants, le premier impact au contact de la société italienne est particulièrement marquant. Au cours des premiers mois dans le nouveau pays, l'énergie est consacrée à construire des points de repères dans un milieu de vie où une multitude de caractéristiques sociales, culturelles, linguistiques, etc. diffèrent du milieu socioculturel et familial d'origine. Certains parents se rappellent avec précision le jour de leur arrivée en Italie et en quelle saison ils ont découvert leur nouveau lieu de vie. Selon l'époque à laquelle ils sont arrivés en Italie, les conditions de communication avec le pays d'origine ne sont pas les mêmes. Par exemple, l'expérience décrite par un père venu du Burundi suite à l'invitation de la Fédération Italienne d'Athlétisme dans les années 1990 est significative des difficultés rencontrées initialement.

Je suis venu en Italie en 93. C'était une période hivernale. Je n'ai jamais vécu en Europe, c'était la première fois que j'étais en Europe ... et la difficulté ... était que la première fois, je venais du lycée, où j'ai toujours vécu dans le collège (pensionnat), donc j'ai des amis, j'ai laissé toute ma famille ... Quand je suis arrivé, tout d'un coup je me suis retrouvé dans une maison. Pas une famille, tout seul à me geler. A ... donc ... la partie hivernale, que c'était froid pour moi ; le côté social, c'était presque zéro d'autant que je parlais de zéro ; et le problème de langue, la communication entre l'Afrique. Je n'avais pas d'argent pour poter (pouvoir) pouvoir communiquer avec mes parents, donc, ça, c'est des choses dont je me souviens (rires).

P10 (43), d'origine burundaise, deux garçons (17, 16) d'une précédente union
Une fille (2), Mère italienne (36)

Quelques soient les époques et les possibilités de communication possibles avec le pays d'origine, le sentiment de solitude et le vécu du poids de l'absence des parents est récurrent. Les conditions économiques, la situation de précarité et la difficulté à trouver du travail influencent fortement le vécu de l'immigration.

Quand le couple mixte est déjà formé, comme c'est le cas des couples qui se sont constitués à l'étranger, les périodes initiales de chômage ou d'instabilité occupationnelle, qui se prolongent parfois sur plusieurs années, ont des implications à tous les niveaux. La précarité de la situation professionnelle liée au statut d'immigré africain et au sentiment de solitude est résumée par le terme sénégalais *toumaranké* qu'explique un père originaire de Casamance.

Voilà, la vie ici c'est ... c'est comme ça ... euh, c'est l'immigration quoi, c'est toumaranké. Toumaranké ça veut dire « l'immigration c'est pas facile », quoi, et ... Voilà. Y'a pas nos parents. On est tout seul, donc on se débrouille, quoi. C'est comme je te disais tout à l'heure, ici, il faut t'arranger tout seul, donc, que mal que bien, c'est la vie, l'important si tu as la santé, voilà quoi, il faut croire toujours que tu y arrives ou tu y arrives pas (...) Tu as la santé c'est important. C'est important d'abord pour pouvoir faire plein, plein de choses. Donc, moi, ici, voilà, je suis musicien artiste. Tout le monde sait que c'est pas facile, ouais, voilà. Je sais que j'ai pas ... je ne vais pas courir derrière ce que j'arrives pas. La vie c'est, c'est une montagne, quoi.

P6 (43), d'origine sénégalaise, deux garçons (10, 7)

Mère (47) italienne

A travers son discours et la métaphore de la montagne à escalader, malgré tout, ce père sénégalais exprime un vécu personnel fait de solitude, d'adversité mais aussi de ténacité. Issu d'une famille très pauvre, il explique que les difficultés de ses conditions de vie et les événements traumatisants qu'il a vécu au cours de son enfance et de sa jeunesse l'ont porté à accepter la vie avec une forme de détachement.

Il est intéressant de constater, à travers le point de vue de sa conjointe, que sa condition et son vécu personnel a de nombreuses implications dans divers domaines de sa vie. En particulier, l'inactivité professionnelle impacte la vie conjugale et familiale de point de vue de la distribution des rôles au sein du couple, de la frustration de l'asymétrie entre les conjoints et du malaise de l'image renvoyé aux enfants. D'autre part, du point de vue des relations avec la famille d'origine, l'impossibilité de pouvoir contribuer de manière autonome à l'amélioration des conditions de vie des membres de la famille au Sénégal, répondant à leurs attentes et remplissant ainsi ses responsabilités, entraîne chez le père un stress et un sentiment de

frustration. Enfin, du point de vue individuel, pour le parent migrant inactif la situation de chômage ajoute au vécu de migration, au sentiment de nostalgie et à son état psychoaffectif.

M6 : Lui, c'est l'homme au foyer de la maison et ... faut pas croire qu'il n'en souffre pas. Il ne la vit pas bien cette situation, hein ! Evidemment, enfin ... il la vit, il la subit, mais, disons qu'il l'a acceptée. Mais ... oui, il vit très mal le fait non seulement de ne pas être autonome mais aussi de ne pas pouvoir subvenir, je dis pas seulement lui, mais au moins lui aussi, à la famille. Et, donc, oui. C'est pas ... un truc ... enfin ... on en rigole, mais c'est pas un truc qu'il vit sereinement, voilà. Après, ça n'empêche que lui, il est prêt à faire l'homme au foyer, mais il le ferait plus volontiers s'il avait aussi quelque chose dehors qui ... Mais ça d'après moi, au-delà de la culture africaine, c'est propre, j'veux dire, à la culture masculine. Moi, je pense qu'un homme qui a une famille, et qui n'arrive pas à subvenir à sa famille est une des plus grandes frustrations en général, voilà. Et donc, oui, ça c'est un problème ! C'est un problème que nous essayons de supporter, de tolérer, mais, oui, ça c'est un des problèmes. C'est le problème fondamental, disons. Je pense que s'il n'y avait pas ce problème-là, on serait tous beaucoup plus sereins, mais les enfants aussi vivraient de manière différente sûrement la relation, ce déséquilibre où moi je suis le centre du monde, parce qu'ils verraient sûrement un papa plus ... actif ... plus ... plus actif, C'est pas qu'il n'est pas actif, parce que lui, il se démène, mais plus ... moins, enfin plus, plus autorisé, plus ... je ne sais pas comment le définir. Juste plus satisfait ! ... Plus satisfait.

E : Plus réalisé, peut-être ?

M6 : Plus réalisé, exact. Plus réalisé, donc aussi plus content d'être ici. Sans la pensée permanente qu'il serait mieux là-bas vu qu'ici ça ne va pas. S'il était plus réalisé ici, il vivrait, il vivrait peut-être mieux aussi le fait d'être ici, sûrement ... Oui, ça se sont les grands thèmes, d'après moi, des difficultés des couples ... dans quelle mesure la personne a réussi à s'intégrer et à se réaliser. Après, c'est clair que la famille, enfin, selon comment ça va, ben c'est sûr qu'il y a de l'affection, mais ça c'est ... c'est la personne qui vient en premier, y aucun doute là-dessus.

E : Parce que j'imagine qu'il y a un aspect pratique de comment s'intégrer, comment trouver sa place dans la vie sociale du lieu où tu vis, et puis par contre, l'aspect de la nostalgie, ou, en tout cas, le rapport avec un pays d'origine qui ...

M6 : Oui, mais la nostalgie est là dans tous les cas. D'après moi, elle est mieux gérée du moment où tu peux te permettre a) d'y aller plus souvent ; b) d'y aller en vainqueur et donc avec les moyens et en faisant des choses pour la société là-bas où on te reconnaît comme une personne qui a réussi, parce que tu as réalisé ceci ou cela. Parce que malheureusement, la culture sénégalaise se base beaucoup là-dessus, c'est une culture de l'argent. Donc, toi, tu es une personne qui vaut quelque chose si tu réalises un certain nombre de chose dans ta vie ça c'est l'argument fondamental (...) ce qui compte c'est de démontrer que toi, dans

ta vie, tu as réalisé, tu as construit, tu as fait, tu as acheté des terrains, tu as bien subvenu aux besoins de ta famille (...) D'ailleurs, c'est ça qui sous-tend un peu tout finalement, qui est là à te rappeler. (...) qui rappelle toujours à l'ordre : « Est-ce que j'en fait assez pour ? Je n'ai rien réalisé, ou peu et je ne l'ai pas fait comme j'aurais voulu ».

M6 (47) italienne, deux garçons (10, 7)
Père (43) d'origine sénégalaise

Pour le parent migrant qui rejoint l'Italie avec un diplôme universitaire en poche, une expérience et un profil professionnel international, l'impact avec le nouveau contexte de vie, en particulier avec un milieu professionnel où ses diplômes et ses compétences ne sont pas reconnues, est un des éléments qui marquent le début du parcours d'immigration. L'expérience de la discrimination au travail, la dévalorisation et l'instabilité occupationnelle déstabilisent un équilibre fragile. Pour le père burundais venu rejoindre sa conjointe après le déclenchement de la guerre dans son pays, les premières années passées en Italie sont particulièrement douloureuses. La mère explique la manière dont elle a perçu l'expérience de son conjoint à l'époque et son impact sur leur couple et leur famille.

Je me suis sentie aussi la responsabilité de l'avoir entraîné dans cette Italie qui va mal (...) Parce que, si tu y penses, au niveau des diplômes, on est bon, on les a. Et, en revanche, ici, cette énorme déception de ... Tu vas faire un entretien d'embauche en tant qu'ingénieur et on te propose, j'sais pas, un au hasard, le chef de fil de production dans une usine de téléphones portables, j'veux dire. Y'avait même pas besoin de la veste de costume pour y aller, j'sais pas comment dire. Et puis, si tu réponds à une demande d'ingénieur pourquoi tu dois être diminué ? (...)

La première année il a passé une période de forte dépression au début, justement du fait que, dès qu'il est arrivé, passés les premiers mois hivernaux, où il allait surtout à l'école (d'italien), non ? (sourire) (...) Il travaillait à l'université. Il avait cette petite mission qui, l'intéressait un p'tit peu quand même. L'été arrive. Il commence à se sentir un peu plus sûr, à chercher du travail, et les réponses étaient toutes comme ça (refus). Lui il s'est inscrit, à cette époque les agences de travail intérimaire marchaient bien, et donc, il s'est inscrit et il a commencé à travailler ... comme ouvrier. Il n'a jamais refusé aucun emploi. Donc il a été ouvrier avec les rotations et tous les genres, très tranquillement. Mais, à un moment donné, il est devenu intolérant à tout et il passait son temps libre, vraiment, allongé sur le canapé, muet, muet et couvert. Et là, ça a été un peu difficile de le sortir de cet avilissement. Là ça a été vraiment une forme de

dépression. Il était plus dynamique avant, et là, cet impact aussi dur avec notre société l'a, l'a épuisé. Quand on sortait aussi, tu sais, on nous regardait beaucoup, les gens, donc tout était un peu bizarre, embarrassant et donc même les gestes d'affection lui, il ne se sentait plus.

M13 (52) italienne, trois garçons (23, 21, 17)
Père (52) d'origine burundaise

6.1.1.4 Insertion professionnelle et développement d'un réseau social

Pour quelques parents, malgré les difficultés d'adaptation rencontrées initialement après l'arrivée en Italie, l'expérience de l'immigration est caractérisée par l'insertion dans une activité professionnelle stable et satisfaisante. Progressivement, la possibilité de maintenir son emploi et de développer un réseau social en dehors de la sphère familiale ou communautaire, favorise un sentiment de stabilité personnelle et d'intégration sociale.

Construire sa place au sein de la société d'accueil est un processus long qui requiert de grands efforts. Certains pères démontrent une capacité de déployer une énergie de travail telle que leur parcours professionnel apparaît comme un parcours de réussite qui sort de l'ordinaire. L'exemple d'un père burundais venu du Burundi pour suivre une carrière d'athlète est emblématique.

Une fois passée le premier impact avec le froid du climat et des rares relations sociales au cours des premiers mois, ce père explique que son engagement total, tout d'abord dans l'acquisition de la langue italienne, puis dans son activité sportive, et la motivation d'atteindre son objectif ont été les moteurs qui lui ont permis de se sentir de mieux en mieux.

P10 : A la fin, peut-être ce qui m'a rendu fort dans cette période-là ... J'avais un intérêt de (...) ... Bien déterminé pour réussir dans mon activité sportive. En provenant de l'école, le fait que j'ai vécu dans le collège (pensionnat) ça m'a donné une très belle leçon. Donc, ça m'a favorisé de m'intégrer à n'importe quel lieu du monde je suis. La chose que je pense ça m'a favorisé beaucoup en Italie ... euh ... je me suis donné l'objectif d'apprendre la langue italienne. Dès que j'ai fait six mois à l'école et après j'ai commencé à avoir des amitiés. Ça, ça m'a permis de bien m'intégrer dans la ville où j'étais (...) Et après, toute ma vie a été concentrée par le sport. Je ... je voyageais souvent pour les compétitions, pour les entraînements (...). La difficulté c'est revenu après la carrière, après la carrière. Parce que, donc, on a l'objectif, bien déterminé, les résultats viennent, et puis après la carrière c'est encore une autre retombée.

E : Hum.

P10 : De la crise où on revient dans une société, où, ça je m'en souviens bien, c'est là où ça m'a manqué les références. Parce que, il est vrai qu'on est sportif, mais les amis ne sont pas des sportifs, donc il faut mettre de côté la vie sportive et entrer dans une société normale.

P10 (43), d'origine burundaise, deux garçons (17, 16) d'une précédente union
Une fille (2), Mère italienne (36)

Nous avons pu constater que les pères qui donnent un point de vue optimiste de leur expérience d'immigration ont aussi une attitude généralement de distanciation face aux expériences de discrimination raciale. Ils considèrent à travers une attitude réflexive les épisodes au cours desquels ils leur aient arrivé de subir des formes de discriminations. Leur manière de concevoir les événements liés à des formes apparentes de racisme les amènent à exprimer une forme de distance par rapport aux émotions négatives, en particulier la colère, que pourraient provoquer les préjugés ou les comportements discriminants à leur égard, à cause de leur couleur de peau et leur origine africaine.

Le même père burundais explique, par exemple, que même s'il refuse d'accepter toute forme de racisme, il a développé une compréhension de certains comportements à l'égard des Africains en Italie. L'évocation d'un épisode récent où il a été interpellé dans la rue, alors qu'il faisait son footing, par une femme âgée qui lui a dit : « *Mais pourquoi tu ne retournes pas chez toi ? Ah ! Vous, vous avez le sens du travail !* » lui donne l'occasion d'explicitier son point de vue :

Je ne pense pas que je l'ai pris comme du racisme. Non. C'est, c'est sa vision, c'est sa manière de voir les choses, et même je la comprends. En fait le problème que nous avons, c'est pas la société, c'est le média qui ne donne pas un bon sens (...)

En plus de l'influence des médias sur l'opinion publique et les réactions d'intolérance dans la vie quotidienne, cet homme habitué à voyager dans d'autres pays perçoit les différences des relations à l'Autre d'un pays à un autre. Selon lui, les caractéristiques de l'immigration en Italie et la présence relativement récente d'immigrés africains en Italie par rapport à d'autres pays comme la France contribuent à alimenter une perception de l'Autre comme celle d'un personnage de conte de fée, un personnage irréel. Il dit :

P10 : En Italie, si je suis un noir dans une campagne, je deviens une personne de, des fables. C'est, c'est pour eux. C'est comme ça parce que...

E : Une personne des fables ?

P10 : Oui, oui, c'est une chose qu'ils ne sont pas habitués. Et puis, il trouve une personne, peut-être comme moi, positive, donc qu'importe ce qu'ils disent je m'en fous, mais en réalité (...) Quand ils te voient, ils ne te voient pas aux mêmes, aux mêmes valeurs qu'eux. J'ai la chance que je viens d'un monde sportif et j'ai une autorité au niveau sportif, mais.

P10 (43), d'origine burundaise, deux garçons (17, 16) d'une précédente union
Une fille (2), Mère italienne (36)

En synthèse

L'analyse des données concernant le vécu de l'expérience migratoire du parent migrant, à partir de son point de vue, mais également de celui de la conjointe, fournit des premiers éléments de réponses à notre interrogation sur la place qu'occupe l'histoire de migration d'un parent originaire d'Afrique sub-saharienne au sein d'un couple mixte, en Italie.

Les premiers éléments de connaissances présentent la diversité des contextes géographiques dont proviennent les parents. Arrivés en Italie à des époques différentes, ils sont originaires de pays d'Afrique marqués par des situations géopolitiques, sociales et économiques particulièrement difficiles, voire dramatiques. Les conditions du pays ne sont pas toujours présentées comme le premier motif à l'origine du voyage, mais elles apparaissent dans la plupart des cas, de manière implicite, les raisons principales de la venue en Italie. Nous constatons ainsi le caractère multifactoriel du projet migratoire et des conditions de la migration.

La présence d'un réseau social, d'un canal familial, professionnel ou humanitaire est une des conditions qui participe au projet et peut fournir un support au moment de l'arrivée en Europe. Par ailleurs, l'obtention d'une bourse d'études, l'ambition de mener des études ou de trouver un travail en Europe constituent les principales motivations pour se rendre en Italie. Dans la plupart des cas, le projet de formation s'interrompt pour laisser le temps à une activité professionnelle permettant de percevoir un revenu et contribuer à l'économie de la famille restée au pays. Pour trois parents africains, le projet migratoire coïncide avec le projet familial d'aller vivre dans le pays d'origine de la conjointe italienne.

A travers les récits biographiques, émergent la force de l'impact de l'expérience d'immigration pour les parents migrants ainsi que et les difficultés économiques, sociales et psychoaffectives au contact avec la société du pays d'arrivée. La souffrance de l'exil, la séparation des liens affectifs s'ajoutent à la difficulté de trouver un emploi et un revenu pour subvenir à ses besoins. Le sentiment de solitude est exacerbé par les difficultés de communication initiale et à la perception d'un vécu discriminatoire concernant le milieu professionnel.

Pour les couples mixtes constitués avant la migration du conjoint africain, les relations conjugales et familiales sont impactées par le vécu du père migrant. Les conditions professionnelles et économiques, l'inactivité mais aussi l'absence de participation au revenu familial, forment l'image d'un conjoint et d'un père qui ne correspond pas aux représentations sociales traditionnelles de l'homme actif et en charge d'assurer le revenu familial. Alors que la conjointe italienne est insérée dans un milieu social et professionnel et subvient aux besoins de la famille, les rôles conjugaux traditionnels sont inversés et l'asymétrie au sein du couple est source de tensions. En outre, sans emploi ou dans une situation précaire, le parent africain ne peut pas non plus fournir le soutien économique attendu par sa famille restée au pays. Porteur d'une responsabilité du fait de son départ, l'impossibilité de pouvoir le garantir provoque ultérieur stress et sentiment de frustration.

Pour les parents qui ont réussi à s'insérer professionnellement, dès les premiers mois ou le plus souvent au bout de quelques années passées en Italie, l'expérience de l'émigration et de l'immigration est vécue de manière plus sereine. L'activité professionnelle, en plus de fournir un revenu financier et de subvenir aux besoins économiques de la famille en Italie et dans le pays d'origine, permet de développer un réseau social au sein duquel le parent trouve un support.

La connaissance de la langue italienne et la possibilité de communication apparaissent comme des facteurs déterminants dans la mise en œuvre de relations sociales au sein de la communauté autochtone.

Enfin, la perception que les parents sub-sahariens sont victimes de préjugés et des discriminations liées à leur origine africaine joue un rôle important dans leur manière d'appréhender les relations sociales au sein de la société d'accueil. Une approche compréhensive est associée à un sentiment d'intégration.

6.1.2 Rencontre amoureuse et « migration de contact »

La rencontre amoureuse constitue un stade crucial au cours du cycle de vie et la formation d'une relation conjugale comporte des changements importants dans la vie de chacun des conjoints. Au sein des couples rencontrés, quelles que soient les raisons qui ont amené la personne migrante à vivre en Italie, et quelles que soient les conditions et la perception du vécu migratoire au moment de la rencontre avec la société d'accueil, la rencontre avec le/la futur/e conjoint/e italien/ne va marquer une étape décisive par rapport à l'ensemble du parcours migratoire. Le moment de la rencontre et de la mise en couple s'inscrit dans une perspective globale du parcours familial.

Après avoir décrit les diverses modalités à travers lesquelles les personnes ont rencontré leur conjoint et ont formé leur couple, nous présenterons les changements significatifs que la rencontre a impliqué dans la vie de chacun du point de vue du parcours migratoire du parent d'origine africaine et aussi du point de vue du parent autochtone et de son rapport à la culture de l'autre.

6.1.2.1 Les occasions de la rencontre

Le lieu de la rencontre du couple fournit des éléments de connaissances sur les raisons du choix du conjoint, les caractéristiques des milieux sociaux d'appartenance des personnes, ainsi que sur le partage d'intérêts et de traits communs.

La fréquentation de lieux de vie sociale et culturelle, bars, centres socioculturels et festivals de musique africaine, constitue l'occasion la plus fréquente des modalités de rencontre des personnes participant à l'enquête. Un intérêt commun pour les milieux interculturels et multiethniques, la musique et la danse africaine rapproche les conjoints. Le fait de faire partie d'un groupe d'amis fréquentant lui-même ce type de lieux de socialité est un autre point commun entre les conjoints. Parfois, la femme autochtone est introduite à un milieu social multiethnique par le biais de ses amis faisant déjà partie eux-mêmes de ce milieu.

Le rôle des relations amicales et, en particulier, de l'entremise des amis, se retrouve dans plusieurs récits biographiques en particulier de deux femmes d'origine africaine ayant été présentées à leur futur conjoint par des amis communs appartenant eux-mêmes à un couple mixte italo-européen.

La période des vacances et la fréquentation d'un lieu de villégiature en Italie de la part de la femme italienne représentent les circonstances de la rencontre pour trois couples. Dans un

autre couple, un voyage de tourisme est à l'origine de la rencontre des conjoints. Dans ce cas comme dans deux autres situations, c'est à l'occasion d'un voyage à l'étranger que la femme autochtone rencontre son conjoint. Dans un cas, la période à l'étranger est liée à l'activité universitaire dans le cadre d'études en Chine, dans l'autre, la personne italienne habite depuis plusieurs années au Sénégal où elle mène une activité professionnelle de coopération sociale, et dans le cadre de festival de danse et musique africaine où elle rencontre son conjoint danseur et musicien.

Les études représentent un autre intermédiaire à l'origine de la rencontre. Toutefois, parmi les personnes rencontrées, nous constatons que, le plus souvent, l'âge au moment de la rencontre dépasse très largement l'âge habituel de fréquentation d'études supérieures, la plupart des conjoints s'étant rencontrés après 25 ans. D'ailleurs, dans deux cas, la rencontre a lieu entre une étudiante et un employé de l'université (dont l'un est également étudiant).

Le lieu de travail peut être considéré comme un autre lieu de rencontre, comme c'est le cas pour les deux exemples décrits précédemment. Dans un cas seulement, les conjoints sont collègues de travail avant de devenir conjoints.

Enfin, la participation à des activités de solidarité envers les migrants, notamment à travers l'enseignement de l'italien aux nouveaux-arrivants est une occasion ultérieure à travers laquelle s'effectue la rencontre.

6.1.2.2 Formation du couple et changements dans le parcours biographique du parent migrant

Si certaines des personnes décrivent un véritable « coup de foudre » amoureux dès la première rencontre, d'autres expliquent comment leurs sentiments amoureux ont évolué et se sont construits au fur et à mesure de la connaissance mutuelle de l'autre et d'une période de fréquentation plus ou moins prolongée. D'ailleurs, pour certains d'entre eux, plusieurs mois se sont écoulés avant de prendre la décision d'officialiser la relation, et dans un second temps, de vivre ensemble.

La question du logement est décisive dans le choix des conjoints à cohabiter rapidement. En effet, dans près de la moitié des couples qui se sont rencontrés en Italie, le conjoint migrant vit dans une situation d'habitation temporaire, parfois collective dans un logement partagé avec d'autres amis et membres de la communauté d'origine, ou encore dans un logement fourni par une association caritative. La femme italienne, de son côté, vit soit seule dans son propre

logement, avec des colocataires ou bien chez ses parents. Dans les deux dernières situations, le couple est amené assez rapidement à chercher un logement qui leur permet d'être autonomes et où construire leur foyer.

Dans la quasi-totalité des familles rencontrées, le conjoint d'origine africaine quitte son logement précédent pour aller vivre avec son partenaire. Dans seulement deux cas, c'est le contraire qui se passe. Ceci s'explique par le fait que le conjoint migrant a vécu une réussite professionnelle notable et a une situation économique et de logement confortable.

Dans près de la moitié des familles, le choix de vivre ensemble sous le même toit a pour conséquence, pour le parent migrant, non seulement de changer de logement, mais aussi de changer de ville, voire de pays pour les couples qui se sont rencontrés à l'étranger.

Si la mise en couple implique des changements significatifs dans la vie de chacun des conjoints, ceux qui sont observés dans le parcours migratoire du parent migrant ont des conséquences sur le lieu de vie et parfois sur le maintien de rapport avec les groupes sociaux d'appartenance. Nous verrons dans le prochain sous-chapitre que les implications de la mise en couple pour le conjoint autochtone concernent principalement le domaine des relations familiales.

L'histoire d'un couple italo-camerounais vivant dans un village de la région des Apennins Tosco-Emiliens, une région rurale de la province de Bologne, illustre à travers leur situation atypique, l'ampleur des différences de contexte de vie que la mise en couple implique.

Au moment de leur rencontre, la femme d'origine camerounaise vit depuis près d'un an dans une ville du Nord de l'Italie où elle habite en colocation avec un concitoyen et travaille pour une entreprise de nettoyage. Elle a une fille adolescente au Cameroun. Son mari vit dans son village natal et travaille dans une petite fabrique près de chez lui. C'est par l'intermédiaire d'un couple d'amis italo-camerounais qu'ils se rencontrent. Ces derniers ont insisté longtemps avant que chacun d'entre eux décide finalement de rencontrer l'autre. Pour elle, ces réticences sont dues à sa précédente déception amoureuse, pour lui, à son célibat prolongé (après une vie passée avec sa mère jusqu'à son décès) et peut-être à une appréhension liée à la différence de couleur de peau. Après leur première rencontre, ils décident de se revoir, des sentiments naissent et il semble que chacun trouve dans l'autre un compagnon avec qui partager ses joies et ses peines. Ils habitent loin l'un de l'autre et décident finalement de vivre ensemble. Elle quitte son logement et la ville pour le rejoindre dans son village. La vie de chacun des conjoints en est modifiée mais aussi celle des habitants du village et des proches du mari. Dans

l'entourage, l'arrivée d'une femme africaine est accueillie avec mécontentement et méfiance. Dans un village où la présence d'une communauté africaine est très faible et où il n'y a pas de couples mixtes les stéréotypes à propos des étrangers sont puissants. Cette situation met en péril ses sentiments et leur relation. Malgré tout, le couple s'installe ensemble et décide de fonder une famille. Aujourd'hui, après 5 ans de vie commune et deux enfants, la mère explique comment elle a vécu cette période initiale.

M14 : Là-bas ils sont fermés. Ils sont fermés avec les étrangers. Parce que, selon moi. Aussi ça n'a pas été facile aussi là-bas. Déjà ils ont des préjugés à première vue. Ils ont des préjugés. Ils sont allés jusqu'à dire que je ... que je suivais l'argent, que je venais parce que je devais lui manger son argent, parce que je devais. Et moi je crois qu'au début, Paolo, il y croyait. (...) Parce que je voyais souvent. Il avait des manies de se ... Il avait des manies de se comporter, il avait. Quand, à un point donné, sans te mentir, j'ai voulu même abandonner (...) Et j'ai dit : « Oh, on ne dira pas que je n'ai pas essayé. J'ai essayé. Je l'ai aimé. » (...) Je ne vais pas passer ma vie avec quelqu'un qui est conditionné. Ça ne marche pas. Je ne vais pas passer ma vie avec quelqu'un qui ne peut pas me défendre. (...)

E : Parce que tu sentais qu'il était influencé par ...

M14 : Si, si, si.

E : Par les autres.

M14 : Par son entourage. Il était beaucoup influencé. Quand on marchait, Luca voulait savoir si on nous a regardé, si...

E : Mais à (nom du village) est-ce qu'il y a beaucoup de personnes étrangères, de personnes de couleur (répétition d'une expression qu'elle a utilisée précédemment)

M14 : J'ai compris ta question (sourire). J'ai aperçu une nigérienne dernièrement, mais mariée à un nigérien. Je vois aussi une congolaise à ... J'ai connu une congolaise mais à (nom du village) je crois que je suis la seule pour le moment, mariée à un italien, marié à quelqu'un de (nom du village) (...) je suis la seule camerounaise. Je suis la seule.

M14 (34) d'origine camerounaise, trois enfants (17, 5, 2)
Père (50) italien

Nous constatons que lorsque la mise en couple implique de s'éloigner de son lieu de travail et d'un milieu social de référence, l'organisation de la vie quotidienne de la personne concernée en est modifiée. A ce propos, certains des conjoints africains ne sont pas en possession du permis de conduire. Cet aspect de la vie quotidienne n'est pas anodin lorsque l'on considère que le fait d'aller vivre avec leur conjoint a impliqué un éloignement significatif

du lieu du travail et ainsi une augmentation importante du temps passé dans les transports, ou bien à marcher d'un lieu à un autre. Cet élément logistique de la vie quotidienne, a des conséquences d'une part, sur la fatigue du parent, et d'autre part, sur l'organisation de la vie familiale et sur le manque du temps disponible à consacrer aux activités familiales et aux relations avec les enfants.

Par exemple, après avoir vécu un parcours migratoire très difficile et avoir finalement trouvé un emploi stable et un logement en colocation avec des concitoyens dans une zone rurale de l'Emilie-Romagne, à la suite de la rencontre avec sa conjointe, un homme d'origine sénégalaise préfère garder son emploi tout en allant vivre dans une ville distante, avec elle, même si ce choix implique des heures de transports quotidien et l'éloignement de son groupe d'amis.

Par ailleurs, pour beaucoup de parents, la rencontre avec le conjoint et la formation d'un couple représente un événement de vie qui contribue à un sentiment de stabilisation. Cette perception émerge chez les personnes ayant eu un parcours de vie marqué par des moments difficiles et des périodes de crise. En particulier, le parcours biographique d'un père d'origine burundaise, marié une première fois avec une femme italienne avec laquelle il a eu deux enfants maintenant adolescents, et aujourd'hui marié avec sa deuxième femme avec laquelle ils ont une fille de 2 ans, en est un exemple significatif.

Le père explique comment il s'est rendu compte que les moments de sa vie où il a formé une famille ont toujours coïncidé avec des périodes de changements dans sa vie professionnelle et il perçoit le support qu'il a pu trouver dans ces nouveaux foyers pendant ces moments-là. Il dit :

P 10 : Chaque phase que je faisais je devais recommencer à zéro et puis reconstruire. Et euh et tout a été reconsolidé après avoir trouvé une famille.

E : Ah.

P10 : Parce que la famille, je pense, c'est là où tu te sens que tu n'as plus besoin de choses extérieures et tu as tout ce qu'il faut. Ça m'a pris des années, mais, finalement, je me suis trouvé dans une famille aujourd'hui. Maintenant, je sais où je suis. Quand on appelle j'arrive. Je repars, mais tu as une personne de référence à qui dire les choses, que avant je ne faisais pas.

P10 (43), d'origine burundaise, deux garçons (17, 16) d'une précédente union
Une fille (2), Mère italienne (36)

6.1.2.3 Rapport à la culture africaine et « migration intérieure » du parent autochtone

La rencontre amoureuse et l'élaboration d'un projet conjugal, puis, plus tard, d'un projet familial, entre deux personnes provenant de deux pays différents peuvent être envisagés à travers la notion de migration, une notion déclinée à la fois sur un plan concret et réel de la migration géographique et physique du parent migrant et sur un plan symbolique, entendu comme une forme de « migration intérieure » (Gozzoli, Regalia, 2008). Il s'avère que ce voyage intérieur, dans un déplacement d'un « pays » vers un autre, d'une appartenance culturelle à une autre à travers l'élaboration d'une identité multiple, peut avoir commencé, chez le conjoint autochtone, avant même la rencontre conjugale. Au cours du développement des relations conjugales cette autre manière de considérer l'acculturation, à partir du point de vue de la personne autochtone, prendra forme et pourra se manifester à travers les comportements et les attitudes individuelles. Il nous paraît important, toutefois, de constater, à travers le discours des participants, comment cette migration advient avant et se poursuit à travers la rencontre avec une personne migrante.

A travers une analyse de la manière dont les participants autochtones décrivent leur rapport à leur conjoint, son origine et sa culture, se dégage un profil spécifique de personnes caractérisé par une expérience de voyages ou une attirance pour les voyages et l'ailleurs, et par le sentiment de provenir de la même culture que leur conjoint, bien qu'ayant grandi en Italie. Près de la moitié des conjoints italiens présentent ces caractéristiques. Avant même de rencontrer leur conjoint, ils ont exprimé à travers leur activité professionnelle, artistique ou de volontariat et coopération internationale ce sentiment de lien avec les peuples et cultures autres. D'ailleurs, pour certains, l'union avec une personne d'un autre pays, et en particulier d'un pays d'Afrique sub-saharienne, est comme une évidence qui correspond à une logique de leur parcours biographique et de leur trait de caractère. Ils font part du fait d'avoir conscience de leur choix conjugal atypique au regard des choix conjugaux de la majorité des gens et en particulier par rapport au reste des membres de leur famille. Cet aspect est le fruit d'une attitude réflexive qui a commencé dès la rencontre avec le conjoint, voire même plus tôt.

Dans certains cas la « migration symbolique intérieure » se juxtapose à une migration géographique intérieure. Originaires du Nord de l'Italie, à l'âge de 17 ans, une femme quitte sa famille avec qui les relations sont très conflictuelles, pour aller vivre dans le Sud. C'est là qu'elle rencontrera son ancien conjoint, originaire du Sénégal et qui y est reparti quand leur fille avait 8 ans. Cette mère a longtemps travaillé dans la fabrication et l'import-export de

produits d'artisanat, une activité qui l'a amené à voyager souvent dans de nombreux d'Afrique et d'Asie. Elle dit :

Je n'ai jamais eu de problème à entrer en contact avec la diversité, parce que moi-même je me sentais aussi déjà différente, donc s'était normal.

M16 (55) italienne, une fille (17)
Père (42) d'origine sénégalaise

Une autre mère a, elle aussi, effectué une migration géographique intérieure, dans l'autre sens. A la fin du lycée elle quitte sa famille et sa région natale des Pouilles pour faire ses études dans le Nord. En évoquant le début de sa relation avec son ancien conjoint, reparti vivre au Nigéria depuis plusieurs années, elle fait le parallèle entre son choix conjugal et son éternel désir de partir et de quitter son pays.

Moi, quand même, j'ai toujours été très ... comment dire ... attirée par ce qui était ... ce qui était différent de moi, loin de de moi, tu vois ? J'avais même demandé à mon père d'aller étudier à l'étranger (...) A l'Université. Et non, euh, lui très tranquillement, parce que mon père était une personne très calme, me dit : « Ecoute, bon. C'est mieux que tu le fasses peut-être en Italie, et puis, si tu décides après d'aller à l'étranger tu le feras. » Et donc je suis venue à Bologne.

M17 (40) italienne, deux filles (15, 8)
Père (48) d'origine nigériane

Par ailleurs, depuis qu'elle a rencontré son mari il y a 9 ans, une mère italienne a eu l'occasion de réfléchir et de prendre conscience des raisons profondes à l'origine de son choix conjugal. Psychologue de formation, elle travaille depuis de nombreuses années comme responsable d'un service pour les immigrés et les demandeurs d'asile au sein d'une association caritative. Son sentiment de diversité est un trait de caractère qui la définit. Mariée avec un homme originaire du Nigeria elle dit se sentir souvent plus africaine que lui.

D'après moi, tu vois, ceux qui me connaissent pouvaient imaginer que, vu que moi j'ai toujours été celle qui ne s'est jamais intégrée nulle part, c'est un peu physiologique que quelque chose de ce genre ait eu lieu.

M12, 36 ans, italienne, deux enfants de 4 ans et 2 mois
Père, 42 ans, d'origine sénégalaise

Une phrase récurrente chez ces parents est : « *Je suis plus africain.e que lui !* ». Au-delà d'une absence de perception de diversités culturelles au sein du couple, les personnes expriment une sensation d'inversement des attitudes culturelles socialement attendues entre les conjoints. A travers ces discours, ils communiquent la perception d'une intériorisation d'une forme d'africanité qui contribue à définir leur identité, une perception de soi qui est associée à la culture africaine et à une diversité de la culture d'origine italienne. Nous verrons plus loin que cette dimension se manifeste notamment dans les comportements de soin et d'éducation des enfants (6.3).

Une mère explique son rapport au voyage et à l'Afrique, qui va au-delà de la relation qu'elle a eu avec son ancien conjoint originaire du Sénégal. Elle explique :

Je suis peut-être plus africaine que lui, par rapport au système peut-être, j'sais pas.

Parce que moi, je voyageais. Je voyageais. Lui, je l'ai rencontré. Mais moi, je voyageais déjà en Afrique, tu comprends ? Donc, j'ai beaucoup absorbé. En fait, je me sens plus là-bas qu'ici avec mon esprit, tu comprends ? Donc, ses différences culturelles, moi je ne les ai jamais senties. En plus, il est très ouvert, donc.

M15 (51), italienne, un garçon (18) et une fille (16)
Père (43), d'origine sénégalaise

L'impression d'être différent des autres est ressentie davantage dans les rapports avec les autres membres de la famille d'origine. Elle se manifeste dans la perception que la personne a des rapports avec ses propres parents et frères et sœurs et dans la manière dont elle se sent considérée par rapport à eux et par rapport à la culture familiale. A propos de ses relations avec sa famille, la même mère explique comment ses sœurs la définissent. En abordant les relations familiales nous verrons que la manière dont le parent autochtone se définit et est défini par les membres de sa famille, comme différent d'eux, est intrinsèquement lié à la manière dont ceux-ci réagissent au moment de l'annonce de la mise en couple, voire du mariage, à travers des réactions de méfiance voire de rejet.

La mère dit :

Mes sœurs sont un peu particulières. On ne se voit pas souvent nous non plus, eh ! Et puis, elles ne sont pas liées (au parent sénégalais) (...) c'est un problème

qui vient d'elles pas d'Issa (...) mais, parce qu'elles sont un peu, je dis pas racistes, elles le sont pas, mais quand même intolérantes.

E : Hum.

M15 : Avec moi ... elles ne s'entendent pas non plus avec moi, donc. J'te dis, s'ils se voient, tranquille, mais il n'y a pas de rapports, sauf parce qu'on est sœurs (...) Moi j'ai toujours été, j'te jures, considérée le mouton noir, alors qu'en fait, la plus tranquille c'est moi, j'te l'ai dit parce que, quand même, à la fin, elles s'en sont rendues compte. Seulement parce que tu voyage ...

M15 (51), italienne, un garçon (18) et une fille (16)

Père (43), d'origine sénégalaise

Nous verrons plus loin que ce rapport à l'africanité se transmet et se manifeste au moment de la naissance des enfants dans les manières d'en prendre soin dès la naissance (dans les pratiques de portage et d'allaitement) et dans l'attitude et les pratiques éducatives, notamment dans la place accordée à la culture africaine (à travers la lecture de contes africains ou dans la valorisation de la culture africaine et de la multiculturalité dans les relations avec l'école).

En synthèse

L'analyse des données nous permet de noter la multiplicité des lieux et des modalités de rencontre entre les conjoints et ces informations nous renseignent sur les milieux sociaux communs qui rapprochent la personne autochtone de la personne migrante. C'est ainsi que l'on peut relever l'importance des relations amicales comme facteur de socialité. D'ailleurs, l'appartenance à un milieu social et amical multiethnique favorise la fréquentation de lieux de divertissements caractérisée par la multiculturalité et la présence de personnes originaires de divers horizons. Comme dans d'autres pays comme la France ou le Canada, le cosmopolitisme des membres des couples mixtes est une donnée récurrente. Le contexte étudiantin et le lieu de travail sont d'autres milieux où les conjoints se sont rencontrés. Enfin, les voyages à l'étranger, dans le cadre d'études, d'une activité de tourisme ou de coopération internationale sont d'ultérieures occasions de rencontre.

Contrairement à d'autres pays d'immigration plus ancienne, comme la France, la Grande Bretagne ou le Canada, le phénomène migratoire étant plus récent en Italie, parmi la population suivant des études supérieures, la population d'origine immigrée est encore limitée. Ceci pourrait expliquer pourquoi parmi les couples rencontrés dans le cadre de l'enquête, peu d'entre

eux ont mené des études en Italie. En effet, la plupart appartiennent pour la plupart à des générations où le conjoint migrant est arrivé en Italie à plus de 25 ans et occupent un emploi au moment de la rencontre.

La formation du couple va entraîner des changements importants dans la vie des conjoints, à partir de la question du logement. Dans la majorité des situations, c'est le conjoint originaire d'Afrique sub-saharienne qui quitte sa précédente habitation pour aller vivre chez le conjoint autochtone, dans une solution autonome ou bien au sein de sa famille.

Les déménagements impliquent des transformations du point de vue de divers domaines de vie. En particulier, l'organisation de la vie quotidienne notamment et les sacrifices qu'implique le maintien de l'emploi ont un impact sur l'état de fatigue et la disponibilité affective et relationnelle du conjoint auprès de sa famille. Par ailleurs, le passage d'un contexte urbain et multiethnique à un contexte rural où la présence de personnes migrantes est inhabituelle et difficilement acceptée constitue un facteur de stress significatif pour le conjoint concerné et pour le couple.

Dans d'autres situations, en revanche, la mise en couple est synonyme de stabilisation à un moment donné de la vie caractérisé par une période de crise (affective, professionnelle) ou de changement.

Du point de vue de la personne autochtone, nous avons souligné la présence d'un phénomène fréquent parmi les participants à la recherche selon lequel une forme de « migration intérieure » a eu lieu au cours de la sa vie et se poursuit à travers la rencontre et la formation du couple. Caractérisée par un « sentiment de diversité » vis-à-vis des autres et par une attirance pour l' « ailleurs », ce « voyage intérieur » est souvent mis en lien avec les types de relations développées au sein de la famille d'origine, avec les parents et/ou les frères et sœurs, une famille au sein de laquelle la personne concernée se sent différente des autres membres. Nous entrevoyons ainsi la place que la famille d'origine du parent autochtone peut jouer dans la vie conjugale et familiale du couple mixte.

6.1.3 Les rapports avec la famille élargie et l'entourage

Au moment de la mise en couple, les relations avec les familles d'origine et la réaction de celles-ci face à l'annonce du choix conjugal représentent une variable centrale pour chacun des conjoints ainsi que pour l'équilibre du couple. En effet, dans les représentations sociales, l'union avec une personne en dehors de son groupe d'origine socioculturel est perçue comme

une « *forme de rupture, réelle ou symbolique, avec la communauté d'appartenance* » (Tognetti Bordogna, 1996, p.39) qui comprend des dimensions non seulement sociales et culturelles mais également économiques voire politiques. En particulier, l'attitude et le comportement des parents des conjoints vont être déterminants pour le futur du couple et de ses relations avec les familles d'origine respectives.

Dans un premier temps, nous présentons les résultats concernant les attitudes et réactions constatées au sein des familles italiennes et les familles africaines. En tenant compte du fait que les couples concernés vivent en Italie, une place importante est consacrée aux interactions entre la famille d'origine autochtone et le couple mixte. Toutefois, malgré la distance géographique qui sépare les familles d'origine africaines de de leur fils/fille, neveu ou frère/sœur immigré en Italie, nous verrons que l'attitude adoptée vis-à-vis du couple joue également un rôle essentiel dans l'appréhension de la relation conjugale et son devenir.

Dans un second temps, nous consacrons notre attention aux attitudes et réactions vis-à-vis du couple mixte « italo-africain » de la part de l'entourage et dans les interactions avec les personnes au sein de lieux publics.

6.1.3.1 Le choix de se marier

Le choix d'officialiser l'union à travers la célébration d'un mariage concerne 15 familles. Dans 4 cas, cette décision est prise à l'approche de l'échéance du visa ou du permis de séjour du parent migrant. Le plus souvent, le couple est formé depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Par exemple, au sein du couple italo-burundais qui s'est formé en Chine et a décidé, après deux ans de relation, de se rejoindre en Italie, le visa de tourisme avec lequel le conjoint a pu venir en Italie a une durée de deux mois. A cette époque-là, le mariage avec la conjointe italienne apparaît comme l'unique solution pouvant lui permettre d'accéder à un document d'une durée prolongée et, ainsi, d'éviter de retourner dans un pays en guerre. Dans un cas, la première grossesse de la conjointe accélère la prise de décision de se marier. Dans les autres cas, le choix du mariage est l'occasion d'officialiser et célébrer la relation, parfois à la suite de la naissance du premier enfant.

6.1.3.2 Facteurs entrant en jeu dans les réactions familiales

Le type de réaction de la part de la famille est liée à une multitude de variables, dont nous avons pu repérer les plus significatives. Bien que nous constatons l'interconnexion entre les

différents aspects entrant en jeu, les trois premiers aspects apparaissent comme les plus déterminants. Il s'agit de :

- Le type et la qualité des rapports entre la personne et sa famille, en particulier avec ses parents et avec ses frères et sœurs ;
- le statut social, l'activité professionnelle et la situation économique du parent migrant peuvent-être envisagés comme problématique pour les parents, en particulier dans les familles appartenant à une classe sociale aisée. Les parents auraient d'autres attentes pour leur enfant, de reproduction sociale.
- la présence de stéréotypes et de préjugés vis-à-vis des étrangers en général et des Africains en particulier, notamment autour de la peur du mariage d'intérêt ;

Les autres variables importantes qui entrent en jeu concernent :

- la présence d'autres unions mixtes au sein de la famille élargie. Cela constitue une expérience familiale préliminaire qui favorise l'acceptation d'une nouvelle union mixte au sein du milieu familial ;
- les circonstances de l'annonce peuvent également avoir une incidence sur la réaction de la famille. Par exemple, les femmes italiennes qui ont annoncé le même jour à leurs parents qu'elles étaient en couple, qu'elles avaient décidé de se marier, et que leur futur époux était originaire d'un pays d'Afrique sub-saharienne, reconnaissent à posteriori qu'une approche plus graduelle aurait peut-être favorisé un meilleur accueil de la part de la famille ;
- le statut de divorcé du parent africain peut-être perçu de la part des parents italiens, comme un élément dissuasif pour accepter l'union de leur enfant, en particulier au sein de familles catholiques et pratiquantes.

6.1.3.3 Des familles accueillantes

Dans quelques rares familles, le terme « réaction à l'annonce » ne correspond pas à une réalité où l'annonce de la relation et des origines du parent migrant, ne constitue pas pour les parents du conjoint italien un élément propre à provoquer une réaction. Les enquêtés soulignent que la nouvelle a été accueillie dans la « normalité ». La diversité de provenance du conjoint, ses origines africaines et sa couleur de peau n'ont pas d'impact particulier. Elles peuvent être accueillies avec une forme de curiosité. L'important pour la personne italienne est de percevoir

une attitude accueillante envers son compagnon et une attitude d'ouverture vis-à-vis de ses choix conjugaux. C'est le cas dans le couple italo-camerounais dont la femme est italienne. Ses parents ont une longue expérience des voyages et ont vécu plusieurs années en Amérique du Sud avant sa naissance. De plus, une de ses tantes a été mariée avec un africain. Avec humour, le conjoint explique que c'est justement l'attitude de ses beaux-parents qui la convaincu à entreprendre cette relation et à rentrer, finalement, dans cette famille.

Les verbatims suivants exposent les deux points de vue convergents des conjoints.

E : Quand vous vous êtes rencontrés les premières fois, comment ça s'est passé ?

P2 : Très bien, très bien (...) ça fait une des motifs pour lesquels je suis avec elle. C'est aussi sa famille.

E : Hum.

P2 : C'est l'accueil. L'accueil m'a piégé, parce que tu arrives avec des préjugés, tu t'attends que tu vas voir des personnes fermées et tu arrives ils sont ouverts (rires) Tu n'as pas d'excuses (rires) c'est ça.

E : Et puis ça doit être agréable aussi.

P2 : Oui, en fait, là-bas, ils sont très ouverts. Ah, aussi parce que, là-bas la chance a été parce qu'il y a la tante d'Elena qui avait épousé un Africain. Nous quand on s'est connu, ils avaient déjà divorcé.

E : Hum.

P2 : Mais le fait que déjà, en famille, il y avait déjà un Africain. Hum.

E : C'était quelque chose qui était pas vraiment nouveau.

P2 : C'était pas trop trop particulier. C'était la deuxième personne de la famille qui (sourires) s'ouvrait à (rires) à l'Afrique.

P2 (46) d'origine camerounaise, deux filles (6, 3)

Mère (31) italienne

De mon côté, j'avais pas l'impression que le fait qu'il ne soit pas italien ne ... ça ne me semblait pas un truc ... Enfin ça m'était indifférent, disons, c'était pas ... C'était pas une grosse nouvelle, voilà ! Et, je dois dire que, oui ... pour ma famille non plus, c'est pas ... Enfin, un peu curieuse du fait que je leur présentais mon fiancé, voilà. Au-delà de bon, évidemment, ils ont peut-être été surpris, mais quand même. En plus, j'ai aussi une de mes tantes qui s'est mariée avec un Touareg. Mes parents eux, avaient habité pendant plusieurs années au Nicaragua. Donc, bon, (...) il y avait déjà (...) d'autres expériences qui avaient ouvert la route.

M2 (31) italienne, deux filles (6, 3)

Père (46) d'origine camerounaise

6.1.3.4 Un début difficile

Dans la plupart des couples rencontrés, les familles des conjoints italiens font preuve de réticences voire d'appréhension à l'annonce de la mise en couple de leur enfant. La nature de ces réactions est directement liée à l'origine africaine du parent migrant. La présence de facteurs aggravants peut exacerber les peurs, comme, par exemple, une précédente histoire conjugale ou bien le fait que le conjoint soit divorcé.

Les peurs des parents italiens concernent un certain nombre de stéréotypes à propos des conjoints africains. Parmi ceux-ci, il y a l'idée récurrente de la recherche d'un mariage avec les femmes blanches italiennes comme moyen pour trouver un support financier voire même pour abuser de ses biens. L'image de l'union mixte est également associée à celle d'une inévitable rupture future, l'impossibilité de mener à terme un projet de couple ou familial. La perception de différences culturelles au sein du couple mais également la perception d'une société peu accueillante à l'égard des couples mixtes afro-italiens font partie des principales raisons pour lesquelles les familles italiennes considèrent cette mise en couple d'un point de vue pessimiste et dramatique. Concernant les enfants, les stéréotypes liés aux enlèvements internationaux d'enfants de couples mixtes alimentent les craintes des futurs grands-parents.

Une mère explique la manière dont sa mère a réagi quand elle lui a annoncé qu'elle avait rencontré un homme, et qu'elle allait se marier avec lui.

E : Je me demandais comment vos familles respectives ont accueilli l'autre.

M11 : Ah, alors ma mère, très mal (rire) (...) disons que la première réaction, ça a été « Oh, mon dieu ! Mais, alors, ça veut dire que vous finirez par vous séparer ! (ride) Et toi, tu vivras dans une ambassade ? » « Dans une ambassade ! Mais pourquoi ? » « Oui, c'est comme ça que ça se passe, et après il te prendras tes enfants ! » « Mais pourquoi il devrait prend- ... Il n'y a pas d'enfants. On doit encore se marier » Voilà, le début a été catastrophique.

M11 (45), italienne, deux filles (9, 6)
Père (50) d'origine nigériane

Dans les couples où les familles d'origine italienne expriment des doutes par rapport au choix du conjoint de leur fils ou de leur fille, dans la majeure partie des situations leurs attitudes ne se transforment pas en comportements et la liberté de choix est respectée. Si les débuts sont difficiles, avec le temps et le développement d'une connaissance réciproque entre gendre ou

belle-fille et beaux-parents, les relations se construisent et les préjugés initiaux sont, pour certains, démenties.

Au sein d'un des couples italo-sénégalais qui s'est séparé quand les enfants avaient 6 et 5 ans, si de multiples raisons liées également à des difficultés psychologiques et sociales du parent africain, selon son ex-épouse, le comportement de sa belle-famille a contribué fortement à détériorer le rapport conjugal.

6.1.3.5 Rupture familiale

Dans de rares cas, l'union avec une personne étrangère, en particulier d'origine africaine, représente un évènement critique qui se conclut par un éloignement voire une rupture des liens entre le conjoint autochtone et ses parents. Ces situations sont caractérisées par des relations intrafamiliales dysfonctionnantes. Alors, la mise en couple avec une personne appartenant à un groupe socioculturel et ethnique différent agit comme un déclencheur de la rupture.

L'histoire de cette femme italienne, mariée en 1975, et des débuts de son couple avec son mari d'origine éthiopienne est emblématique de l'importance que jouent les relations avec la famille d'origine dans l'histoire du couple mixte. Alors que les parents autochtones semblent accepter le choix conjugal de leur fille, la mère explique qu'après quelques mois le scénario s'inverse et la rupture a lieu. En croisant le discours des deux conjoints nous pouvons nous rendre compte de la dynamique et des enjeux mais aussi des aspects contradictoires qui ont amené à la rupture.

A propos de son conjoint, sa femme dit :

Apparemment, il a été accepté. Mais, je ne sais pas si ça a été une apparence ou ça a été ... Ça je ne sais pas. Parce qu'ils ne m'ont pas entravée la question du mariage, sur ça je ne peux rien dire.

M1, 64 ans, italienne, une fille de 36 ans

Père, 64 ans, d'origine érythréenne

Après l'annonce de leur union, le fiancé vient habiter avec sa femme chez ses beaux-parents en attendant de trouver une autre solution de logement pour le couple. Au bout de quelque mois la crise éclate. Du point de vue de l'homme, elle est liée aux divergences de points de vue et à l'attitude intolérante de sa belle famille par rapport à lui.

Etrangement, dans nos rapports il n'y avait rien de ... en tout cas, apparemment (...) On s'était accepté. Sauf que, petit à petit, ils ont essayé de me soumettre et ça a été très

lourd. Ils voulaient que je fasse ce qu'ils voulaient eux. (...) A partir de là, on est parti (...) On a commencé notre ... D'ailleurs, quand on est sorti, à l'époque y avait les lires, on était pratiquement sans un sou.

P1 (62), père d'origine éthiopienne, une fille
Mère (62) italienne

Du point de vue de sa femme, la rupture est le résultat d'une vie de mauvais rapports et de maltraitance dont elle parvient finalement à s'éloigner grâce à son conjoint.

Ça a toujours été une succession de disputes. Bon, moi j'ai toujours été frappée depuis l'âge de 0 an jusqu'à ce que je sorte de la maison. Et voilà, oui, comme je te l'avais anticipé, je n'ai jamais eu un bon rapport avec ce qui pouvait être ma famille. Disons que, si il n'avait pas été là, je n'aurais probablement jamais trouvé la force d'en sortir, ça oui. J'avais besoin de quelqu'un qui donne un coup de pouce, parce que j'avais du mal (...) j'avais besoin d'un ressort, lui il a été le ressort.

M1, 64 ans, italienne, une fille de 36 ans
Père, 64 ans, d'origine érythréenne

A posteriori, tenant compte du vécu biographique de chacun des parents, si l'on considère que ce couple, marié depuis plus de 40 ans, exprime le sentiment d'avoir mené une vie conjugale satisfaisante et d'être parvenu tant bien que mal à mener à bien leur projet conjugal et familial, nous pouvons constater les capacités des conjoints à dépasser les obstacles initiaux et à mettre en œuvre un véritable processus de résilience. En outre, nous pouvons également affirmer que si les relations intrafamiliales jouent sur l'équilibre du couple, elles ne sont pas toujours déterminantes pour la tenue des liens conjugaux et la poursuite du projet familial.

6.1.3.6 Attitudes et réactions de la famille africaine

Les familles d'origine africaines vivent toutes en Afrique. Parmi les conjoints africains, 6 d'entre eux ont perdu leurs parents avant de rencontrer leur conjoint italien. La question de présenter leur union ne se pose pas. Dans près de 8 familles, les relations sont maintenues et le choix du conjoint est un événement qui est communiqué et partagé avec les membres de la famille restée au pays. Au sein de ces situations familiales, les parents accueillent la nouvelle de manière positive. Dans certaines situations, tous genres confondus, le conjoint migrant explique que son choix est une question individuelle et quelle que soit la réaction de sa famille, leur avis n'a pas de poids sur sa décision. Ils décrivent des familles qui se détachent d'une image

traditionaliste de la famille africaine qui mettrait en œuvre un comportement voué à faire respecter des règles de stratégies conjugales. De plus, au sein de ces couples, certains conjoints migrants sont eux-mêmes d'une union mixte interreligieuse et la mixité n'est pas perçue comme un aspect important du couple. Ce qui compte en revanche c'est l'entente dans le couple et le partage de sentiment entre le mari et la femme.

De nombreuses familles d'origine africaine ont vécu la diaspora africaine et leurs membres se trouvent dans plusieurs parties du monde, en France, en Suisse, en Allemagne, aux Etats-Unis et au Canada. Beaucoup d'entre eux ont formé des unions mixtes dans leur pays d'immigration. Ainsi, pour les personnes vivant en Italie, le choix d'une conjointe ou d'un conjoint italien représente une forme de normalité des pratiques conjugales à l'étranger.

Enfin, dans deux cas particuliers, l'annonce du choix conjugal mixte à la famille africaine provoque des attitudes et des comportements de fort mécontentement. Ces familles expriment un véritable rejet vis-à-vis de cette union et mettent tout en œuvre pour la détruire. Ce travail de sabotage de la relation est mis en œuvre par les membres de la famille ou les proches qui vivent en Italie. A l'origine de cette réaction il y a un refus quasi catégorique de voir la personne concernée mariée avec une personne qui ne soit pas originaire de son pays d'origine. En outre, le fait que cette union contrarie les projets matrimoniaux de la famille restée au pays et l'attente du retour de l'enfant en Afrique sont des facteurs qui favorisent ce type de réactions.

M14 : A un moment donné, quand j'ai connu Paolo, lui, il ne le disait pas en face, mais... J'avais comme la sensation qu'ils m'avaient rejetée.

E : Ta famille ?

M14 : Si. J'avais comme cette impression, que j'étais rejetée.

E : Et qu'est ce qui te faisait croire à ça ?

M14 : Parce que quand je voulais parler (...) Si je me confiais, par exemple, après c'est une amie commune qui m'appelait pour dire : « Ecoutes, attention à tes sœurs ! »

E : Tes sœurs parlait de ton histoire ?

M14 : Elles me calomniaient. (...) Elles me calomniaient, elles me calomniaient un peu. Après je suis, je suis, j'étais toujours. Ma sœur aînée ne me parlait même plus. (...) C'était pas comme ça avant (de rencontrer Paolo). C'était pas comme ça avant, parce que avant ... Tu sais, quand tu discrédites une personne. J'avais été trop discréditée.

M14 (34) d'origine camerounaise, trois enfants (17, 5, 2)
Père (50) italien

Selon la participante, les rapports conflictuels avec les sœurs et la place dans la fratrie de cette sœur qui a été élevée par son oncle aisé, contrairement à ses sœurs, explique également les raisons pour lesquelles elle devient leur bouc-émissaire. De nouveau, une dimension multifactorielle et écosystémique apparaît. S'il l'on met en lien les réactions des familles respectives on peut se rendre compte, dans cette famille en particulier, que le couple est amené à subir les réactions négatives de la part de chacune des familles. Malgré les difficultés affrontées, en particulier au début de leur relation, ils semblent se sentir encore plus unis et toujours plus convaincus de leurs choix et de leurs projets familiaux.

En synthèse

En nous intéressant à la manière dont l'annonce de la mise en couple des personnes est accueillie de la part de leurs familles d'origine, en particulier de la part de leurs parents, nous accédons à des éléments à propos de la place occupée par les attitudes et les comportements dans les relations intrafamiliales et à leur incidence au sein du couple conjugal.

Nous avons pu repérer un certain nombre de variables qui permettent de comprendre les multiples facteurs qui peuvent participer à la qualité de l'accueil que recevra le couple. Parmi ceux-ci nous citons le type de rapports établis entre la personne et sa famille avant l'union (en particulier avec ses parents et avec ses frères et sœurs), le statut socioprofessionnel et économique du parent migrant, la présence d'autres unions mixtes au sein de la famille élargie (expérience familiale préliminaire favorisant l'acceptation d'une nouvelle union mixte au sein du milieu familial), les circonstances de l'annonce, le statut de divorcé du parent africain et enfin, la présence de préjugés vis-à-vis des Africains et de stéréotypes concernant les mariages d'intérêt.

Parmi les types d'attitudes et de comportements repérés chez les familles d'origine italienne par rapport à l'union de la personne avec un conjoint africain nous avons défini trois modalités principales :

- l'accueil et la non-perception de la diversité au sein du couple, une attitude qui favorise le développement de bons rapports avec la belle-famille et favorise la construction du couple ;
- la réaction de méfiance et de peurs de la part de la famille d'origine. Généralement, cette attitude s'atténue avec le temps et avec la connaissance mutuelle entre les beaux-parents et le gendre ou la belle-fille. Dans de rares cas, cette réaction se traduit par des comportements d'exclusion qui contribuent à détériorer les relations conjugales ;

- le rejet et la rupture familiale constitue un point de non-retour au sein de familles où les rapports entre parents et enfants sont déjà problématiques et où l'annonce de la mise en couple avec un conjoint africain provoque la rupture partielle ou totale des liens avec la famille d'origine.

Du point de vue des familles élargies d'origine africaine, les attitudes et les comportements vis-à-vis de l'union de l'enfant avec une personne italienne se manifestent de manière sensiblement différente. L'absence des parents, du fait de la distance géographique avec l'Afrique ou du fait de leur décès, atténue la place occupée par la famille dans le choix conjugal. De plus, le respect de la liberté de choix du conjoint est considérée comme une valeur importante qui se perçoit dans la manière d'accueillir l'union de l'enfant avec un.e conjoint.e italien.ne. La présence d'unions interreligieuses au sein-même de la famille d'origine en Afrique et parmi les membres de la famille qui se sont dispersés en Europe et en Amérique du Nord au cours de la diaspora participe à rendre la mixité de l'union afro-italienne une forme de norme matrimoniale.

Enfin, dans de rares cas, les membres de la famille africaine désapprouvent l'union et tentent d'empêcher ou tout du moins de détériorer l'union à travers un travail de discrédit des deux conjoints. Les problématiques familiales antérieures, telles que la place d'une sœur dans la fratrie, ainsi que les attentes de la famille et l'existence d'un projet de retour de l'enfant en Afrique sont des facteurs qui favorisent ce type de réactions.

6.2 Transmission identitaire et culturelle

La présentation des résultats s'articule autour des trois questions concernant la transmission de marqueurs identitaires. Nous abordons les trois questions suivantes : le choix du/des prénom/s de l'enfant, la transmission linguistique et la transmission religieuse.

En premier lieu, le choix du ou des prénoms, les stratégies mises en place pour les choisir, les critères de choix et la signification du ou des prénoms choisis nous informent sur la place accordée à chaque parent dans le couple parental mais également de l'importance donnée à la culture et à la tradition d'attribution des prénoms de chacun. Ainsi, à travers l'analyse de la signification des prénoms, de leur valeur symbolique ainsi que de leur nombre, il est possible de saisir en partie la manière dont le couple parental envisage la mixité familiale. Les résultats nous renseignent sur la réflexivité des parents quant à cette tâche de transmission identitaire et

culturelle. Ils nous indiquent également les situations atypiques ou inattendues. Nous apprenons que, dans le groupe des participants, les parents optent de manière relativement équivalente pour un ou deux prénoms. Ces deux critères de nomination peuvent traduire des projets identitaires parentaux distincts, entre simplicité et complexité, et entre une approche transculturelle et une approche biculturelle. Chacune des approches est sous-tendue par un travail d'ajustement entre les attentes de chacun des parents et celles de la famille élargie. Les traditions de nomination des enfants sont un élément dont les parents tiennent compte mais elles sont associées à la valeur symbolique et affective des prénoms que l'enfant portera.

En second lieu, nous présentons les résultats concernant les pratiques langagières en nous intéressant tout d'abord aux langues parlées en famille, entre les parents, avec les enfants et par les enfants, et avec la famille élargie. Ensuite, sont abordés les attitudes parentales vis-à-vis de la transmission linguistique ainsi que les pratiques mises en place au sein du groupe familial en fonction des connaissances linguistiques des parents, des langues parlées dans les divers milieux de vie de la famille, ici et dans le pays d'origine. Ainsi, nous voyons que les pratiques langagières sont à la fois le résultat de choix parentaux, liés aux projets identitaires et culturels vis-à-vis de l'enfant, mais également influencées par les contextes extérieurs, sociaux et familiaux. Nous considérons enfin le rôle des rapports avec la famille élargie d'origine qui vit en Afrique ou dans d'autres parties du monde sur la place accordée à les langues européennes et africaines parlées par le parent migrant.

En dernier lieu, nous présentons les résultats concernant la question de la transmission religieuse au sein du couple parental mixte, ultérieur domaine à travers lequel les parents mettent en œuvre de manière implicite ou explicite le projet identitaire et culturel pour leur enfant. Nous fournissons une description de la diversité des origines religieuses des membres des couples en les mettant en rapport avec les stratégies de transmission mises en place. Ceci nous amène à évoquer ensuite un élément émergent au cours de l'enquête à propos de la perception que les personnes ont de l'impact potentiel de la diversité religieuse au sein des couples mixtes. A travers la présentation des quatre typologies d'approches éducatives et parentales repérées au sein des familles rencontrées que cette perception va en contradiction avec la manière d'appréhender et de négocier la transmission religieuse au sein du couple. Quatre grandes tendances se distinguent en effet : 1/ la transmission d'une éducation religieuse commune et pratiquée, 2/ la prédominance de transmission de la culture religieuse italienne au sein d'un milieu familial interreligieux 3/ des ajustements entre recherche de spiritualité et

transmission de valeurs et 4/ l'absence de transmission religieuse et l'importance donnée à la liberté de choix de l'enfant.

6.2.1 Le choix du/des prénoms

L'analyse du corpus de données concernant les pratiques de nomination des enfants permet de faire émerger les aspects récurrents ayant trait aux types de prénoms choisis, aux stratégies mises en place par le couple parental ainsi qu'aux facteurs implicites et explicites influençant les choix parentaux. Elle permet également de noter les similarités et les différences entre les pratiques parentales de choix du prénom.

6.2.1.1 Choisir le prénom de l'enfant : une expérience de réflexivité parentale

A travers le discours des mères et des pères, le choix du prénom ou des prénoms de leur enfant apparaît comme le résultat d'une réflexion commune pour la quasi-totalité des familles.

Les parents racontent, souvent avec le sourire à travers lequel s'exprime le souvenir lointain d'une des premières étapes emblématiques de leur parcours de parents, comment le choix a été arrêté, en fonction des possibilités s'offrant à eux. Pour les parents qui voient dans le prénom un enjeu par rapport à la signification qu'il aura pour la construction identitaire de l'enfant mais aussi par rapport aux relations avec la famille, choisir signifie prendre le temps nécessaire pour négocier et trouver une entente entre conjoint sur le ou les prénoms de l'enfant.

Cette approche réflexive est parfois une forme de reproduction des stratégies de nomination pratiquées dans la famille d'origine du parent africain. Un père nigérian (d'origine musulmane non pratiquant et dont la conjointe est catholique) explique comment, contrairement à l'image conflictuelle qui pourrait être véhiculée par les stéréotypes à propos des couples interreligieux, les différences religieuses qui caractérisent son couple n'ont en aucun cas été considérées comme un obstacle au dialogue.

Oui ... sur cet aspect non plus nous n'avons pas eu trop de problèmes. On s'est assis, on a pensé. Comme là d'où je viens. Moi je suis musulman, mais non pratiquant. Chez moi on est mixte, il y a des chrétiens, il y a des musulmans. Ma maman était chrétienne et en épousant, en se mariant avec mon papa elle est devenue musulmane. On est cinq garçons, on est tous les cinq mariés avec des chrétiennes. Donc, chaque femme pratique sa religion, les hommes sont

musulmans. Donc, on n'est pas vraiment extrémistes, du genre qui : "Ah ! Non, toi tu dois forcément ..." Non.

P8 (47), originaire du Nigeria, une fille de 8 ans
Mère (50) italienne

Au cours de la réflexion qu'ils ont menée à l'époque pour faire leur choix, certains parents se rappellent que la négociation a impliqué la nécessité de faire des concessions afin d'arriver à une entente. Avant même de décider quel prénom donné, un accord est établi sur un certain nombre de critères que le prénom désiré devra remplir. Par exemple, le nombre de prénoms, leur musicalité, leur prononciation, leur longueur ou encore leur origine ethnique ou religieuse sont des éléments qui sont pris en compte pour décider. La définition de ces critères aide parfois à trouver une convergence commune. C'est le cas par exemple d'une famille italo-nigériane de confession catholique et pratiquante au sein de laquelle la mère italienne explique que les critères pour choisir les prénoms de leurs enfants étaient clairement établis.

Moi je voulais des prénoms sans la lettre "r", et ça a été comme ça. Et puis, il y avait de toute façon un prénom qui soit catholique. Et puis il y avait le prénom igbo à mettre.

M3, 57 ans, italienne, un garçon de 24 ans et une fille de 22 ans
P3, 63 ans, originaire du Nigeria

Il est intéressant de noter que parfois le choix du prénom trouve son origine dans les rêves de la mère. Pour deux couples en effet, le prénom du premier enfant a été décidé à la suite d'un rêve fait par la mère. Le prénom rêvé devient pour la mère une sorte de révélation à mettre en pratique. Dans ces situations, le père accepte le désir maternel. Il participera par la suite au choix du prénom du second enfant.

Adam je l'ai rêvé. Ma mère était morte. Moi j'ai rêvé que j'étais dans un champ et que j'appelais cet enfant qui riait et qui courait. Je ne voyais pas en face mais de dos et je l'appelais « Adam, Adam ! » Et à partir de là ça a été Adam. C'est un prénom que je savais qui allait bien parce qu'Adam était un prophète ... enfin ... de Mahomet, voilà. Et donc à partir de là ça a été Adam.

M12, 36 ans, italienne, deux enfants de 4 ans et 2 mois
Père, 42 ans, d'origine sénégalaise

Pour certains couples, la naissance de plus d'un enfant devient une occasion pour équilibrer la place de chacun des parents et distribuer la tâche et l'honneur de choisir et de faire prévaloir un choix plutôt qu'un autre à chacun des membres du couple, voire de la famille. Un père originaire de Tanzanie ayant trois enfants avec sa conjointe italienne l'explique de la manière suivante :

Pour la plus grande, Virginia, c'est elle qui a choisi. Un jour elle m'a dit : « Ah, mais tu sais que, je ne sais pas si j'ai rêvé ou si je l'ai pensé ou si ... qu'elle s'appellerait Elisa. » Moi je lui ai dit : « Ça va. Il n'y a pas de problèmes. » Et pour le second, euh ... Moi j'avais un oncle qui...à qui je tenais beaucoup mais il est mort jeune, là-bas, et j'ai dit, pour rappeler mon oncle, oui, pour rappeler mon oncle et puis... Comment on dit ? ... C'est un nom qui a réuni un tas de choses, donc, le deuxième devait forcément s'appeler Harry. Et elle, elle a accepté. Elle a dit « Ça va. » Et puis pour le dernier, c'est les enfants qui ont choisi.

P5, 36 ans, originaire de Tanzanie 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans
Mère, 36 ans, italienne

Bien qu'ayant consacré du temps ensemble pour choisir un prénom, l'indécision quant au prénom ou à l'un des prénoms envisagés amène parfois les parents à décider au dernier moment. C'est alors le jour de la naissance et de la rencontre avec le nouveau-né que le choix se fait. C'est le cas pour la première fille d'un couple italo-camerounais. Le père explique que :

Carlotta, quand on est arrivé, quand elle devait accoucher... Parce que j'étais là, dans la salle, à l'hôpital. Quand on devait accoucher Carlotta, on avait Carlotta et Anna comme noms. Bon, quand elle est née, je l'ai port-, tenu en main comme ça et la maman a demandé : « Comment on l'appelle ? » J'ai dit : « Ha la faccia da Carlotta. »¹⁶ Et così¹⁷, comme ça s'est allé.

P2, 46 ans, originaire di Cameroun, deux filles de 6 et 3 ans
Mère, 31 ans, italienne

Lorsque les parents ne parviennent pas à un choix définitif, ce sont les circonstances et l'obligation de fournir un prénom au moment de la naissance qui déterminent le choix et

¹⁶ Elle a une tête de Carlotta.

¹⁷ Comme ça.

l'auteur du choix. Cette mère italienne se rappelle des circonstances dans lesquelles, après avoir longtemps réfléchi et négocié avec le père de leur fille, elle a finalement été obligée de choisir seule le prénom de sa fille, poussée par les circonstances.

M1 : Lui il n'était même pas là quand le nom Sara a été décidé parce qu'à l'hôpital ils voulaient un prénom et moi j'ai sorti ce prénom qui me plaisait ...

E : une fois née ?

M1 : Oui, oui, elle était déjà née, elle était déjà née Non, parce que, je ne sais pas pour quelle raison, nous avons pensé à un nom pour un garçon.

E : Ah !

M1 : Et en fait ... une fille. La fille, on ne l'avait pas ... Nous ne savions pas quel nom lui donner ; parce que justement tous les noms que je décidais avaient toujours quelque chose qui ... Alors que pour le garçon on s'est tout de suite mis d'accord, pour la fille il y avait toujours un problème sur le prénom. Quand elle venait de naître à l'hôpital, ceux-là ils insistaient avec le prénom, lui il n'était pas là, j'ai sorti Sara, et ça a été comme ça (...) Et le prénom Sara est né comme ça, il est né comme ça. Moi je l'aime bien parce que je voulais un prénom court qui ne soit pas écorché. Mon choix était seulement sur cette chose-là Parce que je n'aimais pas les prénoms écorchés.

M1, 64 ans, italienne, une fille de 36 ans

Père, 64 ans, d'origine érythréenne

Dans quelques rares cas, l'investissement du père dans le choix du prénom est très limité. Même s'il exprime son opinion à un moment donné, il laisse la mère prendre la décision finale.

C'est le cas par exemple dans un couple italo-burundais au sein duquel les parents ont mené un véritable travail de sélection de prénoms possibles. Après être arrivés ensemble à une liste restreinte de prénoms possibles, le père a laissé la mère prendre la décision finale.

Dans une famille italo-nigériane, la mère italienne considère la faible participation du père dans le choix du prénom des enfants comme une forme de désinvestissement de sa part dans la transmission de sa culture africaine. Elle regrette cette absence d'intérêt à transmettre son patrimoine qui se manifeste également dans d'autres domaines (la langue, les traditions). A ces yeux, le fait de transmettre à ses filles les deux cultures de manière équivalente est d'une grande importance pour leur ancrage identitaire et passe par l'usage du double prénom. En insistant auprès de son conjoint pour donner deux prénoms et en choisissant elle-même le prénom italien et le prénom africain pour leurs deux filles, cette mère semble compenser l'absence paternelle dans ce domaine. Elle prend ainsi en charge la prolongation d'une tradition propre aux origines africaines du père.

M11 : Alors, à propos des prénoms, c'est moi qui tenais beaucoup à ce qu'elles aient un prénom italien et un prénom yoruba. Parce que lui est yoruba...

E : Hum.

M11 : ... mais lui il aurait tranquillement mis un prénom italien.

E : Seulement italien ?

M11 : Voilà. Ça c'est moi, d'ailleurs les noms yorubas c'est moi qui les ait choisis, parce que lui : « Bof... » Alors, après, la difficulté c'était que... lui il disait : « Après le prénom est trop long déjà que le nom de famille est long. Tu leur fais un tas de problèmes. Tu dois leur simplifier la vie. » Comme ça. Et, en fait, on a choisi deux prénoms très courts donc Elsa Sewa, Giada Fade et ça c'est leur prénom. Lui, je ne crois pas qu'il les ait jamais appelées Sewa et Fade depuis qu'elles sont nées. C'est moi qui les appelle comme ça.

E : Toi tu les appelles comme ça.

M11 : Toujours ! Oui, oui ! Hem, à part quand ... si on sort. J'sais pas, du genre ... Elsa n'aime pas du tout quand on écorche son prénom, ou si on lui demande si Sewa est son nom de famille et donc, voilà.

M11 (45), italienne, deux filles (9, 6)
Père (50) d'origine nigériane

Quelle que soit la signification que les parents donnent aux prénoms choisis, excepté dans de rares cas, ce moment préliminaire à l'arrivée de l'enfant est pour la plupart d'entre eux emblématique de leur responsabilité co-parentale envers leurs enfants. Les modalités de choix du prénom reflètent des stratégies parentales spécifiques de transmission de l'identité qu'ils entendent donner à l'enfant mais aussi d'un type de culture qu'ils souhaitent leur passer et dans laquelle ils s'inscrivent eux-mêmes. Ainsi, le choix du prénom fait partie du « projet identitaire » parental (Le Gall, 2014). Il exprime une représentation de la future identité de l'enfant dont l'appropriation par ce dernier représentera sa mise en œuvre.

6.2.1.2 Un prénom unique : simplicité et universalité de la nomination

Parmi les familles rencontrées, la principale tendance est l'attribution d'un prénom unique. Sur l'ensemble des 37 enfants issus des couples mixtes concernés par l'enquête, 19 d'entre eux portent un seul prénom. Les autres en ont deux (15) voir trois (3). Ce qui émerge du discours des parents faisant ce choix est une intentionnalité de transmettre un prénom représentatif de la transculturalité du couple parental et de ce qui constitue l'identité de l'enfant. La stratégie parentale consiste alors à donner un prénom « passe partout » qui soit adapté aux deux contextes d'appartenance des enfants voire à tous les contextes culturels possibles. Ce faisant, le choix d'un prénom transculturel reflète un souci de vouloir favoriser l'intégration de

l'enfant avec un prénom simple, facilement prononçable quel que soit le pays où il se trouve. Une mère italienne qui a vécu plusieurs années au Sénégal où elle a rencontré le père de ses enfants exprime les motivations qui ont participé à leur choix ainsi que la part que chacun des parents y a pris.

Alors, le choix du prénom ... dans le cas du premier enfant ça a été un choix ... enfin... c'est moi qui l'ai fait parce que j'aimais ce prénom ... et ... je le trouvais adapté à ... être transculturel (...) et donc, j'aimais bien le fait que ce soit un prénom qui soit présent dans toutes les cultures et qui soit facilement prononçable ... par tous sans être écorché. Et puis, lui (le père) il a un cousin, un neveu, enfin ... qui ... bon ... a ce prénom. Eux, ils aiment beaucoup associer les prénoms à des personnes de la famille, donc ... même s'il est jeune, ça a quand même été apprécié.

Dans le cas du second fils, en revanche, qui s'appelait come le grand-père, il s'appelle Setifeuh (...) ça, ça été plutôt son choix disons. Dans le sens où il avait le désir enfin de...rappeler son père, donc ... Moi je l'aimais bien, parce que c'est quand même un prénom particulier. Celui-là aussi il s'écrit comme il se prononce. Je veux dire, moi je cherchais quelque chose qui ne...qui les fassent se sentir à l'aise dans les deux cultures, enfin, sans qu'il y ait un nom imprononçable ici ou quelque chose qui rappelait forcément ... Ce Setif est un peu plus rare, enfin, c'est plus rare de l'entendre mais... il était facile, facile à prononcer voilà.

M6 (47) italienne, deux garçons (10, 7)
Père (43), d'origine sénégalaise

Le choix d'un prénom unique ayant des origines multiples et transculturelles est récurrent dans les couples où l'un des partenaires ou bien les deux sont musulmans. C'est le cas, par exemple, dans ce couple dont le père italien s'est converti à l'islam dans les années 1980 avant de connaître sa conjointe d'origine somalienne, elle-même musulmane. Pour le couple parental dont la confession religieuse et l'attachement à des valeurs universelles de solidarité entre les peuples représentent des aspects fondateurs de leur vie et de leur couple, le choix du prénom de l'enfant reflète leurs convictions et leur vision du monde. La mère explique les raisons qui les a poussés à choisir le prénom de leur fille.

M4 : On a cherché un prénom qui ... qui ... qui ... que tout le monde a, en Europe et ... en Afrique, en Asie, tous. Un prénom courte que tout le monde a. Comme moi, je m'appelle Nora et Nora est un prénom qui passe pour tous. Personne ne dit : « Quoi ? »

E : Il est reconnaissable.

M4 : Il est reconnaissable. Samira c'est la même chose. Reconnaissable par tous... tout le monde, donc nous on a cherché un prénom court, prononçable et reconnaissable.

E : Mais est-ce que c'est un prénom musulman ?

M4 : Aussi. Musulman, chrétien, juif. Tout le monde a Samira. Samira c'est une chose ...comment te dire ? C'est comment en italien ? Ça veut dire révélation. Annunziatina, Annunziata, quelque chose dans le genre. Et puis, Samir c'est le nom de l'étoile du matin qui ... juste avant que sorte le soleil. Elle, elle s'appelle Samira. On a cherché des significations là, donc...mais tout le monde l'a, dans le monde entier.

M4 (56), d'origine somalienne, une fille (19)

Père italien (65)

Le nombre limité d'enfants portant un prénom italien parmi ceux qui ont un seul prénom confirme la tendance à vouloir trouver un prénom qui ne puisse pas être rattaché uniquement à la culture dominante du couple. Parmi les 17 enfants portant un prénom unique, seule trois d'entre eux, des filles, ont des prénoms italiens. Dans un cas, c'est le prénom de la grand-mère paternelle italienne. Dans un autre cas, le prénom de la grand-mère paternelle sénégalaise a été italianisé.

Dans les couples au sein desquels le père est d'origine musulmane, les prénoms uniques choisis ont des origines arabes. Ces choix ne sont pas perçus comme la revendication d'un attachement à la culture musulmane mais comme la transmission d'un prénom courant et ayant une portée internationale ou bien comme un hommage au parent qui portait ce prénom.

Des prénoms francophones sont donnés dans certains des couples où le parent africain provient d'un pays francophone (Sénégal, Burundi). Dans une famille internationale (un couple italo-érythréen dont la mère a des origines allemandes) les prénoms ont des origines bibliques et anglo-saxonnes.

6.2.1.3 Doubles prénoms : double appartenance

Dans dix familles, les parents ont fait le choix de donner un double prénom à leur/s enfant/s. En Italie, alors que seul le premier prénom est pris en considération lorsqu'une virgule sépare les prénoms de l'enfant, l'absence de virgule entre deux prénoms confère la même place à chacun des deux prénoms théoriquement utilisés tous deux comme noms d'usage de la

personne ainsi nommée.¹⁸ Ainsi, pour les parents, donner un double prénom à l'enfant implique d'accorder la même importance, le même statut à chacun des deux prénoms.

Pour les parents interviewés, l'attribution d'un double prénom, l'un d'origine italienne ou européenne et l'autre d'origine africaine ou arabe est un choix qui apparaît comme une évidence, liée à la volonté de reproduire les pratiques d'attribution des prénoms des deux pays d'origine.

Le prénom, sans ... enfin ...ça a été un truc très ...peut-être ... fluide. J'veux dire le fait de décider de donner justement deux prénoms...Mais parce que lui aussi ... enfin ...déjà au Cameroun c'est (...) c'est comme ça, c'est l'habitude, de donner un prénom francophone et un prénom traditionnel

M2, 31 ans, italienne, deux filles de 6 et 3 ans
Père d'origine camerounaise, 46 ans

Ce faisant, les parents marquent également la volonté d'accorder une égale importance aux deux origines de l'enfant. En particulier, les enfants sont souvent nommés avec le prénom d'un membre de la famille, le père, le grand-père, la grand-mère ou une personne significative pour le parent ayant choisi ce prénom.

Cette pratique est une manière de reproduire la tradition de nomination du pays d'origine du parent africain et ainsi d'inscrire l'enfant dans sa lignée. La croyance selon laquelle les ancêtres se réincarnent dans les nouveau-nés est encore présente dans la culture africaine et se manifeste notamment dans les modalités de nomination de l'enfant. Pour le parent originaire d'Afrique sub-saharienne, le choix du prénom africain revêt une fonction fondamentale d'inscription de l'enfant dans sa parenté. Il permet de reconnaître ses origines ethniques et de le situer dans sa lignée. Par exemple, dans une famille italo-tanzanienne, les parents ont attribué le prénom du père comme deuxième prénom pour tous les enfants, tout comme le père porte lui-même le prénom de son propre père comme deuxième prénom.

Un jour, ils iront en Afrique ou bien ils rencontreront un autre (nom de famille paternel) ici. En connaissant le prénom du milieu, les autres (nom de famille paternel) sauront que moi je suis le père. En remontant au père ils sauront que son père s'appelait Bastien, donc, on peut remonter aussi à ... on remonte

¹⁸ Loi du 10 décembre 2012, n.219, "Disposizioni in materia di riconoscimento di figli naturali, Gazzetta Ufficiale, n. 293 du 17 décembre 2012.

toujours à l'origine, plus ou moins. Donc en sachant le prénom de mon père, on pourra savoir aussi le père de mon père...

P5, 36 ans, originaire de Tanzanie 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans
Mère, 36 ans, italienne

Cet ancrage dans la lignée paternelle est d'autant plus significatif que ce père a vécu dans un orphelinat dès son plus jeune âge jusqu'à l'âge de 20 ans et qu'il n'a pratiquement pas connu ses parents.

Le deuxième prénom indique également l'origine ethnique de l'enfant. En leur attribuant un prénom appartenant à l'ethnie igbo, un père nigérian signifie l'inscription de ses enfants dans son ethnie d'origine. C'est un prénom pour connaître (l'origine ethnique) et reconnaître (en différenciant des autres ethnies).

M3 : mettre le nom de famille, ce n'est pas...euh...son nom de famille ne, je ne crois pas que (...) sa provenance n'est pas certaine, alors que si tu mets (prénom igbo)

E : ça se comprend.

M3 : que c'est en langue Igbo. Tu comprends exactement que lui, il est nigérian, qu'il est Igbo. Tu comprends ?

M3, 57 ans, italienne, un garçon de 24 ans et une fille de 22 ans
P3, 63 ans, originaire du Nigéria

Une anecdote évoquée par ce même couple italo-nigérian est significative de l'importance pour les parents d'accorder un égal statut aux deux prénoms. Lors de la déclaration de naissance de leurs enfants à l'état civil, une virgule a été inscrite entre les deux prénoms. Le second prénom ne serait alors pas apparu dans les documents officiels. Ils ont dû recourir à une procédure administrative pour répondre à leurs exigences.

M3 : Donc cette virgule supposait qu'il avait un prénom principal.

P3 : Qui est Matteo.

M3 : Et un prénom secondaire.

E : Parce qu'il aurait dû s'appeler Matteo Ekene.

M3 : Compris ? Parce que ... de manière que dans les documents officiels apparaisse

P3 : Le prénom entier. (...)

M3 : Donc finalement on a dû faire une modification, on a dépensé un million de liras à l'époque, ce qui est une folie. Le prénom a été communiqué dans la Gazzetta ufficiale et dans le cas de Matteo ils ont changé son code fiscal. Donc, maintenant ils ont le double prénom.

M3, 57 ans, italienne, un garçon de 24 ans et une fille de 22 ans

P3, 63 ans, originaire du Nigéria

La nomination des enfants est partie intégrante de l'histoire de la famille. Les anecdotes comme l'erreur d'une virgule mal placée ou la signification des prénoms choisis constituent un témoignage des liens ethniques, parentaux et affectifs entre l'enfant nouveau-né et sa famille.

P3 : Ce changement de prénom était nécessaire, dans le sens où à l'époque il y avait encore mes parents.

E : Hum.

P3 : Donc, lui est né ... euh ... comme tradition, mon père devait lui donner son prénom.

E : Hum.

P3 : J'ai choisi ce prénom, alors je lui ai téléphoné et je lui ai dit ce prénom et lui il a dit : « Très bien, tu as bien pensé. »

E : Hum.

P3 : Donc à la fin, il n'apparaît pas, tu comprends ? (rires)

E : c'était un gros problème.

P3 : (rires) ça c'était un problème. Parce que pour le nom igbo, qui est mon ethnie, il n'apparaît pas. Si quelqu'un entend Matteo A. il connaît sa provenance, parce que c'est un nom igbo local... « Celui-là il a des origines nigérianes de cette ethnie-là ».

E : Oui, oui.

M3 : Un ... un nigérian sait qu'il est igbo.

M3, 57 ans, italienne, un garçon de 24 ans et une fille de 22 ans

P3, 63 ans, originaire du Nigéria

6.2.1.4 Le choix du prénom comme transmission intergénérationnelle

Qu'ils choisissent de donner un seul ou bien deux prénoms à leurs enfants, dans près de la moitié des cas les parents transmettent le prénom d'un de leur parent ou grand-parent. Sur l'ensemble des enfants issus des familles rencontrées, 15 portent au moins un prénom d'un

membre de la famille, le plus souvent celui de la grand-mère ou du grand-père paternel ou maternel ou dans un cas des deux grands-mères.

Par exemple, deux sœurs portent respectivement un prénom italien et le prénom camerounais de la grand-mère paternelle et un prénom italien et le prénom camerounais de l'arrière-grand-mère paternelle. Un frère porte le prénom du grand-père maternel camerounais et sa sœur celui de sa grand-mère paternelle italienne. Une fille porte les prénoms de ses deux grand-mères. Dans deux cas les noms sont transformés pour les rendre plus acceptables pour les parents. Un couple italo-nigérian préfère donner une version anglaise du prénom ancien de la grand-mère maternelle italienne. Une mère italienne propose en revanche d'italianiser le prénom francophone de la grand-mère sénégalaise.

Sur l'ensemble des couples parentaux, trois d'entre eux transmettent à leur fille le prénom de la grand-mère italienne. Dans ces trois cas, la grand-mère paternelle (dans un cas) ou maternelle est décédée avant la naissance de l'enfant. Le fils ou la fille qui a transmis son prénom avait un lien privilégié avec sa mère avec qui il avait traversé des périodes de sa vie particulièrement difficile. L'autre parent soutient et comprend le conjoint dans ce choix.

Pour les parents migrants qui se sont éloignés de leur pays et de leurs proches, faire le choix de donner le prénom d'un être cher à leur enfant revêt une dimension affective significative. Ce faisant, en accord avec le parent italien qui reconnaît l'importance symbolique d'un tel choix, ils expriment une forme de reconnaissance et de maintien du lien avec cette personne significative. La négociation peut alors avoir lieu sur le premier prénom italien, comme l'illustrent le cas de ce couple italo-camerounais.

Sur les seconds prénoms, disons que je suis intervenue ... Il en avait deux ou trois comme ça pour leur musicalité qui me plaisaient plus que les autres. Mais, pour lui, en réalité, ils avaient vraiment le sens de la personne à laquelle ils se référaient. Donc je ne suis pas beaucoup intervenue, et ... disons que, ben, il me semblait que pour lui c'était presque un choix plutôt obligé. Mais lui ... bon ... il n'était pas vraiment indécis, c'est-à-dire, la maman, la grand-mère, c'était assez linéaire que c'était comme ça. Et... sur le premier prénom italien, par contre ben, oui, on s'est vraiment confronté. « Donc, celui-ci te plaît ? Celui-là oui, celui-là, non. »

M2, italienne, deux filles de 6 et 3 ans,
Père (46) originaire di Cameroun

Tout comme nous avons pu constater que dans la pratique de la transmission d'un double prénom, la mère italienne joue un rôle décisif dans l'acceptation de la transmission d'un prénom représentatif de la culture africaine du père voire dans l'encouragement de cette stratégie, elle a également un rôle important dans la transmission intergénérationnelle de ces prénoms issus de la culture paternelle.

Le récit des souvenirs de cette mère italienne séparée du père de ses deux enfants aujourd'hui adolescents est évocateur de la centralité qu'elle a joué dans la transmission de prénoms liés aux origines familiales et culturelles du père sénégalais.

M15 : Les noms, je me rappelle que son père, je me rappelle (elle sourit) ... « Alors, comment on l'appelle le garçon ? Je dis : mais, comment s'appelle ton papa, comment il s'appelait ton papa ? » Parce qu'il est mort. « Abdelaziz. » Je dis : « Eh ben, allez, Abdu, on y va !

E : (rires)

M15 : Et lui : « Ah, ça va. » Il était content, parce que ... Et puis, quand est nait, j'ai dit : « Et ta maman comment elle s'appelait ? » Alors là il fait : « Tu lui donne le nom de maman ? »

E : (rires)

M15 : « Allez, on donne le nom de la maman ! » Parce que je sais que c'est important, tu comprends ? Et lui il a dit : « Ok, on l'appelle Angèle. » Parce qu'on a changé avec le prénom italien, donc, en fait, il y a toujours eu médiation. Et donc on l'a appelé Angela.

M15 (51), italienne, un garçon (18) et une fille (16)

Père (43), d'origine sénégalaise

Un autre exemple du rôle maternel dans le soutien à la transmission d'un prénom issu de l'histoire paternelle émerge du discours d'une mère italienne dont le père, sénégalais et d'origine catholique, est orphelin de père depuis l'âge de 3 ans. La question de l'italianisation apparaît là aussi pour le couple. La facilité de prononciation du prénom et l'importance de sa valeur symbolique les confortent dans le maintien de sa forme originale.

Le père dit :

E : comment il s'appelle ?

P7 : Robert. Il a pris le nom de mon père, hum.

E : D'accord.

P7 : Mon papa, il s'appelle René.

E : Hum.

P7 : Mais il est mort. J'ai connu mon p- ... moi j'ai pas connu mon papa-... je l'ai connu parce que quand je ... Mon papa, quand mon papa, moi j'ai perdu mon papa à trois ans. Je l'ai pas connu. J'étais encore, encore petit, à trois ans. Moi, mais j'ai des...

E : ce qu'on t'a raconté peut-être ?

P7 : Si, si. J'ai des, j'ai des trucs ... j'ai les photos de mon papa, on m'a raconté tout, mais je l'ai pas connu, ouais. C'était dur, à trois ans que j'ai perdu mon papa. Je vivais avec ma maman. C'était très dur. Seulement ma maman.

P7 (32) d'origine sénégalaise, un fils (4)

Mère (39) italienne

La mère dit :

M7 : Alors, le prénom c'est le prénom du grand-père. Le prénom du papa de d'Albert. Lui il me l'a toujours dit, qu'il y tenait, on s'est demandé si l'italianiser ou pas. La grand-mère s'appelle Valentine, moi j'aime beaucoup Valentina en italien, parce que j'aime le diminutif Tina, et donc si ça avait été une fille on l'aurait appelé Valentina.

E : Hum.

M7 : Euh ... Roberto par contre ça ne me plait pas particulièrement euh, et donc on a choisi Robert. Oui, voilà, enfin, ça me paraissait mieux à la fin.

M7 (39), mère italienne, un garçon (5)

Père (32) d'origine sénégalaise

Au cours des entretiens, l'émotion ressentie par le participant au moment de l'évocation des raisons du choix du prénom et, de fait, des personnes chères dont l'enfant a hérité le prénom est significatif du lien d'attachement et de la dimension affective de l'attribution du prénom. Au même titre, l'usage de terme affectueux pour parler de ses parents est révélateur de ces liens filiaux.

M14 : Walter, Jules Walter. Il s'appelle Jules Walter. Jules comme mon papa. Parce que mon papa s'appelait Jules, Jules Auguste. J'ai pas voulu l'appeler Jules Auguste parce que je trouvais Auguste un peu ... vieux (...) Mon papa s'appelait Jules Auguste. Alors moi je l'ai appelé Jules Walter. Walter parce que son papa aimait Walter.

E : Paolo aimait ce prénom Walter. Et donc vous avez choisi ensemble le prénom

M14 : J'ai dit : « Quel que soit le prénom, il faudrait qu'il y ait Jean. »

E : et pas Giovanni (sourire).

M14 : Non, non. (sourire)

E : ou Johnny, Jean. (sourire)

M14 : Jules comme mon papa. Mon papa s'appelait Jules, pourquoi lui il va s'appeler Giovanni (rires) quand je veux donner le prénom de mon papa ?

M14 (34) d'origine camerounaise, trois enfants (17, 5, 2)

Père (50) italien

En synthèse

Le choix du prénom est une des premières étapes de la vie du couple dans leur nouvelle vie de parents. C'est un terrain où s'exerce la négociation, le dialogue, et où, si des ajustements sont élaborés, aucun désaccord important n'apparaît. Les parents, surtout les mères, tiennent à spécifier que le conjoint n'a pas imposé son choix. Dans un cas seulement on peut constater un désaccord entre le nombre de prénoms donnés et leur nature. Tandis que le père nigérian voudrait que ses filles aient seulement des prénoms italiens c'est la mère italienne qui privilégie la transmission également d'un prénom yoruba. La médiation est trouvée avec le choix d'un prénom court.

La part que chacun des parents prend dans la prise de décision du prénom et la valeur identitaire et culturelle conférée au prénom varie selon l'investissement que la mère ou le père fournit. Parmi les familles rencontrées, de manière générale, les deux parents participent activement à l'attribution du prénom de l'enfant. Des stratégies de distribution du choix du prénom sont mises en place à chaque naissance dans un souci d'équité. Toutefois, dans les couples où le père participe activement, tout comme dans les deux couples où le père paraît moins participatif, les mères semblent jouer un rôle prépondérant dans l'orientation du choix du prénom. Elles soutiennent des choix paternels voire pratiquent des stratégies de nomination propres à la culture africaine du père.

La transculturalité et le choix d'un prénom universel qui favorise l'intégration de l'enfant par sa simplicité, sa facilité de prononciation et sa musicalité est une des principales tendances recherchées par les parents lors du choix du prénom. Ce faisant, ils expriment un double objectif, transmettre ce qu'ils perçoivent eux-mêmes en tant que couple mixte où les différences sont dépassées par une forme d'universalisme culturel, et faciliter la communication et la reconnaissance de leur enfant dans le quotidien des relations sociales, quel que soit le pays où il se trouve.

L'attribution de prénoms appartenus aux grands-parents africains, mais dans certains cas aussi aux grands-parents italiens, est gage du respect de traditions ancestrales de transmission de prénom qui ancrent l'enfant dans sa ou ses lignées. Par ailleurs, au-delà de la reproduction de pratiques dont les parents eux-mêmes ont été les sujets en tant qu'enfants, la teneur émotionnelle des propos recueillis ainsi que les caractéristiques biographiques de certains des parents permettent de dégager une valeur affective du choix de ces prénoms.

6.2.2 Pratiques et transmissions linguistiques

Les résultats concernant les pratiques langagières dans les familles mixtes italo-africaines rencontrées nous renseignent sur leurs projets identitaires et culturels, implicites et explicites, ainsi que sur les divers facteurs qui influencent les pratiques parentales. La perception que les parents ont de la question linguistique dans leur expérience familiale est abordée à travers quatre domaines.

Dans un premier temps les pratiques langagières mises en place dans le couple. Les connaissances linguistiques des conjoints, la langue du pays dans lequel ils se sont rencontrés et le temps passé en Italie par le parent migrant, expliquent la place occupée dans le couple par la langue majoritaire italienne, la langue minoritaire (européenne ou africaine) ou bien les deux.

Dans un second temps, nous présentons les pratiques et attitudes éducatives et langagières qui se mettent en place chez les parents à partir de la naissance de l'enfant. En particulier, la question porte sur la place que les parents accordent à la transmission de leurs langues respectives et sur la langue parlée par le parent migrant avec l'enfant. Les dynamiques personnelles, conjugales et sociales influencent les comportements linguistiques au sein du milieu familial et dans les rapports entre la famille et les autres milieux sociaux.

La langue ou les langues parlées par les enfants issus des couples mixtes rencontrés, au sein de la famille et dans leurs autres milieux de vie tels que l'école, fournissent d'ultérieurs éléments sur le processus de transmission linguistique et sur la construction identitaire des enfants.

Enfin, la prise en compte des modalités de communication linguistique mise en œuvre dans les relations avec la famille élargie d'origine du parent africain et avec la communauté d'origine constituent des éléments importants de connaissance sur l'importance de la langue minoritaire dans le maintien de liens intergénérationnels et sociaux.

6.2.2.1 Les pratiques langagières dans le couple

Lorsque les conjoints se rencontrent et commencent à former leur couple, la langue commune est le plus souvent l'italien. Dans la plupart des familles, le parent migrant parle déjà italien quand il rencontre son ou sa conjointe parce qu'il vit en Italie depuis suffisamment longtemps pour l'avoir appris.

Dans deux familles, les conjoints africains connaissaient déjà l'italien avant d'arriver en Italie, l'ayant appris chacun par des voies bien distinctes.

Avant de se rendre dans la péninsule méditerranéenne au début des années 2000 pour y compléter ses études, une mère sénégalaise a étudié la langue italienne à l'Université de Dakar et a financé son parcours universitaire en travaillant comme traductrice en italien en collaboration avec l'ambassade italienne du Sénégal.

Un père éthiopien âgé aujourd'hui de 64 ans, originaire de la région érythréenne d'Asmara¹⁹ et arrivé à l'adolescence en Italie a été en contact avec la langue italienne dès son enfance. C'est par le biais de sa grand-mère maternelle, fille d'une érythréenne et d'un militaire italien qu'il a grandi dans un milieu où la langue italienne était présente. Il évoque cet aspect de sa biographie vers la fin de l'entretien :

E : Mais vous parliez déjà italien quand vous êtes arrivé à Bologne ?

PI : Oui, je parlais italien.

PI : Il y avait des écoles italiennes un peu. Mais moi j'étais dans les écoles nationales. Elles, elles sont comboniennes²⁰. (...)

E : Et comment avez-vous appris l'italien ?

PI : Oui, parce que ... moi j'ai un peu de sang italien.

E : Ah ?

PI : (rire) J'ai du sang italien parce que ma grand-mère est ... mét- ... est métisse.

E : Hum.

PI : Elle est métisse.

E : La grand-mère ... donc, la mère de ?

PI : De ma mère. (...) L'italien était parlé (...) on avait de la famille en Asmara.

E : Mais, ça veut dire que l'arrière-grand-mère ou l'arrière-grand-père était italien ?

PI : Oui, oui.

E : Qui, l'arrière-grand-père ?

¹⁹ L'Asmara est la capitale de l'Erythrée. Héritage de la période coloniale, elle compte une petite communauté d'italo-érythréens, une école italienne et la langue italienne y est encore parlée.

²⁰ Ecoles comboniennes en Asmara

P1 : Oui, effectivement, c'était un militaire italien.

E : Hum...et donc à la maison.

P1 : En fait, quand il y avait, oui...oui... et puis en Asmara il y avait beaucoup d'italiens (...) Oui, parce que c'était ... à cette époque-là oui, il y en avait beaucoup.

E : Oui.

P1 : Donc, on parlait. Donc, quand je suis venu ici, je savais déjà parler un peu oui. Après, piano, piano et comme ça.

P1, (64), d'origine éthiopienne, une fille (34)

Mère italienne

Dans trois couples, au moment de la rencontre en Italie, le conjoint d'origine africaine ne sait pas parler italien ou ne le maîtrise pas suffisamment pour pouvoir le parler au quotidien. Les premiers temps, les conjoints utilisent alors une langue européenne commune parlée dans le pays d'origine du père africain, le français ou l'anglais. Cette forme de communication est temporaire et au fur et à mesure que la relation évolue, l'italien devient progressivement la langue dominante utilisée par le couple pour communiquer. Par la suite, de manière occasionnelle, les conjoints utilisent encore l'autre langue.

Les deux couples italo-sénégalais qui se sont formés au Sénégal utilisent le français comme première langue de communication au cours des premiers mois voire des premières années de leur histoire conjugale. Au moment de venir vivre en Italie, au contact de la langue italienne au quotidien, les pratiques langagières se transforment.

C'est le cas de ce couple qui s'est rencontré en Casamance alors que la mère italienne y vivait depuis 7 ans. Après avoir vécu ensemble au Sénégal, les conjoints viennent s'installer dans sa ville d'origine du Nord de l'Italie. La mère explique comment ce changement de milieu a transformé leurs manières de communiquer.

Alors, moi et lui, moi et mon compagnon, nous parlons ... français la plupart du temps, parce que notre relation a commencé comme ça, mais lui, maintenant, en vivant ici, évidemment il parle aussi beaucoup en italien.

M6 (47), italienne, deux fils (10, 7)

Père (43) d'origine sénégalaise

Pour l'autre couple qui a passé moins de temps ensemble au Sénégal, l'arrivée en Italie marque le passage à la langue italienne comme langue du couple. Après une première phase d'auto-apprentissage, le père sénégalais passe du français à l'italien de manière définitive.

E : Je me demandais en quelle langue vous avez parlé ensemble initialement. Parce que ... quand vous vous êtes connus...

M15 : C'était le français.

E : Lui il ne parlait pas italien.

M15 : Non. Français, toujours français, oui.

E : Et vous avez continué encore après, en vivant en Italie ?

M15 : Lui, quand il est arrivé ici ... euh ... Moi j'allais au travail, lui, pendant trois mois il ne l'a pas parlé, seulement français, pendant cette période. Il se regardait la télévision, Maria De Filippi²¹. Un jour, j'arrive à la maison, il prenait ses notes, ses trucs, et il commence à parler en italien.

E : (sourire)

M15 : « Et toi ? Quand est-ce que tu aurais appris ? » « Ah ! De Filippi ! »

E : (rire)

M15 : Et là, à partir de là, il a commencé à parler italien, mais bien, hein ! Mais bien ! Et puis, il a trouvé du travail ! Enfin, vraiment ! Ça a été trois mois qui ne ...

E : d'immersion

M15 : D'immersion. Où il devait comprendre ... le système. Il écrivait ses notes, nous on parlait en français. Un jour, je suis arrivée, il parlait italien. Eh ben, quand même ! Non, non, après, il a toujours parlé italien, toujours.

M15 (51), un garçon (18) une fille (16)

Père (43) d'origine sénégalaise

De manière générale, le parent italien est uniquement italoophone et l'italien devient la seule langue parlée au sein du couple. Dans six couples, en revanche, la présence d'autres langues, européennes ou africaines, est facilitée par une connaissance de base de la part du parent italien. Utilisées de manière occasionnelle, elles font partie du patrimoine linguistique familial.

La non-connaissance de la langue maternelle du parent africain de la part du parent italien est rarement vécue comme un obstacle. Toutefois, dans deux cas en particulier, la mère vit cette situation comme un aspect problématique de la communication dans son couple. Une mère explique qu'elle se sent coupée d'une partie de la vie de son conjoint car il passe beaucoup de temps à parler au téléphone en wolof, une langue dont elle ne comprend que quelques mots. La réticence du conjoint à lui apprendre sa langue exacerbe la colère de cette mère qui craint ce que ces conversations pourraient lui cacher.

²¹ Maria de Filippi est une animatrice de télévision italienne qui conduit des émissions de télé-réalité diffusés l'après-midi.

Un autre cas particulier concerne une mère camerounaise dont le mari est originaire d'une région du sud de l'Italie où l'on parle un dialecte albanais. Au cours des dix premières années de leur histoire conjugale et parentale, le couple a vécu avec la mère du mari. Celle-ci parlait exclusivement arbëreshë avec son fils, également en présence de la bru. Cette expérience a été particulièrement difficile à vivre pour elle, car elle se sentait exclue de ces conversations. Avec le temps et une écoute attentive, cette mère experte en italien a petit à petit appris à comprendre ce dialecte et à se sentir ainsi davantage intégrée au sein de la famille.

6.2.2.2 Les choix parentaux dans les pratiques langagières avec les enfants

Dans la communication entre les parents et les enfants, dans l'ensemble des couples parentaux on constate une tendance à privilégier la langue italienne par rapport à la langue du parent migrant, une tendance qui s'accroît avec les années, jusqu'au moment où l'autre langue n'est plus utilisée ou alors seulement de manière occasionnelle.

Dès la naissance de l'enfant, plus de la moitié des parents africains s'adressent à leur nouveau-né exclusivement en italien. Huit parents parlent dans leur langue avec l'enfant, principalement dans une des langues européennes officielles de leur pays (la mère camerounaise et la mère sénégalaise parlent français, les pères nigériens en anglais) tandis que la mère somalienne et le père érythréen parlent en tigrine et le père tanzanien en swahili. Les parents africains connaissent tous au moins une langue européenne et la langue africaine de leur ethnie, mais celle-ci est rarement utilisée.

Souvent, alors que le parent s'adresse dans sa langue maternelle avec le premier enfant, cette pratique se perd avec les autres enfants, l'italien devenant la langue principale de toute la famille.

Les raisons de la tendance au monolinguisme sont multiples et souvent multifactorielles.

En premier lieu, il est possible de repérer une dimension explicitement identitaire de l'usage exclusif de la langue du pays de résidence de la famille. Il est présenté par le parent comme le résultat d'un choix parental conscient et raisonné lié au projet identitaire envisagé pour les enfants. Un père camerounais en particulier, qui vit en Italie depuis plus de vingt ans, explique sa décision de ne parler qu'en italien avec ses filles comme une stratégie qu'il a mise en place pour favoriser leur intégration et leur construction identitaire au sein de la société italienne dans laquelle elles seront amenées à grandir.

Sa première langue c'est l'italien, et elle doit se sentir pleinement italienne. Donc, j'ai retenu que je ne veux pas lui donner une étiquette qui ne lui appartient pas parce qu'elle n'est pas Africaine. C'est quand elle va grandir, si elle veut connaître l'africain, elle va venir en Afrique, elle va apprendre les valeurs africaines et elle va rester en Afrique (...) J'ai pensé que, ma fille, elle est métisse mais quand elle va grandir on ne va pas lui appeler métisse, on va lui appeler noire, comme on appelle Barack Obama aux Etats Unis, noir même s'il est métis. Même s'il a un lien, il l'a gardé, avec sa mère qui est blanche, son père l'a vu bien peu. Donc je ne sais pas pourquoi on ne l'appelle pas blanc, on lui appelle noir.

P2 (46) d'origine camerounaise, deux filles (6, 3)
Mère (31) italienne

La langue autochtone devient alors un capital social compensatoire par rapport aux marqueurs identitaires visibles de l'enfant de la couleur de peau. Il est intéressant de noter que les filles de ce couple portent deux prénoms, dont le premier et le plus utilisé est un prénom typiquement italien. De plus, le père tient à préciser que lors de la demande de la nationalité italienne, bien que déjà en couple avec sa conjointe, il a volontairement fait une demande sans s'appuyer sur l'avantage que l'union avec une citoyenne italienne aurait pu lui procurer. Ce parent revendique de manière explicite un positionnement par rapport au processus d'acculturation qu'il a mis en œuvre pour lui-même et pour ses enfants quand d'autres le font de manière plus implicite.

En effet, l'abandon de la langue africaine maternelle du parent migrant est significatif de la mise de côté de la partie minoritaire du patrimoine culturel de l'enfant, accordant ainsi davantage de place à la culture majoritaire. Par exemple, dans une famille italo-sénégalaise, la mère sénégalaise considère le wolof, au même titre qu'un rare dialecte italien parlé par le père calabrais, comme une langue inutile et dont l'apprentissage serait superflu. Les enfants italiens, nés en Italie et destinés à vivre en Italie ou dans un autre pays occidental doivent apprendre avant tout l'italien.

En second lieu, dans certaines familles, la pratique du monolinguisme paraît être, à première vue, le résultat des attitudes éducatives parentales vis à vis de l'apprentissage de la langue chez l'enfant. Les parents expliquent qu'ils n'ont pas appuyé la transmission d'une deuxième langue car, selon eux, la pratique de plusieurs langues au sein de la famille aurait été source de confusion pour l'enfant. Ils craignent de ralentir son apprentissage linguistique.

Cette approche naît parfois de l'expérience personnelle des parents migrants qui, eux-mêmes, ne se sentent pas tout à fait à l'aise avec l'italien et mettent de côté leur langue maternelle pour mieux apprendre et ainsi, selon eux, mieux transmettre à l'enfant la langue de la société majoritaire. L'expérience vécue par d'autres familles avant eux et le constat des risques de lenteur dans l'apprentissage linguistique des enfants alimentent également leurs réticences et, malgré leurs doutes, les confortent dans leur choix.

Toutefois, à travers leur réflexion sur leur expérience de la transmission linguistique auprès de leurs enfants, ces mêmes parents sont amenés à constater les difficultés auxquelles ils se confronteraient, de toute façon, pour transmettre une langue qu'aucun autre membre de la famille proche ne parle au quotidien. Le renoncement choisi risque alors de se transformer en regret.

Un père nigérian anglophone explique quel a été son raisonnement pour favoriser l'apprentissage de l'italien chez sa fille.

P8 : Oui. Alors, nous parlons en italien. Un : « Pourquoi je ne parle pas anglais avec elle ? » Parce que, par exemple, nous avons beaucoup d'amis qui, le papa parle anglais, comme ça, et à la fin les enfants sont lents, et puis, à la fin, ils ne parlent plus cet anglais ici. Je ne sais pas pourquoi.

E : Ils ... ils n'apprennent pas la langue ?

P8 : Non, ils ne l'apprennent pas. Peut-être que c'est une erreur de ma part. Après ils sont lents, quand ils sont petits, en italien aussi. Parce qu'il y a une grande confusion. Mais, peut-être si Tina parlait anglais, tu comprends ? Peut-être ce serait plus facile pour moi. Parce que moi, je sors de la maison à six heures et demi-sept heures. Je rentre à la maison à huit heures du soir ... le seul moment que je dois parler avec ma femme, avec la petite. Parce qu'en parlant avec elle en anglais, tout seul à la maison c'est du genre ... c'est pas un travail mais ... euh ... un niveau éducatif, disons. Mais on a seulement une heure, on doit pouvoir bavarder, on doit jouer. Peut-être que c'est pour ça que ça aussi ça ne m'est pas venu de manière spontanée de faire ... peut-être. Peut-être que j'ai fait une erreur Je pouvais insister, je ne sais pas.

P8 (47) d'origine nigériane, une fille (8)

Mère (50) italienne

La peur de confondre les enfants en leur parlant une seconde langue, l'anglais ou le français appris par le parent africain dans son pays d'origine, s'oppose à la crainte de ne pas avoir fait le bon choix et au regret de ne pas avoir insisté davantage.

En troisième lieu, on constate donc que le monolinguisme est également le résultat d'un environnement familial n'offrant pas les conditions favorables permettant au parent d'origine africaine de pratiquer sa langue avec ses enfants. Si le fait de vivre au sein d'un milieu principalement italoophone, l'absence d'un réseau social et d'interlocuteurs parlant l'autre langue sont déterminants, la pression subie par le parent migrant pour ne plus parler sa langue avec l'enfant l'est encore davantage. Deux mères originaires d'Afrique expriment le sentiment d'avoir subi une pression de la part du père pour ne plus pratiquer la langue maternelle.

La mère somalienne, par exemple, se souvient du processus qui l'a amené à ne plus parler sa langue avec sa fille. Originnaire de Somalie, sa langue maternelle est le tigrine, mais elle parle aussi arabe et anglais. Elle explique qu'elle aurait désiré continuer à parler la langue de son pays d'origine avec sa fille. Les occasions se font de plus en plus rares quand sa fille entre à l'école, mais c'est le comportement du père qui sera décisif. A force d'exprimer son mécontentement car il comprend pas la langue parlée entre la mère et la fille, et se sentant exclu de leurs conversations, il finit par convaincre la mère à ne plus la parler.

M4 : Tu vois, ça aurait une belle chose si moi je choisissais ma langue. Mais, moi j'ai commis une erreur parce que comme Francesco ne parlait ni ma langue ni l'anglais, ni l'arabe, ni rien, on a dû s'arranger pour parler tous ensemble en italien.

E : Hum.

M4 : Tu as compris ? Que parler aussi l'autre langue ... c'est une richesse (...) euh ... moi, à la petite, quand j'ai arrêté de travailler, j'ai enseigné à la maison. Son père est un homme éducateur, comment ça se dit, pour les enfants. Il enseigne à dessiner, tailler, coudre, dévisser, tout ce qui est manuel. Tout ce qui est un peu peindre

E : créatif

M4 : peindre, collage, toutes ces choses. Et par contre, quand baba est à l'école, au travail, moi je lui apprenais la langue anglaise, la langue arabe et je lui enseigner les mathématiques, à la maison. Anglais, somalien, arabe, et mathématique (rires).

E : mais, au quotidien tu parlais italien ?

M4 : italien, quand il y a baba, on parle en italien.

E : Et quand il n'est pas là ?

M4 : Et elle, vu que ... quand elle a commencé l'école ... Elle est allée à l'école. Elle parle italien. Quand on rentre à la maison, on parle italien parce qu'il y a baba.

E : Hum.

M4 : Et comme ça ... pour elle ça a été difficile de parler ma langue, parce qu'elle n'y arrivait pas. En plus, le père qui lui disait : « Non, laisse tomber, de toute façon elle doit parler ça. Allez, laisse tomber. » Et puis, parfois, quand on parlait avec ma langue, même si je dis beaucoup de mots ...des mots bons, lui il disait : « De quoi vous êtes en train de parler ? Mais qu'est-ce que vous dites ? » Pas des méchancetés, mais lui il voulait, chaque mot qu'on disait, lui, il voulait savoir.

E : il se sentait exclu ?

M4 : J'ai dit que je ne parle plus ma langue. J'ai laissé tomber. Pour lui faire plaisir, j'ai laissé tomber de parler ma langue.

M4 (56), d'origine somalienne, une fille (19)
Père (64) italien

La demande faite au parent africain de mettre de côté la langue de son pays natal, pour privilégier l'italien dans la communication avec l'enfant, vient parfois des enfants eux-mêmes. Pendant les premières années de vie de l'enfant, le parent africain lui parle sa propre langue. Au moment de l'acquisition du langage, le plus souvent, celui-ci répond en italien. A un moment donné, l'enfant demande de parler seulement italien. Il exprime parfois une fatigue grandissante de devoir soutenir des conversations bilingues. C'est également les relations sociales en dehors de la famille et la comparaison avec les autres, la perception d'une différence par rapport à la norme, qui est à l'origine de cette demande. Ajoutée à l'ensemble des difficultés de pouvoir maintenir la transmission d'une langue minoritaire dans le pays de résidence, cette requête amène le parent à renoncé à parler sa langue avec l'enfant.

Moi, je tenais vraiment beaucoup à ce qu'il leur parle en anglais, parce que c'est une chance tellement grande. En réalité, il avait commencé et puis après, à un moment donné, Elsa avait commencé qu'elle était parfaitement bilingue ... euh ... Elle a commencé à lui dire : « Mais, non, allez, on parle en italien dehors, qu'on parle comme mes amis, comme les mamans de mes amis. » Et lui : « Bien sûr, ça va. » Et donc, ils n'ont plus parlé anglais. Avec Giada, il n'a pratiquement jamais parlé anglais. A mon avis, c'est vraiment dommage. Moi je lui dis en permanence. Parce qu'elles ont cette chance, avec la difficulté que moi j'ai, elles ont une chance énorme. Lui il dit : « Je passe peu de temps avec elles, parce qu'entre le travail, une chose et une autre, le temps que je passe avec elle, moi je ne veux pas leur rendre les choses difficiles, je veux que ... » Et en fait, moi ça me désole ça.

M11 (45), italienne, deux filles (9, 6)
Père (50) d'origine nigériane

L'exemple donné par le discours de cette mère met en évidence l'interconnexion entre de multiples facteurs jouant sur les pratiques langagières parentales. Du point de vue de l'enfant, au moment de s'ouvrir à d'autres milieux sociaux que le milieu familial, la pratique d'une autre langue est perçue comme un élément qui pourrait le faire se sentir et être perçu comme différent des autres. Du point de vue du père, le peu de temps à disposition passé avec l'enfant du fait de son activité professionnelle ne l'encourage pas à rendre la communication plus compliquée en utilisant une langue que l'enfant comprend mal. Du point de vue de la mère, en revanche, l'incompréhension crée une frustration de ne pouvoir offrir un double bagage linguistique malgré la présence d'un père bilingue.

Dans près de la moitié des familles rencontrées, au moins un des parents exprime le regret qu'une des langues du parent d'origine africaine n'ait pas été transmise à l'enfant. La description des pratiques langagières menées en famille et des raisons plus ou moins explicites de celles-ci amènent les parents à réévoquer l'absence d'une langue qu'ils considèrent comme une ressource mais dont leur enfant n'a pas bénéficié. Dans le cas suivant, l'absence de transmission du mandingue et du wolof a eu pour fonction de permettre au père sénégalais arrivé en Italie près d'un an avant la naissance de leur premier enfant de se familiariser avec la langue et la culture italienne.

Lui, en principe, la langue officielle est le français, mais en réalité sa langue maternelle c'est le mandingue et le wolof et malheureusement il ne leur a pas enseigné, non. Parce que, selon moi, il avait besoin, lui, d'apprendre l'italien et de ... enfin...en quelque sorte. ... heu ... d'entrer dans le monde, dans la culture, dans la pensée italienne et donc malheureusement il ne leur a pas ...

M6 (47), italienne, deux fils (10, 7)
Père (43) d'origine sénégalaise

Dans certaines familles où le père africain a renoncé à parler l'anglais ou le français avec ses enfants, la mère italienne exprime un sentiment de regret voire de reproche envers le père pour ne pas avoir saisi une chance qui aurait pu avantager l'enfant dans son parcours d'élève et d'adulte. Le bilinguisme est considéré comme une opportunité que l'autre parent aurait pu offrir à l'enfant. Le rapport conflictuel à la langue de l'ancienne puissance coloniale apparaît parfois comme une des raisons de l'absence de transmission de la langue à l'enfant de la part du parent africain. C'est la situation que décrit une mère italienne qui regrette que son ancien conjoint,

sénégalais d'origine, n'ai pas appris la langue française à sa fille quand elle était enfant et qu'ils vivaient ensemble. Aux vues de son parcours biographique, la déception de la mère peut se comprendre comme la manifestation d'une insatisfaction plus générale vis-à-vis de la faible présence du père dans l'éducation de sa fille. Tenant compte du difficile parcours scolaire de l'enfant, le bilinguisme aurait pu être perçu comme une ressource nécessaire pour compenser ses difficultés dans les autres domaines scolaires.

M18 : Elle, elle aurait bien pu être francophone, non ? Mais son père ne lui a jamais appris. Nous parlons italien, donc, elle ne connaît que l'italien, enfin, avec nous elle parle italien. Alors que Amin aurait pu tranquillement lui apprendre le français, depuis toute petite. Mais il n'a jamais voulu le faire parce qu'il a dit que ce n'est pas sa langue, sa langue c'est le wolof et donc, toujours l'idéologie, non ? Non ? Le français, non ?

E : c'est peut-être la langue qu'il a appris à l'école, non ?

M18 : Oui, oui, oui, de toute façon le Sénégal parle français, la langue d'état c'est le français.

E : Et le wolof ?

M18 : Le wolof seconde langue officielle, puis il y a les dialectes. Sauf que le wolof n'est pas écrit, le français. Eux, ils ont une culture orale, non ? (...)

En fait, moi j'ai toujours trouvé ça un avantage la race mixte. Ça aurait été encore plus un avantage s'il y avait eu un mélange aussi des langues et, ça, ça aurait été plus ... ça aurait été plus significatif pour Ada (la fille).

M18 (63), italienne, une fille (24)

Père (55) d'origine sénégalaise

L'inscription à des cours de langue privés, le choix de la seconde langue au collège et les orientations scolaires au secondaire sont des stratégies visant à renforcer la langue minoritaire et des moyens de compenser ce qui n'a pu être transmis de manière spontanée au sein de la famille. Les enfants partent avec des bases qu'ils vont solidifier par l'apprentissage scolaire. Ces stratégies éducatives sont envisagées à la fois dans la perspective de l'orientation de formation et professionnelle future de l'enfant et à la fois dans le but d'améliorer la communication avec les membres de la famille d'origine vivant dans le pays de provenance du parent africain mais aussi dans d'autres pays d'Europe ou d'Amérique.

Enfin, l'usage d'une langue africaine au quotidien concerne une seule famille. Depuis la naissance de ses enfants en Italie, le père, d'origine tanzanienne, a toujours parlé swahili avec eux. Pour la mère, bien que ne maîtrisant pas elle-même cette langue, ce choix est important afin de garantir la transmission d'une partie de leur patrimoine culturel parental. Depuis

quelques mois, la fille aînée du père ayant vécu jusqu'à présent en Tanzanie a rejoint leur famille. Depuis, le père privilégie l'italien pour lui permettre de l'apprendre plus facilement. Les craintes de la mère que les autres enfants perdent le swahili est significatif de la fragilité du maintien de langues africaines non pratiquées au quotidien et dont les rares voyages dans le pays d'origine ne permettent pas de la conserver.

Tant que Giulia n'était pas là, lui il parlait en swahili, moi je parlais en italien, surtout avec les enfants, entre nous principalement en italien parce que je connais moins bien le swahili évidemment, je le parlote mais je m'exprime comme un pauvre blanc, moi je dis ! Le strict minimum pour la survie, j'y arrive, si on doit faire des traités philosophiques je n'y arrive pas. Quand Giulia est arrivée, vu qu'elle partait de zéro, depuis à peu près un an, le swahili a un peu été abandonné pour faciliter. Donc, Samuel parle un peu plus italien à la maison ... à mon grand regret, parce que les enfants e perdent. Mais maintenant, j'ai vu que maintenant qu'elle ... elle a déjà un peu avancé, il fait des mix, des mix improbables.

M5 M5 (36) italienne, 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans
Père (36) originaire de Tanzanie

6.2.2.3 La ou les langues parlées par les enfants

Dans des familles où le monolinguisme prédomine, les enfants parlent tous italien.

Au cours des premières années d'enfance et d'apprentissage de la langue, lorsque le parent d'origine africaine parlait dans une autre langue que l'italien, les enfants avaient tendance à lui répondre en italien.

Les enfants qui ont l'occasion d'être en contact avec la famille élargie d'origine africaine, bien que ne parlant pas couramment la langue d'origine, en possèdent une connaissance de base. Elle est suffisante pour leur permettre de communiquer.

Dans la famille où le père parle swahili à ses enfants depuis leur naissance, ceux-ci ne parlent pas exclusivement italien avec lui et bien qu'ils ne parlent pas swahili couramment, ils le comprennent et en ont une connaissance qui leur permet de jouer avec les mots et les langues. La mère se rappelle, amusée, de leurs inventions linguistiques et des quiproquos que l'apprentissage du bilinguisme a pu provoquer à l'occasion dans les relations avec le personnel des services éducatifs qu'ils fréquentaient.

M5 : J'ai remarqué que les enfants, de temps en temps, quand ils parlent, je vois qu'il y a la racine swahilie avec la désinence italienne.

E : Oui ?

M5 : Oui. « Rukiamo » qui veut dire « sautons ».

E : Pourquoi, comment ça se dit sauter ?

M5 : Ruka. Mais la chose drôle avec les petits, c'est qu'ils sont malins et ils choisissaient les mots les plus faciles donc, j'sais pas moi, « tomate » (pomodoro en italien) ils ne disaient pas « tomate », ils disaient « gnagna », qui est plus...

E : C'est tomate ?

M5 : Oui, c'est plus rapide à dire, donc les premières années surtout... Avec les noms, avec les éducatrices de la crèche aussi il y avait ce truc amusant que, eux, ils utilisaient le mot italien ou swahili en fonction de celui qui était le plus pratique, donc les éducatrices et les grands-parents ne les comprenaient pas.

E : Hum.

M5 : Ils essayaient de comprendre des choses qui n'existent pas Par exemple, à la crèche, il y avait cette histoire des bonbons. Bonbon ça se dit "pipi". Eux, ils disaient : "Pipi, pipi, pipi." Les éducatrices les emmenaient faire pipi au toilettes (rire) Jusqu'au jour où elles nous ont dit : « Il nous dit toujours pipi, qu'est-ce que c'est ? » « Ah ! Non, c'est les bonbons ! » « Ah ! »

(...)

Ils répondent toujours en italien, ils savent que papa parle très bien italien. Moi j'ai essayé de lui dire d'insister, de, entre guillemets, « les obliger à parler avec toi en swahili. » Mais non, il n'a jamais insisté là-dessus. Lui il dit que : « Ah mais de toute façon, une fois que tu l'as dans l'oreille, quand tu vas là-bas, tu le sors vite fait. » Un peu oui et un peu non, d'après moi. Mais, là aussi, il est laissé libre, je ne peux quand même pas m'imposer. C'est déjà bien parce que j'ai découvert que beaucoup d'entre eux ne parlent plus leur langue d'origine, souvent, vraiment beaucoup.

M5 (36) italienne, 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans

Père (36) originaire de Tanzanie

Les choix d'orientations scolaires liées aux langues étrangères enseignées à l'école concernent principalement l'option langue choisie au collège. Les couples parentaux dont l'un des parents est francophone ont tendance à privilégier l'enseignement du français en seconde langue. C'est le cas d'une famille italo-sénégalaise qui considère que ce choix pour leur fils en 2^o année de collège peut être un avantage pour lui, fort de quelques bases acquises spontanément dans la famille, mais aussi pour la communication entre l'enfant et les membres de la famille lors de leurs visites en Italie ou lors des voyages au Sénégal.

6.2.2.4 *Le rôle du réseau social et de la communication avec la famille*

Les relations avec la communauté africaine en Italie et les relations avec les membres de la famille d'origine représentent des moments importants pour la perception de la connaissance de la langue. Le couple parental et l'enfant entretiennent des rapports et sont plongés dans un milieu qui peut être favorable au maintien de la langue minoritaire du parent migrant. Toutefois, les lacunes dans la connaissance de la langue peuvent influencer sur les qualités de la relation.

Par exemple, une famille italo-nigériane fréquente les frères du père qui vivent en Angleterre et qu'ils voient régulièrement d'un côté ou de l'autre de la Manche. Leur fille de 8 ans, qui suit des cours d'anglais privés pour compenser les trop rares heures d'enseignement de l'anglais à l'école, possède suffisamment de vocabulaire pour pouvoir communiquer avec ses oncles et tantes et avec ses cousins en anglais.

Un père sénégalais décrit avec enthousiasme le comportement de son fils de 4 ans lorsqu'il entend les conversations téléphoniques avec les membres de la famille qui vivent au Sénégal.

Quand j'appelle la grand-mère il parle : « Ça va ? allo ? Ça va, allo ! » Il rit, il s'éclate, il fait des trucs, mais après il est comme ça. Parce que moi, je parle wolof, mais il y a des paroles que je parle en français (...) Et lui : « Ouais, allo ! » Il s'éclate. Il rit. « Cos'è, cos'hai detto ?²² » Et mes parents ils parlent. Je mets le haut-parleur, ils parlent et lui il s'éclate. Ils parlent, mais lui, il sait pas, il capte des mots, il capte.

P7 (32) d'origine sénégalaise, un fils (4),
Mère (39) italienne

Les voyages dans le pays d'origine du parent africain sont également une occasion de découvrir un véritable univers linguistique. Plus les enfants sont âgés, plus les possibilités d'interaction et de communication langagière sont vécues comme favorable à l'apprentissage des langues minoritaires de la famille. Au retour d'un récent voyage en famille avec les enfants de 10 et 7 ans, une mère italienne remarque l'intérêt qu'ils ont porté pour les langues au cours du séjour

²² Qu'est-ce que c'est ? Qu'est ce que tu as dit ?

Maintenant qu'on est allé là-bas, ils ont découvert plein de choses, et donc, quand même, ils étaient très, ils sont très curieux, même, je vois que maintenant qu'on est revenu ils me répètent toujours des phrases qu'ils ont appris, enfin, ils essayent de les appliquer dans la vie ...Donc, de toute façon, il y a une grande curiosité de leur part.

M6 (47) italienne, deux garçons (10, 7)
Père (43), d'origine sénégalaise

Les relations avec la famille africaine vivant en Italie et, de manière plus générale, la participation à la vie de la communauté africaine en Italie recrée l'univers linguistique qui se trouve dans le pays d'origine. La mère camerounaise francophone exprime l'importance que ce bain de langage joue pour l'apprentissage des enfants, même lorsqu'on ne s'y attend pas. Alors qu'elle a décidé de ne parler qu'italien avec ses jeunes enfants, en attendant qu'ils soient plus grands pour leur apprendre le français, elle se rend compte que sa fille commence à parler en français. Certaines de ses sœurs vivent près de chez elle et elles se fréquentent régulièrement.

M14 : Mais, je vais te dire, il y a une chose qui m'a surpris. Nina elle me parle souvent en français.

E : Comment elle fait ? Où elle est-ce qu'elle a entendu parler français ?

M14 : Chez ma petite sœur, hein. Nina m'appelle « maman », elle ne dit pas « mamma », elle me dit « maman ». Elle dit « Bon appétit ! »

E : Elle a quel âge déjà ?

M 14 : Elle a 20 mois. Elle est terrible. « Bon appétit ! » Quand on va chez ma sœur.

M14 (34) d'origine camerounaise, trois enfants (17, 5, 2)
Père (50) italien

En synthèse

L'attention portée sur la place accordée à la langue dans les familles mixtes italo-africaines rencontrées nous renseignent sur les pratiques langagières familiales mais, plus que tout, sur le projet identitaire et culturel parental et sur les divers facteurs qui vont déterminer ces pratiques.

La question de la langue ou des langues que les parents transmettront à leurs enfants est envisagée, en premier lieu, à partir des pratiques langagières mises en place dans le couple. Selon les connaissances de chacun des conjoints de la langue de l'autre, selon la langue du pays dans lequel ils se sont rencontrés et selon le temps passé en Italie par le parent migrant, les

conjointes communiqueront soit avec la langue majoritaire, la langue minoritaire, ou bien les deux.

Au moment de la naissance de l'enfant, le patrimoine linguistique est remodelé et l'espace accordé à chacune des langues d'origine des parents est renégocié de façon plus ou moins implicite. La ou les langues avec lesquelles les parents s'adressent à l'enfant sont le fruit de choix mais surtout de contraintes extérieures, sociales et familiales. L'usage des langues minoritaires, européennes ou africaines, est réduit, voire abandonné, pour laisser place à la prédominance de la langue italienne.

Les enfants issus des couples mixtes rencontrés parlent presque exclusivement italien. Quand la langue du parent migrant est préservée, son usage est privilégié dans l'espace intime de la famille. Les enjeux de la socialisation et de l'intégration au sein du groupe de pairs italiens amènent les enfants à favoriser l'usage de la langue italienne.

Les relations avec la famille élargie d'origine du parent africain sont une occasion pour maintenir une présence linguistique peu pratiquée mais présente dans les conversations au sein des familles d'origine.

6.2.3 Appartenances, confessions et pratiques religieuses

En nous focalisant sur le domaine de la socialisation religieuse au sein des familles rencontrées, nous pouvons constater que celles-ci présentent des profils diversifiés. La mixité d'origine nationale, ethnique ou parfois linguistique, ne coïncide pas systématiquement avec une mixité religieuse. Au contraire, la plupart des couples participants proviennent de milieux familiaux partageant les mêmes fondements religieux du christianisme.

Les premiers éléments d'analyse présentés concernent la définition des caractéristiques au sein des familles rencontrées par rapport à leurs appartenances, croyances et pratiques religieuses.

Ensuite, nous présentons les tendances observées dans la manière dont les couples parentaux abordent la transmission d'un patrimoine religieux, de croyances voire de pratiques auprès de leurs enfants que nous avons pu repérer. Tout en tenant compte du caractère dynamique de la définition de l'identité religieuse et du sentiment d'appartenance religieuse tout au long du parcours biographique des individus, mais également du rôle de l'environnement social dans ce domaine, à travers l'analyse du corpus, nous voyons émerger quatre principales approches parentales concernant l'éducation religieuse chez les enfants. En

fonction de leur perception de leur identité religieuse, de leur attachement à un patrimoine et à une communauté religieuse et des caractéristiques du contexte dans lequel ils se trouvent, les membres des couples parentaux mettent en œuvre les processus suivants : la transmission d'une éducation chrétienne héritée des familles d'origine respectives et pratiquée dans le quotidien dans les couples catholiques, la transmission de valeurs universelles et de la richesse de la diversité dans les couples interreligieux, la transmission de la liberté de choix de l'enfant chez les parents athées.

Pour finir, nous abordons la question de la perception de la diversité religieuse au sein du couple mixte de la part des participants. Aspect émergeant en filigrane au cours des entretiens, elle permet de saisir comment la mixité religieuse est souvent associée à un facteur de risque pour la relation conjugale et parentale, portant avec soi de fortes probabilités de conflictualité vis-à-vis desquelles les participants se sentent épargnés.

6.2.3.1 Origines religieuses des couples et transmission aux enfants

En ce qui concerne l'identité religieuse et la pratique de la religion au sein de la famille, les profils des couples conjugaux rencontrés présentent des caractéristiques diverses.

Nous comptons onze couples au sein desquels les conjoints partagent les mêmes origines chrétiennes. Toutefois, nous constatons que, parmi ceux-ci, les attitudes individuelles des parents vis-à-vis de la religion ainsi que la manière de la vivre au quotidien au sein du couple parental varient selon les familles.

- Pour trois couples, l'identité chrétienne est un trait de caractère de leur famille et ils pratiquent leur religion régulièrement. La famille participe à la vie de la paroisse. Les enfants ont fait tous les sacrements, suivent les enseignements du catéchisme et fréquentent la paroisse.
- Deux couples ne sont pas pratiquants mais sont croyants et accordent de l'importance à la spiritualité dans leur vie personnelle. Ils ont inscrit leurs enfants dans une éducation religieuse au cours de leur enfance.
- Dans six couples, les conjoints, qui partagent la même formation religieuse chrétienne, ont une attitude distante vis-à-vis de la religion et de l'éducation religieuse. Dans quatre couples, les conjoints ne sont pas pratiquants mais ont tenu à transmettre une identité religieuse à leurs enfants à travers les sacrements et à les inscrire au sein d'une culture propre à leur contexte social d'appartenance. Dans un couple, le père nigérian,

d'origine anglicane, aurait souhaité que ces filles fréquentent l'enseignement religieux, mais la mère italienne, athée, s'y est opposée. Dans un autre couple, enfin, les parents partagent les mêmes origines catholiques et le même désintérêt voire rejet de toute forme de religion. Ils ont toutefois une attitude ouverte vis à vis de l'éducation religieuse que leur fille a suivi à sa demande.

Dans sept couples, les conjoints ne partagent pas les mêmes origines religieuses. Le parent africain provient d'une famille musulmane (et animiste dans trois cas) ou interreligieuse chrétienne-musulmane et le parent italien provient d'une famille catholique. Chaque famille a des caractéristiques propres.

- Dans un couple, la mère fréquente l'église et la communauté catholique de sa ville tandis que le père issu d'une famille musulmane n'est pas pratiquant. Leur fille a reçu le baptême musulman et catholique et suit l'enseignement religieux catholique.
- Dans un couple, le père d'origine sénégalaise et musulmane pratique sa religion de manière flexible tandis que la mère souhaite transmettre à ses enfants le même enseignement catholique qu'elle a reçu et auquel elle tient car il fait partie de sa culture. Selon elle, cet aspect ne semble pas créer de tension au sein du couple, contrairement à d'autres aspects plus problématiques (un voyage prolongé du conjoint au Sénégal et les conversations téléphoniques qu'il tient en wolof, langue qu'elle ne connaît pas, inquiètent la mère).
- Dans un couple, alors que la mère d'origine catholique est non-croyante et non pratiquante, le père d'origine sénégalais est musulman peu pratiquant. A la demande de la mère, les enfants ne suivent aucune orientation religieuse particulière et n'ont pas suivi de sacrement.
- Dans un couple, le père italien est issu d'une famille catholique pratiquante et la mère sénégalaise est d'origine musulmane. Aucun des deux parents n'est pratiquant. Ils considèrent l'enseignement religieux comme une partie de la culture qu'il est nécessaire de transmettre aux enfants, pour leur connaissance propre.
- Dans un couple séparé, la mère se sent profondément athée et le père, d'origine sénégalaise, musulman et animiste n'est pas pratiquant. Leur fille n'a pas reçu d'enseignement religieux.

- Dans un couple séparé, une mère italienne issue d'une famille catholique non pratiquante se sent proche de l'animisme et de philosophies comme le bouddhisme. Le père d'origine sénégalaise, issu d'une famille catholique, est devenu musulman à l'adolescence et a rejoint la confraternité islamique sénégalaise des Baye Fall. Les parents ont choisi ensemble de laisser leurs enfants libres de choisir leur religion en grandissant.
- Dans un couple séparé, la mère est d'origine catholique et le père est d'origine musulmane. Leur fille reçoit le baptême musulman à sa naissance et la mère attend qu'elle grandisse pour la faire baptisée à l'église. Elle le fera à sa demande à 9 ans.

Enfin, dans un couple, le père italien s'est converti à l'islam dans les années 1980 avant de connaître sa conjointe d'origine somalienne et d'origine musulmane. Ils partagent la même religion et la pratique tous les deux. Pour eux, l'éducation religieuse consiste à transmettre des valeurs de solidarité et d'humanité à leur fille.

6.2.3.2 Transmission d'une éducation religieuse commune et pratiquée

Au sein de quatre familles rencontrées, les deux parents proviennent d'un milieu familial chrétien et se disent aujourd'hui catholiques croyants et pratiquants. La question du rapport à la pratique de sa religion se pose initialement pour le couple conjugal lors de l'officialisation de l'union. Le moment du mariage à l'église confirme l'inscription dans une communauté et le partage d'un point de référence commun. Pour l'un des parents, les liens distendus avec l'église se resserrent au fil du temps, dans l'interaction avec le conjoint. Par exemple, une mère italienne d'origine catholique explique que c'est à la suite de sa rencontre avec son conjoint et au cours de leur vie commune qu'elle s'est rapprochée de nouveau de l'église et est devenue pratiquante. Ce changement personnel et cette entente dans le couple a déterminé leurs choix éducatifs et leurs pratiques dans ce domaine pour leurs enfants.

En fait, moi je ne me serais jamais mariée à l'église, mais Damian l'a voulu absolument ... et ... Donc, voilà, je me suis approchée de l'église catholique. Mais, pas ... pas ... comment dire ... pas parce qu'il m'a obligé. Un peu par choix, un peu parce que je me rendais compte que si, en effet, je réussissais à transmettre à mes enfants la foi que lui il a et qui l'a beaucoup aidé, j'avais l'impression de faire une bonne chose pour mes enfants. Donc, c'est évident que

si tu ne donnes pas l'exemple, c'est inutile que tu dises les choses et puis tu ne les fais pas.

M3, 57 ans, italienne, un garçon de 24 ans et une fille de 22 ans
P3, 63 ans, originaire du Nigéria

En plus de partager la même foi, pour ces couples, avoir la même religion signifie faire partie de la même communauté, fréquenter le même milieu et avoir une conception commune du type d'éducation religieuse à donner aux enfants. L'initiation religieuse du baptême, la célébration des rites de passage tels que la communion et la confirmation, ainsi que la fréquentation de la paroisse, sont acquis comme allant de soi pour chacun des parents.

Alors, là, on a de la chance, dans le sens où lui il a grandi en tant chrétien, catholique, avec les sœurs (rires) donc, au moins, on avait pas, on n'a pas ajouté un problème. Un problème, en fait, ce ne serait pas un problème, mais ... Lui aussi déjà, je ne sais pas ... Déjà, décider de les élever musulmans ou chrétiens ce serait déjà une autre source de débat, pour dire (...) Mais en revanche, comme ça tous chrétiens, il n'y a pas de problème (...) Donc, sur ça il n'y a pas eu besoin de discuter particulièrement parce que c'est un terrain partagé. Après, si tu veux, on peut se mettre à discuter sur : « On va ou on ne va pas au catéchisme » ou « On va à la messe tous ensemble ? » « Non, toi vas-y parce que moi j'ai déjà assez prié. »

M5 (36) italienne, 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans
Père (36) originaire de Tanzanie

La question de l'organisation et de la fréquentation du lieu de culte les jours de messes sont d'ailleurs un aspect qu'on retrouve dans deux couples, l'un italo-tanzanien l'autre italo-sénégalais. Les pères africains, ayant été élevés dans un milieu très catholique et pratiquant, dans leur pays, ne fréquentent pas aussi souvent l'église qu'avant depuis qu'ils vivent en Italie. Leur travail et les horaires de roulement leur laissent peu de temps pour se reposer et ils préfèrent parfois garder le plus jeune enfant à la maison plutôt que d'aller à la messe du dimanche matin. C'est ce qu'explique ce père sénégalais qui a un emploi de manœuvre dans une entreprise très loin de chez eux.

Sur ce point-là, elle est chrétienne, je suis catholique. On va à la messe, elle porte les enfants à la messe ogni tanto (de temps en temps). C'est pas chaque

dimanche. Chaque dimanche elle part à la messe. Moi, chaque dimanche je suis fatigué, je dors, mais quand je peux, je pars, les fêtes, je pars. Lei (elle), chaque dimanche elle porte les enfants à la messe. Même Robert on l'a baptisé. Y'a beaucoup d'enfants ici en Europe qui sont pas baptisés, ils vont pas à la messe, leurs parents il croient pas en Dieu, ils croient pas en Jésus. Nous non.

P7 (32) d'origine sénégalaise, un fils (4),
Mère (39) italienne

La croyance religieuse est conçue comme un support dans la vie pour affronter les problèmes. Ayant hérité eux-mêmes d'un patrimoine transmis par leur parents ou leurs grands-parents, les parents considèrent que transmettre la foi en Dieu à leurs enfants c'est un moyen de leur donner des outils utiles dans la vie.

Connaitre ta religion il t'aide, t'aide. Pour moi c'est très important de connaitre ta religion, ta culture. (...) Ma grand-mère, si tu pars pas à la messe, tu, tu ... Non, chaque dimanche il faut aller à la messe. Chaque dimanche il faut aller à la messe. Dans mon quartier y avait musulmans, chrétiens, mais on s'entendait très bien. Si c'est la fête chez les musulmans on part, si c'est la fête chez les chrétiens on part. Y avait solidarité, la messe on la rate pas, chaque dimanche on allait à la messe (sourire) chez nous c'est comme ça, chaque dimanche on part à la messe, tout le monde.

P7 (32) d'origine sénégalaise, un fils (4),
Mère (39) italienne

Pour les familles où les deux conjoints sont catholiques et pratiquants, tout comme pour d'autres familles dont l'un des parents est d'origine musulmane mais ne pratique pas sa religion et l'autre parent est catholique, la paroisse représente un milieu qui joue un rôle déterminant pour le couple parental dans l'organisation de la vie familiale et de l'éducation des enfants.

C'est d'ailleurs par le biais de leur paroisse que le couple italo-tanzanien s'est rencontré, lorsque le père était alors accueilli comme réfugié par une association liée à l'église du quartier où la mère enseignait l'italien aux étrangers.

Après l'école, la paroisse est un des principaux lieux de socialisation des enfants. Les enfants qui fréquentent l'école élémentaire s'y rendent les jours de catéchisme, parfois en semaine, parfois le week-end. Pour un jeune collégien, les après-midis où il n'a pas école c'est là qu'il retrouve ses amis. Pour les parents, ce lieu fournit un véritable support dans leur gestion quotidienne des enfants. Un père sénégalais explique :

Au moins, c'est une occupation pour les enfants, aller à la paroisse, aller à la paroisse. Tu rencontres tes amis, parce que tu rencontres, ils te font apprendre. Parce que, si tu restes, tu vas pas à la paroisse, tu fais pas le catéchisme, tu joues pas au foot, tu fais rien, t'es seulement à la maison, tu regardes la télé, tu pars avec tes parents dehors, t'as pas d'amis. Tu pars à l'école stressé.

P5, 36 ans, originaire de Tanzanie 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans
Mère, 36 ans, italienne

La pratique du scoutisme au sein de l'Association Guides et Scouts Catholiques Italiens est également une des activités qui participe à la formation religieuse des enfants. L'orientation de l'AGESCI est fondée sur les principes de l'église catholique et les locaux de l'association se situent dans la paroisse. Ainsi, une partie du réseau d'amis des enfants fréquente le même lieu de socialisation sociale et religieuse.

6.2.3.3 Origines interreligieuses et prédominance de transmission de la culture religieuse italienne

Au sein des couples dont le parent africain a des origines musulmanes sans pour autant se considérer croyant ni pratiquant musulman, la mère italienne, d'origine catholique, favorise la transmission de l'éducation religieuse catholique. La forme de désintérêt évoqué par certaines mères de la part du père vis-à-vis de l'éducation religieuse peut-être dues, comme pour l'apprentissage de la langue, à une difficulté à maintenir le lien avec une culture dont on est le seul représentant au sein de la famille. Les propos d'un père confirment la place qu'occupe, selon lui, le contexte social dans lequel grandit sa fille dans son éducation religieuse.

Oui, la maman va à l'église, oui. La maman va à l'église, maintenant avec elle. (...) Ah, chacun est libre de faire ce que ... Parce que moi, c'est pas je crois pas, je crois que chacun est libre de ses choix, d'apprendre, de savoir, et puis de décider que : « Ah ! Papa, je fais comme, je ne vais pas à l'église, j'ai pas le temps j'y crois pas, et donc » ou « J'y crois, je vais jusqu'au bout » C'est con choix Et moi j'ai déjà fait le mien. Maintenant, ça vient à elle de faire son choix mais il faut la mettre dans les conditions de connaître au moins une religion. Il faut, que, bon, vu que je ne suis pas musulman, je ne peux pas l'aider de vue point de vue-là et puis on est dans un pays catholique, on est comme ça, mais c'est mieux qu'elle pratique la religion de sa maman, et puis, la maman y tient beaucoup qu'elle fasse tout ce qu'on fait ses neveux.

P8 (47), originaire du Nigeria, une fille de 8 ans
Mère (50) italienne

L'éloignement vis-à-vis de la religion musulmane est également envisagé comme un processus plus global qui a pris forme, chez le conjoint, dans le pays d'origine et qui suit une tendance générale. Les conditions de vie dans un pays catholique au sein d'un couple dont la conjointe a un bagage religieux et culturel catholique peut accélérer ce processus de sécularisation. Une mère, d'origine catholique non croyante et qui a souhaité attendre que leurs fils grandissent avant de les inscrire dans une ou l'autre des religions, explique ainsi la manière dont son conjoint pratique sa religion.

En ce qui le concerne, lui, il est ... il est musulman, dans le sens où il est croyant, en partie pratiquant, en ce sens qu'il ne ne ... Il ne fait pas les cinq prières tous les jours (...) Il le fait, mais pas avec assiduité, disons. [E : Il n'est pas très rigoureux ?] Exact, il n'est pas très rigoureux, sur le jeûne non plus. Je l'ai essayé moi aussi par curiosité, plus par curiosité que pour autre chose, et ... Disons qu'il est soft, un modus ... une manière ... qui ... En fait, je vois que ça fait partie d'une manière d'affronter de beaucoup de jeunes de son âge quand même, là-bas aussi. J'veux dire, pas seulement ici, pas seulement parce que tu vis ici et ici les conditions sont plus difficiles, mais vraiment parce que ... bon, enfin, c'est les jeunes qui le sentent moins, comme lui, et ceux qu'il fréquente, de manière plus légère, disons, moins rigoureuse.

M6 (47), italienne, deux fils (10, 7)
Père (43) d'origine sénégalaise

Dans certains couples, les enfants ont reçu le baptême musulman à leur naissance et, par la suite ils ont été baptisés à l'église. Le second apparaît comme une condition pour accepter de faire le premier, dans une vision équitable de la place accordée à chacune des traditions. Dans ces couples, l'enfant est une fille. Une mère présume que le genre de l'enfant a joué un rôle dans l'importance donnée par le père à son instruction religieuse. Selon elle, si l'enfant avait été un garçon, l'influence de l'enseignement musulman paternel aurait été plus significative. Maintenant que le couple est séparé et que le père de sa fille adolescente a quitté l'italien elle se rappelle avec nostalgie de cette période de sa vie et de la teneur symbolique de la cérémonie du baptême mêlant tradition musulmane et animiste.

Pour les parents ayant des garçons, le moment du choix de la circoncision constitue une occasion importante de négociation entre la mère et le père. Si les mères ne s'y opposent pas

de manière rigide, elles s'interrogent et se préoccupent des conséquences sur l'enfant. Pour certaines, les avantages sanitaires que l'enfant pourrait en retirer représentent une motivation pour accepter la requête du père. Pour d'autres, la pratique est envisagée avec appréhension vis-à-vis de l'intervention en elle-même et vis-à-vis des risques de stigmatisation dont pourrait souffrir l'enfant en grandissant. De plus, elle pourrait constituer un obstacle à la construction identitaire des garçons grandissant dans un contexte italien où la circoncision n'est pas d'usage :

Il y a eu un moment par rapport à la question de la circoncision, aussi. Il y a eu accord, dans le sens où lui, en général, il voudrait plus la faire parce que c'est sa tradition, parce qu'il pense que c'est mieux. Moi, je ne l'ai pas exclu a priori, mais disons qu'une fois que je me suis retrouvée ici et que je me suis retrouvée sur le point de j'ai préféré que non. Parce que, hum, je trouve que les enfants pourraient la vivre comme une forme de ... une forme de discrimination en vivant ici et étant de toute façon confrontés à des enfants, qui ... euh ... D'ailleurs, en en parlant avec enfants maintenant qu'on y est allé (au Sénégal) et donc ils ont vu plein de choses liées à ce thème, des rituels jusqu'aux fêtes qui se font, les chants, les danses, les masques, etcetera, hum ... Ils me disent, ils m'ont remerciée de ne pas leur avoir fait faire ! Parce qu'ils auraient eu honte. Bon, déjà, la peur un peu d'avoir mal et puis quand même le fait de ne pas être, de se sentir différents ici. Vu que de toute façon eux, ils vivent ici, (...) Donc, enfin, en sachant qu'eux aussi ils auraient pu de l'autre côté, dernièrement, ce qui est apparu c'est qu'eux ils ne préfèrent pas. Ils préfèrent se sentir comme leurs amis. Ils se considèrent, enfin, ils se considèrent enfants européens, donc ... la culture de formation c'est celle-là.

M6 (47), italienne, deux fils (10, 7)
Père (43) d'origine sénégalaise

Le père, lui, explique sa conception de la gestion de la diversité religieuse au sein du couple parental de la manière suivante :

On a parlé de ça. Après les enfants quand ils auront grandi ils décideront, tu vois ? Sinon, ça va être après un peu : « Non il va être musulman ! », « Non il va être chrétien ! », « Non il va être musulman ! », « Non il va être chrétien ! ». On gâte le rapport quoi, tu vois ? Les enfants ils ont besoin des parents pour crescere (grandir) un peu. Quindi non vale la pena di litigare²³.

P6 (43), d'origine sénégalaise, deux garçons (10, 7)
Mère (47) italienne

²³ Donc, ça ne vaut pas la peine de se disputer-

Si nous constatons que dans la plupart des couples caractérisés par la présence d'un patrimoine interreligieux la culture dominante catholique est privilégiée, dans certains couples, les parents partagent une même forme de laïcisme ou d'animisme qui ne valorise par une culture plutôt qu'un autre.

6.2.3.4 Des ajustements entre recherche de spiritualité et transmission de valeurs

Le détachement du patrimoine culturel et religieux d'origine et l'élaboration d'une propre identité religieuse, d'une conception propre de la spiritualité se retrouve dans différents couples, quelle que soit l'éducation religieuse qu'ils ont reçue, ni leur communauté d'origine. Dans ces familles, les parents ne se reconnaissent pas dans des principes dogmatiques, ils partagent des valeurs communes et accordent une place importante à la spiritualité. Les parents doivent alors réaliser un travail d'ajustement entre leur propres aspirations personnelles de chacun des conjoints, le contexte social et familial dans lequel ils vivent et le projet identitaire et culturel qu'ils envisagent pour leurs enfants.

L'exemple du couple italo-camerounais, au sein duquel la mère est issue d'une famille catholique pratiquante et le père a grandi dans une famille animiste et presbytérienne, est significative des questions qui se posent aux parents au moment de penser l'éducation religieuse des filles. Après une période de perte d'investissement dans ce domaine au cours de leur jeunesse, depuis qu'ils se sont rencontrés et de manière progressive, ils expriment chacun l'importance d'une recherche spirituelle, sans pour autant suivre les mêmes voies. Alors que la mère aspirerait à créer un contexte où permettre à ses filles de s'approcher à la spiritualité de manière alternative au contexte religieux traditionnel, le père accorde une grande importance à fournir une éducation religieuse dans le cadre plus commun et institutionnel que propose le milieu scolaire. Il est intéressant de noter que son attitude dénote une volonté de transmettre l'héritage qu'il a reçu lui-même dans son enfance, et à la fois, de permettre à ses filles de s'intégrer dans la société dans laquelle elles grandissent.

La mère italienne dit :

On s'est souvent dit qu'on aurait aimé, quand même, trouver un domaine qui nous, où développer un peu ce canal un peu spirituel où pouvoir entrer tous les deux (...) Aucun des deux n'a de blocage négat- d'entrée, disons. A part le fait de trouver un contexte qui soit ... agréable, voilà, pas coincé, quoi. Dans les faits,

ça ne s'est pas fait ... Maintenant, lui, il fréquente un groupe de quakers avec qui ils se retrouvent toutes les deux semaines (...) ils font des silences de méditation (...) Et puis, voilà, moi je voudrais trouver une expérience justement, aussi introspective, spirituelle, etc., dans un contexte de famille ou quand même, moi et les filles, ont pourraient se sentir à l'aise. Ce canal qu'il a trouvé lui ne m'appartient pas, mais ça me va bien aussi comme ça (...) que chacun ait un peu ses, enfin ... On a des sphères de partage et chacun a aussi des sphères privées.

M2 (31) italienne, deux filles (6, 3)
Père (46) d'origine camerounaise

Le père explique :

P2 : Mon église, c'est l'église du frigo. Si tu réussis à remplir le frigo à quelqu'un ...

E : Hum.

P2 : Tu as, tu as fait le travail de Dieu, parce que Dieu garantit aux gens de manger. (...) C'est ça. Mon église, c'est l'église du pauvre. Quand toi tu me parles de Jésus, Jésus, les actions de Jésus, quelles ont été les actions de Jésus ? Un bout de pain et faire manger beaucoup de personnes, c'est une métaphore pour dire que si tu as beaucoup, donnes un peu. Ne mange pas tout seul (Rires). Non, la religion, c'est, c'est plutôt mon épouse qui s'échappe, qui fuit de la religion. Bon, j'ai insisté que ma fille cette année elle doit faire le cours de religion.

E : Dans ceux de l'école ou... ?

P2 : Ouais, dans l'école. Et, vu qu'à l'école qu'il y a en Italie, c'est la religion catholique, qu'ils font la base... Moi aussi, avant, quand j'étais petit, mon oncle était pasteur dans une église presbytérienne, et c'est là où j'allais. En ce temps, j'ai fait l'école catholique, et ça va, j'étais catholique à l'époque.

E : Hum.

P2 : Hum. Et, je suis devenu grand, j'ai décidé que je respectais toutes les religions. A la base je suis chrétien mais je respecte toutes les religions. Donc à la maison, le problème religion.

P2 (46) d'origine camerounaise, deux filles (6, 3)
Mère (31) italienne

Au sein du couple italo-somalien musulman, la mère souligne l'universalité des valeurs auxquelles elle est attachée et qu'elle a voulu transmettre à sa fille. Pour elle, ce qui compte, ce n'est pas temps dans quelle communauté religieuse sa fille pourrait se sentir appartenir mais l'esprit dans lequel elle se rapporte aux autres et au monde en général. Ainsi, elle explique :

M4 : Le choix de la religion ? On ne sait jamais ce que les enfants choisiront. Moi, je ne suis pas une bonne maman. Je ne lui ai pas donné une bonne éducation. Etre honnête, être ceci, être cela. Mais j'ai essayé de la guider. « Tu dois être un cœur tendre. » Et grâce à Dieu elle l'est, grâce à Dieu (...) « N'importe qui. », je lui ai dit, « les animaux, les humains, les musulmans, les chrétiens, les bouddhistes, n'importe, même les arbres. Ils ont le droit d'être secourus. » Comment ça se dit ? « D'être assistés. » Je lui ai dit. (...) Ça je lui ai transmis et elle, elle l'a pris (...) La religion, ce n'est pas en dehors de la tête. Elle t'apprend le comportement entre les humains, avec les animaux, avec le monde. Au moins c'est ce que je connais, tu comprends ? Les pacifistes, être pacifique. Etre ... comprendre les autres, ne faire de mal à personne. Moi, quelque chose de ma religion je lui ai transmis : l'amour.

M4 (56), d'origine somalienne, une fille (19)
Père italien (65)

Enfin, au sein de ces familles qui pourraient paraître à première vue interreligieuses, les parents mettent en évidence le sentiment de proximité qu'ils ressentent vis-à-vis de courants de pensée religieux africains. Une mère italienne qui a rencontré son ancien conjoint lors d'un de ses voyages au Sénégal décrit avec enthousiasme les particularités de l'appartenance religieuse du père de ses enfants, lui-même d'origine sénégalaise et évoquent les points communs qui unissent les diverses orientations religieuses au sein du couple.

M15 : Moi, je ne suis pas une personne religieuse, je suis plutôt animiste. On en revient toujours à l'Afrique, tu comprends ? Et lui, il est musulman Baye Fall je ne sais pas si tu connais ?

E : Non, non.

M15 : (...) C'est la partie, toujours musulmane, qui euh ... reconnaît le guide spirituel qui est le marabout et ils travaillent pour le marabout. Un peu philosophique, un peu soufisme, tu comprends ? La paix, le bien. (...) Ils vivent vraiment en extrême pauvreté et travaillent beaucoup pour ces guides spirituels Serigne Bamba. (...) Donc, ils sont très ouverts par rapport au fait d'être musulman, très différents (...) Nous, on ne les a même pas baptisés nos enfants, de commun accord, tu comprends ? J'ai dit, quand les enfants seront grands, pour moi ils peuvent être ce qu'ils veulent (...)

E : Et toi, tu viens d'une famille qui était ...

M15 : Ben, ma famille est catholique non pratiquante, voilà, donc, Moi je ne vais pas à l'église, je ne fais pas la communion, ça ne m'intéresse pas. Je suis plutôt bouddhiste, tu comprends ?

M15 (51), italienne, un garçon (18) et une fille (16)
Père (43), d'origine sénégalaise

6.2.3.5 Absence de transmission religieuse et liberté de choix

Dans certaines familles, les parents attachent peu d'importance à transmettre une religion avec laquelle ils ont grandi mais dans laquelle ils ne se reconnaissent pas et dont ils ne partagent pas la croyance. Pour les parents qui ne se sentent pas appartenir à une communauté religieuse, ni considèrent l'enseignement religieux comme un domaine qui dépend d'eux, la question des choix et des pratiques religieuses de l'enfant se pose au moment où l'enfant est assez grand pour s'y intéresser. En particulier, au moment de l'entrée à l'école, la fréquentation d'un milieu social où l'inscription de l'enfant dans une communauté d'appartenance religieuse est une pratique fréquente, fait entrer la question de l'enseignement religieux par d'autres biais que celui du couple parental.

Au sein de la famille italo-éthiopienne, les parents partagent un point de vue similaire à propos de la religion et portent un regard critique sur les religions pour lesquelles tant de guerre ont été menées. Ils se sont éloignés de l'enseignement catholique reçu pendant leur enfance et aujourd'hui se disent non-croyants. Ils ont adopté une approche commune concernant l'éducation religieuse de leur fille, question qui se posait au moment de l'entrée à l'école, et l'on laissé libre de décider. Toutefois, la présence de personnes très religieuses parmi les membres de la famille paternelle a joué un rôle important dans la prise de décision du baptême.

La mère explique :

Aucun de nous deux est très ... enfin, moi, je ne sais pas vraiment de quelle religion je suis, je dois encore le comprendre (rires). Je suis un peu, enfin, je n'ai, je n'ai pas de credo. Et Sara a été libre de ... de suivre ce qu'elle veut. Elle, il y a eu une période, elle avait environ 4 / 5 ans, où toutes les églises lui appartenaient, du coup, on aller voir et visiter des églises. Ça, ça ne lui a jamais été refusé.

(...) Non, non, la religion, c'est vraiment la dernière chose à laquelle je pense. Et si quelqu'un me demande de quelle religion je suis, je ne saurais pas le dire. Enfin, j'ai été baptisée, mais pas pour ma propre volonté. Moi, par contre, je suis seulement baptisée. Sara a fait le baptême et la communion. Parce qu'aussi, il y avait de la famille, disons, du côté de mon mari, très religieux, mais... Et puis elle, elle y tenait à faire ces choses et moi je l'ai laissé libre de les faire (...)
E : Ma poi ha seguito l'educazione della religione cattolica a scuola ?
MI : Eh sì, ha seguito la religione cattolica a scuola, ma per sua scelta. Lei è stata sempre molto libera di scegliere le sue cose. Lei preferiva fare quella piuttosto che fare altre cose, e ha fatto la religione cattolica. Ha fatto il

catechismo, perché ha fatto comunione e cresima, ha fatto regolarmente il catechismo, però da quando ha fatto la comunione...

M1 (62) italienne, une fille
Père (62) d'origine éthiopienne

A propos de sa propre expérience d'enfant baptisé en bas âge, le père dit :

P1 : La religion, notre religion. Ben, nous on a été baptisé quand on était petit.

E : Hum.

M1 : Et, mais, on a été contraint parce que nous n'étions pas conscients de faire ce choix-là. Bon, on est catholique, mais on n'a rien changé. Mais moi, la religion, je ne suis pas très, enfin, Adele non plus, on est pas très ...

E : croyants ?

P1 : Si, Mais nous croyons dans le bien, c'est une religion ça, et c'est suffisant pour moi.

P1 (62), père d'origine éthiopienne, une fille
Mère (62) italienne

Une mère qui a reçu une éducation catholique très stricte au cours de sa jeunesse et qui a vécu durant quatre années au sein d'un pensionnat tenu par des religieuses, exprime un réel rejet pour l'institution religieuse. Elle revendique son athéisme dont sa fille, âgée aujourd'hui de 25 ans, a hérité. Elle explique que, d'une part, l'éducation religieuse reçue et la perception négative qu'elle a de la religion, et, d'autre part, le comportement du père, d'origine musulmane mais davantage attaché à une forme d'animisme, peu présent et ni intéressé à transmettre son patrimoine culturel et religieux à sa fille, ont déterminé l'absence d'une question religieuse dans l'éducation de la fille.

M18: Ada est athée. Elle ne connaît vraiment rien de la religion parce que, elle ne sait rien parce que, parce que, déjà, les africains, sénégalais, les sub-sahariens, ils sont peut-être musulmans mais, vraiment, j'veux dire, ils font des trucs, (rire) en réalité ils sont animistes, tu comprends ?

E : Hum.

M18 : Donc, ils ont une attitude vis à vis de la religion peu rigide. Ils sont très soft.

(...) ils ont un partage de l'aspect religieux qui les rend vraiment spéciaux, non ?

E : Hum. (...)

M18 : Moi, je connais bien la religion catholique parce que je l'ai subie fortement ... Mais, je n'ai pas imposé à Ada de ne pas prier ou de ne ... enfin ... Si elle, elle voulait le faire, si elle avait voulu le faire, elle aurait pu le faire

tranquillement. Je n'ai jamais cherché ... Moi, j'ai toujours considéré Ada, je le lui ai toujours dit, comme autre que moi, c'est à dire que je la vois comme une personne à part.

M18 (63), italienne, une fille (25)
Père (55) d'origine sénégalaise

L'approche de la transmission d'un patrimoine, de connaissances, pratiques et croyances religieuses est liée à l'expérience vécue et personnelle des parents mais également au regard qu'ils portent sur leur enfant. La liberté de choix dans les convictions religieuses est une thématique récurrente à laquelle les parents qui l'évoquent sont particulièrement attachés. Elle peut être considérée comme une stratégie de transmission au même titre que la stratégie de transmission d'un background religieux déterminé, car elle fournit aux enfants une vision du monde et une forme d'approche de la croyance et de la spiritualité. Elle est mise en place à travers des pratiques, ou plutôt des non-pratiques, tels que la non-fréquentation de l'enseignement religieux au cours du parcours scolaire (et donc l'inscription à l'heure d'enseignement alternatif), la non-pratique de traditions ou la pratique d'autres formes de rituels.

Nous, nous n'avons pas pratiqué, mais ... enfin ... on n'a pas favorisé certaines traditions plutôt que d'autres. Nous n'avons pas, nous ne les avons pas. Moi, non. Enfin ... On a fait quelques arbres de Noël, mais nous n'avons jamais ressenti la fête de Noël comme une festivité religieuse, non...non. Elle, elle l'a compris à travers nos gestes.

M18 (63), italienne, une fille (24)
Père (55) d'origine sénégalaise

Issus chacun d'un milieu religieux distinct l'un catholique et l'autre musulman, les parents de ce couple italo-sénégalais qui ne sont pas pratiquants, ont mis en place des stratégies pour permettre à leurs enfants d'avoir la possibilité un jour de choisir à quelle religion se référer. D'une part, les trois enfants portent un double prénom, chrétien et musulman. D'autre part, ils ont été inscrits à l'enseignement religieux à l'école, considéré comme un capital culturel et une opportunité pour permettre aux enfants de choisir, plus tard, leur orientation religieuse en ayant davantage d'outils de connaissances.

Mon mari n'est pas, ne suit pas la religion, il n'est pratiquant. È nato, ma non pratica. Io, idem, quindi, conosco, cioè²⁴. Les enfants font religion à l'école juste pour connaître, juste pour savoir l'histoire de l'Italie et la partie religieuse et anche la parte artistica perché è anche legato. Parlo di quadri di chiesa, di storia della chiesa, tutto²⁵ ... On a choisi que juste faire la religion à l'école pour connaître parce que si tu connais pas tu ne peux pas confronter les choses, non ? Et, un demain, s'ils décident de ... ils ont deux noms, catholique et musulman, S'ils décident une religion, ils choisissent la religion qu'ils veulent ou athées, on n'a pas de problèmes dans ce sens.

M9 (41), d'origine camerounaise, trois fils (12, 10, 2)
Père (52) italien

6.2.3.6 Perception de la diversité religieuse dans le couple mixte

Il est intéressant de noter que l'évocation de la question de la socialisation religieuse des enfants au cours de l'entretien est souvent appréhendée, a priori, comme si un aspect potentiellement conflictuel de la vie des couples mixtes venait d'être abordé. Les réponses indiquent que la question soulève un pan problématique de l'étude de la mixité familiale. Le partage d'une même formation religieuse est même considéré comme une chance et un avantage dans les couples où la diversité de religion est perçue comme potentiellement porteuse de complexité. Chez différents participants, nous relevons des phrases ayant des significations proches telles que « On a eu de la chance. », « Le choix de la religion, on n'a pas de problème. », « La religion, par coup de chance, on n'a pas de problème ».

En premier lieu, les représentations de la diversité religieuse concernent les couples chrétien-musulmans. Par exemple, parmi les diversités culturelles qui distinguent la confession catholique de la confession musulmane, une mère italienne catholique pratiquante dont le mari est d'origine sénégalaise et catholique pratiquant, repère la pratique de la polygamie comme un aspect crucial et rédhibitoire. Cette conception et pratique de la conjugalité est trop distante de la sienne pour être envisageable. Pour elle, le partage de la même religion est associé au partage d'une même conception du couple et de la famille favorisant l'équilibre conjugal.

M7 : Nous sommes tous les deux chrétiens, et ça, d'après moi, ça a facilité beaucoup de choses. Je ne sais pas si, moi, je pourrais être avec un musulman.

²⁴ Il est né, mais ne pratique pas. Moi, idem, donc, je connais, enfin.

²⁵ Aussi la partie artistique parce que c'est aussi lié. Je parle de tableau d'église, d'histoire de l'église, et tout.

Euh, pas tant par rapport au fait de fréquenter ou par rapport aux dogmes de l'église, mais par rapport à la base culturelle. J'veux dire, il y a des acquis que j'ai l'impression d'avoir en plus avec lui plutôt que je pourrais avoir en commun avec un compagnon musulman.

E : Tu peux me faire un exemple ?

M7 : Mais, même par rapport au nombre de femmes. Au Sénégal, la polygamie est acceptée mais les chrétiens se vantent beaucoup du fait qu'eux, au contraire, non.

E : c'est une occasion d'orgueil ?

M7 : Oui, ça les rend fiers le fait de ne pas être polygames comme les musulmans, parce que ça, quand même, ça, ça permet de garantir un autre niveau de vie à la famille, de faire étudier les enfants.

M7 (39), mère italienne, un garçon (5)

Père (32) d'origine sénégalaise

De même, les membres des couples interreligieux qui n'expriment pas un attachement fort à leurs traditions ni à leur culte se considèrent chanceux que leurs différences d'appartenance religieuse ne soient pas l'occasion de différends entre eux, en particulier à propos des choix en matière d'éducation religieuse pour leurs enfants.

Dans les couples au sein desquels la mère italienne est issue d'un milieu catholique et le père a des origines musulmanes, il paraît important pour la mère de souligner la liberté de choix dont elle a bénéficié dans les décisions concernant les enfants et leur socialisation religieuse. Comme pour dédramatiser la figure stéréotypée de l'homme musulman traditionnel et rigide dans ses convictions religieuses, elle tient à reconnaître la largeur d'esprit du conjoint. Par exemple, pour une mère italienne d'origine catholique non pratiquante, l'absence d'interdits par rapport à l'alimentation des enfants ou encore l'absence de l'organisation d'un baptême musulman au moment de la naissance des enfants est significative de la flexibilité avec laquelle le conjoint sénégalais a appréhendé la question.

Je dois dire que de ce point de vue-là ... il m'a toujours laissée très ... enfin, une grande marge de décision et ... euh ... sans imposer, même ... Lui, en plus, il est musulman, par exemple, donc ... du point de vue de la religion, il n'y a pas eu ... discussion à propos de : « Les enfants peuvent manger ceci, cela. » Enfin, mes enfants mangent de tout et du point de vue aussi, justement du baptême, de ces choses-là, ça s'est décidé, j'veux dire malgré le fait que eux, ils ont une procédure selon laquelle, quand un enfant naît, on lui susurre des paroles du Coran, mais, il n'y a pas eu, moi je ne l'ai pas baptisé, donc, il n'y a pas eu cette

imposition directe de ... ni de baptême officiel, ni de suivre des règles dictées, avec l'idée que ... c'est eux qui décideront plus tard quand ils seront grands, vu qu'ils sont à cheval entre deux cultures.

M6 (47) italienne, deux garçons (10, 7)
Père (43), d'origine sénégalaise

De la même façon, la phrase « il ne m'a jamais rien imposé » revient dans le discours d'une autre mère italienne à propos de son ancien conjoint. Elle-même issue d'une famille catholique mais non pratiquante elle a du mal à se rappeler le nom de la communauté religieuse dont faisait partie le père de ses filles, originaire du Nigéria, lorsqu'il vivait avec elle. Peut-être membre d'une église pentecôtiste ou adventiste, à l'époque il assistait régulièrement aux célébrations religieuses. A son propos, elle dit :

Je dois dire que lui, il a, il a un esprit très, très ouvert ... vraiment. Il ne m'a jamais rien imposé ... j'ai toujours eu la liberté de suivre des courants de pensée qui ne correspondaient pas forcément avec les siens, voilà. Avec la religion non plus. Je n'ai jamais subi de pressions de sa part, d'aucune sorte.

M17 (40) italienne, deux filles (15, 8)
Père (48) d'origine nigériane

La présence de la diffusion de stéréotypes associant l'Africain au Musulman traditionnaliste et polygame amène, en quelque sorte, les participants à se détacher de cette image et à souligner les qualités d'ouverture d'esprit du conjoint.

En synthèse

Nous avons constaté que les participants à l'enquête forment un groupe hétérogène du point de vue de leur formation, croyance et pratique religieuse et de la socialisation religieuse des enfants.

La plupart des couples parentaux partagent un même socle culturel chrétien commun mais avec de nettes différences. Si dans trois de ces familles, les parents sont croyants et pratiquants et leur sentiment d'appartenance à la communauté catholique occupe une place centrale dans le quotidien de la vie familiale, pour les autres le rapport à la foi chrétienne est vécu de manière

différente. Bien que les deux parents ne soient pas toujours croyants et ne soient pas pratiquants, la tendance consiste à inscrire les enfants dans la communauté catholique à travers les sacrements et à leur administrer une éducation catholique à travers le catéchisme au sein de la paroisse ou l'enseignement de la religion catholique impartie dans les écoles publiques.

Enfin, au sein des deux couples parentaux où chacun des conjoints a reçu une formation catholique dans l'enfance, et l'un ou les deux parents sont athées, l'éducation religieuse de l'enfant est reportée au moment où ce dernier exprimera le souhait de la suivre.

La mixité religieuse est relative dans la mesure où, dans les couples apparemment mixtes, chrétiens-musulmans et /ou animiste, les parents ne pratiquent pas toujours ou de manière souple leurs religions respectives dans la vie quotidienne.

Dans sept couples, le parent africain provient d'une famille musulmane (et animiste dans trois cas) ou interreligieuse chrétienne-musulmane et le parent italien provient d'une famille catholique. Ces couples présentent des profils variés qui révèlent des stratégies différentes vis-à-vis de la formation religieuse des enfants.

Dans les familles où le parent italien est attaché à transmettre l'éducation religieuse qu'il a lui-même reçue, dans un contexte où les compagnons et membres de la famille suivent eux-mêmes une formation catholique, la religion du père d'origine musulmane occupe peu de place dans la famille. Dans deux cas, dès les premiers jours qui suivent sa naissance, l'enfant est inscrit symboliquement dans la communauté musulmane paternelle à travers la cérémonie du baptême musulman. Son inscription dans la communauté catholique n'est pas immédiate mais reportée au moment où l'enfant sera assez grand pour participer de manière active à la démarche, après l'entrée à l'école primaire.

La liberté de choix donnée à l'enfant par rapport à son identité religieuse se retrouve dans les familles où les parents ont opéré un « processus de subjectivation du religieux » (Hervieu-Léger, 1997) et également dans celles où les parents se déclarent athées. Ayant développé un rapport individuel à la croyance religieuse, ces parents considèrent que la transmission religieuse consiste à ne pas imposer une religion ou une autre lors des premières années de vie de l'enfant mais de lui donner la possibilité de se faire une idée et de choisir. Les interactions avec les autres enfants à l'école est souvent ce qui ouvre ce questionnement chez l'enfant.

Le contexte social environnant joue un rôle important dans les attitudes et les pratiques parentales vis-à-vis de la transmission religieuse.

La paroisse et la fréquentation des activités qui y sont proposées pour les enfants et les familles constituent un véritable support pour les couples parentaux, aussi bien à la formation religieuse des enfants qu'à l'organisation et la gestion de la vie quotidienne. En particulier, pour les familles ne pouvant pas compter sur un réseau familial élargi dans la prise en charge des enfants, la construction de liens avec le réseau social lié à la paroisse apparaît comme une stratégie pour les parents pour trouver du soutien social.

La place occupée par la formation religieuse au sein des familles italiennes à travers, d'une part, le respect d'une culture traditionnelle d'inscription de l'enfant dans la communauté catholique (par les cérémonies du baptême, de la communion, et de la confirmation) et, d'autre part, la fréquentation diffuse de l'enseignement catholique optionnel proposé dans les écoles publiques, constituent pour les familles rencontrées un ultérieur élément de contexte qui renforce la place de la culture catholique dans les choix religieux parentaux. De même, les choix et pratiques religieuses des membres de la famille élargie (grands-parents, frères et sœurs catholiques de l'un des conjoints), peuvent influencer les choix de transmission religieuse parentaux. Entre autres, la portée symbolique du baptême de l'enfant aux yeux des grands-parents, par exemple, peut expliquer le choix des parents.

Alors que la diversité culturelle semble perçue, a priori, comme un aspect potentiellement problématique de la part des parents rencontrés, l'absence de conflits concernant le domaine de la transmission religieuse dans ces couples parentaux contredit cette représentation. Les parents, et en particulier les mères, s'estiment chanceuses que la différence de religion n'ait pas été un problème pour leurs relations conjugales. La capacité de négocier et le fait de privilégier la culture religieuse dominante et, pour le père, de renoncer à transmettre sa propre culture, a peut-être favorisé un dialogue dans le couple.

6.3 Stratégies éducatives parentales

Cette dernière partie de la présentation de l'analyse des résultats aborde les conceptions, attitudes et pratiques que les parents mettent en œuvre dans l'éducation de leurs enfants au quotidien.

Dans un premier temps nous présentons les résultats à propos des ethnothéories éducatives des parents, c'est-à-dire des conceptions de l'éducation et de la transmission de principes et valeurs éducatives. Les ethnothéories sont mises en lien avec les comportements et

les pratiques éducatives parentales afin de constater les accordances et dissonances, à la fois au niveau individuel et au sein du couple parental, à propos de l'éducation des enfants.

Dans un second temps, nous observons les interactions entre le microsystème familial et les autres microsystèmes, en particulier en tenant compte des relations d'interdépendance existantes entre l'enfant, le couple parental et la famille élargie. Les relations avec les membres des familles respectives peuvent jouer un rôle important dans la manière dont l'éducation des enfants va se jouer au sein de la famille.

Dans un troisième temps, les relations avec les autres contextes sociaux et notamment le rôle de soutien que peut revêtir l'existence de liens sociaux entourant la famille constituent des éléments supplémentaires pour comprendre comment les parents mènent l'éducation de leur enfant à partir de leurs patrimoines culturels respectifs et au contact de la culture autochtone de la société italienne majoritaire. Les rapports entre la famille et le contexte scolaire sont une question centrale.

Enfin, l'éducation des enfants concerne également les attitudes et les comportements mis en place par les parents pour apprendre aux enfants à faire face aux situations de discrimination raciale à travers leurs comportements, la transmission de valeurs et leur soutien émotionnel et affectif. Nous voyions, tout d'abord, que le phénomène de stigmatisation dont les parents originaires d'Afrique sont victimes est un événement individuel impactant les autres membres de la famille, le conjoint autochtone (à travers le processus de « migration de contact », Odasso, 2013) et les enfants, dans une dimension écologique. Nous présentons donc quels types de stratégies implicites ou explicites les parents, italiens et africains, mettent en œuvre au quotidien dans l'accompagnement de leur enfant face à la perception de la diversité mélanique et somatique et aux discriminations raciales.

6.3.1 Ethnothéories, attitudes et pratiques éducatives des parents italiens et africains

Les croyances, les valeurs et les pratiques des parents ou des éducateurs, à l'égard de la manière appropriée d'élever un enfant, se manifestent dans les « ethnothéories parentales » (Kenneth, 2010). Nous nous intéressons à celles qui ont émergé au cours de l'enquête, de la part des parents italiens et des parents provenant d'un pays africain.

6.3.1.1 Place accordée à la culture africaine dans l'éducation

Selon les familles, la part de la culture africaine dont le parent migrant est le représentant est plus ou moins considérée et favorisée, au même titre que le patrimoine culturel italien de l'autre parent. Les différences de comportement entre les parents se mesurent par rapport au degré d'attachement respectif à la culture d'origine du parent originaire d'Afrique. A travers l'importance accordée à la transmission linguistique et religieuse mais aussi au maintien de pratiques quotidiennes comme le type d'alimentation et les modalités d'alimentation, la transmission de récits et de contes africains ou bien encore la pratique de formes d'art tels que le chant, la musique et la danse, par le parent africain mais aussi par le parent autochtone, par « migration intérieure », le processus d'enculturation à la culture minoritaire du parent migrant se réalise.

De manière générale, dans le contexte italien, quel que soit le genre, les parents africains n'accordent pas une grande importance à transmettre leurs savoirs ou leurs traditions hérités de leur culture. Les mères italiennes jouent, là, un rôle important, dans les couples où celles-ci consacrent un soin particulier à la préservation du patrimoine culturel africain de leur enfant.

Le premier moment clé du rapport à la culture dans la relation à l'enfant concerne le moment de l'accouchement et les pratiques de soin suivant la naissance. Evènement peu abordé au cours des entretiens, quelques mères italiennes ont voulu souligner l'importance, pour elles, d'adopter une approche naturelle de la maternité et des soins à l'enfant nouveau-né à travers le recours à certaines pratiques traditionnelles. Ces choix qui vont en contradiction avec la tendance générale d'une prise en charge moderne de la jeune mère et du nouveau-né en Europe en général, et en Italie en particulier, peuvent se confronter au point de vue du père mais aussi des membres de la famille. Par exemple, une femme se souvient qu'elle a dû convaincre son mari camerounais pour qu'il accepte qu'elle accouche de manière naturelle, au sein d'une structure associative dont la mission est l'accompagnement de la maternité loin du circuit hospitalier. Le « choc des cultures » s'est manifesté de manière inversée dans ce couple où le père, venu d'un pays où les conditions sanitaires ne sont pas favorables, aurait privilégié une approche médicalisée pour profiter de meilleurs services. Il a accepté toutefois le choix de sa femme et a participé à l'accouchement par sa présence et en jouant du djembé. En revanche, la même mère a reçu nombres de commentaires et critiques de la part de sa famille lorsqu'elle a décidé de prolonger l'allaitement au-delà des 12 mois de l'enfant, allant ainsi à l'encontre des représentations des pratiques d'allaitement et, peut-être, de l'image d'une femme moderne qui ne pourrait entraver sa liberté de travailler en choisissant l'allaitement.

La transmission de la tradition des contes africains est un domaine peu abordé car peu pratiqué au sein des familles rencontrées. Certaines mères regrettent que leur conjoint n'ait pas plus investi dans ce domaine, à la fois pour la valeur affective du temps passé ensemble entre père et enfant mais aussi pour la richesse culturelle que la connaissance de l'imaginaire et des mythes africains pourrait apporter. C'est là aussi une situation inversée qui s'opère dans le processus d'acculturation des enfants, la prise en charge de la transmission de la culture du parent migrant étant prise en charge par le parent autochtone.

La transmission de pratiques alimentaires telles que le fait de manger avec les mains est une question qui émerge dans deux familles. Les parents se mettent d'accord pour mettre en place un aménagement familial permettant une certaine souplesse dans les pratiques. Grâce à la définition de règles partagées, les enfants apprennent à distinguer les moments où il est possible d'utiliser ses mains pour manger et les moments où, en revanche, seul l'usage des couverts est autorisé. Ce faisant, la mère qui accepte cette pratique donne la possibilité au père de poursuivre une modalité alimentaire à laquelle il a toujours été habitué. Le compromis crée une entente dans le couple et les règles créent un cadre clair pour les enfants.

6.3.1.2 Gestion de l'organisation quotidienne et rythme familial

La question de l'organisation de la vie quotidienne constitue l'un des aspects où la notion du temps et la gestion du rythme de vie sont parfois perçus différemment entre le père et la mère. En particulier, certaines mères constatent une difficulté à organiser la distribution des tâches de la vie quotidienne, notamment dans l'accompagnement des enfants à leurs diverses activités scolaires et extra-scolaires. Cette difficulté augmente quand le seul membre du couple en possession d'un permis de conduire est la mère.

A propos du père de sa fille, dont elle est séparée depuis plusieurs années et avec qui elle est restée en bon rapport, une mère repère dans son approche du temps et de la programmation des activités familiales un des aspects problématiques sur lequel le couple s'est affronté. Elle dit :

Une des raisons des disputes était que, selon lui, on ne peut pas programmer la vie, tu comprends ? La vie doit venir comme elle vient, la philosophie. Maintenant, il a beaucoup changé pour plein de choses, au cours des années les choses qu'il critiquait en moi sont devenues positives, il y a eu une reconsidération des relations.

M18 (63), italienne, une fille (25)
Père (55) d'origine sénégalaise

6.3.1.3 Entre contrôle et soutien parental, des différences entre les mères et les pères

Souvent, dans leurs discours, les participants comparent, à un moment donné, leurs modalités éducatives de parents à celles qu'eux-mêmes ont reçues en tant qu'enfants de la part de leurs parents ou des personnes qui les ont élevés. Ces conceptions de l'éducation sont d'ailleurs liées à la conception que les parents ont de l'enfant. Il est possible, alors, d'observer des différences de genre entre pères africains et mères italiennes.

Les pères ayant grandi dans un pays africain se réfèrent le plus souvent à un style autoritaire dont ils ont hérité, mais sans pour autant reproduire les mêmes comportements que leurs parents ont eu avec eux. Le souvenir d'une éducation rigoureuse et sévère focalisée sur la réussite scolaire est évoqué avec une forme de nostalgie de leur part. La transmission de valeurs d'assiduité et de constance est d'ailleurs un des objectifs que ces parents souhaiteraient atteindre pour leur enfant à travers la mise en œuvre de pratiques éducatives où le respect des règles et de l'obéissance à l'adulte sont centrales.

Les mères italiennes, au contraire, prônent une éducation fondée sur l'affection et la verbalisation des valeurs et des principes éducatifs. L'approche de type plus démocratique est mise en œuvre grâce à la proximité entre parent et enfant. L'enfant est placé au centre de l'attention. La prise en compte de ses besoins d'attention, d'écoute, voire de participation à son éducation, est considérée comme une condition de sa socialisation et de ses apprentissages.

A propos des différences des manières d'appréhender l'éducation de ses filles de 5 et 2 ans avec leur père originaire du Cameroun, une mère italienne remarque des différences d'objectifs entre eux deux, entre réussite scolaire et réalisation de soi, et des modalités de les atteindre, entre récompense et affection. Elle dit :

M2 : Sur d'autres aspects de l'éducation qu'il a envers les filles, il y a le fait de reproduire des modalités qu'il a vécu quand il était petit, mais je crois que ça, n'importe quel parent de n'importe quelle nationalité reproduit celles de ses propres parents, quoi.

E : Comme par exemple ?

M2 : Comme par exemple le fait de ... l'orgueil, du genre : « Si tu fais ça et que tu le fais bien, papa sera content. » Il y a la récompense, pas la récompense, le prix, mais en ... en gratification et ... beaucoup sur les prestations, sur le plan cognitif. Une chose qui ne me plaît pas, par exemple. S'il était un peu sur la relation plus émotive plus ...

E : Affective ?

M2 : Oui, enfin : « Devient ce que tu es, ce que tu veux être. Ce n'est pas grave si tu apprends à lire, à écrire à 4 ans. » (...) Lui il est conscient mais il dit : « Moi j'ai étudié, j'ai fait l'université parce que je savais que quand j'amenais des bonnes notes à la maison, mon père il allait au bar, il offrait à boire à tout le monde, parce qu'il était fier que son fils ait pris une bonne note et moi j'étudiais aussi pour ça et maintenant je suis reconnaissant d'être diplômé par ce qu'à la base il y avait ça. »

M2 (31) italienne, deux filles (6, 3)
Père (46) d'origine camerounaise

En revanche, les parents peuvent partager des valeurs communes. Ce sont les manières de les transmettre qui diffèrent. Le père a tendance à adopter une attitude plutôt autoritaire alors que la mère est plus dans l'affect et l'explication.

A mon avis, on est parti sur la même ligne, sur les contenus on est aligné, on ne l'est pas sur les modalités, souvent, de transmission. Donc, lui, il peut avoir des moments où il est grincheux où il gronde de manière, d'après moi, exagérée, et donc, après des dynamiques peuvent se déclencher qui portent à la nervosité, etc. Alors que pour ce qui me concerne, le même object-, la même valeur, le même contenu je le ferai passer autrement.

M2 (31) italienne, deux filles (6, 3)
Père (46) d'origine camerounaise

Les femmes qui ont grandi dans des milieux familiaux de type autoritaire constatent des similitudes avec une conception africaine de l'éducation basée sur le respect et sur l'autorité parentale stricte. Il est intéressant de noter qu'au sein d'un même couple, alors que le père aurait souhaité reproduire l'éducation autoritaire reçue, mettant notamment en application ses principes par l'usage de la punition, la mère qui a reçu le même type d'éducation met tout en œuvre pour s'en détacher en tant que parent et adopte une posture éducative opposée et basée sur la liberté de choix de l'enfant.

Moi, j'ai un très mauvais rapport avec la famille (rires). Donc, en générale, moi, malheureusement j'ai cette attitude parce que je ne sens pas le lien de sang (...) Moi, j'ai eu des parents qui ont toujours été étrangers à ma vie, j'avais une famille presque sénégalaise, non ? Dans le sens où à l'époque où je suis née, c'était ça l'attitude, non ? Tu devais absolument respecter les règles. Dès que tu les transgressais un peu, tu devenais tout de suite (...) fortement critiquable, non ? sujet à des formes de jugements. Bien qu'il s'agisse d'une famille, je ne

dis pas favorisée, mais bien organisée économiquement, il y avait, cette chose jugeante.

M18 (63), italienne, une fille (24)
Père (55) d'origine sénégalaise

La transmission de l'éducation devient alors une non-transmission du modèle dans lequel la mère a vécu son enfance et son adolescence et duquel elle s'est détachée. En reportant le type de dialogues qui pouvaient exister au sein du couple quand leur fille était enfant, la mère montre comment se joue le contact avec la culture de la société italienne à travers la confrontation des points de vue respectifs. De plus, elle souligne l'effet transformateur que joue le temps passé dans le pays d'immigration sur les attitudes éducatives du père.

M18 : Il avait plein d'idées farfelues sur l'éducation des enfants, vraiment (elle rit).

E : Par exemple ?

M18 : « Parce que mon père, si je faisais comme ça il me punissait. Il me faisait... » Etcetera. Et moi : « Excuses-moi, est-ce que tu vois quelqu'un qui fait ces choses-là ici ? » (Elle rit). Mais c'était que, c'était que de la rhétorique, tu comprends. Donc, quand il essayait, il essayait de faire l'éducateur; ça devenait vraiment (Elle rit.) ... ridicule. Et par contre, maintenant il s'est laissé aller; il s'est adouci et il vit ces chose-là, il ne se sent plus touché il comprend que de toute façon...

M18 (63), italienne, une fille (24)
Père (55) d'origine sénégalaise

De même, si dans de rares cas l'approche autoritaire, voire l'utilisation de la fessée est justifiée, la plupart des pères se trouvent amené à adopter des comportements qui se détachent de la manière dont ils conçoivent l'attitude éducative à suivre. Alors, l'usage de la négociation et la difficulté-même de faire respecter certaines règles à la maison, dans une attitude perçue comme une attitude permissive par la mère, fait partie de leur comportement éducatif quotidien. Dans ces familles-là, les mères constatent une forme d'inversement des rôles. Elles deviennent les garantes du cadre.

6.3.1.4 Origines sociales et transmission de valeurs morales

Pour certains des parents africains, la différence des ressources économiques à disposition et la diversité des approches par rapport à la consommation des biens entre le contexte familial

et social d'origine et le contexte italien constituent un point central à prendre en compte dans la compréhension des dynamiques conjugales et parentales autour de l'éducation des enfants. Ces parents sont issus de milieux défavorisés. Certains ont grandi dans des familles pauvres, en orphelinat ou encore confié à un marabout pour travailler comme talibé. Ces expériences les ont marqués et les ont amenés à accorder une grande importance à cet aspect de la vie quotidienne.

A propos du comportement altruiste de sa fille, une mère qui a grandi en Ethiopie jusque dans les années 1990, explique comment le comportement solidaire de sa fille est le fruit de la transmission de valeurs héritées de ses origines africaines.

C'est une fille tendre et solidaire. C'est une sauveuse (...) Elle comprendre l'autre partie qui a faim, qui a des problèmes. Et, toute cette éducation, moi, je lui ai donnée. (...) Je crois que nous, les Africains, nous sommes plus sensibles par rapport à vous. Nous on est très sensibles. Cette sensibilité, je lui ai montré depuis petite. Et grâce à Dieu, le bon côté qu'elle a fait sortir c'est cette solidarité avec quiconque, toute personne qui a des problèmes, qui a faim, qui a besoin, qui demande de l'aide. Elle, elle est toujours disponible. Et je suis contente.

M4 (56), d'origine somalienne, une fille (19)
Père italien (65)

La valeur accordée aux biens matériels de première nécessité, en particulier à la nourriture, apparait comme une question centrale pour ces parents africains. L'attention à l'économie et à l'absence de gaspillage auxquels ils sont très attachés est un des domaines de l'éducation qu'ils privilégient. La transmission de ces valeurs advient à travers des pratiques dans la vie quotidienne, par exemple au moment des repas.

Dans certains cas, les divergences avec les attitudes du conjoint peuvent entraîner des « dissonances éducatives » (Gayet, 2004) entre les comportements des parents. Cet aspect est alors repéré comme l'un des domaines les plus problématiques pour les deux parents du fait des dissonances et des tensions qu'il génère entre le père et la mère.

Par exemple, dans la famille italo-tanzanienne, le père regrette que sa femme n'ait pas la même approche que lui par rapport à la gestion de la nourriture, en particulier par rapport à la question des choix alimentaires des enfants. Ayant grandi en collectivité, dans un orphelinat

accueillant près de 200 enfants, et ayant vécu une période de vie précaire à son arrivée en Italie, le père est habitué à une alimentation limitée. Sa femme provient d'une famille aisée et elle a grandi sans besoins matériels importants.

Par rapport à la consommation de nourriture il explique :

Moi je leur dis : « Moi je mangeais tout ce qu'on me donnait, parce que si tu ne mangeais pas ça voulait dire que tu sautais ton repas et tu mangeais le lendemain. » Si au diner je dis : « J'aime pas les patates au four. » et c'est ça qu'il y a à manger, ça veut dire je ne mange pas, je mangerai demain. Ok ? Donc, il y a 12 heures à attendre demain, donc ou je les mange même si je ne les aime pas, ce que je cherche c'est de me remplir, d'avoir quelque chose dans le ventre, mais pas de faire un caprice. Alors par rapport à l'alimentation, on trouve parfois de quoi se disputer (...) c'est un peu compliqué et puis on en arrive à s'attaquer, comment on dit ? Elle dit : « Tu sais, moi j'ai grandi parce que mes parents m'ont tout donné, donc... »

P5, 36 ans, originaire de Tanzanie 4 enfants de 14, 6, 4 et 3 ans
Mère, 36 ans, italienne

Le discours concernant la consommation de nourriture est lié à celui de la lutte contre le gaspillage. Dans ce domaine, là encore, les parents ont des attitudes différentes qui, pour certains, sont perçus comme les aspects de la vie quotidienne où il y a le plus de frictions.

Dans d'autres cas, en revanche, le partage de conditions de vie difficiles au cours de leur enfance et leur jeunesse rapproche les parents qui s'accordent sur l'attitude à adopter en termes de rapport à la consommation de biens dans l'éducation de l'enfant. C'est par exemple dans le quotidien des relations avec d'autres milieux sociaux aisés, comme les lieux de socialisation de l'enfant, que les parents sont amenés à mettre en pratique leur conception de la consommation, dans une cohérence commune entre leurs idées et leurs comportements.

Surtout quand elle devait partir, on lui disait, on lui disait « Non ». Moi, j'ai toujours essayé de motiver le ... les raisons. (...) Je te fais un exemple (...) Nous on partait souvent avec (nom de l'école de chant fréquentée par la fille), on sortait tous les dimanches, et tous les dimanches où on devait s'arrêter à la station-service pour les besoins des enfants, évidemment ils étaient 70 enfants, tu peux imaginer !... Chaque fois qu'on sortait de là, presque tous les enfants avaient un petit jouet. Ils avaient la chose que Sara n'avait pas. Et simplement, parce qu'on lui avait dit ... on ne lui avait pas seulement dit : « Non. ». On lui avait dit que : « Déjà, on ne peut pas avoir quelque chose à chaque sortie. Et

puis, s'il y a vraiment quelque chose qui te plaît, on ne la prend pas ici, on la prend en dehors de la station-service où ça coûte moins cher. » Enfin, on essayait de la faire raisonner sur les motivations du refus par rapport à une situation plutôt qu'à une autre, et ça, vraiment dans la vie quotidienne.

M1 (62) italienne, une fille
Père (62) d'origine éthiopienne

Il est intéressant de mettre en lien la description de ces situations éducatives du quotidien avec la conception de l'éducation parentale du père. Cette dernière nous renseigne, tout d'abord, sur la centralité du respect de l'autre parent dans l'accordance éducative. Mais elle indique également comment les parents cherchent ensemble à dépasser leurs conditions sociales d'origine tout en transmettant des règles de contrôle de la consommation héritées de ces conditions.

P1 : Pour moi, pour l'éducation c'est important d'avoir le point de vue de l'autre et le respect de l'autre. Pour moi, ça c'est la base. S'il y a respect de l'autre (...) L'éducation se fait ensemble. On fait cette chose-là, on ne fait pas celle-là.

E : Et comment on fait ?

P1 : Comment on fait ? Ben, nous, par exemple, (...) C'est pas facile.

E : Hum.

P1 : C'est pas facile, mais après, comment on fait... (...) Quand Sara était petite, quand elle était petite on essayait de faire le mieux possible pour elle. Nous, pour nos enfants, on essaye de faire ce que nous, nous n'avons pas fait.

E : Hum.

P1 : Hein, hein. Parce qu'en fait, apparemment on a appris quelque chose, alors on veut améliorer, hein. Et comme ça, tu vois, les sorties, de la faire participer aux compétitions.

P1 (62), père d'origine éthiopienne, une fille (34)
Mère (62) italienne

Le fait pour les parents d'élever leur enfant en Italie, au sein de la société occidentale caractérisée par l'excès de la consommation et le fait de côtoyer des milieux sociaux différents du leur et plus favorisés, représentent un défi qu'ils mènent dans le quotidien face aux choix éducatifs concrets liés à la consommation et à l'économie familiale.

6.3.2 Relations familiales et soutien social

Les familles d'origine interviennent de manière directe ou indirecte dans l'éducation des enfants à travers les relations qui s'établissent entre les parents et leurs parents et également entre les grands-parents et leurs petits-enfants. Les relations avec les autres membres de la famille élargie, oncles, tantes et cousins ont également une incidence lors des contacts avec la famille qui vit en Afrique ou dans d'autres pays du monde, à distance ou lors des voyages familiaux.

6.3.2.1 *Les relations avec les grands-parents et la place des anciens dans la famille*

En Italie, de manière récurrente, les parents africains constatent la différence de conception de la place des aînés dans la famille et surtout de la différence de considération vis-à-vis d'eux par rapport à la conception africaine. Habités à ce que les personnes âgées soient placées dans une position de respect inconditionnel, ces parents ont hérité de cette attitude dans les rapports intergénérationnels et l'appliquent dans les relations avec leurs beaux-parents. Ainsi, quels que soient la qualité de ces rapports, même dans les contextes moins accueillants vis-à-vis du conjoint africain, ce dernier dépasse les mésententes, par respect pour l'aîné.

Un père sénégalais qui est venu vivre en Italie après avoir rencontré sa femme dans son pays vit, depuis lors, dans la maison familiale partagée par sa famille et sa belle-famille. Sans emploi stable, il est amené à passer beaucoup de temps chez lui avec sa belle-mère. Au moment d'aborder sa relation avec elle, il fait une première digression à propos des différences entre Africains et Italiens à propos des relations avec les grands-parents :

P1 : Tu sais, moi je dis, les Européens, ils ont un problème, les Européens. Ils ne savent pas ten-, ils ne sav- ... Non sanno tenere le nonne²⁶.

E : Hum.

P6 : Noi, Africani sappiamo curare le nonne, sai?²⁷

E : Hum. C'est-à-dire ?

P6 : C'est à dire, vous vous ennuyez vite fait avec les nonne (grands-mères).

E : Vous vous ennuyez tu as dit ?

P6 : Oui, avec les grands-parents. Parce que vous dites : « Non, il comprend rien. »

E : Tu veux dire qu'on n'a pas la patience ?

²⁶ Ils ne savent pas s'occuper de leurs grands-mères.

²⁷ Nous les Africains, on sait prendre soin des grands-mères, tu sais ?

P6 : Oui, vous n'avez pas de la patience. Alors que, eux, c'est des bibliothèques. C'est vrai ! C'est des bibliothèques. Toi ce que tu dois vivre lui il l'a déjà passé là-bas (...) Les mandingues ils disent « ... » (phrase en mandingue) « Les grands-pères, la route qu'ils ont fait c'est une vieux route, donc il faut, il faut comprendre ce qui se passe là-bas. » (...) P6 : Tu vois, nous, les Africains, on est ... vous avez plein plein de problèmes jusqu'à on y arrive pas. Nous on n'a pas de bibliothèques des choses pan pan pan. Nos bibliothèques c'est nos vieux pères, nos anciens et vous avez ça plein plein plein. Ça c'est la nature, donc si vous laissez ça c'est un peu difficile, tu vois ?

(...)

P6 : Moi avec la grand-mère ici je suis vraiment content, même si la vie des fois, les malentendus, ça fait partie. Mais, s'il y a un malentendu, il faut aussi savoir s'arranger aussi, pour aller bien, tu vois ? Donc, moi, tu vois, avec la grand-mère ici, vraiment je suis super content. (...) Et puis aussi, elle est disponible aussi quoi, pour nous quoi, c'est vraiment une grand-mère quoi, franchement, pour moi l'Africain. Des fois, ouais, on s'engueule « Nonna, tu ! » « Dai smetti, non devi lavorare »²⁸ (...) C'est son jardin elle a fait toute sa vie ici. Elle veut qu'on fasse comme elle elle veut. J'ai essayé de faire comme elle veut. Elle me comprend, on se comprend, comme ça. Moi, je sais comment tenir les grands-mères (...) moi, qui a passé des douleurs même trop difficiles quoi. Donc avec elle, je la laisse sfogare (défouler) (...) Je me prend pas la tête si elle me parle comme ça, parce que je sais que elle me veut du bien, quoi. Sinon, je vais pas rentrer dans cette maison-là, sinon je vais pas rester tutto l'année dans cette maison-là.

P6 (43), d'origine sénégalaise, deux garçons (10, 7)

Mère (47) italienne

De tels cas de cohabitation avec les grands-parents italiens sont particulièrement importants pour comprendre la place que ces derniers occupent dans la famille et la manière dont les relations se négocient avec les membres de couple parental et avec les enfants en tenant compte des cultures de chacun.

Dans une famille, le père du conjoint italien décède peu après que celui-ci épouse sa femme qui est d'origine sénégalaise. Devenue veuve, sa mère refuse de vivre seule. Le couple décide de vivre avec elle. Bien qu'elle ait auparavant désapprouvé le choix conjugal de son fils, la cohabitation entre la mère italienne et le couple italo-sénégalais dure pendant 10 ans. A la naissance du troisième enfant, le couple déménage pour un appartement plus grand et la grand-mère vit maintenant près de chez eux.

²⁸ Mamie, toi ! Tu ne dois pas travailler !

M9 : Au début, doucement on s'est rapprochée. On cherchait de se connaître et tout. Parce que, à la fin, même si elle s'opposait au mariage, à notre relation, à la fin elle a, elle a dû comprendre qu'elle pouvait rien faire, qu'elle devait accepter et basta. (rires)

E : Et comment ça s'est passé ce passage de cohabitation ?

M9 : Cohabitation ? Eh ! Le suocere ! Non son sempre facili !²⁹ Mais elle, c'est une brave personne. A la fin, elle me veut du bien comme une fille, sa fille (...) C'est comme ça. J'ai dédié des années à elle aussi, elle était présente, la suocera a casa (la belle-mère à la maison) c'est pas facile (...) Avec l'età (âge) elle aussi elle est devenue, un peu plus invadente, diciamo (envahissante, disons). (...) A la fin c'était pas possible du tout, parce que ma culture ne me permet pas de ... de la traiter comme une ... comme n'importe qui. Ma culture, elle ne me permet de dire : « Basta ! ». Cioè, capito ? (« Ça suffit ». Enfin, tu comprends ?) Et je préférerais séparer les choses. Tu restes chez toi, moi je trouve une autre solution, avec ma famille. Je fais ce que je veux, je dis ce que je veux, quand je veux, sans que personne ne puisse dire quelque chose. Si tu dis quelque chose, tu le dis chez toi, je peux t'entendre, mais j'ai pas la présence fixe tous les jours d'une personne qui te dis derrière l'oreille. « Non devi fare così. Non devi fare così. E sbagliato. Hai sbagliato con i bambini. » Cioè, alla fine (Enfin, à la fin) tu n'as plus la liberté de faire ce que tu veux, parce qu'il y a, c'est une personne grande, je la regardais comme si c'était ma mère. Parce que à la fin, quand j'ai accouché, mon premier fils, elle était là (...) Elle était contente, elle m'a aidé.

E : Hum.

M9 : Parce que c'est pas facile

E : le premier, en plus

M9 : Le premier en plus, tu sais rien, tu es avec ce petit (rires) entre les mains, tu sais rien. Ma mère, elle est, elle est en Afrique. J'ai quand même parlé avec elle mais, elle n'est pas.

E : présente physiquement

M9 : présente physiquement, et elle était là, elle était présente, comme une maman. Et, moi je la respecte, pour ça aussi. Parce que c'est une maman. Parce que si c'était ma mère, et puis s'il y a des problèmes je ne peux pas dire...la traiter mal (...) Parce que dans ma culture on ne permet pas de traiter une une grande femme une...

E : une femme âgée ...

M9 : une femme âgée et la maltraiter, dans la même maison, non. On ne peut pas cohabiter de cette façon. C'est, c'est impensable.

E : Et comment on fait alors quand il y a des problèmes, par exemple une situation de conflit parce que.../ M9 : il y a une situation de conflit / E : Comment on le résout ?

²⁹ Les belles-mères ! Elles ne sont pas toujours faciles !

M9 : Je parle avec mon mari et c'est lui qui va résoudre le problème avec sa maman, c'est lui qui doit dire à sa maman : « Maman, restes à ta place, ne t'occupes pas de ... de tout. » Il doit y avoir une limite que la maman ne doit pas dépasser.

M9 (41), d'origine camerounaise, trois fils (12, 10, 2)
Père (52) italien

Le temps, le partage d'évènements importants comme la naissance du premier enfant mais également l'attachement à des valeurs traditionnelles de respect des anciens sont autant d'éléments qui contribuent à l'amélioration des rapports entre la belle-fille et sa belle-mère et à la construction de leur relation, malgré la permanence de difficultés. La perception de l'ingérence de la grand-mère dans l'éducation des enfants constitue l'un des aspects plus critiques pour la mère. Le rôle d'intermédiaire joué par son conjoint entre elle et sa belle-mère est alors décisif pour établir les limites des rôles de chacun dans la prise en charge éducative des enfants.

6.3.2.2 Dimension éducative au sein des familles transnationales

Le fait pour les enfants issus de couples dont la famille de l'un des parents vit dans un autre pays, ou que celle-ci soit dispersée dans divers pays européens et/ou américains constitue un aspect que les parents vont être amenés à prendre en compte dans leur approche éducative. En particulier, le soin consacré à maintenir et entretenir liens avec les familles d'origine contribue fortement à faire de la caractéristique transnationale des familles une dimension affective et éducative.

Tout d'abord, par leurs comportements, en téléphonant, écrivant, donnant des nouvelles et demandant des nouvelles du reste de la famille, les parents migrants sont le témoignage vivant d'une approche des relations humaines fondée sur l'attention à l'autre et le soin des liens sociaux. Ceci est renforcé lorsque les parents mettent en œuvre des solidarités vis-à-vis de membres de la famille plus ou moins élargie dans le besoin. L'accueil temporaire ou à long terme d'un cousin ou d'un membre de la communauté, au domicile familial, devient un exemple de comportement solidaire, à travers une forme d'éducation implicite. Si l'intentionnalité éducative n'est pas à la base de ces choix, les effets d'apprentissage de valeurs morales en est la conséquence indirecte.

De plus, les rapports avec les membres de la famille élargie dépassent les frontières et font du milieu familial italo-africain un milieu transnational. A travers les voyages, plus ou moins fréquents, pour rendre visite à un oncle, une tante ou des cousins en Suisse, en France ou en Grande-Bretagne ou bien pour découvrir le lieu de naissance du parent africain et rencontrer les grands-parents, les enfants évoluent dans un milieu international et multilingue qui participe à former leur idée du monde et des relations humaines. Si l'apprentissage linguistique apparaît comme un premier domaine d'acquisition de savoirs, les ressources que les enfants mettent en œuvre pour interagir avec des membres de la famille qui ne parlent pas la même langue ou qui n'ont pas les mêmes habitudes (comme le fait d'apprendre à jouer au football sans chaussure avec des cousins paternels dans un village du Sénégal ou connaître les saveurs piquantes et épicées des plats cuisinés par les grands-mères) constituent une autre forme de socialisation et d'éducation implicite. Les parents ont une conception de leur enfant comme « *citoyen du monde* » et leurs pratiques et habitudes quotidiennes confirment et alimentent cette définition.

6.3.3 Perception de la diversité mélanique et somatique et stratégies face aux discriminations raciales

En ce qui concerne les parents, tout d'abord, en abordant l'impact de l'expérience de l'immigration nous avons évoqué, dans la première partie de ce chapitre, l'expérience de discriminations liées à l'origine et à la couleur de peau vécue par la plupart des parents africains lors des premiers temps passés en Italie (notamment dans le milieu professionnel et familial). Considérant l'ensemble des années vécues dans le pays d'installation, ces épisodes concernent l'ensemble des parents originaires d'Afrique sub-saharienne.

Qu'ils soient occasionnels ou répétitifs (comme dans le cas du facteur qui vient remettre les lettres recommandées et continue, après plus de 15 ans, à ne pas vouloir la remettre à la personne africaine de la famille quand c'est elle qui est présente au domicile pour la réceptionner), ces épisodes apparaissent comme diffus, donnés pour acquis, désormais perçus comme un des aspects liés au fait de vivre en Italie pour un Africain. La perception des discriminations passe avant tout par la perception des regards des autres, surtout dans les situations non-familiales, dans les interactions avec des personnes peu ou pas connues, dans les lieux publics (dans la rue, les magasins, les services administratifs, etc.) mais parfois également au travail ou au sein de la famille élargie italienne. Un des exemples reportés par les femmes italiennes concerne les occasions où une différenciation de traitement est faite vis à vis de l'homme et de la femme du couple, par exemple par l'usage du vouvoiement adressé à la femme italienne et du tutoiement en revanche adressé à l'homme originaire d'un pays africain. Certains

parents évoquent la répétition des contrôles de police accompagnés d'une insistance sur la vérification de la régularité d'un permis de séjour dont la personne n'est pas en possession car elle a obtenu la nationalité italienne. Les préjugés dans les discours et dans les comportements communiquent une méfiance générale à l'égard des parents qui les perçoivent.

L'attitude des parents migrants vis-à-vis de cette dimension de leur vie est généralement décrite comme distante. Sans pour autant l'accepter passivement, les parents expriment une forme de résignation liée à une forme d'habitude d'une situation enracinée. Toutefois, lorsqu'il est arrivé que certains parents soient victimes d'agressions verbales à fond raciste (comme les insultes récurrentes telles que : « *Retourne dans ton pays, nègre de merde !* ») voire d'agressions physiques violentes (entraînant des blessures et un procès toujours en attente à 4 ans de distance des faits) les sentiments ressentis sont ceux de la colère et de la peur.

Les processus de stigmatisation du parent migrant ont une incidence sur le conjoint autochtone et sur la vie du couple conjugal à travers notamment les attitudes et les comportements des membres de la famille des collègues de travail (en fin d'entretien, une mère signale les propos d'une collègue assistante sociale qui lui a dit : « *Tu n'as pas peur qu'il t'enlève tes enfants ?* » quand elle a su les origines de son conjoint sénégalais).

On peut parler de « migration de contact » (Odasso, 2013) dans les cas où les formes de stigmatisation et les discriminations touchant le conjoint migrant, par répercussion, atteignent également la vie sociale et affective du conjoint italien. Le discrédit concernant le fait d'être originaire d'Afrique et d'être noir de peau, exprimé par les acteurs sociaux avec lesquels les membres du couple interagissent, a un effet indirect mais concret sur la personne autochtone. Les cas de conflits familiaux et de prises de décisions autour de l'héritage au sein de familles italiennes pour en empêcher l'accès au membre de la famille marié avec un Africain sont parmi les exemples plus éclatants. Dans ces cas la rupture (totale ou partielle) avec la famille est marquée par cet acte symbolique fort. De même la différence de traitement mise en œuvre par une mère entre ses enfants selon que les beaux-fils/belles-filles sont italiens ou sénégalais avec un déni et une forme de rejet de la fille mariés avec une personne migrante constitue un ultérieur cas de « migration de contact ». Bien qu'étant autochtones, dans ces cas particulièrement problématiques, les conjoints sont considérés sur le même plan que leurs conjoints considérés comme discréditables du fait des « stigmates » dont ils sont porteurs (Goffman, 1963). Au même titre que l'origine africaine (origine géographique alors associée à une origine socioéconomique défavorisée, une origine religieuse affiliée à la foi musulmane et un statut de migrant en recherche d'une situation économique meilleure, éventuellement à travers l'union

avec une personne autochtone), la couleur de peau et la « diversité mélanique » (Pujon, 2013 ; Thiery, Francis, 2015) peuvent être interprétés comme des « stigmates tribaux » avec l'impact sur les proches que ceux-ci peuvent avoir. Cet impact peut recouvrir une dimension intergénérationnelle.

Avant l'entrée à l'école maternelle ou primaire, lorsque la couleur de peau des enfants issus des couples mixtes « afro-italiens » est repérée par les autres acteurs comme un élément de différence visible qui mérite de s'y intéresser, les observations sont davantage expression d'une curiosité voire d'une admiration pour la beauté des « petits métis »³⁰. Leurs traits somatiques et la couleur de peau ni trop foncée ni trop claire est l'objet de jugements esthétiques reçus généralement par la mère italienne de la part de quiconque. La plupart des mères évoquent cette période de la petite enfance où les gens n'hésitaient pas les interpeller dans la rue ou les lieux publics en général pour commenter la beauté de leur enfant. Considérées entre des marques de flatterie et d'indiscrétion par les mères, elles ont un impact non indifférent sur les enfants. Par exemple, une mère italienne explique que son fils de 4 ans, à la peau mate, les cheveux frisés et clairs et les yeux verts, a fini par vivre ces moments-là comme une intrusion excessive au point de se mettre systématiquement en colère quand quelqu'un vantait sa beauté ou touchait ses cheveux. Mais les souvenirs des mères sont surtout marqués, au-delà des compliments, par les questions récurrentes par rapport à l'origine de leur enfant. Sans attendre la réponse, la première certitude des personnes qui s'interrogent sur la provenance de l'enfant est l'adoption internationale. Le fait que l'on ne puisse pas imaginer qu'elles aient pu concevoir et mettre au monde un enfant né d'une relation amoureuse et conjugale avec une personne africaine et « noire » choque souvent les participantes. Elles se sentent touchées dans leur orgueil de mères.

Au moment de l'entrée à l'école et de la fréquentation de lieux de socialisation liés à la vie de l'enfant, lieux d'activités sportives, parcs, etc. les premiers épisodes perçus et vécus par l'enfant se manifestent. Les parents évoquent le plus souvent des situations exceptionnelles, dont ils se rappellent encore justement pour leur caractère exceptionnel. Ils entrent ainsi en contact avec une dimension de leur tâche parentale qu'ils n'avaient jusque-là pas considéré ou à laquelle ils étaient relativement préparés du fait de leur expérience personnelle. Ce sont le plus souvent des interactions avec d'autres pairs à l'école que les enfants reportent à la maison.

³⁰ En langue italienne, dans le langage courant le terme « mulatti » (mulâtre) est utilisé pour désigner les enfants descendants africains dont un parent est autochtone.

Des phrases comme : « *Toi tu as la couleur du caca.* » ou « *Tu es marocaine.* »³¹ déstabilisent les enfants qui ne se sentaient pas différents avant de fréquenter ces milieux et interpellent les parents. Ces moments deviennent alors une occasion pour le couple parental d'accompagner leurs enfants pour faire face aux préjugés, aux stéréotypes et à ces expériences de discriminations touchant la partie de leur origine africaine.

Dans de rares cas, les discriminations en milieu scolaire ne concernent pas que les interactions dans le groupe de pairs ni les quelques occasions de se confronter à la perception de la diversité des compagnons de classe, mais sont également mises en œuvre par le personnel éducatif. En particulier, une mère de trois garçons adolescents et jeunes adultes a été marquée par les premières années d'école élémentaire de son premier garçon, à la fin des années 1990, dans une ville de la région Emilie-Romagne. Il a fallu près de deux ans d'école élémentaire et de mal-être de l'enfant (peur d'aller à l'école, timidité accrue, attention obsessionnelle à l'habillement et à l'apparence physique) pour qu'enfant finisse par dire que son enseignante le laissait toujours assis en fond de classe sous prétexte de sa grande taille et ne l'interrogeait pas. La première année, au moment de l'enseignement de l'alphabet, elle avait reporté celui des « lettres compliquées » comme le « Y » et le « Z », lettres composant le nom burundais de l'enfant qui n'avait pu composer son nom de famille, contrairement à tous ses autres compagnons. La mère a d'ailleurs pu noter au cours des années suivantes et les mettre en lien avec les teints plus ou moins foncés de leur peau ainsi qu'avec leur apparence physique (deux d'entre eux ont hérités de leur père étant d'origine tutsi et sont bien souvent les plus grands de leurs compagnons) mais aussi avec leurs traits de caractère et leur place dans la fratrie.

Si de manière générale, dans le discours des parents transparait une intention de ne pas accorder trop d'importance à ces formes de racisme plus ou moins voilé en cherchant d'en diminuer la gravité, à leurs yeux ils constituent pour tous un sujet de discussion inévitable et important à aborder avec les enfants, quel que soit leur âge. Pour les parents, autochtones et non-autochtones, la gestion du rapport aux autres dans les situations où la question de la couleur de peau intervient constitue une tâche éducative. A travers leurs discours expriment à la fois un sens de responsabilité, pour le fait que leur choix conjugal a impacté la vie de leur enfant à travers la transmission génétique de traits somatiques et de couleurs de peau, mais aussi parce

³¹ La signification du terme "*marocchino*", habituellement utilisé pour désigner les habitants du Maroc, a été transformée pour indiquer de manière péjorative toute personne issue d'un pays d'immigration. Sa connotation négative vient du fait qu'en englobant tous les immigrés dans une même catégorie leur individualité et les caractéristiques de leur pays d'origine, de leur culture...sont niés (Elamé, 2007).

que la transmission de valeurs telles que le respect des différences et la transmission de compétences sociales pour affronter les situations difficiles fait partie de leur devoir de parent. En s'imaginant le futur des enfants et de la manière dont ils pourront vivre leur double appartenance et leur descendance africaine, certains parents expriment une forme de préoccupation par rapport à leur intégration dans la société mais aussi pour leur sécurité (notamment pour les parents de garçons adolescents dont la peau est foncée). D'autres, au contraire, sont confiants dans l'évolution toujours plus cosmopolite de la société et où les nouvelles générations, contrairement celles de leurs parents, auront déjà expérimenté la multiculturalité au sein des milieux scolaires en fréquentant des compagnons migrants ou descendants de migrants.

Parmi les stratégies mises en place par les parents pour transmettre à leurs enfants pour faire face aux situations de discrimination qu'ils rencontrent ou qu'ils pourront rencontrer dans leur vie, nous en repérons trois types qui ne s'exclut pas l'une l'autre.

6.3.3.1 La mixité parentale comme exemple d'espace possible de dialogue interculturel et de respect réciproque

Le plus souvent, au sein des couples la diversité de couleur de peau n'est pas perçue par les parents qui n'y font plus attention. La perception-même de diversités culturelles entre les conjoints est le plus souvent évoquée comme une question qui ne leur appartient pas du fait de l'absence, à leurs yeux, d'éléments d'ordre culturel, linguistique ou religieux pouvant les distinguer (monolinguisme, partage d'une même confession religieuse ou d'une même laïcité, de valeurs communes telles que la famille, le respect de l'autre et de la rigueur dans le travail). Le couple des parents forme en soi un modèle de relation sociale au sein de laquelle la couleur de peau est insignifiante. Même dans les familles où en revanche la culture africaine est particulièrement valorisée et où la double appartenance est soulignée le même modèle est transmis de manière implicite. Le fait même d'être issu d'une telle union et d'être le fruit de l'amour de leurs parents est un argument pour les parents pour renforcer l'estime de soi des enfants et leur transmettre une idée d'universalité des droits et des relations humaines. Par exemple, une mère explique :

Donc, la différence qu'elle perçoit, elle, est la différence entre les personnes, tu comprends ? Moi, que je fasse certaines choses et que son père en fasse d'autres, mais, elle n'a pas ... elle n'a pas été canalisée, tu comprends ? (...)

C'est pour ça qu'elle ne s'est jamais, elle n'a jamais vécu, par exemple, le fait de la peau. Elle, elle ne s'est jamais senti le fait d'avoir une peau différente, mais même pas quand on l'offensait, elle, elle n'a jamais perçu l'offense.

M18 (63), italienne, une fille (24)
Père (55) d'origine sénégalaise

A propos de l'éducation face aux formes de racisme, une mère séparée et qui a deux adolescents dont le père est d'origine sénégalaise, l'explication de la conception qu'elle a de ses enfants est une première indication sur son attitude par rapport aux diversités. Elle dit :

Ma famille, je la pense métisse, métissage. Le métissage enrichi (...) comme quand tu fais un mélange, tu enrichis. Parce que moi je suis toute moi, lui il est tout lui et mes enfants sont tout. D'ailleurs, quand ils étaient petits, je leur disais : « Vous, vous êtes le monde. Vous êtes un tout. » J'ai toujours dit comme ça.

6.3.3.2 L'écoute et le dialogue pour désamorcer la teneur émotionnelle de l'expérience

A propos de la gestion des moments critiques au moment d'accueillir l'enfant de retour de l'école après qu'il y a reçu des insultes, la mère souligne la délicatesse de l'attitude à apporter. Par exemple, un des jours où sa fille est rentrée chez elle et s'est plaint d'avoir été traité de « *sale négresse* » durant une partie de football dans la cours de récréation la mère explique que son premier objectif est de faire comprendre à l'adolescente que ces propos sont le fait de personnes ignorantes. Les insultes, ou les propos racistes, sont offensifs et blessants, mais, selon la mère, si l'enfant considère que ceux qui les disent n'ont pas les éléments de connaissances ou cognitifs pour avoir une attitude plus ouverte envers la diversité, l'impact des insultes devrait perdre de puissance. Toutefois, si l'approche compréhensive et distante ne suffit pas et si les attaques se répètent, la mère conseille à ses enfants de se défendre.

Dans une approche de déconstruction des préjugés, cette mère italienne a une attitude très ouverte vis-à-vis des compagnons de ses enfants. Elle évoque notamment le jour où elle a proposé à son fils d'inviter son compagnon de classe qui revendique son appartenance à la mouvance fasciste.

Je l'ai fait venir à la maison pour lui montrer la réalité. (...) Pour montrer aux jeunes que tu dois pas discriminer, tu ne dois pas avoir de préjugés.

Enfin, face aux questionnements de son fils qui s'interroge sur la réaction à avoir quand il se sent fixer dans la rue, et qui a tendance à répondre en fixant de manière provocatoire la personne, sa mère lui dit :

Tu dois comprendre, être conscient de ton regard. Tu peux créer de l'intolérance petits mécanismes, pas simple dans une société comme celle-là il faut y faire attention.

M16 (55) italienne, une fille (17)
Père (42) d'origine sénégalaise

6.3.3.3 Soins des relations entre la famille et l'école et organisation d'activités interculturelles

L'attention portée par les parents à entretenir des rapports avec le contexte scolaire fréquenté par les enfants est une stratégie pensée et mise en œuvre pour contribuer à l'intégration de leurs enfants dans l'école. L'objectif des parents est double, contribuer à ouvrir l'école, les élèves et les familles à la diversité culturelle qui compose la société et dont ils sont en quelques sortes des représentants, et par répercussion, favoriser l'accueil de leur enfant et de ses « différences », celles qui apparaissent comme telles.

Une mère italienne qui avait constaté que sa fille aînée avait commencé à percevoir une forme de différence par rapport aux autres en raison de ses traits somatiques, sa couleur de peau foncée et ses cheveux crépus, a organisé des ateliers de promotion de l'interculturalité au sein de l'établissement de sa fille en collaboration avec les enseignants.

6.3.4 Réseau social et soutien social

Le réseau social composé des acteurs sociaux, groupes sociaux, communautés ethniques, nationales ou religieuses avec lesquels les familles mixtes entretiennent des relations directes dans différents domaines de vie revêt un rôle central dans la compréhension, d'un point de vue écologique, des stratégies mises en œuvre par les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Au sein des familles dont les liens familiaux sont distendus, où dont les familles élargies italiennes et africaines sont distantes, le voisinage constitue le premier réseau social d'entraide. Les habitants d'un même immeuble ou d'un même quartier, et avec qui des relations se sont créées, sont sollicités pour la prise en charge des enfants. En particulier, dans les familles ayant un petit revenu et étant limitées dans les dépenses de services de garde, le recours à l'entraide

de voisinage est utilisé. Une mère explique comment sa voisine, une personne âgée, lui est venue en aide et lui a permis de maintenir ses horaires de travail en s'occupant de ses enfants. Seule avec ses filles depuis le départ de son conjoint, elle a trouvé des stratégies pour faire face à ces difficultés d'organisation.

En ce qui concerne la communauté religieuse nous avons eu l'occasion de souligner précédemment (6.2.3.3) l'importance du rôle de la fréquentation de la paroisse pour les familles de confession catholique et pratiquantes. Dans les quartiers où les seuls lieux de socialisation et d'agrégation de la jeunesse sont les lieux liés à la paroisse, l'appartenance à la communauté religieuse n'est pas une condition pour participer aux activités proposées par celle-ci. Souvent gratuites ou à coût réduit, elles sont accessibles à toutes les familles et fournissent un soutien non-négligeable dans la prise en charge des enfants.

Le groupe d'amis des parents, en particulier lorsque celui-ci est composé de personnes provenant d'origines diverses et d'autres familles mixtes, remplit une fonction essentielle. En se confrontant avec les autres et en partageant leurs expériences, les parents trouvent un soutien face à leurs tâches de parents d'enfants issus de couples mixtes. Les caractéristiques des enfants, telles que la texture de leurs cheveux crépus ou bien le vécu d'expériences discriminatoires liées à leur couleur de peau et les questions qu'elles soulèvent, constituent des aspects spécifiques et partagés entre les parents. De même, le groupe peut être le lieu où parler de ses difficultés et de ses doutes, par exemple, face à des choix tels que celui de la pratique de la circoncision. Les amis ou membres de la communauté fournissent également des indications pratiques grâce à leurs savoirs acquis à travers l'expérience. C'est ainsi qu'une mère se tranquillise quand elle apprend qu'un médecin pratique la circoncision en milieu hospitalier dans une ville près de chez elle. Dans les années 1990, une telle pratique et rare tout comme les lieux où pouvoir la pratiquer.

La confrontation avec le groupe permet de trouver des réponses à leurs questions et renforce l'estime de soi des parents. Pour les enfants, la fréquentation des enfants des amis de leurs parents, en particulier de ceux qui, comme eux, ont un parent africain, est perçue par les parents comme particulièrement utile. Ceux-ci remarquent la valeur affective que les relations avec des enfants qui leur ressemblent revêt pour leurs enfants.³²

³² Dans les années 1990, à Bologne, un groupe de parents composé de mères italiennes et de pères africains crée l'Association Bambaràn. Elle a pour finalité la création d'un lieu de socialisation pour les parents et leurs jeunes enfants dans une perspective interculturelle. L'association est née du besoin de ces parents de trouver un lieu où pouvoir pratiquer et échanger autour des différences culturelles de soin et d'éducation des jeunes enfants. En 1994, l'association publie un livre, témoigne de l'expérience de vie de couples mixtes « afro-italiens ». (Balsamo, 1994).

En synthèse

Cette dernière partie de la présentation de l'analyse des résultats aborde l'éducation des enfants issus de couples mixtes dont un parent est originaire d'Afrique en Italie dans une perspective globale et écologique de la famille.

Dans un premier temps, nous partons d'un centrage sur le noyau familial où se joue l'éducation entre les parents, dans la relation avec l'enfant.

En constatant que la place accordée à la culture africaine dans l'éducation familiale est limitée et souvent encouragée voire complètement prise en charge par la mère italienne nous nous rendons compte de la perte de traditions, habitudes et patrimoine culturels dans la continuité de ce qui est observé dans la transmission linguistique ou religieuse. L'inversement du processus d'acculturation dans les couples parentaux où la mère autochtone transmet la culture du père africain permet de constater l'incidence du phénomène de « migration intérieure » du conjoint sur un plan parental et éducatif.

Par ailleurs, au sein du microsystème familial, nous repérons trois principales variables associées aux différences d'origine des parents qui semblent influencer de manière significative les attitudes et les pratiques éducatives parentales. Il s'agit de la perception et la gestion du temps, l'éducation reçue et l'origine sociale et économique.

La différence de notion du temps et de la gestion de l'organisation quotidienne et du rythme familial entre les parents est associée à l'origine culturelle de chacun d'entre eux. Entre les mères italiennes et les pères africains, la perception du temps et le respect de l'heure n'est pas la même. De même, l'absence d'anticipation de la part de pères migrants par rapport aux déroulement des différentes tâches de la vie quotidienne peut être un facteur de stress pour la mère, d'autant plus lorsqu'elle se sent responsable de la charge de l'organisation familiale.

Pour tous, l'éducation reçue en tant qu'enfant est un point de repère à partir duquel définir sa propre approche, en tentant de s'en éloigner ou bien en cherchant à la reproduire. Nous observons ainsi des différences de styles éducatifs entre les pères et les mères. Alors que les premiers montrent une tendance à privilégier un style plus autoritaire, les mères semblent tendre vers un style plus démocratique. De même, d'un point de vue affectif, les pères apparaissent comme plus distants par rapport aux mères plus proches dans la relation avec les enfants. Les styles et les attitudes des pères et des mères se complètent et l'un n'exclut pas l'autre.

Deux des participantes a participé à cette expérience. Quand leurs enfants ont grandi et leurs besoins ont changé elles s'en sont éloignées. Aujourd'hui, l'association n'est plus active.

Au-delà d'aspects pouvant être mis en lien avec les cultures d'origine, les origines sociales des parents et leur vécu expérientiel apparaissent comme un des éléments centraux participant à la gestion de l'éducation des enfants. En particulier, les différences d'origine sociale et économique entre les parents et le vécu de la pauvreté du parent migrant déterminent des comportements éducatifs et parfois des discordances entre les parents. Les valeurs morales transmises, de solidarité ou de lutte contre le gaspillage, peuvent être mises en lien avec le parcours biographique des parents originaire d'Afrique sub-saharienne.

Dans un second temps, nous élargissons progressivement notre analyse en abordant les autres microsystèmes dont les familles font partie et avec lesquels elles interagissent, avec un centrage spécifique sur la famille élargie.

Nous apprenons que dans les relations avec les grands-parents, la conception africaine de la place de l'ancien au sein de la famille est fondamentale. Celle-ci joue un rôle significatif notamment dans les situations conflictuelles où le respect de l'ainé prévaut sur le reste, favorisant ainsi la gestion des relations entre famille italienne et conjoint africain.

L'analyse des données concernant la trans-nationalité des familles nous renseigne sur une dimension bien souvent implicite de l'éducation à l'interculturalité qui a lieu au sein des couples mixtes rencontrés. Les attitudes des parents et leurs comportements concernant les relations familiales internationales constituent un exemple et fournissent des compétences sociales et relationnelles aux enfants d'ouverture et de capacité d'adaptation au changement.

Dans un troisième et dernier temps, nous décrivons les interactions d'interdépendance existant entre les divers réseaux et acteurs sociaux avec lesquels les parents interagissent et la manière dont les parents établissent la relation éducative avec l'enfant. Deux domaines principaux émergent comme déterminants pour la compréhension de l'éducation parentale.

Le premier concerne la perception de la diversité mélanique et somatique et les stratégies mises en place par les parents face aux discriminations raciales. Là encore, l'observation des attitudes et des comportements parentaux dans le quotidien de leur expérience de la mixité constitue, pour les enfants, la possibilité d'expérimenter directement l'exemple d'un espace possible de dialogue interculturel et de respect réciproque. De plus, les pratiques de l'écoute, de l'échange et de la réflexivité entre parents et enfants contribuent à réduire l'impact du vécu discriminatoires. Enfin, l'attention que les parents consacrent aux relations avec l'école ainsi que la disponibilité et la préparation pédagogique de certains milieux scolaires apparaissent parmi les stratégies et les contextes privilégiés pour favoriser une éducation à la diversité.

Le second domaine concerne les relations avec les diverses composantes du réseau social des familles et le rôle que les modes de socialisation pratiqués par les familles peuvent jouer dans la manière d'appréhender l'éducation des enfants. Le voisinage, la paroisse et la communauté religieuse, les lieux de socialisation des enfants et le groupe d'amis sont les milieux sociaux les plus significatifs.

7 CHAPITRE

DISCUSSION GENERALE

L'objectif de notre recherche consistait à comprendre ce qui se joue dans la socialisation et l'éducation des enfants issus de couples mixtes dont l'un des parents est originaire d'Afrique sub-saharienne en Italie. Nous avons retenu trois axes de recherche complémentaires à travers lesquels appréhender les différentes dimensions envisagées et ainsi tenter de répondre à notre questionnement de départ.

Le premier axe de la recherche était centré sur l'étude de la migration en tant qu'expérience individuelle et familiale (Sayad, 2001 ; Gozzoli & Regalia, 2005 ; Scabini & Rossi, 2008 ; Rania & Migliorini, 2017) et en tant que point de départ d'une démarche de compréhension de la mixité conjugale et familiale (Tognetti Bordogna, 1996, 2001, 2013 ; Ambrosini, 2011).

Le second axe de la recherche se situait dans la continuité du premier, en abordant les processus de transmission identitaire et culturelle que les parents mettent en œuvre quand ils deviennent parents (Varro, 2005 ; Le Gall, 2003, 2012). Il s'agissait d'interroger le projet identitaire et culturel parental (Le Gall, 2014) en direction de l'enfant autour du choix des marqueurs identitaires, en interrogeant ainsi les processus d'acculturation propres aux contextes familiaux mixtes.

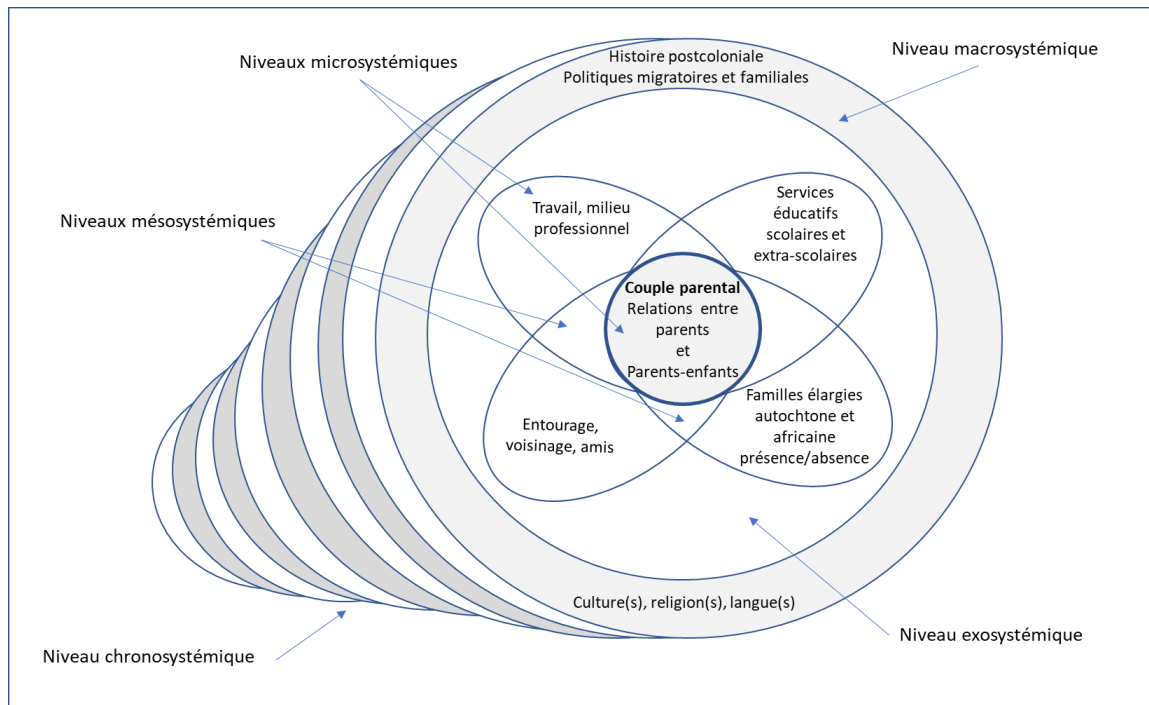
En se consacrant aux stratégies éducatives parentales (Kellerhals, Montandon, 1991 ; Durning, 1994 ; Bergonnier Dupuy, 1995), le dernier axe avait comme finalité l'exploration des composantes de la pratique de l'éducation familiale en contexte mixte (McGoldrick, Giordano, Pearce, 1996). En considérant l'éducation comme le résultat d'une interconnexion entre les ethnothéories éducatives héritées du milieu culturel d'origine, les attitudes vis-à-vis de l'enfant

et de son éducation ainsi que les comportements pratiqués dans le quotidien autour du soin et de l'éducation (Super, Harkness, 1986 ; Linata, Heine, 2012 ; Conus, Ogay, 2014), nous pouvons envisager de comparer les différences et les ressemblances entre attitudes et pratiques et entre les styles éducatifs des parents, en tenant compte de variables telles que le genre et l'origine sociale des parents.

La synthèse des résultats et la prise en compte des relations existant entre les membres des familles considérées et les divers milieux auxquels ceux-ci appartiennent nous a permis de considérer de façon transversale l'ensemble des trois axes explorés. En effet, pour faciliter l'exposition des résultats, la recherche a été présentée en trois parties. Toutefois, celles-ci sont parfaitement articulées entre elles. Chacune d'elles est pensée en tenant compte des deux autres. Bien que la prise en compte des résultats relatifs à chaque axe de recherche fournisse des éléments de compréhension du phénomène étudié, la vision d'ensemble et le repérage de liens entre chacun des axes permet d'offrir un éclairage plus complet et complexifié des résultats de la recherche. La pertinence d'appréhender notre objet de recherche à partir d'une approche écologique (Bronfenbrenner, 2010) est ainsi confirmée par les résultats précédemment exposés qui mettent en évidence la multi-dimensionnalité du phénomène étudié et l'impact des relations d'interdépendance, entre le groupe familial et les divers milieux environnant, sur les choix des parents et sur les dynamiques conjugales et parentales (Belsky, 1984 ; Tognetti Bordogna, 1994 ; Varro, 2003 ; Le Gall, 2003). En particulier, la multitude des dimensions composant les écosystèmes familiaux mixtes, non seulement, constitue une spécificité de ce milieu familial par rapport aux autres (notamment en ce qui concerne les implications de la différence d'origine entre les conjoints à propos des aspects linguistiques, religieux, culturels et éducatifs) mais implique aussi de considérer les interconnexions possibles entre ces diverses dimensions. Nous tenons à souligner que, considérant que les résultats obtenus n'ont pas une ambition de représentativité et qu'ils ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population concernée, à travers la discussion des résultats nous nous proposons de présenter certaines tendances que nous avons repérées dans le cadre de cette recherche.

Le schéma suivant représente l'écosystème au sein duquel les membres du couple parental se situent ainsi que les relations d'interdépendance entre les divers microsystèmes auxquels ceux-ci prennent part. Nous mettons en évidence les composantes propres à chaque système, chacune participant, dans une certaine mesure, aux dynamiques à l'œuvre dans les processus de socialisation et d'éducation des enfants au sein du couple mixte italo-africain.

Chaque niveau influence les parents et leurs choix identitaires, culturels et éducatifs concernant leur enfant et, à son tour, est influencé par ces choix.



Modélisation de l'analyse écologique de l'expérience parentale à partir du schéma de Demarteau et Muller selon le modèle de Bronfenbrenner (Absil, Vandoorne, 2004).

- Niveau chronosystémique :

Suivant l'approche de Bronfenbrenner, nous considérons la dimension chronosystémique en tenant compte de ses deux niveaux, individuel et social.

D'une part, l'expérience de la mixité familiale s'inscrit dans l'histoire personnelle de chacun des parents. Le choix amoureux peut être considéré comme l'expression d'un choix individuel par excellence (Cerchiaro, 2016 ; Simmel, 2001) qui marque une étape cruciale dans le cycle de vie du sujet (Andolfi, 2011). Dans les familles rencontrées, du point de vue du parent africain, ce choix advient dans des circonstances spécifiques dans la mesure où son choix conjugal s'opère dans un contexte d'immigration vécu à l'âge adulte. En effet, l'âge de la personne à l'arrivée en Italie et la durée du séjour avant la rencontre et la mise en couple sont des aspects temporels majeurs pour mieux comprendre les équilibres relationnels au sein du couple conjugal. Par exemple, dans les couples où le parent étranger vit depuis peu en Italie et sa situation socioéconomique est précaire, les conjoints peuvent vivre des rapports tendus du

fait de la perception d'une asymétrie dans la distribution des statuts sociaux de chacun. La stabilisation de la situation professionnelle et du réseau social et amical au cours des années participe à l'équilibre dans le couple.

De même, les évènements qui suivent la formation du couple conjugal, tels que la naissance des enfants et les divers temps marquant l'expérience de la parentalité tout au long du développement de l'enfant, sont autant de moments de la vie qui scandent le temps de l'individu, de son couple et de sa famille (Baltes et al., 1980 ; Sugarman, 2001). Ils impliquent notamment des changements dans les rapports avec les membres des familles élargies (Grillo, 2011). Nous avons vu, par exemple, que la présence de l'enfant est parfois un facteur de rapprochement dans certaines familles où l'union mixte est initialement mal accueillie par certains membres de la famille élargie. Avec l'évènement de la naissance mais également avec le passage du temps et la construction d'une connaissance réciproque, les conflits se résorbent. De plus, pour les parents des familles rencontrées, les questions qui se posent en attendant l'enfant et après sa naissance sont à mettre en lien avec l'âge auquel elles surviennent (à quelle génération les parents appartiennent et aux éventuelles expériences conjugales/parentales précédentes) ainsi qu'avec l'âge des enfants au moment où tel ou tel aspect du projet identitaire et culturel ou de son éducation va être mis en place. Le vécu parental vis-à-vis de choix concernant l'enfant et son éducation ainsi que la manière d'appréhender les enjeux de sa construction identitaire et culturelle varie selon l'âge du parent et selon son expérience (par exemple selon le nombre d'enfants). Alors que les parents les plus jeunes sont inexpérimentés et peuvent également se trouver dans des situations professionnelles, de logement, familiales encore précaires, pour les parents plus âgés, la stabilisation de la situation socioéconomique mais aussi la maturité due à l'âge peut fournir des outils pour affronter la complexité et les difficultés liées à l'expérience parentale. Par ailleurs, il est important de considérer la différence de perception de l'expérience parentale selon le moment de la vie. Les parents dont l'enfant est aujourd'hui adulte ont suffisamment de recul pour porter un regard rétrospectif sur les façons dont ils ont appréhendé son éducation et les questions liées à la transmission de l'identité et de la culture au cours de son enfance et de son adolescence. Ces parents ont acquis une maturité liée à leur expérience qui leur permet d'avoir une vision plus globale et distante sur leurs choix passés. L'attitude réflexive des jeunes parents, en revanche, se réfère à une expérience présente ou récente. Le degré d'implication y est plus important.

D'autre part, à travers la narration des parcours de vie des parents, natifs et migrants, il est possible de saisir comment les circonstances de la rencontre au sein du contexte social italien

et l'évolution de la formation des familles mixtes au cours des années s'inscrivent dans un contexte historique et social plus global marqué, en particulier, par l'évolution des phénomènes liées aux migrations et à la mobilité internationale (transformation des flux migratoires et de la composition de la population italienne avec un passage progressif d'une société multiculturelle à une société de plus en plus interculturelle, augmentation progressive et constante des couples mixtes et des naissances d'enfants de couples mixtes lors des deux dernières décennies en Italie) (Alotta, 2001 ; Genovese, 2003, Ambrosini, 2011 ; Saraceno, 2012). L'évènement personnel du choix du conjoint est influencé et influence le phénomène plus global de la transformation des structures familiales à l'œuvre au cours des dernières décennies en Italie (Gigli, 2007, 2016). Les caractéristiques socio-démographiques de la population mais également les représentations sociales quant aux rapports sociaux et aux normes qui régissent les relations interpersonnelles entre personnes provenant d'origines géographiques et culturelles différentes ont évolué avec le temps. En tenant compte du contexte social, à un moment donné, et des évolutions que le contexte présente dans le temps, on s'aperçoit que, pour les participants à la recherche, faire partie d'un couple mixte n'a pas le même sens ni le même impact sur la vie des sujets selon les époques et selon les générations. En particulier, la présence croissante d'une population étrangère et multiethnique implique un vécu expérientiel de la mixité différent au sein du groupe des familles rencontrées. Alors que les couples les plus âgés (qui se sont rencontrés dans les années 1970-1980) ont été parmi les premiers couples italo-africains de leur entourage (sans la possibilité de partager cette expérience avec d'autres parents), chez les couples plus jeunes (ceux qui se sont formés dans les années 2000) cette mixité est une forme conjugale davantage fréquente dans la population, présente et connue dans l'entourage voire au sein de la famille elle-même (Mutti, 2001 ; Favaro, 1996 ; D'Ignoti, 2010). Toutefois, les résultats concernant les réactions sociales et l'impact des discriminations raciales vis-à-vis du parent africain ou de l'enfant du couple met à jour la persistance de préjugés hérités de l'époque coloniale. Le niveau d'analyse chronosystémique tient donc compte de la dimension postcoloniale permettant de comprendre la réalité des familles mixtes italo-africaines aujourd'hui en Italie. Tenant compte du fait que les institutions, les normes sociales et les idéologies sont, dans une certaine mesure, le fruit du postcolonialisme (Lombardi-Diop & Romeo, 2014 ; Burgio, 2015), nous considérons cette dimension liée à l'histoire du pays et, plus globalement, aux relations entre les pays européens et les pays africains, comme partie intégrante du niveau macrosystémique de l'analyse écologique de l'expérience conjugale et parentale des familles mixtes italo-africaines.

- Niveau macrosystémique :

Dans le cadre de l'étude de milieux familiaux mixtes, le modèle écologique intègre un ensemble de caractéristiques spécifiques aux contextes sociaux au sein desquels les membres des familles mixtes évoluent. Parmi les multiples composantes du niveau macrosystémique, nous avons pu repérer deux aspects macrosociaux majeurs : le transnationalisme et la présence des stéréotypes et préjugés raciaux vis-à-vis de l'origine africaine au sein de la société italienne. Ces deux éléments apparaissent comme particulièrement centraux dans l'analyse de l'expérience des parents, aussi bien dans la mise en œuvre de la transmission de l'identité et de la culture des enfants que dans les stratégies éducatives et l'accompagnement de la construction identitaire des enfants.

Tout d'abord, les formes de transnationalisme qui caractérisent les familles mixtes doivent être contextualisées en fonction de trois principaux niveaux macrosociaux. Le premier niveau concerne les rapports avec le macrosystème italien (à travers les politiques migratoires et la gestion et la réglementation de la situation des personnes étrangères dans le pays de résidence, les politiques familiales, les institutions sociales, religieuses, la culture et le multiculturalisme, la langue et les dialectes, etc.). Le second niveau concerne les rapports avec le macrosystème plus global comprenant les dimensions socioculturelles et géopolitiques du pays d'origine du parent africain. Enfin, un troisième niveau se réfère au contexte mondial globalisé où les individus concernés développent des relations familiales au-delà des frontières (à travers un mouvement de diaspora des populations) (Riccio, 2008 ; Le Gall, 2013). Pour les familles participant à la recherche, nous avons pu constater comment, notamment, les choix des marqueurs identitaires sont, en partie, le fruit de l'interaction avec un contexte social monolingue (comprenant, rarement, l'usage d'un des dialectes parlés en Italie), une présence diffuse d'une culture catholique (dans les institutions religieuses, le monde associatif, les institutions publiques, les écoles) et une tendance vers une société de plus en plus interculturelle mais où le contact entre les cultures demeure parfois l'occasion d'incompréhensions voire de conflits. Toutefois, la difficulté des conditions de vie du parent migrant dans son pays d'origine (les raisons de la migration), la situation économique actuelle de la famille restée en Afrique, la complexité des rapports entre les pays d'origine des deux parents forment un cadre qui contribuent, de manière indirecte, à la façon les parents vont transmettre une histoire familiale mais aussi des valeurs ou une vision du monde transculturelle à leurs enfants.

Ensuite, la place occupée aujourd'hui dans la société italienne par les idéologies racistes (et touchant, de manière plus indirecte, les unions entre un.e italien.ne et un ressortissant d'un

pays africain) fait partie d'une dimension macrosociale qui, nous avons pu le constater, impacte non seulement le vécu migratoire du parent africain mais également la famille et les enfants. Le fait de noter que les expériences de discriminations raciales se réfèrent à une multitude de contextes de vie (travail, famille, école, lieux publics) montre en quoi les formes de racisme touchant la diversité de couleur de peau et l'origine africaine sont présentes et diffuses en Italie (Colombo, 2014). Ceci souligne la dimension globale d'une vision asymétrique des rapports sociaux entre personnes autochtones et personnes étrangères (dans ce cas, africaines et appartenant à une minorité visible du fait de leur couleur de peau). Ce phénomène macrosocial trouve toutefois, au sein de la société, des formes de réponses à travers une culture de la solidarité et de respect des diversités. Dans ce contexte, les familles dont un parent est africain deviennent alors le lieu privilégié d'une éducation implicite à la diversité. Les valeurs de tolérance et d'antiracisme transmises par les parents ainsi que le modèle de relation interethnique et interculturelle qu'ils transmettent à leurs enfants dans l'intimité de la vie quotidienne familiale représentent des formes d'agir des acteurs, de manière intergénérationnelle.

- Niveau mésosystémique :

En se situant du point de vue des parents, l'analyse du mésosystème des familles concernées par la recherche tient compte des relations existant entre les microsystèmes auxquels les membres du couple conjugal appartiennent. Nombreux sont les contextes de vie auxquels chacun des parents prend part. Au cours de cette étude quatre d'entre eux sont apparus comme particulièrement significatifs par rapport à notre questionnement : les milieux professionnels, sociaux et amicaux, scolaires et enfin familiaux. C'est au cours des interactions avec ces milieux, entre macro et micro, que se mettent en œuvre des « processus d'influence écologiques » (Conus & Ogay, 2014) ayant des incidences significatives sur la réalisation du projet parental.

Au-delà des questions organisationnelles qui se posent pour le couple parental lorsque l'un des deux ou les deux parents travaillent, le rapport entre le milieu professionnel et le milieu familial a de multiples implications, à différents niveaux. En particulier, pour les parents que nous avons rencontrés, l'effort de conciliation entre le temps du travail et le temps consacré aux enfants est un point crucial. En effet, la répartition des tâches au sein du couple et le temps qui y est consacré dépend, en partie, de la charge de travail des parents, des moyens pour s'y rendre et de la précarité de l'emploi (concernant principalement les parents africains). De plus, le vécu discriminatoire sur le lieu de travail, s'il n'impacte pas directement l'éducation des enfants,

semble avoir un effet indirect à travers la perte d'estime de soi ressentie par le parent. De même l'expérience du chômage, si elle entraîne une plus grande disponibilité de temps potentiel à participer à l'éducation des enfants, peut également être vécue comme une forme d'échec et une dévalorisation de soi entraînant un désintéressement des questions familiales. Ces situations problématiques impactent non seulement les relations parentales mais également la qualité des relations conjugales (Rollins & Galligan, 1978) et l'implication du parent dans le projet éducatif (Kellerhals & Montandon, 1991).

Par ailleurs, l'ensemble des relations que les parents ont avec leur entourage et avec leur réseau d'amis représente, comme nous avons pu le voir dans l'analyse des résultats, un microsystème des plus importants pour le microsystème familial. A travers le soutien reçu, le partage d'expérience et les liens d'amitié le réseau social et amical représente un facteur de protection décisif. Aussi bien du point de vue de la gestion de l'organisation du quotidien que de la gestion des questions éducatives liées aux caractéristiques de l'enfant issu du couple mixte, les parents peuvent trouver dans l'entourage et les amis soutien important.

La participation aux activités scolaires fait de l'école, ce microsystème fréquenté par l'enfant, un des milieux privilégiés à prendre en compte au niveau mésosystémique de notre analyse de l'expérience parentale. Les résultats de la recherche amènent en effet à considérer avec une attention toute particulière les besoins des parents et, en même temps, leur capacité d'agir dans les rapports avec les services éducatifs et scolaires de leurs enfants. Parce que l'école est le lieu de l'expérimentation des premières relations sociales en dehors du milieu familial, c'est également le lieu où les enfants sont amenés à vivre les premières réactions vis-à-vis d'éléments de diversité qui les caractérisent (cheveux crépus, couleur de peau, prénom ou nom de famille). En cela, l'accompagnement d'enfants issus de couples mixtes dont l'un des parents est africain devrait tenir compte de la fragilité qui peut naître de ces situations de différenciation voire de discriminations (Lorenzini, Bolognesi, 2017). Nous avons vu que, pour certains parents, l'implication dans la vie scolaire, notamment en proposant des initiatives de promotion de l'interculturalité, est ressentie comme une nécessité et une occasion non seulement pour son propre enfant mais aussi pour l'ensemble de la communauté scolaire dont celui-ci fait partie.

Les relations entre le microsystème familial et les microsystèmes des familles d'origine du père et de la mère, enfin, relèvent d'une question centrale dans notre étude. Nous avons été amenés à souligner le rôle transversal joué par ces relations à tous les niveaux du projet identitaire, culturel et éducatif des parents. Si, dans notre recherche, l'influence des grands-

parents n'apparaît généralement que de manière implicite dans les choix des marqueurs identitaires, celle-ci est perçue de manière plus concrète dans les questions relatives à l'éducation des enfants. Alors, la prise en compte des rapports entre beaux-parents et gendres ou belles-filles (entre connaissance réciproque/ soutien mutuel et distance/conflit) représente un domaine particulièrement important en tant que lieu d'enjeux éducatifs (transmission des valeurs, normes, habitudes). Dans les familles qui entretiennent des relations avec la famille élargie, on s'aperçoit que le processus d'acculturation à l'œuvre dans le couple se réalise également au niveau mésosystémique à travers les relations entre les parents et les familles d'origine respectives.

- Niveau microsystemique :

En se focalisant sur le microsysteme familial, considérant que les résultats obtenus n'ont pas une ambition de représentativité et qu'ils ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population concernée, nous avons pu repérer certaines tendances parmi les stratégies des familles rencontrées. A partir du constat d'une certaine cohérence dans les choix parentaux vis-à-vis de l'ensemble des domaines touchant leur projet identitaire, culturel et éducatif pour l'enfant, il est possible de distinguer deux principaux styles parentaux.

D'une part, au sein des familles où les parents privilégient la transmission de la culture dominante, au dépend de la culture d'origine du parent migrant, et ce dans tous les domaines (prédominance de l'italien, choix de prénoms italiens ou biculturels, formation religieuse catholique même au sein des couples interreligieux) nous repérons un style parental de type assimilationniste (Favaro, 2001). Cette tendance peut comporter une composante biculturelle (certains aspects de la culture minoritaire persistent), toutefois, la principale préoccupation des parents consiste à favoriser l'intégration de leur enfant au sein de la société majoritaire italienne en lui fournissant les outils linguistiques, culturels, religieux et éducatifs les plus adaptés au contexte de vie italien.

D'autre part, la tendance à opérer des choix de marqueurs identitaires souples permettant la coexistence des deux cultures d'origine des parents voire leur dépassement (prénoms internationaux, pratique d'une des langues d'origine du parent africain et valorisation de la culture africaine d'origine, choix de la formation religieuse confiée à l'enfant) s'affirme en tant que style parental de type transculturel. Les parents ont une conception de leur enfant en tant que « citoyen du monde » et leur projet parental a comme objectif principal de permettre à l'enfant de se sentir appartenir aux contextes socio-culturels d'origine des deux parents.

En reprenant la typologie élaborée par Berry à propos des stratégies d'adaptation des personnes en contexte d'immigration, il est intéressant de noter que les deux styles repérés pourraient rappeler respectivement la stratégie d'assimilation et la stratégie d'intégration vis-à-vis de la culture du pays de résidence (Sabatier, Berry, 1994). En revanche, au sein de cette étude, l'analyse des résultats ne permet pas de dégager un style parental qui serait assimilable à une stratégie de séparation ni à une stratégie de marginalisation. Ceci pourrait s'expliquer par la particularité des familles mixtes au sein desquelles, contrairement aux contextes familiaux où les deux parents sont migrants, la composante binationale voire biculturelle due à la présence d'un parent autochtone tempère les tendances à l'exclusion vis-à-vis de la société majoritaire. De plus, comme le suggère les travaux de Sabatier et Berry (2011), la question de la transmission culturelle est liée à la question du genre des parents. En ce qui concerne les familles dont le père est d'origine sub-saharienne et la mère est italienne, au cours de l'analyse des résultats, nous avons vu l'importance du rôle joué par les mères italiennes, dans la tentative de maintien de la culture africaine dans l'éducation des enfants.

Ainsi, à travers l'analyse des résultats nous sommes amenés à constater que, bien que dans certaines familles un réel espace soit accordé à chacun des patrimoines culturels des parents (dans les cas de transmission culturelle et identitaire caractérisée par un biculturalisme et un bilinguisme), au cours du processus de socialisation des enfants, la tendance qui émerge de manière prégnante consiste dans une mise à l'écart des éléments propres à la culture du parent minoritaire. Le choix de prénoms italiens (ou l'usage du prénom italien lors de doubles prénoms) ou de prénoms internationaux, la prédominance de la pratique du monolinguisme italien au sein des familles, l'importance de la place accordée à la formation religieuse catholique (y compris dans les familles non pratiquantes ou dont un des parents n'est pas catholique) sont des formes de transmission qui peuvent être envisagées comme l'expression d'une asymétrie au sein du couple entre le parent autochtone et le parent migrant. Sans pour autant généraliser une situation qui n'est pas présente au sein de toutes les familles rencontrées, la recherche met à jour des formes de rapports de domination plus ou moins implicites au sein des relations conjugales et familiales (Novara & Verso, 2013 ; Cerchiaro, 2016 ; Odasso, 2016). Il importe, pour conclure, de rappeler que la multiplicité et la variabilité des dimensions d'une famille à une autre, mais également la diversité des facteurs qui peuvent intervenir au cours des parcours biographiques des individus et des familles nous amène à considérer chaque parcours familial comme un parcours unique.

CONCLUSION

L'objectif de notre recherche était de mieux comprendre les stratégies parentales concernant la transmission identitaire et culturelle et l'éducation des enfants issus de couples mixtes en Italie quand le couple parental est formé par une personne autochtone et une personne originaire d'un pays d'Afrique sub-saharienne, à partir d'une perspective écologique. Nous sommes partis du postulat que le point de vue des parents fournissait les informations utiles à une approche compréhensive de notre objet. En considérant les parents en tant qu'agents et acteurs, porteurs d'un savoir expérientiel, nous avons envisagé l'analyse de leurs discours comme un moyen efficace pour construire des connaissances valides sur le sujet. Le choix d'une approche qualitative axée sur la narration s'est avéré adapté aux objectifs de la recherche.

Dans un contexte italien où très peu de recherches ont été consacrées à la mixité familiale et aucune à celles qui concernent de manière spécifique les couples dont le parent non-autochtone provient d'Afrique sub-saharienne, les résultats de notre recherche fournissent des connaissances nouvelles et contribuent à l'apport de connaissances dans le domaine de l'éducation familiale et de la mixité. Toutefois, une considération rétrospective du travail mené nous permet de repérer les limites de notre démarche. Tout d'abord, la taille de l'échantillon auprès duquel ont été recueillies les données est relativement restreinte et les résultats obtenus ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population des familles mixtes dont le parent migrant est africain. La faible participation des pères réduit la possibilité d'avoir la même quantité de données concernant les mères et les pères. La diversité des origines des parents migrants offre un regard ample sur l'objet de la recherche, mais une focalisation sur les familles mixtes dont tous les parents africains proviendraient du même pays apporterait des connaissances plus approfondies et détaillées tenant compte des spécificités propres au pays d'origine du parent (économiques, politiques et sociales, linguistiques, religieuses, ethniques, migratoires). De plus, les limites de temps n'ont pas permis de pouvoir mener de multiples entretiens au sein des mêmes familles et de mener un travail plus approfondi par exemple à travers l'usage de l'observation participante.

A la fin de notre travail de recherche nous pouvons signaler la nécessité de mener des études complémentaires concernant la mixité familiale dans le contexte italien afin d'apporter des connaissances ultérieures notamment sur le lien entre expérience migratoire, conjugalité et parentalité (Delcroix, 1993 ; Tognetti Bordogna, 2001 ; Rodriguez Garcia, 2002 ; Caballero et al., 2010 ; Varro, 2012 ; Jamouille, 2013 ; Le Gall, 2014 ; Cerchiaro, 2016 ; Odasso, 2016). De nouvelles connaissances à propos de la transmission des marqueurs identitaires pourraient être apportées à travers des recherches complémentaires (Gilardoni, 2011 ; Crespi, 2014 ; Parisi, 2014, 2016). Enfin, il serait intéressant de développer des études concernant les stratégies éducatives parentales, par exemple, à travers la question de la prise de décision et de la négociation au sein du couple parental (Favaro, 1996 ; Gozzoli & Regalia, 2005 ; Fenaroli & Panari, 2006 ; Ghiringhelli, 2007 ; Gaspar, 2010).

A partir des résultats de notre recherche nous pouvons envisager un certain nombre de futures pistes de recherche possibles. Tenant compte des aspects problématiques que peuvent rencontrer les membres des familles mixtes dont un parent est africain en Italie, nous repérons quatre domaines d'études relevant d'une certaine urgence sociale.

A l'heure où la population italienne est de plus en plus multiculturelle et multiethnique, un travail de recherche sur les enfants issus de couples mixtes, sur leur socialisation et leur construction identitaire s'avère plus que nécessaire aujourd'hui (Varro & Lesbet, 1986 ; Spickard, 1989 ; Philip-Adish, 1993 ; Unterreiner, 2014). Dans la lignée des travaux sur les secondes générations issues de l'immigration, le développement d'un intérêt pour les questions du bien-être et du devenir des enfants issus de couples mixtes appelle la réalisation d'études dans ce domaine (Udry, 2003 ; Ghiringhelli, 2007 ; Sabatier, 2013). En particulier, la prise en compte de l'origine des enfants et la centralité des questions actuelles concernant les descendants d'africains paraît fondamentale (Andall, 2001 ; Bruyninckx, 2008).

Dans un contexte italien où les phénomènes de discriminations liées à l'origine et à la couleur de peau des personnes sont en augmentation et concernent une multiplicité de contextes sociaux, un travail de recherche sur la perception des discriminations chez les enfants issus de couples mixtes ayant un parent africain fournirait des éléments de connaissances nouveaux et utiles à la mise en place de pistes d'action pour lutter contre ces formes discriminatoires. En particulier, l'attention portée aux stratégies éducatives mises en œuvre par les parents et aux modalités de mise en place d'une alliance éducative entre école et familles pourrait contribuer au repérage de problématiques spécifiques ou de bonnes pratiques et fournir ainsi les outils nécessaires pour améliorer la qualité de vie des familles et de leurs enfants. La prise en compte

de la dimension interculturelle dans les interventions sociales en direction des familles et d'une nécessaire éducation à la diversité de la part des acteurs sociaux paraît une des pistes envisageables (Genovese, 2003 ; Contini, 2010 ; Gigli, 2016 ; Bolognesi & Lorenzini, 2017).

Pour conclure, face au processus d'homologation culturelle à l'œuvre au sein de notre société (Bauman, 2004), l'enjeu majeur de cette thèse repose dans l'affirmation de l'hétérogénéité culturelle, de la pluralité et de l'altérité comme composantes intrinsèques à la société humaine (Abdallah-Preteille, 2005). A travers la reconnaissance des attachements multiples aux groupes d'appartenance (nationale, régionale, religieuse, professionnelle...), et de la multidimensionnalité des identités, il s'agit de mettre en exergue la complexité et les espaces interstitiels d'innovation créés par la rencontre interculturelle. Ce constat s'exprime à travers les mots de Martine Abdallah Preteille : « *En situation de diversité et de diversification culturelles, l'enjeu ne peut être de connaître les cultures mais de comprendre l'expérience humaine dans ses singularités mais aussi dans sa totale universalité. Ce qui compte ce sont moins les connaissances que l'expérience de l'altérité qui s'appuie inéluctablement sur l'éthique.* » (Abdallah-Preteille, 2005, p.38).

BIBLIOGRAPHIE

- Abadallah-Preteceille, M. (2003). *Former et éduquer en contexte hétérogène. Pour un humanisme du divers*. Paris : Antropos, Ed. Economica.
- Abdallah-Preteceille, M. (2005). Pour un humanisme du divers. *VST - Vie sociale et traitements*, 3 (87), 34-41.
- Abdelilah-Bauer, B. (2006). *Le défi des enfants bilingues. Grandir et vivre en parlant plusieurs langues*. Paris : La découverte.
- Abdouh, F. (1989). *Mariages mixtes : cas particulier maghrébo-québécois*. Mémoire de maîtrise, Sainte Foy : Université Laval.
- Absil, G. & Vandoorne, C. (2004). *L'approche écologique. Notes de cours sur « L'approche par milieu de vie »*. Liège : Université de Liège, Ecole de Santé Publique.
- Achard, P. (1998). La norme par rapport à la notion de mariage mixte : tradition et modernité. In C. Philippe, G. Varro & G. Neyrand (Eds.), *Liberté, égalité, Mixité...conjugales. Une sociologie du couple mixte* (pp.251-276). Paris : Anthropos.
- Ackers, H.L. & Stalford, H.E. (2004). *A community for children? Children, Citizens and internal Migration in the EU*. Aldershot : Ashgate.
- Akhtar, S. (1999). *Immigration and identity, turmoil, treatment and transformation*. Northvale, N.J. : Jason Aronson.
- Ali, S. (2003). *Mixed-race, post-race. Gender, new ethnicities and cultural practices*. New York: Berg.
- Allievi, S. (1996). Il ruolo della religione nelle famiglie miste. In M. Tognetti Bordogna (Ed.), *Legami familiari e immigrazione: i matrimoni misti* (pp. 97-138). Turin : L'Harmattan.
- Allport, G. W. (1935). Attitudes. *Handbook of social psychology*. In C. Murchison (Ed.) (pp. 798-844). Worcester, MA : Clark Univ. Press.
- Alotta, S. (2000). Identità e confronto interreligioso nei matrimoni misti. In A. Maciotti (Ed.) *Immigrati e religioni* (pp.277-287). Naples : Liguori.
- Alotta, S. (2000). Matrimoni misti: la scelta di un partner straniero. *Studi Emigrazione*, XXXVII (137), 41-66.

- Alotta, S. (2004). Le coppie miste fra tradizione e mutamento sociale. *Critica sociologica*, 149 (1), 1-18.
- Ambrosini, M. (2008). Unioni miste : simbolo di integrazione o frontiera conflittuale ? Prefazione. In G. Peruzzi. *Amori possibili. Le coppie miste nella provincia italiana* (pp.11-14). Milan : Franco Angeli.
- Ambrosini, M. (2011). *Sociologia delle migrazioni*. Bologne : Il Mulino. 2^{ème} édition.
- Amselle, J.L. & M'Bokolo E. (1985). *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*. Paris : La Découverte.
- Andolfi, M., Mascellani, A. & Santona, A. (2011). *Il ciclo vitale della coppia mista. Un'altalena tra culture*. Milano : Franco Angeli.
- Appadurai, A. (1993). Number in the colonial Imagination. In A. Appadurai, *Orientalism, the postcolonial predicament* (pp.314-337). Pennsylvania : University of Pennsylvania.
- Arosio, A. (2004). *Gli opposti si respingono ? Scelte di coppia e stabilità coniugale in Italia*. Rome : Aracne.
- Atkinson, R. (2001). *L'intervista narrativa. Raccontare la storia di sé nella ricerca formativa, organizzativa e sociale*. Milan : Cortina Raffaello.
- Attias Donfut, C. (2008). Les grands-parents en Europe : de nouveaux soutiens de familles. *Informations sociales*, 5 (149), p.54-67.
- Aukrust, V.G., Edwards, C.P., Kumru, A., Konche, L. & Kim, M. (2003). Young children's close relationships outside the family : Parental ethnotheories in four communities in Norway, United States, Turkey, and Korea. *International Journal of Behaviour Development*, 27 (6), 481- 494.
- Avezou-Boutry, V., Sabatier, C. & Brisset, C. (2007). Bien-être, adaptation sociale et discrimination à l'école. *Stress et trauma*, 7 (3), 205-216.
- Avezou-Boutry, V. & Sabatier, C. (2013) Education familiale et situation d'acculturation, In G. Bergonnier-Dupuy, H. Join-Lambert & P. Durning (Eds.), *Traité d'éducation familiale* (366-384). Paris : Dunod.

- Baldoni, E. (2008). Guardando ad Est : questioni di identità nelle coppie miste di italiani, polacche e rumene. *OBETS*, 1, 91-117.
- Balsamo, E. & Giovinazzo, M. (1994). *Lui, lei, noi*. Bologne : E.M.I..
- Barbara, A. (1985). *Mariages sans frontières*. Paris : Le centurion.
- Barbara, A. (1988). Crise et culture dans le couple mixte. *Le journal des psychologues*, 58, 50-52.
- Barbara, A. (1993). *Les couples mixtes*. Paris : Bayard.
- Barbillon, E. & Le Roy, J. (2012). *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche*. Paris : Enrick B.
- Barth, F. (1995). Les groupes ethniques et leurs frontières, In P. Poutignat & J. Streiff-Fenart (Eds.), *Théories de l'ethnicité*. Paris : Puf.
- Bastianoni, P. & Taurino, A. (Eds.) (2007). *Famiglie e genitorialità oggi. Nuovi significati e prospettive*. Milan : Unicopli.
- Battagliola, F., Bertaux-Viame, I., Ferrand, M. & Imbert, F. (1993). A propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens. *Population*, 48 (2), 325-346.
- Baudoux, C. & Zaidman, C. (Eds.) (1992). *Égalité entre les sexes : mixité et démocratie*, Paris : L'Harmattan.
- Bauer, E. (2010). *The creolization of London kinship. Mixed African-Caribbean and White, British extended families. 1950-2003*. MISCOE Dissertations, Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Beck, U. & Beck-Gernsheim, E. (2012). *L'amore a distanza. Il caso globale degli affetti*, (1ère édition 2011), Roma Bari : Laterza.
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting : a process model. *Child development*, 55, 83-96.
- Bensimon, D. & Lautman, F. (1974). Aspects religieux et culturels des mariages entre juifs et chrétiens en France. *Ethnies*, 4, 91-116.

- Bergonnier-Dupuy, G. & Robin, M. (2007). *Couple conjugal, couple parental, vers de nouveaux modèles*. Ramonville Saint -Agne : Erès.
- Bergonnier Dupuy, G., Join-Lambert, H. & Durning P. (Eds.) (2013). *Traité d'Education familiale*. Paris : Dunod.
- Bergonnier Dupuy, G. (2013). Les processus éducatifs intrafamiliaux : cadres d'analyse, dimensions et mesures. In G. Bergonnier-Dupuy, H. Join-Lambert & P. Durning (Eds.). *Traité d'éducation familiale* (207-225). Paris : Dunod.
- Berlincioni, V., Bruno, D. & Cuni, E. (2012). Les « couples mixtes » et leurs enfants : une nouvelle problématique en psychiatrie transculturelle. *L'autre*, 13 (2), 181-193.
- Berry, J. (2001). A Psychology of Immigration. *Journal of social issues*, 57 (3), 615-631.
- Bertaux, B. (1997). *Les récits de vie - Perspective ethnosociologique*. Paris : Nathan.
- Bertolani, B. (2001). Coppie miste nel Reggiano: strategia di gestione delle differenze. In Osservatorio Comunale delle immigrazioni di bologna (Ed). *Coppie miste, ricongiungimenti familiari e diritto d'asilo: nuove sfide per la società multiethnica* (pp.15-83), Turin : L'Harmattan Italia.
- Bettin, G. & Cela, E. (2014). *L'evoluzione storica dei flussi migratori in Europa e in Italia*. Venise : UNESCO SSIIM.
- Bhabha Homi, K. (2001). *I luoghi della cultura*. Rome : Meltemi (1ère ed. 1994).
- Blanchet, A. & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.
- Block, H., Chemama, R., Gallo, A., Leconte, P., Le Ny, J.F., Postel, J., Moscovici, S., Reuchlin & M., Vurpillo, E. (1991). *Grand dictionnaire de psychologie*. Paris : Larousse.
- Bolognesi I. & Lorenzini S. (2017). *Pedagogia interculturale: pregiudizi, razzismi, impegno educativo*. Bologne : Bononia University Press.
- Bonte, P. & Izard, M. (Eds.) (2006). *Dizionario di antropologia e etnologia*. Turin : Einaudi (1ère édition, 1991).

- Borchieri, V. (2015). *Identità culturale : le famiglie nippo-italiane in Veneto. Thèse de Master*, Université Cà Foscari, Venise.
- Bouissou, C. & Bergonnier-Dupuy, G. (2004). Une approche de l'expérience et de l'identité parentales, par l'étude des spécificités des discours des hommes et des discours des femmes. *Connexions*, 82, 185-201.
- Bourdieu, P. & Passeron, J. (1970). *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de minuit.
- Boutin, G. (2003). Les contours d'une éthique de l'action : la responsabilité des chercheurs et des praticiens en sciences humaines. In G. Boutin & J-P. Martinez (Eds.), *Revue universitaire et éthique : fondements théoriques et pratiques. Revue des recherches enseignées en espaces francophones*, 5, 13-27, Montréal : Editions Nouvelles.
- Boutin, G. (2011). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec : PUQ.
- Bozon, M. & Héran, F. (1987). La découverte du conjoint. I : Evolution et morphologie des scènes de rencontre. *Population*, 6, 943-985.
- Bradley, R.H., Caldwell, B.M. & Elardo, R. (1977). Home environment and cognitive development in the first two years: A cross-lagged panel analysis. *Developmental Psychology*, 15, 246-250.
- Breger, R. & Hill, R. (1998). *Cross-cultural marriage. Identity and choice*. Oxford: Berg.
- Bril, B., Dasen, P., Sabatier, C. & Krewer, B. (Eds.) (1999). *Propos sur l'enfant et l'adolescent - Quels enfants pour quelles cultures ?*. Paris : L'Harmattan.
- Bronfenbrenner, U. (1958). Socialization and social class through time and space. In E.E. Maccoby, T. M. Newcomb, E.L. Hartley (Eds.), *Readings in social psychology*. New York : Henry Holt and Company.
- Bronfenbrenner, U. (1986). Ecology of the Family as a Context for Human Development : Research perspective. *Development psychology*, 22 (6), 723-742.
- Bronfenbrenner, U. (1986). *Ecologia dello sviluppo umano*. Bologne : Il Mulino.

- Bronfenbrenner, U. (1988). Strengthening family systems. In E.F. Zigler, M. Frank (Eds.), *The parental leave crises: Toward a national policy*, (pp.143-160). New Haven : CT, Yale University press.
- Bronfenbrenner. U, (2001), *The bioecological theory of human development*, Cornell University, Ithaca, New York, USA.
- Bronfenbrenner, U. (2010). *Rendere umani gli esseri umani, Bioecologia dello sviluppo*. Trente : Erickson.
- Bruyninckx, M., Couvreur, N., Berte, C. & D’Haufoy, D. (2008). Représentations, identité, altérité et pratiques : recherche exploratoire de spécificités chez l’adolescent belgo-congolais. In R. Casanova, A. Vulbeau (Eds.), *Adolescences entre défiance et confiance*. (pp. 37- 47). Nancy : Presse Universitaires de Nancy.
- Burgio, A. (1998). *L’invenzione delle razze*. Rome : ManifestoLibri.
- Burgio, G. (2015). Sul travaglio interculturale. Manifesto per una pedagogia postcoloniale. *Studi sulla formazione*, 2/2015, pp.103-124.
- Burk, C. (2004). Living in several languages, implications for therapy. *Journal of family therapy*, 26, pp.314-39.
- Caballero, C., Edwards, R. & Puthussery, S. (2008). *Parenting ‘mixed’ child: negotiating differences and belonging in mixed race, ethnicity and faith families*. York : Joseph Rowntree Foundation.
- Caballero, C., Edwards, R. & Puthussery, S. (2010). Parenting children from ‘mixed’ racial, ethnic and faith backgrounds: typifications of difference and belonging. *Ethnic and Racial Studies*, 33, 6, 949.
- Caballero, C., Edwards, R., Goodyer, A. & Okitikpi, T. (2012). The diversity and complexity of the everyday lives of mixed racial and ethnic families: Implications for adoption and fostering policy and practice. *Adoption and Fostering*, 36 (3&4), 9-24.
- Caballero, C. (2014). Mixed emotions: Reflections on researching racial mixing and mixedness. *Emotion, Space and Society*, 11, 79-88.

- Callari Galli, M., Cambi, F. & Ceruti, M. (2003). *Formare alla complessità. Prospettive dell'educazione nelle società globali*. Florence : Carocci.
- Callia, R. (2009). *I matrimoni misti*, in *Caritas/Migrantes, Dossier statistico Immigrazione 2009, XIX Rapporto sull'immigrazione*. (pp.118-125) Rome : Edizione Idos.
- Camilleri, C. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.
- Camilleri, C. & Vinsonneau, G. (2002). *Psychologie et culture. Concepts et méthodes* (2° éd.). Paris : Armand Colin.
- Caritas/Migrantes (2010). *Africa - Italia- Scenari migratori. Dalle migrazioni alla crescita del continente*. Roma : Idos.
- Caritas Migrantes, (2012). *Immigrazione : Dossier Statistico 2012, 22° rapporto sull'immigrazione*. Rome : Idos.
- Cassell, C., Bishop, V., Symon, G., Johnson, P. & Buehring, A. (2009). Learning to be a Qualitative Management Researcher. *Management Learning*, 40 (5), 513–533.
- Cerchiaro, F., Aupers, S. & Houtman, D. (2015). Christian-Muslim couples in the Veneto region, northern Italy : Dealing with religious pluralism in everyday family life. *Social Compass*, Vol. 62 (1) 43-60.
- Cerchiaro, F. (2016). Coppia mista? In che senso? Un'analisi della riflessività dei partner di coppie miste rispetto al discorso sulla differenza. *Quaderni di sociologia*, 70-71, 72, 165-184.
- Cerchiaro, F. (2016). *Amori e confini. Le coppie miste tra Islam, educazione dei figli e vita quotidiana*. Naples : Guida Editori.
- Cerroni-Long, E. L. (1984). Marrying out: socio-cultural and psychological implications of intermarriage. *Journal of comparative family studies*, XI, 25-46.
- Charmillot, M. & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives, Hors série. n.3, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, Association pour la recherche qualitative*.

- Chen, H. (2001). Parent's attitudes and expectations regarding science education: comparisons among American, Chinese-American and Chinese families. *Adolescence*, 36 (142), 305-13.
- Colja, T. (2001). *Trasmissione culturale e identitaria nei matrimoni misti. Analisi di una realtà concreta*. Gorica : Grafica Goriziana.
- Collet, B. (1993). Couples mixtes en France, couples binationaux en Allemagne. Mariages mixtes. *Hommes et Migrations*, 1167, 15-19.
- Collet, B. (1994). « Interculturels » en France, « bi-nationaux » en Allemagne. In C. Labat & G. Vermes, (Eds.), *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles, Vol 2. Cultures croisées : du contact à l'interaction*, (pp. 245-248) Paris : l'Harmattan.
- Collet, B. (1998). Intégration et mixogamie en France et en Allemagne. In C. Philippe, G. Varro & G. Neyrand (Eds.). *Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte*, (pp. 139-171) Paris : Anthropos.
- Collet, B. & Santelli, E. (2001). *Conjugalités et mixités. Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine*. Actes du VIIIe congrès de l'Association pour la Recherche InterCulturelle (ARIC), Université de Genève (1-14).
- Collet, B., Philippe, C. & Varro, G. (2008). *Mixités. Variations autour d'une notion transversale*, Paris : L'Harmattan.
- Collet, B., Philippe, C. & Neyrand, G. (Eds.) (2008). *Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte*. Paris : Anthropos.
- Collet B. & Régnard, C. (2008). Mixité franco-étrangère : quelle réalité sociale ?. *Infos migrations*, 2.
- Collet, B. & Régnard, C. (2011). La réalité socio-culturelle de la mixité franco-étrangère. Analyse de données statistiques d'une enquête auprès de primo-arrivants. *Revue européenne des migrations internationales*, 27 (2), 7-34.
- Colombo, A. & Sciortino, G. (2004), *Gli immigrati in Italia, Assimilati o esclusi: gli immigrati, gli italiani, le politiche*. Bologna : Il Mulino.

- Colombo, A. (2014). *Figli, lavoro, vita quotidiana*. Bologne : Il Mulino.
- Colombo, A. & Mantovani, D. (Eds.) (2014). *Cittadini stranieri in Provincia di Bologna : caratteristiche e tendenze*. Rapporto di ricerca realizzato per la Provincia di Bologna dalla Fondazione di ricerca Istituto Carlo Cattaneo.
- http://www.cittametropolitana.bo.it/sanitasociale/Engine/RAServeFile.php/f/Documenti/Cittadini_stranieri_in_provincia_di_Bologna_caratteristiche_e_tendenze_2014.pdf
- Combes, D. (1998). « Couples mixtes » et la construction de la parenté. In C. Philippe, G. Varro & Neyrand, G. (Eds.), *Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte*. (pp.241-250), Paris : Anthropos.
- Contini, M. (1992). *Per una pedagogia delle emozioni*. Firenze : La Nuova Italia.
- Contini, M. (Ed.) (2010). *Molte infanzie, molte famiglie*. Rome : Carocci.
- Conus, X. & Ogay, T. (2014). Les ethnothéories de l'éducation, quel accord entre parents migrants et enseignantes ?. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1 (35), p. 93-123.
- Corbetta, P. (2003). *La ricerca sociale, metodi e tecniche. Le tecniche qualitative, vol. III*. Bologne : Il Mulino.
- Corcuff, P. (2011). *Les nouvelles sociologies. Sociologies contemporaines* (3ème édition). Paris : Armand Colin.
- Cottrel, A. B. (1990). Cross national marriages : a review of literature. *Journal of comparative family studies*, XXI, 151-169.
- Crespi, I. (2011). *Identities and values in multiethnic families : some evidences from a qualitative study on mixed couples*. Working paper DiSEF, 1, 1-18, Macerata : Eum.
- Crespi, I. (2014). Foreign families in the Italian context: migration processes and strategies. *Journal of comparative families*, 45, 2, 249-260.
- Crespi, I. (2015). *Educazione, differenze di genere e modelli culturali, Una ricerca sulle famiglie miste*. Milan : FrancoAngeli.

- D'Amore, S. (Ed.) (2010). *Les nouvelles familles, approches cliniques*. Bruxelles : De Boeck.
- D'Aoust, A. M. (2012). Les couples mixtes sous haute surveillance. *Plein Droit* (95), 15-18.
- Dasen, P.R. (2000). Approches interculturelles : acquis et controverses. In P. R. Dasen & C. Perregaux (Eds.), *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation* ? (pp. 7-30). Bruxelles : DeBoeck Université.
- Dasen, P. R. (2002). Développement humain et éducation informelle. In P. R. Dasen & C. Perregaux (Eds.), *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation* ? (p.107-124). Bruxelles : De Boeck.
- Dasen, P. R. (2004). Éducation informelle et processus d'apprentissage. In A. Akkari & P. R. Dasen (Eds.). *Pédagogies et pédagogues du Sud* (p. 23-52). Paris : L'Harmattan.
- Daure, I. (2013). Récit et recherche auprès de familles multiculturelles : de la narration à la transmission. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 99-100, 3-4/2013, 325-336.
- Debroise, A. (1998). La construction conjugale dans les couples mixtes. *Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille : ces couples qu'on appelle mixtes*, vol. 139, 51-63.
- Delcroix, C., Guyaux, A., Ramdane, A & Rodriguez, E. (1989). Le mariage mixte comme rencontre de deux cultures. *Life Stories/Récits de Vie*, 5, 49-63.
- Delcroix, C. (1993). Oppositions et complémentarités des stratégies familiales. *Hommes et migrations*, 1167, 26-29.
- Desrosières, A. (1978). Marché matrimonial et structure des classes sociales. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 20-21, 97-107.
- De Napoli, O. (2009), *La prova della razza. Cultura giuridica e razzismo in Italia negli anni Trenta*, Firenze, Le Monnier.
- Desruisseaux, J.-C. (1990). Mariages interculturels : piège social ou défi interculturel. *Revue de l'université de Moncton*, vol. 23, 189-209.
- Dewey, J. & Deledalle, G. (1990). *Démocratie et éducation*. Paris: A. Colin.

- D'Ignoti G. (2010). *Diversi per camminare insieme. Conflitti coniugali e orientamenti educativi nelle famiglie miste*. Lecce : Pensa multimedia.
- Di Rosa, R. (2012). Coniugalità e genitorialità nelle famiglie miste: confini o frontiere?. *Sottotraccia. Saperi e percorsi sociali*, 7, anno V, 87-92.
- Di Sciullo, L. (2004). I matrimoni misti nel panorama italiano. *La critica sociologica*, 1, pp.84-98.
- Dubar, C. (1998). Trajectoires sociales et formes identitaires : clarification conceptuelle et méthodologique. *Sociétés contemporaines*, vol. 29, 73-85.
- Durning, P. (1995). *Education familiale, acteurs, processus et enjeux*, Paris : PUF.
- Edelstein, C. (2008). *Le trasformazioni dei servizi sociali nell'era dei flussi migratori*. Roma : Carocci.
- Edelstein, C. & Sandrini, S. (2013). Nuovi utenti dei servizi sociali : la famiglia interculturale. *Storie e geografie familiari*, Roma, Scione, vol. 9-10.
- Edwards, R., Ali, S., Caballero, C. & Song, M. (2012). *International perspectives on racial and ethnic mixedness and mixing*. Abingdon, Oxon, New York : Routledge.
- Einaudi, L. (2007). *Le politiche dell'immigrazione in Italia dall'Unità a oggi*. Rome : Laterza.
- Epstein, J. L. (1995). School/Family/Community Partnerships. Caring for the Children We Share. *Phi Delta Kappan*, 76, 9, 701-712.
- Erny, P. (2001). *Essai sur l'éducation en Afrique Noire*. Paris : L'Harmattan.
- Falicov, G. (1995). Training to think culturally : a multidimensional comparative frame work. *Family Process*, 34, 4, 373-388.
- Fanon, F. (1952). *Peau noire, masque blanc*, Paris : Seuil.
- Fassin, D. & Fassin, E. (2012). *De la question sociale à la question raciale ? : représenter la société française*. Paris : La Découverte.

- Favaro, G. (1996). Da radici diverse. Famiglia mista e scelte educative. In M. Tognetti Bordogna (Ed.). *Legami familiari e immigrazione: i matrimoni misti* (pp.127-138), Turin : L'Harmattan.
- Fenaroli, P. & Panari, C. (2006). *Famiglie "miste" e identità culturali*. Rome : Carocci.
- Ferruzza, A., Gallo, G., Mastroluca, S. & Zindato D. (2006). *Gli stranieri in Italia: analisi dei dati censuari, 14° Censimento generale della popolazione e delle abitazioni*. Rome : ISTAT.
- Filhon, A. & Varro, G. (2005). Les couples mixtes, une catégorie hétérogène. In C. Lefevre, A. Filhon (Eds.), *Histoire de famille, histoires familiales. Les résultats de l'enquête famille de 1999*, (p.483- 501). Paris : Ined, (156).
- Foeman, A. & Nance, T. (1999). From Miscegenation to multiculturalism. Perceptions and stages of interracial relationship development. *Journal of black studies*, 29 (4), 540-57.
- Fruggeri, L. (2005). *Diverse normalità. Psicologia sociale delle relazioni familiari*. Rome : Carocci.
- Gaspar, S. (2010). *Educational patterns among bi-national children*. CIES e working Papers, n.°94/2010, Lisbona : ISCTE.
- Gallissot, R. (2004). Mais qu'y a-t-il d'extraordinaire dans les mariages qui sont dits mixtes ?. *La critica sociologica*, 149, 19-28.
- Gallissot, R., Kilani, M. & Rivera, A.M. (2001). *L'imbroglione etnico in dieci parole chiave*. Bari : Dedalo.
- Gayet, D. (2004). *Les pratiques éducatives des familles*. Paris : PUF.
- Gayet, D. (2006). *Pédagogie et éducation familiale. Concepts et perspectives en sciences humaines*. Paris : L'Harmattan.
- Genovese, A. (2003). *Per una pedagogia interculturale Dalla stereotipia dei pregiudizi all'impegno dell'incontro*, Bologne : Bononia University Press.
- Gigli, A. (2007). *Famiglie mutanti. Pedagogia e famiglie nella società globalizzata*, Pise : ETS.

- Gigli, A. (2010). Nuove donne per nuove famiglie. in M. Contini, S. Ulivieri (Eds.), *Donne, famiglia, famiglie*, (pp. 87-101), Milan : Guerini.
- Gigli, A. (2016). *Famiglie evolute, Capire e sostenere le funzioni educative delle famiglie plurali*, Parme : Edizioni Junior.
- Gilardoni, G. (2008). *Somiglianze e differenze, L'integrazione delle nuove generazioni nella società multi-etnica*. Milan : Franco Angeli.
- Gilardoni, G. (2011). I figli di coppie miste, un'emblema della "meccola genetica", *Libertà Civili*, 1, Florence : FrancoAngeli
- Girard, A. (1974). *Le choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France* (2ème éd.). Travaux et documents de l'INED, Paris : PUF, 1974.
- Gianturco, G. (2005). *L'intervista qualitativa, dal discorso al testo scritto*, Milan : Guerini studio.
- Ghiglione, R. & Matalon, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Paris : Armand Colin.
- Ghiringhelli, B. (1997). *La socializzazione dei bambini stranieri e figli di coppia mista*. Milan : Ismu.
- Ghiringhelli, B. (2007). *La scuola di fronte alle "doppie radici": percorsi educativi per i figli di coppia mista*, Fondazione Ismu.
- Goffman, E. (1989). *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps* (1° éd. 1963). Paris : Editions de minuit.
- Gordon, M. (1964), The nature of assimilation. (pp.60-83) *Assimilation in American life*, New York, Oxford : University Press.
- Goulbourne, H. (2010), *Transnational Families: Ethnicities, Identities and Social Capital*, London : Routledge.
- Gozzoli, C. & Regalia, C. (2005). *Migrazioni e famiglie. Percorsi, legami e interventi psicosociali*. Bologne : Il Mulino.

- Grillo, O. (2011). *Nascita dei figli: incontro e scontro tra le culture*. In M. Andolfi, A. Mascellani, A. Santona (Eds.). *Il ciclo vitale della coppia mista. Un'altalena tra culture*. (pp.87-105), Milan : Franco Angeli.
- Gritti, R. (2004). *Le unioni miste nel mercato globale delle identità*. *La critica sociologica*, 1.
- Gudykunst, W. B., Chua, E. & Ting-Toomey, S. (1994). *Culture and interpersonal communication*. Newbury.
- Guidetti, M., Lallemand, S. & Morel, M.F. (1997). *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui : approche comparative*. Paris : A. Colin.
- Guyaux, A. & Delcroix, C. (1992). *Double mixte : la rencontre de deux cultures dans le mariage*. Paris : Coéditions Contradictions et L'Harmattan.
- Hannertz, U. (2001). *La diversità culturale*. Bologna : Il mulino.
- Harkness, S. & Super, C. M. (1996). Introduction. In S. Harkness & C. M. Super (Eds.), *Parents' cultural belief systems: Their origins, expressions, and consequences* (pp. 1-23). New York: Guilford.
- Herskovits, M. (1938). *Acculturation, the study of the culture contact*, New-York.
- Hines Moore, P. (1999). Culture and the family life cycle. In B. Carter. & M. McGoldrick (Eds.), *The expanded family life cycle. Individual, family and social perspectives*. (pp. 69-87) Boston : Allyn and Bacon.
- Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville Saint-Agne : Érès.
- Huynh, Q., Nguyen, A. & Benet-Martinez, V. (2011). Bicultural identity integration. In S.J. Schwartz et al. (Eds.), *Handbook of identity theory and research*, pp. 827-842.
- IDOS/UNAR, (2013). *Dossier statistico Immigrazione 2013 - Rapporto UNAR. Dalle discriminazioni ai diritti*. Rome : Idos.
- ISMU, (2017). *XXIII Rapporto ISMU sulle migrazioni 2017*. Milan : ISMU.
- ISTAT, (2007). *La presenza straniera in Italia, caratteristiche socio-demografiche*. 10. ISTAT.

- ISTAT, (2011). *Il matrimonio in Italia, Anno 2009 e dati provvisori 2010, Statistiche Report*. Rome : Istat.
- ISTAT, (2014). *Generazioni a confronto, come cambiano i percorsi verso la vita adulta*. Rome: Istat.
- ISTAT, (2015). *Statistiche report. Fecondità e Natalità della popolazione residente. Anno 2014*. Rome : ISTAT.
- ISTAT, (2016). *Annuario statistico italiano 2016*. Rome : Istat.
- ISTAT, (2017). *Annuario statistico italiano 2017*. Rome :Istat
- Jahoda, G., Rebaudières M. & Vermes G. (1989). *Psychologie et anthropologie*. Paris : Armand Colin.
- James, A. & Tucker B. M. (2003). Racial ambiguity and relationship formation in the United States: theoretical and practices considerations. *Journal of social and personal relationships*, 20 (2), 153-169.
- Jamouille, P. (2013). *Par-delà les silences. Non-dits et ruptures dans les parcours*, Paris : La découverte.
- Julian, T. W., McKenry, P. C. & McKelvey, M. W. (1994). Cultural Variations in Parenting: Perceptions of Caucasian, African-American, Hispanic, and Asian-American Parents. *Family Relations*, 43 (1), 30-37.
- Kalmijn, M. & Van Tubergen, F. (2006). Ethnic intermarriage in the Netherlands, confirmations and refutations of accepted insights. *European Journal of population*, 22, 371-397.
- Kamga, M. (2013). Stratégies éducatives parentales et mécanismes familiaux de réussite des enfants Bamilékéés fosterés en France. *La revue internationale d'éducation familiale*, 2013/1, 33, 29-148.
- Kaufman, J. (2014). *Sociologie du couple*. Paris : PUF.
- Kaufmann, J. (2016). *L'entretien compréhensif*. Paris : Colin.

- Kellerhals, J. & Montandon, C. (1991). *Les stratégies éducatives des familles, Milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Kenny, D.A., Kashy, D.A. & Cook, W.L. (2006). *Dyadic data analysis*. New York : Guilford.
- Kulczycki, A. & Lobo, A.P. (2002). Patterns, determinants, and implications of intermarriage among arab americans. *Journal of marriage and the family*. 64 (1), 202-10.
- Labat, C. & Vermes, G. (Eds.) (1994). *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Vol 2., Cultures croisées : du contact à l'interaction*. Paris : l'Harmattan.
- Lajus, C. (2014). Le sfide e le risorse della genitorialità nelle famiglie "miste", *Educazione interculturale*, 2 (3), 317-329.
- Lallemand, S. (2002). Esquisse de la courte histoire de l'anthropologie de l'enfance. *Journal des africanistes*, 72/1, 9-18.
- Lamour, M. & Barraco, M. (1998). *Souffrances autour du berceau*, Paris : Gaëtan Moria.
- Laplantine, F. & Nouss, A. (1997). *Métissages : de Arcimboldo à Zombi*. Paris : Pocket, DL.
- Lautrey, J. (1980). *Classe sociale, milieu familial, intelligence*. Paris : PUF.
- Leblanc, A. (2001). *L'identité ethnique des enfants issus de mariage mixte entre Arméniens et non-Arméniens à Montréal*, Mémoire de maîtrise, Montréal, université de Montréal.
- Lebovici, S. (1989). Les liens intergénérationnels (transmission, conflits). Les interactions fantasmatiques. (p. 141-146), *Psychopathologie du bébé*, Paris : PUF.
- Le Breton, A. (2016). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : PUF.
- Le Gall, J. (2003). *Transmission identitaire et mariages mixtes : recension des écrits*, Meintel D., Leblanc, M. N. & Piche, V. (Eds.), Document de travail du Groupe de recherche ethnicité et société du Centre d'études ethniques de Montréal.
- Le Gall, J. & Meintel, D. (2011). Liens transnationaux et transmission intergénérationnelle. Le cas des familles mixtes au Québec. *Autrepart*, 1, (57-58), 127-143.

- Le Gall, J. & Therrien, C. (2013). Introduction. Lien conjugal, migration et transnationalisme : reconfiguration des formes de conjugalité et impacts sur les processus d'intégration et de construction identitaire. *Diversité urbaine*, 13 (2), 3-8.
- Le Gall, J. & Meintel, D. (2014). *Quand la famille vient d'ici et d'ailleurs. Transmission identitaire et culturelle*. Presses de l'Université Laval.
- Lefevre C. & Filhon, A. (2005). *Histoires de familles, histoires familiales*. Les cahiers de l'Ined, Paris : Ined, 156.
- Lewandowsky, D. A. & Jackson, L. A., (2001). Perception of interracial couples : Prejudice at the dyadic level. *Journal of black psychology*, 27 (3).
- Leyendecker, B. & Lamb, M. E. (1999). Latino families. In M.E. Lamb (ed.). *Parenting and child development in "nontraditional" families* (pp.247-262). Mahwah, NJ, US : Lawrence Erlbaum Associate publishers.
- Licata, L. & Heine, A. (2012). *Introduction à la psychologie interculturelle*. Bruxelles : De Boeck.
- Lombardi, M. (2009). *Le coppie miste in Italia. La ricerca di buone prassi per il Servizio sociale*. Mémoire de Master, Université Cà Foscari, Venise.
- Lombardi, M. & Ardone, R. (2008). *Le coppie miste tra risorse e difficoltà*. disponible en ligne <http://www.aipass.org/paper/lombardi.pdf>.
- Lombardi-Diop, C. & Romeo, C. (2014). *L'Italia post-coloniale*. Milan : Mondadori.
- MacPhee, D., Fritz, J. & Miller-Heyl, J. (1996). Ethnic variation in personal social networks and parenting, in *Child development*, vol. 67 (6), 3278-3295.
- Maffioli, D. (1996). I comportamenti demografici delle coppie miste. in M. Tognetti Bordogna (Eds.), *Matrimoni misti*, L'Harmattan Italia, Torino.
- Maffioli, D., Gabrielli, G. & Paterno, A. (2009). Comportamenti sociodemografici delle coppie miste in Italia. *Annali del dipartimento Di Scienze Statistiche. C. Cecchi*, Université de Bari, vol. VIII, pp.13-32, Padova : CLEUP.

- Maiter, S. & George, U. (2003). Understanding context and culture in the parenting approaches of immigrant south asian mothers. *Affilia*, 18 (4), 411-28,
- Malewska-Peyre, H. & Tap, P. (1991). *La Socialisation : de l'enfance à l'adolescence*. Paris : PUF.
- Malrieu, P. (1969). Les fonctions sociales de la psychologie. *Psychologie française : revue trimestrielle de la Société française de psychologie*, 163.
- Mantovani, S. (Ed.) (1998). *La ricerca sul campo in educazione: i metodi qualitativi*. Milan : Mondadori.
- Mantovani, S. (2004). *Intercultura e mediazione : teorie ed esperienze*. Roma: Carocci.
- Marchetti, A. (Ed.) (1991). *Il pensiero dell'altro, contesto e conoscenze della mente*, Milan : Raffaello Cortina.
- Masclat, O. (2012). *Sociologie de la diversité et des discriminations*. Paris : Armand Colin.
- Mayer, E. (1979). Intermarriage among American jews: Consequences, prospects, and policies. *Policy studies*, 79, New York : National jewish conference center, February 15.
- Mazzella, S. (2014). *Sociologie des migrations*. Qui suis-je, Paris : Puf.
- Mc Fadden, J. (2001). Intercultural marriage and family: Beyond the racial divide. *The family journal: Counseling and therapy for couples and families*, 9(1), 39-42.
- McGoldrick, M., Carter, E.A. & Garcia-Preto, N. (2014). *The expanded family life cycle : individual, family, social perspectives*. Harlow : Pearson Education.
- Memmi, A. (1994). *Le racisme*, Paris : Gallimard, (1ère éd. 1982).
- Merton, R. K. (1941). Intermarriage and the social structure: fact and theory. *Psychiatry : Journal for the Study of Interpersonal Processes*, 4, 361-374.
- Milani, P. (Ed.) (2001). *Manuale di educazione familiare. Ricerca, intervento, formazione*, Trente : Erickson.
- Milani, P. & Pegoraro, E. (2011). *L'intervista nei contesti socio-educativi. Una guida pratica*. Rome : Carocci.

- Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale, (2016). *Annuario Statistico 2016*, Il Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale, SISTAN, Website: http://www.esteri.it/mae/resource/doc/2016/07/annuario_statistico2016_r_070716.pdf
- Monacelli, N. & Mancini, T. (2005). Appartenenze culturali e dinamiche familiari. In L. Fruggeri (Ed.) *Diverse normalità* (pp. 165-190). Rome : Carocci.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Le Seuil.
- Moro, M. R. (1994). *Parents en exil. Psychopathologie et migrations*. Paris : PUF.
- Moro, M.R. (2010). *Grandir en situation transculturelle*. Bruxelles : Frédéric Delcor - Ministère de la Communauté Française.
- Moscato, G. & Novara, C. (2013). Cultural identification, perceived discrimination and sense of community as predictors of life satisfaction among foreign partners of intercultural families in Italy and Spain : a transnational study. *International Journal of Intercultural relations*, 40.
- Moscato, G., Hombrados Mendieta, M.I. & Millàn Franco, M. (2017). Factores interpersonales y psicosociales como indicadores de protección para las familias interculturales : Nuevas vías de investigación para el Trabajo Social. *Documento de trabajo Social*, 57.
- Muller, M. (1987). *Couscous pommes frites. LE couple franco-maghrébin d'hier à aujourd'hui*. Paris : Ramsay.
- Munoz-Perez, F. & Tribalat, M. (1993). Observation statistique des mariages mixtes. *Hommes et migrations*, 1167, 6-9.
- Mutti, A. (2011). Riflessione pedagogica sui matrimoni misti. *La famiglia*, 208.
- Neveu Kringelbach, H. (2013). « *Mixed marriage* », *citizenship and the policing of intimacy in contemporary in France*, IMI, University of Oxford.
- Neyrand, G. & M'Sili, M. (1995). Les couples mixtes et le divorce. Le poids de la différence. *Hommes et migrations*, 1202, 52-54.

- Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique ds savoirs sur la petite enfance*. Paris : PUF.
- Neyrand, G. (2002). Parentalité : une notion-piège ou un concept en devenir ?. *Enfances & Psy*, 20, (4), 129-134.
- Novara, C. et al. (2011). Intercultural families : discrimination as barrier to sense of community. In International Conference of Community Psychology. Puebla, Messico, 6-9 giugno 2011.
- Novara, C. & Verso, M.C. (2013). Dalla comunità alla famiglia : le coppie biculturali tra percezione di diversità, identità di luogo e stili educativi. *Mondi migranti*, 2, 157-178.
- Nsamenang, A. B. (2001). Perspective africaine sur le développement social : implications pour la recherche interculturelle de l'enfance et de l'adolescence. In C. Sabatier & P. R. Dasen (Eds.). *Cultures, développement et éducation. Autres enfants, autres écoles* (p. 39 52). Paris : L'Harmattan.
- Odasso, L. (2013). Les chemins de la mixité conjugale. *Migrations Société*, 25, 147-148.
- Odasso, L. (2014). Mariages mixtes. In A. Bihr, R. Pfefferkorn & C. Attias-Donfut, *Dictionnaire des inégalités* (p.238-240). Paris : Armand Colin.
- Odasso, L. (2014). La mixité conjugale : une expérience de migration. Approche comparée des effets de la stigmatisation sur les natifs et leurs partenaires « arabes » en Vénétie et en Alsace. *E & E*, 23, Les Études et Essais du Centre Jacques Berque, 23, Rabat, Maroc.
- Odasso, L. (Ed.) (2015). Migration, amour et État : un ménage à trois. *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1- 4.
- Odasso, L. (2016). *Mixités conjugales, Discrédits, résistances et créativité dans les familles avec un partenaire arabe*. Rennes : PUR.
- O'Donoghue, M. (2004). Racial and ethnic identity development in white mothers of biracial, black-white children. *Affilia*, 19 (1), 68-84.
- Ogbu, J. U. (1981). Origins of human competence: a cultural-ecological perspective. *Child development*, 52 (2), 413-429.

- Olson, D. H., McCubbin, H. I., Barnes, H. L., Larsen, A. S., Muxen, M. J., & Wilson, M. A. (1985). *Family inventories*. St. Paul, MN: University of Minnesota.
- Olson, D. H., Russell, C. S., & Sprenkle, D. H. (1979). Circumplex model of marital and family systems: I. Cohesion and adaptability dimensions, family types, and clinical applications. *Family Process*, 18, 3-27.
- Orlando, D. (1997). *Metodologia della ricerca pedagogica*, Brescia : La scuola.
- Panari C., Mancini, T. & Fruggeri L. (2010). Le sfide delle famiglie interculturali: solo una questione di “appartenenze”? La prospettiva della cultura situata. *Rivista di studi familiari*, 2/2010.
- Panzeri, P., Moscato, G., Odasso, L. & Domínguez, J.A. (2013). Le coppie bi-nazionali: norme europee e esperienze nazionali. *Psicologia di comunità*, 1.
- Parisi, R. (2008). *Attraversare i confini, costruire appartenenze. Un’etnografia delle coppie italo-marocchine*. Milan : Aquilegia.
- Parisi, R. (2016). Conflits et divorce dans les couples mixtes italo-marocains. *Antropologia*, 4 (1).
- Parisi, R. (2017). Families and migration : mixed families between institutional policies and every day negotiation, In N. Rania & L. Migliorini, *Intercultural relations and migration processes, Immigration in the 21st century: political, social and economic issues*, (p.135-150), New York : Nova.
- Park, R.E. & Burgess, E. W. (1921). *Introduction to the science of sociology*, Chicago : University of Chicago press.
- Passerieux, C. (1994). Couples mixtes au Québec. *Hommes et migrations*, 1174, 18-21.
- Passerieux, C. (1989). *Couples mixtes Africains/haitiens et québécoises : une étude exploratoire*. Mémoire de maîtrise, Université De Québec à Montréal, Montréal.
- Payet, J.-P. (2008). L’enquête sociologique et les acteurs faibles. *Sociologies, La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain*.

- Peneff, J. (1990). *La méthode biographique : de l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris : Armand Colin.
- Peneff, J. (1994). Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française. *Politix*, 7 (27), 25-31.
- Peruzzi, G. (2008). *Amori possibili, le coppie miste nella provincia italiana*. Milano : Franco Angeli.
- Robert, P. (1968). *Le Petit Robert*. Paris : Robert.
- Robert, P. (1994). *Le Petit Robert*. Paris : Robert.
- Philippe, C. (1998). Couples mixtes dans la presse française. In C. Philippe, G. Varro & G. Neyrand (Eds.), *Liberté, égalité, mixité ... conjugales. Une sociologie du couple mixte* (pp.83-116). Paris : Economica, Anthropos.
- Philippe, C., Varro G. & Neyrand G. (Eds.) (1998). *Liberté, égalité, mixité ... conjugales. Une sociologie du couple mixte*. Paris : Economica, Anthropos.
- Philippe, C. (2008). Etre parents dans un couple mixte : éléments de réflexion, *Informations sociales*, 5, n°149, 114-123.
- Porterfield, E. (1978). *Black and white mixed families*. Nelson-Hall, Chicago.
- Pourtois, J.-P. & Desmet, H. (2006). *L'educazione postmoderna*. Tirrenia : del Cerro.
- Pourtois, J.-P., Desmet, H. & Lahaye, W. (2017), Les points charnières de la recherche scientifique, Campus Forse. Web site
https://mtcmadagascar.files.wordpress.com/2013/07/methodologie_m2r.pdf
- Pourtois, J.-P., Demonty, B. & Jouret, D. (2004). Souffrances affectives, cognitives et sociales des parents en exil. *Pensée plurielle*, 2 (8), 51-60.
- Poutignat P. & Streiff-Fenart J. (1995). *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- Powell, J. W. (1880). *Introduction to the study of indian languages*. Washington D.C.

- Price, C.A. & Zubrzycki, J. (1962). The use of inter marriage statistics as an index of assimilation. *Population studies*, London, 16 (1).
- Pugliese, E. (2006). *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*. Bologne : Il Mulino.
- Rania, N. & Migliorini, L. (2017). *Intercultural relations and migration processes, Immigration in the 21st century: political, social and economic issues*, (p.135-150), New York : Nova
- Rayner, H. (2009). L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation. *L'Harmattan*. « *Confluences Méditerranée* », 1 (68), 45-54.
- Redfield, R., Linton, R. & Herskovits, M. J. (1936). Memorandum for the study of acculturation. *American anthropologist*, 38, 149-152.
- Rey, A. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires le Robert.
- Riccio, B. (2007). *Toubab e vu cumprà: Transnazionalità e rappresentazioni nelle migrazioni senegalesi in Italia*. Padova: CLEUP.
- Riccio, B. (2008). *Migrazioni transnazionali dall'Africa: Etnografie multilocali a confronto*. Turin : UTET Università.
- Rodriguez Garcia, D. (2002). *Endogamia, exogamia y relaciones interétnicas. Un estudio sobre la formació y dinàmica de la pareja y la familia centrado en inmigrantes de Senegal y Gambia entre Catalunya y Africa, Vol.1*, dir. González Echevarría A., Universitat Autònoma de Barcelona, Divisió d'Antropologia Social, Departament d'Antropologia Social i Prehistòria.
- Rodriguez-García, D. (2006). Mixed marriages and transnational families in the intercultural context: a case study of African-Spanish couples in Catalonia. *Journal of ethnic and migration studies*, 32 (2), 403-433.
- Rodriguez Garcia D. (2012). Considérations théorico-méthodologiques autour de la mixité. *Enfances, Familles, Générations*, 17, 41-58.

- Rodriguez Garcia, D. (2013). La abominación de lo híbrido : la mixofobia como política de estado, *Glocalism : Journal of Culture, Politics and Innovation*, 1.
- Rogers, K. (1942). *Counseling and psychotherapy*. Boston : Houghton Mifflin Co.
- Root, M. P. P. (2001). *Love's revolution interracial marriage*. Philadelphia : Temple University press.
- Rosenblatt, P. C., Karis, T. A. & Powell, R. D. (1995). *Multiracial couples*. Thousand oaks, CA : Sage.
- Rosenthal, M. & Roer-Strier, D. (2001). Cultural differences in mothers' developmental goals and ethnotheories. *International Journal of Psychology*, 36 (1), 20-31.
- Sabatier, C. & Boutry, V. (2006). Acculturation in Francophone European Societies. In D. L. Sam & J. W. Berry (Eds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology*. Cambridge: University Press.
- Sabatier, C. (1991). Les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration. Ce que nous savons et ce que nous devrions savoir. *Revue Santé mentale au Québec*.
- Sabatier C. (2013). Socialisation pour l'acculturation : la dynamique de la transmission familiale de l'adaptation en pays d'accueil. *Alterstice*, 3 (1), 47-60.
- Saraceno, C. (2007). Coppie miste, un'ancora di salvezza ?. *Reset*, 103, pp. 89-98.
- Saraceno, C. (2012). *Coppie e famiglie, non è questione di natura*, Milano, Feltrinelli.
- Saucier, J.F. (1967). Aspects psychiatriques du mariage inter-ethnique, *Psychiatrie sociale*, 2, 72-80.
- Sauvayre, R. (2013). *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Dunod, Paris.
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil.
- Scabini, E. & Rossi, G. (Eds.) (2008). *La migrazione come evento familiare*. Milano : Vita e pensiero.

- Schnapper, D. (1998). Introduction générale. In C. Philippe, G. Varro & G. Neyrand (Eds.) (1998), *Liberté, égalité, mixité ... conjugales. Une sociologie du couple mixte*. Paris : Economica, Anthropos.
- Schnapper, D. (2005). Idéal et limites de la mixité sociale : Les arguments du débat public. *Informations sociales*, 125, (5), 6-15.
- Schurmans, M.N. (2003). *Les solitudes*, Paris, PUF.
- Segalen, M. & Jacquard, A. (1971). Choix du conjoint et homogamie. *Population*, 3.
- Segalen, M. & Attias-Donfut, M. (2007). *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Odile Jacob : Paris.
- Segall, M.H., Dasen, P.R., Berry, J.W. & Poortinga, Y.H. (1999). *Human behaviour in global perspective. An introduction to cross-cultural psychology*. Boston : Allyn and Bacon. (2° ed).
- Seidita, M. (Ed.) (2004). *Le famiglie miste. Laboratori culturali nella società trentina, Atti del progetto "Iniziativa di valorizzazione degli interventi e delle risorse a favore delle Famiglie miste"*. Mars-décembre 2003, Trento, Provincia autonoma di Trento, Assessorato alle Politiche sociali.
- Sellenet, C. (2007). *La parentalité décryptée. Pertinences et dérives d'un concept*. Paris : L'Harmattan.
- Sidebotham, P. (2001). Culture, stress and the parent-child relationship: a qualitative study of parent' perception of parenting, *Child : care health and development*, 27, 6, 469-85.
- Simmel, G. (2001). *Filosofia dell'amore*. tr. it. de Voza M., Rome: Donzelli.
- Singly de, F. (1987). Théorie critique de l'homogamie. *L'année sociologique*, 37.
- Singly de, F. (1996), *Le soi, le couple, la famille*. Paris : Nathan.
- Singly de, F. & Boukaia, C.A. (2000). *Libres ensemble*. Paris : Nathan
- Singly de, F. (2007). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Armand Colin.

- Sironi, F. (2013). Les métis culturels et identitaires. Un nouveau paradigme contemporain. *L'Autre*, 14 (1), 30-42.
- Smelser, N.J. & Baltes, P. (Eds.) (1977). *International encyclopedia of the social and behavioral sciences*, 10, Elsevier science : Oxford, pp.6963-6970.
- Sorzio, P. (2005). *La ricerca qualitativa in educazione*. Carocci, Roma.
- Spickard, P. (1989). *Mixed blood intermarriage and ethnic identity in twentieth-century America*. Wisconsin : The University of Wisconsin Press.
- Stern, J. (1996). L'immigration, nostalgie, le deuil. *Filigrane*, 5, 15-25.
- Streiff-Fénart, J. (1989). *Les couples franco-Maghrébins en France*. Paris : L'Harmattan.
- Streiff-Fénart, J. (1990). La nomination de l'enfant dans les familles franco-maghrébines, *Sociétés contemporaines*, 4, 5-18.
- Streiff Fenart, J. (1994). Problèmes de terminologie et ambiguïté de la notion. In C. Labat & G. Vermes (Eds.), *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Vol.2. Cultures croisées : du contact à l'interaction*, (pp.226-232), Paris : L'Harmattan.
- Stranges, M. (2008). Évolution des comportements reproductifs et des structures familiales en Italie. *Recherches familiales*, 1, (5), 105-123.
- Sugarman, L. (2001). *Psicologia del ciclo di vita. Modelli teorie strategie di intervento*. Milan : Raffaello Cortina.
- Super, C. M., & Harkness, S. (1986). The developmental niche: A conceptualization at the interface of child and culture. *International Journal of Behavioral Development*, 9, 545-569.
- Taguieff, P.A. (1987). *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*. Paris : La Découverte.
- Taguieff, P.A. (1998). *La couleur et le sang : Doctrines racistes à la française*. Paris : Éditions Mille et une nuits.
- Taguieff, P. (2008). Figures de la pensée raciale. *Cités*, 36, (4), 173-197.

- Tap, P. (1995). *Education familiale, image de soi et compétences sociales*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Temporin, F. (2012). *L'andamento dei figli di coppie miste a scuola*. Mémoire de Master en Statistica e Gestione delle Imprese, Università degli Studi di Padova.
- Terrisse, B. & Boutin, G. (1994). Les valeurs et les pratiques éducatives parentales dans différentes communautés ethnoculturelles et l'adaptation du jeune enfant immigré. In B. Terrisse & G. Boutin, *La famille et l'éducation du jeune enfant*. Montréal : Logiques.
- Terrisse, B. & Palacio-Quintin, E. (1994). Les valeurs et les pratiques éducatives parentales dans différentes communautés ethno-culturelles et l'adaptation du jeune enfant immigré. (p.171-192). In B. Terrisse & G. Boutin (Eds.), *La famille et l'éducation de l'enfant de la naissance à six ans*, Montréal, Québec : éditions Logiques
- Therrien, C. & Le Gall, J. (2012). Nouvelles perspectives de la mixité conjugale : le sujet et l'acteur au cœur de l'analyse. *Enfance, familles, générations*, 17, 1-20.
- Therrien, C. (2014). *En voyage chez soi, Trajectoire de couples mixtes au maroc*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Thiann-Bo Morel, M. (2009). *Le couple créole/métro à La Réunion. Approche compréhensive de la construction de soi dans le couple mixte*. Thèse en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université de La Réunion.
- Tico, M.-C. (1998). Les couples mixtes : transgresser et transmettre. *Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille : ces couples qu'on appelle mixtes*, 139, p.77-84.
- Tizard B. & Phoenix A. (1993), *Black, white or mixed race? Race and racism in the lives of young people of mixed parentage*, London-New York : Routledge.
- Tognetti Bordogna, M. (Ed.) (2001). *Legami familiari e immigrazione: i matrimoni misti*, Torino : L'Harmattan Italia, (1ère éd. 1996).
- Tognetti Bordogna, M. (1994). Le famiglie patchwork : matrimoni misti e ricongiungimenti familiari. *Marginalità e società*.

- Tognetti Bordogna, M. (2015). I matrimoni misti: un fenomeno nazionale dalle peculiarità regionali, retrieved from Treccani, *L'Italia e le sue regioni*, Web site:
http://www.treccani.it/enciclopedia/i-matrimoni-misti-un-fenomeno-nazionale-dalle-peculiarita-regionali_%28L%27Italia-e-le-sue-Regioni%29/
- Troadec, B. (2001). *Acte du VIIIème Congrès de l'Association pour la Recherche Interculturelle (ARIC)*, Université de Genève, 24-28 septembre 2001.
- Udry, J.R., Li, R.M. & Hendrickson-Smith, J. (2003). Health and Behavior Risks of Adolescents with Mixed-Race Identity. *American Journal of Public Health*, 93 (11), 1865-1870.
- UNAR, (2013). *Rapporto Immigrazione. Dossier Statistico. Rapporto UNAR dalle Discriminazioni ai diritti*. UNAR.
- Unterreiner, A. (2011). La moindre performance scolaire des enfants de couples mixtes en France. Un éclairage par les méthodes quantitative et qualitative. *Sociologie*, 1 (2), 51-71.
- Unterreiner, A. (2014). La transmission de la langue du parent migrant au sein des familles mixtes : une réalité complexe perçue à travers le discours de leurs enfants. *Langage et société*, 1 (147), 97-109.
- Unterreiner, A. (2015). *Enfants de couples mixtes. Liens sociaux et identités*. PUR : Rennes.
- Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod. (1^{ère} éd. 1995).
- Vandenplas-Holper, C. (1987). Les théories Implicites du Développement et de l'Education. *European Journal of Psychology of Education*, II, 1, 17-39.
- Van Der Maren, J. (2006). Chapitre 3. Les recherches qualitatives : des critères variés de qualité en fonction des types de recherche. In *L'analyse qualitative en éducation : Des pratiques de recherche aux critères de qualité* (pp. 65-80). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

- Varin, D. (1995). La teoria ecologica dello sviluppo. In P. Di Blasio (Ed.), *Contesti relazionali e processi di sviluppo*, (p.43-69.) Milano : Raffaello Cortina.
- Varro, G. & Lesbet, D. (1986). Le prénom révélateur. In G. Abou-Sada & H. Milet (Eds.), (139-153), *Génération issues de l'immigration*, Paris : Arcantère.
- Varro, G. (1990). Enfants et adolescents mixtes : une identité spécifique ? *Enfance*, 43, n.3, 303-322.
- Varro, G. (1993). Couples franco-américains en France : genèse et devenir d'une « mixité ». *Hommes et migrations*, 1167, p. 20-25.
- Varro, G. (1995), *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin.
- Varro, G. (2003). *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*. Paris : Belin.
- Varro, G. (2012). Les “couples mixtes” à travers le temps : vers une épistémologie de la mixité. *Enfances, familles, générations*, 17, 21-40.
- Vatz-Laaroussi, M., Le Gall, J., Bolzman, C. & Rachédi, L. (2016). Reconfigurations familiales et relations intergénérationnelles dans les réseaux transnationaux : familles en recomposition, familles alternatives ? In M. Vatz-Laaroussi, *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration*, Paris : L'Harmattan.
- Verquerre, (1994). Norme d'internalité et attitudes éducatives des parents, norme d'internalité des enfants, in P. Durning & J.-P. Pourtois, *Education et famille*, p.108.
- Voas, D. (2003). Intermarriage and transformation of the demography of secularization. *British Journal of sociology*, 54 (1), 83-108.
- Vulbeau, A. (2007). L'approche sensible des quartiers “sensibles.” *Informations Sociales*, 141(5), 8–13.
- Weber, S. (1986). The nature of interviewing. *Phenomenology and pedagogy*, 4 (2), 65-72.
- Wievorka, M. (1998). *Le Racisme : une introduction*. Paris : La Découverte, 1998.

Zanatta, A. (2010). *Le nuove famiglie*. Bologne : Il Mulino.

Zoletto, D. (2011). *Pedagogia e studi culturali. La formazione tra critica postcoloniale e flussi culturali transnazionali*. Pise : ETS.

ANNEXES

Synthèse de la lettre d'informations sur le traitement des données personnelles

Rappel des textes législatifs :

- Article 13 du décret de loi de juin 2003, n. 196 ;
- Code en matière de protection des données personnelles Art. 4 code de déontologie et de bonne conduite pour les traitements des données personnelles à buts statistiques et scientifiques (Mesures du Garant n.2, 16 juin 2004, (*Gazzetta Ufficiale*, 14 août 2004, n.190)

Les six chapitres de la lettre renseignent sur :

- Finalités du traitement des informations ;
- Nom du titulaire (la directrice de thèse de l'Université de Bologne au moment de la réalisation de la recherche Mme MariaGrazia Contini) et des responsables (Mme Contini et la doctorante Mme Claire Lajus) ;
- Modalités du traitement des données ;
- Contexte de communication et de diffusion des données ;
- Participation volontaire et sans préjudice de la participation ;
- Droits des intéressés (selon l'article 7 du décret de loi 196/2003).

Informativa sul trattamento di dati personali

Documento informativo reso ai sensi e per gli effetti:

- dell'art. 13 D.Lgs. 30 Giugno 2003 n° 196;

- del Codice in materia di protezione dei dati personali A.4. Codice di deontologia e di buona condotta per i trattamenti di dati personali per scopi statistici e scientifici (Provvedimento del Garante n. 2 del 16 giugno 2004, Gazzetta Ufficiale 14 agosto 2004, n.190)

Il “Codice Privacy” garantisce che il trattamento dei dati si svolga nel rispetto dei diritti di libertà fondamentali di ogni persona, nonché della dignità personale con particolare riferimento alla riservatezza delle informazioni ed all'identità personale. Il trattamento dei dati sarà quindi improntato a principi di correttezza, liceità, legittimità, indispensabilità e non eccedenza rispetto agli scopi per i quali sono raccolti i dati stessi.

Ai sensi dell'art. 4 del Codice sulla protezione dei Suoi dati personali (Codice Privacy) si intende per:

dato personale, informazione relativa a persona fisica, giuridica, ente o associazione, identificata o identificabile, ivi compreso un numero di identificazione personale;

dati sensibili, i dati idonei a rivelare origine razziale ed etnica, convinzioni religiose, filosofiche o di altro genere, opinioni politiche, adesione a partiti, sindacati, associazioni od organizzazioni a carattere religioso, filosofico o sindacale, stato di salute e vita sessuale;

trattamento, ogni operazione o complesso di operazioni, effettuate anche senza l'ausilio di strumenti elettronici, concernenti raccolta, registrazione, organizzazione, conservazione, elaborazione, modificazione, selezione, estrazione, raffronto, utilizzo, interconnessione, blocco, comunicazione, diffusione, cancellazione, e distruzione di tali dati, anche se non registrati in una banca dati

In ossequio di quanto previsto dal D.Lgs. 30.06.2003 n° 196 e del Provv. del Garante n. 2 del 16 giugno 2004, con la presente si forniscono le informazioni in ordine alle **finalità, modalità di trattamento e ambito di comunicazione e diffusione** dei Suoi dati personali.

1 Finalità del trattamento

Il trattamento dei dati personali è diretto esclusivamente al raggiungimento delle seguenti finalità:

a) Studio della Mixité familiare e dell'educazione e della socializzazione dei figli nelle famiglie miste.

2 Titolare e Responsabili

I **titolari** del trattamento sono: Prof.ssa Mariagrazia Contini – Dipartimento di Scienze dell'Educazione

I **responsabili** del trattamento sono: Prof.ssa Mariagrazia Contini e Dott.ssa Claire Lajus

3 Modalità del trattamento

I dati sono trattati con strumenti cartacei, magnetici e informatici, secondo modalità e strumenti idonei a garantire la sicurezza e la riservatezza dei dati stessi, in conformità a quanto previsto dagli articoli 31 e seguenti del D. Lgs. 196/2003, relativi alle “misure minime di sicurezza per il trattamento dei dati personali” e nel rispetto dei principi e delle regole concernenti le misure minime di sicurezza per evitare rischi di perdita, distruzione o accesso non autorizzato. L’art. 26 del D. Lgs. n. 196/03, prevede che essi possono essere oggetto di trattamento solo con il consenso scritto dell’interessato.

Il trattamento sarà effettuato attraverso le seguenti modalità:

- a registrazione sotto forma audio;
- b trascrizione su supporto cartaceo;
- c conservazione dei dati sotto forma di file e/o supporto CD;
- d informatizzazione dei dati;
- e analisi dei dati.

4 Ambito di comunicazione e diffusione

I dati potranno essere usati per l’organizzazione di workshop, per la stesura di rapporti e relazioni di ricerca, per pubblicazioni scientifiche (cartacee o multimediali), presentazioni a convegni, seminari di ricerca o lezioni; potranno essere usati nella forma originale, oppure sotto forma di trascrizioni. Nell’ambito di tali attività, **i dati saranno presentati in forma anonima**, attraverso pseudonimi o mediante l’utilizzo di nomi fittizi.

5 Natura del conferimento

La informiamo che il conferimento dei dati è facoltativo e il loro mancato conferimento non ha alcuna conseguenza. L’art. 26 del D. Lgs. n. 196/03, prevede che essi possono essere oggetto di trattamento solo con il consenso scritto dell’interessato e previa autorizzazione del Garante per la protezione dei dati personali. Il mancato consenso preclude la possibilità di effettuare la ricerca, impedendo registrazione, trascrizione, conservazione e qualunque forma di trattamento dei dati.

6 Diritti dell’interessato

Ai sensi dell’articolo 7 del D. Lgs. 196/2003:

- 1 L’interessato ha diritto di ottenere la conferma dell’esistenza o meno di dati personali che lo riguardano, anche se non ancora registrati, e la loro comunicazione in forma intelligibile.
- 2 L’interessato ha diritto di ottenere l’indicazione:
 - a dell’origine dei dati personali;
 - b delle finalità e modalità del trattamento;
 - c della logica applicata in caso di trattamento effettuato con l’ausilio di strumenti elettronici;

- d degli estremi identificativi del titolare, dei responsabili e del rappresentante designato ai sensi dell'articolo 5, comma 2;
- e dei soggetti o delle categorie di soggetti ai quali i dati personali possono essere comunicati o che possono venirne a conoscenza in qualità di rappresentante designato nel territorio dello Stato, di responsabili o incaricati.

3 L'interessato ha diritto di ottenere:

- a l'aggiornamento, la rettificazione ovvero, quando vi ha interesse, l'integrazione dei dati;
- b la cancellazione, la trasformazione in forma anonima o il blocco dei dati trattati in violazione di legge, compresi quelli di cui non è necessaria la conservazione in relazione agli scopi per i quali i dati sono stati raccolti o successivamente trattati;
- c l'attestazione che le operazioni di cui alle lettere a) e b) sono state portate a conoscenza, anche per quanto riguarda il loro contenuto, di coloro ai quali i dati sono stati comunicati o diffusi, eccettuato il caso in cui tale adempimento si rivela impossibile o comporta un impiego di mezzi manifestamente sproporzionato rispetto al diritto tutelato.

4 L'interessato ha diritto di opporsi, in tutto o in parte:

- a per motivi legittimi al trattamento dei dati personali che lo riguardano, ancorché pertinenti allo scopo della raccolta;
- b al trattamento di dati personali che lo riguardano a fini di invio di materiale pubblicitario o di vendita diretta o per il compimento di ricerche di mercato o di comunicazione commerciale.

Lei potrà fare valere i propri diritti come espressamente previsto dagli artt. 7, 8, 9 e 10 del D. Lgs. 30.06.2003 n° 196, rivolgendosi direttamente al titolare del trattamento.

Il responsabile del trattamento (Data e Firma)

Per ricevuta e presa visione l'interessato (Data e Firma)

Demande de la déclaration d'autorisation

Dichiarazione di consenso

Il/La sottoscritto/a nato a il residente a in Via, acquisite le informazioni di cui all'art. 13 del D. Lgs. n. 196/03, acconsente al trattamento dei propri dati personali, dichiarando di avere avuto, in particolare, conoscenza che alcuni dei dati medesimi rientrano nel novero dei "dati sensibili" di cui all'art. 4, comma 1, lettera d, del decreto citato. Attesta il proprio libero consenso affinché il titolare, Prof.ssa Mariagrazia Contini e Dipartimento di Scienze dell'Educazione, attraverso i responsabili Prof.ssa Mariagrazia Contini e Dott.ssa Claire Lajus, proceda ai trattamenti dei dati personali comuni e sensibili, secondo le modalità e finalità risultanti dalla presente scheda informativa.

Dichiara inoltre di avere preso visione e ricevuto copia dell'articolo 7 del D. Lgs. n. 196/03, contenente i diritti dell'interessato.

In fede

..... (Data e Firma leggibile)

Les ateliers d'écriture de Françoise Bréant

Ouvrir son esprit pour mieux retourner vers l'écriture de la thèse

J'ai fréquenté les ateliers d'écriture menés par Françoise Bréant à Nanterre depuis leurs débuts. Arrivée à la fin d'un cycle (2015-2016) je tiens ici à témoigner de cette expérience qui pour moi a été décisive quant à mon rapport à l'écrit en général et à l'écriture de la thèse en particulier.

À travers les exercices proposés par Françoise Bréant, et grâce à la place accordée à la créativité, j'ai trouvé dans cette expérience une possibilité de sortir du cadre plutôt normatif du doctorat et de me libérer de freins qui me limitaient dans le passage de la pensée à l'écrit. J'ai vécu ces ateliers comme une fenêtre ouverte vers un espace de liberté d'écrire. L'atmosphère de bienveillance et d'écoute réciproque qui s'y crée, les relations qui s'y tissent, créent les conditions propices pour favoriser le lâcher prise et l'expression de soi. Bien qu'on puisse penser que, d'un certain point de vue, une telle approche de l'écriture soit loin du travail académique lié à la thèse, je me suis rendue compte du lien impalpable mais pourtant présent entre les deux domaines. En effet, l'expérience vécue durant les ateliers m'a permis de prendre conscience de mes possibilités. Le fait même de suivre les exercices, de les partager avec les autres participants, de lire mes propres productions à haute voix pour les autres, et pour moi, de m'entendre et d'entendre les textes créés au cours des ateliers permet d'ancrer, d'intérioriser, les découvertes personnelles et interpersonnelles faites dans cet espace-temps. Un temps suspendu qui accorde la place à l'émotion et à l'imagination, un cadre où l'on peut s'autoriser à écrire et à dire, sans peur du jugement.

Suivant les différents stades d'avancement du travail de thèse, à partir du moment où l'on se plonge dans l'écriture, en passant par la période « d'apnée » des derniers mois, jusqu'au moment des conclusions et de la sortie de l'écrit à l'oral dans le passage à la soutenance, le rapport à la thèse évolue. Aux dires des participants, quel que soit le stade d'avancement du projet de thèse, l'expérience de l'atelier d'écriture est une opportunité pour accompagner ce cheminement et permettre d'extérioriser quelques-uns des blocages, mais aussi des plaisirs d'écrire la thèse (parmi les participants, certains ont déjà soutenu, d'autres sont sur la dernière ligne droite, d'autres sont immergés au beau milieu du travail d'aller-retour entre écriture et terrain, d'autres encore n'ont pas encore commencé à écrire).

Séminaire des doctorants

Equipe Education Familiale et Interventions Sociales auprès des familles

2016-2017

LES EMOTIONS DANS LA RECHERCHE

La recherche en sciences de l'éducation soulève de nombreuses questions aussi bien théoriques que méthodologiques quant au rapport entre le chercheur et son objet d'étude. Qu'il s'agisse du choix et du rapport avec le thème de recherche, de la définition du terrain d'étude et du rapport que le chercheur entretient avec celui-ci et avec ses acteurs, le travail de recherche dans le domaine de l'éducation pose la question de la place et de la subjectivité du chercheur. En effet, quelques soient les thématiques abordées et la manière dont elles le sont, d'un point de vue émotionnel l'objet de la recherche ne laisse jamais indifférent le chercheur. Il s'implique voire s'engage, fait des choix, cherche aussi à se distancier, adopte une attitude qui est liée à ce qu'il ressent. Ainsi, qu'elles que soient les disciplines (sociologie, anthropologie, psychologie) la dimension des émotions dans la recherche représente une question transversale qui interroge les chercheurs.

Dans le cadre de la formation doctorale, les apprentis chercheurs s'interrogent sur la place que prennent les émotions et à la manière dont elles sont prises en considération, écoutées, accompagnées, pensées, élaborées tout au long du travail de thèse. Dans ce contexte, on peut distinguer plusieurs types d'approche de l'objet « émotions » :

- Les émotions relatives au sujet de thèse : selon que l'objet de recherche qui nous tient particulièrement à cœur, résonne avec nos expériences personnelles ou nous soit totalement extérieur et résulte d'une commande ou d'un dispositif extérieur ;
- L'implication émotionnelle dans la double posture praticien/chercheur, tant dans le rapport aux terrains, qu'à ses acteurs et aux questions de recherches ;
- Les rapports émotionnels et impliqués avec l'objet de recherche et leurs rôles dans la construction épistémologique ;
- Les émotions, parfois contradictoires, suscitées par l'analyse des données recueillies ;
- Les enjeux émotionnels que posent et questionnent la restitution des résultats au terrain d'étude ;

- Les émotions variées et fluctuantes liées au processus d'écriture, et donc de conceptualisation de la thèse ;
- On pourrait même envisager de parler de celles liées à la soutenance, et à celles qui continuent après la clôture de la thèse (valorisation ? communication ? « vide » ?).

La dimension émotionnelle dans le travail de thèse apparaît comme un aspect fondamental pour pouvoir penser la distance et l'implication du chercheur envers son objet ainsi que les sujets/acteurs tout au long du processus de recherche, et notamment dans la période de recueil et d'analyse des données. Tout en appartenant au domaine de l'intime, les émotions ressenties par le chercheur constituent une composante de la recherche.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons mettre en discussion le thème des émotions dans la recherche. Pour ce faire, nous proposons que le séminaire des doctorants, mais aussi les journées de recherche, invitent des chercheurs à venir alimenter notre réflexion. L'idée serait qu'ils puissent parler de tout ou partie de leurs travaux de recherche mais en les revisitant à l'aune de ces questionnements sur les émotions. Ces communications, avec l'accord des intervenants, pourraient faire l'objet d'un recueil et d'une publication afin de valoriser non seulement le concept mais aussi les idées, réflexions et émotions qu'elles auront apportées.

Guide d'entretien - version en français

Date :

Entretien n.

avec

INFORMATIONS GENERALES

MERE

PRÉNOM	
NOM	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
NATIONALITÉ	
LIEU DE RÉSIDENCE (Quartier)	
DIPLOME	
PROFESSION	
DATE D'ARRIVEE EN ITALIE	

PÈRE

PRÉNOM	
NOM	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
NATIONALITÉ	
LIEU DE RÉSIDENCE (Quartier)	
DIPLOME	
PROFESSION	
DATE D'ARRIVEE EN ITALIE	

ENFANTS

PRÉNOM	
NOM	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
NATIONALITÉ	
LIEU DE RÉSIDENCE (Quartier)	
ECOLE, CLASSE	
PUBLIC/ PRIVEE	
DIPLOME	

Guide d'entretien

QUESTIONS	THEMES SOUS THEMES	
PARCOURS MIGRATOIRE et HISTOIRE FAMILIALE	BIOGRAPHIE	
<p><i>1. Pour commencer, je voudrais vous demander de me raconter votre histoire.</i></p> <p>a) Depuis quand vivez-vous ici ?</p> <p>b) Etes-vous êtes originaire d'ici ? Si non, de quel pays/région êtes-vous originaire ?</p> <p>c) Comment et pour quelle/s raison/s êtes-vous venu vivre ici ?</p> <p>d) Quand et comment avez-vous rencontré le père/la mère de votre/vos enfant/s ?</p> <p>e) A partir de votre histoire personnelle racontez-moi l'histoire de la formation de votre famille.</p>	<p>Parcours migratoire</p> <p>Origine</p> <p>Raisons de la migration</p>	
	<p>Formation du couple</p> <p>Période</p> <p>Modalité</p> <p>Type d'union, mariage</p> <p>Réactions de famille et entourage</p>	
	<p>Formation de la famille</p> <p>Grossesse, Naissances</p> <p>Réaction de famille et entourage</p> <p>Réorganisation de la vie familiale</p>	
TRANSMISSION IDENTITAIRE ET CULTURELLE	CHOIX PARENTAUX	
<p><i>2. Maintenant que vous m'avez donné le cadre de la famille, pourriez-vous me raconter comment, depuis la naissance de/s enfant/s jusqu'à aujourd'hui, les décisions concernant les enfants sont prises dans votre couple ?</i></p> <p>a) A propos du choix de son/leur/s prénom/s : Comment se prénomme/nt le/s enfant/s ? Qui a choisi ? Pour quelles raisons ?</p>	<p>Stratégies parentales identité et culture</p>	
	<p>Choix du prénom/s</p> <p>Père/mère</p> <p>Critères</p> <p>Modalités</p>	

<p>b) A propos de la langue parlée à la maison :</p> <p>Quelle/s langue/s parlez-vous ?</p> <p>Avec le parent de l'/des enfant/s ?</p> <p>Avec l'/es enfant/s ?</p> <p>Avec les membres de la famille ?</p> <p>Quelle/s langues l'/es enfants parle/nt avec les grands-parents ?</p> <p>c) A propos de la religion dans la famille et de l'éducation religieuse ?</p> <p>Quelle place occupe la religion dans votre famille ?</p> <p>De quelle confession êtes-vous ? l'autre parent ? Votre/vos enfants fréquente/nt-il/s les cours d'éducation religieuse à l'école ?</p> <p>En dehors de l'école ?</p> <p>Comment se passe la transmission religieuse dans votre couple ?</p>	<p>Langue/s</p> <p>Père</p> <p>Mère</p> <p>Enfant</p> <p>Famille</p> <p>Religion</p> <p>Confession religieuse, éducation religieuse</p> <p>Pratiques</p> <p>Traditions</p>	
<p>STRATEGIES EDUCATIVES</p>	<p>EDUCATION</p>	
<p>3. <i>Comment se passe l'organisation de la vie quotidienne, dans la vie de tous les jours ?</i></p> <p>a) Dans la répartition des tâches quotidiennes (cuisine, etc.)</p> <p>b) Dans les temps de soin de vos /votre enfant/s ?</p> <p>4. <i>Comment se passe l'éducation de votre/vos enfants dans la vie de tous les jours ?</i></p> <p>a) Quand par exemple vous devez prendre une décision concernant son/leur éducation ?</p> <p>b) Quelles sont les règles à la maison ?</p> <p>c) Qui les donne ?</p> <p>d) Quelles sont vos valeurs éducatives ? Celles de l'autre parent ?</p>	<p>Organisation de la vie quotidienne</p> <p>Rôles père/mère</p> <p>Ethnothéories sur l'éducation des enfants</p> <p>Attitudes éducatives</p> <p>Règles de vie</p> <p>Valeurs éducatives</p>	

e) Comment les transmettez-vous ?		
RELATIONS AVEC LES FAMILLES D'ORIGINE	FAMILLE ELARGIE	
<p>5. Pourriez-vous me décrire les liens qui existent entre vous et vos familles d'origine respectives ?</p> <p>a) Avec votre famille ?</p> <p>b) Avec la famille de (prénom de l'autre parent) ?</p> <p>d) Etes-vous déjà allé dans votre pays d'origine / dans le pays d'origine de (prénom de l'autre parent) ?</p> <p>e) Avez-vous rencontré sa famille ?</p> <p>e) Avez-vous des membres de votre famille ou de sa vivant dans d'autres pays ?</p> <p>c) Quels types de contacts avez-vous eux ?</p>	<p>Relations familiales</p> <p>Modalités de communication</p> <p>Langue</p> <p>Outils de communication</p> <p>Voyages</p>	
LES ENFANTS ET LEURS RELATIONS SOCIALES	ENFANT	
<p>6. Pourriez-vous me parler de votre/vos enfants ?</p> <p>a) Quel type de relations a/ont-il/s avec vous ?</p> <p>b) Avec (prénom de l'autre parent) ?</p> <p>c) Avec les autres membres de la famille ?</p> <p>d) Selon vous, comment se sente/nt-il/s ?</p> <p>7. Comment vivent-ils les relations (sociales) en dehors de la maison ?</p> <p>a) Est-ce qu'à l'école les enseignants, les parents/élèves connaissent les origines de ses parents ?</p> <p>b) Y a-t-il des enfants d'origine immigrée dans sa/ leur classe, dans l'école ?</p> <p>c) Quelles relations avez-vous avec l'école, avec les enseignants ?</p>	<p>7Y</p> <p>Relations parents-enfants</p> <p>Enfants-grand-parents</p> <p>Enfants-famille élargie</p> <p>Contexte scolaire</p> <p>Multiethnicité</p> <p>Relations famille-école</p> <p>Parents-enseignants</p> <p>Enfant-enseignants</p> <p>Travail Scolaire</p> <p>Relations avec les pairs,</p> <p>Relations amicales</p>	

Profil des familles rencontrées³³

Fiche-type du parcours familial

Mère origine (âge), père origine (âge), enfant sexe (âge)

Synthèse du parcours du parent migrant

Synthèse du parcours du parent italien

Le moment de la rencontre

Parcours familial

Synthèse du parcours des enfants

³³ Légende : Par souci d'anonymat, les prénoms des participants ont été remplacés par des prénoms respectant l'origine et la sonorité du prénom original.

Famille 1

Mère italienne (64), père d'origine éthiopienne (64), une fille (36)

Le couple se rencontre à la moitié des années 1970, dans un bar du centre-ville de la commune où ils vivent encore aujourd'hui. Adele y travaille depuis peu. Jader habite tout près et commence à sortir et à s'habituer à sa vie en Italie où il est arrivé près d'un an plus tôt pour travailler comme chauffeur et domestique dans une famille. Lorsqu'il vivait en Ethiopie il avait de grosses difficultés scolaires dues à une dyslexie handicapante. A sa demande de ne pas poursuivre ses études, contrairement à ses sept frères et sœurs, ses parents acceptent et profitent de l'offre d'un ami prêtre de l'envoyer dans une famille italienne pour lui faire quitter le pays.

Adele et Jader se fréquentent pendant quelques mois. Le permis de séjour de Jader arrive à échéance. Ils décident de se marier. Ils habitent d'abord chez les parents d'Adele mais au bout de quelques mois de cohabitation le couple décide de s'en aller. Ce départ marque la rupture entre Adele et ses parents. Grâce à sa relation avec Jader, elle a trouvé la force de quitter son milieu familial et de fuir ses parents par qui elle a été maltraitée et traitée comme une esclave depuis son enfance. Après une période de grande précarité économique, ils trouvent un petit appartement où s'installer. C'est là que naîtra Sara en 1980.

Après avoir travaillé comme domestiques, ils trouvent, l'un après l'autre, un emploi de manœuvre dans une coopérative de construction. Au cours des années qui suivent ils accèdent à un logement social dans un quartier périphérique de la ville où ils habitent encore à ce jour. Après avoir passé un concours municipal Adele obtient un poste d'employée auprès d'un service technique de la mairie pour qui elle travaille toujours, ayant changé de fonction entre temps. Jader a continué jusque récemment dans la même entreprise, changeant de poste et rétrogradant à un poste moins qualifié après avoir subi des pressions liées à ses origines de la part de certains de ses collègues. Depuis peu, à la suite de problèmes de santé, il a dû quitter son emploi et perçoit une pension d'invalidité en attendant la retraite.

Sara fréquente l'école élémentaire de son quartier. A l'âge de 7-8 ans elle commence à participer à une célèbre chorale réputée au niveau national et découvre alors sa vocation de chanteuse. Dans le but de lui offrir un meilleur contexte scolaire que celui de leur quartier, ses parents l'inscrivent dans un collège du centre-ville. Elle fréquente ensuite un lycée musical. Lors de ses dernières années de lycée elle entre au conservatoire. Elle le continue tout au long de ses études universitaires en Arts, Musiques et Spectacles. Aujourd'hui, elle est devenue chanteuse lyrique et poursuit une carrière internationale.

Famille 2

Mère italienne (31), père d'origine camerounaise (46), deux filles (6, 3)

Damian vit en Italie depuis 10 ans. Etudiant engagé politiquement au Cameroun, il a vécu la répression de la dictature de Paul Biya et après avoir eu un premier contact avec l'Italie, grâce à la participation de son pays à la coupe du monde de football en 1990 en Italie, il quitte le Cameroun en 1994. Depuis il n'y est plus retourné. Après un voyage à travers l'Europe il décide de retourner en Italie et de s'y installer. A l'époque, c'est un des pays européens où les règles pour obtenir un permis de séjour sont les plus favorables.

Elena est née et a grandi dans le chef-lieu de la province. A la suite de la reconversion professionnelle de ses parents dans l'agriculture, elle vit les années de collège à la campagne pour revenir en ville, chez sa grand-mère, au moment du lycée. Avant sa naissance, ses parents, médecins, ont eu une carrière dans la coopération internationale et ont vécu plusieurs années dans des pays en développement. Au cours de ses années d'université elle vit en colocation avec des étudiantes.

En 2006, Elena étudie Sciences politiques, tout comme Damian qui a suivi l'option Droits de l'homme. Il est le gardien d'une des salles d'étude de l'Université qu'elle fréquente. C'est là qu'ils se rencontrent. Rapidement, ils se trouvent des points communs à propos de leurs intérêts culturels et sociaux et leur idéal de famille. Ils commencent à se fréquenter. Au bout d'un mois, Elena présente Damian à ses parents qui l'accueillent chaleureusement.

Après avoir participé à une formation de médiateur interculturel Damian trouve un emploi dans ce secteur. A la même époque il est très actif au niveau de la vie sociale et culturelle de la ville. Il fonde deux associations de soutien aux immigrés et de promotion du dialogue interculturel. Elena devient éducatrice et travaille en crèche.

Leur première fille naît en 2010. Elle fréquente une école maternelle municipale de leur quartier. Leur deuxième fille naît trois ans plus tard. Elle fréquente une crèche privée en convention avec la ville, dans leur quartier.

Depuis la naissance de leurs enfants, Damian a réduit son activité associative. Il mène toutefois un projet de coopération internationale grâce au soutien de son réseau social. Il s'occupe, à distance, de la construction d'un centre médical dans son village d'origine. Il est aujourd'hui formateur dans un institut technique pour jeunes en décrochage scolaire. Elena a continué sa carrière d'éducatrice.

Famille 3

Mère italienne (57), père d'origine nigériane (63) un garçon (24),
une fille (22)

Julian provient d'un village du Nigeria où son père, de confession anglicane, était enseignant. Il est arrivé en Italie en 1978 en tant qu'étudiant, avec une bourse d'étude lui permettant d'intégrer l'Université pour étudiants étrangers de la ville de Pérouse. Au bout d'un an il rejoint Bologne où il est accueilli dans une paroisse de la ville. C'est un des rares africains de la ville à l'époque.

Les parents de Silvia sont originaires de la ville où elle a toujours vécu. Après le lycée elle n'a pas fait d'étude et a commencé à travailler comme employée.

Julian et Silvia se rencontrent en 1986 à l'occasion d'une fête multiethnique organisée par la communauté nigériane de la ville. A l'époque, le petit groupe de migrant originaire d'Afrique organisait des fêtes et des soirées culturelles dans un esprit de rencontre et de partage avec la population locale.

Lorsque Silvia attend leur premier enfant ils décident de se marier. Elle n'est pas pratiquante mais le fait pour lui. Progressivement, elle se rend compte de l'importance de la religion pour Julian et s'approche, elle aussi, à l'église. Ensemble, ils fréquentent de plus en plus la paroisse. En 1994, deux ans après la naissance de leur aîné, leur fille cadette voit le jour.

Le couple vit dans un quartier populaire en périphérie de la ville. Leurs enfants y ont fréquenté la crèche et les écoles élémentaires du quartier. Au moment de l'entrée au collège les parents les inscrivent dans un établissement d'un quartier avec l'objectif de leur offrir un environnement plus favorable. L'aîné fréquente ensuite un lycée scientifique et la cadette un lycée linguistique en centre-ville. Le fils est passionné de football, une activité qu'il mène pendant toute sa jeunesse jusqu'au jour où une blessure au genou l'empêche de continuer.

L'aîné vit chez ses parents et suit maintenant un cours de master international en ingénierie civile et envisage de partir à l'étranger. La cadette, étudiante en *Business and Economics*, est partie en Espagne avec son fiancé pour une période d'un an à la recherche d'un stage dans le domaine de l'art.

Famille 4

Mère originaire de Somalie (56), père italien (65), une fille (19)

Originaire de Mogadiscio, en 1988, Nora quitte la Somalie et fait étape à Rome, où elle retrouve des amis, dans l'intention de repartir rapidement pour le Canada. Elle s'inscrit à l'Université de lettres, commence à travailler. Elle repousse son départ pour continuer à travailler jusqu'à finir par rester vivre en Italie. Depuis que la guerre a éclaté là-bas elle n'y est plus retournée. Ses frères et sœurs se sont dispersés de par le monde.

A Rome, son cercle d'amis est formé de personnes œuvrant dans l'humanitaire. Parmi eux, un couple mixte suisse-somalienne lui présente Francesco qui est originaire d'une ville du nord de l'Italie. Ils commencent à se fréquenter et au bout de quelques mois décident de vivre ensemble. A regret, Nora quitte la capitale pour une province du nord. La même année, en 1993, ils se marient selon le rite musulman.

Elle devient médiatrice interculturelle. Elle travaille également comme femme de ménage dans des familles italiennes.

Dans les années 1970, Francesco est engagé politiquement dans un milieu de gauche et lutte en faveur des droits des migrants. Formé à l'université en Arts et Spectacle, mais aussi en pédagogie et philosophie, il a été longtemps actif comme éducateur socioculturel. Il est maintenant à la retraite et continue à mener une vie très active au sein de son quartier et notamment de la communauté musulmane dont il fait partie.

Les grands-parents de Francesco sont originaires d'un village de l'Emilie Romagne connu pour son histoire et pour l'engagement de ses habitants contre le fascisme durant la deuxième guerre mondiale. Il trouve dans l'histoire de sa famille un patrimoine de valeurs de solidarité qu'il veut transmettre à sa fille.

Le couple a créé une association humanitaire et, pendant plusieurs années, la dirige avec pour mission de venir en aide à la population en Somalie.

Leur fille naît en 2006. Lors de ses années de crèche et des fréquentes maladies de Samira, Nora renonce à travailler pour s'occuper d'elle. Leur enfant fréquente ensuite la maternelle et l'école élémentaire de leur quartier. Elle est étudiante à l'université en Langues orientales.

Famille 5

Mère italienne (36), père d'origine tanzanienne (36), une fille et deux garçons (7, 6, 3), une fille d'une précédente union du père en Tanzanie (13)

Samuel est né en Tanzanie. Ses parents sont décédés lorsqu'il était bébé. Il a grandi dans un orphelinat géré par des religieuses jusqu'à l'âge de 22 ans. Durant son adolescence, il est adopté à distance par une des familles de missionnaires italiens fréquentant le centre. Elle lui finance sa scolarité et lui promet de le faire venir en Italie à l'obtention d'examen de secondaire. Ils maintiennent leur promesse et à ses 20 ans ils l'accueillent chez eux, dans un village dans une province du Nord de l'Italie. Il y passe 6 mois durant lesquels il suit une formation d'électricien et un cours d'italien. Il repart en Tanzanie pour finir les études lui permettant d'entrer à l'Université. Deux ans plus tard, des problèmes avec la mafia locale le pousse à quitter son pays grâce à l'aide d'une association sicilienne. Il arrive à Palerme en 2004. Il travaille d'abord dans une ferme-gîte en milieu rural. Au bout d'un an, il rejoint la ville et y trouve un emploi dans la restauration grâce à une amie italienne connue dans son pays. Mal payé, pas déclaré, et sentant le poids de la mafia sicilienne, il désire partir pour étudier et avoir une situation stable. La paroisse de Bologne jumelée avec la mission tanzanienne où il a grandi l'accueille et l'aide à trouver un logement et un emploi au sein d'une cantine populaire gérée par une association caritative catholique de la ville. La même année, en 2006, il s'inscrit aux cours du soir.

Virginia est issue d'une famille aisée et bourgeoise de la ville. Elle est née et a grandi dans le chef-lieu d'une province du nord de l'Italie. Elle fréquente les meilleures écoles privées. Au cours de sa période universitaire elle part faire du volontariat en Tanzanie pendant un mois. Après ses études elle travaille dans l'évènementiel. Elle est également bénévole dans une association rattachée à la paroisse de son quartier où elle enseigne l'italien aux nouveaux arrivants. C'est là qu'elle rencontre Samuel. Ils se perdent de vue et se retrouvent à une autre occasion, fréquentent le même milieu paroissial.

Depuis, Samuel continue à travailler à la cantine populaire et suit des cours du soir pour obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat dans l'espoir de pouvoir entrer à l'université. Sa femme, très active, est responsable de l'organisation d'évènements et du marketing au sein d'une entreprise privée.

Leur premier enfant naît en 2009. Puis viennent ensuite le second en 2010 et le troisième en 2013. Les enfants fréquentent les écoles publiques du quartier. Il y a un an, Virginia et Samuel ont décidé de faire venir la première fille de Samuel, fruit d'une précédente union en Tanzanie. Elle a 13 ans et a toujours vécu dans son pays où elle fréquente un pensionnat. Ce regroupement familial a pour but de la rapprocher de son père, de lui offrir un avenir meilleur et d'apporter un soutien aux parents dans la gestion des enfants. Dès son arrivée ils l'inscrivent dans un collège catholique qui, connaissant leur situation accepte de les aider, et où elle est bien accueillie. Elle se trouve dans une phase d'adaptation.

Famille 6

Mère italienne (47), père d'origine sénégalaise (43), deux garçons (10,7)

Tamba est né dans un village de Casamance au sein d'une famille très pauvre (Sénégal). Petit, il n'apprécie pas l'école où sont infligés des mauvais traitements aux enfants. Ses parents voyant son faible engagement scolaire le confient à un marabout le destinant ainsi à une vie de talibé (élève d'une école coranique souvent maltraité et exploité). Il travaillera très dur pour cet homme pendant plusieurs années de son enfance. A l'adolescence, il retourne chez sa mère. Il la quittera de nouveau pour aller pêcher en haute mer pendant plusieurs années. Les dangers et la dureté du métier le font renoncer. Il laisse alors libre place à sa passion de la danse et de la musique africaine et tente de vivre de son art.

Alessia est originaire d'un chef-lieu de province du nord de l'Italie. Elle a toujours vécu avec ses parents dans leur maison de propriété à la campagne. Au cours de ses études elle part faire un parcours à Paris dans le cadre d'Erasmus. Elle y rencontre un homme qui deviendra son compagnon et avec qui elle décide de partir vivre au Sénégal pour participer à un projet de coopération internationale. Leur relation ne dure pas mais elle reste en Afrique pendant plusieurs années. Elle y assouvit sa passion pour la musique et la danse.

Lors d'un festival de musique et danse africaine, Tamba et Alessia se rencontrent. Ils tombent amoureux et elle le rejoint dans sa ville pour vivre avec lui. Au bout d'un an ses projets au Sénégal n'aboutissent pas et les difficultés économiques les amènent à considérer un départ pour l'Italie. Leur séjour qui devait être temporaire se prolonge et ils finissent par s'y installer.

Un an plus tard naît leur premier garçon et deux ans plus tard le second.

Ils vivent dans la même maison que la mère et le frère d'Alessia, mais dans un autre appartement. Alessia travaille à temps plein. Elle est employée et donne également des cours de musique. Tamba donne des cours de danse africaine et organise des stages. Il collabore avec les écoles pour y introduire la culture africaine. Mais son activité ne lui fournit pas un salaire digne et il se sent frustré de ne pouvoir envoyer de l'argent à sa famille restée au Sénégal.

Les garçons ont 8 et 10 ans et vont à l'école primaire, près de chez eux, dans un milieu peu urbanisé. Tamba n'a pas le permis de conduire et fait tous ses déplacements à pied pour aller les chercher ou pour les accompagner aux entraînements de football. Sa vie en Italie n'est pas toujours facile, pour des raisons économiques mais aussi pour le vécu d'expériences de discriminations raciales réitérées.

Famille 7

Mère italienne (39), père d'origine sénégalaise (32), un garçon (4) et deux garçons (15, 10) d'une précédente union de la mère

Albert a vécu au Sénégal avec sa mère jusqu'à l'âge de 23 ans. Son père est décédé quand il avait 3 ans. Il est très attaché à sa mère. Celle-ci a financé son voyage en Europe. Parti avec l'ambition de faire une carrière de footballeur, il n'a pas réussi à percer et travaille aujourd'hui comme manœuvre dans une entreprise agricole à plus de 50 km de chez lui. Sans permis de conduire, ses voyages quotidiens et ses horaires de travail sont fatigants.

Manuela a toujours vécu à Bologne. Issue d'une famille aisée elle a grandi dans un milieu favorisé. Elle a étudié pour obtenir un diplôme d'assistante sociale, métier qu'elle pratique depuis de nombreuses années. Elle s'est mariée jeune et a eu deux garçons avec son ex-conjoint avec qui ils se sont séparés peu avant qu'elle ne rencontre Albert.

Habitée à aller sur la Côte Adriatique pendant les vacances estivales et à se faire faire les tresses africaines, une année, elle y rencontre un homme originaire du Sénégal. Ils se lient d'amitié et elle le fréquente ainsi que son cercle d'amis de conationaux d'origine sénégalaise et chrétienne. Albert habite avec lui et participe souvent aux fêtes qu'ils organisent en y cuisinant des plats typiques. Ils tombent amoureux. Après plusieurs mois de relations à distance, Manuela lui propose de venir vivre chez elle. Il refuse d'abord, car ils ne sont pas mariés. Quand elle tombe enceinte il vient la rejoindre.

Leur enfant a 4 ans et fréquente l'école maternelle du quartier. Ils vivent tous les cinq, avec les deux premiers garçons de Manuela. Ils s'entendent bien avec Albert qui n'hésitent à aller jouer au football avec eux ou à leur préparer de bons plats.

Famille 8

Mère italienne (50), père d'origine nigériane (47), une fille (8)

Paul est né et a grandi au Nigeria dans une famille chrétienne-musulmane. Son frère aîné est parti immigrer en Grande Bretagne, en passant par une période en Italie. Au lieu de suivre des études universitaires dans son pays, il décide d'aller le rejoindre en Italie pour y étudier et travailler. Une fois arrivé, son frère est déjà parti mais Paul trouve des amis de sa communauté. Il entame des études mais ne poursuit pas. Il quitte le centre du pays pour s'installer dans le nord où il se met à travailler. Progressivement il parvient à monter une petite entreprise de transports qui fonctionne bien malgré les conditions de travail rendues plus difficile après la crise économique.

Martina a toujours vécu dans la petite ville de province où elle est née. Elle fait des études à l'université à la suite de quoi elle commence à travailler comme employée. Elle a eu une déception amoureuse et est célibataire depuis longtemps quand ses amis lui proposent de sortir à une fête multiculturelle. Parmi eux il y a des couples mixtes. Elle y rencontre Paul. Ils se fréquentent et se mettent en couple.

Paul vient vivre chez Martina, dans l'appartement au-dessus de ses beaux-parents. Ils ne s'entendent pas tellement.

L'âge de la quarantaine approchant, ils décident rapidement d'avoir un enfant. Leur fille a 8 ans et fréquente l'école élémentaire de la petite ville. Les deux parents travaillent à temps plein. La grand-mère maternelle est décédée mais le grand-père maternel les a aidés dans la prise en charge de l'enfant. Maintenant qu'il est âgé, ils préfèrent s'en occuper eux-mêmes. La mère travaille moins et ils peuvent compter sur le soutien de leur réseau de parents et des activités proposées par la paroisse.

Famille 9

Mère d'origine sénégalaise (41), père italien (52), trois garçons (13, 8, 2)

Fatou est issue d'une famille musulmane originaire de Dakar. Elle y a mené ses études universitaires en langue italienne et a travaillé comme traductrice pour ses co-nationaux qui ont des relations avec l'Italie pour des raisons liées au commerce ou à l'immigration, en collaboration avec l'ambassade italienne. Elle part pour la péninsule en fin de parcours universitaire pour compléter ses études. Après cette période à l'étranger il est prévu qu'elle revienne pour l'examen final et l'obtention du diplôme.

Marco est issu d'une minorité albanaise orthodoxe et catholique installée dans le sud de l'Italie depuis le Moyen Age. Il a grandi dans un village retiré de la Calabre jusqu'à sa majorité. Il est venu étudier dans une ville du Nord où depuis il s'est installé. Il y vit depuis plus de 20 ans. Sa mère et ses frères y vivent aussi.

Il travaille comme employé à l'université au sein des services administratifs pour les étudiants étrangers quand il rencontre Fatou arrivée depuis peu en Italie. Cette rencontre marque le début de leur histoire. Ils se revoient, se fréquentent et se mettent en couple, malgré le mécontentement de la mère de Marco.

Ils s'installent dans la maison familiale. Le père de Marco est décédé depuis peu et sa mère ne veut pas vivre seule. Ils habitent ensemble pendant 10 ans.

Après leur mariage, ils donnent naissance à leur premier garçon. Deux ans plus tard arrive le second. Quand Fatou attend le troisième enfant, le couple décide de déménager pour un appartement plus grand et pour avoir plus d'indépendance par rapport à la relation avec la grand-mère.

Marco change d'employeur mais retrouve un autre poste stable comme employé. Après avoir été employée pendant quelques temps dans une pharmacie, Fatou décide de se consacrer à ses enfants pendant quelques années. Elle crée, ensuite, une petite entreprise et devient gérante d'un centre de beauté. Depuis la naissance du dernier enfant, elle gère son activité à distance.

L'ainé fréquente le collège du quartier, le second est à l'école élémentaire et le dernier va à la crèche le matin.

Famille 10

Mère italienne (36), père d'origine burundaise (43), une fille (2), deux garçons (17, 16) d'une précédente union du père en Italie

Marvin est originaire du Burundi. Dans les années 1990, il est repéré par la Fédération Italienne d'Athlétisme quand il a 19 ans. Il est invité à venir s'entraîner en Italie. Lorsqu'il arrive en hiver dans cette ville du Nord où il ne connaît personne, l'impact est dur. Il s'implique dans son activité et mène sa carrière d'athlète avec succès.

A la fin des années 1990, il rencontre sa première femme originaire d'une famille aisée de cette ville du Nord. Ils ont deux garçons. Au fur et à mesure que sa carrière internationale approche de son terme, le couple entre en crise. Les rapports avec sa femme sont de plus en plus conflictuels. Ils décident de se séparer. Il divorce en 2005. L'année suivant il devient champion olympique, avant de quitter le monde de la compétition. Par la suite, il travaille pour une grande multinationale toujours dans le secteur sportif.

Après une période difficile de gestion du nouvel équilibre familial, lors de vacances avec ses enfants dans le Sud de l'Italie il rencontre Maria-Elena.

Originaire d'un petit village méridional et d'une famille patriarcale et catholique, elle fait des études universitaires pour devenir enseignante. Elle a fini ses études depuis un an quand elle rencontre Marvin.

Après une période de relation à distance, il lui propose de venir le rejoindre dans le Nord. Elle quitte sa famille et va vivre avec lui. A la suite de cette décision, pendant un an, son père ne lui adresse plus la parole. Elle trouve rapidement un travail comme enseignante spécialisée dans une école privée qu'elle maintient et poursuit avec passion.

La relation avec les fils de Marvin se construit progressivement. Avec le temps et la patience ils créent des liens avec Maria-Elena. Quand ils entrent dans l'adolescence, les relations conflictuelles avec leur mère les amènent souvent à passer plus de temps chez leur père et sa compagne. Marvin voyage souvent à l'étranger pour son travail et Maria-Elena s'occupe des enfants.

La fille de Marvin et Maria-Elena naît en 2015. Son arrivée apporte un changement dans les rapports entre le père et ses enfants qui acceptent de mieux en mieux les changements familiaux survenus lors des dernières années. De même, depuis la naissance de leur petite fille, les grands-parents maternels acceptent mieux la relation de leur fille.

Famille 11

Mère italienne (51), père d'origine nigériane (50), deux filles (9, 6)

Eyo est originaire d'une famille anglicane du Nigeria. Il est parti adolescent de son pays pour voyager à travers l'Afrique. Il vit une période en Lybie et travaille au sein de la garde de M. Kadhafi. A la suite d'une relation avec une femme australienne il quitte l'Afrique et arrive en Europe. Après des périodes dans divers pays européens il arrive en Italie et s'installe dans une ville du Nord où il intègre la communauté africaine de la ville.

Federica est issue d'une famille avec qui elle n'a pas de très bons rapports. Elle a toujours vécu dans sa ville natale au nord du pays, où elle est devenue psychologue à la fin de ses études universitaires. Elle a beaucoup voyagé, notamment dans le cadre de la coopération internationale. Elle fréquente un milieu multiculturel et multiethnique et parmi ses amis il y a des couples mixtes. Elle partage la garde alternée de la fille d'une de ses amies africaines depuis sa naissance. La jeune fille a vécu avec elle jusqu'à l'âge de 24 ans, autonome elle est partie depuis peu. Federica travaille dans un service d'accompagnement des personnes migrantes.

Eyo e Federica se rencontrent par le biais d'amis communs lors d'une fête. Elle sort d'un échec amoureux. Après une brève période de fréquentation, ils se mettent en couple. Lorsque Federica annonce sa relation et son prochain mariage avec Eyo, ses parents la désapprouvent. Après le mariage les conjoints partent en voyage au Nigéria.

Federica a en emploi stable de psychologue et un poste à responsabilité. Eyo, sans diplôme, a une vie professionnelle précaire alternant des périodes d'emploi et des périodes de chômage. Il a tenté de créer une activité commerciale au Nigéria, l'amenant à s'absenter pour plusieurs mois, jusqu'à présent sans succès. Après une période de plusieurs mois sans travail, il a trouvé depuis peu un poste de chauffeur de camion, un travail fatiguant et qui l'amène à s'éloigner de sa famille pendant des périodes de plusieurs semaines.

Leur première fille naît un an après leur mariage. Trois ans plus tard, leur deuxième fille voit le jour. Elles fréquentent une école primaire de la ville. La mère l'a choisi pour sa réputation par rapport à sa pédagogie alternative basée sur l'agir de l'enfant et l'éducation en plein air. L'école se trouve dans la campagne.

Famille 12

Mère italienne (36), père d'origine sénégalaise (42), deux garçons (4 ans, 2 mois), une fille (10) d'une précédente union du père en Italie

Abdou est originaire d'un village du Sénégal. Il est musulman. Avant de vivre dans la ville du Nord où il habite actuellement, il a passé une première période dans le Sud de l'Italie où il est arrivé pour trouver du travail. A l'époque il rencontre une femme italienne avec qui il a une fille âgée aujourd'hui de 10 ans. La relation ne dure pas et il quitte le sud pour aller s'installer dans la région touristique du nord de la Côte Adriatique où une communauté sénégalaise s'est installée. Il y mène une activité économique et commerciale.

Sandra est originaire d'une ville du Nord où elle habite encore aujourd'hui, dans l'appartement qu'elle a héritée de ses parents. Elle a vécu une enfance et une jeunesse douloureuse. Son père souffrait d'alcoolisme. Sa mère avait des troubles psychiatriques graves avec une dépression profonde. A l'âge de 12 ans, quand sa mère est hospitalisée pour la première fois, Sandra commence à alterner des périodes de placement en institution gérée par des religieuses et des périodes de retour en famille, à la sortie d'hôpital de sa mère. Jusqu'à son décès, il y a quelques années, sa mère comme son père continueront à alterner des périodes d'hospitalisation psychiatrique. A 17 ans, suite à un événement grave, elle décide de quitter ses parents. Sa sœur la prend en charge. Pendant trois ans, elle se trouve en situation de semi-autonomie, entre l'institution religieuse et la maison de sa sœur. A 20 ans, elle obtient son diplôme de fin d'étude en comptabilité. Elle commence aussitôt à travailler comme vendeuse.

Un été, lors d'un séjour dans une ville de villégiature de la Côte Adriatique elle rencontre Abdou. Ils se mettent rapidement en couple et il vient vivre chez elle.

La première fille d'Abdou déménage avec sa mère pour une ville voisine. Ils peuvent se voir plus souvent. Quand Sandra la rencontre elle a 2 ans. Elles apprennent à se connaître et un lien affectif se crée entre elles. La fille vient régulièrement passer le weekend chez eux.

Au bout d'un an, Sandra met au monde leur premier garçon. Quatre ans plus tard, elle est enceinte du deuxième qui n'était pas attendu. Elle décide de poursuivre la grossesse même si elle commence à exprimer des doutes sur la stabilité de son couple et sur la situation réelle de son conjoint. Le bébé a 4 mois.

Elle a interrompu son travail le temps de la maternité mais doit bientôt le reprendre. L'aîné va à l'école maternelle.

Depuis leur voyage au Sénégal, Sandra se pose des questions à propos du comportement de son conjoint et son intention de partir quelques mois seul au Sénégal. Elle l'entend souvent parler wolof au téléphone et des éléments la porte à croire qu'il a une relation avec une personne dans son pays. Elle est préoccupée pour le futur de sa famille.

Famille 13

Mère italienne (52), père d'origine burundaise (52), trois garçons (23, 21, 17)

Jean-Denis est issu d'une famille catholique du Burundi où il a vécu jusqu'à la fin du lycée. Il part en Chine pour suivre des études en informatique. Il fréquente le milieu étudiant international et parle couramment chinois.

Arianna est originaire d'une ville du Nord de l'Italie où elle a grandi avec ses parents. Dans le cadre de ses études en cultures orientales elle décide de partir en Chine pendant trois mois. Elle étudie la calligraphie chinoise et fréquente le milieu des étudiants étrangers. A la suite d'un accident de vélo elle se blesse la main et décide de rester jusqu'à la fin de l'année universitaire. Lors d'une soirée étudiante elle rencontre Jean-Désiré. Après une période de fréquentation ils se mettent en couple. A la fin de l'année elle rentre en Italie. Malgré les réticences de sa mère, leur relation continue à distance pendant près de 2 ans. Après les changements sociopolitiques concernant les ressortissants étrangers en Chine, à la suite de la révolution, Jean-Désiré rentre au Burundi.

Au moment où la guerre éclate au Burundi, grâce à l'aide de son père, Arianna parvient à obtenir un visa de 2 mois pour Jean-Denis. Il vient pour la première fois en Italie et loge dans sa belle-famille. A l'échéance du visa, l'officialisation de leur union apparaît comme le seul moyen de lui permettre d'obtenir lui permettant de poursuivre son séjour.

Arianna travaille mais n'a pas d'emplois fixes. Jean-Denis trouve initialement des emplois occasionnels et qui requièrent un niveau de diplôme inférieur au sien. Il finit par trouver des emplois plus stables et plus satisfaisants mais qui ne durent pas. Au cours des premières années en Italie, Jean-Denis traverse une période de dépression profonde.

Jean-Denis et Arianna ont trois garçons nés entre 1994 et 2000. Ils ont fréquenté les écoles publiques de leur quartier. Le parcours scolaire de l'aîné est marqué par un changement d'établissement en troisième année d'école élémentaire, à la suite de problèmes avec son enseignante. L'enfant se plaint de comportements discriminatoires à son égard. Le changement d'école a des effets bénéfiques sur ses apprentissages mais il rencontre par la suite des difficultés scolaires au collège et au lycée. Il arrête sa scolarité pour travailler comme ouvrier à 19 ans. Ses frères poursuivent leur parcours dans le secondaire. Le cadet n'apprécie pas l'école et se s'implique pas dans son travail scolaire.

A l'époque où l'aîné entre dans l'adolescence, le couple traverse une période de crise conjugale. Les difficultés professionnelles et économiques de Jean-Denis et la charge de travail que porte Arianna contribue à envenimer la situation. Avec le temps, la patience et le dialogue ils parviennent à dépasser cette crise.

Famille 14

Mère d'origine camerounaise (34), père italien (43), un garçon (5) une fille (2), une fille (17) d'une précédente union de la mère au Cameroun

A sa naissance, Adeline est confiée à son oncle paternel qui l'élève comme sa fille. Son père a eu trois femmes et 18 enfants. Certaines de ses sœurs ont quitté le Cameroun pour venir vivre et travailler en Italie. Au cours de sa dernière année de lycée, Adeline tombe enceinte. Elle renonce à poursuivre des études, confie sa fille à une tante et travaille comme secrétaire. Huit ans plus tard, elle quitte son pays pour venir travailler en Italie afin de répondre aux besoins économiques de sa fille et de sa famille.

Paolo vit dans un petit village des Apennins comptant 6000 habitants. Il ne connaît pas son père qui ne l'a pas reconnu. Il a toujours vécu avec sa mère. Depuis le décès brutal de celle-ci, il est désorienté. Il vit dans son appartement, près de chez ses sœurs et travaille dans une usine dans une localité voisine.

En 2010, un couple d'amis (une amie camerounaise d'Adeline, en couple avec un ami italien de Paolo) insiste pour qu'Adeline et Paolo se rencontrent. Après maintes réticences réciproques, ils finissent par accepter. Ils s'entendent bien et décident de se revoir. Petit à petit, une relation amoureuse se crée, malgré les difficultés relationnelles de Paolo. Adeline est confrontée aux préjugés raciaux de la part de la famille et de l'entourage de Paolo. De plus, ses sœurs désapprouvent cette relation. Au bout de quelques mois, les conjoints décident, malgré tout, de vivre ensemble. Adeline quitte la ville pour s'installer dans les Apennins. Elle continue toutefois à maintenir son emploi de femmes de ménage pour une entreprise de nettoyage en centre-ville. Sans permis de conduire, elle doit parcourir tous les jours de longs kilomètres en transports.

Leur premier enfant né en 2011. Il fréquente la crèche du village. A cette période Adeline s'inscrit à des cours du soir afin d'obtenir un équivalent du baccalauréat. Entre la gestion familiale, le travail, les cours et les tensions familiales, elle traverse une période difficile. En 2013, le couple attend son deuxième enfant et se marie la même année. La mère doit renoncer à poursuivre les cours. Au cours de la maternité, son employeur lui annonce qu'il réduira ses heures de travail à son retour de congé de maternité. Elle décide de quitter son emploi avant la fin de la maternité.

L'aîné va à l'école maternelle et la cadette à la crèche du village. Adeline a été admise pour suivre une formation dans la restauration et l'hôtellerie.

Famille 15

Mère italienne (51), père d'origine sénégalaise (43), un garçon (18) et une fille (16), la mère vit seule avec les enfants depuis que le couple est séparé

Assane est né et a grandi sur l'île de Gorée où il a été élevé par des tantes qui le maltraitait. Il a interrompu son parcours scolaire avant la fin de l'école secondaire. Il travaillait dans le tourisme.

Silvia a toujours vécu dans une ville du Nord de l'Italie. Ses rapports avec sa mère et ses sœurs ont toujours été tendus. Son père souffrait de dépendance à l'alcool et aux jeux de hasard. Il a rarement été présent. Elle a un diplôme d'infirmière et travaille en tant que telle au sein d'un service médical. Elle a toujours aimé les voyages.

C'est lors d'un séjour au Sénégal que Silvia rencontre Assane. Ils décident rapidement de se mettre en couple et de se marier. Le temps pour Silvia d'aller en Italie pour récupérer les documents nécessaires et de revenir au Sénégal, les conjoints se marient. Peu de temps après, ils quittent le pays natal d'Assane pour aller vivre en Italie.

Assane trouve rapidement un emploi comme manœuvre. Silvia reprend son travail d'infirmière. Rassurés par rapport à la stabilité de leur situation économique ils décident d'avoir des enfants. Leur garçon naît en 1999. Deux ans plus tard, leur fille voit le jour.

Assane est de plus en plus déstabilisé par l'expérience de l'immigration et surtout par l'éloignement de sa mère qui est malade. Quand elle décède, l'épreuve du deuil l'entraîne dans un mal-être profond. Il développe une dépendance à l'alcool. Il participe de moins en moins à la vie familiale et le couple entre dans une crise conjugale qui se conclura par leur séparation en 2005.

Pendant plusieurs années, la situation familiale est instable. Silvia fait en sorte de protéger ses enfants des conséquences des troubles de leur père tout en tentant de maintenir un lien avec lui et de reconstruire une relation de confiance.

Les enfants fréquentent les écoles de leur quartier. Au lycée, l'ainé est en difficultés scolaires. Il doit répéter la première année. Sa sœur est studieuse et a de bons résultats. Ils sont sportifs, comme leur mère. Le garçon joue au football et la fille au volleyball. A l'école, mais aussi dans les contextes sportifs et dans les lieux publics il leur est arrivé de subir des insultes à fond racial.

Au cours de années la santé d'Assane s'est améliorée. Aujourd'hui, il a formé une nouvelle famille et a eu deux autres filles qui ont 7 ans et 6 mois.

Famille 16

Mère italienne (55), père d'origine sénégalaise (42), une fille (17), la mère vit seule avec sa fille depuis que le couple est séparé

Katia est originaire d'un village de l'Emilie-Romagne. A 17 ans elle quitte sa famille avec qui elle ne s'entend pas pour aller vivre dans les Pouilles. Elle s'intéresse au commerce et à la vente de bijoux orientaux et, dans les années 1990, elle crée une activité commerciale florissante. Au cours de cette période, elle voyage souvent en Inde pour y acheter sa marchandise. Elle ouvre une boutique dans un village touristique et travaille également sur les marchés. Elle fréquente un milieu multiethnique et notamment la communauté sénégalaise installée dans la région.

Ali a été envoyé en Europe par sa mère pour l'assister dans son commerce entre le Sénégal et l'Italie. Il est intégré dans la petite communauté sénégalaise de la ville où vit Katia.

Ils se rencontrent par le biais de leurs amis communs. Ils se mettent en couple et Ali vient rapidement s'installer chez Katia. La mère d'Ali désapprouve la relation de son fils avec une européenne et, quand elle apprend qu'ils attendent un enfant, elle cherche à le dissuader de poursuivre. Son intervention est vaine.

Leur fille naît en 1999. Katia continue à travailler dans son commerce. Ali travaille avec elle et l'aide dans la prise en charge de l'enfant. Elle a également des amis proches qui la soutiennent. Quand leur fille a 4 ans, le couple se rend au Sénégal pour rencontrer la famille. Au cours du séjour, la grand-mère refuse de prendre sa petite fille dans ses bras et n'entre pas en relation avec Katia.

Deux ans plus tard, Ali repart passer quelques mois au Sénégal. A son retour il a changé. D'origine musulmane, il devient de plus en plus pratiquant. Il propose à Katia de partir vivre au Sénégal. Elle refuse par crainte que son mari soit polygame. Le couple entre en crise et finit par se séparer. Leur vie commune dure encore pendant 2 ans. Quand l'enfant a 8 ans, Ali quitte l'Italie.

Katia traverse alors une période très difficile. Elle se sent abandonnée et trahie. La crise économique touche le secteur du commerce et son activité s'en ressent. Elle continue à vivre dans le sud pendant encore 4 ans et finit par vendre ses biens pour repartir vivre avec sa fille dans sa région natale. Sa sœur et son beau-frère l'accueillent chez eux, dans un petit village de province.

Après une période d'inactivité, elle trouve un emploi de cantinière dans une école près de chez elle.

Pour sa fille, l'impact du déménagement est très difficile. Elle arrive en cours d'année en deuxième année de collège. Elle suit un parcours scolaire chaotique, avec des changements d'établissements liés à ses difficultés d'intégration et scolaires. Elle souffre d'anorexie pendant près d'un an. Elle est finalement admise dans un établissement pour les jeunes en décrochage scolaire où elle s'implique. Elle a de nombreux amis et un petit ami.

Famille 17

Mère italienne (40), père d'origine nigériane (42), deux filles (15, 8), la mère vit seule avec les enfants depuis que le couple est séparé

Les parents d'Ife sont originaires du Nigéria mais ont vécu pendant des années aux Etats-Unis. Ils sont séparés et il a été élevé par sa grand-mère paternelle. Adolescent, il retourne au Nigéria où il termine les études secondaires et l'Université en Faculté de *Business*. Il se lance comme journaliste indépendant, part en Europe et trouve un poste au sein d'une importante base militaire américaine du Nord de l'Italie.

Maria est originaire du Sud de l'Italie. Ses parents y vivent encore. Désireuse de voyager, ils lui proposent de s'inscrire dans une Université du Nord de l'Italie où un oncle et sa sœur sont déjà installés. Elle les rejoint et débute des études en Arts et Spectacle.

Maria et Ife se rencontrent lors d'une soirée en discothèque près de la base militaire. Ils commencent à se fréquenter et passent de plus en plus de temps ensemble. Ils décident de vivre ensemble. L'échéance imminente du permis de séjour de Ife et la grossesse de Maria les poussent à se marier. Les grands-parents maternels sont déçus que leur fille ne célèbre pas un mariage religieux mais accueillent chaleureusement le père et soutiennent le couple. A cinq mois de grossesse la mère perd le bébé. Elle est profondément marquée par cette épreuve.

La situation économique du couple se détériore quand Ife décide de quitter son emploi. Maria, alors toujours étudiante, ne peut plus soutenir les frais universitaires. Depuis qu'elle a rencontré son compagnon, elle ne fréquente plus les cours et décide d'abandonner ses études. Ife alterne des emplois où le statut d'employé ne le satisfait pas. Il investit dans des projets d'entreprise mais essuie des échecs et des faillites.

En 2001, après une grossesse à risque et un accouchement prématuré, Maria donne le jour à leur première fille. Ife travaille de manière ponctuelle et ne parvient pas à maintenir un emploi. Pendant un an, la mère travaille comme vendeuse. C'est le père ou une baby-sitter qui s'occupent de leur fille. En 2002, elle trouve un nouveau poste qui lui permet de travailler le week-end et d'être avec sa fille en semaine, réduisant ainsi les frais de garde. Elle le conserve encore aujourd'hui.

Quand leur seconde fille naît en 2008, la stabilité du couple est de plus en plus fragile. Ife continue à investir dans des projets au Nigéria sans succès et s'endette. En 2011, il part pour le Nigéria où il prévoit de rester un mois. Il en reviendra au bout d'un an. C'est une période très difficile pour Maria qui se trouve seule pour s'occuper de la gestion familiale, de ses finances et de l'éducation de ses filles. Elle trouve du soutien chez ses voisins et parfois sa sœur. Elle demande la séparation et obtient la garde exclusive des filles. Peu après, Ife revient en Italie et retourne vivre avec elles, mais la situation est ingérable pour Marie. Au bout d'un an, le père repart au Nigeria. Il n'est pas revenu à ce jour. Il maintient le lien avec ses filles en les appelant quotidiennement et, depuis son départ, promet de revenir bientôt les voir. L'aînée est en première année de lycée. Elle est en difficulté scolaire. La cadette fréquente l'école élémentaire. Maria regrette d'avoir peu de temps à leur consacrer.

Famille 18

Mère italienne (63), père d'origine sénégalaise (55), une fille (25), le couple cohabite après des années de séparation

Amin est d'origine sénégalaise et musulmane. Il arrivé en Italie après un parcours migratoire passant par la France où il a de la famille. Après une période vécue dans le sud de l'Italie où il travaille comme manœuvre, il rejoint le nord du pays.

Grazia est originaire d'une région du Nord-Ouest de l'Italie. Elle vit une enfance et une jeunesse difficile et a de mauvais rapports avec sa famille. Elle ne connaît pas son père et, après des années de conflit, à l'âge adulte elle se rapproche de nouveau de sa mère. Celle-ci décède peu de temps après. Grazia cohabite avec des amies, dans un milieu féministe et militant jusqu'à sa rencontre avec Amin.

Grazia et Amin se rencontrent lors d'une soirée organisée par une association culturelle africaine de la ville. Ils partagent des intérêts et un engagement politique communs. Ils se fréquentent et décident de vivre ensemble.

Leur fille, Ada, naît quelques années plus tard, en 1992.

Grazia est une femme très autonome. Amin a un caractère difficile. La relation conjugale est compliquée. Amin ne s'implique pas dans l'éducation de sa fille et sa femme travaille à temps plein. Elle confie Ada à une baby-sitter puis l'inscrit dans une école privée.

Amin passe un concours pour devenir médiateur interculturel et accède à un emploi dans un service municipal pour les migrants avec un contrat précaire. Grazia crée et dirige une entreprise.

Au bout de quelques années, la permanence de relations conflictuelles amène le couple à se séparer. Grazia élève seule l'enfant et Amin la voit de temps en temps le week-end. Quand Ada est adolescente, il tombe malade et doit subir une greffe. Ses conditions de santé ne lui permettent pas de continuer à vivre seul. Dans ces circonstances, Grazia lui propose de revenir vivre avec elle et leur fille. Le retour de son père déplaît à Ada qui est en conflit avec lui. Le conflit entre fille et père dure des années.

Ada fréquente une école privée avant que sa mère l'inscrive dans un collège d'un quartier périphérique et populaire de la ville, dans le but de lui offrir un milieu scolaire caractérisé par la diversité des origines des élèves. Ada n'est pas intéressée par l'école et se trouve en difficultés scolaires. A la fin du collège, sa mère l'inscrit dans un lycée privé puis dans un autre, mais elle n'obtient pas son diplôme de fin d'études secondaires. Alors qu'elle avait déjà commencé à collaborer occasionnellement avec sa mère au sein de son entreprise, Ada commence à y travailler. Elle se réalise dans son travail.

Elle pratique l'équitation depuis qu'elle est enfant. Pendant plusieurs années, elle a participé à des compétitions. Cette passion a été un soutien pour elle pendant les moments difficiles qu'elle a traversés au cours de son enfance et de son adolescence. Encore aujourd'hui elle continue régulièrement à s'entraîner avec son cheval. Après avoir habité près du centre-ville dans un des quartiers riches de la ville la famille vit dans une villa à la campagne. Amin a repris une activité commerciale entre l'Italie et le Sénégal où il se rend régulièrement. Grazia travaille à la réalisation d'un projet d'échange commercial avec lui et d'autres collègues.

Famille 19

Mère italienne (45), père d'origine érythréenne (54), un garçon (25), deux jumeaux, fille et garçon (12), le père vit seul, la mère vit dans un autre pays avec les deux plus jeunes enfants

Kayode est originaire d'Erythrée. Il y a grandi en période d'occupation éthiopienne et a connu la guerre. A la fin de sa scolarité, après avoir suivi une formation en couture et une autre en cuisine et hôtellerie, il accepte une bourse pour aller suivre une formation technique, en électricité, en Italie. Il a d'autres ambitions et l'envie d'entreprendre des études de médecine. Il interrompt la formation et entre à l'Université. Pour financer ses études, il travaille comme serveur, notamment dans une région touristique des Dolomites, pendant les périodes de vacances. C'est là qu'il rencontre Katrina. Elle est issue d'une famille catholique vivant à la frontière avec l'Autriche, dans une région italienne germanophone. Ils se fréquentent et quand Kayode retourne dans sa ville de résidence elle vient l'y rejoindre.

Tout en poursuivant ses études, Kayode envisage de monter un projet de restauration à l'approche de la coupe du monde de football qui se joue en Italie en 1990. L'idée lui vient quand il apprend que l'équipe mexicaine et l'équipe saoudienne viendront s'installer dans sa ville. Il devient leur restaurateur officiel et offre un service de restauration ethnique et d'animation culturelle orientale dans une ville du nord de l'Italie. Son succès l'incite à poursuivre cette activité. Il ouvre ainsi le premier restaurant africain de sa ville. Katrina l'accompagne dans cette expérience.

Katrina part de chez ses parents pour vivre avec Kayode à 18 ans. Un an plus tard elle met au monde leur premier enfant. Le couple est bien intégré dans leur quartier. L'enfant fréquente l'école du quartier et les parents collaborent avec les enseignants en proposant des activités musicales africaines.

Treize ans après la naissance de leur premier enfant, Kayode et Katrina ont des jumeaux. Quelques mois plus tard, la mère entre dans une période de dépression qui se prolonge. Son mal-être impacte la qualité des relations conjugales. Elle s'absente de plus en plus souvent pour retourner dans sa région natale. Elle rencontre un autre homme. A la suite d'une période de crise, le couple se sépare. Katrina quitte l'Italie avec les cadets. L'ainé, alors adolescent, reste vivre avec son père.

Après des années d'instabilité, Katrina s'installe en Grande-Bretagne, dans un milieu rural, avec ses enfants qui vont au collège, où ils sont bien intégrés. Elle a un nouveau compagnon.

L'ainé a rencontré des difficultés scolaires. Il a suivi une formation en hôtellerie et a travaillé pour un temps dans le restaurant de son père. Maintenant il vit avec sa femme et sa fille de 4 ans et continue de travailler dans l'hôtellerie, mais a changé d'employeur.

Les relations parentales se sont améliorées avec le temps et Kayode voit régulièrement sa fille et son fils cadets, chez eux, ou bien quand ils viennent le voir.